LES
RUES D'AIX

ou

RECHERCHES HISTORIQUES SUR L'ANCIENNE

CAPITALE DE PROVENCE

PAR **ROUX-ALPHERAN.**

TOME PREMIER.

AIX

TYPOGRAPHIE AUBIN, EDITEUR, SUR LE COURS, I.

M DCCC XLVI

LES RUES D'AIX

Aux

Habitants d'Aix

Le septuagénaire, auteur de cet ouvrage,
A votre chère ville heureux d'appartenir,
De son amour pour elle en vous laissant un gage,
Vous demande une part dans votre souvenir.

INTRODUCTION

Comme ce n’est point une histoire d’Aix proprement dite que nous avons l’intention de donner au public, nous ne répéterons pas ce qu’on trouve en mille endroits : que C. Sextius Calvinus, proconsul romain, fonda cette ville cent-vingt-trois ans avant Jésus-Christ, sur les lieux mêmes où il avait battu les Salyens; qu’elle passa successivement sous la domination de la république et des empereurs romains, des Bourguignons et des Goths, des rois de France mérovingiens et carlovingiens, des rois d’Arles, des comtes

de Provence de la maison de Boson. de celle de Barcelone, des deux maisons d'Anjou, enfin sous la domination des rois de France de la troisième race. Nous supposons que le lecteur sait tout cela et qu'il a lu César Nostradamus, Ruffi, les deux Bouche, Pitton, Gaufridi, de Haitze, Papon et autres auteurs qui ont traité cette matière a fond dans leurs histoires générales de Provence, ou dans des histoires particulières de notre ville.

C'est de l'emplacement que celle-ci a occupé depuis qu'elle s'est relevée de ses ruines, après avoir été détruite de fond en comble, vers l'an 513, par les Lombards, en 739 et 869 par les Sarrasins; c'est de ses agrandissements successifs, de ses quartiers, de ses rues que nous avons à parler, et nous rappellerons, en les parcourant, les principaux événements qui s'y sont passés, les monuments qui y ont été élevés, les personnages distingués qui y ont vécu, les divers noms que ces rues ont portés en différents temps, l'étymologie de la plupart de ces noms, en un mot ce qui tient à la ville elle-même, bien plus qu'aux souverains qui ont régné sur elle. L'histoire de ceux-ci se lie le plus souvent à celle des villes de Marseille, d'Arles, d'Avignon, de Toulon, de Digne de Draguignan, etc., enfin à l'histoire du pays entier autant qu'à celle d'Aix, tandis que ce que nous dirons se rapportera a cette ville seule. Nous éviterons, autant qu'il dépendra de nous, de répéter ce que d'autres ont déjà dit, surtout dans les livres imprimés que tout le monde connaît ;

il y a si peu de mérite à s'approprier le travail d'autrui ! C'est dans les archives de la ville, quelque délabrées qu'elles soient, dans celles de la Cour royale où se trouvent déposés les registres poudreux du parlement de Provence et de la sénéchaussée d'Aix, archives longtemps confiées, les unes et les autres, à notre garde ; c'est dans celles des anciens corps religieux supprimés à l'époque de la révolution, principalement celles du prieuré de Saint-Jean, de l'ordre de Malte; c'est enfin dans une foule de manuscrits de la riche bibliothèque Méjanes, d'une grande partie desquels nous possédons des copies, que nous avons puisé ce que nous dirons sur les rues d'Aix. Pour ce qui s'est passé de notre temps, nous avons interrogé nos souvenirs, et nos contemporains sont là qui peuvent nous démentir si nous avons failli à la vérité; mais nous osons croire que non. L'accueil qu'ils ont daigné faire aux fragments de notre travail, que, pendant huit années, nous avons pris plaisir à leur offrir dans les colonnes du *Mémorial d'Aix*, nous fait espérer qu'ils accorderont la même indulgence à la publication de l'ouvrage entier. Puisse donc cette publication leur être agréable et être utile à ceux qui s'occuperont à l'avenir d'une histoire d'Aix!

LES RUES D'AIX

TABLE.

Introduction.

ETAT DE LA VILLE SOUS LES ROMAINS 1

ETAT DE LA VILLE COMTALE AUX XIe ET XIIe SIÈCLES 7
Palais des comtes de Provence 10
Église de Sainte Catherine 18
Rue des Gantiers 22
— *Bouèno-Carrièro* 30
Place Saint-honoré 32
Rue des Bagniers 34
Partie supérieure de la Grande rue saint esprit 38
Rue de l'Official 50
— de la Sabaterie 55
— de la Boucherie 60
— des Orfèvres 62
— des Marseillais 64
Partie supérieure de la rue des Cordeliers 66
Place aux herbes 68
Places du Marché et de l'Hôtel-de-Ville 72
Hôtel-de-Ville 82
Cérémonies de la Fête-Dieu 106
Tour de la Grande-Horloge 141
Rue des Marchands 143
— Sainte-Claire 146

LES RUES D'AIX

Rue Sainte Croix 151
— du puits juif 156
— Neuve ou Granet 163
— Rifle-Rafle 170
— Peiresc 179
— Monclar 182

PREMIER AGRANDISSEMENT (1250 environ) 187
Partie intermédiaire de la rue des Cordeliers 190
Rue Vivaut 193
— de la Verrerie 195
— du Pont 202
— de Magnan 207
—de l'Annonciade 211
—de l'Aumône vieille 214
— Beauvezet 217
Rue et place de l'Annonerie Vieille 222

DEUXIÈME AGRANDISSEMENT (1350 environ) 227
Rue de l'Ancienne Magdelaine 229
Petite rue des carmes 238
Petite rue saint jean 240

UNION DU BOURG SAINT-SAUVEUR A LA VILLE COMTALE (1357) 249
Rue de la Grande-Horloge 256
Place de l'Université 282
Eglise Métropolitaine de Saint-Sauveur, 287
Rue droite notre dame 300
— des Nobles 303
— de Jouques 305
Partie supérieure de la rue du Bon-Pasteur 332
Rue de l'Ecole 338
— des Bremondi 343
— de Littera 348
— Adanson 352
Place de l'Archevêché 356
Rue des Ménudières 366
— de la Porte-Peinte 370

LES RUES D'AIX

Rue Des Eiguesiers 374
— De la Croix-Jaune, du Griffon, etc.… 377
— Saint-Laurent 379

TROISIÈME AGRANDISSEMENT (1568 environ) 391
Rue des Guerriers 393
Partie inférieure de la rue du Bon-Pasteur 395
Rue du Cancel 401
— des Étuves 404
— Venel 412
— des Cardeurs 419
Place des Fontêtes 421
Rue Saint Sébastien 425
— des Muletiers 439
Partie inférieure de la rue des Cordeliers 441
Rue des Patis 446

QUATRIÈME AGRANDISSEMENT (1400 environ) 451
Rue du Séminaire 453
— Loubet 462
— du Puits Neuf 466
— Boulegon 470
— du Mouton 473
— Matheron 476
Place des Trois-Ormeaux 485
Rue des Epinaux 491
Porte Bellegarde 497
Rue Bellegarde 501
— des Trois-Ormeaux 517

CINQUIÈME AGRANDISSEMENT (1450 environ) 531
Rue des Tanneurs. 533
Partie intermédiaire de la Grande rue saint esprit 540
Rue de la Masse 549
— Courteissade 551
— du Grand-Puits 560
— de Nazareth 564
— Papassaudi 568

LES RUES D'AIX

Rue de la Miséricorde	572
— des Grands-Carmes	579
SIXIÈME AGRANDISSEMENT (1451 ou 1452)	585
Partie supérieure de la rue du Pont-Moreau	587
Place des Prêcheurs	609
Église paroissiale de Sainte Magdelaine	631
Rue de Suffren	644
Etat de la ville en 148l	648
ADDITIONS ET CORRECTIONS	660

Pour les rues qui ne sont pas nommées dans cette table, attendu qu'il n'en a pas été parlé spécialement, il faut chercher dans l'une des rues adjacentes le peu qui en est dit.

ÉTAT DE LA VILLE

SOUS LES ROMAINS

ans les temps voisins de sa fondation, la ville de Sextius ne dut guère s'étendre au-delà des terrains environnant les eaux thermales qui sourdent abondamment depuis le quartier des Bagniers ou du Palais actuel où furent bâties les premières constructions romaines, jusqu'à celui que nous nommons de l'observance ou des Eaux de Mayne, que les vainqueurs des Salyens connurent aussi. Mais peu à peu les habitations s'étendirent de telle sorte que, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, la ville renfermait tout l'espace compris entre le Palais, l'hôpital Saint-Jacques et l'ancien couvent des PP. minimes, appartenant aujourd'hui aux religieuses du Saint-Sacrement. Les débris qu'ont amenés les fouilles faites en

différents temps sur cette vaste étendue, [1] ne laissent aucun doute à cet égard; plusieurs auteurs l'ont prouvé d'ailleurs d'une manière victorieuse, notamment un de nos plus honorables confrères à l'académie d'Aix,[2] dans des écrits malheureusement trop courts et trop peu répandus. C'est là qu'on lira avec plaisir ce qui a rapport au Capitole, qui fut depuis le palais de nos comtes de Provence; au temple d'Apollon, qu'a remplacé l'église métropolitaine de Saint-Sauveur et à l'Amphithéâtre, auprès duquel fut bâtie l'église de Notre-Dame de la Seds, ainsi nommée à cause de la résidence des premiers évêques d'Aix.

Il n'entre point dans notre plan, comme on a pu le voir par notre Introduction, de parler de cette ville romaine toute curieuse qu'elle puisse être ; c'est pourquoi nous nous bornerons à dire que les irruptions des Barbares la ruinèrent à diverses époques, principalement en 869, et lorsqu'il lui fut permis de sortir de cet état de ruines, il se forma trois villes dont l'une,

[1] La commission archéologique d'Aix, fondée en 1840, et dont nous avons l'honneur de faire partie, a déjà publié trois précieux rapports sur les fouilles d'antiquités faites en 1841, 1842, 1845 et 1844, sur divers points de l'ancienne ville romaine. Ces rapports, ornés de planches, font honneur au talent distingué de M. Rouard, bibliothécaire de la ville, secrétaire de la commission, etc., et font ressortir au plus haut point, le zèle et l'intelligence dont M. Gendarme de Bevotte, ingénieur des ponts et chaussées de l'arrondissement d'Aix, a fait preuve dans la direction des travaux et la levée des plans.

[2] M. Rouchon-Guigues, conseiller à la cour royale d'Aix, le personnage le plus instruit que nous connaissions, sur l'histoire ancienne du pays. Ses concitoyens ne sauraient trop l'exhorter à continuer ses utiles recherches, et nous joignons notre faible voix à la leur dans cette intention. Son principal ouvrage est un *Résumé de l'histoire de l'état et* comté *souverain de Provence* (Paris, 1828, petit in-12 de plus de 500 pag.). Les autres se trouvent dans les recueils des *Mémoires de l'académie d'Aix*, où sont disséminés sur des feuilles volantes bien difficiles à se procurer.

plus puissante que ses sœurs, absorba dans la suite les deux autres. Ces trois villes furent la VILLE COMTALE, qui va faire le sujet de nos recherches ; le BOURG SAINT-SAUVEUR, dont nous parlerons plus bas à l'occasion de sa réunion à la ville comtale; et la VILLE DES TOURS, dite aussi la VILLE ARCHIÉPISCOPALE ou la VILLE INFÉRIEURE.[1] Celle-ci fut entièrement abandonnée peu après le milieu du XIVe siècle, lorsque Louis, duc d'Anjou, fils puîné du roi Jean, voulut faire valoir les droits que l'empereur Charles IV lui avait cédés sur le prétendu royaume d'Arles. Les habitants de la Ville des Tours la désertèrent pour se soustraire aux fureurs de l'ennemi. Déjà ils avaient eu à subir les désordres occasionnés par ces troupes de bandits, malheureux débris de l'armée française qui avait été défaite à Poitiers, et lorsque Louis d'Anjou parut, ils se résignèrent à emporter, non seulement leurs meubles dans la ville comtale, mais encore les matériaux nécessaires pour bâtir de nouvelles habitations dans l'angle que formait le bourg Saint-Sauveur nouvellement réuni à cette ville. C'est ce qui donna lieu au troisième agrandissement de celle-ci, comme nous le dirons plus bas.

[1] On trouve dans les *Mélanges* de Bomy, réimprimés plusieurs fois, chap. V, une autre division de l'ancienne ville; sur quoi il est facile de voir qu'il y a erreur, en consultant, aux archives de la ville, le *Reg. Catena, fol. 52.*

LES RUES D’AIX

VILLE COMTALE

LES RUES D’AIX

ÉTAT DE LA VILLE COMTALE

DANS LES

XIe et XIIe SIECLES

OUS les derniers comtes de Provence de la maison de Boson, dont la demeure ordinaire était à Arles, et sous les premiers comtes de la maison de Barcelonne, qui leur succédèrent et qui firent de la ville d'Aix la capitale de leurs Etats en-deçà des Pyrénées, la partie de cette ville, qu'on ne tarda pas a nommer la VILLE COMTALE, à cause de la résidence des souverains du pays, était limitée de cette manière :

A partir des quatre coins de la Juiverie,[1] le rempart se

[1] Nous appelons ainsi les quatre angles que forment les rues Venel et de la Juiverie au point où elles se jettent en face l'une de l'autre, dans la rue des Cardeurs, à peu de distance au couchant de la tour de la Grande-Horloge.

dirigeait vers le midi en passant par la rue de la Juiverie,[1] derrière l'Hôtel-de-Ville actuel, et la rue de la Verrerie jusqu'au point où celle-ci aboutit dans la partie supérieure de la rue Beauvezet. Là se trouvait une porte publique qu'on appelait la porte de Marseille ou des Marseillais *(portale Massiliensium,)*, parce que là aussi commençait le chemin qui conduisait à Marseille et qui passait sur le terrain occupé aujourd'hui par les rues Beauvezet, et de la Masse.

De la porte de Marseille, le rempart continuait dans la petite rue, puis sur la place à présent dites, l'une et l'autre, de l'Annonerie Vieille, à l'extrémité méridionale de laquelle place se terminait, eu ce temps-là, l'île de maisons qui part de la rue de l'Official. Il coupait ensuite, en faisant face au midi, dans celles du Grand-Puits,[2] de Papassaudi, la partie supérieure de la rue des Grands-Carmes, et la rue des Valentin, confondue plus tard dans la bâtisse de l'église de Sainte Magdelaine, vers le lieu où l'on a ouvert, de nos jours, la rue dite de l'Ancienne Magdelaine. Le rempart venait ensuite aboutir devant le Palais comtal, à peu prés où commence la Petite-rue-Saint-Jean ; il

[1] En 1811, I'administration municipale chargea un véritable barbouilleur de refaire à neuf les écriteaux indiquant les noms des rues. Celui-ci fît cette opération à sa guise et sans consulter personne, supprimant, de sa propre autorité, les noms qui lui déplaisaient apparemment, pour réunir les rues qui les portaient à celles qui s'alignaient plus ou moins avec elles. C'est alors que disparut le nom de *Juiverie* qui appartenait à la rue située au couchant et le long de l'Hôtel-de-Ville, depuis la rue des Cardeurs jusqu'à celle de la Verrerie à laquelle la rue de la Juiverie fut réunie. La chose faite, le barbouilleur reçut une réprimande, mais on en resta là et il ne fut nullement remédié au désordre qu'il avait introduit dans l'indication de bien des rues.

[2] Elle partait de la Grande rue saint esprit et se jetait dans celle de Nazareth en face de la rue Papassaudi, et fut réunie à cette dernière par le barbouilleur dont nous parlons à la note précédente; en sorte que le nom de Grand-Puit disparut en 1811.

existait là une autre porte publique appelée la porte Sainte Magdelaine, parce qu'elle conduisait à l'église paroissiale de ce nom, alors située hors la ville, aux environs de l'hôtel actuel de la Mule-Noire.

De cette porte, le rempart contournait le Palais comtal et suivait en remontant vers le nord, la ligne occidentale de la place des Prêcheurs et la rue des Trois-Ormeaux où s'ouvrait une troisième porte dite des Jardiniers *(portale hortulanorum),* située entre la rue Sainte-Claire et la place des Trois-Ormeaux; après quoi il continuait le long de la rue Matheron jusqu'au coin de la rue Saint-Laurent; là il se recourbait du levant au couchant pour arriver à la tour de la Grande-Horloge, élevée en 1510 sur une quatrième porte de la ville comtale, appelée le Portail-Peint *(portale pictum),* d'où il allait rejoindre les quatre coins de la Juiverie desquels nous sommes partis.

Une cinquième porte fut ouverte, au levant de la ville comtale, vers l'an 1200, et fut nommée la porte du Puy de la cavalerie, à cause des templiers dont l'habitation était assez près de là; puis de Riffe-Raffe, parce qu'elle était située à l'extrémité de la rue de ce nom; enfin de Saint-Sulpice *(portale Sancti-Sulpitii),* comme voisine de la petite chapelle dédiée à ce saint, construite vers 1550, à l'entrée de la rue Bellegarde. C'est cette cinquième porte que nous appelons aujourd'hui le *Portalet*, situé en face de la place des Prêcheurs et qui a été rebâti plusieurs fois.

Les principaux édifices et les rues que renfermait cette première enceinte, ou pour mieux dire la Ville comtale, étaient donc :

PALAIS

DES COMTES DE PROVENCE

E MONUMENT, que nous avons vu détruire dans notre enfance et dont il nous reste de bien faibles souvenirs, était en grande partie l’ouvrage des Romains; mais nos anciens auteurs étaient peu d’accord sur l’époque précise de sa construction. L’opinion la plus probable est que les deux tours appelées, l’une du Trésor, l’autre du Chaperon, dataient du temps de Marius, et que la troisième, dite de l’Horloge, était un mausolée élevé à trois patrons de la colonie, vers le milieu du IIe siècle de l’ère vulgaire. Les trois urnes trouvées dans l’intérieur de cette tour, qu’on voit aujourd’hui à la bibliothèque Méjanes, et la médaille

LES RUES D'AIX

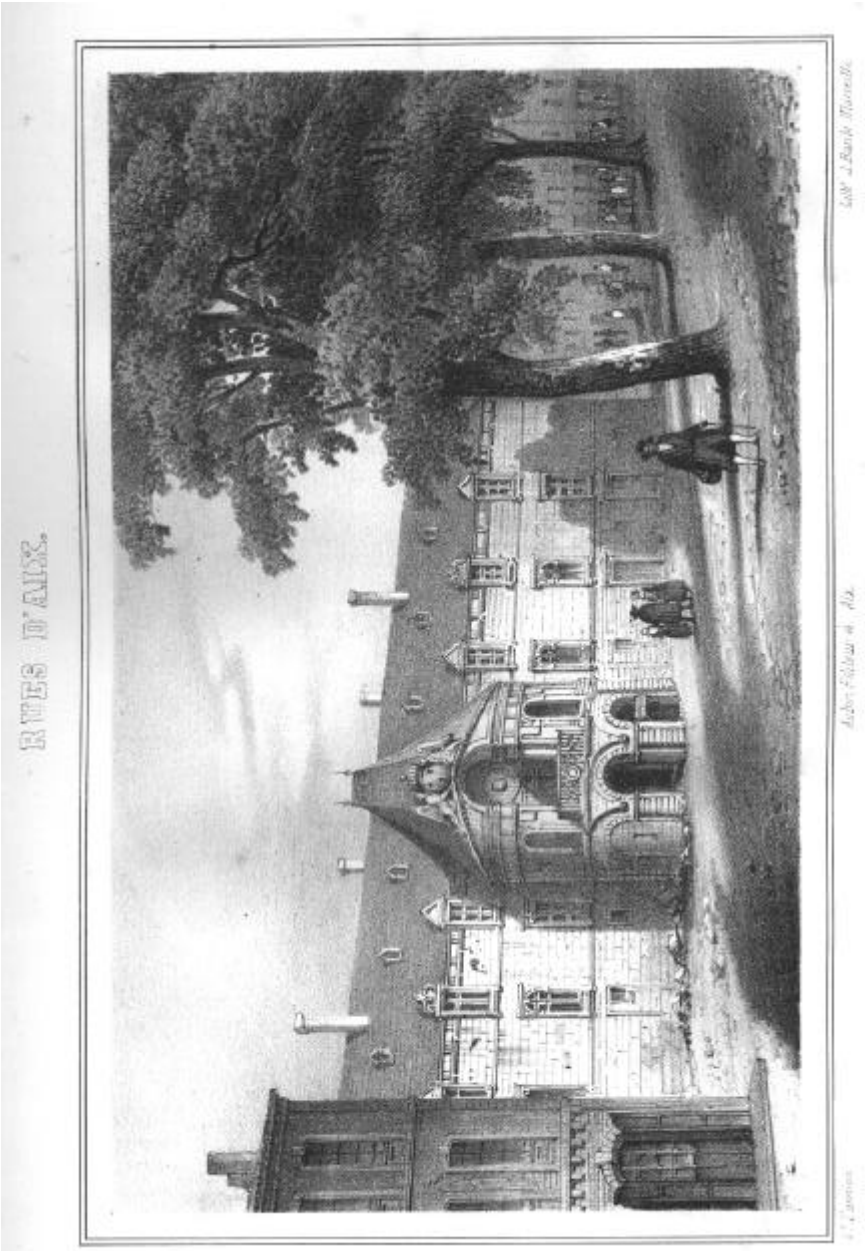

Palais des Comtes de Provence et des Cours souveraines démoli en 1786.

LES RUES D’AIX

de L. Oelius Verus qui était contenue dans l'urne de porphyre attestent la destination du monument et le temps où il fut construit.

Quant aux deux autres tours, évidemment d'une date plus ancienne, elles servaient de défense à la principale porte de la ville de Sextius que Marius voulut protéger contre l'approche des Barbares. Les préteurs romains y firent leur résidence, et l'on y voyait encore, dans ces derniers temps, le cachot où saint Mitre avait été renfermé et qui avait conservé le nom de ce saint martyr.

Ces tours échappèrent à la destruction lors des invasions des Lombards et des Sarrasins, et lorsque les comtes catalans vinrent fixer leur résidence à Aix, ils bâtirent autour d'elles un vaste palais qui leur servit de demeure ainsi qu'à leurs successeurs. C'est là que fut célébré, en 1193, le mariage d'Alphonse, second fils d'Alphonse 1er, roi d'Aragon et comte de Provence, avec Garsende de Sabran, petite fille et héritière de Guillaume IV, comte de Forcalquier, mariage qui unit irrévocablement ce comté à la Provence en 1209.

Alphonse II, successeur de son père en 1196, et la comtesse Garsende, sa femme,[1] tinrent à Aix la cour la plus polie qui fut alors en Europe. Protecteur des troubadours et troubadour lui-même, ce prince fit fleurir dans ses Etats les sciences et les

[1] Nous possédons dans nos recueils la charte originale., sur parchemin, constatant la réception de la comtesse Garsende de Sabran, veuve d'Alphonse ou d'Ildefonse II, dans le monastère de la Celle, faite par l'abbé de Saint-Victor de Marseille, qui permet à la princesse de demeurer hors du cloître jusqu'à ce qu'elle ait payé toutes ses dettes et mis ordre à ses affaires, pour résider ensuite dans ledit monastère. Fait, y est-il dit, dans l'église de Sainte-Marie de la Celle (près Brignoles), le quatorzième jour des calendes de juin 1225, et scellé du sceau de la comtesse et de celui de l'abbé de Saint-Victor, sur double queue ; mais ce dernier sceau s'est perdu.

arts, de même que le fit après lui Raymond-Bérenger IV, son fils, dernier comte de sa race. Celui-ci ne laissa à sa mort, arrivée à Aix le 19 août 1245, que quatre filles qu'il avait eues de Béatrix de Savoie, sa femme: Marguerite, épouse de Louis IX (saint), roi de France; Eléonore, mariée à Henri III, roi d'Angleterre; Sancie, femme de Richard, comte de Cornouailles et roi des Romains, frère d'Henri III; et Béatrix qui, après la mort de son père dont elle fut l'héritière, épousa Charles 1er, comte d'Anjou, frère du roi saint Louis, et depuis roi de Naples. Ces quatre reines étaient nées dans le palais d'Aix, et quels regrets n'éprouve-t-on pas à ne pouvoir plus parcourir les chambres qu'elles avaient habitées pendant leurs jeunes ans! Marguerite surtout fut une héroïne; elle suivit son royal époux dans sa croisade en Egypte, et ce n'est jamais sans une douce émotion qu'on lit dans Joinville, le passage suivant de l'histoire de saint Louis qui la concerne :
« Or avez oy ci-devant les grans persécucions que le Roy et nous souffrîmes, lesquiex persécucions la Royne n'en eschapa pas, si comme vous orrez ci-après. Car trois jours devant ce que elle acouchast, li vindrent les nouvelles que le Roy estoit pris; desquiex nouvelles elle fu si effréé, que toutes les foiz que elle se dormoit en son lit, il li sembloit que toute sa chambre feust pleinne de Sarrazins, et s'escrioit : « Aidiés, aidiés; » et pource que l'enfant ne feust périz, dont elle estoit grosse, elle fesoit gesir devant son lit un chevalier ancien de l'age de quatre-vingts ans, qui la tenoit par la main; toutes les foiz que la Royne s'escrioit, il disoit : « Dame, n'aiés garde, car je suis ci. » Avant que elle feust acouchiée, elle fist wuidier hors toute sa chambre, fors que le chevalier, et s'agenoilla devant li et li requist un don; et le chevalier li

otria par son serement; et elle li dit : « Je vous demande, fist-elle, par la foy que vous m'avez baillée, que se les Sarrazins prennent ceste ville, que vous me copez la teste avant que ils me preignent. Et le chevalier respondi :
« Soiés certeinne que je le ferai volentiers, car je l'avoie jà bien enpensé que vous occirraie avant qu'il nous eussent pris. »
La Royne acoucha d'un filz, qui ot à non Jehan; et l'appelloit l'en Tristan, pour la grant douleur là où il fu né. Le jour meisme que elle fu acouchée, li dit l'en que ceulz de Pise et de Genes s'en vouloient fuir, et les autres communes. Lendemain que elle fu acouchiée elle les manda touz devant son lit, si que la chambre fu toute pleinne :
« Seigneurs, pour Dieu merci ne lessiés pas ceste ville, car vous véez que monseigneur le Roy seroit perdu et touz ceulz qui sont pris, se elle estoit perdue; et si ne vous plet, si vous preingne pitié de ceste chiétive qui ci gist, que vous attendés tant que je soie relevée. » Et il respondirent: « Dame, comment ferons nous ce, que nous mourons fain en ceste ville![1] » Et elle leur dit que jà par famine ne s'en iroient; « car je ferai acheter toutes les viandes en ceste ville, et vous retieing touz desorendroit aux despens du Roy. » Ils se conseillerent et revindrent à li, et li otroierent que il demourroient volentiers; et la Royne, que Diex absoille, fist acheter toutes les viandes de la ville,
qui li cousterent trois cens et soixante mille livres et plus. « Avant son terme la couvint relever, pour la cité que il couvenait rendre aus Sarrazins. En Acre s'en vint la Royne, pour attendre le Roy.[2] »

[1] Damiette.

[2] *Histoire de saint Louis*, par Jehan sire de Joinville; Paris, de l'imprimerie royale, 1761, in-f°, pag. 84.

LES RUES D'AIX

De tous les comtes de Provence successeurs de Charles 1er d'Anjou et de sa femme Béatrix, il n'en est aucun qui ait plus longtemps habité le palais d'Aix que le bon roi René, l'avant-dernier de nos comtes particuliers. Ce prince l'agrandit considérablement du côté du levant et y mourut le 10 juillet 1480, au milieu des larmes de son peuple qui le chérissait comme un père. Sa mémoire est encore en vénération parmi nous, et peut-il en être autrement quand nul souverain ne mérita mieux que lui l'affection de ses sujets!

Ses prédécesseurs avaient établi dans ce même palais le siége de toutes les juridictions de la Provence, telles que celles du Grand Sénéchal, des Maîtres rationaux, du Juge-Mage, du Conseil Eminent, etc.; et plus tard les rois de France y fixèrent aussi la résidence des grands corps de magistrature dont ils dotèrent la ville d'Aix, tels que le Parlement de Provence, la Cour des Comptes, Aides et Finances, le Bureau des Trésoriers-généraux de France et autres tribunaux qui, jusqu'à la révolution, ont assuré son illustration et sa prospérité, sa suprématie sur la province entière, en un mot, tout ce qui pouvait constituer la grandeur et la richesse d'une ville que sa position topographique et le défaut de rivière rendent incapable d'un commerce un peu étendu.

Au mois d'août 1775 un événement malheureux, qu'on soupçonna depuis avoir été prémédité, fut la cause vraie ou apparente de quelques réparations que le parlement ordonna pour consolider diverses parties du palais,[1] et au mois de mars de

[1] Quelques pierres se détachèrent, notamment du balcon qui se trouvait sur la grande porte d'entrée du côté de la place des Prêcheurs, et l'une d'elles brisa la cuisse d'un pauvre homme qui fit ainsi les frais de cette tragi-comédie.

l'année suivante, cette cour souveraine, ayant réellement ou feignant d'avoir des craintes sur la solidité de l'édifice, délibéra de l'abandonner et de transférer ses séances dans le couvent des dominicains, comme celles de la sénéchaussée au collège Bourbon. La cour des comptes, obligée de suivre cet exemple, se retira alors dans le couvent des grands-carmes, et les trésoriers-généraux de France dans celui des augustins. Cette délibération du parlement fut prise, il faut le dire, quoique personne ne l'ignore, en haine du parlement Maupeou, tenu pendant quelques années par les officiers de la cour des comptes.[1] Quoi ! Pourrions-nous siéger désormais, dirent ceux du parlement, dans des salles qu'ont occupées des intrus ? Non, sans doute! Que ces salles disparaissent donc et le palais entier avec elles ! [2]

Des réclamations se firent entendre, mais rares et impuissantes. — L'édifice menace ruine, dirent les modernes Vandales... — Il faut l'étançonner avec des poutres d'or, répondirent quelques voix patriotes. La démolition n'en fut pas moins résolue et fut terminée en 1786. Le roi Louis XVI ordonna alors la

[1] Le 1er octobre 1771, le parlement avait été supprimé, ses membres exilés et remplacés par un nouveau corps de magistrature composé des officiers de la cour des comptes, qui réunirent toutes les attributions de l'une et de l'autre cour. C'est ce qu'on appela le *Parlement Maupeou*, du nom du chancelier de Louis XV qui opéra cette révolution. Cette nouvelle cour fut supprimée à son tour par Louis XVI, peu après son avènement au trône. L'ancien parlement et l'ancienne cour des comptes furent rétablis tels qu'ils existaient auparavant et reprirent leurs fonctions le 12 janvier 1775.

[2] Il serait inutile de nommer ici les plus fougueux auteurs de cette impie et barbare résolution. Mais comment concevoir l'apathie du grand nombre de leurs collègues qui se laissèrent entraîner par eux, sans partager entièrement leur animosité ? et comment excuser quelques savants magistrats qui sacrifièrent avec indifférence les monuments romains au simple désir de vérifier si Peiresc avait dit vrai en soutenant que la tour de l'horloge était un mausolée ?

construction d'un nouveau palais sur l'emplacement de l'ancien ; mais les premiers désordres de la révolution firent suspendre les travaux. Ainsi, pendant plus de trente ans, au lieu de ces superbes monuments, antiques témoignages de la grandeur romaine et de la noble origine de la cité, au lieu de ce palais, vénérable séjour de tant de bons souverains amis de leur peuple, nous eûmes des ruines neuves dans le centre même de la ville. Cet aspect dégoûtant disparut sous Louis XVIII, et le palais actuel fut élevé sur les fondations commencées en 1786,[1] moins beau toutefois que celui qu'on avait projeté. Il est vrai qu'avant la révolution on voulait travailler pour la capitale d'une grande province dont elle réunissait dans son sein l'administration et les tribunaux, la plupart des familles les plus distinguées et des propriétaires les plus riches; tandis qu'après il ne s'est plus agi que d'une ville réduite à la chétive condition d'un pauvre chef-lieu de sous-préfecture dont la plupart de ses notables habitants ont même disparu. Dussions-nous être traité de blasphémateur ou d'extravagant, nous dirons toute notre pensée à cet égard : une métamorphose aussi prompte, aussi humiliante pour les bons citoyens, nous paraît une punition infligée par la providence à l'ingrate génération qui se montra si peu jalouse de la mémoire de ses ancêtres et qui même la proscrivit. Les tours romaines furent pendant près de deux mille ans comme un talisman protecteur de la ville d'Aix. Des

[1] La reprise des travaux eut lieu au mois de novembre 1822, et l'inauguration du nouveau palais dix ans après, le 13 novembre 1832, jour de la rentrée annuelle de la cour royale. Les nouvelles prisons furent reprises en 1829, sous Charles X, sur les fondations élevées en 1789, et les prisonniers, détenus depuis lors dans la partie orientale du bâtiment des casernes, au cours Sainte Anne, y furent transférés le 31 mai 1833.

LES RUES D'AIX

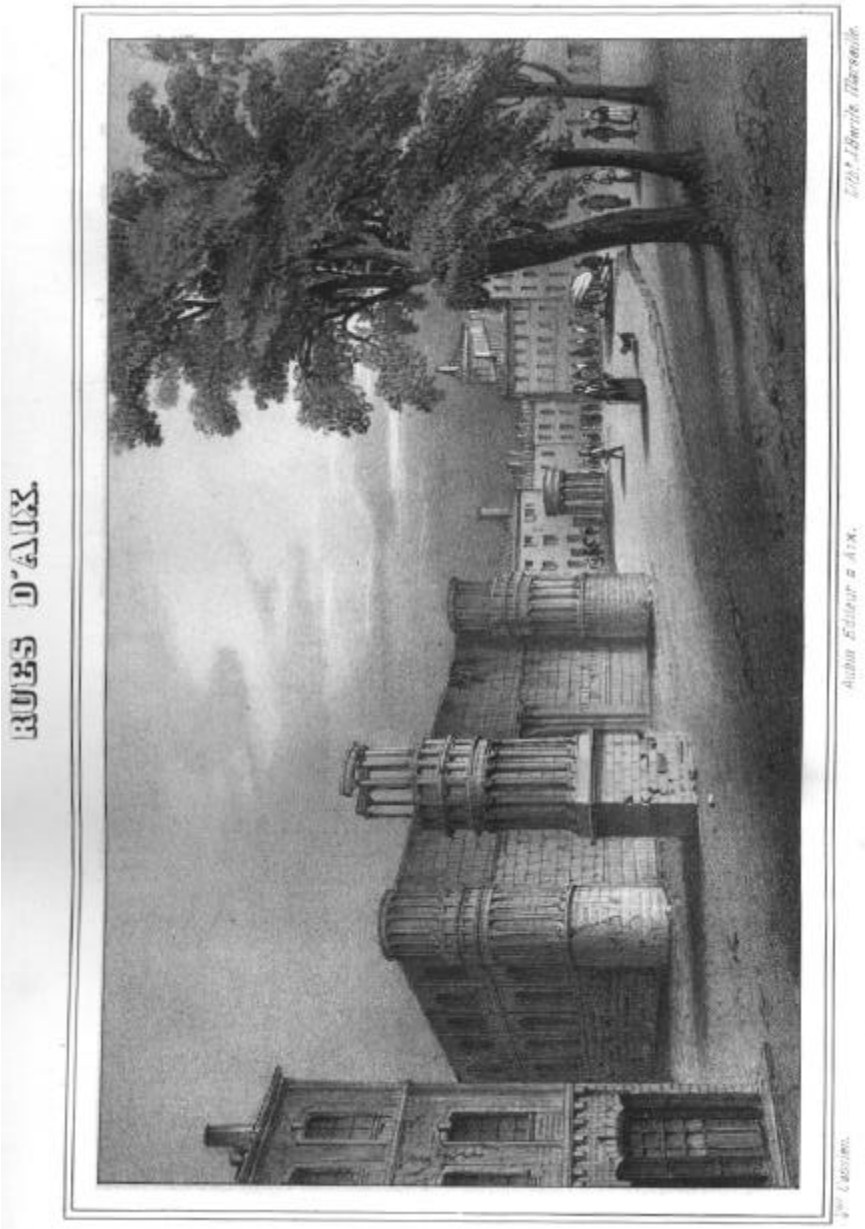

LES RUES D’AIX

mains profanes ont brisé ce talisman, et les mânes courroucés de ses fondateurs se sont éloignés pour toujours de leur fille aînée dans les Gaules.[1]

[1] Voyez, sur la démolition des tours romaines et de l'ancien palais d'Aix le Cahier de l'assemblée des communautés de Provence, de novembre 1778. —l' *Essai sur l'histoire de Provence,* par C.-F. Bouche, tome 1er, p. 450 et suiv.. et tome II, p. 457 et suiv. —Le *Tableau général de la Provence,* placé en tête du *Dictionnaire géographique* de cette province, p. *41* et suiv. —La *Lettre sur les tours antiques démolies à Aix,* etc., par A.-E. Gibelin. —La *Supplique à monseigneur le premier président et intendant de Provence,* par J-F Gabriel. —La *Notice sur Jules François Paul Fauris-Saint-Vincens,* etc., *et* autres ouvrages publiés à la même époque.

EGLISE

DE SAINTE-CATHERINE

ROIS rues disparurent entièrement lorsque fut tracé l'emplacement que devaient occuper le nouveau Palais et les nouvelles Prisons: la rue du Messager qui bordait l'ancien Palais du côté du couchant ; la rue du Temple, appelée aussi la rue de la Trésorerie à cause qu'elle longeait la partie de l'ancien palais où siégeaient les Trésoriers de France, et la rue Sainte Catherine dite également la rue du Temple, parce qu'elle était la continuation de celle-ci, et que là se trouvait l'église de Sainte Catherine, bâtie par les Templiers vers l'an 1220. L'histoire de ces chevaliers est trop connue pour que nous en parlions

ici. Nous dirons cependant qu'ils avaient été reçus dans Aix au milieu du XII e siècle, et que lors des plaintes et des accusations criminelles qui s'élevèrent contre eux en 1307, Charles II roi de Naples et comte de Provence qui régnait de ce temps, les fit arrêter le même jour dans toute l'étendue de son comté. Ce jour-là, qui fut le 24 janvier 1308 (n. st.), quelques heures avant le lever du soleil, Pierre Gantelmi [1] et Pons Garnier, l'un viguier, l'autre juge de cette ville, se transportèrent, par ordre de leur souverain, dans la demeure des Templiers, où ils trouvèrent trois de ces religieux encore couchés et les constituèrent prisonniers. Un quatrième, averti sans doute par le bruit, parvint à s'évader. On sait que leur ordre fut définitivement aboli au concile de Vienne, en 1312, par le pape Clément V.
Le frère Albert de Blacas, de la noble maison d'Aups, était alors commandeur d'Aix et de Saint-Maurice. Il fut emprisonné en 1308, ainsi que le frère Raymond Perdigon, le seul des Templiers d'Aix qui soit nommé parmi une cinquantaine de chevaliers provençaux qui furent arrêtés et détenus, les uns au château de Meyrargues, les autres dans celui de Pertuis. Mais

[1] Ce viguier d'Aix appartenait à l'une des plus anciennes familles de cette ville. Jacques et Pierre Gantelmi frères, fils de ce Pierre, étaient chanoines de Saint-Sauveur, lorsqu'ils furent promus, le premier, à l'évêché de Sisteron, en 1303 ; I'autre celui de Riez, trois ans plus tard. Jacques était d'une humeur guerrière; il leva, en 1309, sur les habitants de Manosque, une contribution de 6,000 sols tournois d'argent, destinés à solder des troupes à la tête desquelles il accompagna le roi Robert qui allait soumettre les Siciliens. Mais une maladie, qui surprit l'évêque en chemin, l'enleva la même année. Leur famille subsiste à Naples où elle possède depuis longtemps le duché de Popoli. Un rameau de la branche de Provence avait fort dégénéré de son ancien lustre, puisqu'on assure que son dernier rejeton, qui vivait au commencement du XVIIIe siècle, était un pauvre savetier duquel le duc de Popoli acheta les titres originaux de la maison de Gantelmi, que cet artisan possédait encore. *(Notes manuscrites* du P. Bicaïs, de l'oratoire).

aucun d'eux ne périt et il est même prouvé qu'Albert de Blacas continua de jouir, sa vie durant, avec le consentement des Hospitaliers, des revenus de la commanderie de Saint-Maurice.[1] Quant à l'église de Sainte Catherine et autres biens que les Templiers possédaient à Aix, ils furent réunis à ceux des chevaliers Hospitaliers du couvent de cette ville qui en ont joui jusqu'à la révolution. Cette église, dont on aperçoit encore les fondements sur la voie publique le long de la façade méridionale des prisons actuelles, fut démolie en 1787, et ne renfermait rien de remarquable, Si Ce n'est un autel de bois peint en rouge et orné de bas-reliefs dorés qui représentaient les diverses circonstances du martyre de Sainte Catherine. Cet autel fut transporté à Saint-Jean et a été détruit pendant la révolution, ce qui est à regretter, car c'était un ouvrage curieux par son ancienneté. Une inscription placée au revers, indiquait qu'il avait été réparé ou 1514, ce qui peut faire présumer qu'il avait déjà alors deux ou trois siècles d'existence.

Noble Arbaud d'Arbaud, premier syndic d'Aix en 1428, habitait, dans la rue Sainte Catherine, une grande maison qui avait appartenu aux Templiers et où l'on voyait encore, au milieu du XVIIe siècle, suivant H. Bouche,[2] « quelques marques de la demeure de ces religieux, comme des têtes d'empereurs en relief, une montée et escalier à la façon des cloîtres et une chambre entièrement dépeinte, ayant à un côté la figure de l'adoration des rois à la naissance de Jésus, et à l'autre l'image d'un crucifix, ayant à la droite la figure de la Sainte-Vierge, et à la gauche celle de saint Jean, marques bien contraires à

[1] Raynouard, *Documents historiques sur les Templiers,* pag. 499 et 200.

[2] *Histoire de Provence,* in-f°, tome II, p. 329 et 330.

ce de quoi on les accusait. » Hugues Arbaud, prieur de Saint-Jean, vendit cette maison en 1476, comme fondé de pouvoirs de noble Étienne Arbaud, son frère aîné, héritier de leur père commun. Si les bas-reliefs et les peintures dont parle Bouche, existaient encore en 1787, lors de la démolition de cette maison, ce que nous ignorons, il est fâcheux qu'on ne les ait pas conservés, comme pouvant faire connaître quel était l'état de l'ait. en Provence *à* l'époque des Templiers.[1]

D'autres rues furent encore détruites de 1786 à 1788, sinon entièrement, du moins en grande partie, telles que la *Bouéno Carrièro* (la Bonne Rue), les rues de la *Vergueterie*, des Chaudronniers, des *Courcoussons* ou des Bouteilles, et deux ou trois ruelles adjacentes qui étaient connues sous les mêmes noms qu'elles. Toutes ces rues étaient étroites, tortueuses et sombres; mais elles offraient cet avantage d'être plus fraîches en été et moins froides en hiver, le soleil et le vent y pénétrant bien moins que dans nos grandes et belles rues tirées au cordeau. Le peu qui reste de ces anciennes rues et qui disparaîtra tôt ou tard par suite des alignements projetés ou devenus indispensables, donne encore une idée de ce qu'elles étaient. On peut d'ailleurs en voir d'autres toutes pareilles dans l'ancien bourg Saint-Sauveur, soit au nord de la rue Saint-Laurent, soit au couchant des rues de la Grande-Horloge et de Notre-Dame.

[1] Voyez ci-après *Rue Sainte-Claire*.

RUE

DES GANTIERS

Cette rue fait partie de celle qu'on a nommée pendant fort longtemps la rue des Salins, à cause que sous les comtes de Provence de la première et de la seconde maison d'Anjou, les greniers à sel, dont le produit formait une portion considérable du revenu de ces princes, y étaient établis. Des gantiers qui vinrent y loger dans le courant du XVIIe siècle, lui ont valu le nom moderne qu'elle porte depuis lors. Elle se termine au couchant à la place Saint-Honoré, tandis que l'ancienne rue des Salins se prolongeait

jusque vers le milieu de la Grande-Rue actuelle du Saint-Esprit, un peu au-dessous de celle de l'Official.
A l'autre extrémité de la rue actuelle des Gantiers, l'ancien palais des comtes de Provence avait une façade exposée au midi, et c'est ce quartier du vieux Palais qu'ont habité les trois comtes de Tende, successivement gouverneurs et grands sénéchaux de Provence, de 1515 à 1572 : René, bâtard de Savoie, frère naturel de la duchesse d'Angoulême, mère de François 1er, et qui fut tué à la bataille de Pavie; Claude son fils et Honoré fils dudit Claude, qui refusa d'exécuter en Provence le massacre de la Saint-Barthélemy.
Aussi, dit-on, qu'il fut empoisonné en haine de son refus. Après eux quelques gouverneurs de Provence l'habitèrent de même, notamment le grand - prieur de France, Henri d'Angoulême, qui y mourut en 1586 ; le duc d'Epernon, le comte d'Alais et le cardinal de Vendôme qui y mourut aussi en 1669. Le comte de Grignan, qui commanda ensuite en absence du grand Vendôme, fils du cardinal et comme lui gouverneur, habita pendant longues années ce môme quartier du palais, avec sa femme l'aimable fille de l'illustre Mme de Sévigné, et lorsque cette dernière vint en Provence, c'est auprès de sa fille qu'elle logea pendant tout l'hiver de 1672 à 1673. On ne connaît aucune des lettres qu'elle dût écrire à ses amis pendant son séjour à Aix. Combien on lirait avec plaisir ce qu'elle a pensé de cette ville, des gens qu'elle y vit, des divertissements du carnaval ! etc.
A côté de cette demeure des gouverneurs, était située la maison qu'avaient habitée pendant près de deux siècles les Garde, seigneurs de Saint-Marc, depuis barons de Vins. Sisteron Garde, leur auteur, notaire d'Aix et premier syndic de cette ville en 1352, avait acquis cette maison quelques années auparavant,

et ses descendants l'ont possédée jusqu'en 1513. On ne voit pas pourquoi ce Sisteron Garde n'est pas nommé dans la généalogie de sa famille,[1] si ce n'est à cause de la profession de notaire qu'il exerçait. Mais qui ne sait pas qu'à cette époque et jusqu'à la fin du XVe siècle, le notariat en Provence ne dérogeait pas à la noblesse ? Et ne pourrait-on pas citer une infinité de familles nobles dont les cadets étaient notaires alors que leurs aînés occupaient de hauts emplois, servaient dans les troupes de nos comtes et entraient dans les ordres de chevalerie ? [2] C'est de Jacques Garde, son petit-fils, que le village de Saint-Marc, situé à peu de distance d'Aix et dont il était seigneur, a pris le nom de Saint-Marc-de-Jaume-Garde, *Jaume* signifiant *Jacques* dans l'ancien idiome du pays.

Le dernier descendant de Sisteron Garde, qui naquit dans la maison dont nous parlons, fut Gaspard Garde, baron de Vins reçu conseiller au Parlement en 1543 et président à mortier en 1559. Il avait épousé la sœur du comte de Carces, Jean de Pontevès, grand sénéchal de Provence, après la mort du dernier comte de Tende, et il fut Je père du célèbre baron de Vins duquel nous allons parler.

Hubert Garde, baron de Vins, naquit, selon toutes les apparences, à Brignoles ou plutôt au château de Vins, distant d'une lieue seulement de cette dernière ville. Il embrassa le parti des armes et devint cornette du duc d'Anjou qui fut depuis roi de Pologne, ensuite roi de France sous le nom d'Henri III. En 1574, le duc d'Anjou, faisant le siége de la Rochelle, le baron

[1] *Etat de la Provence dans sa noblesse,* par l'abbé R.D.R. (Robert de Briançon), t. III, au mot *Vins*

[2] *Traité de la noblesse,* par- La Roque, chapitre CXLVIII

de Vins qui était auprès de lui, s'aperçut qu'un mousquetaire couchait en joue le prince qui courait ainsi le plus grand danger. Ne consultant que son dévouement, et plus prompt que l'éclair, il s'élance entre le mousquetaire et le duc et reçoit le coup de feu dont il est dangereusement blessé. Henri fut moins reconnaissant qu'il n'aurait dû l'être de ce trait de bravoure auquel il dut peut-être la vie, ce qui fut cause, dit-on, du parti que prit plus tard le baron de Vins, en se mettant à la tête des ligueurs de la province contre Henri III.

Il avait épousé Marguerite d'Agoult,[1] sœur du comte de Sault, et se trouvait ainsi le beau-frère de la fameuse comtesse de ce nom. Tous les historiens de Provence rapportent les nombreux faits d'armes auxquels il se livra dans l'intérêt de la *Sainte-Union*, comme on disait alors, et c'est là que nous renvoyons nos lecteurs pour connaître plus à fond les qualités guerrières d'Hubert de Vins. Tantôt vainqueur et tantôt vaincu il joignit constamment une brûlante activité à un courage extraordinaire et ne négligea aucune des ressources alors connues de l'art de la guerre, pour assurer le triomphe de la ligue. Uni à la comtesse de Sault, sa belle-sœur, il détermina avec elle la demande que fit le pays des secours du duc de Savoie, Charles-Emmanuel. Mais il ne vit pas l'entrée de ce prince en Provence, ayant été tué d'un coup d'arquebuse, le 20 novembre 1589, devant la ville de Grasse qu'il assiégeait. La nouvelle de cette mort plongea la ville d'Aix dans la consternation et le deuil. Hubert de Vins y était également adoré par le peuple et par la noblesse, et le Parlement avait placé toute sa confiance dans ce fameux chef de

[1] Contrat de mariage du 18 février 1572, passe au château de Carces devant Durand Audon, notaire dudit lieu.

rebelles, pour le succès de sa cause. Des services furent célébrés pour le repos de son âme dans toutes les églises de la ville, et le chanoine Matal, fougueux ligueur, prononça son oraison funèbre dans celle de Saint-Sauveur, entremêlée d'invectives contre le *Béarnais*, Henri de Bourbon, roi de Navarre, que la mort récente d'Henri III appelait au trône de France.

Le jeudi, 22 février suivant, le corps du baron de Vins fut apporté dans Aix, et tous les habitants allèrent bien loin à sa rencontre. Les pénitents de sa confrérie le chargèrent sur leurs épaules et le conduisirent dans l'église des Grands-Carmes pour y être inhumé dans le tombeau de ses ancêtres. Mais la province voulut lui consacrer, à ses frais, une sépulture plus distinguée et lui fit élever un mausolée en marbre, dans le chœur de l'église métropolitaine de Saint-Sauveur. On y voyait la statue du baron, de grandeur naturelle, revêtue de son armure, à genoux et les mains jointes devant une prie-dieu. Ce monument subsistait encore en 1793 et fut abattu, comme tant d'autres, à cette époque d'odieuse mémoire.

Voici une courte relation de ce siége de Grasse, écrite par un témoin oculaire et dont le style naïf pourra intéresser nos lecteurs:

« Le quatorziesme jour du mois de novembre, mardi, en l'année 1589, Grasse feust blocquée par l'armée catholique où estoit général de ladicte armée monsieur de Vins. Tout le jour se passa en escaramouchant. Dans la ville commandoient les consuls et monsieur de Vence, monsieur de Prunières, monsieur de Thaneron, monsieur de Graulières, monsieur de Callian, le cappitaine Audibert et aultres.

Le jeudi suivant, seize dudict mois, l'artillerie commença à bastre lentement et en divers lieux.

Le lundi suivant, la ville feust fort rudement bastue, et ledict jour, de matin, à demie-heure de soleil, ledict monsieur de Vins, chef et général de la susdicte armée, feust blessé d'une arquebuisade de dedans la ville, de la tour et clocher de Saint-Dominique, lequel feust porté à la bastide de *Chifon* où son train logeoit, et où il est mort deux heures après sa blessure, sans avoir jamais peu parler, estant tombé on convulsion et apoplectique, de quoy tout le camp feust fort ébranlé. Despuis monsieur de Liny vint aussitost de Nice pour commander, tenant lieu et place du deffunct ; de laquelle veneue fusmes festoyés au double de canonade, et tant procédé que le jeudi vingt et troisiesme dudict mois, après la bresche faicte, la tour de Portaiguières fodroyée, l'hospital, la tour de Saint-Dominique et partie de la tour de l'horoloige ruinée, et après avoir endeuré onze cens quarante-quatre volées de canon, l'armée catholique se prépara pour venir à l'assault, environ trois heures après-midi, où feureut vivement repoulsés avec perte des leurs et plusieurs blessés. Puis venant sur le tard et toute la nuict, accord feust traicté avec les susnommés de la ville et ledict sieur de Liny que toute la gendarmerie de la ville sortiroit et ceulx de la ville qui vouldroient, avec armes et tout bagaige ; et que dans la ville ne se fairoit aulcun désordre; et moyennant ce la ville payeroit demi-montre pour toute l'armée, tant à la cavalerie qu'à l'infanterie, ce qui feuts faict à *ultra*.

Le vendredi de matin vingt et quatriesme, tous sortirent de ceste ville par le Portal Neuf et les firent passer à la Roquière, au mitan de toute l'armée de déhors, où se fist de grands désordres contre la foy promise. Tout leur bagaiges, hardes et chevals feurent volés et dix-sept meurtris, entre

lesquels estoit nostre premier consul monsieur Antoine Taulane.
Ledict jour environ les huict à neuf heures du matin, l'armée de dehors entra et ont séjorné dans la ville quarante jours, y ayant vescu à discrétion et faict plusieurs désordres et larecins, sans toutefois y avoir murtri personne de la ville.
J'avois pour hoste le porte-cornette de la cavalerie du Coronel Ferrandon-Nova, avec son fils, avec attirail de six gendarmes et dix gallefetriers, six chevals et un mulet de portes-coffres.
Je remercie Dieu qui a saulvé nos vies, l'honneur et sac entier de nostre maison et de toute la ville.
M'a faict de despense le susdict avec tout son train en quarante jours, selon Dieu et conscience, deux cens soixante escus d'or, et à son despart me desroba nostre bestail et aultres choses; mais je loue Dieu de nos vies.

Signé : A. ROCOMAURE. »[1]

Antoine de Puget, seigneur de Saint-Marc, naquit en 1530, dans l'ancienne maison des Garde, que Delphine Garde, son aïeule, avait fait entrer dans la famille de Puget, ainsi que la terre de Saint-Marc, en 1513. Antoine fut un des meilleurs officiers du génie de son temps et servit, en cette qualité, sous quatre de nos rois. Il mourut à Saint-Maximin en 1625, à l'âge de 95 ans, laissant des Mémoires longtemps demeurés manuscrits et que MM. Michaud et Poujoulat ont fait imprimer dans leur nouvelle collection des mémoires relatifs à l'histoire de France.[2] Ceux de Saint-Marc contiennent ce qui s'est passé

[1] Manuscrit de la bibliothèque Méjanes, n° 1054, provenant de M. de St-Vincens.

[2] Tome VI, 1re série.

en Provence depuis 1561 jusqu'en 1598. Quoique assez agréables à lire, ils sont loin de ceux de Brantôme, auxquels P. de Gallaup-Chastueil, petit-fils de Saint-Marc, ne craignait pas de les comparer, à ce que rapporte le P. le Long.[1] L'original de ces mémoires existe à Paris, à la Bibliothèque du roi, parmi les manuscrits de Dupuy, n° 655.

[1] *Bibliothèque historique de la France*, t. III, n° 38084.

RUE

BOUENO-CARRIERO.

L en existe encore une petite partie située entre la rue Monclar et celle des Gantiers, laquelle fut épargnée lors de la délimitation des abords du nouveau palais de justice. On l’appelait très anciennement la rue du Four du Temple, parce que là se trouvait le four où les Templiers allaient cuire leur pain. Mais dans le XVe siècle un lieu public de débauche y ayant été établi, les libertins qui le fréquentaient nommèrent par dérision cette rue la *Bouèno Carrièro* (la Bonne Rue), et ce nom lui est resté. On assure

même que celui *deis Peitraoux* qu'elle a également porté, concurremment avec l'autre, lui venait de ce que les femmes de mauvaise vie s'y montraient publiquement la poitrine découverte, ce qui ne leur était pas permis dans les autres parties de la ville.

Un pareil voisinage n'empêcha pas cependant de très honnêtes familles de faire leur résidence dans la rue du *B...el* ou de la *Lupanarié (Lupanarium)*, autrement dite du Four du Temple, ce qui conste par les actes de reconnaissance des censes passées en faveur des prieurs de l'église de Saint-Jean qui avaient succédé aux biens des Templiers. C'est ainsi que nous trouvons parmi ces censitaires un Balthazar de Gérente, un Michel Emeric et un Gabriel Eyraud, en 1409 ; un Antoine de Fulconis, en 1476 ; un Antoine de Fortis, en 1533 ; un Toussaint de Beaumont, en 1545 ; et la même année, un Bernard de Badet, conseiller au Parlement, l'un des commissaires députés pour l'exécution du mémorable arrêt rendu contre les hérétiques de Cabrières et de Mérindol, etc. — Boniface de Fara, qualifié de professeur en droit, y logeait en 1337, ce qui nous est une preuve à ajouter à celles que nous fournirons ailleurs, de l'ancienneté des écoles de droit dans cette ville.

PLACE

SAINT-HONORE.

ETTE place ne date que de 1713. Il n’y existait auparavant qu’une rue fort étroite, continuation de celle des Grands-Carmes, et qui allait se jeter en face de la rue des Bagniers. Pierre honoré, avocat très distingué, alors assesseur d’Aix, conçut le projet et le fit adopter par le conseil de ville, d’élargir cette petite rue jusqu’à l’alignement de celle de la Miséricorde, ce qui forma une place à laquelle la reconnaissance publique donna le nom de Saint-Honoré. Car c’est une erreur de croire que ce nom lui vient de la statue de saint Honorat, archevêque d’Arles, que nous avons vue jusqu’en 1795 sur le coin de la première maison

à droite de la rue des Bagniers et dont nous parlerons à l'article suivant.
Six rues aboutissent à cette place qui est située au centre même de la ville et où passent à chaque instant les personnes qui se rendent des quartiers neufs dans les anciens quartiers de la cité, et réciproquement. Aussi, peut-on dire avec vérité qu'aucun alignement, aucun élargissent n'était plus nécessaire et n'a jamais été plus utile que celui-là.
Voici quelles sont les distances, prises à vol d'oiseau, du centre de la place Saint-Honoré aux principaux points des remparts qui entourent la ville :

	Mètres
Grande entrée du Cours	320
Porte des Augustins.	300
Porte Villeverte. *	370
Porte des Cordeliers.	445
Tour dite de la Poudrière ou *Tourreluco.*	575
Porte Notre-Dame.	560
Porte Bellegarde	450
Porte Saint-Louis	360
Porte de la Plate-forme.	490
Porte Saint-Jean.	500
Porte Orbitelle.	440
Coin sud-ouest de l'ancien jardin des Bénédictines (aujourd'hui fabrique de coton de MM. Pastré).	470

RUE

DES BAGNIERS.

ON vrai nom est Des Derniers Bagniers, *leis Bagniers Rédiers.* Elle ne l’a pris que depuis qu’on a donné celui des Chaudronniers à l’ancienne rue des Bagniers où se trouvaient les bains romains qui dataient des premiers temps de la colonie. Ces deux rues sont d’ailleurs très voisines l’une de l’autre, et sur la fin du XVIIe siècle, on avait établi au fond de celle dont nous parlons une fontaine d’eau chaude provenant de ces anciens bains romains et qu’on a transportée sur le Cours vers le milieu du siècle suivant, en la remplaçant ici par une fontaine d’eau froide.

Saint Honorat, fondateur de l'antique et célèbre abbaye de Lérins, fut élu archevêque d'Arles en 426. Chaque année il allait faire une retraite pendant le carême, au monastère de Lérins, et logeait, en passant à Aix, chez un noble et riche particulier nommé Alphant à qui le saint, son ami, avait obtenu du ciel, par ses prières, la consolation d'avoir un fils dans ses vieux jours. Un plancher vermoulu s'étant écroulé sous les pieds de ce fils unique, celui-ci fut enseveli sous les décombres et resta mort, ce qui remplit la maison de deuil. Saint Honorat arriva à Aix le lendemain de ce malheureux événement et trouva les parents inconsolables. S'étant fait conduire dans la chambre où était encore l'enfant qu'on se disposait à porter à la sépulture il se prosterna devant le Seigneur et le supplia avec tant de ferveur de doner une seconde fois la vie au jeune Alphant, que le mort ressuscita aussitôt. Un miracle aussi éclatant remplit ville d'admiration et les parents d'une vive reconnaissance en témoignage de laquelle ils firent ériger sur le coin de leur maison, une statue du saint qui a été renouvelée d'âge en âge et qui a été finalement abattue en 1793, treize cent soixante cinq ans après l'événement arrivé en 428. Cette maison, située au coin des rues des Gantiers et des Bagniers et qui vise actuellement sur la place Saint-Honoré, a pu autoriser l'erreur dont nous avons parlé à l'article précédent. La famille d'Olivari l'a possédée pendant plus de deux siècles et parmi trois conseillers au Parlement qu'a fournis successivement cette famille, nous distinguerons Jean-Pierre, le second d'entre eux, né en 1554, mort doyen de la cour en 1633, l'ami du grand Peiresc, dans la correspondance duquel on trouve des lettres de ce magistrat qui témoignent de son érudition et qui justifient l'honorable réputation dont il jouissait parmi ses contemporains.[1]

[1] Sa famille possède un magnifique portrait de lui, qui passe pour l'un des chefs-d'œuvre de Finsonius.

Charles Pavillon, peintre, né le 26 mars 1729, mort directeur, de l'académie royale de peinture d'Edimbourg, le 14 juin 1772, était le fils d'un orfèvre qui logeait dans cette rue des Bagniers. Nous ne connaissons aucun de ses ouvrages, ni aucune autre circonstance de sa vie; mais notre indication peut provoquer des recherches à ce sujet, qui ne seraient peut-être pas sans intérêt pour ses compatriotes. Nous ajouterons qu'il était petit-fils de Balthazar Pavillon, orfèvre, graveur assez médiocre, duquel on conserve néanmoins quelques planches, et qui mourut à l'âge de 80 ans, au mois d'août de la même année 1729.

Les vieilles rues *deis Capeliès* (des Chapeliers), de la *Varguétarié* (de la Vergueterie ou des Balanciers),[1] de la *Soounarié* (de la Boucherie), de la *Sabatarié* (de la Sabaterie ou des Cordonniers), de la *Triparié* (de la Triperie et depuis cent ou cent cinquante ans de la Glacière), de la *Frucharié* (la partie de la place aux Herbes où se vendaient les fruits), de la *Tricharié* (la partie de la même place destinée à la vente du poisson et où se commettaient mille et mille tricheries sur le poids), de la *Corréjarié* (les Corroyeurs),[2] deis *Peirouliés* (des Chaudronniers), etc.,

[1] Il n'en reste plus que quelques maisons comprises maintenant dans la rue des Chapeliers dont elles sont, a vrai dire, la continuation. C'est là que les religieux grands-trinitaires s'étaient logés en 1727 mais ils n'y demeurèrent pas longtemps ayant manqué d'aumônes suffisantes pour fonder un établissement durable.

[2] Elle s'étendait de la rue des Orfèvres à celle des Marchands. Il n'en existe plus qu'une partie : ce sont les maisons opposées à la façade méridionale des greniers publics.

nous prouvent par les noms qu’elles ont conservé comme quelques autres que nous nommerons plus tard, qu’autrefois les artisans qui exerçaient la même profession, s’établissaient dans une même rue. Cela leur était-il prescrit par les règlements de police ? C’est ce que nous ne saurions dire. Quant à ces rues elles ne nous offrent, excepté celles de la Sabaterie et de la Boucherie, aucun souvenir historique ou biographique et nous n’en parlerons pas plus longuement.

PARTIE SUPÉRIEURE

DE LA

GRANDE-RUE-SAINT-ESPRIT.

A portion de la rue actuelle de ce nom, qui s'étend depuis la place Saint-Honoré jusqu'à l'ouverture de la rue de Nazareth, n'en faisait pas partie anciennement et se trouvait comprise dans ce qu'on appelait la rue des Salins qui se prolongeait jusqu'à l'extrémité orientale de celle des Gantiers.[1] Sur la ligne septentrionale de cette portion, est situé le bel hôtel d'Eguilles auquel sont attachés une foule de souvenirs. Cet hôtel fut bâti vers 1675, sur

[1] C'est encore une des bévues commises en 1811 et dont nous avons parlé plus haut. pag. 8, note 1.

les dessins du célèbre architecte Pierre Puget, surnommé le *Michel-Ange français*, par les soins de Magdelaine de Forbin d'Oppède, veuve de Vincent de Boyer, seigneur d'Eguilles, conseiller au parlement, le même qui avait été l'héritier du poète Malherbe.[1] Jean-Baptiste de Boyer d'Eguilles, conseiller au parlement, né à Aix le 21 décembre 1645, mort le 4 octobre 1709, fut un amateur très distingué des beaux-arts et possédait l'un des plus riches cabinets qui aient jamais existé dans cette ville. On y voyait un grand nombre de tableaux originaux de Raphaël, d'André del Sarto, du Titien, de Michel-Ange Caravage, de Paul Véronèse, du Corrège, du Carrache, du Tintoret, du Guide, de Poussin, de Bourdon, de Lesueur, de Puget, de Rubens, de Van-Dyck, etc. Il avait gravé lui-même plusieurs de ces tableaux qu'on trouve dans la première édition de ses estampes, publiée en 1709, par Coelmans [2] et par Barras [3], et qui ne

[1] Voyez nos *Recherches biographiques sur Malherbe et sur sa famille*, Aix, Nicot et Aubin, 1840, in-8° de 64 pag., avec fac-similé de quatre signatures différentes de Malherbe. Ces recherches se trouvent aussi dans le tome IV des *Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix*. Elles furent suivies d'un appendice, à Aix, chez les mêmes, 1841, trois p. in-8°.

[2] Jacques Coelmans, né à Anvers, de Guillaume Coelmans et de Marguerite de la Garde, se fixa à Aix vers la fin du XVIIe siècle, et s'y fit connaître par un nombre infini de gravures, notamment de portraits que les curieux conservent encore. Il s'était marié à Aix en 1699 et y mourut le 11 février 1732, âgé de 66 ans.

[3] Sébastien Barras, peintre et graveur, était né en 1653, ce qui résulte de son acte de mariage avec Catherine Orcel, du 25avril 1691, paroisse Ste Magdelaine, où il se dit âgé de 38 ans et fils de Bris Barras et de Françoise Jaubert. Ses gravures sont aussi rares qu'estimées et par cela même très recherchées. Ses peintures ne sont pas moins précieuses. La principale est un plafond magnifique dans la grande salle du rez-de-chaussée de l'hôtel d'Eguilles, hôtel appartenant aujourd'hui à M. Augier, négociant, et où l'on ne voit plus que ce plafond peint par Barras et une superbe statue colossale représentant un Faune qu'on attribue à P.Puget, et qui est plus probablement de Christophe Veyrier, son élève. Tout le reste du beau cabinet de messieurs d'Eguilles a disparu.

se trouvent plus dans la seconde édition donnée par Mariette, à Paris, 1744, in-f°.[1]

Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'Argens,[2] célèbre petit-fils du précédent, né dans cet hôtel le 27 juin 1703, et non le 24 juin 1704, comme il est dit dans toutes les biographies,[3] est si connu par le nombre et la nature de ses ouvrages, qu'il serait superflu d'en parler longuement ici. Nous nous bornerons donc à dire que le grand Frédéric roi de Prusse, dont le marquis philosophe fut longtemps le chambellan et l'ami, lui fit élever dans l'église des minimes d'Aix, à sa mort arrivée en 1771, un mausolée en marbre qui se trouve aujourd'hui au musée de la ville, et dont on petit lire la description dans Millin.[4]

Alexandre-Jean-Baptiste de Boyer, seigneur d'Eguilles, président au parlement, frère puîné du marquis d'Argens, né dans le même hôtel le 29 mars 1708, mort le 8 octobre 1785, fut un des plus grands magistrats de son temps. En 1745 le roi Louis XV le députa auprès du Prétendant d'Angleterre, le prince Charles-Edouard Stuart, auquel il conduisit un secours en hommes et en argent lors de sa descente en Ecosse.

En 1762 commencèrent les poursuites que le parlement d'Aix dirigea, comme les autres parlements de France, contre la société de Jésus et qui se terminèrent par son fameux arrêt du 28

[1] Voyez son article dans la *Biographie universelle* de Michaud, t. V, p. 246, où il y a bien des erreurs quant aux dates.

[2] La terre d'Argens, près Castellane, fut érigée en marquisat en 4722, en faveur de Pierre-Jean de Boyer, seigneur d'Eguilles, procureur-général au parlement, qui en fit prendre le nom et le titre à son fils aîné alors âgé de 19 ans.

[3] Nous avons commis la même erreur dans nos *Recherches biographiques sur Malherbe*, pag. 58, et nous la rectifions ici, après avoir vérifié les registres des baptêmes de la paroisse Sainte Magdelaine.

[4] *Voyage dans les départements du midi*, tom. II, p. 249 et suiv.

janvier 1763, portant suppression des jésuites dans toute l'étendue de son ressort, condamnation de leur morale, etc. Le président d'Eguilles et plusieurs de ses collègues dévoués à la société, tentèrent d'incroyables efforts pour empêcher sa ruine, prévenir l'arrêt ou le faire révoquer. Le président rendit publics des mémoires qu'il avait présentés au roi contre le parlement qu'il accusait de prévarication dans cette affaire; ensuite de quoi il fut mis en mercuriale par sa compagnie qui, par arrêt du 17 mai de la même année 1763, condamna le président de Boyer d'Eguilles à être et demeurer banni du royaume à perpétuité ; l'abbé de Barrigue-Montvalon, conseiller-clerc, à être banni de la province et du ressort de la cour pendant le temps et terme de vingt années ; les conseillers de Coriolis, Laugier de Beaurecueil, Deydier-Curiol de Mirabeau, d'Arbaud de Jouques père, de Barrigue-Montvalon père, et de Barrigue-Montvalon fils, à être rayés de la liste des officiers de la cour comme incapables d'exercer aucun office de magistrature ; enfin, les conseillers Méri de la Canorgue et de Cadenet de Charleval, à être et demeurer interdits de toutes fonctions de leurs charges pendant le temps et terme de quinze années.

Cet arrêt, auquel concoururent trente-trois membres du parlement, les autres s'étant abstenus soit comme parents des prévenus, soit comme ayant témoigné dans la procédure, excita des haines dans Aix qui ne disparurent entièrement qu'à la révolution, lorsque des dangers communs réunirent les hautes classes de la société menacées également par les partisans des nouvelles opinions.[1]

[1] Le roi adoucit, quelques années après, la rigueur de cet arrêt qui n'avait été rendu que par contumace contre le président, et il lui fut permis de se retirer dans sa terre d'Éguilles où il mourut. On raconte qu'il s'y faisait raser par un barbier qui était en même temps le chirurgien du lieu. Un jour ayant été assez

Le président d'Eguilles laissa en mourant des mémoires très curieux contenant l'histoire de sa vie et qui sont demeurés manuscrits, sauf la partie relative à l'expédition du prince Edouard.[1] M. de Monclar les appelait, assez plaisamment. *le roman de M. d'Éguilles,* voulant faire allusion à ceux que le marquis d'Argens, son frère, avait publiés en si grand nombre.

Un autre de leurs frères, Luc de Boyer d'Argens, chevalier de Malte, né à Aix en 1710, a fait imprimer, à la Haye, chez Paupie, en 1739, des *Réflexions politiques sur l'état et les devoirs des chevaliers de Malte,* en un petit volume in-16.

L'hôtel d'Albertas qui touche immédiatement le précédent, est infiniment plus vaste et le surpassait en magnificence. Les vieillards se souviennent encore du grand état de maison que ses maîtres y tenaient avant la révolution, à l'égal de ceux du gouverneur ou du commandant en chef de la province, du premier président du Parlement qui unissait à ses fonctions celles d'intendant de Provence, de l'archevêque président-né des états et premier procureur-né du pays, et d'autres nobles seigneurs que leur haute position et leur grande fortune plaçaient à la tête de la province et de la cité. Ces hautes positions et ces grandes

fortement indisposé, il fit appeler le docteur Pontier, habile médecin et chirurgien d'Aix, en qui il avait confiance, ce qui humilia singulièrement le barbier. Celui-ci lui en fit ses plaintes, prétendant qu'il en aurait su autant que le docteur, et citant pour exemple l'opération de la pierre qu'il avait pratiquée depuis peu sur un habitant d'Eguilles. — Tu as raison d'en tirer vanité, dit le président; n'est-il pas vrai que le malade mourut dans tes bras, sous l'opération? — Belle question répondit le barbier; le malade mourut dans mes bras, je l'avoue ; mais n'est-il pas vrai aussi que je finis par lui extraire la pierre? *(Noun aguéri la peiro !).* Le malheureux avait terminé l'opération sur le cadavre du patient !

[1] On la trouve dans les *Archives littéraires de l'Europe,* etc., par une société de gens de lettres, t. 1er, p. 78 à 101, Paris, 1804, in-8°.

fortunes qui élevaient jadis la ville d'Aix au rang des premières villes de France, ont disparu avons-nous dit plus haut. Puissent du moins nos faibles écrits en perpétuer pendant quelque temps le souvenir!

Henri-Reynaud d'Albertas, seigneur de Bouc et de Dauphin, etc., succéda en 1707, aux quatre Seguiran, marquis de Bouc, ses aïeux maternels qui, durant un siècle, avaient occupé, de père en fils, la charge de premier président de la Cour des comptes, aides et finances de Provence. C'est lui qui, sur la fin de ses jours, entreprit la construction du superbe hôtel dont nous parlons. Jean-Baptiste d'Albertas, son fils et son successeur, en acheva la bâtisse et fit construire au-devant, en 1745 et 46 la jolie place en forme de fer à cheval qui porte son nom, ornée de maisons d'une élégante symétrie, au nombre desquelles se trouve celle de l'honorable chef actuel de la cité.[1] Jean-Baptiste d'Albertas, après avoir résigné sa charge à son fils[2] en 1775, jouissait en paix des douceurs de la vie et d'une considération justement méritée, lorsque la révolution éclata, il fut l'un des premiers gentilshommes possédant fiefs qui, aux états-généraux de Provence tenus à Aix au commencement de 1789, fit volontairement le sacrifice des privilèges pécuniaires dont jouissaient ses terres nobles et il signala par de nombreux actes de bienfaisance son désir de maintenir la paix publique. Le 14 juillet 1790, jour mémorable de la fédération qu'on célébrait dans toute la France, il partageait l'allégresse générale dans son parc de Gémenos, se mêlant familièrement à ses anciens vassaux,

[1] M.Antoine-François Aude, notaire royal, maire d'Aix, officier de l'ordre royal de la Légion D'honneur.

[2] M. le marquis d'Albertas (Jean-Baptiste Suzanne), qui fut depuis préfet des Bouches-du-rhône et pair de France sous la Restauration, mort en 1829.

lorsqu'un monstre s'approcha de lui et le perça d'un coup de couteau qui l'étendit mort sur la place. Les repas, les jeux et les danses furent interrompus à l'instant et le lâche auteur de cet exécrable assassinat, Anicet Martel, fut arrêté et conduit à Aix où il ne tarda pas à expier son crime sur l'échafaud. Par arrêt du Parlement, le dernier que cette cour prononça eu matière criminelle, Anicet Martel fut roué vif, le 2 août suivant malgré quelques tentatives qui furent faites sur le lieu et au moment de l'exécution pour le soustraire au supplice.[1]

Nous avons tous vu en 1814 les fêtes brillantes, les superbes illuminations qui eurent lieu à l'hôtel d'Albertas, à l'occasion du retour des Bourbons. La vertueuse fille du duc de Penthièvre, alors duchesse douairière d'Orléans, y logea pendant quelques jours au mois de juillet et S. A. R. MONSIEUR, comte d'Artois qui a été depuis l'infortuné Charles X, y passa une partie de la journée du 29 septembre et la nuit suivante, puis une seconde fois, à son retour de Marseille et de Toulon, charmant tous les cœurs par sa douce affabilité, son urbanité chevaleresque et toutes les grâces répandues sur sa personne. Combien la ville

[1] Anicet Martel et l'exécuteur étaient à peine arrivés sur l'échafaud, lorsque des pierres, lancées par des malintentionnés répandus dans la foule des spectateurs qui encombraient la place et la toiture des maisons voisines, annoncèrent le dessein formé d'exciter du désordre et d'enlever l'assassin. Mais quelques coups de fusils chargés à poudre et tirés en l'air par les soldats de l'escorte, suffirent pour dissiper les attroupements. Cependant l'exécuteur s'était évadé et Martel se voyant libre, s'était élancé de l'échafaud, espérant se sauver à l'aide du tumulte. Un capitaine au régiment de Lyonnais, M. Payan de la Tour, qui commandait l'escorte, le retint en le collant à terre avec la pointe de son épée qu'il lui appuya sur la poitrine. Le bourreau ayant été retrouvé dans un confessionnal de l'église des capucins, hors la ville (aujourd'hui celle de l'hôpital Saint-Jacques), où il était allé se cacher, fut ramené sur les lieux et il consomma l'exécution. A. Martel, à peine âgé de vingt ou vingt-un ans, était un très petit homme, bossu, ayant la tête grosse et le visage effilé.

d'Aix était heureuse alors de le posséder dans ses murs ! Quel enthousiasme, disons mieux, quel délire l'accompagnait partout où il se montrait! Et qu'on était loin de prévoir les nouveaux malheurs qui devaient accabler ce prince et son auguste famille !

Sur l'emplacement de cet hôtel existait à la fin du XVIe siècle la maison qu'habitait Jean Agar, de Cavaillon, conseiller au Parlement d'Aix, l'un des plus ardents ligueurs de Provence. Il commanda plusieurs fois les troupes levées par sa compagnie contre le service d'Henri III et d'Henri IV, notamment en 1589 au siége de Grasse après la mort du baron de Vins. S'étant brouillé à cette époque avec la fameuse comtesse de Sault dont nous parlerons ailleurs [1] et qui méditait déjà d'appeler le duc de Savoie en Provence, il fit cacher dans le palais, de concert avec trois de ses collègues, pendant la nuit du 14 au 15 mars 1590, trois cents hommes de troupe, espérant forcer le Parlement à se déclarer contre la comtesse et faire prévaloir le comte de Carces sur le duc.

Mais les consuls et le conseiller Honoré Sommat du Castellar, chef de la faction opposée, s'étant montrés ayant à leur suite deux pièces de canon et environ neuf cents hommes qui criaient dans les rues: *Vive la Messe et son Altesse!* ceux qui gardaient le palais prirent la fuite; Agar et ses collègues les conseillers Pierre Puget, seigneur de Tourtour, Melchior Desideri et Arnoux de Bannis, seigneur de Châteauneuf, coururent se cacher derrière une vieille tapisserie où il furent bientôt découverts.[2] On les traîna honteusement en prison d'où ils furent transférés le 7 mai suivant au château de Meyreuil. Le duc de Savoie les en fit sortir au mois de novembre 1591 après s'être

[1] Voyez ci-après, *rue du Pont-Moreau.*

[2] C'est ce qu'on nomma dans le temps *la journée du palais.*

brouillé à son tour avec la comtesse de Sault, et ils rentrèrent dans la compagnie. Agar mourut le 4 septembre 1595, huit mois après que la ville d'Aix eût reconnu Henri IV, et il fut enseveli le lendemain dans l'église des Augustins, accompagné de toute la cour, des consuls et des plus notables habitants de la ville qui tous honoraient son mérite personnel, malgré les égarements dans lesquels l'esprit de parti l'avait entraîné.

Sur le sol de la place d'Albertas existait la maison de la famille de Paule, qui nous était venue de Marseille où elle tenait un rang honorable. Louis de Punie, reçu procureur général au parlement d'Aix en 1611, puis conseiller en la même cour en 1614, était soupçonné d'être favorable à l'établissement des Elus que les états de la province repoussaient comme contraire aux privilèges du pays. C'en fut assez pour que ses ennemis ameutassent la populace contre lui en 1650, lorsque le cardinal de Richelieu, premier ministre, voulut faire cet établissement. La maison de Paule fut saccagée et pillée le 27 octobre, comme celles du prévôt Dumas, de l'auditeur Chaix et du greffier Menc, ainsi que nous le dirons plus longuement ailleurs.[1] Quant à de Paule, il en fut dédommagé deux ans plus tard par le don que lui fit le roi de la charge de président, qui venait d'être confisquée sur Laurent de Coriolis.[2]

[1] Voyez ci-après rue du *Grand-Séminaire, Petite rue saint jean, place de la Plate forme* et *rue Villeverte.*

[2] Le dernier rejeton de la famille de Paule, vendit cette maison à M. d'Albertas qui la fit abattre pour y construire la place actuelle. Nous avons ouï dire à notre aïeul maternel, don t la maison visait sur cette place, que M. de Paule, voulant forcer pour ainsi dire la vente de la sienne, en avait fait barbouiller la façade en gris très foncé et presque noir, en sorte que l'hôtel d'Albertas était dans l'obscurité pendant la plus grande partie du jour, la rue des Salins, comme on l'appelait encore alors, étant fort étroite à cette époque, principalement dans cette partie.

La maison qui fait le coin opposé à l'hôtel d'Albertas et dont nous avons vu abattre une partie, il y a peu d'années, pour l'élargissement de la rue de l'Official, a appartenu, pendant près de trois cents ans, à l'une des plus anciennes familles consulaires, aujourd'hui éteinte, et celle qui avait peut-être le mieux mérité l'affection et la reconnaissance du pays. Nous voulons parler de la famille Gaufridi dont le nom est cependant presque oublié dans Aix, au point qu'on l'y appelle *Gaufrédi* lorsqu'on parle d'un charmant pavillon qui lui avait également appartenu pendant plus de deux siècles, et qui est situé à l'extrémité du Faubourg, sur la route d'Avignon, dans le voisinage de l'ancien couvent des chartreux et de celui des dames du Sacré-cœur.[1] Sans entrer dans la généalogie de cette famille, qui avait fourni un très grand nombre de consuls et d'assesseurs d'Aix depuis 1572, et des magistrats distingués tant au parlement qu'à la cour des comptes, nous allons mentionner ceux d'entre eux qui se firent le plus remarquer par leur amour pour la patrie, leurs lumières et leur talent. Alexis Gaufridi était assesseur lorsque fut mis à exécution le célèbre édit de la réformation de la justice en Provence, donné par François 1er, au mois de septembre 1535, et en vertu duquel il fut mis en possession, avec les trois consuls ses collègues, par le président Feu, commissaire à ce député par le roi, en présence des Etats-généraux assemblés dans le réfectoire des PP.

[1] Le dernier Gaufridi, fils de l'avocat-général, fit héritier de ses biens son neveu d'Estienne du Bourguet, conseiller au parlement, à la charge de porter le nom et les armes de Gaufridi. Croirait-on que le fils de celui-ci étant mort en 1851, on a placé sur sa tombe, au cimetière d'Aix, une inscription sépulcrale dans la-quelle il est nommé *d'Estienne-Gouffrédy ?* Cette erreur a sans doute été commise à l'insu de la famille à laquelle nous la signalons pour l'honneur d'un nom aussi recommandable à tant de titres, et qu'on ne devrait pas défigurer, ce nous semble.

prêcheurs, le 4 décembre de la même année 1535, de la charge de procureurs-nés des gens des trois états du pays et comté de Provence. L'empereur Charles-Quint entra dans cette province au mois d'août de l'année suivante 1536. Gaufridi et ses collègues s'en étaient déjà absentés pour ne pas être contraints de paraître devant lui et de subir la loi de cet ennemi de leur légitime souverain, comme on le verra ailleurs ;[1] et depuis il fut deux fois premier consul, en 1543-44 et en 1551-52,[2] donnant toujours des preuves de son zèle et de sa capacité. Il mourut en 1584, faisant profession de la religion reformée.[3]

Jacques Gaufridi, son petit-fils, né à Aix en 1597, fut deux fois assesseur d'Aix, ensuite président de la chambre des requêtes établie près le parlement en 1641, enfin premier président du parlement semestre. Il fut le principal conseil du comte d'Alais, gouverneur de Provence, et partagea la haine populaire que l'établissement du Semestre excita contre ce prince c'est pour cette raison que sa maison, qui est celle dont nous parlons, fut saccagée, ses meubles et ses livres pillés ou brûlés le 20 janvier 1649,[4] et il fut obligé lui-même de s'absenter de la province pendant un grand nombre d'années pour échapper à la rage de ses ennemis. Revenu à Aix longtemps après, il vécut

[1] Voyez rue *Sainte-Croix*.

[2] Nous observerons une fois pour toutes, que jusqu'en 1669, les consuls et assesseur d'Aix et avant eux les syndics de la ville, entraient en exercice le 1er novembre et restaient en charge jusqu'au 31 octobre de l'année suivante, ce que nous expliquons par abréviation on disant 1543-44, 1551-52, et ainsi chaque fois que l'occasion s'en présentera. Faute d'avoir fait cette observation, quelques auteurs ont placé sous tel ou tel consulat des faits qui appartenaient au consulat précédent ou au suivant, et nous en citerons plusieurs exemples remarquables.

[3] Voyez son testament du 1er juin 1584, Nicolas Borrilli, notaire, par lequel il exprime la volonté d'être enterré suivant les usages de cette religion.

[4] Voyez ci-après *rue* et *procession de Saint Sébastien.*

dans la retraite et mourut en 1684, dans son pavillon voisin des chartreux, dont nous avons parlé ci-dessus et à l'occasion duquel nous donnerons ci-après une biographie plus ample de cet illustre magistrat.

Jean-François de Gaufridi, baron de Trets, fils du précédent, naquit à Aix le 13 juillet 1622 et fut reçu conseiller au parlement en 1660. Il composa une *Histoire de Provence*, qu'après sa mort, arrivée le 2 novembre 1689, Anne de Grasse-Mouans, sa veuve, et l'abbé de Gaufridi, leur fils, donnèrent au public, en deux volumes in-fo°.[1] Cette histoire est exacte pour les faits, particulièrement ceux du XVIe siècle, et renferme des recherches curieuses; mais l'auteur ne cite jamais les sources où il a puisé, et ce défaut nuit beaucoup à la confiance qu'on peut avoir en lui.

Jacques-Joseph de Gaufridi, fils de l'historien, né encore dans la maison dont nous parlons le 1er janvier 1674, fut reçu, en 1701 avocat-général au parlement, et se signala par son érudition et son éloquence jusqu'à sa mort arrivée en 1741. C'est lui qui vendit l'ancienne demeure de sa famille.

[1] A Aix, chez David, 1694. Voyez le *Journal des savants* du 19 Janvier 1699 ; — la *Bibliothèque historique de la France*, par P. Lelong, tom. III, n° 38110 ; —et la *Biographie universelle de Michaud*, tom. XVI, pag. 575, au mot *Gaufridi*.

RUE

DE L’OFFICIAL

OUS avons dit plus haut que sous les comtes de Provence de la maison d’Anjou, les greniers à sel de ces souverains étaient établis dans la rue des Gantiers d’aujourd’hui, qu’on nommait alors la rue des Salins, et comme il existait d’autres greniers dans celle-ci, on la désignait plus particulièrement sous le nom des Salins supérieurs. Elle portait encore cette dénomination sous le règne de Henri II, époque à laquelle Victor Peyroneti, vicaire-général et *official* métropolitain du diocèse d’Aix, y fit bâtir une belle maison qui subsiste encore et dont

l'architecture atteste le bon goût qui se faisait remarquer au milieu du XVIe siècle.

Nous n'avons pas besoin de dire que cette maison se trouve à gauche au haut de la rue, en face de celle de la Glacière. Il n'est pas un habitant d'Aix qui ne se soit arrêté devant elle mille et mille fois dans sa vie, et qui n'ait pris plaisir à en considérer la façade, les pilastres en demi-relief qui règnent le long du rez-de-chaussée et du premier étage, les sculptures qui ornent la porte d'entrée et surtout la frise élégante qui surmonte le premier étage et le sépare des étages supérieurs. On distingue plusieurs fois dans cette frise la tête de bœuf que la famille Peyroneti portait dans ses armes. En effet, nous possédons dans nos recueils un diplôme de docteur es-droits en l'université d'Aix, délivré en 1550 au nom de Victor Peyroneti, alors vice-chancelier de cette université, et signé par lui. Ce diplôme, sur parchemin, est orné, dans sa partie supérieure et sur ses deux côtés, d'arabesques en miniatures dorées et enluminées avec beaucoup de soin et entremêlées de charmantes figures de génies parfaitement exécutées. On y voit aussi les armes de France, celles de l'université et celles des Peyroneti ainsi blasonnées : d'azur à la tête de bœuf d'or vue de face, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or, avec cette devise : ex *laboribus fortunas paro,* (j'acquiers les richesses par le travail).

Le vestibule de la maison en question est voûté ; sous la voûte sont des moulures de bon goût et tout autour du vestibule des niches où existaient sans doute autrefois des statues qui ont disparu. On passe de là dans une cour intérieure à droite de laquelle on trouve le grand escalier. Mais les appartements ont subi des changements dans les temps modernes et ne méritent pas qu'on en fasse mention.

Quelques personnes, frappées de ce luxe de construction, pensent que c'était là anciennement l'Hôtel-de-Ville. C'est une erreur. L'Hôtel-de-Ville était situé, avant sa translation dans le lieu où nous le voyons, sur la place de l'Annonerie Vieille, qui se trouve entre la rue de l'Official dont nous parlons et celle de Beauvezet, ainsi que nous le dirons en parlant de cette place. Ce voisinage peut même avoir contribué à propager l'erreur que nous venons de signaler. Quoi qu'il en soit, c'est ce Peyroneti, official d'Aix, qui a donné à la rue qu'il habitait le nom qu'elle porte depuis près de trois siècles.

La famille Peyroneti était ancienne dans notre ville et s'éteignit en la personne de Victor, homme de mérite qui, avant d'être official du diocèse, avait été moine de Montmajor, et qui fut enfin chancelier de l'université d'Aix en 1564. Ses biens passèrent avec son nom dans la famille de Croze, qui a possédé pendant longtemps et jusqu'à la révolution la seigneurie de Lincel, et qui a fourni plusieurs magistrats, soit au parlement, soit à la cour des comptes de Provence. Le dernier de ces magistrats, Jean-Baptiste de Croze-Peyroneti, sieur de Lincel se fit remarquer par son emportement, dans la scène la plus inouïe peut -être, qui ait jamais eu lieu dans l'église de Saint-Sauveur.

En 1683, la sécheresse était extrême. Le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, ordonna des prières publiques qui devaient être suivies d'une procession, et les assigna au 28 avril dans son église métropolitaine. Le parlement fut bien aise d'y assister et la cour des comptes voulut y paraître aussi. Le parlement, instruit de cette prétention, fit signifier à MM. des comptes de s'en désister; mais œ fut inutilement. Ses huissiers furent bafoués et leurs exploits mis en pièces. L'heure des prières étant arrivée, le parlement, en robes rouges, entre le premier dans le chœur

de Saint-Sauveur et en fait fermer les portes. La cour des comptes arrive bientôt après, et ne pouvant pénétrer, chacun de ses membres se met à pousser des hurlements affreux et d'horribles imprécations malgré la sainteté du lieu; mais rien ne peut émouvoir MM. du parlement. MM. des comptes essayent vainement de forcer les portes qui résistent à tous les efforts. Alors le conseiller de Lincel escalade la grille de fer qui séparait le chœur de la grande nef, se place à califourchon sur le crucifix qui la surmontait, et de là, muni d'un mousquet qu'il avait arraché des mains d'un cavalier de la maréchaussée, il couche en joue le premier président du parlement et le somme de faire ouvrir les portes. Ce premier président était Arnoul Marin, si connu par ses sanglantes épigrammes contre ses collègues, et dont nous aurons occasion de parler. Justement effrayé des menaces du conseiller de Lincel, il se blottit, plus mort que vif, sous un accoudoir, et il y serait demeuré exposé au plus grand danger, Si le cardinal n'eût renvoyé les prières et la procession à un autre jour. Les deux cours souveraines se retirèrent alors, et des rixes particulières eurent lieu au milieu des rues entre les membres de l'une et de l'autre cour. Le premier président Marin, obligé de se jeter dans une chaise à porteurs, fut assailli dans la rue des Trois-Ormeaux, et eut bien de la peine à rentrer sain et sauf au palais.

En réparation d'un aussi grand scandale, un arrêt du conseil d'Etat du roi, du 30 novembre suivant, ordonna que MM. des comptes assisteraient à genoux, au-devant de leurs places ordinaires, à une grand'messe que l'archevêque ferait célébrer à Saint-Sauveur, et que le conseiller de Lincel y assisterait de même, à genoux et placé seul en dehors de la porte du chœur. Cet arrêt fut exécuté le 23 décembre, avec une entière soumis-

sion et un recueillement parlait de la part des coupables sincèrement repentants de l'irrévérence qu'ils avaient commise dans le temple du Seigneur.
Vingt-cinq ans après cet événement, un riche mariage attira la famille de Croze-Lincel dans la ville d'Arles où elle a subsisté honorablement jusqu'à nos jours. Sa maison d'Aix, qui a donné lieu à cet article, fut vendue probablement à cette époque, si même elle ne l'avait pas été auparavant, ce que nous ignorons. C'est dans cette maison que, vers le milieu du siècle dentier sont nés le général Miollis,[1] l'une des illustrations modernes de notre ville, et son vénérable frère, l'évêque de Digne.[2]

[1] Sextius Alexandre François comte de Miollis, lieutenant-général, grand-officier de la Légion D'honneur, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, commandeur de l'ordre de la Couronne de fer, né à Aix, le 18 septembre 1859, décédé au château de la Sextia près Puyricard, le 18 juin 1828. Les Etats-Unis d'Amérique et l'Italie furent les théâtres de ses exploits, ainsi que le rapporte brièvement l'inscription placée sur l'un des côtés de son tombeau au cimetière d'Aix YORK-TOWN, LOANA, MONDOVI, SAINT-GEORGES ET LA FAVORITE, GÊNES, SIENNE ; et sur l'autre côté du monument., les noms des gouvernements qu'il avait obtenus en récompense de ses services MANTOUE, FLORENCE, VENISE, ROME. Sur la principale façade du tombeau, sont les noms, qualités et dates que nous avons mentionnés ci-dessus.

[2] Voyez *rue Mazarine.*

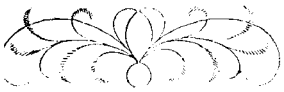

RUE

DE LA SABATERIE

'ANNEE 1649, célèbre dans l'histoire d'Aix, fut appelée *l'Année des treize consuls*, parce qu'en effet, l'administration municipale et la procuration du pays passèrent successivement dans les mains de treize personnes différentes. Le 1er novembre 1648, François de Villeneuve, seigneur d'Espinouse, Jacques Viany, avocat, assesseur, François de Beaumont et Balthazard Rostolan, étaient entrés en exercice en vertu des lettres-patentes du roi, rendues à la sollicitation du comte d'Alais, gouverneur de Provence, qui venait d'obtenir l'établissement du parlement semestre. Ces

consuls, ainsi nommés par l'autorité souveraine, au lieu de l'avoir été par le conseil de ville, suivant les formes ordinaires, étaient par cela même odieux au peuple. Beaumont, l'un d'eux, mourut peu après sa nomination et Melchior de Bompar lui avait été subrogé, lorsque le 21 janvier 1649, lendemain de la fameuse journée de Saint Sébastien dont nous parlerons ailleurs,[1] le parlement reprenant ses fonctions, cassa le semestre par un arrêt solennel, et interdit les consuls et assesseur d'Aix comme ayant été nommés contrairement aux statuts municipaux du pays. Le premier consul et l'assesseur de l'année précédente Sextius d'Escalis, baron d'Ansouis, et Guillaume de Séguiran, furent délégués par le même arrêt pour exercer les fonctions consulaires, et le 17 avril suivant, François de Duranti, sieur de Montplaisant et François Barthélemi, leur furent donnés pour collègues en qualité de second et troisième consuls. Ces quatre magistrats, favorables au parlement et ennemis déclarés du semestre et du comte d'Alais, levèrent des troupes conjointement avec les officiers du parlement, pour aller combattre celles du gouverneur qui, étant sorti du palais d'Aix où il était retenu prisonnier depuis le jour de Saint Sébastien, ne respirait que la vengeance et la ruine de ses ennemis. Le 14 Juin, les troupes de l'un et de l'autre parti se trouvèrent en présence dans la plaine du Val, petit village situé entre Brignoles et Barjols. Le consul François Barthélemi y commandait en personne une compagnie et y fut tué, ainsi que bien d'autres cadets d'Aix, parmi lesquels on cite Duchaine, fils d'un conseiller, d'Arbaud de Bresc, d'Estienne-Vaillac et son frère. Parmi les blessés se trouvèrent d'Ollières, d'Estienne du Bourguet, d'Honorat

[1] Voyez ci-après *rue et procession de Saint Sébastien.*

de Pourcieux, Vitalis, Astier le jeune, Rancurel et de Guerre. C'est ce qu'on nomme la *Journée du Val,* où les parlementaires furent mis en déroute par les soldats du comte d'Alais, notamment par ceux du régiment de Saint-André-Montbrun, que le comte avait appelé du Dauphiné à son secours. La nouvelle de cette journée jeta la ville d'Aix dans la consternation; mais quelques semaines après, Saint-Aignan, maréchal de bataille, y arriva, porteur d'une déclaration du roi, en date du 10 août 1649, par laquelle il était ordonné, entre autres dispositions, que les deux partis mettraient bas les armes; que le comte d'Alais congédierait ses troupes; que la ville d'Aix, le parlement et la cour des comptes lui enverraient des députés pour l'assurer de leur affection, le prier d'oublier le passé et de retourner dans cette ville où il serait reçu avec les honneurs et le respect dus à son rang; enfin, que les consuls et assesseur d'Aix seraient remplacés; ce qui fut fait par le conseil de ville où furent nommés, le 29 août, honoré de Brancas, baron de Céreste, Aubine de Croze seigneur de Lincel, assesseur, Pierre Pellicot, seigneur de Saint-Paul, et François Alpheran (notre trisaïeul maternel), lesquels demeurèrent en charge jusqu'au 31 octobre 1650, et complétèrent le nombre des treize consuls qui donnèrent ce nom a l'année 1649. François Barthélemi, l'un d'eux, tué au combat du Val, habitait, dans la rue de la Sabaterie, une maison située à peu près au centre de la ligne méridionale de cette rue, et sur la porte d'entrée de laquelle on voit encore un écusson où se trouvaient sculptées les armes de la famille Barthélemi, qu'on a mutilées pendant la révolution.[1]

[1] MM. Rouchon-Guigues, issus, par les femmes, de cette famille Barthélemi qui est éteinte, possèdent aujourd'hui la maison que nous indiquons ci-dessus.

Laurent Fauchier, peintre très distingué, était né dans cette même rue de la Sabaterie, le 11 mars 1643. Il était fils de Balthazard Fauchier, originaire de Brignoles, qui était venu se retirer à Aix pour y exercer la profession d'orfèvre, et où il avait épousé, en 1638, Anne Marguerit, fille de Joseph et de Jeanne Chantre. Laurent n'était donc pas né à Brignoles vers 1631, comme le prétend l'auteur de son article dans le *Dictionnaire des Hommes illustres de Provence* (tome 1er pag. 279 et suiv.). Il s'adonna de bonne heure à la peinture et se fît connaître d'abord par un tableau qui lui fit le plus grand honneur, représentant une apothéose de saint François enlevé au ciel par des anges. Mais le genre du portrait dans lequel il excella depuis, mit le comble à sa réputation, et ceux du conseiller de Venel et de l'évêque d'Apt, de Gaillard, que madame de Vend, née de Gaillard, femme de l'un et sœur de l'autre, alors sous-gouvernante des enfants de France, mit sous les yeux de toute la cour, lui attirèrent les éloges les plus flatteurs. Des propositions brillantes lui furent faites pour aller s'établir à Paris, non toutefois par Simon Vouet, peintre du roi, comme le veut le dictionnaire en question, car Vouet était mort en 1641, avant la naissance de Fauchier; mais il s'y refusa par modestie et ne voulut jamais quitter sa ville natale où il laissa un nombre infini de portraits qui rivalisaient, au dire des connaisseurs, avec ceux de Van Dyck, tels que les portraits du cardinal de Vendôme des trois premiers présidents de Bernet, de Mesgrigny et Henri de Forbin-d'Oppède, des présidents de Grimaldi-Regusse et de Coriolis d'Espinouse, de MM. de Venel et de Gaillard dont nous venons de parler, etc. Ce qu'on estime le plus de lui est le portrait d'un sieur Imbert, jouant du luth, aujourd'hui au pouvoir de M. le marquis de Sinéty. Fauchier mourut à Aix non en 1663,

à l'âge de 32 ans, en peignant la belle du Canet, ainsi qu'il est encore dit par erreur dans le dictionnaire précité, mais le 25 mars 1672, à peine âgé de 29 ans et quelques jours, tandis qu'il peignait madame de Grignan, fille de l'illustre Mme de Sévigné.[1]

[1] Cette date de la mort de Fauchier (25 mars 1672) cadre parfaitement avec ce qu'écrivait Mme de Sévigné à sa fille, le 25 du même mois « J'aime fort votre petite histoire du peintre; mais il faudrait, ce me semble, qu'il mourût. » Sur quoi l'éditeur, M. de Perrin, et les autres éditeurs après lui, disent que ce peintre, nommé Fauchier, faisant le portrait de Mme de Grignan en Magdelaine, fut pris d'une colique si violente qu'il en mourût le lendemain. Nous devons les dates précises, que nous ne connaissions pas, de la naissance et de la mort de Laurent Fauchier, à l'obligeance de M. Pons, docteur en médecine, qui, sur l'indication que nous lui avions donnée du mariage de Balthazar et d'Anne Marguerit, en 1638 (paroisse Sainte-Magdelaine), a eu la patience de compulser feuille par feuille les registres de la paroisse Saint-Sauveur, dans laquelle était située alors la rue de la Sabaterie, et ceux du couvent des cordeliers où fut enterré Fauchier. Il est vrai que dans son mortuaire il *est* prénommé Joseph au lieu de Laurent, mais la qualité de *fameux peintre* qu'on lui donna dans cet acte, ne laisse aucun doute que ce ne soit là une erreur d'ailleurs assez commune dans les registres de naissances de mariages et de décès tant anciens que modernes, témoins les jugements nombreux de rectifications que les tribunaux rendent à œ sujet. Laurent avait épousé, en 1361, une autre Anne Marguerit, sa cousine germaine, de laquelle il laissa Jean Fauchier, orfèvre à Aix, qui eut postérité.

RUE

DE LA BOUCHERIE

UELQUES jours seulement après le combat du Val dont nous venons de rendre compte,[1] le 19 juin 1649, cette rue fut le théâtre d'un événement déplorable. Un cadet d'Aix, nommé Pierre de Beaumont, partisan du comte d'Alais, et qui avait suivi ce prince à sa sortie du palais où il avait été fait prisonnier par le parlement, eut l'imprudence de rentrer furtivement dans la ville pour voir ses parents et vaquer à quelques affaires domestiques. Entrant par la porte des Cordeliers, où il se flattait de

[1] Ci-dessus, pag. 56 et 57.

n'être pas reconnu, il le fut pourtant par les soldats du corps de garde qui s'y trouvait, et il faillit être mis en pièces par eux, tant ceux-ci étaient furieux contre tous les partisans du semestre et du gouverneur. Le chef du poste voulut le sauver et proposa pour cela de le conduire en prison, pour que son procès lui fût fait régulièrement par la justice, ce qui fut accepté. Passant dans la rue de la Boucherie [1] pour aller au palais où étaient les prisons, Beaumont crut s'apercevoir que les gardes qui le conduisaient ne l'observaient pas de trop près, et imagina de se jeter dans le logis de la Lance qui faisait le coin de cette rue et de celle des Chaudronniers. Mais ses gardes le virent et coururent après lui en ameutant le peuple et criant *au semestre!* Les bouchers et les bouchères se mirent aussitôt de la partie, armés de leurs couteaux et poursuivirent le malheureux jusque sur le toit où ils l'assassinèrent inhumainement et le précipitèrent encore vivant sur le pavé de la rue où il expira! Exemple mémorable de ce que peut l'esprit de parti dans certaines circonstances.[2] Le cadavre de Beaumont fut enseveli le lendemain dans l'ancienne église paroissiale de la Magdelaine et dans le tombeau de ses ancêtres, au nombre desquels il comptait le premier président Gervais de Beaumont, mort en 1529, à l'âge de cent ans.[3]

[1] La petite ruelle qui, de la rue de la Boucherie, va se jeter dans la place aux Herbes, vis à vis la halle au poisson, fut ouverte en 1652 et s'appelle la *Baratenque,* du nom d'une jardinière qui avait alors son établissement entre cette ruelle et la halle.
[2] Pitton. *histoire d'Aix,* in-f°, pag. 441.
[3] Il mourut, il est vrai, sans enfants; mais son frère, qu'il avait attiré à Aix de la ville de Vendôme dont ils étaient natifs, laissa, dans cette première ville nombreuse postérité divisée en cinq branches qui ont toutes disparu depuis.

RUE

DES ORFEVRES

L N'Y A guère plus d'un siècle qu'on l'appelle ainsi ; la plupart des orfèvres de la ville, qui habitaient auparavant la rue de la Sabaterie à laquelle ils avaient même donné pendant quelque temps le nom de rue des Orfèvres, étant venu s'établir dans celle qu'on appelait auparavant la rue Droite parce que c'était la seule de la ville comtale qui fut véritablement alignée d'un bout à l'autre.
Pierre de Brandis, chanoine de St-Sauveur et l'un des quatre conseillers-clercs de l'institution du parlement d'Aix, créé par Louis XII en 1501, y demeurait. Ce magistrat fut député à Rome

en 1516 avec le Conseiller de Forbin, fils du grand Palamède, relativement à l'importante affaire de l'annexe, [1] qu'ils terminèrent avec le pape Léon X, à la satisfaction du roi et du parlement. L'année suivante Brandis fut encore commis pour taxer tous les bénéfices ecclésiastiques de la province au dixième de leur revenu, suivant l'accord fait entre le pape et François 1er, portant que celui-ci pourrait prélever ce dixième a son profit, lorsque les besoins de l'Etat l'exigeraient. C'est ce qu'on nommait en Provence la *cote de Brandis.*

Vers le haut de la rue, à gauche en montant, on voit une très belle maison dont la façade, entièrement construite en pierre de taille, est fort remarquable. Les cariatides qui supportent le grand balcon au-dessus de la porte d'entrée, sont du meilleur goût. Cette maison avait appartenu, au commencement du XVIe siècle, au pieux Jacques de la Roque, fondateur de l'hôpital Saint-Jacques, sur lequel l'honorable M. Mouan, sous-bibliothécaire de la ville, a publié, en 1854, une notice intéressante. Mais la construction moderne de cet édifice ne date que de la fin du XVIe siècle et est due à Jacques d'Arbaud, seigneur de Jouques et de Gardanne, dont la veuve le vendit peu d'années après la mort de son mari.

[1] L'annexe était un droit particulier du parlement de Provence qui en a joui jusqu'à la révolution, en vertu duquel toutes les bulles, brefs, rescrits et mandats apostoliques, tant pour les dispenses des vœux et des mariages, que pour la collation des bénéfices, les jubilés, les indulgences, enfin toutes les expéditions de la cour de Rome et de la légation d'Avignon, ne pouvaient être exécutées dans l'étendue de son ressort sans sa permission, paréatis, entérinement ou attache que l'on appelait *annexe.* Sous Léon X, le vice-légat d'Avignon avait voulu s'y soustraire, mais il fut contraint de se soumettre à ce droit dont jouissaient, avant l'institution du parlement, les anciens tribunaux supérieurs des comtes de Provence (d'Hesmivy de Moissac, *Histoire du parlement de Provence,* mss.).

RUE

DES MARSEILLAIS.

NE partie seule de cette rue, celle dans laquelle on entre par la Rue des Orfèvres et qui finit à celle de la Verrerie, est véritablement la rue des Marseillais, nom qu'elle porte depuis plus de cinq cents ans. L'autre partie, qui ne s'aligne pas même avec celle-ci et qui traverse entre la rue de la Verrerie et celle du Pont, s'appelait la rue Saint Christophle, et son nom fut supprimé en 1811, comme bien d'autres, ainsi que nous l'avons dit plus haut,[1] ce qui fut d'autant plus ridicule que cette première

[1] Voyez ci-dessus, pag. 8, note 1, et pag. 58, note 1

partie appartenait a l'ancienne ville comtale et l'autre à l'agrandissement entrepris vers le milieu du XIIIe siècle. Les Marseillais qui fréquentaient la ville d'Aix, surtout à l'époque des foires, pour s'y livrer à la banque et au change des monnaies, alors qu il n'y avait point encore de banquiers dans notre ville, donnèrent le nom à cette rue où ils avaient établi leurs comptoirs. C'est pourquoi on l'avait appelée aussi, dans les XIIIe et XIVe siècles, la rue du *cambi* (ou du Change). Un de ces banquiers marseillais, appelé Bartot-Festo, lui avait également donné son nom, apparemment parce qu'il était plus loyal ou plus usurier que ses confrères.

PARTIE SUPÉRIEURE

DE LA

RUE DES CORDELIERS

CETTE partie qui longe la façade méridionale de l'Hôtel-de-Ville et qui s'arrête à la rue de la Verrerie où se terminait la ville comtale du côté du couchant,[1] s'appelait dans les premiers temps la rue *Esquicho-Mousquo,* parce qu'elle était si étroite qu'une mouche avait, pour ainsi dire, de la peine à y passer. Elle a été agrandie plusieurs fois, notamment en 1755, lorsqu'on a bâti la portion de l'Hôtel-de-Ville affectée, à cette époque, aux bureaux et aux archives de la province.

[1] Voyez ci-dessus, pag. 8.

Cet hôtel que, sur la foi de P-J. de Haitze, l'on croit généralement n'avoir été bâti dans ce quartier que postérieurement à l'invasion de Charles-Quint, en 1536, est d'une date beaucoup plus ancienne et fut construit sans doute peu d'années après la réunion du bourg Saint-Sauveur à la ville comtale, en 1357, à cause que ce point devint alors à peu près le centre de la cité.

Les archives de la ville ayant été brûlées lors de Charles-Quint, n'apprennent rien à cet égard ; mais nous avons trouvé dans celles du prieuré de Saint-Jean, deux pièces que nous allons faire connaître et qui justifient notre assertion, contrairement à l'opinion de de Haitze.

L'une est un acte du dernier jour de janvier 1408,[1] par lequel un Jean Eiguesier passe reconnaissance, en faveur du prieur de Saint-Jean, d'une cense de trois sols imposée sur une maison avec cour, située à la rue *Esquicho-Mousquo,* et qui confronte la cour de la maison du conseil de ville, etc.

L'autre est un acte du 13 août 1526, [2] par lequel noble Charles Malespine reconnaît la même cense établie sur la même maison, rue *Esquicho-Mousquo,* confrontant du septentrion ladite cour de la maison de ville, etc.

Rien de plus précis, ce nous semble, que ces deux actes pour décider la question.

[1] Guillaume Senequerii, notaire d'Aix, au livre *rouge* de Saint-Jean, f° 32.

[2] Antoine Borrilli, notaire d'Aix, au livre *de Podio* de Saint-Jean, f° 90.

PLACE

AUX HERBES.

A place aux Herbes fut construite vers l'an 1360, peut après la réunion du bourg Saint-Sauveur à la ville comtale. Elle se trouvait alors au centre de ces deux villes qui n'en formaient plus qu'une, et la reine Jeanne de Naples, comtesse de Provence, confirma cette construction par ses lettres-patentes données à Averse, au mois de septembre 1365.

Dans le courant des cent années qui suivirent, la peste désola quatre fois la ville d'Aix.[1] Le bon roi René, qui régnait lors des deux dernières, voulant en préserver désormais les habitants, eut recours, en 1470, au pape Paul II, qui lui envoya des reliques de saint André et de saint Sébastien. René les déposa dans une chasse d'or enrichie de pierres précieuses, dont il fit présent à l'église métropolitaine de Saint-Sauveur, à la condition

[1] En 1390, 1416, 1451 et 1466.

qu'il serait fait chaque année, le jour de Saint Sébastien, une procession générale tout autour de la ville, en dehors des murs. Nous dirons ailleurs pourquoi cette procession n'eut plus lieu que dans l'intérieur de la vile, depuis 1650 jusqu'à la révolution; nous nous bornerons ici à ce qui concerne la place.[1]

Le roi René y fit bâtir aussi, à la même époque, une chapelle dédiée à saint Sébastien, laquelle fut transférée au quartier de l'Observance, en 1618, lorsqu'on voulut construire la halle au poisson qui subsiste depuis lors. Au-devant de cette halle, du côté du nord, le terrain était exhaussé, il y a peu d'années encore, de quelques pieds au-dessus du sol des rues latérales. Pitton assure, dans son *histoire d'Aix* pag. 24, que « çà été pour conserver une cave faite en rond, laquelle est au-dessous de la fontaine, et autour de laquelle il y a seize siéges de marbre faits en forme de niches, et à côté deux tuyaux, sans doute pour faire le mélange des eaux chaudes avec les froides pour une plus grande délicatesse. »

Quelques raisons que nous eussions personnellement de douter de l'exactitude de cette assertion, nous unîmes nos vœux, en 1838,[2] à ceux de nos concitoyens pour que l'administration fit faire dans ce lieu des fouilles qui pouvaient amener la découverte de quelques restes précieux des antiquités que les Romains nous ont laissées. Les fouilles furent faites en effet deux ou trois ans plus tard lorsqu'on a rabaissé le terrain en question au niveau du sol des rues voisines, et nous n'avons jamais ouï dire qu'on ait trouvé les siéges de marbre ni la cuve faite en rond dont parle Pitton.

[1] Voyez ci-après, *rue Saint Sébastien.*

[2] Voyez le *Mémorial d'Aix* du samedi 16 juin 1838, article *place aux Herbes.*

Tout autour de la place aux herbes, comme autour de la halle, sont des bancs de pierre sur lesquels les jardiniers étalent les légumes et les herbages qu'ils exposent en vente. Plusieurs de ces bancs sont des propriétés particulières, les autres appartiennent à la ville. Parmi ceux-ci, il y en a un qui est appelé dans les vieux titres, le *banc du Roi.* Ce nom lui vient de ce qu'il appartenait anciennement à nos souverains des deux maisons d'Anjou qui possédaient comme on le sait, le royaume de Naples. Ceux de la seconde de ces maisons, ayant perdu ce beau royaume, n'étaient pas riches et ne dédaignaient pas de faire vendre, à l'instar des simples particuliers, l'excédant des herbages que leurs jardins, situés près de la ville, leur produisaient et qu'ils ne consommaient pas à leur table. Le bon roi René qui en était réduit à cette extrémité, quittait cependant ses fermiers d'une partie de leurs fermages, lorsque le mistral, la grêle ou les inondations avaient détruit une portion des récoltes. On tient même pour certain qu'il diminuait, en pareil cas, les modiques impositions qu'il levait sur son peuple. C'est pour cela que le nom de bon lui fut donné de son vivant et lui sera conservé jusque dans la postérité la plus reculée.

Nous terminerons la notice historique de cette place par la mention d'une ordonnance faite par l'honorable conseil de la ville d'Aix, le 10 novembre 1452, portant règlement sur le prix du poisson. Cette pièce, qu'on trouve dans le *livre rouge* de l'Hôtel-de-Ville, est écrite en provençal. Le poisson y est divisé en quatre classes dont voici les prix:

1re Classe: Thons, saules, rougets et pélamides, 8 deniers la livre.[1]

[1] Le denier était, comme on s'en souvient, la douzième partie du sol tournois qui vaut, aujourd'hui cinq centimes.

2me Classe: Mulets *(mujoux)*, dorades, loups et trente-deux autres espèces analogues, 6 deniers la livre.
3me Classe: Seize espèces plus communes, 4 deniers la livre.
4me Classe: huit autres espèces inférieures, 2 deniers la livre.
Le dernier article porte: *item que en las taxas sobra dichas non son compreses nostre senhor lo rey, madama la reyna, lurs enfants, mossiur lo senescal, ni lurs estats : ma que compran coma lur semblara.*
N'est-ce pas le cas ici de dire, avec un poète de nos jours:[1]

O mœurs naïves! jours prospères!
Qu'ont vu les pères de nos pères,
Et qui nous ont fui pour toujours!

[1] Fontanes, *Ode sur les tombeaux de Saint-Denis.*

PLACES

DU MARCHE ET DE L'HOTEL DE VILLE.

ous avons dit plus haut [1] qu'il existait anciennement une rue dite de *la Correjarié* (des Corroyeurs), qui commençait à la rue des Orfèvres en face de celle des Marseillais et qui se jetait dans la rue de la Boucherie vis-à-vis celle des Marchands ; en sorte que les quatre rues des Marseillais, de la Corréjarié, des Marchands et de Sainte-Claire traversaient à peu près directement la ville comtale du couchant au levant.
En 1717, une portion de la ligne septentrionale de cette rue de la Corréjarié fut abattue pour former une place devant le bâtiment des greniers publics d'abondance, dont la construction fut commencée à cette époque. L'autre portion de cette ligne septentrionale fut également abattue en 1824, pour démasquer

[1] pag. 36

en entier la façade de ces greniers qui envisage le midi, et la rue de la Corréjarié disparut alors tout à fait, ou du moins n'en existe-t-il plus que les pâtés de maisons situés sur les deux côtés de la place aux Herbes en face de celle du Marché.

En 1741, il fut résolu de construire une nouvelle place publique devant l'Hôtel-de-Ville. Les uns la voulaient au midi de cet édifice, en abattant l'île de maisons qu'entourent les rues des Cordeliers, de la verrerie, des Marseillais et des Orfèvres ; les autres, au levant de l'hôtel où se trouvaient déjà la principale façade et la porte d'entrée. Ce dernier avis prévalut, d'autant mieux qu'on économisait la dépense et qu'on pouvait agrandir les greniers publics en leur donnant un corps de logis infiniment plus vaste que celui construit en 1717, et une façade sur la nouvelle place. L'exécution de ce projet fut entièrement terminée en 1756; mais avant de poursuivre, nous devons parler de l'ancienne rue de Donalari, qui bordait les deux places actuelles du Marché et de l'Hôtel-de-Ville, et dont il ne reste plus que la ligne orientale. Quelques personnes veulent qu'elle eût pris son nom d'un seigneur espagnol appelé Don Alari, qui aurait suivi en Provence les premiers de nos comtes de la maison de Barcelone, dans le XIIe siècle. Mais cette opinion, quelque vraisemblable qu'elle puisse être, n'a cependant aucun fondement réel et nous ne nous y arrêterons pas plus longtemps. [1]

[1] De Haitze rapporte (*Aix ancien et moderne,* mss., chap. V**,** au mot *Nalari),* que dans le XVe siècle elle avait pris et quitté le nom de la Coutellerie, et Pitton lui donne *(Histoire d'Aix,* pag. 236) celui d'Imbert Cautelery, qui appartenait à l'un de ses habitants**,** mais sans dire à quelle époque. Ces mots *Coutellerie* et *Cautelery* n'auraient-ils pas occasionné quelque confusion dans ce que disent Pitton et de Haitze ?

Au centre de l'île qui reste de cette rue, vis-à-vis la façade des greniers publics exposée au levant, se trouve une ancienne maison de peu d'apparence sur la rue, mais très vaste sur ses derrières, qui fut acquise en 1479, par Nicolas de Clapiers, seigneur de Pierrefeu, originaire d'Hyères.
Pierre de Clapiers, son oncle, évêque de Toulon, successivement conseiller d'Etat,[1] commissaire-général des finances et grand Président de la cour des maîtres rationaux, sous le bon roi René, l'avait attiré à Aix et lui avait procuré l'office *d'avocat des pauvres,* alors plus estimé qu'il ne le serait peut-être aujourd'hui.
François de Clapiers, son petit-fils, seigneur de Vauvenargues et du Sambuc, conseiller en la cour des comptes, naquit dans cette maison en 1524, et y mourut le 25 avril 1588. C'est le premier auteur provençal qui ait débrouillé la généalogie des anciens comtes souverains du pays. Son ouvrage, écrit en latin, fut imprimé à Aix en 1584, et réimprimé à Lyon en 1616. L'avocat Dufort le traduisit en français et cette traduction fut imprimée à Aix en 1598.
Après la mort de François de Clapiers, ses deux fils se divisèrent cette maison. L'aîné, qui continua la branche des seigneurs de Vauvenargues éteinte en 1801, eut la portion la plus voisine de l'hôpital de la Miséricorde, situé dans la même rue; et le puîné, auteur de la branche des barons de Gréoulx, depuis marquis de Cabris, également éteinte, eut la partie qui se trouve au midi de la précédente.
Cette seconde portion fut acquise en 1652, par Alexandre de Thomassin, seigneur d'Aynac, aïeul et bisaïeul des savants

[1] Nous possédons son brevet de conseiller d'État, daté du 29 septembre 1447, et revêtu de la signature originale du roi René.

Louis et Henri-Joseph de Thomassin, seigneurs de Mazaugues, nés dans cette maison, l'un, le 29 mai 1647, l'autre, le 9 août 1684.
Héritiers du savoir du grand Peiresc, les Mazaugues furent comme lui les Mécènes des gens de lettres, et encouragèrent tous les talents. Leur riche bibliothèque était ouverte au public studieux et éclairé, comme l'a été, de nos jours, celle de MM. les présidents de Fauris Saint-Vincens, père et fils, dignes successeurs de ces hommes célèbres.
Louis de Mazaugues mourut le 20 avril 1712, et fut enterré dans l'église des Capucins, où Jacques Reboul, son ami, lui fit élever un monument avec cette épitaphe singulière :[1]

> MAZAUGUES gît ici, l'un des grands Thomassins.
> Il faisait, en vivant, honneur à la Provence
> Par ses biens, ses vertus et sa grande science;
> Il fait, après sa mort, honneur aux capucins.

Ce Reboul était un simple maréchal à forge de cette ville, très versé dans la connaissance des antiquités et des médailles, mais assez mauvais poète.
Mazaugues le fils mourut le 17 février 1743. Sa bibliothèque fut acquise peu après par M. d'Inguimbert, évêque de Carpentras, qui en fit don à sa ville épiscopale, où elle est encore à la disposition du public. Toute l'Europe sait qu'elle renferme la

[1] Cette épitaphe est rapportée de la manière la plus inexacte dans le *Dictionnaire des hommes illustres de Provence*, in-4°, tom. II, pag. 271. On y ajoute, tout aussi inexactement, qu'elle couvrait la tombe de Mazaugues le fils, au lieu de celle du père.

plus grande partie des manuscrits de Peiresc; perte irréparable pour notre ville!
Plus tard, la maison des Mazaugues fut vendue à M. de Brancas, archevêque d'Aix, qui acheta aussi la portion de maison où les Clapiers-Vauvenargues avaient continué de résider. Il y fonda l'hospice des Orphelines et celui des Enfants abandonnés, qui ont subsisté jusqu'à la révolution. Alors on en a de nouveau détaché et on a vendu l'ancienne habitation des Vauvenargues, celle où étaient nés Joseph et Luc de Clapiers, père et fils, dont il nous reste à parler.
Joseph de Clapiers, seigneur de Vauvenargues, né le 12 janvier 1691, était, à l'âge de trente ans, premier consul d'Aix lorsque la peste fit d'affreux ravages dans cette ville et y enleva plus de 7500 habitants, dans le cours des années 1720 et 1721.

On parle encore aujourd'hui, après une période de cent vingt-six ans, qui s'est écoulée depuis lors, du courage et du zèle que déploya ce magistrat pour arrêter les progrès de la contagion. En récompense de ses services, le roi érigea la terre de Vauvenargues en marquisat en 1722 ; et le marquis de Vauvenargues jouit jusqu'à sa mort, arrivée le 30 avril 1762, de la reconnaissance publique qui l'a placé au premier rang des bienfaiteurs de sa patrie.
Luc de Clapiers, son fils, né le 6 août 1715, a aussi immortalisé le nom de Vauvenargues. Ses ouvrages sont trop connus pour qu'il soit besoin d'en parler ici. La France le compte parmi les meilleurs écrivains du siècle de Louis XV, et l'Europe au nombre des plus vertueux moralistes. C'est lui qui a dit : *Les grandes pensées viennent du cœur*, et c'est à lui que Voltaire écrivait: « Je vais lire vos portraits : si jamais je veux faire celui du génie le plus naturel, de l'homme du plus grand goût, de

l'âme la plus haute et la plus simple, je mettrai votre nom au bas.[1] » Vauvenargues mourut à Paris, le 28 mai 1747, dans la trente-deuxième aimée de son âge.
En attendant que la ville d'Aix élève un monument au père et au fils, ne pourrait-on pas placer sur la porte de leur maison, une plaque de marbre avec cette inscription :

ICI NAQUIRENT LES VAUVENARGUES.

Un peu au-dessus de l'ancienne maison Vauvenargues et sur la place de l'Hôtel-de-Ville, se trouve l'Hôpital de la Miséricorde (aujourd'hui Bureau de Bienfaisance), fondé en 1590 par quelques personnes pieuses et charitables dont les noms méritent d'être conservés : Denis Brueys,[2] Blaise Brueys, notaire, Fran-

[1] Cette lettre est en original en notre pouvoir ainsi que quelques autres de Voltaire à Vauvenargues; nous les avons publiées en 1815, à Aix, chez Augustin Pontier, 16 pag. in-8°, et elles ont été reproduites depuis dans les nouvelles éditions de Vauvenargues, données par MM. Belin et Brière. Nous cédâmes à ces messieurs, en 1819, et sans autre intérêt que celui d'en faire jouir le public, dix-huit dialogues, plus de cent nouvelles *pensées*, environ trois cents *paradoxes*, *réflexions* ou *maximes*, un grand nombre de nouveaux *caractères*, un *éloge de Louis* XV, des *réflexions* sur Montaigne, Newton, Fontenelle, enfin sur la poésie et l'éloquence, le tout inédit, et dont madame de Clapiers, née de Beaurecueil, nous avait fait présent en 1801, après la mort de son malheureux fils duquel nous parlerons plus bas *(Place des Tanneurs)*, et celle de son oncle, frère du moraliste. (Voyez l'avertissement placé en tête du IIIe volume des *Oeuvres de Vauvenargues*, publiées en 1821, Paris, Belin et Brière, en 3 vol. in-8°. Ce IIIe volume contient les oeuvres posthumes).
[2] Il fut dernier consul d'Aix en 1591-92, et laissa d'Anne Maye, sa femme, l'aimable poète provençal Claude Brueys, né à Aix en 1570 ou 1571, mort avant 1637. Celui-ci réunit et publia ses poésies sous le titre de *Jardin deys musos provensalos, divisat en quatre partidos, per Claude Brueys, escuyer d'Aix*, en deux volumes in-16, l'un de 430 pag., l'autre de 425, sans la table, imprimés à Aix, par Estienne David, en 1628. Ce recueil est extrêmement rare et se paie fort cher quand on le trouve. Il est composé de comédies, de chansons, de petits poè-

çois Carrelasse, François Vincens, Vidal Patron, Jacques Sibon et Jean-André Jauffret, la plupart marchands, auxquels se réunirent Françoise de Justas, [1] Catherine Berard, Françoise Berard, Jeanne Theric, Antoinette Estienne, une autre Antoinette Estienne, Isabelle Martin et Françoise de Rians. Leur principal but fut de secourir en secret, au moyen des aumônes qui seraient recueillies dans la ville, ceux des malades ou des pauvres appartenant à des familles d'une condition élevée, que les malheurs des temps, ou des événements inattendus, réduisaient à l'indigence, et à qui leur position sociale ne permettait pas de recourir publiquement aux secours des autres hôpitaux. Institution admirable à laquelle bien des familles honteuses ont dû momentanément le soutien de leur existence sans déroger à leur qualité, en attendant de se relever de leur misère, soit par le travail et l'économie, soit par des mariages avantageux, des emplois lucratifs ou tout autre bienfait de la providence. Cet éta-

mes, etc., dont la lecture divertissait nos pères, mais qui ont perdu la majeure partie de leur attrait depuis que la langue provençale est moins usitée qu'elle ne l'était de leur temps. — M. Anselme Mortreuil, avocat à Marseille, a fait réimprimer, en 1843, la première partie du *Jardin deys musos provençalos*, de Brueys (car il existe d'autres recueils qui portent le même titre et qu'il ne faut pas confondre avec celui-ci), dans le premier volume des *Poésies provençales des* XVIe et XVIIe *siècles*, qu'il se propose de donner au public, mais dont il n'a encore paru que ce premier volume. Ce recueil, vivement attendu, n'est tiré qu'à cent exemplaires, tous sur papier de Hollande, et leur exécution fera le plus grand honneur tant à l'éditeur, qu'aux presses de MM. Feissat et Demonchy, de Marseille.

[1] Elle était alors veuve d'Antoine de Gallaup-Chasteuil, tige d'une longue suite de savants dont nous parlerons ci-après *(rue Neuve* ou *Granet)*, et elle était petite-fille, par sa mère, de Nicolas Jeannot, écuyer de cuisine de Charles III, dernier comte de Provence de la maison d'Anjou, à qui ce prince légua, par son second codicille, daté du jour de sa mort, son jardin, dit le *Jardin du roi*, situé hors des murs d'Aix, du côté du levant, là où depuis a été bâti le Collège Bourbon, comme nous le dirons en son temps.

blissement, prospérant d'année en année, au moyen des quêtes publiques, des legs que lui faisaient les particuliers, et même de plusieurs héritages opulents qu'il avait recueillis, jouissait, en 1789, de revenus très considérables, dont la distribution continuait d'avoir lieu suivant les statuts primitifs. Mais les remboursements en assignats, la spoliation des hôpitaux dont la nation s'appropria les biens, pendant la révolution, et la ruine de tant de gens qui se plaisaient à être les bienfaiteurs de cet hospice, réduisirent ses revenus à peu près à zéro; et si depuis le consulat et l'empire le Bureau de Bienfaisance est parvenu à refaire une partie de son avoir, il est certainement bien loin encore de ce qu'il était auparavant.

Le bâtiment des Greniers publics, qui sépare les deux places de l'Hôtel-de-Ville et du Marché, fait sans contredit le principal ornement de l'une et de l'autre, par la magnificence de sa construction, entièrement en pierres de taille, et l'élégance de son architecture. Le fronton qui termine la façade du nord, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, au milieu duquel se voient les statues colossales de Saturne et de Cybelle entourées de gerbes de blé et de cornes d'abondance, est l'œuvre de Chastel, connu par les nombreux ouvrages de sculpture dont il a enrichi la ville d'Aix dans le siècle dernier. Ce bâtiment fut achevé en 1759 ou 1760.

Le 25 mars 1789, jour de fatale mémoire, une émeute effrayante eut lieu sur la place de l'Hôtel-de-Ville, dans le courant de l'après-midi. Trois assemblées avaient été convoquées l'une, dans la grande salle de cet hôtel ; la seconde, au Collège royal Bourbon ; et la troisième, chez les PP. de la Doctrine Chrétienne, au Faubourg, à l'effet de nommer des mandataires à l'assemblée générale de la sénéchaussée où devaient être élus

les députés aux Etats-Généraux du royaume, que le malheureux Louis XVI appelait si imprudemment auprès de sa personne. Le premier et le second consul, MM. le marquis de la Fare et de Duranti-Colongue, devaient présider l'assemblée de l'Hôtel-deVille ; l'assesseur, M. Roman de Tributiis, celle du Collège Bourbon; et le dernier consul, M. Arnulphy, celle du Faubourg. M. de la Fare, se rendant à son poste, fut insulté et hué par le peuple à qui les agitateurs secrets avaient persuadé que les états-généraux allaient rendre tous les citoyens égaux, supprimer les impôts publics et ordonner le partage des terres. Des pierres furent lancées sur le premier consul et aux fenêtres de l'Hôtel-de-Ville dont son collègue et lui furent obligés de faire fermer les portes, et comme on tâchait d'ouvrir celles-ci par force, ils s'évadèrent par une fenêtre de derrière après en avoir enlevé les barreaux de fer qui s'y trouvaient. La populace ayant eu connaissance de cette évasion, se jeta alors avec impétuosité sur les greniers publics, et pilla tous les grains qui y étaient renfermés. Ce désordre, dont le prétexte apparent était la cherté du blé, continua le reste de la journée et la nuit suivante, pendant laquelle les malfai-teurs essayèrent d'aller mettre le feu aux maisons des négociants en grains. Un de ces malfaiteurs fut saisi par la garde bourgeoise qui s'était réunie à la hâte, et pendu trois jours après à un arbre du Cours, par arrêt du parlement.[1] Cette journée, par laquelle la révolution préluda dans Aix aux excès futurs qu'elle devait commettre, remplit cette ville de deuil et d'effroi, d'autant plus qu'on apprit bientôt que des

[1] Manuscrit intitulé : *Mémoires pour servir au cérémonial de la ville et à quelques affaires d'intérêt et de police d'icelle*, commençant au 15 décembre 1773 et finissant au 21 février 1790, gros vol in-4°. —Nous reviendrons ailleurs sur ce manuscrit intéressant.

scènes pareilles avaient lieu a Marseille, à Toulon, Brignolles, Aups [1] et autres villes de la province ; preuve incontestable de la conjuration formée dès lors contre l'ancien ordre de choses.

La fontaine qui décore la place et qui est surmontée d'une colonne de granit dont le chapitre de Saint-Sauveur fit présent à la ville,[2] date de 1755, et les inscriptions qu'on lit sur les quatre faces de la base sont l'ouvrage de M. de Saint-Vincens le père. Mais il est temps de parler de l'Hôtel-de-Ville.

[1] A Aups, Melchior Pierre François Broulhony de Montferrat, trésorier-général de France au bureau des finances d'Aix fut massacré par le peuple le même jour, 25 mars 1789.

[2] Cette colonne et une autre pareille furent découvertes en 1626 à quelque peu de distance au sud-est de l'hôpital Saint-Jacques, lorsqu'on y construisit l'aire du Chapitre où se tient à présent le marché des bestiaux. L'autre colonne nous fut enlevée, il y a environ quarante-cinq ans, par le préfet Charles Delacroix qui venait de nous dépouiller de la préfecture, et qui fit charrier l'une et l'autre à Marseille avec les archives, les administrations du timbre, de l'enregistrement, des contributions, etc. Aussi la mémoire de cet homme, qui ne donnait à la ville d'Aix d'autre nom que celui de *village orgueilleux*, sera-t-elle à jamais odieuse à nos concitoyens. Quant à la colonne qu'il nous ravit, il la fit placer au Cours Bonaparte, où une inscription mensongère dit que *la commune d'Aix a* DONNÉ *le fût de la colonne*.

HOTEL-DE-VILLE.

ous avons prouvé [1] que cet hôtel existe au lieu où nous le voyons depuis le XIVe siècle ; et sans revenir sur ce point, nous dirons que l’empereur Charles-Quint pénétra en Provence en 1536, à la tête d’une armée de cinquante mille hommes qu’il destinait à conquérir la France. Il s’empara facilement de la ville d’Aix, que ses principaux habitants avaient abandonnée, attendu qu’on n’avait pas jugé possible de la fortifier. L’entrée de ce prince eut lieu le 9 août, et le lendemain il se fit couronner

[1] Voyez plus haut, pag. 67.

LES RUES D'AIX

roi d'Arles et comte de Provence dans l'église métropolitaine de Saint-Sauveur, par l'évêque de Nice qu'il avait à sa suite. Mais ses troupes ayant échoué devant les villes de Marseille et d'Arles, l'empereur fut bientôt obligé de repasser en Italie. Le duc de Savoie, qui l'avait également suivi, ordonna au moment de la retraite, qu'on mit le feu au Palais et à l'Hôtel-de-Ville, espérant, dit-on, anéantir par là les litres qui prouvaient l'usurpation que ses prédécesseurs avaient faite du comté de Nice sur les comtes de Provence. Mais son attente fut trompée, car avant l'arrivée de Charles-Quint, on avait eu soin de faire transporter dans le château des Baux les archives de la chambre des Comptes où ces titres pouvaient se trouver. Les archives de la ville furent donc seules la proie des flammes, ce qui nous a privé de la plupart des registres et documents qui y étaient conservés.[1]

Ce mémorable incendie, bien indigne d'un prince tel que Charles-Quint, et dont ses historiens ne font aucune mention, non moins indigne du duc de Savoie, Charles III, dit *le bon,* fut constaté sur le marbre dans une inscription placée, deux ans après, dans la salle des séances du conseil de ville: inscription qui a disparu lors de la réédification de l'édifice en 1656, et qui était ainsi conçue :

[1] A l'exception de deux cartulaires intéressants, de trois ou quatre registres où se trouvent transcrits quelques actes importants des siècles antérieurs à Charles-Quint, enfin des cahiers des délibérations du conseil de ville des années, 1351, 1485, 1492, 1499, 1520, 1521 et 1522, il ne reste plus dans ces archives aucun acte ni registre antérieurs à l'année 1536. Les cahiers dont nous venons de parler portent même les traces de l' incendie ; les coins en sont la plupart brûlés, ce qui prouve qu'ils n'ont échappé que par hasard au feu qui a consumé tous les autres cahiers. Quant aux cartulaires et registres don nous avons également parlé, il est aisé de comprendre qu'une main officieuse les avait enlevés au moment où l'on mit le feu aux archives, comme étant peut-être ce qu'elles renfermaient de plus précieux.

INCENSA FUIT ET COMBUSTA DOMUS ILEC A CAESARIANIS MILITIBUS CAROLI QUINTI, ANNO 1536, MENSE AUGUSTI, IN GALLIAM NARBONENSEM CONTRA CHRISTIANISSIMUM REGEM PROFICISCENTIS. RESTITUTA AEDIFICIOQUE AUCTA CONSILIBUS ET ASSESSORE SPIRITU DE ROUSSET, CLAUDIO REMUSATI, MILANO RICI ET BERNARDO SERRE, A PARTU VIRGINIS, ANNO 1538, 7 KALEND. JANUAR.

En 1652, le conseil municipal délibéra de faire rebâtir l'Hôtel-de-Ville qui menaçait ruine de toutes parts, « attendu sa vétusté », disent les deux délibérations des 25 mars et 27 juin de cette même année.[1] Le 1er octobre suivant, par acte passé par Barthélemy Decitrane, notaire et greffier de la ville, les consuls et assesseur d'Aix, qui étaient alors Laurent de Forbin, marquis de Janson, Guillaume Blanc, avocat, François d'Honorat de Boniparis, seigneur de Pourcieux, et Esprit Anglès, acquirent de Jérôme de Duranti,[2] seigneur de Saint Antonin et de Saint-Louis de la Calade, conseiller en la cour des comptes, et de ses enfants, comme héritiers de Sibile d'Escalis de Bras, leur mère, une maison située à la rue Droite, confrontant du levant ladite rue et la tour de la Grande-Horloge, du midi, la maison commune, et ce, au prix de sept mille cinq cent cinquante livres, « laquelle

[1] Si l'Hôtel-de-Ville n'avait été construit au lieu où nous le voyons que postérieurement à I'expédition de Charles-Quint, comme le prétend de Haitze, il n'aurait pas menacé ruine de toutes parts, *attendu sa vétusté*, en 1652, c'est-à-dire cent quatorze ans seulement après avoir été bâti. Il ne fut donc que réparé en 1538, et c'est là une nouvelle preuve que sa construction primitive remontait déjà à environ deux cent quatre-vingts ans, c'est-à-dire vers la fin du XIVe siècle.

[2] Cette famille, qui subsiste, est bien aujourd'hui l'une des plus anciennes qui puisse prouver, par des titres non interrompus, sa résidence dans la ville d'Aix où elle a commencé à occuper des charges municipales dès l'an 1326. Elle a fourni depuis lors, un très grand nombre de syndics, de consuls, d'assesseurs, de magistrats à la cour des maîtres rationaux et à la cour des comptes, aides et finances. La maison qu'elle vendit aux consuls en 1632, est figurée entre l'Hôtel-de-Ville et la Grande-horloge, dans le plan de la ville d'Aix, telle qu'elle existait en 1468, sous le roi René, gravé par H. Coussin, en 1749.

maison, acquise des sieurs de Duranti, père et fils, servira, est- il dit, à agrandir l'Hôtel-de-Ville, dont la reconstruction a été délibérée par le conseil. » Cette reconstruction ne fut commencée cependant que quatre ans après et entièrement terminée qu'en 1668. Un contrat du 9 août 1659, reçu par le même Decitrane, contient le prix fait des ornements de sculpture de la façade, et nous apprend que les artistes qui s'en chargèrent furent Pierre Pavillon,[1] Jean-Claude Rambaud et Jacques Fossé,[2] maîtres sculpteurs de cette ville. On peut se souvenir d'avoir vu sur cette façade les statues en pied de Charles III d'Anjou, comte de Provenue, et de Louis XI, roi de France, qui fut l'héritier de ce prince en 1481; un buste colossal de Louis XIV et un écusson aux armes de France soutenu par des anges. Ces ouvrages de Pavillon ont été détruits en 1792, lors de la chute du trône de Louis XVI. L'Hôtel-de-Ville devint donc, au milieu du XVIIe siècle, un édifice considérable, digne de la capitale de la Provence. On voit, par une délibération du 18 novembre 1673, que les premiers consuls, procureurs du pays qui, bien souvent, n'étaient pas d'Aix, y eurent leur logement, ce qui toutefois ne subsista guère plus de cinquante ans.

[1] Pierre fut le bisaïeul de Chartes Pavillon, d irecteur de l'académie royale de peinture d'Edimbourg, dont nous avons parlé, pag. 36.

[2] Marie Fossé, sa fille, épousa, le 25 janvier 1683 (paroisse Sainte-Magdelaine), Louis Vanloo, le premier de sa famille qui vint s'établir à Aix, fils de feu Jacques et d'Anne ……(le nom est resté en blanc sur le registre), et fut la mère des célèbres peintres Jean-Baptiste et Charles-André, dit Carle Vanloo. Elle eut un troisième fils moins connu que ses frères, Joseph Vanloo, graveur, à Aix, dont il nous reste quelques gravures de portraits, et qui était né à San-Salvado (en Espagne), ainsi qu'il est dit dans son acte de mariage du 5 novembre 1732, avec Delphine Félix, de Malemort, inscrit au registre de la paroisse dudit lieu.

En 1716, la décoration de la grande salle où se tenaient les conseils de ville, fut sous l'influence et par les soins de Joseph Etienne de Meyran-Lacetta, marquis de Lagoy alors premier consul, appartenant à une ancienne famille d'Arles, dans laquelle s'est fondue depuis la famille Piquet de Méjanes, de la même ville, et qui s'est établie dans la notre de nos jours. [1]

L'exécution de la délibération prise à ce sujet, le 6 mars, par le conseil de ville, fut confiée à des peintres distingués qui alors florissaient à Aix. Les Cellony père et fils,[2] et Viali,[3] qui furent

[1] Voyez *rue Saint Michel*

[2] Joseph Cellony, natif d'Aix, fils de Pierre et de Delphine Tassy, était, dès 1692, le peintre en portrait le plus distingué qu'il y eut dans cette ville. La ressemblance qu'il saisissait au point qu'on ne pouvait s'y méprendre, la correction de son dessin et la touche hardie de son pinceau dans le genre de Fauchier, lui donnèrent de la célébrité. Il mourut à Aix, le 18 janvier 1731, à l'âge de 68 ans, Joseph André Cellony, son fils unique, né à Aix, en 1696, fut envoyé de bonne heure à Paris pour s'y former, sous le fameux Hyacinte Rigaud, dans l'art qu'exerçait son père qu'il surpassa. Sa touche est plus douce et les étoffes qu'il peignait imitent mieux la nature, surtout celles de soie, par le transparent et le glacis qu'il y employait. Il mourut à Aix le 7 février 1746, à la fleur de son âge, laissant trois fils, dont l'un, Joseph Cellony, né en cette ville le 1er février 1730, fut également un peintre distingué, mais dans un autre genre. Il s'attacha à son compatriote d'André Bardon et peignit I 'histoire comme lui. Ses principaux tableaux décoraient l'église des Bernardines de Marseille, celle des Chartreux de la même ville, le cabinet de M. de Fonscolombe, à Aix, celui de M. Borrély, à Marseille. Celui représentant Jephté revenant vainqueur des Ammonites, se trouvait chez ses frères, à Aix, lorsque Cellony mourut à Paris, en 1786, laissant, par son testament, à l'académie de Marseille, un tableau représentant la mort d'Alceste et quelques dessins de sa composition, signés de sa main. (Extrait d'une *Notice* manuscrite, que nous possédons, sur ces trois peintres, par Jean-Louis Cellony, leur petit-fils, fils et frère).

[2] Jacques Viali, natif de Trapano en Sicile, suivant ses lettres de naturalisation, enregistrées à la cour des comptes en 1720 (reg *Papyrus*, fol. 216), habitait déjà, à cette époque, la ville d'Aix où il mourut le jour de Noël, 25 décembre 1745, à l'âge de 95 ans. Il fut enseveli le lendemain dans l'ancienne église paroissiale de la Magdelaine, auprès de Vanloo qui était mort la même année. On

chargés de peindre les portraits des anciens comtes de Provence et des rois de France leurs successeurs. Mais la peste qui fit tant de ravages en Provence en 1720 et 1721, suspendit leurs travaux, et l'ouvrage ne fut enfin terminé qu'en 1726. Le 31 décembre de cette année, Pierre Simon, assesseur, annonça au conseil : « que ses collègues et lui avaient cru ne pouvoir mieux « embellir la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, qu'en y plaçant les portraits des comtes de Provence et des rois de France qui leur ont succédé jusqu'à présent. C'est sous la direction et par les soins du sieur de Haitze [1] que ces portraits ont été exposés.

voyait de lui, à Aix, un grand nombre de portraits aussi bien traités que ceux des deux Cellony, de Palme, des deux Sièyes, etc. — François Palme, fils de Paul et de Joanne de Cordoue, épousa à Aix, en 1656, Jeanne Valisset, dont le père et l'aïeul avaient également été pein tres. Palme était natif de Lucques (voyez ses lettres de naturalisation aux archives de la cour des comptes, reg. *Oppressa*, fol. 504, v°). — Emmanuel Sièyes, de Fréjus, fils de Vincent et de Jeanne Bonnaud, épousa à Aix, en 1662, Françoise Ansis. Il est qualifié de peintre dans son acte mortuaire du 9 août 1697, et fut enterré dans l'église des Dominicains, aujourd'hui paroisse Sainte-Magdelaine en cette ville. — Mathieu Sièyes, son fils, né à Aix en 1668, est également qualifié de peintre dans son mortuaire, et fut enterré dans la même église des Dominicains, le 6 septembre 1751. — Ces notes et ces dates peuvent être utiles aux personnes qui voudraient s'occuper de la biographie de ces divers peintres de portraits qui eurent de la réputation dans leur temps; c'est pourquoi nous les donnons ici, quelque indifférentes qu'elles puissent paraître à la généralité de nos lecteurs.

[1] Pierre Joseph de Haitze, dont le nom se prononce *Dache* né à Cavaillon, le 10 novembre 1656, était fils de noble Sauveur de Haitze, natif d' Ustaritz, dans le pays des Basques, qui, après avoir été officier dans la compagnie des gardes du Comte d'Alais, gouverneur de Provence, épousa Françoise de Gaufridi, dont l'aïeul, natif d'Aix avait fournie une branche dans le Comtat Venaissin. Pie rre-Joseph était donc, par sa mère, le parent. du président Jacques Gaufridi (ci-dessus, pag. 45), et non le fils de la sœur de ce président, comme le dit Papon dans son *histoire générale de Provence*, préface du tome IV, pag. IX. Sa famille vint, peu d'années après sa naissance, s'établir à Aix où son père mourut en 1685, à l'âge de 73 ans, et sa mère en 1695, âgée de 62 ans, 9 mois et 4 jours, ainsi que le disent les registres de l'église paroissiale Saint-Esprit où ils furent enterrés l'un

il en a fourni les copies aux sieurs Cellony, père et fils, et au sieur Viali, peintres de cette ville, et il a travaillé annuellement au plan de toutes les peintures et autres ornements qui doivent servir à l'entier embellissement de ladite salle. »

L'assesseur ajoute : « qu'il est bon de faire savoir an conseil que le sieur Pierre Joseph de Haitze, de cette ville, s'est si fort dévoué à la gloire de la patrie, qu'après avoir composé l'histoire d'Aix, prête à être mise au jour, il a ensuite travaillé pendant deux ans à dresser l'armorial consulaire qui va être distribué et s'est encore chargé agréablement du soin de di-

et l'autre de Haitze s'occupa toute sa vie de l'histoire de Provence et principalement de celle de la ville d'Aix, qu'il regardait comme sa ville natale et qui était le berceau de sa famille maternelle. Après avoir passé sa vie entière dans cette ville, il fut mourir à Trets chez l'avocat général de Gaufridi, seigneur et baron de ce lieu, le 25 février 1737, et fut enseveli le lendemain dans l'église paroissiale, ainsi que l'atteste le registre de cette église, contrairement à ce qui est dit dans le *Dictionnaire des hommes illustres de Provence* (tome 1er, pag. 390) et dans la *Biographie universelle* de Michaud (tome IX, pag. 318), où on le fait mourir le 26 juillet 1736. On peut voir, dans ces deux livres, la nomenclature de ses ouvrages, imprimés ou manuscrits. Ces derniers, que l'auteur avait légués au couvent des Minimes d'Aix, se trouvent aujourd'hui à la bibliothèque publique de Marseille, ensuite de la spoliation que le préfet Charles Delacroix fit des livres de notre école centrale (ci-dessus, pag. 81, note 2); mais *l'Histoire d'Aix*, qui est le principal ouvrage de de Haitze, est restée à Aix par un heureux hasard, et est conservée à la bibliothèque Méjanes, en 4 volumes in-f°. Nous en possédons dans notre bibliothèque une copie, aussi en 4 volumes in-f°. — C'est une erreur de dire, comme les deux livres ci-dessus indiqués, qu'elle a été imprimée (elle ne l'a jamais été),et qu'il y manque la partie relative au gouvernement du comte d'Alais. Cette partie s'y trouve et fait le sujet, plus amplement traité, d'un autre manuscrit de de Haitze, dont la bibliothèque Méjanes possède une copie, ainsi que nous. En général, les ouvrages de cet auteur sont écrits d'un style lâche et diffus, dépourvus de critique et de citations; mais les recherches immenses qu'il a faites sur l'histoire du pays, doivent lui faire pardonner ces défauts, et c'est un hommage de reconnaissance que nous rendons à son amour pour la patrie, en consacrant un si long article à sa mémoire.

riger les peintures de cette salle de l'Hôtel-de-Ville, ayant fourni des copies, prises sur les originaux des portraits des anciens comtes de Provence qu'on y a étalés, et choisi les sujets historiques des grands tableaux de cette même salle dont il va s'occuper de donner la description ; ne désirant et n'ayant voulu accepter pour toute gratification que le glorieux témoignage qu'il soit fait mention dans les registres de tout ce que dessus, afin qu'il y ait une preuve authentique et un monument public de son zèle pour le plus grand lustre de cette capitale dont il a l'honneur d'être citoyen, ayant généreusement rejeté, en homme de sa condition, toute autre marque de la reconnaissance publique.

Sur quoi, le conseil a unanimement délibéré et prié MM. les consuls de remercier le sieur de Haitze au nom de la communauté de cette ville, comme un de ses meilleurs habitants, de sa générosité, de ses peines et de tous les soins qu'il continue de se donner pour travailler à sa gloire et à son honneur. »

Il semble résulter de la rédaction de cette délibération que les grands tableaux historiques étaient déjà en place en 1726. Cependant ils ne furent peints que cinq ou six ans après, car on lit dans une nouvelle délibération du 30 novembre 1731, que noble Claude-François Pazéry, seigneur de Thorame, alors assesseur, informe le conseil que M. de Haitze continue de donner ses soins pour la décoration de la grande salle, et qu'il conviendrait de profiter du séjour que fait en ce moment à Aix M. d'André-Bardon, fils de M. d'André, consulaire, pour lui faire exécuter les tableaux dont ledit M. de Haitze a fourni les sujets. Sur quoi, le conseil, après avoir voté de nouveaux remerciements à M. de Haitze charge le peintre d'André-Bardon [1] de cette exécution. M. d'A-

[1] Voyez plus bas, *le Cours*, où est située la maison dans laquelle il était né.

ngeville dit, dans l'éloge historique de ce peintre : « que les connaisseurs trouvent dans cette suite de tableaux le plan bien entendu, le goût du dessin d'une très belle manière, la couleur ragoûtante et les ingénieux effets de l'école vénitienne réunis aux grâces de l'école française.[1]»
Ces tableaux historiques, au nombre de neuf, ainsi qu'un Christ et un portrait en pied de Louis XIV, ouvrages de Reinaud Levieux[2], peintre languedocien, qui a laissé tant de belles peintures dans Aix où ils décorent encore nos diverses églises, remplissaient les onze grands cadres que l'on voit dans cette salle du conseil de ville. Les petits cadres, au nombre de cinquante- huit, entouraient les portraits des anciens comtes et comtesses de Provence et des rois de France depuis Louis XI. Les unes et les autres de ces peintures furent détruites le 21 août 1792, par une horde de brigands étrangers à la ville d'Aix et même à celle de Marseille d'où ils étaient venus, dignes émules de ceux qui, le 10 du même mois, avaient renversé, aux Tuileries, le trône du vertueux et infortuné Louis XVI. Au mois de décembre suivant, M. Gibelin,[3] notre compatriote, peintre d'histoire, alors officier

[1] *Eloge historique de Michel-François d'André-Bardon ;* Marseille, Mossy,1783, in-12, pag. 13.

[2] Voyez la *Biographie universelle* de Michaud, tome XXIV, pag. 380, au mot *Levieux.*

[3] Esprit Antoine Gibelin, né à Aix le 17 août 1739, mort dans la même ville le 25 décembre 1813 (et non 1814), fut peintre d'histoire, membre de l'académie royale de Parme et de l'institut de France, etc. - On trouve dans la *Biographie universelle* de Michaud (tome XVII, pag. 315), la notice de ses principaux tableaux et de ses gravures, ainsi que la liste de ses ouvrages imprimés, parmi lesquels est sa *Lettre sur les tours antiques d'Aix,* que nous avons citée plus haut, p.17; mais on *y* a omis son *Projet pour le rétablissement de la salle principale de la maison commune d'Aix,* Aix, 1792, 16 pag. in-8°. - M. Esprit Michel Toussaint Sextius Gibelin, son fils, né à Aix le 10 novembre 1791, ancien président à

municipal proposa le rétablissement de ses ouvrages, non comme ils étaient auparavant, mais en les remplaçant par des sujets tirés de l'histoire des anciennes républiques et par les portraits des plus illustres républicains. Mais ce projet n'eut aucune suite, et depuis cinquante-quatre ans les habitants d'Aix ont devant les yeux le spectacle affligeant des dévastations opérées dans cette salle en 1792.

Nous dirons peu de mots sur la riche et magnifique bibliothèque Méjanes, qui occupe la majeure partie du premier étage de l'Hôtel-de-Ville, et à laquelle il faudra joindre bientôt l'autre partie pour son entier développement : immense dépôt des connaissances humaines, composé de plus de cent mille volumes, dus la plupart à la générosité du marquis de Méjanes,[1] et qui s'accroît chaque jour par les dons du gouvernement et des particuliers.[2] La savante notice[3] de M. Rouard, Bibliothécaire

la cour royale de Cayenne, aujourd'hui procureur général du roi prés celle de Pondichéry, a publié dans les *Annales maritimes et coloniales* (août 1845), un travail très curieux sur la *Concordance des lois indoues* et *du code civil français* (Paris, imprimerie royale, 1845, in-8°).

[1] Jean-Baptiste Marie de Piquet, marquis de Méjanes, d'une famille noble de la ville d'Arles où il était né en 1729, mort à Paris en 1786, à l'âge de 57 ans. Il fut premier consul d'Aix, procureur du pays de Provence pendant les années 1777 et 78, et signala son administration par une foule d'actes d'utilité publique qui furent depuis surpassés par le don de l'immense collection de livres qu'il avait formée à Aix, à Avignon, à Lyon, à Paris et autres villes de France, et pour l'achat desquels il employa, pendant longues années, la majeure partie de ses revenus.

[2] Le docteur Jean Joseph Baumier, natif de Signe, mort à Aix en 1828, légua à la ville d'Aix, où il avait passé sa vie, sa bibliothèque, composée d'environ 6,000 volumes du meilleur choix, pour être remis à la bibliothèque Méjanes.

[3] *Notice sur la bibliothèque d'Aix, dite Méjanes,* etc.; Aix, imp. de Pontier fils aîné, 1831, un vol. in-8° de 312 pag., précédée d'un *Essai sur l'histoire littéraire de la ville d'Aix, sur* ses *anciennes bibliothèques publiques, sur* ses *monuments,* etc.; Essai qui n'est pas la partie la moins intéressante de cet ouvrage.

actuel, sur cet important établissement, nous dispense d'en parler plus longuement ici. Que pourrions nous dire d'ailleurs après un écrivain aussi distingué ? Toutefois ce serait manquer à la reconnaissance, si nous ne répétions pas ce qui a été dit si souvent, que la conservation de cette bibliothèque pendant les jours orageux de la révolution, est due au patriotisme et au zèle de l'excellent docteur Gibelin,[1] si connu par sa science, son désintéressement et sa modestie. D'Aubenton, Bertholet, Broussonet, Chaptal, Fanjas Saint Fonds, Félix Fontana furent, dès ses jeunes ans, ses amis particuliers, et il se lia depuis avec Pringle, Fergusson, Priestley, Monge, Bosc et une foule d'autres savants qui ont rempli l'Europe de leurs noms. A la mort de l'abbé Rive [2] que les excès les plus dégoûtants ont rendu célèbre dans notre ville, le docteur Gibelin fut appelé à le remplacer comme bibliothécaire, et c'est pendant quinze ou dix-huit ans qui s'écoulèrent entre cette époque et celle où la bibliothèque Méjanes fut ouverte au public, qu'il la préserva de la dévastation, en mit les livres en ordre et en dressa le catalogue. Outre un

[1] Jacques Gibelin, docteur en médecine, né à Aix le 16 septembre 1744, mort dans la même ville le 4 février 1828 était frère d'Esprit Antoine dont avons parlé pag. 90. Voyez la *Notice historique sur le docteur Gibelin*, par M. Charles Giraud, aujourd'hui membre de l'institut, inspecteur général des écoles de droit, etc., lue à la séance publique de l'académie d'Aix, le 7 juin 1828, et imprimée à la suite du procès-verbal de ladite séance; Aix, Pontier, in-8°, p. 42 et suivantes.

[2] L'abbé Jean-Joseph Rive, né à Apt en 1730, mort. à Marseille le 20 octobre 1791. Appelé à Aix en qualité de bibliothécaire par l'archevêque (M. de Boisgelin) et par les consuls et assesseur, procureurs du pays, il se montra, dès les premiers jours de la révolution, l'ennemi le plus implacable de ceux qui l'avaient fait venir de Paris. Voyez plus bas, rues *Saint - Sébastien* et *des Bernardines, le Cours*, et surtout la *Biographie universelle* de Michaud, tome XXXVIII, pag. 150. art. *Rive*, ou se trouve le catalogue de ses ouvrages.

grand nombre d'ouvrages qu'il a laissé en manuscrit,[1] il avait publié, de son vivant, dix-neuf volumes traduits de l'anglais, tels que des expériences et observations sur différentes espèces d'air, et sur quelques branches de la physique, par le docteur Priestley; des éléments de Minéralogie, par Kirvan ; l'Abrégé des transactions philosophiques de la Société Royale de Londres ; des Mémoires de la vie privée de B. Franklin ; l'Histoire des progrès et de la chute de la république romaine, par Fergusson; etc., et quatre volumes traduits de l'italien, de l'abbé Félix Fontana, qui sont des Observations sur l'air déphlogistiqué des opuscules physiques et chimiques ; enfin, un traite du venin de la vipère.

Il sera peut-être curieux de rappeler en l'an de grâce 1846, le cinquante-septième de la liberté, de quelle manière se faisait la nomination de nos magistrats municipaux alors que nos pères gémissaient de l'esclavage, comme le savent si bien les générations

Le samedi le plus voisin du 30 novembre, qui est le jour de la fête de Saint-André, avait lieu, sous l'ancien régime, l'élection de MM. les consuls et assesseur d'Aix, procureurs du pays. [2]

[1] Nous possédons celui intitulé *: Botanicon Aqui-Sextiense, ex Garidello,* sur deux colonnes *(Synonimia Garidelli. — Nomenclatura Linnoei),* lequel est entièrement écrit de sa main.

[2] Avant 1669 cette élection avait lieu le samedi le plus voisin du 30 septembre, jour de la fête de saint Michel, et les consuls entraient en exercice le 1er novembre, jour de la Toussaint, pour demeurer en fonctions jusqu'au 31 octobre de l'année suivante. Louis XIV changea cela par lettres-patentes du 15 décembre 1668, portant que l'élection des consuls d'Aix, procureurs du pays, aurait lieu désormais le samedi le plus proche de saint André, et leur installation le 1er janvier suivant. (Voyez plus haut, pag. 48, note 2).

Voici quelles étaient les formes de cette élection qu'on pouvait considérer comme la plus belle des prérogatives de notre ville, puisque, sous ce titre de procureurs du pays, nos consuls et assesseurs étaient les administrateurs-nés du comté de Provence, sous l'autorité des états-généraux de cette province.[1]

Dés la veille, le conseil de ville, composé de soixante conseillers et assemblé sous la présidence des consuls et assesseur en exercice, élisait les trente cités qui devaient renforcer ce conseil et procéder avec lui à l'élection. On nommait, à cet effet, au scrutin, cent des plus notables citoyens de la ville, pris parmi les nobles, les bourgeois, les notaires, les procureurs, les marchands, etc., au nombre de vingt pour chacun des quartiers de Saint-Jean, de Bellegarde, des Augustins, des Cordeliers et du Bourg Saint-Sauveur; et lorsque la nomination de vingt notables d'un quartier était faite, leurs noms écrits sur autant de bulletins séparés et pliés uniformément, étaient jetés dans une urne d'où un jeune enfant tirait six de ces bulletins, en présence du conseil, et les quatorze restants étaient aussitôt jetés au feu sans avoir été ouverts.

Les six bulletins de chaque quartier étaient immédiatement déposés dans un petit coffre qui se fermait à quatre clefs, et lorsque les trente cités étaient nommés, on plaçait ce coffre dans un coffre plus grand qui se fermait également à quatre clefs. Les consuls et assesseur les faisaient porter alors dans une armoire

[1] Deux greffiers suffisaient en ce temps-là à la tenue des registres et à l'expédition des affaires de l'Hôtel-de-Ville, comme deux greffiers et cinq ou six commis au plus, à tout ce qui concernait la Provence entière. Aujourd'hui quatre préfets et douze ou quinze sous-préfets remplacent les procureurs du pays et occupent des nuées d'employés pour le bon plaisir et la plus grande gloire de la centralisation parisienne.

d'un cabinet attenant à la salle du conseil et qui se fermait encore à quatre clefs, après quoi ils se saisissaient des douze clefs, en retenaient quatre et distribuaient les autres huit à des membres du conseil choisis indistinctement.
C'est ce qu'on nommait le *sépulcre* dont la garde était confiée jusqu'au lendemain aux cinq capitaines de quartier. Ceux-ci passaient la nuit dans ce cabinet et y soupaient aux dépens de la ville avec quelques amis qu'ils étaient libres d'inviter.
Le samedi matin, à huit heures moins un quart, les consuls et assesseur, leurs prédécesseurs et ceux des conseillers qui avaient été chargés des clefs, se rendaient à l'Hôtel-de-Ville où ils ouvraient le *sépulcre* et en retiraient les noms des trente cités, qu'on envoyait aussitôt avertir à domicile de se trouver à dix heures et demie dans la salle du conseil.
A dix heures, MM. les consuls et assesseur, précédés de leur garde, des trompettes, des fourriers et des capitaines de quartier et accompagnés par le juge royal, se rendaient au palais pour prendre les deux conseillers et celui des gens du roi que le parlement avait désignés comme devant autoriser le conseil de l'élection. De retour à l'Hôtel-de-ville, on y entendait la messe dans la chapelle qui s'y trouvait et qu'on a détruite, comme inutile, depuis la révolution ; après quoi on passait dans une salle voisine où était dressée une table d'une vingtaine de couverts, chargée d'un seul pâté de poisson et de quelques confitures qu'on mangeait debout.
On entrait ensuite dans la salle du conseil où étaient réunis les soixante conseillers de ville, les trente *cités*, ainsi que le *Prince d'Amour*, avant la suppression de ce haut dignitaire des cérémonies de la Fête-Dieu, *l'Abbé de la ville*, les capitaines de quartier et le trésorier, lesquels, avec les consuls et assesseur

et les quatre prédécesseurs de ceux-ci formaient, le nombre cent six opinants. On pouvait néanmoins délibérer, pourvu qu'il s'y en trouvât soixante-quatre. L'assemblée étant formée, le doyen des commissaires du parlement, l'avocat général et le premier consul prononçaient des discours, et lorsqu'ils avaient cessé de parler, le public évacuait la salle ou il ne restait que les commissaires, le juge royal et tous ceux qui devaient opiner.

Chaque opinant venait, à son tour, prêter serment entre les mains du premier commissaire, de n'avoir été ni *pratiqué*, ni *brigué*, et de ne donner sa voix qu'à ceux qu'en son âme et conscience il jugerait dignes et capables d'exercer les charges de consuls et d'assesseur.

Le premier consul proposait alors son successeur et chaque opinant allait prendre successivement, des mains du second commissaire, une ballotte en drap noir qu'il allait déposer dans l'une des deux urnes placées sur une table devant les commissaires et les consuls : l'une peinte en rouge pour l'approbation, l'autre en jaune pour le rejet. Si le sujet proposé était admis, le premier consul proclamait son nom à haute voix, et en cas de rejet il en présentait un autre qui était également ballotté, et ainsi de suite jusqu'à ce que le sujet proposé eût réuni la majorité des suffrages. En 1675, Jean Nicolas de Vento, marquis de Peyruis et seigneur des Pennes, ayant présenté successivement vingt-quatre gentilshommes de la plus hante qualité pour le remplacer, qui tous furent rejetés, il sortit du conseil avec les deux autres consuls, en protestant contre la cabale. L'assesseur resté seul fit la présentation, et son choix fut approuve par le conseil sans opposition. L'élection de l'assesseur se faisait ensuite de la même manière ; puis celle du second consul ; enfin celle du troisième consul. Il fallait que le tout fût fini avant minuit, laquelle heure

passée, les commissaires du parlement rompaient l'assemblée et la nomination appartenait au roi, ce qui arriva en 1729, pour, le consulat de l'année 1730.
L'élection terminée, MM. les consuls et assesseur allaient ramener les commissaires chez eux, et allaient ensuite complimenter ceux des nouveaux consuls et assesseurs qui se trouvaient dans la ville ce jour-là. Ils revenaient ensuite à l'Hôtel-de-Ville, où les nouveaux élus venaient leur rendre la visite. Après quoi tous ensemble allaient, en grand cortège chez le gouverneur de la province ou, en son absence, chez le commandant en chef, chez l'intendant, les premiers présidents des cours souveraines et chez l'archevêque, en sa qualité de premier procureur-né du pays, à tous lesquels les consuls et assesseur avaient l'honneur de présenter leurs futurs successeurs.
Le lendemain dimanche, le conseil ordinaire procédait au renouvellement de la moitié de ses membres. Le premier consul et l'assesseur présentaient chacun huit conseillers, et les second et troisième consuls en présentaient chacun sept, ce qui formait le nombre de trente conseillers. Tous étaient ballottés et admis ou rejetés à la pluralité des suffrages, pour être en exercice pendant deux ans ; et lors même que les consuls et assesseur qui devaient n'être qu'annuels, étaient prorogés pour l'année suivante par ordre du roi, portant invitation au conseil de ne pas procéder pour cette année à leur élection, le conseil n'en était pas moins renouvelé par moitié annuellement. On nommait ensuite les capitaines de quartier et autres officiers de la ville; c'est ce qu'on appelait le *nouvel état.*
Telles étaient les anciennes formes, si différentes de celles d'aujourd'hui et dans lesquelles tout homme impartial ne pourra s'empêcher de reconnaître une liberté bien plus grande que celle

que la révolution nous a donnée, du moins quant au choix de nos magistrats municipaux. Ces charges de courte durée et plus onéreuses que profitables à ceux qui on étaient revêtus, étaient néanmoins vivement désirées à cause de l'honorifique qui y était attaché. Aussi, voyait-on l'esprit public se manifester avec bien plus de patriotisme et d'éclat, à l'époque annuelle des élections, et de nobles rivalités se disputer la gloire de faire le bien du pays pendant la durée de leur pouvoir.

En 1674, Toussaint de Forbin, alors évêque de Marseille, connu depuis sous le nom de *cardinal de Janson*, fut nommé ambassadeur extraordinaire à la diète de Pologne, réunie pour l'élection d'un roi, et parvint, l'année suivante, à faire nommer, dans l'intérêt de la France, le grand Sobieski. De retour à Versailles, pour rendre compte de sa mission, Louis XIV lui dit:

— Mais où en avez-vous tant appris ?

— Sire, répondit l'habile négociateur, c'est en parcourant, la nuit, les rues d'Aix une lanterne à la main, pour faire les procureurs du pays, tandis que j'étais évêque de Digne. Il est vrai que, dans ce temps-là, il y avait plus d'intrigues qu'il n'y en a eu depuis, témoin l'anecdote que nous avons rapportée plus haut.

Autres temps, autres mœurs.

C'était le premier janvier qu'avait lieu, avant la révolution l'installation de MM. les consuls et assesseur d'Aix. Ces messieurs, au nombre de quatre (trois consuls et un assesseur, homme de robe, qui avait rang et séance entre le premier et le second consul) étaient entre eux égaux en droits et en honneurs. Nous avons dit qu'ils joignaient à leur titre celui de procureurs-

nés des gens des trois Etats du pays de Provence, ou tout simplement de procureurs du pays, par abréviation, et qu'en cette dernière qualité, ils étaient les administrateurs-nés de la province, élus librement par le conseil de ville d'Aix.

Le 1er janvier donc, à huit heures du matin, les anciens consuls et assesseur, dont les fonctions devaient expirer le même jour, se réunissaient avec le juge royal à l'Hôtel-de-Ville. Ils en sortaient immédiatement, précédés de la garde, des fourriers des trompettes et des capitaines de quartier, et suivis du trésorier, des greffiers et de l'agent de la ville. Ils se rendaient chez le troisième consul élu, où se trouvaient rassemblés les parents et les amis de celui-ci, et où étaient prépares du café, du chocolat et des vins. Le cortège se remettait en marche au bout de quelques minutes et conduisait ce troisième consul élu à l'Hôtel-de-Ville. Arrivés au milieu de la cour, le consul s'arrêtait, sur une de ces grandes pierres froides qu'on voit encore au niveau du pavé, se retournait en faisant la pirouette et saluait tous les assistants, puis faisait de nouveau la pirouette et allait attendre ses collègues dans celle des salles du rez-de-chaussée où se tiennent aujourd'hui les commissaires de police. Le cortège se rendait immédiatement chez le second consul élu qu'il conduisait dans le même ordre à l'Hôtel-de-Ville ; puis chez l'assesseur élu, enfin, chez le premier consul élu qui entrait en droiture avec tout ce monde, dans la salle où l'attendaient ses collègues, sans avoir fait comme eux aucune pirouette ni révérence au milieu de la cour. Inutile de dire que chacun de ces messieurs avait réuni chez lui ses parents et ses amis et avait fait préparer du café, du chocolat et des vins. Inutile encore de répéter que le second consul et ensuite l'assesseur avaient pirouetté et fait, comme le

troisième consul, leurs révérences au cortège qui les avait conduit au milieu de la cour de l'Hôtel-de-Ville.[1]

Les badauds et les oisifs qui, de tous les temps, ont abondé dans la bonne ville d'Aix, étaient fort curieux d'assister à ces révérences qu'ils regardaient comme une circonstance essentielle de l'installation. *A ben vira! l'an ben fa virar!* se disaient-ils l'un à l'autre, avec un air de jubilation qui se peignait sur tous les visages, et cette innocente récréation les dédommageait amplement du froid et de l'humidité qu'ils enduraient pendant plus d'une heure, pour voir pirouetter leurs premiers magistrats.

A dix heures, les consuls et assesseurs, vieux et nouveaux, revenaient dans la cour de l'Hôtel-de-Ville et montaient sur une estrade qui y avait été préparée. Les consuls et assesseur vieux se plaçaient dans le fond et les nouveaux sur le devant, regardant les autres face à face. L'assesseur vieux faisait un discours de peu de durée aux consuls et assesseur élus, après quoi ses collègues et lui se dépouillaient de leurs chaperons, tandis que les consuls et assesseur nouveaux prenaient les leurs. Ils changeaient alors de places, les nouveaux allant s'asseoir dans le fond de l'estrade et les anciens sur le devant, et pendant ce temps-là on tirait les boites, les trompettes sonnaient des fanfares et les assistants battaient des mains. L'assesseur nouveau adressait quelques mots de compliments aux anciens magistrats, après quoi tous sortaient de l'Hôtel-de-Ville avec le même cortège qui les y avait accompagné, et marchaient sur la même ligne jusqu'à la grande porte de l'église métropolitaine de Saint-Sauveur, où ils se séparaient. Les nouveaux consuls et as-

[1] Le premier consul arrivant le dernier, n'avait point de pirouette à faire, attendu que tout le cortège et le public entraient avec lui dans la salle.

sesseur entraient dans l'église et prenaient leurs places dans le chœur, où ils assistaient à la grand'messe que célébrait ordinairement Mgr. l'archevêque, tandis que les anciens allaient directement à l'hôpital Saint-Jacques prendre possession de l'administration de cet hôpital, dont ils étaient les recteurs-nés en sortant du consulat ; car ce n'était alors ni cordons, ni habits brodés, ni robes rouges qu'ambitionnaient nos consuls et assesseur. Faire les affaires du pays qui les avait honoré de sa confiance ; maintenir ses libertés et ses franchises ; le défendre contre les entreprises toujours croissantes de l'autorité, voilà quel était leur but,[1] et leur récompense était d'aller servir les pauvres dans un hôpital.

A l'issue de la grand'messe, les consuls et assesseur allaient visiter celles des puissances qui se trouvaient ce jour-là dans la ville, c'est-à-dire le gouverneur et le commandant en chef de la province, l'archevêque président-né des Etats du pays, l'in-

[1] « M. de Boisgelin, évêque de Lavaur, fut nommé à l'archevêché d'Aix en 1770 ; et l'intention du gouvernement., on le plaçant à la tête des Etats de Provence, avait été de donner puis d'activité à l'administration un peu languissante de cette province. Tout, en effet, changea de face aussitôt qu'il parut ; et ce qu'il y a de plus honorable pour lui, c'est que, placé à la tête d'une *administration jalouse, économe, sévère;* transporté dans une province dont les habitants sont renommés par leur esprit, leur sagacité, *leur méfiance naturelle de tous les dépositaires de l'autorité;* ne pouvant agir qu'en vertu d'une *constitution essentiellement populaire et ombrageuse,* et dont les agents n'exerçaient que des fonctions momentanées, il parvint à s'emparer avec tant d'art de l'opinion publique et à inspirer une si entière confiance à la nombreuse succession des administrateurs associés à ses fonctions, qu'il n'est pas survenu une seule affaire, ni arrivé une seule circonstance où le chef de l'administration se soit trouvé en opposition avec ses collègues. » *Notice historique sur S. E. Mgr le cardinal de Boisgelin, archevêque de Tours,* par un de ses anciens grands-vicaires (l'abbé de Bausset, chanoine d'Aix, évêque d'Alais, depuis cardinal) Paris, 1804 petit in-8°de 58 pag., p. 12

tendant et les premiers présidents du parlement et de la cour des comptes, aides et finances, à tous lesquels l'assesseur faisait un compliment en le traitant de *monseigneur*.

Ces visites finies, ils revenaient vers l'Hôtel-de-Ville et descendaient dans la rue des Orfèvres. A l'extrémité de cette rue, au point où viennent aboutir celles de la Sabaterie et de Beauvezet,se trouve une maison qu'il faut contourner pour entrer dans la rue de l'Official qu'elle masque entièrement. Cette maison qui fait face à la Grande-Horloge, placée à l'autre extrémité de la rue des Orfèvres, s'appelle la *Boutique rouge* depuis un temps immémorial, à cause de la couleur de sa devanture.[1]

Sur le coin en allant vers l'Official, il existait anciennement une borne qui a déjà été enlevée et que nous aurions vu conserver avec plaisir s'il eût été possible, comme souvenir historique. Les consuls et assesseur montaient l'un après l'autre sur cette borne et y demeur-aient, pendant quelques instants pour se montrer au peuple. Ils allaient de là, toujours avec leur même cortège, à la porte Saint-Jean, où ils se reposaient sur un banc et où ils touchaient les clefs de la ville placées dans un bassin sur une table. Ils revenaient ensuite à la place des Prêcheurs et y faisaient quelques tours de promenade, adressant la parole aux personnes de leur connaissance qui s'y trouvaient; ils se rendaient enfin dans l'église de Saint-Barthélemy, à la rue Bellegarde, et y vérifiaient les reliques qu'on avait placées près de l'autel, du côté de la sacristie, et le corps de Charles II d'Anjou, roi de Naples et

[1] Elle disparaîtra bientôt, suivant une délibération prise depuis peu, pour élargir cette entrée de la rue de l'Official qui est, en effet, beaucoup trop étroite pour le passage des voitures mais nous regretterons personnellement cette maison historique de la *boutique rouge.*

comte de Provence, mort en 1309, lequel était conservé en son entier dans cette église, comme nous le dirons ailleurs.[1] Tout cela se faisait à la hâte et pour ainsi dire en courant attendu la rigueur de la saison à cette époque du 1er janvier. Mais lorsque ce cérémonial fut établi, il y a fort longtemps, l'installation des consuls avait lieu le 1er novembre, fête de la Toussaint, et on y mettait sans doute un peu plus d'importance et de gravité.

A deux heures après midi, le premier consul donnait, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, un repas d'environ soixante couverts, auquel il avait invité les puissances ci-dessus nommées, les consuls et assesseurs vieux et nouveaux, le juge-royal qui ne les avait pas quitté depuis le matin, les anciens consulaires, les trésoriers, greffiers et agents de la ville et de la province, enfin quelques parents et amis.

Après le repas, les consuls et l'assesseur montaient en voiture, précédés seulement par les fourriers et les trompettes, et allaient visiter les présidents, les doyens et les membres du parquet des deux cours souveraines, auxquels ils laissaient des billets sans demander à leur porte s'ils étaient chez eux.

Les premiers consuls étaient choisis parmi les plus grands seigneurs, possédant fiefs dans la province, marquis, comtes ou barons, soit qu'ils résidassent à Aix, soit qu'ils fissent leur demeure autre part. Ainsi, les plus illustres maisons de Provence portaient tour à tour le premier chaperon d'Aix, [2] telles que les

[1] Voyez *rue Bellegarde.*

[2] Le chaperon était la marque distinctive et honorifique de nos magistrats municipaux. C'était une espèce de camail en velours, mi-partie de noir et de rouge, qui couvrait les épaules et descendait jusqu'aux reins. L'assesseur le portait sur sa robe noire de palais. - Voyez, ci-après, *place des Trois-Ormeaux.*

Brancas, les Castellane, les Forbin, les Grimaldi, les Pontevès, les Simiane, les Villeneuve, les Vintimille et autres familles illustres par l'ancienneté de leur race, les hauts emplois dont elles étaient revêtues dans l'église ou les armées de terre et de mer, les services éclatants rendus par leurs ancêtres, leur grande fortune, l'immense considération qui s'attachait à elles et, peut-être aussi, le prestige qu'inspiraient toutes ces circonstances réunies.
Les Sabran étaient les seuls qui n'avaient jamais figuré sur ces listes fastueuses des premiers consuls d'Aix : serait-ce parce qu'ils croyaient leur maison au-dessus des autres, comme étant alliée aux anciens souverains du pays, et, par eux, à toutes les maisons princières de l'Europe ? [1]
Les assesseurs étaient pris parmi les avocats postulants qui jouissaient de plus de réputation au palais par leur savoir et leur éloquence, et la ville citait avec orgueil parmi eux les plus célèbres jurisconsultes de Provence, tels que les Boniface et les Bonnet, les Dubreuil et les Dupérier, les Gensolen et les Julien, les Margalet et les Mourgues, les Portalis, les Saurin et les Siméon père et fils, et autres qui, tous, nous ont laissé de précieux fruits de leurs travaux, la plupart imprimés et qui sont encore consultés, quoique avec moins d'utilité qu'ils ne l'étaient de leur temps, depuis que la France entière est régie par une législation uniforme.
Les familles nobles d'Aix, qui ne possédaient pas de fiefs importants et les cadets de celles que leur présence dans la magistrature éloignait des fonctions municipales, fournissaient les seconds consuls, comme les bonnes et anciennes familles bour-.

[1] Voyez ci-dessus, pag. 11

geoise de la ville donnaient les troisièmes ou derniers de ces administrateurs Combien étaient honorables et honorées celles de ces familles qui, pendant plusieurs générations, avaient porté le chaperon ! Elles vivaient noblement comme on disait alors, quoiqu'elles n'eussent en général que peu de fortune, et s'alliaient le plus souvent entre elles ou à la noblesse du second ou du troisième ordre, plutôt qu'à des familles parvenues à l'opulence par le commerce ou par la profession d'un art mécanique. Voilà bien assez de détails sur l'Hôtel-de-Ville. Disons, en finissant, que les Vallier y sont trompettes de père en fils depuis un Philibert Vallier, reçu en 1572, il y a actuellement deux cent soixante-quatorze ans. Que de fanfares ils ont dû sonner pour les Valois et la Ligue, Henri IV et ses glorieux descendants ; pour la Révolution, le Consulat, l'Empire, la Restauration, etc. ! La noblesse résultant de cette ancienneté en vaut bien une autre.

CÉRÉMONIES DE LA FÊTE-DIEU.

ANCIENNEMENT la Fête-Dieu était une époque de joie et de bonheur pour les habitants d’Aix. Grands et petits, riches et pauvres, tous prenaient part aux divertissements, les hommes comme les femmes, les vieillards comme les enfants. Les étrangers accouraient en foule et contribuaient puissamment à animer le tableau ; en un mot, c’était alors le bon temps de la ville d’Aix. La révolution a tout détruit, et bientôt le souvenir de ces grandes réjouissances sera effacé en entier de la mémoire des Provençaux.

LES RUES D'AIX

En vain a-t-on essayé à diverses reprises, notamment en 1803, après le rétablissement du culte catholique ; en 1807, à l'occasion du séjour de la princesse Pauline, la sœur bien-aimée de Bonaparte ; en 1814, lors du passage de MONSIEUR, comte d'Artois, le noble modèle des chevaliers français ; enfin en 1823, en présence de l'auguste fille de Louis XVI ; en vain, disons nous, a-t-on essayé plusieurs fois de reproduire ces cérémonies et ces jeux qui plaisaient tant à nos pères, les circonstances seules donnèrent quelque importance à ces essais, et les esprits forts de ce siècle n'y virent plus des pauvretés et des niaiseries. Le charme était détruit et il est permis de douter qu'on pût les ressusciter de nouveau avec quelque apparence d'applaudissement. D'ailleurs ne faudrait-il pas en demander la permission à nos seigneurs les bureaucrates de Paris, et ceux-ci voudraient-ils autoriser à Aix ce qui ne se fait nulle autre part en France ? Uniformité complète, dégoût général, extinction totale de l'esprit public des communes et des provinces, voilà ce qu'il faut à ces messieurs pour nous gouverner à leur guise.

Un ouvrage fort curieux, qui devient chaque jour plus rare,[1] quoiqu'il ne date que de soixante-neuf ans, rappellera sans doute à nos neveux les principales cérémonies qui avaient lieu dans cette ville à l'époque de la Fête-Dieu ; mais les traditions se perdront insensiblement pour mille et mille détails. Qui sera bientôt celui qui saura manier une pique ou un drapeau, faire tournoyer le bâton, ou saluer les dames avec grâce, un bouquet de fleurs à la main ? N'a-t-on pas sans doute oublié déjà ce que c'était qu'un

[1] A raison de cette rareté, nous en rapporterons plus bas, textuellement, quelques passages, qui nous paraissent nécessaires pour la plus grande intelligence de ce qui va suivre.

Réguigneou ? et qui rirait aujourd'hui de voir *leis Tirassouns* se vautrant dans la poussière ?
Gaspard Grégoire, né à Aix en 1715, mort en 1795, est l'auteur de l'ouvrage dont nous venons de parler. Il le publia en cette ville en 1777, chez Esprit David, sous le titre *d'Explication des cérémonies de la Fête-dieu D'Aix, en Provence,* in-2, orné des figures du Lieutenant de Prince d'Amour, du Roi et des Bâtonniers de la Bazoche, de l'Abbé de la Ville, des jeux des Diables, des *Razcassettos,* des Apôtres, de la reine de Saba, des *Tirassouns, d*es Chevaux-Frux, etc., etc., et des airs notés, consacrés à cette fête; enfin, du portrait du bon roi René, qui avait institué tous ces jeux vers l'an 1462. Deux enfants de cet auteur, aussi aimable que spirituel et bon poète provençal, Gaspard et Paul Grégoire, avaient aidé leur père dans cet ouvrage dont l'un avait gravé les figures que l'autre avait dessinées. C'est là que nous puiserons l'analyse succincte que nous allons en donner.
Dès le lundi, seconde fête de la Pentecôte, le conseil de ville procédait solennellement à la nomination du *Lieutenant de Prince* et à celle de *l'Abbé,* après quoi MM. les consuls et assesseur allaient en corps de ville et précédés par les tambours, chez les élus pour leur faire part de leur nomination. Avant 1668, on nommait aussi un *Prince d'Amour,* qui jouait le premier rôle dans ces réjouissances. Il était choisi parmi les jeunes gens des familles les plus qualifiées de la province, et les dépenses considérables auxquelles il était soumis, exigeaient qu'il fût pris aussi parmi les plus riches. Nicolas-Claude Fabri, qui fut depuis le grand Peiresc, avait été *Prince d'Amour* en 1593, à l'âge de treize ans, étant né en 1580, et Charles de Grimaldi, marquis de Regusse, président au parlement, qui nous a laissé des

mémoires manuscrits très curieux sur les événements de son temps, nous apprend dans ces mémoires qu'il était né en 1612, et qu'il fut *Prince d'Amour* en 1627, c'est-à-dire à l'âge de quinze ans.

Cette charge fut supprimée par Louis XIV en 1668, sur les remontrances de la noblesse qui se plaignit des trop grandes dépenses qu'elle faisait à cette occasion. « On a cherché inutilement jusqu'à ce jour, dit M. Grégoire,[1] en quoi elles consistaient. On sait seulement par tradition qu'il avait une nombreuse suite de personnes à sa petite cour; qu'il était obligé de faire des présents, *de donner de très grands repas, etc.*, etc.

Nous devons à l'obligeance de M. R.... de T..., notre parent et notre ami, un *mémoire sur le festin donné par le sieur de Seillon* (de la noble maison d'Agoult), lorsqu'il fut *Prince d'Amour* à Aix, c'est-à-dire en l'année 1612. Celle pièce, ainsi *cotée* sur le dos, et dont l'écriture est bien du commencement du XVIIe siècle, porte en tête de la première page : *Rolle pour M. le Prince d'Amours de la viande qu'il luy faut pour traicter cent hommes.* Nous sommes persuadé que ce n'est pas seulement un état de ce qui parut réellement à ce festin, mais un véritable programme auquel l'usage et peut-être les règlements avaient soumis le sieur de Seillon. Son prédécesseur ou les personnes qui présidaient aux préparatifs de la fête, lui auraient fourni ce programme que les Princes d'Amour se seraient transmis de l'un à l'autre, ou dont l'usage se serait perpétué depuis le temps même du roi René.

C'est ainsi que, jusqu'à la révolution, le chapitre de Saint-

[1] Pag. 64, note 14.

Sauveur donnait, chaque année, le jour de la Fête-Dieu, au parlement, aux consuls, etc., un repas dont M. Grégoire nous a conservé les détails,[1] qui était constamment composé des mêmes services, depuis plus de 300 ans. Nous aimons à croire qu'on ne sera pas fâché de connaître la pièce dont nous parlons, et nous avouerons que bien des mots dans le rôle du dessert nous ont embarrassé, et que nous ne saurions en donner aucune explication satisfaisante. Quelqu'un de plus instruit que nous pourra y pourvoir.

Rolle pour M. le Prince d'Amours

de la viande qu'il luy faut pour traicter cent hommes.

Premièrement une biche et un senglier.
Plus deux mottons.
Davantaige cinquante livres de bœuf.
Plus vingt quodindes.
Encor douze chevreaux.
Plus vingt-quatre dindons.
Davantaige cinquante pères de poullets.
Plus cinquante pères de pigeons.
Encor cinquante pères de perdrix.
Davantaige douze lapins.
Plus douze levreaux.
Plus douze petits lapareaux.
Plus quatre douzainnes de tourtarelles.
Plus quatre douzainnes de cailles.

[1] Pag. 160 et 162.

Plus quatre douzainnes d'ortollan.
Oavantaige trente-six chapons.
Encores huit chambons.
Plus douze couchons de lait.
Plus six livres de soussisses d'Espaigne.
Plus deux quintaulx de lar.

Rolle de la Pâtissarié.

Premièrement cinq patais de quodinde.
Plus cinq patais de chapons.
Encor dix patais de veau.
Plus cinq patais à *l'amollun*.
Plus cinq patais de lapin.
Plus cinq patais de quodiveau.
Davantaige cinq patais de langue de bœuf à la sauce douce.
Plus cinq patais de chevreaux à la sauce blanche.
Encor cinq patais de pigeon.
Plus cinq patais de poullets.
Davantaige cinq tourta-grasse de blanc de chapon.
Plus quatre douzainnes de patais de deux soulx.
Plus cinq patais de biche.
Plus cinq patais de senglier.

Role du Dessert

Premièrement cinq tartres de *thoume*.
Plus cinq plats de *cachemuzeaux*.
Plus cinq *popullins*.

Plus cinq tartres de *pinneon.*
Plus cinq tartres de crême.
Davantaige cinq tartres de grosse gruette.
Plus cinq tartres de pomme.
Plus cinq tartres de raizin de Corinte.
Davantaige cinquante... *(mot illisible)...,* blanches.

On regrettera sans doute avec nous de ne pas trouver dans cet état l'indication des vins que le Prince d'Amour faisait servir à ses convives : c'est peut-être parce qu'on ne connaissait alors que le vin du pays. Nous laissons à d'autres le soin de discuter ce point important de *l'art de la gueule* chez nos pères; mais quel que fût leur appétit, il nous paraît impossible que cent personnes dévorassent cette énorme quantité de viandes et de pâtisseries. La desserte était apparemment livrée aux valets du Prince d'Amour et de ses convives.

Revenons au *Lieutenant de Prince* et à *l'Abbé.* L'un était pris parmi les fils des bourgeois ou les étudiants en droit; l'autre parmi les artisans.

Le même jour, lundi de la Pentecôte, deux conseillers-commissaires du parlement, assistés d'un de MM. les gens du Roi après avoir entendu la messe dans la chapelle du palais, présidaient à la nomination du *Roi de la Bazoche* que faisaient, dans la grande chambre, les syndics des procureurs au parlement, les syndics des notaires et ceux des procureurs en la sénéchaussée, parmi les clercs desdits procureurs et notaires. Les praticiens qui se trouvaient présents, donnaient aussi leurs voix pour cette nomination, et celui qui avait réuni le plus de suffrages, était proclamé par le plus ancien des conseillers.

Le samedi suivant, veille du jour de la Trinité, les tambours

du Lieutenant et du Guidon de Prince, ceux du Roi de la Bazoche et de l'Abbé sortaient à midi et commençaient à donner des aubades. C'était véritablement alors que s'annonçait la fête.

Le lendemain, dimanche de la Trinité, le Roi de la Bazoche, entouré de son Capitaine des gardes et de ses Bâtonniers, de son Porte-Enseigne, de son Lieutenant et de son Guidon**,** allait, précédé des tambours et des violons, entendre la messe dans l'église des Prêcheurs où il faisait l'offrande. Il était décoré du cordon bleu et de la plaque de l'ordre du St-Esprit, et après la messe il venait au palais où il se plaçait sur le trône. Son Capitaine des gardes, debout devant, lui, proclamait alors à haute voix les officiers de la Bazoche, dont les principaux étaient le Connétable, l'Amiral, le Grand-maître et un Chevalier d'honneur.

Ce même jour de la Trinité, MM. les consuls nommaient le *Guidon du Prince,* qu'ils choisissaient parmi les trois sujets que les syndics des marchands avaient, l'honneur de leur présenter. Le conseil de ville approuvait ensuite cette élection et celle des officiers de l'Abbé, qui étaient un *Lieutenant d'Abbé,* un *Guidon d' Abbé* et six *Bâtonniers.* Le Lieutenant de Prince avait quatre Bâtonniers et le Guidon de Prince n'en avait que deux. Ces nominations faites, MM. les consuls et assesseur allaient encore en corps de ville, avec les tambours, chez les nouveaux élus, comme ils avaient fait le lundi de la Pentecôte à l'égard du Lieutenant de Prince et de l'Abbé.

Tous ces officiers représentaient, suivant M. Grégoire, les hauts chevaliers qui figuraient anciennement dans les tournois; car c'était un tournoi que le roi René avait voulu entremêler dans les augustes cérémonies de la religion, à l'époque solennelle de la Fête-Dieu. M. Millin ne partage pas cette opinion, dans le second volume de son *Voyage dans les départements du Midi*

de la France, où il parle aussi de la Fête-Dieu d'Aix ; mais les rapprochements qu'a fait M. Grégoire de ces cérémonies avec celles qui s'observaient dans les tournois, sont si frappants, qu'il ne nous parait guère possible de se refuser à la justesse de ses explications. Nous renvoyons à son ouvrage lui-même où il donne les plus fortes preuves de son opinion. Le même ouvrage donne le nom *d'entremets* ou d'*intermèdes* aux jeux qui paraissaient aussi à la Fête-Dieu d'Aix, et qui sortaient une première fois le dimanche de la Trinité, comme pour s'essayer.[1]
Le principal de ces jeux était sans doute le grand jeu des Diables *(lou grand juec deis Diablés),* dans lequel on voyait le

Lou grand Juec deis Diablés.

Roi Hérode entouré d'une douzaine de Démons, armés de longues fourches, qui cherchaient à le tourmenter et dont il tâchait

[1] L'arrangement typographiques des gravures dans le texte, nous force à renvoyer à la fin de l'article les nombreuses notes relatives aux jeux de la Fête-Dieu.

(Note de l'Editeur).

de se débarrasser avec le secours de son sceptre. La Diablesse probablement la femme du grand Diable, coiffée grotesquement et parée suivant la mode la plus nouvelle, qu'elle outrait même jusqu'à la caricature, paraissait vouloir faire sa cour au roi en brossant son habit.
Le petit jeu *(lou pichoun juec deis Diablés* ou *l'Armetto* suivait immédiatement le grand jeu. Un très jeune homme, les bras et les jambes nus, tenait de la main droite une croix que les Diables tâchaient de lui enlever et qu'il défendait avec l'aide de son bon Ange gardien. Celui-ci, qui tient la même croix de la main gauche, reçoit sur son dos, garni d'un très bon coussin, les

L'armetto

coups de tricot que lui porte l'un des Diables, et danse ensuite pour se réjouir de ce que la croix et l'*Armetto* (la petite âme) ont échappé au danger.[1]
Le jeu du Veau d'or, appelé plus ordinairement *lou juec d'oou*

Cat par le peuple, parce qu'un des Juifs qui adorent le veau d'or jette en l'air un pauvre chat enveloppé dans un sac de toile, ayant soin toutefois de ne pas le laisser tomber par terre ; ce jeu, disons-nous, représentait le Veau d'or adoré par les Juifs qui, en

roulant autour de lui, paraissaient mépriser le Grand-Prêtre et Moïse leur montrant les Tables de la loi, et leur criaient *ouhoou! ouhoou!* [2]

La reine de Saba *(la reino Sabo*) allant visiter le roi Salomon, faisait le sujet du quatrième jeu. Elle était accompagnée par

trois dames d'atour et par un danseur élégamment habillé, portant dans la main droite une épée nue surmontée d'un château de fer-blanc, qu il agitait agréablement en dansant avec les dames d 'atour devant la reine qui leur rendait leurs saluts avec gravité.

La reino Sabo

L'air de cette danse était, dit-on, de la composition du bon roi René.[3]

La belle Etoile (*La bello Estello)* conduisait les trois Mages allant à Bethléem suivis de leurs pages. Le porteur de l'étoile l'agitait à droite et à gauche, et les rois comme les pages, suivaient les mouvements qu'elle faisait ; après quoi celui des pages qui

se trouvait le plus près, saluait d'abord l'étoile, ensuite son maître et terminait ses saluts par un *réguigneou.*[4] Les autres pag. faisaient de même à leur tour, et lorsque le dernier avait, fini, le troisième roi qui se trouvait à la queue de la troupe donnait sa bénédiction à tous.

La bello Estello

Leis Tirassouns (qui se traînent par terre) représentaient le massacre des Innocents ordonné par le roi Hérode. Sept ou huit petits enfants, courant en cercle à quatre pas les uns des autres, avec un air effrayé et en criaillant devant le roi, tombaient au moment où était lâché un coup de fusil que ce prince faisait tirer, et se traînaient par terre et même dans les ruisseaux, ce qui avait

valu à ce jeu le nom sous lequel il était plus connu que sous son nom véritable.[5]

Leis Tirassouns

Les Apôtres (*leis Apotros)* et les Evangélistes rangés en haie, venaient ensuite et voyaient passer au milieu d'eux le traître Judas, suivi de saint Paul qui le menaçait de son épée. Judas faisait plusieurs fois le tour du Christ paraissant courbé sous le

poids de la croix, lui montrait la bourse des trente deniers et finissait par lui donner le baiser. Il repassait ensuite devant les Apôtres et les Evangélistes qui, tous, lui frappaient sur la tête avec une petite planche longue et étroite qu'ils tenaient en main et sur laquelle étaient inscrits divers passages du symbole.[6]

Leis Apotros

Leis Chivaoux frux (chevaux fringants) étaient plus agréables à voir que la plupart des jeux qui ont précédé. Huit ou dix jeunes gens élégamment vêtus paraissaient montés sur des chevaux de carton peint, dont la tête et le poitrail d'un côté et la croupe de l'autre laissaient entre-deux un vide dans lequel les cavaliers passaient la moitié de leur corps. Ils exécutaient,

sur un air attribué au roi René, des danses joyeuses en faisant mouvoir leurs chevaux dans tous les sens.[7]

Leis Chivaoux frux.

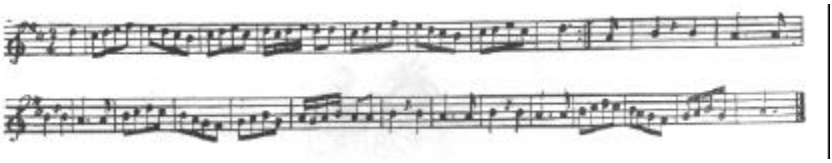

Air deis Chivaoux frux.

Les Danseurs *(leis Dansaïrés)* qui venaient après, n'étaient pas moins agréables; ils dansaient comme eux au son du fifre et du tambourin, les contredanses nouvelles, et une troupe de

petits danseurs qui les suivaient, méritait, comme les grands**,** les applaudissements du public.[8]

Leis Dansaïrès

Les Lépreux de l'Evangile *(leis razcassettos)* paraissaient ensuite**,** au nombre de quatre seulement. L'un d'eux portait sur sa testière, une vieille et sale perruque que les autres trois pei-

Leis Razcassettos

gnaient, brossaient et agitaient avec un peigne, une brosse ou des ciseaux qu'ils tenaient en main. On ne saurait dire ce que cela pouvait signifier, et quant au nom de R*azcassettos*, que le peuple avait donné à ce jeu, on ne pourrait guère en donner d'explication plus satisfaisante que celle qu'on trouve dans M. Grégoire.[9]

Saint Christophe *(Sant-Christoou* et La Mort (la *Mouert)* terminaient la série des jeux qu'on donnait encore en spectacle

Sant Christoou.

La Mouert.

lors de la révolution ;[10] car plus anciennement il en paraissait bien d'autres qui avaient été supprimés successivement, tels que le *Paradis Terrestre* ou *l'histoire d'Adam et d'Eve,* celles de C*aïn* et *d'Abraham;* les *Maries* qui suivaient la Véronique, et autres dont on petit voir l'énumération dans le compte trésoraire de la ville de l'année 1600, et qui ne se faisaient déjà plus lorsque M. Grégoire a écrit son livre.
Le mercredi, veille de la Fête-Dieu, à midi, les *Diables* et les

autres jeux se répandaient de nouveau dans la ville et recommençaient d'amuser le public jusqu'au soir.
A l'entrée de la nuit, les *Bâtonniers* du roi de la *Bazoche* et ceux de *l'Abbé* se réunissaient devant l'église de Saint-Sauveur, et après que ceux-ci avaient salué les premiers, les *Bâtonniers de l'Abbé* commençaient le *Pas d'Armes*, qu'on appelait vulgai-

La Passado

rement la *Passado*, en suivant le tour que la procession devait faire le lendemain. Dix minutes après, les *Bâtonniers de la Bazoche* faisaient de même leur *Passado*.

Air dé la Passado

Les tambours accompagnaient les uns et les autres et leur exercice consistait à faire rouler leurs bâtons de droite et de

gauche, comme s'ils allaient forcer un poste en se courant après, de deux à deux, à quelques pas de distance. Parfois ils s'arrêtaient devant les dames et figuraient entre eux un combat de courtoisie qui leur méritait les applaudissements du beau sexe. De retour devant Saint-Sauveur, les *Bâtonniers de la Bazoche* rendaient le salut à ceux de l'Abbé et l'on se séparait. La *Passado* était un des divertissements de la Fête-Dieu que l'on voyait ordinairement avec plus de plaisir.

A dix heures du soir, le Guet sortait de l'Hôtel-de-Ville et parcourait les rues jusqu'à minuit, sans suivre de route déterminée. Il allait passer devant les maisons des hautes puissances, devant celles de MM. les présidents, de MM. les consuls, etc., en sorte que sa marche variait bien souvent. Presque tous les Dieux de la fable, à cheval et distingués par leurs attributs, la plupart des jeux qui avaient paru dans la journée et le dimanche de la Trinité, force tambourins, fifres et tambours, et grand nombre de flambeaux composaient ce fameux Guet, dans lequel le Roi René avait voulu présenter le paganisme détruit, le lendemain, par le grand jour du christianisme. Dans ce *Guet* marchaient encore les chevaliers du Croissant, en souvenir de l'ordre du même nom que le roi René avait institué ; le duc et la duchesse d'Urbin, montés sur des ânes, dont René, qui avait eu à se plaindre d'un duc d'Urbin, avait voulu ridiculiser la mémoire, etc. La marche était terminée par un grand char dans lequel étaient assis *Jupiter* armé de la foudre, la belle *Junon* l'aimable *Vénus*, les Ris, les Plaisirs, etc., et derrière ce char, les trois P*arques à* cheval annonçaient que tout finit en ce monde. [11]

Le lendemain jeudi, jour de la Fête-Dieu, dès quatre heures du matin, le grand et le petit jeu des *Diables* s'assemblaient sur la place de la métropole. Le petit faisait son jeu accoutumé

et se mettait aussitôt à courir aussi vite qu'il pouvait, en suivant le tour ordinaire de la procession. Le grand jeu faisait alors le sien et courait ensuite après l'autre. S'il parvenait à l'atteindre et à lui enlever *l'Armette,* le petit jeu lui payait à déjeuner. S'il ne le pouvait pas, le grand jeu régalait le petit: c'est ce qu'on nommait la *Gageure des Diables*.[12] Il faut dire qu'auparavant, tous avaient entendu la première messe à Saint-Sauveur et avaient fait bénir leurs testières, après quoi ils avaient eu soin de se compter pour s'assurer que le vrai diable n'était point venu se mêler avec eux, comme cela était arrivé autrefois, disaient-ils.[13] Naïve simplicité de ces temps réputés barbares, où nos *Diables,* après s'être dépouillés de leurs infernaux accoutrements, s'occupaient à cultiver la terre, plutôt qu'à faire de la politique !

A huit heures, les *Bâtonniers de la Bazoche* et leurs tambours allaient prendre les grands officiers (le *Connétable,* l'*Amiral,* le *Grand-Maître* et le *Chevalier d'honneur),* et les conduisaient chez le roi, où les attendait un déjeuner splendide. Tous ensemble allaient ensuite au palais où le parlement était réuni, et recevait la Bazoche dans la grande chambre. On allait de là à Saint-Sauveur, la Bazoche précédant le parlement, et après la grand'messe, la Bazoche allait dîner aux frais des procureurs et des notaires, tandis que MM. du parlement passaient dans la salle capitulaire où un dîner était servi aux dépens du chapitre.[14] A ce dîner assistaient aussi MM. les consuls et assesseur qui avaient entendu la même grand'messe et qui s'y étaient rendus précédés du *Guidon de Prince* et du *Lieutenant de Prince* accompagnés de leurs *Bâtonniers,* avec musique et tambours. Le *Lieutenant* et le *Guidon de Prince* étaient également invités au dîner, de même que MM. les trésoriers-généraux de France. Quant à la sénéchaussée, comme elle avait entendu séparément

une messe basse à Saint-Sauveur, à l'autel de *Corpus Domini*, elle recevait du chapitre une invitation particulière à un dîner à peu près semblable à celui du parlement.[15] On prétend que l'usage de ces dîners, donnés par le chapitre, provenait de ce qu'un jour de Fête-Dieu, une pluie à verse ayant empêché de sortir de Saint-Sauveur après la grand'messe, les chanoines avaient, par courtoisie, offert à manger au parlement, aux consuls, au *Prince d'Amour*, etc., ce qui avait été exigé l'année suivante comme un droit acquis, auquel le chapitre n'avait plus été le maître de se soustraire. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet usage existait déjà dès l'an 1495, ainsi qu'il résulte des registres capitulaires, et, ce qui est plus certain encore, c'est qu'il a fini à la révolution et n'a plus été renouvelé depuis à aucune des diverses fois qu'on on a tenté de ressusciter les anciennes cérémonies de la Fête-Dieu. Or, plût au ciel que la révolution eût mis fin de même à tous les abus ! Cependant les jeux des *Diables* et autres parcouraient les rues dès le matin. A l'issue de la grand'messe de Saint-Sauveur, à onze heures et demie, la croix de la métropole avec la bannière aux armes de la ville, sortait de cette église, et toutes les rues par lesquelles la procession allait passer étaient richement tapissées. Cette bannière était suivie d'un grand nombre d'autres sous lesquelles marchaient les diverses confréries et les corporations des arts et métiers. Venaient ensuite les oeuvres pies et les hôpitaux, et à la suite de ceux-ci les corps religieux de la ville suivant l'ordre d'ancienneté de leur établissement dans Aix. Quand tout ce cortège avait défilé, il y avait un assez long intervalle de temps pendant lequel les habitants et les étrangers allaient dîner, et vers les deux heures et demie, les chevaliers du *Croissant* ouvraient de nouveau la marche, tandis que les jeux ou entremets recommençaient leurs divertissements.

La bravade de *l'Abbé* de la ville, qu'on appelait *l'Abbadie*,

L'Abbé de la Villo

entrait à la même heure à Saint-Sauveur, son capitaine des gardes en tête, et les *Bâtonniers* jouaient de leurs bâtons dans le chœur, devant le maître-autel et devant le parlement qui s y trouvait, ainsi qu'en d'autres endroits de l'église, après quoi elle faisait le tour de la procession. Chaque compagnie de fusiliers, dirigée par les *Bâtonniers*, faisait de nombreuses décharges de mousqueterie dans les rues, après en avoir fait dans l'église même. Venaient ensuite le *Guidon d'Abbé*, le *Lieutenant d'Abbé*

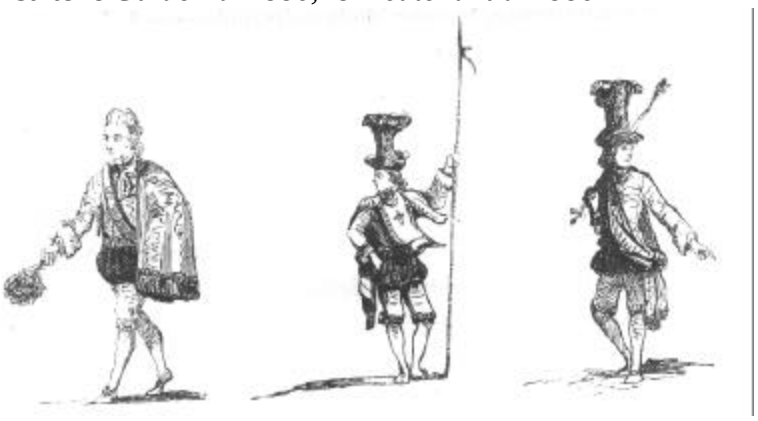

Lou Rei de la Bazoche Capitani deis Gardos Bastounié doou rei

et *l'Abbé,* en habits noirs, plumes et cocarde au chapeau, épée et hausse-col, et un bouquet à la main avec lequel ils saluaient les dames.
La *Bravade de la Bazoche* suivait celle de *l'Abbadie* et le Ca*pitaine des Gardes,* le *Porte-Enseigne* et les *Bâtonniers* jouaient encore dans le chœur devant le maîtreautel et le parlement puis continuaient le tour de la procession, ainsi que le *Connétable, l'Amiral,* le *Grand-Maître,* le *Chevalier-d'Honneur,* le *Guidon de Roi,* le *Lieutenant de Roi,* et le *Roi de la Bazoche.*
Le *Guidon de Prince* et le *Lieutenant de Prince* venaient ensuite avec leurs *Bâtonniers,* et étaient considérés comme les personnages les plus importants de la fête, depuis la suppression du *Prince d'Amour.* Ces grands officiers portaient, comme ceux de *l'Abbadie* et de la *Bazoche,* des bouquets de fleurs à la main, et les costumes des uns et des autres, en soie blanche, verte, jaune, rose ou bleue de ciel, produisaient un effet des plus agréables par leur élégance et cette diversité de couleurs. Tous ces personnages, précédés par des tambours, ne paraissaient que successivement et à de certaines distances, s'arrêtant devant les dames, soit pour les saluer, soit pour faire admirer à celles-ci leur adresse à manier la pique ou le drapeau, ou à jouer du bâton. C'est ainsi que, pendant quatre ou cinq heures de temps et dans tous les quartiers de la ville, les rues, transformées en lices des anciens tournois, étaient garnies d une foule immense, tant le long des maisons qu'à toutes les fenêtres et aux balcons où se trouvaient par centaines des femmes richement parées, la plupart couvertes de diamants, car, en ce temps-là, les grandes fortunes abondaient à Aix. Des collations, des rafraîchissements étaient offerts de toutes parts, et les *Bâtonniers,* après avoir amusé les dames ou les grands officiers, après les avoir saluées,

étaient attirés avec empressement dans les maisons et accueillis avec courtoisie pour se délasser de leurs fatigues.

Pourtur dé ciergis, dé souliers mouchoirs et bouquets.

Marcho doou Luténen dé Princé.

A quatre heures, quand tout ce bruyant cortège avait fini de passer à Saint-Sauveur, on y exposait le Saint-Sacrement, et aussitôt après les vêpres, le reste de la procession se mettait en marche dans l'ordre suivant : les notaires, le corps de l'université, savoir : les quatre prieurs de Saint-Yves, le massier, le recteur et les quatre facultés : de théologie, de droit, de médecine et des arts; suivaient les procureurs au parlement et ceux à la sénéchaussée ; la confrérie de *Corpus Domini* ; le clergé de la métropole en chape, et le très Saint-Sacrement, porté ordinairement par monseigneur l'archevêque, sous un riche dais, dont les cordons étaient tenus par MM. les consuls et assesseur. A la

suite du Saint-Sacrement venaient le parlement en robes rouges, les trésoriers-généraux de France, la sénéchaussée et la maréchaussée qui fermait la marche.[16] Après la procession, le rendez- vous général était au Cours où la promenade était des plus brillantes, et où plus de cent carrosses à livrées des grandes maisons, marchant au pas, se succédaient, sans interruption, dans l'allée du milieu, pleins de dames et sur le marchepied des portières, de jeunes cavaliers qui débitaient des douceurs aux plus aimables et aux plus belles.

Nous le répétons, la reproduction de ces cérémonies serait-elle possible avec apparence de succès ? Nous en doutons (quelque désir que nous eussions de les revoir), aujourd'hui que n'existent plus les confréries**,** les corporations et les corps religieux qui marchaient jadis à la procession. Les notaires et les procureurs, ou plutôt les avoués, voudraient-ils y assister et pourrait-on les y contraindre ? Les grands corps de magistrature ont disparu, et la majeure partie de ceux qui les remplacent ne se dispenseraient-ils pas de ce qui ne serait plus à leurs yeux qu'une corvée ? Que sont devenus tous ces carrosses ? Où sont ces riches parures, ces pierreries, ces habits brodés ou galonnés, en or ou en soie, qui éblouissaient tous les yeux du temps de nos pères ? C'est tout cela cependant. qui donnait de l'éclat à la fête, bien autant que *l'Abbadie,* la *Bazoche* et le *Prince d'Amour.* On pourrait sans doute nommer un *lieutenant de Prince* et même un *Prince d'Amour* ; mais trouverait-on facilement des familles qui voulussent en supporter la dépense, en sus de ce que la ville pourrait fournir? Quant à *l'Abbadie* et à la *Bazoche,* les corps qui en faisaient les frais ne subsistent plus, et charger la ville de cette triple dépense, ne serait-ce pas vouloir excéder les forces de son budget ?

Au reste, nous renvoyons, pour de plus amples détails sur cette fête, à l'ouvrage de M. Grégoire. Nous y avons puisé à peu près tout ce que nous venons de dire; nous l'avons même copié plusieurs fois, ce dont nous avertissons le lecteur, à l'exemple de tous ceux qui font des livres avec des livres, et qui n'oublient jamais, comme on sait, d'indiquer scrupuleusement les sources fécondes de leurs plagiats.

NOTES

RELATIVES AUX CEREMONIES DE LA FETE-DIEU.

(Ci-dessus, pag. 115 à 131).

[1] « Il faut dire quel est l'uniforme de tous les diables : ils ont un corset et de très longues culottes noires cousus ensemble, et des flammes rouges peintes sur cet habillement. La testière est noire et rouge, au goût du peintre, avec d'assez longues cornes, formant une vraie tête de diable. Le grand diable a une testière plus hideuse et quelques cornes de plus. Ils ont tous deux rangs de quinze à vingt sonnettes chacun qu'ils portent en bandoulière et en sautoir ; il est aisé d'imaginer le bruit infernal qu'ils font et que l'on entend d'assez loin. Ils ont tous des fourches d'une main et une tire-lire de l'autre, pour recevoir ce qu'on leur donne ; ils font bourse commune. La diablesse est toujours distinguée par son habillement et surtout par sa coiffure, qui est ordinairement la parodie des modes du moment. Elle paraît, dans son jeu, vouloir brosser l'habit du roi Hérode. - Ce roi est en espèce de casaque courte, cramoisie, avec des ornements jaunes, des rubans de diverses couleurs aux bras ; sa testière porte une couronne, et il a un sceptre à la main ; il ne demande rien, mais il a sa part de la bourse commune comme un diable. - On comprendra, en voyant les planches des jeux, que les porteurs de testières sont souvent forcés de les retenir avec la main, surtout en courant ou en se démenant, pour empêcher qu'elles ne les blessent ; il y en a qui les tiennent quelque temps à la main, pour se dé-

lasser de ce poids sur la tête ; d'autres s'en servent pour demander aux spectateurs de leur jeter dedans quelques pièces, etc. » (Grégoire, pag. 85 et suiv.). Les masques qui servent pour les différents rôles, sont de grosses masses de carton peint, qui emboîtent toute la tête ; c'est pourquoi on les nomme *testiéros* (testières). Avec quel dégoût on doit engloutir sa tête dans cette enveloppe hideuse et profonde où, depuis trois siècles et demi, trois cent cinquante couches de crasse et de sueur se sont accumulées et superposées ! (Millin, *Voyage dans les départements du midi*, tom. II**,** pag. 311, not. 2).

[2] Moïse a une testière à barbe vénérable, et sur le front les deux rayons qui le caractérisent ; il a une longue robe violette ; il porte les tables de la Loi qu'il montre aux Juifs avec une baguette. - Le grand-prêtre est, dans le costume ordinaire, avec le pectoral, etc. ; sa testière est surmontée d'une tiare. - Les Juifs sont habillés de noir, avec de petits manteaux noirs qui leur vont jusqu'aux genoux. Leurs testières ont, aux deux côtés de la tête, des renflements extraordinaires, qui forment urne assez laide coiffure. » (Grégoire, pag. 89).

[3] La reine a une ceinture riche, en chaîne d'argent, etc. Le danseur est lestement habillé; il a nombre de petits grelots aux jarretières, il porte une épée nue à la main droite, au bout de laquelle il y a un petit château peint, doré et surmonté de cinq girouettes en clinquant. - Les dames d'atour portent chacune une coupe d'argent à la main, pour figurer, sans doute, les riches présents que cette reine allait porter à Salomon.
- La princesse est en habit du costume ancien ; elle a un voile de gaze qui lui pend derrière, attaché avec assez de goût ; une couronne rayonnante sur la tête; elle est bien coiffée et elle met beaucoup de rouge. - Les trois dames sont habillées plus simplement et à peu près de même, sans voile. - Le jeu consiste en ce que la reine de Saba met ses deux mains sur les côtés et s'agite noblement, sans bouger de place, tandis que le porteur de château danse agréablement devant elle, et toutes les fois qu'il baisse le château pour la saluer, sa majesté lui rend, de la tête et du corps, un grand salut en forme de demi cercle. Après le troisième salut, les trois dames d'atour prennent la place du danseur et forment entre elles une danse qui parait fort applaudie par les mouvements graves et cadencés de cette belle reine. (Grégoire, pag. 90 et 91).

[4] Si on veut savoir absolument ce que c'est qu'un *réguigneou*, on saura que c'est une polissonnerie faite pour amuser le peuple qui lui a donne ce nom, elle consiste dans un mouvement vif et successif des fesses de messieurs les pag., de droite à gauche et de gauche à droite, en faisant leur dernier salut. Celui qui le fait le mieux, amasse quelques pièces de monnaie de plus que les autres ; il est juste d'encourager les talents. - Une grande étoile dorée est portée par un homme en longue robe blanche, au bout d'une barre peinte en blanc

et en or. Les trois mages viennent ensuite, en habits de diverses couleurs, avec des manteaux assortis aux rubans qui bordent leurs habits ; ils ont tous des testières portant des couronnes royales. Chacun est précédé de son pag., en testière coiffée en cône, ou en forme de pain de sucre, avec des habits bigarrés de la couleur de celui de son maître. Ils ont tous une espèce de boite en pyramide, qui désigne les présents d'or, de myrrhe et d'encens que les mages vont offrir. » (Grégoire, pag. 92 et 95).

[5] Le roi Hérode a un porte-enseigne, un tambour et un fusilier qui l'accompagnent, pour marquer qu'il employa ses troupes à satisfaire sa rage. On a déjà vu comment est habillé le roi (grand jeu des diables, ci-dessus) ; il l'est de même à ce jeu. - Les enfants ont tous une testière, et on leur fait présent à chacun d'une chemise de toile écrue qui leur tombe jusqu'aux talons. Ce rôle est toujours rempli par la fine-fleur des petits polissons de la ville.
- On ne sait pas pourquoi ni comment, Moïse s'est introduit dans ce jeu, ni ce que signifie cette figure qui est à côte de lui, avec un livre à la main, et qui n'a l'air tout au plus que du maître d'école des *tirassons*. (Grégoire, pag. 96 et 97).

[6] Judas ouvre la marche ; il a en main la bourse des trente deniers; il est suivi de saint Paul, caractérisé par une grand épée nue qu'il porte à la main. Les apôtres et les évangélistes viennent ensuite sur deux files, et enfin Jésus-Christ qui est en robe longue, en ceinture de corde, avec une testière dont le visage est fort ensanglanté; il paraît courbé sous le poids de la croix. — Les apôtres, les évangélistes et Judas lui-même, sont tous en dalmatiques ornées de rubans de diverses couleurs : ils sont seulement distingués par leurs attributs : saint Pierre a les clefs, saint Jacques est en coquilles de pèlerin, saint André porte sa croix, saint Luc a pour testière une espèce de tête de bœuf,saint Mathieu a une testière d'ange, saint Marc en a une de lion, etc. La testière de Judas est désignée par des cheveux roussâtres; saint Jean est représenté par un jeune enfant vêtu d'une peau de mouton, ayant les bras nus et portant un livre sur lequel il y a un agneau en relief. — On sera surpris de voirdans ce jeu, saint Siméon en mitre et en chape, donnant la bénédiction, et portant de la main gauche un panier avec des œufs.» (Grégoire pag. 98 et suivantes).

[7] Ce jeu est composé de huit ou dix jeunes gens, portant tous des chapeaux gris avec un plumet haut et une cocarde (ce devaient être autrefois des heaumes ou casques). Ils sont en habits blancs, garnis de rubans de diverses couleurs, au cou, aux bras, derrière la tête, ayant aussi dus épaulettes en or et des scapulaires de Notre-Dame-du-Mont-Carmel . Ils paraissent enjambés sur leur cheval d'où pend une espèce de caparaçon en couleur de rose, pour cacher les jambes des cavaliers. Ce cheval de carton porte sur leurs épaules par deux

rubans en sautoir. Ils ont tous à la main droite un petit bâton orné de plusieurs rangs de ruban. » (Grégoire, pag. 101 et 102).

[8] « Ils sont en corsets, culottes, bas et souliers blancs, ornés partout de rubans, avec un casque garni de ces gros diamants de théâtre ou strass, de diverses couleurs, surmonté de plumes en hauteur et de couleurs variées, et toujours des scapulaires. Ils ont, au-dessous du genou, des jarretières garnies de petits grelots, et en main une baguette ornée de rubans, qui leur sert de temps en temps à marquer la cadence. » (Grégoire, pag. 106).

[9] « Leur pauvre habillement consiste en deux tabliers de mulets à franges, qu'ils mettent, l'un devant, l'autre derrière, avec deux rangs de gros grelots en bandoulière et en sautoir. Ils ont, l'un un grand peigne, l'autre une brosse, le troisième des ciseaux de tondeur. Ces trois ont une testière rase, c'est-à-dire sans cheveux, et ils sont comme tondus. (Grégoire, pag. 108). On croit que le nom de *razcassettos***,** qui n'est pas provençal, est dû à la guerre qui eut lieu entre les R*azats* et les *Carcistes.* On appelait *Razats* ceux que les gens du comte de Carces, lieutenant du roi avaient dépouillés et comme rasés, et *Carcistes*, ceux qui, pendant les troubles que ces vexations occasionnaient, tenaient pour son parti. On croit que Catherine de Médicis, qui était venue pour apaiser ces troubles (en 1579), ayant demandé l'explication du jeu des Lépreux, un plaisant lui répondit que c'étaient les *Razats* qui peignaient un *Carciste.* De là, l'on nomma ce jeu celui des R*azats et des* Carcistes, et par corruption, des *razcassettos.* C'est ainsi que Millin analyse en peu de mots l'opinion de M. Grégoire (Voyage *dans les départements du midi* tome II. pag. 310), sans se donner la peine de citer cet auteur qui, le premier, a trouvé cette étymologie qui nous paraît aussi vraisemblable qu'ingénieuse. (Grégoire, pag. 109 à 115).

[10] Saint Christophe est une figure colossale faite avec des morceaux de bois et des cercles fort légers, enveloppés d'une aube en toile blanche ; ses deux bras sont étendus en croix, le bras droit porte la figure d'un Jésus attaché par dessus ; le tout est surmonté d'une grande testière assez proportionnée, à barbe vénérable, avec une grande auréole. Elle a neuf à dix pieds d'élévation ; elle est portée par un homme qui s'y met dedans et qui fait saluer saint Christophe tant qu'il peut, afin que son quêteur ramasse un peut plus d'argent, en reconnaissance de cette politesse.
La mort est représentée par une figure noire avec des ossements de squelette peints dessus, avec une laide testière très bien caractérisée. Tout son jeu consiste a faire aller et venir sa faux sur le pavé et l'approcher des pieds de tout le monde qui, pour s'en débarrasser, donne quelque chose à son quêteur. (Grégoire, pag. 116 et 118)

LES RUES D'AIX

[11] Voici l'ordre observé dans la marche du guet :

LA RENOMMÉE A CHEVAL., *sonnant de la trompette.* — Elle a une longue robe retroussée ; elle était messagère de Jupiter; elle annonçait les bonnes et les mauvaises nouvelles elle a des ailes sur le dos et à la tête. Elle est suivie de tambours et fifres, jouant l'air du Guet.
Il vient ensuite nombre de chevaliers du Guet, en corsets et culottes rouges, un bonnet avec un croissant et une pique à la main.—Autres tambours habillés comme les chevaliers, jouant la même marche.
LE PORTEUR DE DRAPEAU DU GUET, — précédé et suivi d'autres chevaliers avec le même uniforme.—Autres tambours et fifres jouant les airs qu'on leur prescrit.
LE DUC ET LA DUCHESSE D'URBIN, *montés sur des ânes.* — Le duc a un habit et un manteau rouges et rubans jaunes, et un casque avec des plumes. il a un bouquet à la main pour saluer. La duchesse, en robe et en manteau de la même couleur que l'habit du duc, son époux, et un grand éventail à la main. Ils sont suivis de quatre chevaliers du Guet et d'autres tambours et fifres.
MOMUS, DIEU DE LA SATYRE, *est à cheval.* — Son habit et son bonnet sont garnis de grelots ; il a une marotte d'une main et un masque de l'autre, pour désigner la liberté qu'il a de démasquer les actions des hommes.
MERCURE ET LA NUIT, *à cheval.* — Mercure, messager des Dieux, a des ailes à la tête et aux talons, pour marquer la vitesse de ses courses, et le caducée, qui est une verge avec deux serpents, qu'il porte comme un symbole de la paix.
La nuit a sa robe noire parsemée d'étoiles, et une plante de pavots à la main.
LEIS RAZCASSETTOS. — LOU JUEC DOOU CAT. — PLUTON ET PROSERPINE, à *cheval.* — Pluton, Dieu des enfers, est habillé de noir, avec une couronne, un sceptre à la main et des clefs de sa triste demeure. Proserpine est habillée de même que Pluton, son époux, avec les mêmes attributs.
LOU PICHOUN JUEC DEIS DIABLÉS, *sans l'ange ni l'armetto.* — LOU GRAND JUEC DEIS DIABLES. — NEPTUNE ET AMPHITRITE, *à cheval.*— Neptune, Dieu de la mer, est avec son trident. Amphitrite, femme de Neptune, porte deux dauphins à la main, pour désigner qu'elle est la déesse de la mer.
TROUPE DE FAUNES ET DE DRYADES, *dansant au son des tambours, fifres, timpanons et palets.* — Les faunes, divinités champêtres, et les dryades, qui président aux bois et aux forêts, sont caractérisés par les lierres qui bordent leurs habillements.
« PAN ET SYRINX, à *cheval.* —Pan, Dieu des bergers, est désigné poétiquement par des cornes sur sa tête, un habit de peau de bouc, des étoiles sur l'estomac, et jouant de la flûte dont il est l'inventeur. Syrinx, nymphe que le Dieu Pan poursuivit jusqu'au fleuve Landon, qui la protégea et la changea en roseau, a un roseau à la main.
« BACCHUS, *Dieu de la treille.* — Bacchus est dans un petit char, assis sur un tonneau, tenant une coupe d'une main et un tyrse de l'autre (espèce de bâton dont il se servait pour faire couler des fontaines de vin).

« MARS ET MINERVE, *à cheval.* — Mars, Dieu des guerriers, est en casque, cuirasse, épée et bouclier. Minerve, autrement Pallas (qui n'est ici que comme déesse de la guerre), est en casque, bouclier et porte une lance à la main.
« APOLLON ET DIANE, à *cheval.* — Apollon est toujours désigné par sa lyre qu'il tient d'une main et un coq de l'autre ; cet animal lut avait été consacré. Diane, sœur d'Apollon, déesse de la chasse, porte un croissant sur sa tête, un arc et des flèches en mains et un carquois sur l'épaule.
LA REINO SABO *et ses tambourins.* — SATURNE ET CYBELLE, à *cheval.* — Saturne ou le temps, a une faux pour marquer que le temps détruit tout ; il porte aussi un serpent qui se mord la queue, formant un cercle, qui désigne la suite des années et des siècles. Cybelle, femme de Saturne, porte une tour sur sa tête pour représenter la terre; elle a un disque d'une main et une branche de pin de l'autre ; cet arbre lui était consacré.
LEIS GRANDS DANSAÏRÉS *et leurs tambourins.* — LEIS PICHOUNS DANSAÏRÉS. — LE GRAND CHAR, *très brillant, dont le fond est fort élevé.* — On v voit Jupiter, Junon, Vénus, Cupidon, les Ris, les Jeux et les Plaisirs. — Jupiter. maître du ciel et de la terre, est désigné par une couronne sur sa tête ; il a la foudre en main et un aigle, oiseau protégé par ce Dieu. Junon, reine des Dieux, femme de Jupiter, porte un sceptre doré et un paon, que l'on peint toujours à côté de cette déesse. Vénus est coiffée et habillée en déesse de l'amour; elle porte un très grand bouquet de fleurs à la main. Cupidon, son fils, a l'arc et le carquois. Les Jeux, les Ris et les Plaisirs sont désignés par de jeunes enfants habillés de blanc, avec beaucoup de rubans couleur de rose, et de petites ailes, pour marquer qu'ils s'envolent bien vite; ils sont tous armés de flèches. Ce char est suivi des trois Parques, à cheval ; elles ont toutes leurs attributs, pour désigner leur pouvoir sur la vie des hommes : Clothon tient la quenouille ; Lachesis fait tourner le fuseau : Atropos est armée de ciseaux pour couper le fil.
Cette marche est terminée par des tambours et des fifres. » (Grégoire, pag. 129 à 136).
Voici ce que nous lisons dans le manuscrit intitulé : *Mémoires pour servir au cérémonial de la ville, etc.*, dont nous avons parlé ci-dessus, pag. 80, note 1.
Le 14 juin 1775, veille de la Fête-Dieu, la ville, qui donnait le Guet à entreprise, l'a fait faire. J'en ai fourni le plan (c'est l'auteur du manuscrit qui parle) et je l'ai fait exécuter. Il a été applaudi. J'avais dit qu'il ferait le tour de la procession, avec cette différence que lorsqu'il serait au coin de la Miséricorde (sur le Cours), il descendrait aux Chevaux-Marins (à l'extrémité de cette promenade), et remonterait au coin de M. de Saint-André (où est aujourd'hui le cabinet littéraire de M. Richaud), et, de là, irait finir le tour. Mais les présidents du parlement ont prétendu avoir le droit d'exiger qu'il passât devant chez eux ;
il y a eut des conférences chez M. le premier président ; enfin M. le premier consul (le marquis de Vauvenargues) a dit : Messieurs, st vous prétendez que le Guet passe chez vous, comme en ayant le droit, jamais nous ne vous l'accorderons; mais s'il vous fait plaisir qu'il y passe, nous y consentons. Chacun sourit et tout fut fini.

LES RUES D'AIX

Suit, dans le manuscrit, l'ordre de la marche du Guet, tel qu'on vient de le lire, et qui fut imprimé deux ans après par M. Grégoire, pag. 128 et suivantes; après quoi l'auteur continue :
Quand j'ai donne cette idée, ce n'a pas été pour le Guet, mais pour tâcher de relever la fête, s'il est possible. Je me suis pourtant conformé, autant que j'ai pu, à l'intention du roi René, qui a été de représenter. la veille, le paganisme détruit, le lendemain, par le christianisme.

On voit, par cette citation, qu'avant 1775 le Guet n' était déjà plus tel qu'il a été depuis. En effet, que de changements devait avoir subi l'institution primitive dans le cours de plus de trois siècles! Q'on en juge seulement par le petit livre de de Haitze, publié en 1708, intitulé *: l'Esprit du cérémonial d'Aix, en la célébration de la Fête-Dieu,* et dont il y a eu trois éditions différentes, comparé avec celui de M. Grégoire qui a paru moins de 70 ans plus tard.

[12] Un honnête bourgeois d'une ville voisine, connue par la simplicité de ses habitants, vint, dit-on, à Aix, pour voir les jeux de la Fête-Dieu. Il ne trouvait de logement nulle part, les lits de toutes les auberges étant occupés par deux personnes ; enfin il en découvre un où un seul homme était couché ; mais cet homme était un Maure, et l'aubergiste, voyait bientôt à qui il avait affaire, en avertit le nouveau venu, en lui disant — Prenez garde à vous, monsieur, les Maures suent beaucoup pendant la nuit et communiquent leur couleur à ceux qui ont l'imprudence de les toucher. — N'importe, répondit le benêt. je me tiendrai sur le bord du lit, en tournant le dos à cet homme, en sorte que je n'aurai rien à craindre.—Soit, dit l'aubergiste en lui indiquant la chambre où reposait le Maure.— Réveillez-moi de grand matin, dit encore l'étranger, je veux aller voir la gageure des diables. — Oui, monsieur. Quand le pauvre hère fut endormi, un jeune marmiton s'approcha de lui avec le moindre bruit possible et lui passa légèrement sur la figure une plume de coq trempée dans de la suie. Le lendemain, au point du jour, on vient frapper à sa porte, comme il l'avait demandé. Il se lève, et passant devant le miroir de la chambre — Oh! oh ! dit-il, ce butor a réveillé le Maure ; recouchons-nous. Et sur cette réflexion il rentre dans le lit et se rendort.

[13] Ce fut, dit-on, le conseiller Gaspard de Venel qui leur fit cette plaisanterie. Il avait endossé des habillements pareils à ceux des diables, et s'étant mêlé avec eux pendant la messe de l'aurore, il leur fit une peur effroyable en leur persuadant que l'un d'eux était le vrai diable. — Voyez, sur ce facétieux personnage, ci-dessous, *rue Venel.*

[14] Ce dîner est composé de cinq soupes de riz et deux poules dans chaque soupe; — cinq pâtés de veau ou d'agneau de quatre livres de viande chacun;— cinq tourtes; — cinq pièces de veau rôti; — cinq plats de jambon coupé à tranches; — cinq plats de saucissons; — cinq plats de beurre; — cinq plats de fraises avec du sucre; — cinq plats de recuites; — cinq plats de caillé avec du sucre; — cinq plats de cerises ou autres fruits, s'il s'en trouve; — du vin blanc,

du vin rouge à la glace. — La table est de forme angulaire; il n'y a que des assiettes et des serviettes ; point de cueillers, ni couteaux, ni fourchettes, et point de chaises ni de bancs pour s'asseoir. » (Grégoire, pag. 160).

[15] Ce dîner se compose de deux soupes et deux poules dans chaque soupe; deux pâtés; — deux pièces de veau rôti; — deux plats de jambon coupé à tranches ; — deux plats de saucissons ; — deux plats de beurre ; — deux plats de recuites; — deux plats de caillé; — deux plats de cerises — du vin blanc et du vin rouge à la glace. — Outre cette table, il y en a une autre dans le fond, couverte seulement d'une nappe, avec des assiettes et des serviettes ; elle est destinée pour les huissiers, auxquels on fait passer quelques plats de la grande table. — En arrivant dans la grande salle, tous les officiers de la sénéchaussée se rangent autour de la table avec les deux députés du chapitre il y a des chaises, des couteaux et des fourchettes. On présente quatre verres ; les deux députés en prennent un chacun, et les deux officiers de la tête de la sénéchaussée prennent les deux autres; on mange un morceau de pain, on choque les verres et on boit respectivement à la santé des deux compagnies. — Les députés retirés, on s'assied, on dîne en robe et l'on est servi par les gens du chapitre. (Grégoire, pag. 162 et 163). — On ne comprend pas pourquoi cette différence entre le cérémonial observé pour le parlement, les trésoriers de France, les consuls, etc., et celui-ci. Pourquoi les uns ont-ils des couteaux, des fourchettes, des chaises, *etc.*, tandis que les autres n'en ont pas ? —Voyez ci-dessus, pag. 110 et suiv., le dîner que donnait anciennement le Prince d'amour.

[16] La cour des comptes, aides et finances, n'assistait point à cette procession; mais elle suivait celle qui avait lieu le jour de l'octave de la Fête-Dieu, où il n'y avait plus de jeux, ni Bazoche ni Abbadie, etc.

TOUR

DE LA GRANDE HORLOGE.

N 1510, cette tour fut élevée sur une ancienne porte de la ville comtale, désignée sous le nom de *Portale Pictum (lou Pourtaou Pench)*, dans les actes des XIIe et XIIIe siècles.[1] La première horloge publique qu'on ait entendue à Aix, fut établie sur cette tour, dont l'époque de la construction est constatée par cette inscription en lettres gothiques, rapportée par nos auteurs, qu'on lisait sur l'arc méridional de l'ancienne porte et qu'un badigeon moderne a effacée :

[1] Voyez ci-dessus, pag. 9.

MILLIA CCCCC X ET DES MENSE APRILIS FUIT INCEPTUM HOC OPUS.

A quelques toises au-dessus du même arc nos pères avaient élevé, en 1624, un buste en marbre de Louis XIII, qui a été abattu en 1793, et remplacé par une urne cinéraire encore existante et dédiée aux Mânes des défenseurs de la patrie. L'édifice est surmonté par la sonnerie de l'horloge, entourée d'une cage de fer. Lorsque cette sonnerie est dérangée, le peuple d'Aix dit en souriant *: elle va comme les affaires de la ville.* Ce dicton très ancien pouvait avoir quelque sel autrefois. Il n'en a plus du tout, depuis que nos intérêts communaux sont réglés à Paris, par des Gascons ou des Normands, bien mieux au fait que nous de ce qui convient à notre localité, de nos mœurs et de nos coutumes, des vœux et des besoins de nos habitants.

C'est pourquoi nous conseillerons à ceux-ci de renoncer désormais à une façon de parler qui n'offre plus aucun sens, sauf à y revenir si messieurs les Parisiens nous abandonnaient jamais à notre malheureux sort, et nous laissaient encore administrer en famille, nos affaires domestiques, comme faisaient nos pères; ce qu'à Dieu ne plaise. Espérons au contraire qu'on nous donnera bientôt, de Paris, par le télégraphe, avis de l'heure à laquelle nous devrons user de la liberté grande de nous lever et de nous coucher. Espérons enfin qu'au moyen des chemins de fer, nous recevrons, deux fois par jour, de quoi déjeuner et de quoi dîner pour notre argent et sans le pouvoir autrement qu'au gré des restaurateurs privilégiés de la capitale.

RUE

DES MARCHANDS.

RÉS anciennement cette rue était nommée la rue des *Brouquiès,* parce que là se trouvaient les tonneliers appelés *Brouquiès* en provençal. Les marchands d'ustensiles de ménage en terre cuite s'y étant établis ensuite, on la nomma la rue de la Poterie ou des Potiers. Puis on l'a appelée la rue de la *Soounarié;* mais, suivant le bon de Haitze, ce mot provençal *Soounarié,* signifiant en français plutôt une saignée qu'une tuerie, on y abattait, dit-il, que les veaux, les agneaux et les chevreaux. Enfin, vers les dernières années du XVIIe siècle, les marchands drapiers et toiliers étant

venus s'y loger, cette rue a pris le nom qu'elle porte depuis lors.

Les Aygosi, ancienne famille consulaire, éteinte vers la fin du XVIe siècle, y avaient eu longtemps leur habitation. Urbain Aygosi, l'un d'eux, fit élever, en 1470, dans la sacristie du couvent des Grands-Carmes, où était la sépulture de sa famille, cet autel fort curieux où sont représentées en pierre les figures de sainte Anne, de la vierge Marie, de l'enfant Jésus, de saint Maurice, de sainte Marthe avec la *Tarasque*, le Christ en croix, la lune, le soleil, etc., lequel fut, sous la restauration, transporté à Saint-Sauveur, dans la chapelle de Sainte Catherine, derrière la chaire à prêcher, où on le voit aujourd'hui.

Durand de Pontevès, seigneur de Flassans, frère de Jean, Comte de Carces, possédait la maison des Aygosi vers le milieu du XVIe siècle.[1] Ce personnage est connu dans l'histoire du pays pour son zèle ardent contre les sectateurs de la religion prétendue réformée, ce qui lui fit donner le surnom de *chevalier de la foi*.

Il était premier consul d'Aix en 1561-62, époque où la fureur des huguenots contre les catholiques et de ceux-ci contre les religionnaires, fut portée à son comble ainsi que nous le dirons ailleurs.[2] La maison de Flassans serait-elle celle qui est actuellement la quatrième de la ligne septentrionale de la rue des Marchands, en entrant par celle de la Boucherie et se dirigeant vers la rue Sainte-Claire ? Ce qui pourrait porter à le croire c'est qu'au fond de l'allée de la maison dont nous parlons, entre le puits et l'escalier qui conduit aux étages supérieurs, on voit encore aujourd'hui, incrustée dans le mur, une pierre blanche de 50 centimètres de hauteur sur 30 de largeur, où sont sculptées

[1] Acte du 27 *novembre* 1549, notaire Hugues ou Hugon Martelli.

[2] Voyez *Place des Carmélites*, au second volume.

les armes de France (trois fleurs de lys d'or en champ d'azur), surmontées de la couronne royale. Mais le cordon qui entoure l'écu n'est point celui de l'ordre de Saint-Michel, dont Flassans fut décoré par Charles IX, en 1568 ; c'est le cordon de l'ordre du Saint-Esprit qu'on voit sur la pierre en question, ainsi que l'atteste la croix du Saint-Esprit qui y est suspendue, et Flassans n'a jamais appartenu à cet ordre institué par Henri III, en 1578.
D'où peut donc provenir cette pierre aux armes de France ? Nous l'ignorons complètement. Elle est peut-être tombée par hasard aux mains de quelque propriétaire de la maison, qui l'a fait placer là, par curiosité. C'est l'explication que nous croyons la plus raisonnable.
L'avant-dernière maison de cette rue, à droite, en allant vers celle de Sainte-Claire, appartenait, en 1620, à l'avocat Mathieu Alpheran, lorsque Peiresc, Gassendi et le prieur de la Valette[1] y tracèrent la ligne méridionale dont parle Pitton,[2] et qui fut remplacée en 1665 par celle qu'on voit encore aujourd'hui sur l'appui d'une des fenêtres de la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

[1] Joseph de Gantier, prieur de la Valette, au diocèse de Toulon, fils de Suffren, seigneur de Saint-Pierre, et frère d'honoré, conseiller au parlement d'Aix, naquit en cette ville (ou peut-être à Rians), le 24 novembre 1564, et devint l'un des plus célèbres astronomes de son temps. Ami de Peiresc, de Gassendi, de l'astrologue Morin, d'lsmaël Boullian, de Godefroy Wendelin et autres personnages de grand mérite, il le fut aussi d'honoré II, prince de Monaco, du cardinal Antoine Barberin et du comte d'Alais, gouverneur de Provence, qui lui donnèrent souvent des preuves non équivoques de leur haute considération. Il mourut à Aix dans sa 83e année, le 6 septembre 1647, et fut enterré dans l'église de l'Oratoire, après avoir été plusieurs fois vicaire général du diocèse, et laissant en manuscrit des *Observations astronomiques*, recueillies depuis par MM. de Mazaugues, et qui ont passé, plus tard avec la bibliothèque de ceux-ci, dans celle de Carpentras.
[2] *Histoire d'Aix*, in-f°, pag. 506, 507, 517 et suivantes.

RUE

SAINTE CLAIRE.

N l'appelait anciennement la rue des Templiers, à cause des chevaliers du Temple, dont le premier établissement dans Aix fut fait en 1154, ou peu d'années auparavant. Nous avons parlé [1] de la chapelle qu'ils avaient fondée, sous le titre de Sainte Catherine, et qui a été démolie en 1787, pour la construction des prisons actuelles. Leur cloître était situé non loin de cette chapelle, et leurs écuries se trouvaient dans la rue dont nous parlons, d'où vient que tout ce quartier a porté pendant longtemps le nom de *Puy de la Cavalerie.*

[1] Pag. 18

En 1362, les religieuses de Sainte-Claire furent transférées dans une partie des bâtiments qui avaient appartenu aux templiers et donnèrent leur nom à cette rue. Elles avaient été fondées (suivant quelques auteurs en 1310, mais plus vraisemblablement en 1337, comme le rapporte de Haitze) par la reine Sanche d'Aragon, seconde femme de Robert d'Anjou, dit le Sage, roi de Naples et comte de Provence. Elles furent logées d'abord hors des murs et au levant de la ville, dans le quartier alors appelé *lou galet cantant*, à peu près où se trouve aujourd'hui le jeu de mail ;[1] mais les guerres survenues en Provence sous le règne de la fameuse Jeanne de Naples, petite-fille et héritière du roi Robert, furent cause de leur translation dans la ville.

Le 18 mai 1361, Jeanne Babote, abbesse de Sainte-Claire, attendu la guerre et ensuite de l'ordonnance du conseil de la maison de ville, du vouloir et consentement de Roger de Saint-Séverin, sénéchal, acheta deux maisons dans la ville, de Guillaume Neble, notaire, joignant celle dudit Neble et par derrière celle des hoirs de Rixende Michaelis, au prix de 500 florins d'or, saut le droit de l'hôpital Saint-Jean, à la cense de six sols à la Noël; plus une autre maison contiguë par derrière aux précédentes, au prix de 50 florins, à la cense de seize deniers au même hôpital.[2]

La reine Sanche leur avait donné sa couronne d'or, dont elles employèrent plus tard la matière à un ostensoir qu'on voyait encore dans leur sacristie, lors de leur suppression. On voyait

[1] Leur habitation se trouvait, dit-on, là même où est ce pâté de maisons qui subsiste aujourd'hui au fond de la ruelle située hors la ville, à peu de distance et en face de la porte de la Plate-Forme.

[2] Archives du prieuré de Saint-Jean, au *primum sumptum* de Jacques de Velaux, notaire.

aussi dans leur église quelques peintures gothiques et un petit tableau assez curieux représentant saint Louis, évêque de Toulouse, ayant à ses pieds le roi Robert, son frère, et la reine Sanche, sa belle-sœur. Ceux-ci avaient donné ce tableau, en 1340, aux religieuses qui, en quittant leur couvent, en firent cadeau aux présidents de Saint-Vincens. Il est actuellement dans le musée de la ville.

Deux grandes statues en pierre, représentant Robert et Sanche, existaient encore dans cette église et ont disparu lors de sa démolition, ainsi que deux bas-reliefs en pierre incrustés dans la partie extérieure du couvent en face de la rue des Marchands, et où étaient sculptés deux templiers à cheval armés et cuirassés. La perte de ces monuments est à regretter. On nous a assure qu'ils ont été enfouis dans les fondations de la maison neuve qui fait le coin de cette rue et de la rue Rifle-Rafle. Il ne serait donc pas impossible qu'on les retrouve quelque jour.

Dans l'épaisseur du mur de l'église de Sainte-Claire, du côté de l'évangile reposait le corps du bienheureux Jacques Forestier, religieux franciscain, natif d'Aix, confesseur et directeur de ces religieuses, mort le 16 décembre 1387 et dont les annales de l'ordre de saint François parlent honorablement. Les clefs de son cercueil étaient conservées à l'Hôtel-de-Ville par MM. les consuls, et sa mémoire a été, pendant 400 ans, dans la plus haute vénération à Aix, à cause d'une grande quantité de miracles qui, par son intercession, s'étaient opérés sur son tombeau, ce qui était attesté par les nombreux *ex-voto* suspendus à son entour.

Ce saint homme appartenait à une famille de cette ville, pins distinguée par sa probité que par ses richesses et qui s'est éteinte en mâle, au mois d'avril 1811, en la personne de Jean-Pierre

Forestier, honnête artisan que nous avons connu. Sa veuve et ses filles, qui vivent encore, n'ont pu nous dire où furent portés les ossements de leur saint parent, lors de la démolition de l'église qui les renfermait. Elles croient, sans en être assurées, que ce fut dans l'église des Minimes ; d'autres personnes nous ont dit que ce fut dans celle des Cordeliers et d'autres à Saint-Sauveur. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que cette famille possède encore un grand carton sur lequel sont écrits à la main une trentaine de vers français composés à la fin du XVIe siècle en l'honneur du bienheureux Forestier; ce carton, qui était resté suspendu pendant deux cents ans dans l'église de Sainte-Claire, fut donné par les religieuses, lors de leur destruction, aux derniers neveux du directeur de leurs devancières.

Voici une anecdote de l'année 1611, concernant les religieuses de Sainte-Claire, qui peint bien l'esprit du temps. Il faut se rappeler qu'en cette même année on vit s'élever sur la place des Prêcheurs, le bûcher du prêtre Louis Gaufridi brûlé comme sorcier et magicien.[1] Peu de mois après, les bonnes religieuses s'imaginèrent que les esprits malins s'étaient emparés de leur couvent. Elles demandèrent à en sortir, et avec la permission du parlement et de l'archevêque, elles se mirent en marche, le jeudi 20 octobre, à une heure après minuit, rangées en procession et accompagnées par les PP. Observantins. Elles se retirèrent à l'archevêché pour y demeurer, disent les registres de Saint-Sauveur, *jusqu'à ce que Dieu, par sa bonté et miséricorde,* y *eut mis la main, en les délivrant des troubles et infestations des démons.*

Le lendemain les consuls suivis d'un grand nombre de per-

[1] Voyez ci-après, *rue Peiresc* et *Matheron.*

sonnes de distinction, furent prier le chapitre d'ordonner des processions pour la guérison de ces nones, ce qui leur fut accordé, et pendant trois jours consécutifs le chapitre mena processionnellement après lui, dans toute la ville, les consuls et le public qui s'intéressaient de bonne foi à la triste situation de ces religieuses. Le 25 mars 1612, jour de l'Annonciation, une nouvelle procession eut lieu, et le vendredi 17 avril, à dix heures du soir, les religieuses, munies de la bénédiction de l'archevêque, rentrèrent dans leur couvent que les démons avaient heureusement abandonné.

Le monastère de Sainte-Claire fut supprimé par arrêt du conseil d'Etat du roi, du 22 septembre 1787, suivi d'un décret de Mgr. l'archevêque d'Aix, du 13 février suivant. Quelques années plus tard il eût subi la loi générale et eût été détruit comme tous les autres établissements religieux de cette ville. De belles maisons et une partie des prisons actuelles ont été bâties sur son emplacement, et c'est à peine si l'on en aperçoit encore quelques vestiges.

M. Arnoux, propriétaire de l'une de ces maisons, possède une petite statue en pierre à laquelle on a coupé la tête, mais qu'à la robe et au cordon de saint François, on reconnaît pour être celle du père Forestier. Il possède aussi le fragment d'un pendentif d'arceau où sont sculptées les armes de la maison d'Anjou Sicile, qui sont d'azur, semé de fleurs de lis d'or, au lambel de gueules de quatre pièces. Cet écu est soutenu par le bras d'un personnage dont la tête a été mutilée.

RUE

SAINTE-CROIX.

OLIN BARTHELEMI, seigneur de Sainte-Croix, a donné son nom à cette rue où était située la maison qu’il habitait. C’était un personnage de mérite, un bon citoyen et dont aucun biographe ne fait mention. Nous allons tâcher de réparer cet oubli.

Il était né à Aix avant le milieu du XVe siècle, de Jean Barthélemi, seigneur de Sainte-Croix, qui fut deux fois assesseur d’Aix, en 1433 et 1456, puis maître-rational, enfin juge-mage de Provence en 1465 jusqu’en 1474, époque de sa mort.

Rolin Barthélemi, fut, comme son père, un habile juriscon-

sulte et assesseur d'Aix depuis le mois de novembre 1482, jusqu'à la fin du mois d'octobre de l'année suivante. La réputation qu'il acquit dans l'exercice de ses fonctions, lui valut l'honneur d'être député, en 1486, avec Jean-Baptiste de Pontevès, baron de Cotignac, auprès du roi Charles VIII, pour demander la réunion définitive et irrévocable de la Provence à la couronne de France.

Sa négociation ayant réussi au gré des Provençaux, il revint à Aix, où les états-généraux du pays ayant été assemblés, au mois d'août de la même année, il fut résolu « de se donner, d'un cœur franc au roi dé France et de le prier de recevoir les Provençaux en bons et fidèles sujets, les laissant vivre dans leurs statuts, coutumes, libertés et privilèges, avec assurance de n'être jamais désunis de la royale couronne de France a laquelle ils prétendaient d'être inséparablement attachés et unis, non comme un accessoire à son principal, mais principalement et séparément du reste du royaume, conformément au testament de Charles III d'Anjou, dernier comte de Provence, mort quatre ans auparavant.

Les vœux des Provençaux ne tardèrent pas à être comblés par le célèbre édit donné à Compiègne au mois d'octobre 1486, portant Union de la Provence à la couronne de France et par lequel Charles VIII « jura et promit, eu bonne fois et parole de roi, de nous unir à la couronne, sans nous subalterner à la France et de maintenir nos privilèges, libertés, etc. » Cet édit fut accueilli avec des transports de joie extraordinaires, et de nouveaux états ayant été tenus à Aix, au mois d'avril 1487, plus nombreux qu'aucuns de ceux qui avaient eu lieu jusqu'alors, l'union fut jurée par tous les assistants ; d'où se forma ce contrat solennel en vertu duquel les rois de France ont régné pendant

trois siècles et jusqu'à la révolution, sur la Provence, *non comme rois de France, mais comme comtes de Provence,* ainsi qu'ils en prenaient le titre, depuis lors, dans tous leurs édits, déclarations et lettres-patentes concernant ce pays. En récompense de ses services, Rolin Barthélemi fut nommé par le roi, président de la cour des maîtres-rationaux de Provence, séant à Aix, et fut reçu en cette qualité le 15 janvier 1488. Louis XII le nomma depuis maître des requêtes de son hôtel, enfin conseiller d'état. Il mourut à Aix en 1512 et fut enseveli dans l'église de l'Observance. Son fils et son petit-fils furent de bons citoyens comme lui, et exercèrent chacun, à trois reprises différentes, la charge de premier consul d'Aix, procureur du pays de Provence. Cette honorable famille est éteinte depuis au-delà de deux siècles, Lucrèce de Barthélemi, dame de Sainte-Croix, fille unique, ayant épousé, en 1605, Jean-François de Forbin, seigneur de La Fare, cadet de la branche des Forbin-Maynier d'Oppède, et de ce mariage sont issus MM. de Forbin de Sainte-Croix marquis des Issarts, résidant actuellement à Avignon.

Rolin Barthélemi avait publié, de son vivant, un traité des formes observées dans les procédures devant la cour des maîtres-rationaux, sous ce titre: *Statuta venerande curie camere regie rationum civitatis Aquensis,* etc. Ce livre, imprimé à Lyon, par Etienne Baland, au mois d'octobre 1508, petit in-4° de 31 pag. seulement, parait avoir échappé aux recherches de nos bibliographes. Il en existe un exemplaire dans la riche bibliothèque de notre compatriote et ami, M. Charles Giraud, naguère avocat et professeur en droit à Aix, aujourd'hui inspecteur général des écoles de droit, membre de l'institut, etc. Il est curieux, non seulement par son ancienneté et sa rareté (cet exemplaire est

peut-être unique), mais aussi parce qu'on y trouve cités plusieurs personnages qui vivaient à Aix dans ce temps-là et qui avaient eu quelque célébrité. Rolin Barthélemi y prend les titres de professeur en droit, président de la cour, maître-rational et conseiller du roi.

La rue Sainte-Croix a quelquefois été nommée, dans le XVIe siècle, la rue Malespine, à cause des Malespine, seigneurs de Monjustin, qui y demeuraient. Charles de Malespine, le même peut-être que nous avons déjà cité, [1] fut élu second consul d'Aix au mois d'octobre 1536, pour entrer en exercice avec Balthazar de Rodulphe, seigneur de Châteauneuf, Philippe Boissoni et Honoré Feraporte, assesseur, le 1er novembre d'après, et demeurer en fonctions jusqu'au 31 octobre de l'année suivante 1537, ce qu'il est facile de prouver par les registres de l'Hôtel-de-Ville. Cependant Pitton rapporte, dans son *Histoire d'Aix*,[2] que ces quatre magistrats étaient en charge lors de l'entrée de l'empereur Charles Quint dans cette ville, au mois d'août 1536, et il ajoute que :

« Malespine qui, d'autre part, négocioit en laines et en draps, estoit bien en peine se trouvant chargé de diverses étoffes et ayant presque tout son vallant en marchandises. Il avoit demandé au grand-maistre de Montmorency de quelle façon il se devoit conduire, qui luy répondit qu'il fisse ce qu'il pourroit dans une saison de désordre. Ce consul bien avisé, eut, par le moyen de quelque amy, une sauvegarde de l'empereur, et comme il fut arrivé et qu'il l'eut salué, il prit la liberté de le convier à diner. L'empereur surpris d'une telle offre, et pour le mieux mettre en peine, le prit au mot, luy

[1] Voyez ci-dessus pag. 48

[2] Livre IV, chap. VI, pag. 265 et suivantes.

demandant combien désiroit-il qu'il menât de gens avec luy. Monjustin repart qu'il en pourvoit avoir tout autant qu'il trouveroit à propos, ce qui fut exécuté le lendemain le long de la rivière de l'Arc, avec tel ordre, qu'on avoit disposé grand nombre de personnes à quelques pas les unes des autres qui, dans presque un instant, couvrirent la table, quoy que tous les mets fussent apprestéz dans la ville, et les plats garnis donnés de main en main jusqu'à ce qu'ils fussent sur la table.

Pitton n'eût pas rapporté ce conte ridicule, s'il eût fait attention que Malespine et ses collègues n'entrèrent en fonctions que deux mois après la retraite de Charles-Quint, c'est-à-dire le 1er novembre 1536, et non le 1er janvier précédent ; et s'il était vrai que Malespine eût traité l'empereur, quelque excusable qu'on puisse trouver ce régal, attendu la circonstance, du moins est-il certain qu'on n'eût pas choisi celui qui l'avait offert, pour en faire un consul deux mois après ce manque de fidélité envers son légitime souverain. Aussi n'hésiterons-nous pas à rejeter ce prétendu dîner comme entièrement apocryphe.

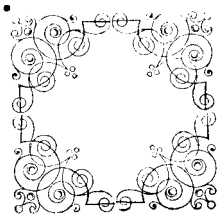

RUE

DU PUIT-JUIF.

ANS les XIIe et XIIe siècles, les Juifs de la ville comtale étaient concentrés dans cette rue, comme ceux du bourg Saint-Sauveur l'étaient dans la rue actuellement dite de Venel et qu'on appelait alors plus particulièrement la Juiverie. Un puits public à leur usage seul existait vers le milieu de la rue qui en a conservé le nom depuis lors.

Antoine de Saint-Marc, reçu conseiller au parlement d'Aix en 1544, habitait cette rue et y mourut en 1595, étant le plus ancien membre de la cour. Nous rapporterons, à l'occasion de ce magistrat un fait assez singulier et qui tient à l'un des événements les plus importants de notre histoire. Mais il faut aupa-

ravant dire en peu de mots ce que nous raconterons plus longuement ailleurs [1] sur le duc de Savoie, Charles-Emmanuel.

Ce prince, appelé en Provence en 1590 par les états du pays, les principales villes et la portion du parlement qui tenaient le parti de la Ligue, fit son entrée solennelle à Aix, le dimanche 18 novembre de ladite année. Le 23 du même mois, Charles-Emmanuel se rendit au palais, et, ayant pris place dans la salle dorée, à la droite de la cour, celle-ci lui donna, par arrêt, toute autorité et commandement des armées, état et police du pays, sous l'état et couronne de France.

Nul historien de Provence n'a encore publié le texte de ce fameux arrêt. Tous se bornent à en donner le précis, tels que Nostradamus, Bouche, Pitton, Ruffi, Gaufridi, Papon et autres, ce que font aussi les historiens particuliers du parlement, d'Agut, Louvet, Guidi et d'Hesmivy de Moissac, dont les ouvrages sont demeurés manuscrits.[2] Le voici tel que nous l'avons copié sur la minute qui existe encore dans les registres du parlement,[3] conservés au greffe de la cour royale de cette ville.

Sur la requeste et réquisition judiciellement faictes par les procureurs des gens des trois estats de ce païs [4] adcistés des depputés du clergé, de la noblesse et autres mentionnés en leur réquisition tendant à fin pour les causes y contenues que

[1] Voyez rue du *Pont-Moreau.*

[2] Nous possédons dans notre bibliothèque, des copies de ces divers manuscrits. On en trouve aussi des copies à la bibliothèque Méjanes, moins cependant l'histoire de Louvet qui est très rare.

[3] Deuxième registre des Arrêts publiés à la barre, 1590, neuvième cahier.

[4] C'étaient Jean de Forbin, seigneur de la Fare; Jean Barcillon, seigneur de Mauvans; Jean Fabri et François Ausac, consuls et assesseur d'Aix, procureurs du pays de Provence, entrés en exercice le 1er du même mois de novembre 1590, pour un an.

son Altesse duc de Savoye, Chablais, Aouste et Génevois, marquis en Itallye, prince de Piedmont, comte de Genéve, Baugé, Romon, Nisce et Ast, baron de Vaux, Gex et Fancegni, seigneur de Bresse, Virail et du marquisat de Ceve, Marro, Oucellys, aye toute auctorité et commandement des armées estat et police en ceste province et la conservation d'icelle en l'union de la relligion catholique, apostolique et romayne soubs l'hobéissance et auctorilé de l'estat royal et couronne de France.

« Veu ladicte requeste contenant au regard conclusions du procureur général du roy adhérant à icelle, du vingt-uniesme de ce moys.

La cour a ordonné et ordonne que Son Altesse aura toute auctorité et commandement des armées, estat et police de ceste province pour icelle conserver en l'union de la relligion catholique, apostolique et romayne, soubs l'hobéissance et auctorilé de l'estat royal et couronne de France; et seront baillés extraits audict procureur-général, pour les envoyer par tous les sièges de la sénéchaussée de ce païs, pour y estre le présent arrest leu et enregistré, gardé et observé sellon sa forme et teneur.

A. DE SAINT-MARC.[1] H. SOMMÂT.[2] N. FLOTE.[3]
A. de Saint-Marc.[4]

Présents Mess. * Messieurs H. Sommat ancien en absence en empeschement, E. Puget, J.-A. Thomassin, J. Rascas, P.

[1] Signature apposée en marge de la minute de l'arrêt
[2] Signature apposée a gauche de la minute, à la suite du dispositif.
[3] Signature apposée à droite de la minute, sur la même ligne que les précédentes.
[4] *Sic* par renvoi, au-dessus de la ligne où commencent les noms des présents.

Ventou, C. Arnaud, C. Fabri, O. de Tulles, R. Hespagnet, E. Crose, H. de Saint-Marc, J. de Villeneufve.

N. Flote.[1]

Faict au parlement de Prouvence séant à Aix et publié en audience y adcistant Son Altesse, estant messieurs en robbes rouges, le XXIII novembre 1590. »

Il nous parait hors de doute que cet arrêt ne fut signé ce jour même, que par le conseiller Honoré Sommat comme ancien en absence et en empêchement, ainsi qu'il est dit (tous les présidents étant absents), et par le conseiller Nicolas Flotte en sa qualité de rapporteur, puisque tel était l'usage alors observé et qui l'a été jusqu'à la révolution, usage suivant lequel le président et le rapporteur signaient seuls les arrêts.

Les historiens que nous avons cités plus haut, attestent presque tous que le conseiller Sommat présidait l'audience; les autres ne nomment pas le président. Le procureur Foulque Sobolis, témoin oculaire, dit textuellement dans son journal manuscrit[2] que le vendredi, 23 novembre, ladite Altesse est allée au palais et s'est assise à main droite de la cour en audience, étant la cour en robes rouges, ayant prononcé l'arrest que ladite Altesse est gouverneur-commandant en Provence pour la couronne de France. Présidoit M. du Castellar.[3] Ladite Altesse estoit habillée de satin blanc et en manteau violet semé

[1] Signature du rapporteur, lequel n'était plus mentionné au nombre des présents, cette signature en disant assez apparemment. Tel était l'usage.

[2] L'original de ce journal, très curieux pour l'histoire d'Aix, commençant en 1562 et finissant en 1607, se trouve à la bibliothèque de Carpentras, parmi les manuscrits de Peiresc. La bibliothèque Méjanes, à Aix, en possède une copie, ainsi que M. Rouard, bibliothécaire, et nous.

[3] Honoré Sommat, seigneur du Castellar, était plus connu sous le nom de cette terre que sous le sien propre. — Voyez plus bas.

d'or, perles et diamants, son cheval de même, suivi de grande quantité de noblesse; et ledit arrest a été publié au siége Comment se fait-il donc que la minute soit encore signée par le conseiller Antoine de Saint-Marc ancien de Sommat, et pourquoi le nom de Saint-Marc a-t-il été ajouté par renvoi à la liste des magistrats qui siégèrent dans cette mémorable séance ?

Selon nous, cette signature ne peut avoir été apposée qu'après coup, soit sur la demande de Saint-Marc lui-même, qui aura voulu concourir à l'arrêt rendu par ses collègues, soit parce que ceux-ci s'étant trouvés au nombre de treize, auront eu augure à ce nombre et auront désiré de le porter à quatorze, par l'adjonction du nom de Saint-Marc. C'était d'ailleurs un vendredi que cela s'était passé, et l'on sait que nos anciens ne redoutaient pas moins le jour de vendredi que le fatal nombre de treize.

Quoi qu'il on soit, voici les noms des magistrats ligueurs qui, par leur imprudente démarche, pour ne pas dire plus, faillirent amener l'usurpation du duc de Savoie en Provence.

Antoine de Saint-Marc, reçu conseiller en 1544.

Honoré Sommat, seigneur du Castellar, reçu on 1552.

Etienne de Puget, seigneur de Fuveau, reçu en 1569.

Nicolas Flote, seigneur de Meaux, rapporteur, reçu en 1569.

Jean André de Thomassin, seigneur d'Ainac, reçu en 1570.

Jean de Rascas, seigneur de Bagarris, archidiacre de l'église métropolitaine de Saint-Sauveur, reçu en 1570.

Pierre de Vento, reçu en 1571.

Claude Arnaud, co-seigneur de Riez, reçu en 1571.

Claude Fabri, seigneur de Calas, (oncle du grand Peiresc,), reçu en 1572.

Olivier de Tulles, reçu en 1574.

Raymond d'Espagnet, reçu en 1575.

Esprit Peironeti-de-Croze, reçu en 1577.
Honoré de Saint-Marc,(fils puîné d'Antoine), reçu en 1587.
Jean de Villeneuve, seigneur de Mons, reçu en 1581.
On ne voit pas pourquoi celui-ci n'est pas porté à son rang parmi les présents. Serait-ce parce que son nom n'a été inscrit que postérieurement à l'arrêt, comme celui de Saint-Marc? Ou est-ce tout simplement par suite d'une erreur du greffier ? Nous l'ignorons.
Ainsi que nous l'avons dit plus haut, il n'y avait aucun président présent à cette audience. Le premier président Jean-Augustin de Foresta, était mort et n'avait pas été remplacé. Le président Louis de Coriolis était à Manosque à la tête de la portion du parlement qui tenait le parti d'Henri IV. Les présidents François d'Estienne Saint-Jean et Louis Duchaine ayant recouvré leur liberté,[1] s'étaient retirés, l'un à Avignon, l'autre à Marseille ; et le président Raymond de Piolenc s'était également retiré au Pont-Saint-Esprit.
Dans la même rue du Puits-Juif, était né, le 18 novembre 1745, et est mort, le 10 janvier 1808, à l'âge de soixante-deux ans, M. Henri Pellicot, avocat, auteur d'une traduction française de *l'Histoire de Manosque*, écrite en latin par le jésuite Colombi.[2] M. Pellicot avait été député à l'assemblée législative et nommé par elle grand-procurateur de la nation à la haute cour de justice, à Orléans.
Dans cette même rue encore est né, le 17 décembre 1775, notre condisciple et ami M. François-Marius Granet, peintre distingué, aujourd'hui membre de l'institut et conservateur des ta-

[1] Voyez rue du *Grand-Séminaire*

[2] Cette traduction est imprimée à Apt, chez Tremollière, 1808, in-8°.

bleaux des musées royaux. Le nom, les talents et la réputation de cet illustre compatriote, nous dispensent d'en parler plus longuement.[1]

[1] Une délibération du conseil municipal, du 20 juin 1844, approuvée dans les formes ordinaires, le 11 août suivant, a exprimé le vœu des habitants d'Aix, que le nom de Granet fût donné à l'une de nos rues, et a fait choix, à cet effet, de la rue Neuve, dont nous allons parler. Il n'est sans doute pas un seul de nos concitoyens qui n'ait applaudi à cet hommage rendu au grand artiste dont la modestie égale d'ailleurs le talent ; mais quelques-uns ont pensé, peut-être avec raison, que la rue où il est né et qui s'ouvre sur la rue Neuve, eût été plus convenablement choisie que celle-ci pour être le théâtre de cette honorable distinction. Et si l'on disait que l'épithète de *Neuve*, donnée depuis plus de 500 ans à une rue, n'a plus aujourd'hui aucune signification raisonnable, nous répondrions que les noms de Vauvenargues, de Mazaugues ou de Gallaup-Chastueil, qu'on va retrouver dans l'article suivant, n'auraient pas été moins dignes d'être rappelés au souvenir de leurs compatriotes

RUE

NEUVE OU GRANET.

eu de familles ont fait autant d’honneur à la ville d’Aix et ont aussi bien mérité de la république des lettres que celle de Gallaup-Chastueil, dont nous écrivons les noms comme les ont, toujours écrit les divers membres de cette famille. Ce que nous en dirons ressemblera peut-être un peu trop à une généalogie ; mais c’est une généalogie de littérateurs estimables, et, à ce titre, nous espérons qu’on ne la lira pas sans intérêt.

Un Antoine de Gallaup, languedocien, servi avec

distinction dans les guerres d'Italie, sous François 1er, se fixa à Aix en 1520 et s'y maria. Il fit bâtir, au plus tard en 1523, dans la rue des Silvis, qu'on a nommée depuis la rue Neuve, et qui est appelée vulgairement en provençal *la carrièro doou Palamar*, une maison que lui et ses descendants ont constamment habitée aussi longtemps qu ils ont existé. C'est ce qu'il nous serait facile de prouver à laide des registres des anniversaires du chapitre de Saint-Sauveur, en faveur desquels cette maison supportait, avant la révolution, une redevance annuelle. On en a d'ailleurs un témoignage écrit dans *l'histoire de la principale noblesse de Provence*, par Maynier, imprimée à Aix en 1719, in-4°, pag. 139, art. Gallaup.[1]

Louis de Gallaup, Sieur de Chastueil, petit-fils d'Antoine naquit à Aix, le 19 novembre 1554. Il était fils d'un autre Antoine qui avait acquis la terre de Chastueil, près de Castellane, et de Françoise de Just ou Justas, laquelle, après la mort de son mari, fut la principale fondatrice de l'hôpital la Miséricorde d'Aix, en 1590.[2] Louis de Gallaup fut à la fois historien, antiquaire et poète. Il fut l'ami de Malherbe, du président Fauchet, César Nostradamus, François Dupérier, et autres littérateurs de son temps. Il mourut à Aix, le 5 mai 1598, ayant fait imprimer, l'année précédente, à Paris, une *Imitation des pseaumes de la pénitence royale*, in-4°, dédiée à Henri IV, à la suite de laquelle on trouve plusieurs autres pièces de poésies sur dif-

[1] Vers le milieu de cette rue, à gauche en montant, se trouvent les derrières des maisons des Vauvenargues et des Mazaugues dont nous avons parlé ci-dessus, pag. 75, 76 et 77 ; ce qui justifie pleinement l'opinion de ceux qui auraient désiré qu'on eût donné l'un de ces noms, ou celui de Gallaup-Chastueil, à la rue Neuve, lorsqu'on a changé le nom de celle-ci en 1844. —Voyez plus haut, p. 162.

[2] Voyez ci-dessus, pag. 78.

férents sujets. On ne lit plus aucun de ces ouvrages, quoiqu'ils ne soient pas sans mérite, non plus que deux recueils in-f° de poésies françaises qui sont restés manuscrits. Il avait fait, sur l'histoire d'Aix, des recherches que Jean de Gallaup, son fils, a insérés en partie dans son *Discours sur les Arcs triomphaux*, dressés à l'entrée de Louis XIII à Aix, dont nous parlerons plus bas. Il laissa de Françoise de Cadenet de Lamanon, sa femme deux fils, Jean et François de Gallaup.

Ce dernier, né à Aix, le 19 août 1588, fut animé dès son bas âge, de la plus fervente piété. S'étant adonné particulièrement à l'élude de la langue hébraïque, il fit de savantes observations sur le Pentateuque samaritain que le P. Minuti avait rapporté du Levant. Il était l'ami de Peiresc, qui avait pour lui la plus haute estime. En 1631, il passa à Constantinople à la suite de M. de Marcheville, ambassadeur de France, et de là il se rendit au mont Liban, dans l'intention d'y finir ses jours en véritable anachorète. Il y passa en effet les dernières années de sa vie dans les austérités, et il y mourut saintement le 15 mai 1644. Les Maronites, témoins de ses vertus et qui avaient voulu l'avoir pour patriarche, à quoi il s'était refusé, accoururent à ses funérailles et lui rendirent des honneurs infinis. Sa vie a été écrite par Gaspard Augéri, d'Aix, en 1 volume in-12°, Aix, 1658 ; et par François Marchetti, de Marseille, aussi en 1 volume in-12°, Paris, 1666. L'un et l'autre de ces volumes sont aujourd'hui assez rares, le second surtout; mais on trouve un abrégé de celui-ci dans le tome 2 du *Voyage de Syrie et du mont Liban*, par LaRoque. Nous conservons soigneusement une lettre autographe de ce pieux solitaire, écrite de Hedem, le 27 juillet 1643, à un de nos pères, l'intime ami de son enfance, et qui est imprimée dans Augéri. Nous conservons aussi, et plus précieusement en-

core, comme une relique, un fragment de la robe grossière dont il était revêtu au mont Liban, et qui fut envoyée, après sa mort au procureur-généraI, son frère, duquel nous allons parler :

Jean de Gallaup, sieur de Chastueil, fils aîné de Louis, né à Aix, en 1587, fut, comme son père, antiquaire et historien. En 1622, il fut chargé du programme des arcs-de-triomphe dressés à Aix, au mois de novembre, à l'occasion de l'entrée de Louis XIII, et dont il donna au public une description sous le titre de *Discours sur les Arcs triomphaux,* etc., Aix, 1624, in-f°. Cet ouvrage, orné de figures, est semé de tirades historiques sur la Provence et la ville d'Aix, parmi lesquelles il y en a de Louis de Gallaup, père de l'auteur. On y trouve aussi un plan fort curieux, de la ville d'Aix, telle qu'elle existait à cette époque. Jean de Gallaup fut reçu procureur-général en la cour des comptes, à la fin du même mois de novembre 1622, et le roi, pour récompenser son savoir, voulut que les provisions lui en fussent expédiées gratuitement. Il mourut à Aix, le 23 août 1646, laissant d'Elisabeth de Puget Saint-Marc, sa femme, trois fils : Hubert François et Pierre, dont il eut le bonheur de ne pas voir les infortunes.

Hubert de Gallaup, sieur de Chastueil, fils aimé du précédent, né à Aix au mois de juillet 1624, succéda à son père en 1647 dans l'office de procureur-général en la cour des comptes, et fut ensuite reçu avocat-général au parlement en 1655. Il se déclara dans cette dernière charge, contre le cardinal Mazarin, et prit une part très active à la sédition arrivée dans Aix, le 14 février 1659 contre le premier président Henri de Forbin-d'Oppède. C'est ce qu'on nomme dans I histoire d'Aix, la journée de *Saint Valentin.* Hubert de Gallaup et ses frères impliqués dans les poursuites qui furent faites contre les auteurs de la sédition,

furent au nombre des malheureuses victimes des discordes civiles qui divisaient alors les habitants d'Aix.
Un arrêt du parlement, du 27 mars 1659, condamna les deux frères de l'avocat général, François et Pierre de Gallaup à perdre la tête ; et un jugement. prononcé par des commissaires à Villeneuve-lès-Avignon, le 29 mai suivant, bannit à perpétuité hors du royaume, l'avocat général de Chastueil ; confisqua sa charge et ses biens, ordonnant qu'il serait auparavant tiré des prisons de la Conciergerie et conduit sur les degrés du palais d'Aix, pour y être, par les huissiers du parlement, dépouillé de sa robe rouge, chaperon et autres marques de magistrature ; et ce fait, être conduit hors de la ville d'Aix, par la porte des Augustins avec injonction à lui de garder son ban à peine de la vie.
Nous regrettons d'être le premier à parler de ces condamnations dont il n'est fait mention dans aucun de nos historiens, ni dans aucune biographie, mais qui sont attestées par les registres du parlement, et nous nous hâterons de dire que les trois frères avaient pris la fuite, en sorte que ces sentences rigoureuses ne furent exécutées qu'en effigie. De meilleurs temps étant arrivés, Hubert de Gallaup se rendit; à la cour pour se justifier. Il fut mis d'abord à la Bastille et fut ensuite réhabilité, ainsi que ses frères. IL se flattait même d'être rétabli dans sa charge lorsque la mort le surprit à Paris.
François de Gallaup-Chastueil, son frère, né à Aix, au mois de novembre 1625, avait pris, étant jeune, du service à Malte sous le grand-maître Lascaris, qui lui avait accordé la croix d'honneur. Il était ensuite devenu capitaine des gardes du prince de Condé ; mais ce prince étant sorti de France, il était revenu à Aix et s'était trouvé à la journée de Saint-Valentin. Ayant eu le bonheur de se soustraire à sa condamnation, il alla servir de

nouveau sous les bannières de Malte et fut fait prisonnier par des vaisseaux algériens. Racheté par sa mère, après deux ans de captivité, il entra au service du duc de Savoie qui, charmé de son mérite et de sa valeur, le fit, Sous-gouverneur du prince de Piémont, son fils. Il mourut à Verceil en 1678**,** laissant une traduction des *Petits Prophètes* ; une autre traduction en vers de *Pétrone* et de quelques livres de *la Thébaïde,* de *Stace.* Mais aucun de ces ouvrages n'a été imprimé.

Pierre de Gallaup-Chastueil, le dernier des fils de Jean, était plus jeune que ses frères d'une vingtaine d'années, étant né à Aix, le 2 août 1644, deux mois et demi après la mort de son oncle, le solitaire du mont Liban. Sorti de France, fort jeune encore, pour échapper à sa condamnation, il alla servir en Candie sons le duc de la Feuillade. Etant ensuite revenu à Paris, il y devint l'ami de Furetière, de La Fontaine, de Boileau et de Mlle de Scudéri. Il s'adonna à la poésie, principalement à la poésie provençale, et composa. dans cette langue, une ode en vingt stances sur la prise de Maëstrick, qui eut du succès et qui le mérite. Elle est imprimée en entier dans le tom. 8 des *Mémoires de littérature du P. Desmolets,* et par extrait dans le 1er vol. du *Dictionnaire des Hommes illustres de Provence,* (Marseille, 1786, 2 vol. in-4°), où les curieux peuvent la lire sans faire beaucoup de recherches.

De retour à Aix après une longue absence, Pierre de Chastueil fut chargé, en 1701, des préparatifs de la réception des ducs de Bourgogne et de Berri, lors de leur entrée dans cette ville. Il s'en acquitta dignement, ainsi que son père l'avait fait en 1622, pour l'entrée de Louis XIII, et, comme lui, il en publia la description sous le titre de *Discours sur les Arcs triomphaux,* etc., Aix, l701, in-f°, avec figures. Cet ouvrage excita la critique de

P-J. de Haitze. Celui-ci, jaloux peut-être de ce qu'on ne l'avait pas chargé de ce travail, publia en 1702, sous le titre de *Lettre critique de Sextius le Salyen à Euxénus le Marseillais,* une satire peu mesurée de l'ouvrage de Pierre de Chastueil, qui répondit à de Haitze par des *Réflexions* sur le libelle intitulé *Lettre critique,* etc. Dans cet écrit Pierre de Chastueil est encore moins modéré que de Haitze. Ce dernier fit imprimer alors ses *Dissertations sur divers points de l'histoire de Provence* Anvers, (Aix, 1704, in-12), et auxquelles Pierre de Chastueil répliqua par son *Apologie des anciens historiens et des Troubadours ou Poète provençaux,* Avignon, (1704, in-12). Ces divers ouvrages se trouvent dans toutes les bibliothèques des amateurs de l'histoire du pays, et nous nous dispenserons d'en parler plus au long. Pierre de Chastueil mourut à Aix sans enfants, le 15 juillet 1727, âgé de 85 ans. Il fut le dernier de sa famille, dont les biens passèrent dans celle de Durand-Fuveau, qui s'est également éteinte depuis lors. Les Gallaup-Chastueil avaient leur sépulture derrière le maître-autel de l'église des Dominicains, aujourd'hui paroisse Sainte-Magdelaine de cette ville.

RUE

RIFLE RAFLE.

ERS le milieu du XIVe siècle, la grande peste qui fit tant de ravages en Europe, parut à Aix peu de temps après le passage de la reine Jeanne de Naples, comtesse de Provence, qui se rendait à Avignon où résidait le pape Clément VI. Cette princesse avait à cœur de se justifier auprès du souverain pontife, du meurtre d'André de Hongrie, son premier mari, dont elle était accusée, et, fuyant le courroux de son beau-frère Louis, roi de Hongrie, qui marchait sur Naples, elle s'était retirée momentanément en Provence. S'étant embarquée à cette double in-

tention à Naples, sur une galère provençale, le 15 janvier 1348, la reine était arrivée le 20 du même mois à Nice, où elle avait pris aussitôt la route d'Aix. « Elle reçut, dans cette dernière ville, dit son historien moderne, le traitement le plus extraordinaire que jamais souverain eut éprouvé de ses sujets. »[1]

En effet, la reine y fut comme retenue prisonnière dans son palais comtal, pendant près de deux mois, par les principaux seigneurs de Provence [2] qui la comblaient néanmoins des plus grands témoignages d'attachement et de respect. Les Provençaux n'ignoraient pas qu'il était question d'un échange de la Provence avec d'autres terres que le roi de France, Philippe de Valois, aurait cédées à Jeanne, et ils savaient que Jean, duc de Normandie, fils de Philippe, était venu à Avignon pour disposer le Pape à faire consentir la reine à cet échange. Les Provençaux ne doutaient pas que le voyage de cette princesse à Avignon n'eût pour but de consommer ce projet, et, plus fidèles que soumis, ils ne voulaient point cesser d'avoir Jeanne pour souveraine ; ils redoutaient surtout d'appartenir à la France, et pour que la reine fût toujours leur maîtresse, ils la firent si étroitement prisonnière, qu'elle ne pouvait parler à personne, à aucun de ses domestiques, même les plus nécessaires, sans avoir des barons Provençaux pour témoins. Les députés des

[1] *Histoire de Jeanne 1ere, reine de Naples, comtesse de Piémont, de Provence et de Forcalquier*, par M. Mignot, conseiller-clerc au grand conseil, la Haye (Paris), 1764, in-12, pag. 155 et suiv. — Voyez, d'ailleurs, tous les historiens de Provence.

[2] Les quatre premiers seigneurs mentionnés dans les chartes que nous allons indiquer, sont : Raymond d'Agoult, seigneur de Sault; Boniface de Castellane, seigneur de Foz ; Isnard de Pontevès, seigneur de Pontevès; et Raymond de Vintimille, seigneur de la Verdière.

états, prosternés à ses pieds, lui juraient, au nom de la nation, une fidélité inviolable, et ils ouvraient devant elle les lettres qu'elle écrivait, soit à son mari pour le conjurer de la joindre, soit au pape pour se plaindre. Ils l'assuraient avec le respect le plus profond, que son époux ne paraîtrait jamais devant ses yeux, que ses fidèles sujets de Provence ne fussent bien sûrs qu'elle ne voulait plus cesser d'être leur très gracieuse souveraine.

Louis de Tarente, second mari de Jeanne, était cependant arrivé à Avignon par Aigues-Mortes, où il avait débarqué, et ne cessait de solliciter vainement la liberté de son épouse. Mais le duc de Normandie s'étant désisté de ses prétentions moyennant vingt mille florins que le pape lui donna, et la reine s'étant engagée avec serment, le 17 et le 19 février, envers les barons de Provence et les syndics de la ville d'Aix,[1] à ne nommer que des personnes du pays aux emplois civils et militaires, et à ne jamais aliéner en tout ou en partie le comté de Provence, de quelque

[1] Charte du 17 février 1348. — Voyez Papon, *Histoire générale de Provence*, tom. III, aux preuves, pag. 49, n° 43. —Autre du 19 février 1347 (1348 nouveau style). — Voyez les *Remontrances de la noblesse au* roy, etc., par Noël Gailhard, pag. 66; les *Recherches historiques concernant les droits du pape sur la ville et l'état d'Avignon*, aux preuves, pag. 92, n°10; et le *Mémoire du procureur général au parlement de Provence* (M. de Monclar), servant à établir la souveraineté du roi sur la ville d'Avignon et le comtat Venaissin, seconde partie, aux preuves, pag. 57, n° 10. — Dans l'une et l'autre de ces chartes, sont nommés les barons Provençaux présents, dont nous avons cité les quatre premiers à la note précédente; les syndics d'Aix (ou consuls, magistrats municipaux), qui étaient alors Mitre Bérenger (de la Ville des Tours), Bernard Thomas et Pierre Mensure; enfin divers habitants d'Aix, tels que Jean de Cario, jurisconsulte et avocat du conseil de ville, noble Hugues Monachi, Barthélemy de Grossis, Pierre Vincent, Aymeric de Samaria et Blacas de Pigono. Parmi les barons avait déjà figuré un Jacques Bérenger, chevalier.

état et condition que fût l'acquéreur; elle obtint enfin sa liberté. Ce ne fut toutefois qu'après avoir vu le bref de Clément VI, qui se rendait caution de la parole royale de Jeanne, que les Provençaux la laissèrent aller en protestant toujours de leur fidélité et de leur zèle. La reine arriva, le 15 mars, à Avignon, y plaida sa cause devant le pape et les cardinaux, et finit par vendre la ville d'Avignon à Clément VI, le 12 juin suivant, au prix de 80,000 florins d'or, après quoi elle repassa à Naples que le roi de Hongrie avait abandonné et où les vœux de ses sujets la rappelaient. C'est pendant le cours de ces négociations que la peste s'introduisit en Provence où elle dura plus de sept mois. Elle fit d'affreux ravages à Aix, notamment dans une rue voisine du palais des comtes de Provence et de la demeure des Templiers, nommée alors du Puy de la Cavalerie, et qu'on a appelée depuis la rue Riffe-Raffe d'où s'est formé insensiblement le nom de Rifle-Rafle.[1] On ne doute pas qu'il ne lui ait été donné parce que cette peste de 1348 en enleva tous les habitants, et que son nom ne dérive du verbe *Rieflare* qui, dans le moyen-âge, signifiait dérober, spolier, enlever par force, etc. [2] C'était le sentiment du respectable auteur de nos jours qui était né dans cette rue le 29 mai 1720, et sur lequel on nous permettra de dire quelques mots.

[1] P-J. de Haitze dit, dans son manuscrit intitulé *Aix ancien et moderne,* que cette rue se divisait en deux branches et embrassait, en totalité, l'île de maisons où était située l'église de Sainte Catherine. Suivant lui, la branche qui se dirigeait à droite (ce qui forme aujourd'hui la rue Rifle-Rafle), s'appelait *Rifle,* tandis que la branche à gauche (qui était la rue de la Trésorerie, aujourd'hui la rue Peiresc) portait le nom de *Rafle,* ce qui conste, dit-il, par des actes du XVe siècle. Rien ne nous paraît moins prouvé que cette assertion.

[2] Ducange, Glossarium *ad scriptores mediœ et infirnœ latinitatis. v° Rieflare.*

M. Jean-Baptiste Roux, était fils d'un honorable magistrat [1] que la mort enleva à sa famille peu d'années après, et il demeura pendant près d'un demi siècle sous la tutelle et la dépendance de sa mère. Celle-ci, accoutumée dès son bas-âge à vivre dans l'aisance, ne sut pas se résigner aux privations que lui imposait la perte d'une bonne partie de sa fortune occasionnée par le système de Law, et dans quarante-deux ans de veuvage elle acheva de dissiper presque entièrement l'héritage de ses père et mère dont elle était fille unique, et celui de son mari qui l'avait instituée son héritière universelle.

M. Roux avait été reçu avocat au parlement en 1742 ; mais une excessive timidité qu'il ne put jamais vaincre, l'empêcha de paraître au barreau, et lorsqu'à la mort de sa mère arrivée en 1768, il se trouva réduit à une fortune très médiocre, il sollicita une place de secrétaire-greffier de l'Hôtel-de-Ville et de la viguerie d'Aix, dans laquelle il fut reçu au mois de décembre 1773. Déjà il avait mis en ordre en 1761, les archives de la ville dont il dressa un inventaire précieux, en un vol. in-f°., conservé dans ces archives sous le nom de *Livre-Roux,* auquel se ratta-

[1] Jean-Joseph Roux, reçu avocat du roi au bureau des trésoriers de France de la généralité d'Aix, le 4 janvier 1715, mort le 15 septembre 1726, enterré, le lendemain, dans l'église des Dominicains, aujourd'hui paroisse Sainte Magdelaine, et dans la sépulture de ses pères, au centre de la chapelle de saint Pierre, martyr (actuellement de sainte Thérèse), la troisième en entrant dans la petite nef à droite de l'église. — Trois frères de son père (Raymond, dit la Borderie, écuyer de Louis-Joseph duc de Vendôme, gouverneur de Provence; Vincent, major du Fort-Louis, en Alsace ; et Balthazard, secrétaire ordinaire des commandements de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV); ces trois frères, disons-nous, enfants de Melchior et de Christine d'Yse, avaient laissé à leur neveu, Jean-Joseph, quelque fortune qui ne tarda pas à s'évanouir lors du système de Law, qui ruina tant de familles et fut cause de l'élévation de bien d'autres.

chent quatre autres volumes in-f°, intitulés *Dictionnaire des Délibérations,* etc., où se trouvent analysés par ordre alphabétique et des matières, tous les titres et papiers de l'Hôtel-de-ville, les délibérations importantes, etc.;[1] rien de plus instructif que ce dictionnaire, dit un de ses successeurs dans le même emploi.[2] Cet ouvrage du citoyen Roux est un phare instructif qui guide les administrateurs dans la marche de l'administration. Il leur donne une prompte connaissance du travail de leurs prédécesseurs et leur indique la route qu'il leur reste à tenir.

Il a sans doute fallu au citoyen Roux beaucoup de connaissances, beaucoup de soins et beaucoup de bonne volonté, pour tirer du chaos des archives tous les titres et papiers qui y étaient déposés sans ordre et dans la plus grande confusion. Il a surmonté les dégoûts qui naissent d'un pareil arrangement; il a tout analysé et mis de la clarté partout ; mais il a cessé son ouvrage en 1788, c'est-à-dire vers l'époque de la révolution française, et il est à regretter que sa mort l'ait empêché de continuer un travail aussi précieux dans un temps où ses lumières eussent été, pour les administrateurs de la commune, de la plus grande utilité.

Dès son entrée en fonctions, en 1773, M. Roux consigna dans un registre particulièrement destiné à son usage et que nous

[1] Voyez MM. Dubreuil, notice du livre des *termes,* en tête de ses *Observations sur quelques coutumes et usages de Provence,* Aix, Pontier, 1815, in-4°. — et Robert, *Essai historique et médical sur les eaux de Sextius,* Aix, Mouret, *1812,* in-8°, pag. 42, note 1.

[2] Jean-François Rey, secrétaire-greffier de la municipalité d'Aix, pendant les années les plus orageuses de la révolution, de 1793 à 1802. La note que nous copions est écrite de sa main, au f° 10 v° du tom. 1er du *Dictionnaire des délibérations,* et signée par lui à la date du 15 ventôse, an un de la république française une et indivisible (5 mars 1795).

conservons, des *Mémoires pour servir au cérémonial de la ville,* etc., que nous avons déjà eu l'occasion de citer,[1] et qu'il continua jusqu'au 21 février 1790, jour de l'anéantissement total de l'ancienne administration consulaire et de l'installation du maire, des officiers municipaux et des notables créés par les nouvelles lois. Mais son principal ouvrage est un *Tableau chronologique des syndics particuliers, appelés ensuite syndics et assesseurs annuels et depuis* 1497, *consuls et assesseurs de la ville d'Aix, capitale de la Provence, avec les faits les plus mémorables et les règlements les plus importants de chaque consulat.* Cet ouvrage, que nous possédons en original et dont l'exécution lui avait été confiée par MM. les consuls et assesseur, atteste son amour pour le pays et sa connaissance approfondie du droit public et de l'histoire de la Provence et de la ville d'Aix en particulier. Il eût été livré à l'impression aux frais de la ville, si la révolution de 1789, en changeant la forme de notre administration municipale, n'eût fait abandonner ce projet. Après un exposé rapide des événements arrivés dans Aix depuis Sextius jusqu'à la domination des comtes catalans, l'auteur rappelle, en forme d'annales, ainsi que le titre du livre l'annonce, les faits les plus mémorables et les règlements les plus importants de chaque consulat, depuis l'an 1250 jusqu'en 1786 inclusivement. La narration est concise et le style en est simple, comme il convient à ce genre d'ouvrage ; aussi pensons-nous que la publication [2] en eût été utile et

[1] Voyez ci-dessus, pag. 80, note 1, et pag. 158.

[2] Voyez *l'Observateur provençal* (journal qui parut à Aix en 1827, et dont il ne fut publié que trente-deux numéros, du 6 janvier au 28 avril), n° 14, du 21 février, pag. 3 et 4.

agréable. M. Roux s'était marié en 1775 [1] et mourut en 1795, comme nous le dirons plus bas.[2]

Aux XIVe et XVe siècles, les Boutaric, les Littera, les Pigono et quelques autres familles nobles dont les noms reviennent si souvent dans nos fastes consulaires de cette époque, habitaient la rue Rifle-Rafle. André Boutaric. chanoine de Saint-Sauveur, fut député, en 1416, au concile de Constance; puis nommé par le pape Eugène IV, nonce apostolique dans les provinces d'Arles, d'Aix et d'Embrun. Il était chanoine de Marseille, lorsqu'à la mort de Paul de Sade, évêque de cette ville, arrivée le dernier février 1433 (v. st.), le chapitre fît choix de lui pour le remplacer; mais il jouit peu de temps de l'épiscopat, étant mort au mois de septembre suivant.[3]

Aux XVe et XVIe siècles, les Gerente ou Jarente habitaient aussi la rue Rifle-Rafle. Guigonet Jarente, maître-rational dès l'an 1380 et l'un des plus chauds partisans de la seconde maison d'Anjou, après la mort de la reine Jeanne dont nous avons parlé naguère, est le plus ancien de cette famille qui vint s'établir à Aix où il fit rebâtir, à ses frais, l'église paroissiale de Sainte-

[1] Il épousa, le 2 mai 1775, Magdelaine-Gabrielle Alpheran, fille de François, ancien garde du corps du roi Louis XV, et d'Ursule Lyon de Saint-Ferréol. C'est pour nous conformer aux intentions de cette bonne et excellente mère que nous ajoutons, depuis cinquante ans, à notre nom le nom Alpheran. — Voyez l'ordonnance du roi Louis XVIII, du 20 septembre 1844, dans le *Bulletin des lois*, V^{e} série, n°42, pag. 253, n° 328.

[2] Voyez au second volume, *rue Cardinale.*

[3] Quoique les auteurs du *Gallia christiana* apportent quelques doutes sur la date et même sur la certitude de l'épiscopat de Boutaric, les preuves qu'en donne Mgr de Belzunce, au tome II, pag. 608 et suivantes, de son important ouvrage sur *l'Antiquité de l'église de Marseille et la succession de ses évêques* (3 vol. in.4°, Marseille, 1747), en sont si claires, si évidentes, qu'on ne comprend pas comment il a pu échapper aux recherches de ces savants auteurs.

Magdelaine, détruite au commencement de la révolution,[1] et où il fut enterré en 1401. Parmi ses descendants nous citerons particulièrement, comme étant natifs d'Aix : Jean de Jarente, baron de Seins, seigneur de Vauvenargues et du Tholonet, que Charles III d'Anjou, comte de Provence, neveu et successeur du roi René, députa, en 1480, vers le pape Sixte IV, pour lui demander l'investiture du royaume de Naples ; Balthazar, grand président de la chambre des comptes et premier maître-rational en 1515, successivement évêque de Vence en 1551, puis de Saint-Flour, d'où il passa à l'archevêché d'Embrun en 1551, mort en 1555 ; Nicolas, frère et cousin du précédent, auquel il succéda en 1541, sur le siége épiscopal de Vence; enfin, un autre Balthazar de Jarente, baron de Sénas, seigneur du Tholonet, l'un des chefs des calvinistes en Provence pendant les guerres de religion, que Charles IX décora néanmoins de l'ordre de Saint-Michel, est le dernier de sa famille que nous trouvons avoir habite la rue Rifle-Rafle en 1588.[2] Cette rue décrivait une ligne courbe avant la démolition du couvent de Sainte-Claire dont elle occupe aujourd'hui une partie du jardin, et traversait une portion du terrain où sont les prisons actuelles, avant la construction de celles-ci.

[1] Voyez ci-dessous, *rue de l'Ancienne-Magdelaine.*

[2] Louis Sextius de Jarente-la-Bruyère, second fils de Charles-François-Victor de Jarente-Ia-Bruyère et se Marie-Thérèse de Jarente-Venelles, né à Marseille, le 30 septembre 1706, pendant que son père était premier consul d'Aix, fut amené dans cette ville pour y être baptisé à Saint-Sauveur, le 14 décembre suivant, et eut pour parrains les consuls qui, suivant l'usage, lui donnèrent le nom de Sextius. Il fut sacré évêque de Digne en 1747, et chargé de la feuille des bénéfices en 1757. Transféré à l'évêché d'Orléans l'années suivante, il fut fait commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1762. Disgracié, en 1771, avec le duc de Choiseul qui l'avait fait parvenir à ce haut degré de fortune, il mourut à Orléans au mois d'avril 1788.

RUE

PEIRESC.

ON a donné à cette rue, en 1811, le nom d'un des plus savants hommes de son temps, dont la maison d'habitation était située dans la rue de la Trésorerie, à peu près sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui celle dont nous parlons. Nicolas Claude Fabry de Peiresc, conseiller au parlement, était né le 1er décembre 1580, au château de Beaugencier, où sa famille s'était réfugiée pendant la peste qui désolait alors la ville d'Aix. L'Europe entière sait qu'il fut le mécène et l'ami des savants et des gens de lettres ses contem-

porains ; son éloge est partout. Aussi n'en parlerons-nous que pour relever une erreur que Gassendi n'eût pas commise, mais qui parait s'accréditer de nos jours. Quelques auteurs rapportent que Peiresc fut un des juges qui condamnèrent Louis Gaufridi (et non Gaufredy), prêtre, bénéficier de l'église des Accoules de Marseille, à être brûlé vif, comme sorcier et magicien, ce qui fut exécuté sur la place des Prêcheurs, à Aix, le 30 avril 1611.
Ce fameux arrêt de condamnation a été imprimé plusieurs fois et jamais on n'a mentionné dans ces copies les noms des membres du parlement d'Aix qui l'ont rendu. Les historiens gardent le même silence à cet égard, et la minute de l'arrêt peut seule éclaircir ce point de fait. Or, cette minute existe encore aujourd'hui dans les registres du parlement, déposés aux archives du greffe de la Cour royale d'Aix, où chacun peut la consulter. On y lit les noms des quatorze juges qui siégèrent dans cette affaire. « Présents, y est-il dit, M. Duvair, premier président ; MM. L. Chaine et. L. Coriolis, présidents ; MM. B. Bermond, C. Arnaud, A. Esmenjaud, H. Chailan, P. Puget, H. de Saint-Marc, .J-L. Laidet, A. Seguiran, A. Thoron, J. Antelmy et J-P. Olivier, rapporteur. » Celui-ci et le premier président Duvair ont seuls signé l'arrêt, suivant la règle alors établie et pratiquée jusqu'à la révolution ; car ce n'est que depuis cette époque que tous les juges signent la minute des arrêts rendus en matière criminelle. La loi nouvelle leur en fait un devoir, quelle qu'ait été leur opinion dans la discussion. Nous croyons donc pouvoir affirmer hautement que l'illustre Peiresc n'a point concouru à la condamnation de Gaufridi. Nous remarquerons, en finissant, qu'il ne signait jamais de ce nom comme magistrat. Les arrêts rendus dans les procès dont il était rapporteur et qui se trouvent dans les registres, portent seule-

ment cette signature : N.-C. Fabry. Cette circonstance, jointe à celle que le président et le rapporteur signaient seuls la minute des arrêts, suffirait pour démontrer que la prétendue signature *Fabry de Peiresc,* apposée, suivant un auteur moderne, [1] au bas de l'arrêt Gaufridi, est apocryphe. Mais, encore une fois, Peiresc n'a pas été juge dans cette affaire et n'a pas été dans le cas de donner légalement son avis. Il est donc souverainement injuste de l'accuser, deux cents ans après sa mort, d'avoir eu la faiblesse de croire aux sorciers. Le grand Peiresc mourut à Aix le 24 juin 1637, dans sa cinquante-septième année, et fut enseveli dans l'église des Dominicains où se trouvait le tombeau de sa famille, laissant après lui une immense réputation que ses travaux lui avaient acquise.[2]

[1] *Notice sur Gaufredy,* bénéficier de l'église des Accoules de Marseille, etc., dans les numéros du *Mémorial d'Aix,* des 9 et 16 décembre 1837.

[2] Voyez sur Peiresc sa vie écrite en latin par Gassendi ; la traduction française et en abrégé de cette vie, par Requier ; son éloge, par Lemontey ; autre, par Paris; tous les dictionnaires biographiques, notamment la *Biographie universelle* de Michaud, tome XXXIII, pag. 254 et suiv., etc.

RUE

MONCLAR.

E nom du plus illustre de tant de procureurs-généraux qui ont honoré le parlement d'Aix, fut aussi donné en 1811 à la rue qui borde le coté méridional du nouveau palais de justice, comme le nom de Peiresc à celle qui longe le côté septentrional du même monument. On voulut sans doute alors perpétuer le souvenir de ces deux hommes célèbres car Monclar ne le fut pas moins que Peiresc, par son érudition et son éloquence. Son compte-rendu des constitutions des jésuites, son plaidoyer dans le fameux procès de ces religieux, et son mémoire servant à établir la sou-

veraineté du roi sur la ville d'Avignon et le comté Venaissin, seront considérés à jamais comme des chefs-d'œuvre d'histoire et de dialectique, quelles que soient les opinions des lecteurs quant au fond même de ces affaires. Il est permis de croire que trente ans plus tard, leur auteur eût professé des doctrines bien opposées à celles qu'il émit dans ces deux ouvrages, et l'on s'étonnera toujours de la rigueur avec laquelle il poursuivît le président d'Eguilles, son parent, à raison des liaisons de celui-ci avec les jésuites.[1]

Jean Pierre François de Ripert, baron de Monclar, fils d'un conseiller qui fut depuis procureur-général au parlement d'Aix, et auquel il succéda dans cette dernière charge en 1732, naquit le 1er octobre 1711, au château de Saint-Saturnin, près d'Apt où sa famille allait passer le temps des vacances, et il y mourut le 12 février 1773, pendant l'exil du parlement.[2] Son fils périt à l'âge de trente-un ans sur l'échafaud révolutionnaire de Paris quarante jours avant la mort de Robespierre.[3]

[1] Voyez ci-dessus, pag. 40 et suiv., et plus bas *rue de la Grande-Horloge.*

[2] Voyez ci-dessus, pag. 15, note 1.

[3] Après le rétablissement du l'ancien parlement par Louis XVI, en 1775, ce fils occupa un office de substitut du procureur général, en attendant de pouvoir remplir celui de son père auquel succéda, à cette époque, M. de Castillon (voyez au second volume, *le Cours).* Mais il se dégoûta bientôt de son but et voulut suivre la carrière militaire. Ce jeune homme courtisait secrètement une dame de Marseille, et demanda, un jour, à M. de Castillon, son supérieur et son mentor, la permission d'aller dans cette ville pont y voir, lui dit-il, représenter *Thésée,* opéra alors dans sa nouveauté, qui attirait, chaque soir, une grande foule au spectacle. — *Thésée?* lui dit le malin procureur général en souriant, c'est madame de . . . qui est *Thésée.*

Telles sont les rues, tels sont les principaux édifices situés dans l'ancienne ville comtale. On aura pu remarquer qu'il n'y avait aux XI et XIIe siècles aucune église dans cette enceinte, si ce n'est celle qui, très probablement, devait se trouver dans l'intérieur du palais des comtes de Provence. L'église paroissiale de Sainte-Magdelaine était alors située hors la ville, du côté du sud-est, à peu près là où se trouve actuellement l'hôtel de la Mule-Noire. L'église de Sainte Catherine ne fut bâtie, avons-nous dit,[1] que vers l'an 1220; celle des religieuses de Sainte Claire, le fut seulement lors de la translation de ces religieuses dans l'intérieur de la cité en 1361, [2] ou peu d'années après. Enfin la chapelle de l'hôpital de la Miséricorde ne date que du milieu du XVIIe siècle.[3] Faut-il en conclure qu'aux XI et XIIe siècles les habitants de la ville comtale étaient moins religieux qu'ils ne l'ont été depuis ? Nous ne le pensons pas, et nous estimons qu'on a perdu le souvenir des édifices consacrés au culte qui ont pu exister avant le XIIIe siècle, ou qu'antérieurement à cette époque, l'église paroissiale de Sainte-Magdelaine, dont nous venons de parler, et celle que nous supposons avoir du se trouver dans l'intérieur du palais comtal, suffisaient aux besoins de la population.

[1] Voyez ci-dessus, pag. 18.

[2] Voyez ci-dessus, pag. 147.

[3] Voyez ci-dessus, pag. 77

PREMIER

AGRANDISSEMENT.

LES RUES D’AIX

PREMIER AGRANDISSEMENT.[1]

(1250 environ).

ERS le milieu du XIIIe siècle et dans les premières années du règne de Charles 1er d'Anjou, gendre et successeur de Raymond-Béranger IV, le dernier de nos comtes catalans, la ville comtale fut agrandie du côté du couchant. Un nouveau rempart fut

[1] Nous nous sommes servi utilement, pour indiquer l'époque et la circonscription des divers agrandissements de la ville, du manuscrit de P-J. de Haitze, intitulé *Aix ancienne et moderne, où la topographie de la ville d'Aix* (mis au net par l'auteur en 1715), duquel nous possédons une copie. Nous croyons inutile de faire remarquer les points sur lesquels nous différons plusieurs fois d'opinion ; les curieux pourront comparer eux-mêmes nos deux ouvrages. Quant aux rues, de Haitze n'en donne qu'une nomenclature bien sèche, sans citer jamais aucun

élevé attenant à l'ancien aux quatre coins de la Juiverie[1] et continue le long de la rue des Cardeurs, jusqu'au coin sud-ouest de la place des Fontêtes où on le dit contourner vers le midi.

Le faubourg des Anglais,[2] qu'on nommait ainsi depuis peu de temps, existait dans les environs. On laissa ce faubourg en dehors du nouvel agrandissement, et pour communiquer avec lui, on ouvrit une porte publique là où finissait la principale rue qu'on nomma la rue des Fabres et qui forme aujourd'hui la majeure partie de celle des Cordeliers, en remontant vers l'Hôtel-de-Ville. Cette porte fut appelée la porte des Anglais *(lou pourtaou deis Anglêz)* et quelquefois de Saint-jacques des Pèlerins, à cause d'un hôpital portant le nom de ce saint, voisin de là et qui fut depuis incorporé dans l'église des Cordeliers. De là le rempart fut conduit par la rue des Patis ou des Pénitents-Noirs et la place des Tanneurs,[3] jusqu'un peu au-dessous de la rue de l'Aumône vieille. Coupant ensuite en diagonale l'île de

trait historique, aucune anecdote, en sorte que sa topographie n'est qu'une table assez bonne à consulter, malgré bien des erreurs, mais dont la lecture n'offre aucune sorte d'agrément.— Il ne faut pas con-fondre cet ouvrage avec celui que M. J-B-F. Porte a publié sous le même titre d' *Aix ancien et moderne*, et qui justifie à tous égards les éloges que deux éditions successives lui ont acquis (Aix, Guigues, 1823 ; et Aix, G. Mouret, 1833). Les nombreux ouvrages que M. Porte a publiés, attestent l'étendue et la variété de ses connaissances dans l'histoire, l'archéologie, la poésie, la musique, la peinture, la sculpture, etc.

[1] Nous avons dit, ci-dessus pag. 7, que les quatre coins de la Juiverie sont les quatre angles que forment les rues Venel et de la Juiverie (aujourd'hui de la Verrerie) au point où elles se jettent, en face l'une de l'autre, dans la rue des Cardeurs.

[2] Nous dirons plus bas d'où lui était venu ce nom. - Voyez *rue des Muletiers.*

[3] Dans l'angle saillant de la ligne orientale où se fait la séparation de la rue des Patis ou des Pénitents-Noirs et de la place des tanneurs, on éleva alors une tour dite de la *Tannerie*, dont il existait encore des vestiges au commencement du XVIIIe siècle, et qui faisait face à la rue actuelle de la *Sainte-Baume.*

maisons dans laquelle est comprise actuellement l'église du Saint-Esprit qu'on laissa en dehors des murs, il fut amené au bas de la rue Beauvezet d'où on alla le rattacher à l'ancien rempart vers la rue du Grand-Puits.[1] C'est alors que la porte de Marseille fut descendue au bas de la rue Beauvezet, au point où celle-ci se dégorge dans la Grande Rue Saint Esprit; et, comme les religieux Augustins ne tardèrent pas à s'établir auprès de là, en dehors de la ville, cette porte perdit insensiblement son premier nom, pour prendre celui de porte des Augustins. Au moyen de cet agrandissement, la ville fut augmentée des rues suivantes:

[1] Voyez ci-dessus pag. 8, où était cette rue du *Grand-Puits* dont le nom a disparu en 1811.

PARTIE INTERMEDIAIRE

DE LA

RUE DES CORDELIERS.

ous venons de dire qu'on appela d'abord rue des Fabres la principale des rues de ce premier agrandissement laquelle fut la prolongation de l'ancienne rue *Esquicho-Mousquo* de la ville comtale,[1] et se termina à la nouvelle porte dite des Anglais ou de Saint Jacques des Pèlerins. Ce nom lui fut donné à cause des serruriers, des maréchaux-ferrants et autres ouvriers de semblable profession qui s'y établirent en grand nombre. Plusieurs familles nobles ou de bonne bourgeoisie s'y fixèrent également aux siècles suivants, telles que les Florence, les Pin-

[1] Voyez, pour la partie supérieure, pag. 66.

chinat, les Ségur, seigneurs de Luynes, etc. Dominique de Florence, religieux dominicain du couvent de Saint Maximin était né dans cette rue avant le milieu du XIVe siècle, suivant la plupart de nos auteurs provençaux, et il parait que c'est par erreur que les auteurs du *Gallia Christiana* le disent natif de Marseille. Ce religieux fut nommé évêque d'Alby en 1379 ; puis de Saint-Pons d'où il retourna à Alby, enfin archevêque de Toulouse en 1409. Au mois de mai 1420, il fut mis à la tête du parlement de Languedoc établi par le Dauphin qui fut depuis le roi Charles VII,[1] et il mourut le 17 mars 1422 (n. st), plein d'années et de vertus. Il était probablement le fils ou le neveu de Jean de Florence, reçu maître-rational en la chambre des comptes de Provence, en 1359.

Antoine Martin Augustin Vitallis, auteur de quatre livres de fables qui ne sont pas sans quelque mérite, [2] était né dans la même rue le 11 novembre 1749. Nous ignorons le lieu et l'époque de sa mort. Voilà beaucoup de petites illustrations que vous citez, nous dira peut-être quelque critique. - Oui, sans doute ; mais franchement, peut-on espérer de rencontrer à tous les pas, des Vauvenargues, des Tournefort, des Adanson etc., et n'est-ce point de cette foule de personnages plus ou moins remarquables dans tous les genres par leur science, leurs talents, leurs grandes dignités. leurs services, etc., que se forme cette illustre galerie qui a élevé à un si haut degré la réputation de la ville d'Aix ?

Sur la ligne méridionale de cette rue, entre celles de Magnan

[1] *Histoire générale de Languedoc*, in-f°, tom. IV, pag. 453.

[2] Elles ont eu deux éditions successives, à Paris, chez Dupont, en la même année 1796, in-8°.

et des Patis, se trouve la maison qu'ont habitée pendant environ deux siècles, les Perier, seigneurs de Clumans et marquis de Flayosc, qui ont donné successivement, depuis l'an 1586 jusqu'à la révolution, six conseillers au parlement, de père en fils, tous distingués par leur science et leur intégrité, et qui portent dans leurs armes une fleur de lis en témoignage de leur fidélité à Henri IV, pendant les malheureux temps de la ligue.

Un peu au-dessous de cette maison, ou voit l'entrée d'une vaste enceinte où était établi l'hôtel de la fabrication de la monnaie, avant sa translation dans la rue du Cheval-Blanc, vers la fin du XVIIe siècle.[1] En 1571, Me Honoré Eymeric, conseiller du roi et général en la cour des monnaies, commissaire député en Provence, se trouvant à Aix, Aubine Cazaneufve, Antoine Roy et Jean Bussan, gardes et contre-garde de la monnaie de cette ville, présentèrent requête aux consuls afin d'assigner au dit commissaire député un lieu apte à l'exercice et fabrique de ladite monnaie (qui, auparavant, se faisait en tel lieu de la ville que les directeurs jugeaient convenable), et les consuls lui assignèrent le local dont nous parlons. [2] Ce local avait alors son entrée principale dans cet impasse dit la Roumette, qu'on appelait la Tannerie supérieure, et qu'on voit encore sur la ligne orientale de la rue des Patis ou des Pénitents-Noirs.

[1] Voyez au second volume, *rue du Cheval-Blanc* ou de la *Monnaie.*

[2] Registre du Conseil de ville, de 1570 à 1571.

RUE

VIVAUT.

EAN VIVAUT et Annibal Vivaut, son fils seigneur du Rouret, ont donné leur nom à cette rue qu'ils habitaient pendant le XVIIe siècle. Les Perrin [1] y demeuraient à la même époque et de là vient que bien des gens la connaissent encore sous le nom de ceux-ci. Plus anciennement on l'appelait la rue Sarrille, à cause d'une autre famille qui y avait logé, et avant les Sarrille,

[1] Jean Perrin, écuyer, était dernier consul en 1640-41, et le fut encore en 1646-47.

elle était peuplée de Juifs.[1] Voici les noms de quelques-uns d'entre eux que nous avons trouvés dans les écritures des anciens notaires: Vital Trugi, en 1354 ; Signoret Natam, en 1368 ; Jacob Bondi, en 1375 ; Vital de la Garde, syndic des Juifs, en 1418. La synagogue était située, en 1472, dans la maison qui fait le coin de cette rue et de celle de la Juiverie ou de la Verrerie dont nous parlerons ci-après. Les Juifs avaient une école dans la même maison pour l'éducation de leurs enfants, ainsi qu'il est dit dans l'acte de reconnaissance ou titre nouvel d'une redevance annuelle ou cense de deux sols, qu'ils supportaient en faveur du chapitre de Saint-Sauveur. Leurs syndics reconnurent par le même acte, en faveur du même chapitre, une cense de trois sols et d'une livre de poivre payable aux fêtes de Pâques, qu'ils supportaient à cause de leur cimetière.[2]

[1] Nous n'osons pas dire que c'était peut-être à cause d'eux que, de leur temps, cette rue portait le nom de *Fangouso* (fangeuse). Ce serait une supposition que pourraient autoriser la haine et le mépris qu'inspirait alors une nation qui compte aujourd'hui dans son sein tant de familles honorables. Nous aimons mieux croire que l'administration municipale, ne daignant pas faire paver une rue presque uniquement occupée par les Juifs, la fange y séjournait constamment d'un bout à l'autre.

[2] Actes des 29 mars 1472, notaire Jean Borrilli, et 15 février 1475, notaire Bertrand Borrilli. Les Juifs étant, dans le moyen-âge, les commerçants qui avaient le plus de relations avec l'inde, en rapportaient les épiceries qui plaisaient tant à nos pères et qui étaient très rares alors. Aussi nos archevêques et le chapitre, en leur concédant des terrains pour bâtir des maisons d'habitation, imposaient-ils souvent sur ces terrains des redevances en poivre, gingembre, cannelle, etc.

RUE

DE LA VERRERIE.

N a vu plus haut [1] que la portion de cette rue qui borde la façade occidentale de l'Hôtel-de-Ville, s'est appelée jusqu'en 1811 la rue de la Juiverie, et que ce nom disparut alors sottement sous le pinceau d'un barbouilleur. Les Juifs l'habitaient comme ils habitaient la rue Vivaut, dans les XIIe, XIVe et XVe siècles. Voici encore quelques noms que nous trouvons dans les écritures des anciens notaires: Vidal Davin, en 1366 ; Jacob Bonnet, en 1367 ; Jaffé Crestat, en 1406; Durand Jacob, en 1411 ; Salomon Jacob, en 1474 ; etc. C'était sans doute dans

[1] pag. 8, note 1

l'espérance de les convertir à la foi catholique, quoi avait étalé sur le coin sud-est de cette rue (aujourd'hui le coin sud-ouest de l'Hôtel-de-Ville) l'image en pierre de la sainte Vierge, d'où on l'appelait le coin de la *Maïré dé Dieou.*

Sur la ligne orientale de la partie qui est la véritable et ancienne rue de la Verrerie, on voit la maison qu'occupaient les Gaillard-Longjumeau aux XVII et XVIIIe siècles.

Jean de Gaillard, fils de Pierre, seigneur de Ventabren, trésorier-général des Etats de Provence, et de marquise de Villages, y naquit le 14 mai 1634 et fut élevé sur le siége épiscopal d'Apt, en 1671, par le crédit de Magdelaine de Gaillard,[1] sa sœur, femme de Gaspard de Venel, conseiller au parlement d'Aix.

Ce prélat eut le premier la pensée d'un *Dictionnaire historique universel*, pour lequel il fit d'énormes recherches et il confia tous les matériaux qu'il avait recueillis à Moreri son aumônier, qui les fit imprimer sous son nom, en 1673, en un volume in-folio, en dédiant l'ouvrage à l'évêque. Marie Mancini, nièce du cardinal Mazarin, avait épousé le prince Colonne par

[1] Magdelaine naquit à Marseille le 24 janvier 1620, et épousa G. de Venel, à Aix, au mois de lévrier 1633, lorsqu'elle terminait à peine sa treizième année. Elle fut d'abord gouvernante des nièces cardinal Mazarin, puis sous-gouvernante des enfants de France, et mourut au château de Versailles dans les bras de la duchesse de Mazarin, le 21 novembre 1687. Suivant ses intentions, son corps fut apporté à Aix et inhumé dans l'église du premier monastère de la Visitation (rue Bellegarde), actuellement l'église des Ursulines, et dans le tombeau où son mari fut depuis ; enterré en 1692 (voyez ci-dessous *rue Venel*). On sait que Louis XIV lui avait accordé le privilège exclusif de faire débiter la glace en Provence, ce qui lui valait plus de 20,000 francs de rente. — Antoine de Félix, dont nous parlerons ci-dessus, pag. 99, note unique, dit dans ses mémoires manuscrits, à la date du 8 juin 1657, à l'occasion du don de ce privilège accordé à madame de Venel « Il n'y a que cinq ou six ans que l'on a commencé, en Provence, de boire à la glace » Ce témoignage d'un contemporain mérite d'être conservé.

l'entremise de madame Venel, et ce prince avait obtenu pour le frère de cette dame la promesse d'un chapeau de cardinal ; mais la mort du Pape rendit cette promesse sans effet, et l'évêque mourut à Apt, le 10 février 1695, après avoir refusé l'évêché de Limoges.

Pierre Joseph Laurent de Gaillard-Longjumeau, son petit neveu, seigneur de Ventabren et conseiller en la cour des comptes, naquit dans la même maison le 21 août 1709, et y mourut le 2 octobre 1766. C'était un savant magistrat, fort versé dans l'histoire du pays. Il eut la plus grande part dans la rédaction de *l'Histoire héroïque et universelle de la noblesse de Provence*, publiée à Avignon, en 1757 et 59, en deux volumes in-4°, sous le nom pseudonyme *d'Artefeuil*, et il fut aidé dans cette rédaction par Louis Charles Marie d'Arnaud de Rousset son ami, conseiller au parlement.[1] En 1764, M. Bertin, ministre de Louis XV, lui demanda, au nom de ce prince, un travail fort étendu sur les archives du roi conservées à Aix, et M. de Gaillard envoya en réponse une copie de son *Répertoire général ou Dictionnaire abrégé de tous les titres déposés dans les archives du roi tenues par la cour des comptes, aides* et *finances de Provence*, etc., auquel il avait travaillé pendant longues années, et qui lui valut les remerciements les plus flatteurs.[2] La dernière carte d'Aix, levée en 1762, par Esprit Devoux, géomètre de la

[1] Né à Aix en 1727, mort en 1784, ne laissant que des filles. Les Gaillard Longjumeau et les Gaillard d'Agoult leurs cousins, sont également éteints à Aix mais il reste à Marseille une branche cadette de ces derniers.

[2] Cet. immense et très précieux travail, qui remonte au XIIe siècle, se compose de trois volumes in-f° qui sont demeurés manuscrits ; mais il en existe des copies à Aix dans quelques bibliothèques de curieux.

province, et gravée par Coussin,[1] contenant le plan ancien et le plan moderne de cette ville et entourée de la représentation des principaux monuments, lui fut dédiée et fut en effet exécutée à ses frais.

A quelques pas de la maison des Gaillard et sur la même ligne de cette rue, on trouve l'ancienne maison de la famille de Rascas, éteinte depuis environ un siècle, après avoir possédé les seigneuries du Muy, de Château-Redon, de Bagarris, du Cannet et autres, et avoir donné des magistrats au parlement et des premiers consuls à la ville d'Aix.
De cette famille était Pierre Antoine de Rascas de Bagarris, l'un des plus savants antiquaires de son temps, né en cette ville le 8 février 1562. Henri IV l'avait attiré auprès de lui, et l'avait chargé de la garde du cabinet des médailles et antiquités du roi, dont Bagarris avait considérablement augmenté le nombre. Il eut le premier, l'heureuse idée de composer l'histoire des souverains par des médailles qui retraceraient les faits les plus glorieux de leur règne, et il a laissé divers ouvrages imprimés et d'autres manuscrits sur la numismatique. Après la mort d'Henri IV, il était revenu à Aix avec le titre honorifique de conseiller du roi, intendant des mers atlantiques, et il y mourut le mardi-saint, 14 avril 1620, étant primicier de l'université. C'est

[1] Honoré Coussin, habile graveur, né à Aix le 3 novembre 1698, mort dans la même ville le 19 juillet 1779, a publié une foule de portraits dont plusieurs à la manière noire, et deux autres plans d'Aix, outre celui qui donne lieu à cette note. Nous avons parlé du premier (ci-dessus pag. 84, note 2); le second parut en 1753, sur 44 pouces de largeur et 52 de hauteur. C'est le plus beau de tous et il est devenu assez rare. La *Biographie universelle* de Michaud parle peu avantageusement de cet artiste (tom. *X*, pag. 127 Y, et le nomme *Hardouin Coussin* par erreur, au lieu *d'Honoré Coussin.*

lui qui avait initié l'illustre Peiresc dans la connaissance des antiquités et des médaillons.[1]

Ce savant homme avait un frère qui, par excès d'humilité s'était fait ermite dans le territoire de Marseille. Profondément scandalisé des licences auxquelles se livrent les gens du monde pendant les derniers jours de carnaval, il alla demander à son évêque la permission de monter en chaire le mardi-gras, espérant, par son éloquence, faire renoncer le peuple aux travestissements et autres farces de la journée. Le prélat, Jacques Turricella, était un Toscan accoutumé comme tous les Italiens aux mascarades des jours gras, et lui répondit: « Mais, vous n'y pensez pas, mon frère ; quoi, vous voullez pêcher le jour de saint Carnaval ![2]

Henri de Rascas, seigneur du Canet, leur neveu, premier consul d'Aix en 1652, épousa Lucrèce de Forbin-Soliés, appelée la *Belle du Canet*, à cause de sa rare beauté. Louis de Vendôme, duc de Mercœur, gouverneur de Provence, devint passionnément amoureux d'elle après la mort de son mari.

Ce prince était fils de César Monsieur, l'aîné des fils d'Henri IV et de Gabrielle d' Estrées. Il avait épousé Laure Mancini, l'une des nièces du cardinal Mazarin, qui le laissa veuf et père de deux enfants, en 1657. Ce fut quelques années après qu'il offrit son cœur et ses hommages à la *Belle du Canet*, devenue veuve, et qu'il éleva, dans la maison même de celle-ci, un monument, ENCORE EXISTANT, de sa galanterie et de son amour. C'est une chambre à coucher dont les murs et le plafond sont recouverts

[1] Voyez la *Biographie universelle* de Michaud, tom. XXXVII, pag. 105, au mot *Rascas*.

[2] Mémoires manuscrits d'Antoine de Félix, dont nous possédons une copie, en un vol. grand in-f° de plus de 450 pag..

en entier de peintures, de glaces, de dorures, etc. Nous laisserons à d'autres le soin d'en compter les ronds et les ovales :

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

Nous nous bornerons à dire que les peintures sont en grande partie de Daret, peintre flamand, dont nous parlerons ailleurs, et qu'elles représentent Vendôme et sa maîtresse, tantôt sous les figures de Diane et d'Endymion, tantôt sous celles de Céphale et de Procris.

La Cour, alarmée des soins que le duc rendait à la *Belle du Canet* et craignant un second mariage auquel il eût été peut-être difficile de s'opposer, n'imagina rien de mieux pour le prévenir que de solliciter à Rome un chapeau de cardinal en faveur de ce prince. Le pape Alexandre VII lui envoya la barrette rouge par le chevalier de Crillon, qui la lui présenta le vendredi-saint, 8 avril 1667. Le nouveau cardinal ne voulut pas s'en décorer le même jour, désirant recevoir auparavant les ordres sacrés, qui lui furent conférés trois jours après, par le cardinal Grimaldi archevêque d'Aix, dans sa chapelle domestique, en présence du cardinal de Retz et des consuls. Enfin, le 20 du même mois d'avril, il reçut solennellement la barrette dans l'église de Saint- Sauveur, en présence des mêmes cardinaux Grimaldi et de Retz, des cours souveraines, des consuls d'Aix, procureurs du pays et des personnes les plus distinguées de la province.

On ne dit point ce que devint *la Belle du Canet* ; mais la tradition nous a conservé que le cardinal duc de Vendôme, retiré dans le pavillon qu'il avait fait bâtir au faubourg des Cordeliers, et qu'on nomme aujourd'hui le *Pavillon de la Molle,* y faisait introduire de nuit, par une porte de derrière, des personnes dé-

guisées, que les paysans du faubourg appelaient malicieusement *las machouettos*. C'est là qu'il mourut le mardi 6 août 1669, à peine âgé de cinquante-sept ans, ce qui fit dire alors aux paysans: *las machouettos an tua lou duc*.
Nous tenons cette anecdote, qui s'accorde si bien avec le caractère connu de ce petit-fils d'Henri IV, du dernier président Saint-Vincens qui la racontait tout bas et d'une manière fort plaisante, à l'oreille de ses amis. C'est encore avec la même discrétion, sinon avec le même esprit et la même gaîté, que nous la transmettons à notre tour, à ceux de nos lecteurs qui veulent bien s'intéresser à nos recherches.

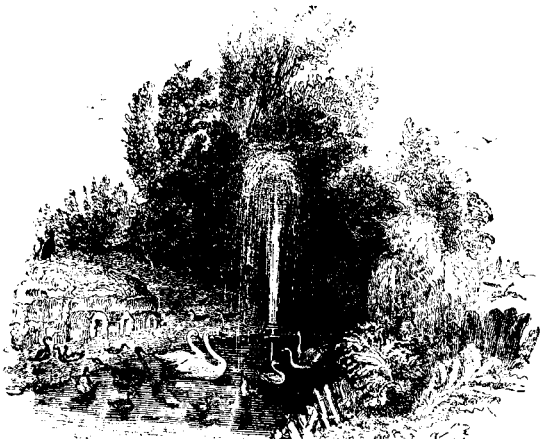

RUE

DU PONT.

E nom de cette rue, le seul qu'elle ait jamais porté, lui vient de ce que deux maisons situées en face l'une de l'autre avaient été réunies par un arceau placé en travers de la rue et qui avait la figure d'un pont. En entrant dans cette rue par celle de la Verrerie, la première maison qui se présente à gauche et qui a trois façades envisageant les rues du Pont, de l'Annonciade et de Magnan appartenait à la famille noble de Lalande, laquelle a donné un grand nombre de syndics, de consuls et d'assesseurs à la ville d'Aix, pendant les XV et XVIe siècles. Un Jean de Lalande, qui avait été élu deux fois assesseur, en 1468 et 1474, avait été maître ou instituteur

de l'un des fils du roi René, ainsi que le témoigne son épitaphe placée sur son tombeau dans l'église des Cordeliers et que M. le président de Saint-Vincens avait copiée avant la destruction de cette église. Voici cette épitaphe :

Hic in pace quiescit bonae memoriae vir, gloria, flos, virtus urbis Aquensis, in illâ natus, institutus et laureatus doctor fuit egregius Johannes de Lalanda, Jacobis filius, magister reqis filii Johannis vivus, qui migravit in Domino sub principe reqe Renato, Anno MCCCCLXXVII *mense maii ci die* XXIII.

Pierre de Lalande, un de ses descendants, épousa, au mois de juin 1577, Françoise de Fabri-Calas, tante germaine du grand Peiresc. Il mourut subitement le lendemain de ses noces et sa veuve se remaria quelques mois après avec le consentement de sa belle-mère et de ses belles-sœurs. Frère Jean de Lalande, son oncle, chevalier de Malte, commandeur d'Aix et de Jales, fut le dernier mâle de cette famille. Il était lieutenant et vicaire-général du grand prieur de Saint-Gilles en 1591.

En poursuivant dans cette rue pour aller à celle des Cordeliers, on trouve à droite un cul-de-sac [1] le long d'une maison qui appartenait, il y a trois siècles, à la famille Audiffret dont les armes se voient encore dans le vestibule, et un peu plus bas, la maison de la famille Gibert qui a fait tant d'honneur à la ville d'Aix, par les personnages de mérite qu'elle a produits:

Pierre Gibert, savant théologien et canoniste, né à Aix, le 5 octobre 1660, mort à Paris, en 1736 ; Balthazar Gibert, son cousin, né à Aix, le 17 janvier 1662, célèbre professeur d'élo-

[1] Ce cul-de-sac ou impasse est appelé le Puits d'Anterre *(lou pous d'Anterro),*dans les vieux titres à cause d'un puits public qui s'y trouvait aux XIV et XVe siècles, dans la maison d'une famille Anterre qui avait là sa demeure.

quence, recteur de l'université de Paris mort en 1741 ; et Joseph-Balthazar Gibert, neveu de ce dernier, né à Aix, le 17 février 1711, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, secrétaire-général de la librairie, et des ducs et pairs de France, mort à Paris, en 1772. Les ouvrages de ces trois savants sont trop connus pour que nous en parlions ici ; on en trouve d'ailleurs le catalogue dans toutes les biographies.[1]

Joseph-Balthazar eut pour fils N. . . . . Gibert Desmolières, né à Paris, et député de cette ville au conseil des Cinq-Cents, en l'an V (1797). Son royalisme prononcé le fit proscrire à l'époque du 18 fructidor, et il fut déporté à Sinamary où il mourut en fort peu de temps.

Dans la soirée du 27 janvier 1812, nous vîmes dans les prisons d'Aix, l'un des derniers rejetons de cette honorable famille. Sur quelques indications incertaines il nous avait fait prier d'aller le voir, croyant qu'il existait quelque parenté entre nous. Il nous apprit qu'il s'appelait Michel-Henri Gibert, ancien Procureur du roi à l'élection de Saumur, en Anjou. Lors des premiers troubles de la Vendée, il avait pris parti dans l'armée Catholique et royaliste sous les ordres du général Stofflet qui lui avait conféré le grade de lieutenant-colonel, et il avait combattu pendant plusieurs années contre les *bleus.* A l'époque de la pacification de la Vendée, il avait été excepté de l'amnistie, et le premier consul Bonaparte,

l'avait envoyé comme prisonnier d'Etat aux îles de Sainte-Marguerite, où il était demeuré pendant dix ans.

La gendarmerie le reconduisait à Paris de brigade en brigade,

[1] Voyez notamment la *Biographie universelle* de Michaud tome XVII, pag. 317 à 324.

comme un malfaiteur, lorsque nous le vîmes, et il ignorait le sort qui lui était réservé. Il ne coucha qu'une nuit à Aix et repartit le lendemain au point du jour. Dans le courant de quelques heures que nous passâmes ensemble à la conciergerie, nous nous entretîmes de son oncle et de ses grands oncles qui ont illustré notre ville; de son cousin Gibert Desmolières; de M. Etienne Michel Gibert, son père, natif d'Aix, frère de Joseph Balthazar. Il nous apprit qu'Etienne Michel était mort procureur du roi à Saumur, et que le recteur de l'université de Paris avait attiré dans la capitale ses deux neveux, devenus orphelins, à la mort de leur père, mort à Aix de la peste, en 1720. Enfin il s'établit une telle confiance entre nous, que nous parlâmes politique et fûmes bientôt convaincus que nous partagions l'un et l'autre au fond du cœur, les mêmes opinions.

Près de quinze ans s'écoulèrent ensuite, sans que nous eussions pu nous procurer des nouvelles de ce galant homme lorsque le hasard nous en donna . Il ne nous avait cependant point oublié, mais il ignorait ce que nous pouvions être devenu. Une petite succession qui lui était obvenue, l'obligea de rechercher quelques titres à Aix. C'est alors qu il nous apprit qu'étant encore resté plus de deux ans dans les prisons de Paris, il avait enfin été mis en liberté par l'empereur de Russie Alexandre lorsque ce monarque avait fait relâcher tous les prisonniers d'Etat, au mois d'avril 1814. Madame de Montboissier, fille de l'illustre M. de Malesherbes, l'un des défenseurs de Louis XVI, l'avait ensuite recommandé à Louis XVIII, et l'avait fait nommer gentilhomme-servant dans la maison du roi. Son grade de lieutenant-colonel lui avait été conservé et il avait obtenu la croix de Saint-Louis, en récompense de ses services et de ses souffrances. Quoiqu'il lût âgé de 76 ans, lorsqu'il nous écrivait, il

courait tous les jours les rues de Paris, à pied, comme pour se dédommager, nous disait-il, de sa longue captivité. Ce loyal et franc royaliste mourut à Paris, le 2 janvier 1831, avec le regret sans doute, d'avoir vu s'écrouler encore une fois le trône des Bourbons. Il laissait un frère cadet qui lui survécut jusqu'au 8 février de la même année 1831, et en qui cette famille s'est éteinte. Celui-ci a légué à la ville d'Aix les portraits du canoniste Gibert, du recteur de l'université et de l'académicien du même nom ; portraits qu'on voit actuellement dans une des salles de la bibliothèque Méjanes, à l'Hôtel-de-Ville.

A peu près en face de la maison des Gibert, est celle qu'occupait M. Pierre Mollet de Barbebelle, dernier consul d'Aix en 1785 et 1786. Ce vertueux citoyen, proscrit sous Robespierre comme la plupart des honnêtes gens, crut pouvoir se tenir caché dans son domicile, au lieu de prendre la fuite. Découvert par les sans-culottes qui étaient à sa poursuite, le 11 mars 1794, et certain de périr peu de jours après sur l'échafaud révolutionnaire, il se donna la mort aussitôt en se brûlant la cervelle avec un pistolet qu'il portait sur lui. On peut donc le compter parmi les nombreuses victimes de la révolution à cette malheureuse époque.

Le lecteur voudra bien se rappeler que la partie de la rue actuelle des Marseillais, qui traverse entre celle du Pont et de la Verrerie, s'appelait, avant 1811, la rue Saint-Christophe.[1] Ce nom lui venait d'une statue de ce saint, qu'on voyait anciennement sur le coin d'une maison appartenant aux Fregier au commencement du siècle dernier, d'où M. de Haitze donne à cette rue le nom de rue Fregier.

[1] Voyez ci-dessus, pag. 64.

RUE

DE MAGNAN. [1]

'EST bien une des rues les plus sales et les plus dégoûtantes qu'on puisse voir. Il faut pourtant se résigner à y entrer si on veut lire l'inscription que nous allons rapporter et qui se trouve depuis deux cent soixante-deux ans sur le mur de clôture d'un jardin situé le long de la ligne occidentale de cette rue. Nous dirons auparavant

[1] D'après les anciens plans de la ville d'Aix et les écriteaux placés aux deux extrémités de la rue qui fait le sujet de cet article, il faudrait dire rue *des Magnans.* Mais c'est une erreur, puisque c'est un nom de famille qui lui a été donné et non point parce qu'on y élevait anciennement des vers à soie (appelés *Magnans* en provençal), ainsi que le croient quelques personnes peu instruites.

que jusqu'au XVIe siècle, elle a porté le nom de la *Tannerie-Vieille,* attendu qu'elle était habitée principalement par des tanneurs, ainsi que l'indiquent les actes publics des siècles précédents.

En 1489, Vincent Bompar, procureur-général à la chambre des comptes, acquit une maison à la rue du Pont, qui est parallèle à celle dont nous parlons, sur laquelle cette maison avait ses derrières. Hugues Bompar, son fils, seigneur de Magnan, trésorier-général des Etats de Provence au milieu du siècle suivant, acquit à son tour un vaste jardin situé en face de chez lui, de l'autre côté de la rue de la Tannerie-Vieille, et le réunit à sa maison au moyen d'un arceau jeté en travers de cette rue, tel qu'il a subsisté jusqu'en 1776. C'est de ce seigneur de Magnan que la rue située entre son jardin et son hôtel prit le nom qu'elle porte depuis lors, d'autant mieux que les tanneurs s'en étaient retirés peu à peu pour aller se loger dans les rues voisines, l'une desquelles est encore habitée par eux.

Cet Hugues Bompar laissa trois fils : Pierre, conseiller au parlement, Vincent II du nom dont nous allons parler, et Jean Gaspard, père d'une fille unique, Marguerite de Bompar, qui fui la mère du grand Peiresc. Gassendi rapporte dans la vie de cet illustre savant, que Marguerite de Bompar était si belle et si bien faite, que la reine Catherine de Médicis, visitée à Aix par les dames de qualité, en 1579, la distingua de toutes les autres et n'embrassa qu'elle seule: *ipsam unam deleqerit, quam suo osculo dignaretur.*[1]

Vincent II de Bompar, seigneur de Magnan, fut successivement reçu conseiller à la cour des comptes en 1555, et président

[1] Voyez, pour la venue de Catherine de Médicis en Provence, l'article de la *Pioline,* au dernier volume.

à la même cour en 1568. Il acheta, quelques années plus tard, une source d'eau très abondante qui naissait dans le puits de la maison d'un procureur nommé Gaspard Duchemin, située dans la rue des Rastoin, aujourd'hui la rue Venel, et il obtint la permission de la conduire dans son jardin. Il y fit construire une fontaine adossée au mur donnant dans la rue de Magnan, et lorsque l'eau lui était inutile pour l'arrosage de ses plantes, il la déversait dans le ruisseau public au centre de cette rue. Mais afin que la ville ne prit pas texte un jour de cet écoulement pour s'approprier cette eau par voie de prescription ou autrement, il fit placer à l'extérieur de la muraille l'inscription suivante qu'on y voit encore, bien que la fontaine, transportée depuis longtemps au milieu du jardin, n'ait plus aujourd'hui son écoulement dans la rue:

TANT QVA NOVS
PLAIRRA 1584.

Cette date se lit parfaitement quoiqu'elle porte celle de 1582 dans les titres que le propriétaire actuel, M. François Cabanel a bien voulu nous communiquer avec beaucoup d'obligeance et où il est relaté que la devise de la famille de Bompar Magnan était *tant qu'il nous plaira,* et qu'elle avait passé en proverbe. Nous avons appris par ces mêmes titres que Françoise de Bompar, dame de Magnan et d'Entressens, fille aînée de Vincent II, ayant épousé, en 1572, Henri de Castellane, seigneur de Biosc, la maison et le jardin dont nous parlons échurent à Vincent de Castellane leur fils, qui les vendit, en 1619, à François de Beaumont, depuis conseiller au parlement-semestre et furent re-

vendus, en 1679, à Michel Bœuf, avocat. Les descendants de celui-ci ont possédé successivement des offices de trésorier de France et de conseiller à la cour des comptes, et sont actuellement éteints comme les Beaumont et les Bompar Magnan.

Joseph de Bœuf, l'un deux, LUS à Aix en 1674, mort en 1755, fut un très habile astronome et, comme tel, correspondant de l'académie royale des sciences de Paris. C'est le même qui avait publié *l'État chronologique des* noms *et armoiries des officiers de la grande cour royale de la chambre des comptes, érigée en* 1555 *par* Henri II *en cour des comptes, aides et finances du pays de Provence, depuis l'année* 1348, etc., en deux grandes cartes gravées par Coelmans en 1723, et continuées depuis lors jusqu'à la révolution. Ce magistrat avait publié aussi un *Calendrier perpétuel* pour connaître les Pâques, etc.[1]

Son fils sépara le jardin de la maison en 1776, et le vendit à Joseph de Félix, personnage consulaire, qui le réunit à la sienne située dans la rue des Cordeliers. L'arceau dont nous parlons plus haut fut alors abattu et cet autre arceau qui subsiste encore en travers de la rue de Magnan sert de communication entre un jardin situé au couchant de cette rue et une maison dont l'entrée est aussi dans la rue du Pont. Cette dernière maison a été, pendant deux siècles, celle de l'honorable famille de Gras, qui a donné successivement trois conseillers au parlement, le premier desquels mourut doyen en 1712, avec la réputation d'un très grand magistrat. Celui-ci descendait d'un Marcelin de Gras, directeur de la monnaie à la fin du XVIe siècle, marié en 1576 à Melchione de Guiran, d'une des plus anciennes familles d'Aix, aujourd'hui éteinte.

1 Aix, Choquel et Leblanc, 1734.

RUE

DE L'ANNONCIADE.

LLE prend son nom de l'ancien couvent de l'Annonciade qui en bordait la ligne méridionale en majeure partie. L'église de ce couvent, dédiée à l'Annonciation de la sainte Vierge, subsiste encore quoique entièrement abandonnée: c'est une propriété particulière qui a été convertie en magasin. Elle avait été bâtie sur les ruines d'une chapelle dédiée à saint Antoine, que la ville avait fait construire hors des murs, au commencement du XIIIe siècle, lorsque la maladie, connue sous le nom de *feu sacré,* étendait ses ravages dans Aix. Ce mal causait la perte du membre auquel il s'attachait et qui devenait noir et sec comme s'il avait été brûlé. La médecine ne connaissait aucun moyen de

le guérir, et l'on estimait que l'intercession de saint Antoine était le seul remède qui put en arrêter les effets, ce qui lui fit donner aussi le nom de *feu* Saint-Antoine. C'est dans cette église que les syndics (consuls) et assesseur allaient entendre la messe le jour de leur installation, avant la réunion du bourg Saint-Sauveur à la ville comtale en 1357. Depuis cette époque ils allaient à Saint-Sauveur. Aujourd'hui nos magistrats municipaux ne vont nulle part.
En 1537, les religieux Servites, dont le couvent était situé auparavant dans le faubourg Saint-Jean et avait été démoli lors de l'invasion de Charles-Quint,[1] furent mis en possession de celui de l'Annonciade, et ils l'ont occupé jusqu'en 1770, époque de leur suppression.[2] Quelques années après, le couvent des Carmes déchaussés ayant été rasé pour faire place à la grande rotonde située à l'entrée du Cours, là où aboutissent actuellement les routes royales de Paris, de Marseille et d'Italie, ces religieux vinrent s'établir dans l'ancienne habitation des Servites que la ville leur donna, et ils y ont demeuré jusqu'à la révolution qui a supprimé toutes les communautés religieuses.
Pitton rapporte sérieusement [3] qu'une dévotion particulière existait jadis dans cette église à l'occasion que voici : lorsque des enfants mouraient avant d'avoir été baptisés, on les exposait

[1] Voyez au second volume, *rue d'Italie*.
[2] Un de ces PP. Servites, qui vivait il n'y a pas encore un siècle, fut interrogé par un frère lai du couvent, qui le pria de lui expliquer ce que voulaient dire les mots *in diebus illis* qui reviennent si souvent dans l'évangile: « Je vais te le dire, mon enfant, répondit le religieux : *Indie* est un mot latin qui signifie *les Indes.* Quant à *busilis,* c'est un mot si ancien et tellement vieux qu'on en a perdu la signification; aussi ne le trouve-t-on plus dans les dictionnaires où je l'ai cherché mille fois et toujours inutilement. »
[3] *Annales de la sainte Eglise d'Aix,* pag. 217

sur l'autel aux pieds de l'image de la sainte Vierge, et à la suite de quelques prières ils donnaient, dit-on, des signes de vie pendant lesquels les religieux leur administraient le baptême. « En 1558, ajoute-t-il, un de ces enfants fut laissé sur l'autel après les prières ; il reprit sa vigueur, fut baptisé et par une merveille toute particulière, sept cierges rangés sur un chandelier suspendu au milieu de l'église, à plus de douze pieds de terre, furent miraculeusement allumés. Nous en avons vu le verbal pris par le grand-vicaire et attesté de sept témoins. »

De Haitze raconte les mêmes faits [1] et remarque « prudemment » dit-il, que ces miracles lui paraissent avoir été les fruits de la fourberie ou de la niaiserie. Il aurait pu dire, ce nous semble, de l'une et de l'autre.

[1] *Histoire manuscrite d'Aix,* liv. VII, § 51

RUE

DE L’AUMÔNE-VIEILLE.

UR la petite place Saint-Antoine, située au midi de l’église de l’Annonciade, dont nous venons de parler, il existait, avant la construction de cette église, un hôpital fondé dans le courant du XIIe siècle, où l’on faisait journellement l’aumône aux mendiants invalides de la ville. On appelait cet hôpital la Maison de l’Aumône *(Domus eteemosynae)*, et lorsqu’il fut compris dans l’agrandissement qui nous occupe, on en donna le nom à la rue qui aboutit à cette place. Quand plus tard d’autres hôpitaux

furent établis et que celui-ci fut abandonné, la rue prit le nom de l'Aumône vieille.

C'était dans une des salles de cet hôpital que se tenaient les conseils de ville jusque vers la fin du XIVe siècle, et le fameux pacte d'union du bourg Saint-Sauveur à la ville comtale y fut signé en 1357, comme on le verra plus bas.[1]

Les Gastinelli faisaient leur demeure dans la rue de l'Aumône sous Louis III et le roi René. Cette famille avait produit quelques personnages de mérite, tels que Mitre Gastinelli, chanoine de Saint-Sauveur, nomme évêque de Sisteron, en 1437. Le bon René l'envoya en ambassade l'année suivante, au concile de Ferrare. Il se démit de son évêché, ou mourut en 1442, les auteurs n'étant pas bien d'accord sur ce point. Un autre Mitre Gastinelli, probablement son neveu, fut aussi nommé évêque de Sisteron en 1455 et n'occupa ce siége que peu de temps, étant mort l'année suivante. Lorsque vivaient ces deux prélats, Michel Gastinelli, que nous croyons neveu de l'un et frère de l'autre, fut élu trois fois syndic de la ville,[2] ce qui prouve qu il jouissait de l'estime et de la confiance de ses concitoyens.

Sur la ligne septentrionale de cette rue on entre par un passage couvert dans un long cul-de-sac appelé le Paradis, qui parait conduire directement au magnifique jardin des Bompar Magnan dont nous avons parlé plus haut [3] et qui n'a cependant aujourd'hui qu'une petite porte de communication avec lui.

[1] Voyez ci-après, *Union du bourg Saint-Sauveur à la ville comtale.*

[2] En 1433-34, 1439-40 et 1445-46. Gaspard Gastinelli, son fils, eut une fille nommée Delphine, mariée le 24 octobre 1483 (notaire Bertrand Borrilli), à Jean de Lévêque, dont la postérité s'est éteinte en mâles de nos jours. — Un autre Gaspard Gastinelli était premier consul d'Aix en 1511-12 et en 1518-19.

[3] Voyez ci-dessus, *rue de Magnan* pag. 207.

Quelques personnes pensent qu'il y aboutissait autrefois, ce qui est vrai, et que ce jardin se nommait le Paradis, comme étant un véritable lieu de délices, ce qui demande une explication. Il est certain que ce lieu était appelé le Paradis bien avant l'existence du jardin en question, et il ne l'est pas moins qu'en cultivant celui-ci, on a souvent trouvé des ossements humains,[1] ce qui prouve incontestablement qu'il y a eu là un cimetière. Or, comme il n'y en a aucune indication dans les plus anciens titres connus, non plus que dans aucun de nos historiens, ne se peut-il pas que ce cimetière ait existé dans ces siècles d'ignorance où les fidèles léguaient par leurs testaments des sommes plus ou moins considérables aux églises et aux monastères, pour avoir une place dans le Paradis, c'est-à-dire dans les lieux où l'on ensevelissait les morts ? [2] Le cul-de-sac ou impasse dont nous parlons, serait donc situé sur le chemin qui conduisait à ce cimetière et en aurait conservé le nom depuis sept ou huit cents ans et peut-être plus, quoiqu'on ait perdu le souvenir de l'origine de ce nom.

[1] Madame Bourgarel, qui a possédé ce jardin de 1790 à 1842, après M. de Félix et avant M. Cabanel, nous a affirmé ce fait comme l'ayant vu se renouveler sous ses yeux, lorsqu'elle voulut en complanter une partie; et les habitants de l'impasse Paradis, à cette époque et qui vivent encore, peuvent s'en souvenir.

[2] C'est ainsi que nous interprétons le mot *Paradisus*, employé dans beaucoup de testaments des Xe, XIe et XIIe siècles, et dont les ennemis du clergé et des moines abusent en accusant ceux-ci d'avoir profité de l'ignorance des peuples à cette époque pour vendre aux mourants des places dans le royaume des Cieux.

RUE

BEAUVEZET.

NE petite église abattue peu de temps avant la révolution avait donné son nom à cette rue sur la ligne orientale de laquelle elle était située, à peu près en face de celle qui y vient de la place Saint-Antoine. Un noble et riche habitant d'Aix appelé Berard, n'ayant point d'enfants de sa femme Rixende, se sépara d'elle avec l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique et de consacrer sa fortune au soulagement des pauvres. C'est lui qui fit bâtir, en 1231, l'église dont nous parlons, ainsi qu'un hôpital dont il sera question à l'article suivant. L'église fut dédiée à la sainte Vierge et construite hors des

murs, à peu de distance de la porte de Marseille,[1] sur une éminence d'ou l'on jouissait d'un point de vue délicieux, au midi comme au couchant de la ville, ce qui la fit appeler Notre-Dame-de-Beauvezet *(de Bellovisu* ou *de Belvezer).* Les religieux Picpus du tiers-ordre de saint François, qui s'établirent à Aix en 1666, occupèrent dès lors l'église de Notre-Dame-de-Beauvezet et l'ont desservie jusqu'à leur suppression en 1787.

Nous lisons dans quelques actes conservés aux archives du prieuré de St-Jean, que des couteliers étant venu se loger dans cette rue au XIVe siècle, on avait donné à celle-ci le nom de rue de la Coutellerie qu'elle avait conservé peu de temps. Les Rosseto, seigneurs de Velaux, tombés en quenouille dans la branche des d'Agoult-d'Ollières, il y a plus de trois cents ans, après avoir fourni une foule de syndics et de consuls ; les Grossis qui avaient fondé dans l'église de Saint-Jean, la chapelle de Saint-Barthélemy située sous le clocher, avaient habité cette rue aux XIV et XVe siècles, ainsi que plusieurs familles juives. Jean Conterii fils d'un médecin du roi René, et Charles Joanini, chevalier de Rhôdes et commandeur de Joucas, y faisaient leur demeure en 1511 et 1513, de même que Nicolas Esmenjaud, co-seigneur de Riez et de Barras, dernier juge mage de Provence, dont l'office fut supprimé en 1535, lors de la réformation de la justice par François 1er . Esmenjaud forma opposition à l'enregistrement de l'édit et s'en désista ensuite, le roi lui ayant donné une charge de conseiller au parlement en dédommagement de celle qu'il avait perdue.

[1] Voyez ci-dessus, pag. 8. Cette première porte de Marseille subsistait encore en 1513, quoique une nouvelle porte eût été ouverte au bas de la rue depuis plus de deux cent cinquante ans, ainsi que nous l'avons dit pag. 189 (acte du 29 avril 1313, notaire Imbert BorriIli, au *Livre noir* de Saint-Jean, fol. 211).

Sur le côté droit de la rue en descendant vers le Saint-Esprit, est la maison où furent logées les filles de *l'Enfance* dont l'établissement à Aix fut autorisé par une bulle du cardinal Grimaldi, archevêque de cette ville, du 12 janvier 1674, « à l'effet d'instruire les jeunes filles, dès leur enfance, dans les maximes du christianisme, tant dans les écoles publiques que dans l'intérieur de leurs maisons; recevant les hérétiques qui veulent se convertir et les nouvelles catholiques pour les fortifier dans la foi, les établir dans les bonnes mœurs et les placer ensuite en condition ; recevant les personnes de leur sexe qui veulent faire les exercices spirituels et la retraite; visitant les pauvres malades, même en temps de peste et faisant plusieurs autres bonnes oeuvres.[1] » Trois filles de *l'Enfance* furent commises à cet effet par la dame de Juliard de Mondonville, fondatrice de cette congrégation à Toulouse, et furent accueillies dans Aix aux applaudissements du public, notamment par MM. de Gallaup-Chastueil qui les reçut provisoirement chez lui, de Clapiers Vauvenargues, alors premier consul, de Galliffet du Tholonet président aux enquêtes du parlement, et Pierre de Thomassin, seigneur du Loubet, qui leur donna une somme de huit mille livres pour fonder leur maison d'Aix.[2] Un de leurs règlements statuait qu'elles n'auraient pour confesseurs que des membres du clergé séculier approuvés par l'ordinaire, ce qui fut cause, dit-on, de la jalousie que leur portèrent bientôt les jésuites qui obtinrent enfin la suppression des filles de *l'Enfance* par ordre du roi, en 1686, douze ans seulement après l'établissement de leur congrégation dans cette ville.

[1] *Livre jaune* aux archives de la ville, fol. 350 et suiv.

[2] Contrat du 18 juin 1674, reçu par Beauzin, notaire à Aix.

La maison hospitalière de la Pureté fondée, en 1680, par quelques pieux habitants en faveur des jeunes filles qui manquaient de direction, fut transférée dans le local qu'avaient occupé les filles de *l'Enfance*, peu de temps après la dispersion de celles-ci, et y a subsisté jusqu'à la révolution, d'où vient que la rue Beauvezet est aussi connue sous le nom de la Pureté. Les pénitents gris ou *bourras*, font actuellement leurs exercices religieux dans l'ancienne église de la Pureté, dont la construction date de l'année 1714.

La maison qui fait le coin de la rue Beauvezet à droite de la ruelle qui conduit à la place de l'Annonerie-Vieille, [1] fut, pendant la nuit du 10 au 11 décembre 1748, le théâtre d'un événement tragique occasionné par la funeste passion du jeu. Le chevalier de G., qui occupait le premier étage de cette maison, avait passé la soirée chez M. le duc de Villars, gouverneur de la province, où l'on jouait habituellement très gros jeu et où il avait perdu une somme considérable. Il sort vers minuit pour

[1] Cette ruelle, qu'on a réunie, en 1811, à la rue et à la place de l'Annonerie-Vieille par un numérotage continu des maisons (voyez ci-dessus, pag. 8, notes 1 et 2; 38, note 1 ; 64, etc.), s'appelait auparavant la rue Marante, du nom d'une famille qui l'avait habitée. En 1634, on l'appelait la traverse de Garron, du nom d'un autre de ses habitants. C'est dans cette ruelle que logeait, cinquante ou soixante ans avant la révolution, un paysan nommé Franc, qui se fit connaître par ses bons mot dont nous ne citerons que ceux-ci. Voyant renouveler la plantation du cours Sainte-Anne, dont le terrain est fort maigre et où les arbres croissent difficilement, il s'adressa à un de MM. les consuls qui se trouvait là pour surveiller les travaux et lui dit: « Que ne faites-vous planter ici des procureurs! Vous seriez plus assuré qu'ils prendraient; ils prennent partout. » Passant une autre fois devant le clocher de Saint-Sauveur tandis que des chanoines et des bénéficiers se promenaient sur la place devant l'église «Oh ! le beau chêne, s'écria-t-il, qui avec ses glands nourrit tant de porcs ! » Ce dont les promeneurs ne firent que rire, loin de s'en offenser, car maître Franc avait acquis la permission de tout dire.

aller chercher encore de l'argent et rentre chez lui à petit bruit, sans réveiller ses domestiques. En traversant sa chambre à coucher, il aperçoit de la lumière dans le cabinet attenant et ne doutant pas qu'un voleur ne s'y soit introduit, il met l'épée à la main et avance en criant: *qui va là!* Le voleur, averti par ce cri inattendu, éteint la bougie et cherche à s'enfuir en regagnant l'escalier qu'il connaissait bien. Mais il est atteint par un coup d'épée que le chevalier de G... lui donne malgré l'obscurité qui les environnait, ce qui ne l'empêche pas de retrouver la porte de la rue et de s'évader. Le chevalier sort aussitôt après et, au lieu de le poursuivre, retourne chez M. de Villars où il raconte ce qui vient de se passer. Chacun en rit et en plaisante ainsi que lui; mais quels ne furent pas les regrets et la consternation de tous, lorsqu'on apprit le lendemain matin, qu'un jeune homme de qualité dont le nom s'éteignit avec lui, avait été trouvé mort sur un banc du cours, vers la rue de la Miséricorde, ayant perdu tout son sang à la suite d'un coup d'épée qu'il avait reçu ! Le malheureux avait joué et perdu aussi chez M. de Villars, et voyant le chevalier de G... trop occupé de son jeu, pour qu'on put croire qu'il songeât à se retirer, il avait conçu le fatal projet d'aller le dépouiller en son absence, d'une somme d'argent qu'il lui connaissait.

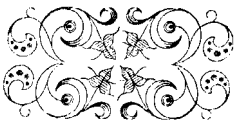

RUE ET PLACE

DE L'ANNONERIE – VIEILLE.

NE bonne partie des habitants d'Aix ignore peut-être l'existence de la place de l'Annonerie-Vieille,[1] ainsi appelée parce qu'autrefois les greniers publics où l'on renfermait les grains, les vivres et les denrées qui se vendaient au marché, y étaient établis. On y arrive par deux rues qui portent le même nom que la place et qui n'en forment plus qu'une avec elle depuis 1811. L'une et l'autre ont leur issue dans la rue Beauvezet, et

[1] *Dictionnaire latin et français*, au mot *annona*.

nous avons dit que la partie inférieure s'appelait auparavant la rue Marante ou la traverse de Garron..[1] L'église de Notre-Dame-de-Beauvezet, dont nous avons parlé à l'article précédent, avait ses derrières sur cette place où était situé en partie, en face et de l'autre côté de l'église, le couvent des Picpus qui avait aussi une entrée dans la rue de l'Official.[2] C'est sur l'emplacement de ce couvent ou tout auprès qu'avait existé anciennement l'Hôtel-de-Ville, et R-J. de Haitze pense qu'il y était encore lors de l'invasion de Charles-Quint. Nous avons prouvé suffisamment, ce nous semble, que c'est là une erreur.[3] Les greniers publics peuvent bien y avoir existé postérieurement à la réunion du bourg Saint-Sauveur à la ville comtale, mais non l'Hôtel-de-Ville qui fut transféré là où il est maintenant peu d'années après cette réunion.

Non loin de l'église de Notre-Dame-de-Beauvezet, son fondateur Berard, mari séparé de Rixende, avait fait bâtir un hospice où l'on distribuait l'aumône aux pauvres passants sans que ceux-ci fussent obligés d'entrer dans la ville. Cet hospice, abandonné depuis fort longtemps, n'était-il pas situé au midi et au fond de la place dont nous parlons, là même où l'on découvrit, il y a vingt ou vingt-cinq ans, des vestiges d'anciennes constructions, dans les caves de la maison de feu M. Vernet, alors avoué à la Cour royale et qui avait été le premier sous-préfet d'Aix sous le consulat de Bonaparte? [4] C'est ce que nous ne pouvons affirmer quelque porté que nous soyons à le croire, et nous lais-

[1] Voyez ci-dessus, pag. 220, note 1.
[2] Voyez ci-dessus, pag. 52.
[3] Voyez ci-dessus, pag. 67.
[4] Cette maison, qui appartient aujourd'hui à M. Roux, ancien notaire, a sa principale façade dans Grande rue Saint Esprit.

sons aux savants archéologues que notre ville renferme la solution de cette question.

Quoi qu'il en soit, l'hospice dont il s'agit s'appelait, comme celui de la place Saint-Antoine, la maison de l'Aumône *(Domus eleemosynae)* et c'est peut-être dans celui-ci et non dans l'autre que se tenaient les conseils de ville et où fut signé le pacte d'union du bourg Saint-Sauveur à la ville comtale.[1] Pitton et de Haitze sont très peu clairs dans ce qu'ils rapportent à cet égard ; bien plus, ils se contredisent avec eux-mêmes, et nous invitons les archéologues dont nous venons de parler à les accorder s'ils le peuvent.[2] Quant à la maison située au centre de la ligne orientale de la place de l'Annonerie, qui sert maintenant d'écurie et de grenier à foin, et sur la porte d'entrée de laquelle on voit encore un vieil écusson en pierre aux armes de la ville, que le temps a rongé en grande partie, nous ne saurions croire qu'elle ait jamais été l'Hôtel-de-Ville comme le pensent quelques personnes. Si toutefois cela était, l'exiguïté de cette maison expliquerait pourquoi on allait tenir les conseils de ville dans celle de l'Aumône.[3]

[1] Voyez ci-dessus, pag. 214.

[2] Nous leur signalerons pour Pitton : *Histoire d'Aix*, pag. 109 ; et *Annales de l'Eglise d'Aix*, pag. 147 et 212; et pour de Haitze : Aix *ancienne et moderne*, chap. VII, des *Places publiques*, et chap. X, des *Hôpitaux*.

[3] L'honorable M. Leydet, juge de paix, qui a colligé tant de précieuses notes sur les antiquités de la ville et qui les connaît si bien, propriétaire de cette maison et de celle que feu M. son père avait fait bâtir, en 1787, sur l'emplacement de l'ancienne église de Notre-Dame-de-Beauvezet, est d'un sentiment contraire au nôtre et pense que cette maison était autrefois l'Hôtel-de-Ville. Dans le vestibule qui est aujourd'hui une écurie, on lit sur une plaque de marbre cette inscription :

V. P.
1556
Men. Martii. F.

qui ne nous paraît se rapporter ni à l’Hôtel-de-Ville, ni à l’Annonerie. Elle se trouvait probablement dans l’église après la démolition de laquelle M. Leydet père l’aura fait placer ici pour la conserver.

DEUXIÈME

AGRANDISSEMENT.

LES RUES D’AIX

DEUXIÈME AGRANDISSEMENT

(1350 environ)

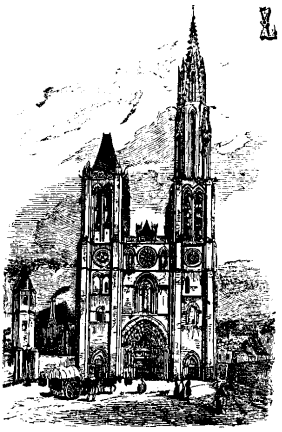

L'INCOMMODITÉ qu'on éprouvait chaque jour, de recourir pour l'administration des sacrements à l'église paroissiale de Sainte-Magdelaine située, avons-nous dit,[1] en dehors des murs de la ville comtale, fit prendre la résolution de construire une nouvelle église paroissiale plus rapprochée de l'habitation du souverain.

A cet effet, on renferma dans la ville, vers le milieu du XIVe siècle, sous le règne de Jeanne de Naples, comtesse de Provence,

[1] Voyez ci-dessus, pag. 9 et 184.

et peu de temps après le court séjour de cette princesse dans Aix,[1] le terrain actuellement bordé par l'ancienne rue des Valentins que nous avons dit être située à peu près là où se trouve la rue de l'Ancienne-Magdelaine,[2] par une portion de la rue des Grands-Carmes, une très petite partie du haut du Cours, la rue Tournefort et la ligne occidentale de la rue du Pont-Moreau. C'est dans cette enceinte qu'on bâtit une nouvelle paroisse sous le même titre de Sainte-Magdelaine, et que les religieux Carmes vinrent s'établir en 1359, lorsqu'ils abandonnèrent la ville archiépiscopale ou des Tours, où ils avaient été fondés cent deux ans auparavant.
Cet agrandissement ne comprit que les trois rues suivantes :

[1] Voyez ci-dessus, pag. 170 et suiv.

[2] Voyez ci-dessus, pag. 8.

RUE

DE L’ANCIENNE-MAGDELAINE.

ETTE rue a été percée en 1792 sur l’emplacement de l’église paroissiale de Sainte-Magdelaine, détruite à cette époque et d’où le culte paroissial avait été transporté (par le clergé constitutionnel), depuis le 7 mai de l’année précédente, dans l’église des religieux Prêcheurs ou Dominicains, ou il est encore exercé aujourd’hui.

Très anciennement, cette paroisse, la seule de la ville comtale, était située hors des murs, au lieu à peu près où est actuellement l’hôtel de la Mule-Noire, au levant du Pont-Moreau ; mais vers le milieu du XIVe siècle, on l’avait transférée dans la ville, au

midi du palais de nos comtes, et moins de cinquante ans plus tard, elle fut rebâtie sur le même local, par les soins et en grande partie par les libéralités de Guigonnet Gerente ou Jarente seigneur de Monclar et de Gémenos.
Guigonnet avait été l'un des plus zélés partisans de la seconde maison d'Anjou, lorsqu'elle s'établit en Provence, après la mort de la reine Jeanne. Il était secrétaire rational et archivaire depuis 1366, lorsque cette princesse le fit son avocat et procureur fiscal en 1378, puis maître-rational en 1380. Le journal manuscrit de Jean Lefèvre, évêque de Chartres,[1] chancelier de Louis 1er et de Louis II d'Anjou, rois de Naples et comtes de Provence, nous représente Guigonnet comme un homme infatigable, sans cesse en mouvement pour faire triompher la cause de ces princes contre Charles de Duras, le meurtrier et le successeur de la reine Jeanne, sa bienfaitrice, alors seul héritier de la première maison d'Anjou, qui occupait le trône de Naples.
La ville d'Aix et quelques autres avaient formé, en faveur de ce prince, une ligue connue dans l'histoire de Provence, sous le titre *d'Union d'Aix,* laquelle résista longtemps aux efforts de ses compétiteurs. Mais Charles de Duras étant mort, cette ligue se soumit enfin à Louis II et à la reine Marie de Blois, sa mère et sa tutrice, qui firent leur entrée solennelle dans Aix, le 21 oc-

[1] Ce journal, extrêmement curieux pour l'histoire de Provence à la fin du XIVe siècle, est demeuré manuscrit et se trouve en original à Paris dans la bibliothèque du Roi. A l'exception de Papon, aucun de nos historiens du pays ne l'a connu et Papon même y a puisé fort peu de chose. Il en existe trois copies à Aix : la première, à la bibliothèque Méjanes; la seconde, dans celle de M. Rouard ; et la troisième, dans la nôtre. Ce qui y est rapporté sur *l'Union d'Aix* et les personnages qui y avaient joué un rôle, tels que Guigonnet Jarente, Arnoux la Caille, depuis prévôt de Saint-Sauveur, et autres, prouve combien Bouche, Pitton et de Haitze ont erré dans ce qu'ils ont dit sur cette *union.*

tobre 1387. Guigonnet Jarente se fit remarquer plus tard par sa prudence et la sagesse de ses conseils dans la guerre contre Raymond de Turenne qui eut lieu pendant les dernières années de ce siècle.

C'est à cette même époque qu'il contribua puissamment à la reconstruction de l'église paroissiale de Sainte-Magdelaine; mais il ne survécut pas longtemps à cette reconstruction. Il mourut le 20 janvier 1401, et fut inhumé dans le sanctuaire de cette église au pied du maître-autel. Il était représenté en habit de maître-rational sur le marbre qui couvrait sa tombe et on y lisait son épitaphe. L'une et l'autre furent respectées et rétablies dans le même état, lors d'une nouvelle construction de cette église à laquelle on voulut donner une étendue plus considérable en 1676.

On y voyait encore, lors de sa démolition en 1792, quelques autres tombes et épitaphes, parmi lesquelles nous citerons celles de Cola de Castillon, seigneur de Beynes et de Cucuron, maître-rational, mort en 1461 ; de Gervais de Beaumont, premier président du parlement, mort en 1529, dans sa terre de Fonscolombe, à l'âge de cent trois ans; et de Balthazar de Jarente, archevêque d'Embrun. Celui-ci, descendant de Guigonnet, était chanoine d'Aix, lorsqu'il fut nommé premier président de la chambre des comptes de Provence en 1515. François 1er l'avait envoyé à Rome pour traiter de la paix avec Charles-Quint, et le nomma à son retour, en 1531, à l'évêché de Vence, d'où il fut transféré, en 1540, sur le siége de Saint-Flour. Mais le trouvant trop éloigné d'Aix où sa charge de président réclamait sa présence, il le fit passer, en 1551, à l'archevêché d'Embrun.

Balthazar de Jarente fit de grands biens à son église cathédrale, qu'il avait le dessein d'achever et dont il avait déjà fait com-

mencer le portail ; à celle d'Aix, dont la nécrologie a conservé de lui un souvenir honorable, et à cette église de Sainte-Magdelaine où il fut enterré en 1555. Il avait fait construire une partie des bâtiments de l'hôpital Saint-Jacques d'Aix, et fait dans cette ville quelques autres fondations dont nous aurons occasion de parler.

Parmi les familles nobles ou bourgeoises qui avaient leur sépulture dans cette église et qui sont éteintes ou se sont transplantées ailleurs, nous citerons les d'André, les Aycard, les Bardon et les Beaumont, les Clavier, les Fregier, les Geoffroy et les Guelton, les Joannis, seigneurs de Châteauneuf et de la Brillane, les Julien et les la Rouvière, les Lévêque, seigneurs de Rougiers et de Saint-Etienne, les Miollis et les Moricaud, les Rabasse, seigneurs de Vergons, qui avaient fourni sept procureurs-généraux au parlement, de père en fils, depuis 1554 jusqu'en 1728, les Ravel, les Rici et les Tisati.

Enfin, sur les piliers du sanctuaire de l'église de Sainte-Magdelaine, on voyait les mausolées et épitaphes de MM. le Bret père et fils, successivement premiers présidents du parlement et intendants de Provence, morts l'un en 1710, l'autre en 1734 ; et au bas de l'église, sur la gauche du bénitier, était la tombe de notre illustre peintre Jean-Baptiste Vanloo, avec cette inscription noble et simple : *hic jacet Vanloo.*[1]

[1] Nous citerons encore parmi les morts qui avaient été enterrés dans cette église Louis Sube, décédé le 10 juin 1678, à l'âge de cent dix ans; Antoine-Jacob de Montfleury, avocat au parlement de Paris, auteur de plusieurs comédies au nombre desquelles on distingue *la Fille capitaine et la Femme juge et partie,* que la mort surprit à Aix, le 11 octobre 1685 ; et Anne-Marie Maynery, veuve de Gaspard de la Perousse, gouverneur du Cap-Nègre, morte au mois d'octobre 1770, âgée de cent ans et huit mois, ce qui ne se voit, pas souvent dans cette ville.

On y trouvait aussi quelques tableaux de Jean Dard, de Jean-Baptiste Vanloo et d'André Bardon, ainsi que cette belle statue en marbre de la sainte Vierge, ouvrage de Chastel, que les connaisseurs voient encore avec admiration dans l'église paroissiale actuelle.

Au midi et à peu de distance de cette ancienne église paroissiale, se trouvait celle des religieux Grands-Carmes, fondée en 1359 et dont une partie subsiste encore comme entrepôt de boiseries. On y voyait au moment de la révolution quelques bons tableaux de Daret, de Mignard d'Avignon et de Serre, dont la plupart ornent actuellement nos églises. Le plafond, peint par Daniel et par ses filles, vers la fin du XVIIe siècle, était estimé. Il était divisé en trois parties qui représentaient : l'une, Elie montrant à son disciple un nuage sortant de l'horizon ; l'autre, le même Elie enlevé au ciel ; et le troisième, la transfiguration de Notre-Seigneur.

Le mausolée d'Auguste de Thomas, marquis de Villeneuve, baron de la Garde, mort en 1698, second président du parlement, était l'ouvrage d'Antoine Duparc, sculpteur distingué de Marseille. Derrière le maître-autel on voyait trois statues en pierre dorée, représentant les trois Maries que le roi René avait données à cette église. Blanche d'Anjou, fille naturelle de ce bon prince et quatrième femme de Bertrand de Beauvau, baron de Precigny, morte à Aix, le 16 avril 1470, à l'âge de vingt ans, était enterrée dans une chapelle près du chœur. Son épitaphe seule a été conservée et l'on peut la voir incrustée dans le mur du fond du cloître de Saint-Sauveur. Mais la statue de la princesse qui était couchée sur le tombeau a disparu à la révolution comme tous les monuments dont nous venons de parler et les peintures de Daniel. Cette statue méritait cependant d'être con-

servée comme pouvant être utile à l'histoire de l'art en Provence au XVe siècle. La robe de la princesse était semée mi-partie de lionceaux qui sont les armes de Beauvau, et mi-partie de fleurs de lys et de croix de Jérusalem, pièces des armes d'Anjou-Sicile.

La chapelle du roi René, dont les entrailles y étaient déposées sous une petite grille de fer, formait sans doute ce qu'il y avait de plus curieux dans l'église des Carmes. Ce bon prince y entretenait huit chantres, excellents musiciens, qu'après sa mort Louis XI, son neveu, roi de France, envoya chercher, en leur donnant de gros gages, pour chanter chaque jour, à sept heures du matin, une grand'messe qu'il avait fondée en l'honneur de saint Jean dans la sainte chapelle de son palais royal à Paris.[1] Le tableau de l'autel était celui qu'ou voit aujourd'hui dans la grande nef de Saint-Sauveur, représentant le buisson ardent au milieu duquel se trouve la sainte Vierge tenant l'enfant Jésus au bras, et sur les deux côtés, au pied de l'arbre, Moïse et un berger. Sur l'un des deux volets qui recouvrent le tableau, sont peints le roi René, la Magdelaine, saint Antoine et saint Maurice ; et sur l'autre, la reine Jeanne de Laval, seconde femme de René, saint Jean l'évangéliste, sainte Catherine et saint Nicolas. Sur l'extérieur des volets sont, d'un côté, la vierge Marie et de l'autre l'ange Gabriel qui lui annonce la volonté du Très-Haut.

Une tradition de plus de trois siècles que Millin [2] et d'Agincourt [3] n'ont pas cherché à contester en parlant de ce précieux

[1] Voyez les *Chroniques d'Enguerran de Monstrelet*, etc., Paris, 1595, in-f°, tom. III, aux additions, règne de Louis XI, pag. 73; et *l'Histoire agrégative d'Anjou*, etc. par Bourdigué, Paris, 1529, in-f° fol. 174.

[2] *Voyage dans le Midi de la France*, tom. II, pag. 339 et suiv.

[3] *Histoire de l'art par les monuments*, etc., tom. III, pag. 158et 159; planche CLXVI.

tableau, l'attribue au roi René ; et si Millin est moins positif dans ce qu'il en dit, d'Agincourt n'hésite pas à reconnaître qu'il a été peint par notre bon roi. Cependant quelques connaisseurs venus après ces maîtres de l'art, répudient la tradition et veulent que Jean Van-Eyck, dit Jean de Bruges, soit l'auteur de ce tableau. Inutilement leur dirions-nous que Van-Eyck était mort au plus tard en 1450, c'est-à-dire au moins cinq ans avant le mariage du roi René avec Jeanne de Laval ; ils n'en réimprimeront pas moins obstinément leur importante découverte dans les futures éditions de leurs ouvrages.

Dans la sacristie des Carmes se trouvait cet autel curieux qui est maintenant à Saint-Sauveur, duquel nous avons parlé plus haut [1] et qui fut érigé par Urbain Aygosi en 1470. Honoré Bouche, ce laborieux historien à qui tous les auteurs qui ont écrit sur notre pays ont tant d'obligations, quelques peines qu'ils se donnent pour décrier son style, Honoré Bouche fut enterré dans cette église le 16 mars 1671, et non dans l'église des Carmes-Déchaussés, comme il est dit dans le *Dictionnaire des Hommes illustres de Provence*.[2] Bouche était né à Aix, le 27 mai 1599, de Balthazar Bouche, bourgeois de cette ville, [3] et de

[1] Pag. 144., ancienne famille

[2] Tom. 1er, pag. 113. — Balthazar Bouche, son frère aîné, deux fois dernier consul d'Aix, en 1635-36 et en 1647-48, était né en cette ville le 21 décembre 1591, et fut enterré dans la même église des Grands-Carmes, le 5 mars 1669. Sa constance et sa fermeté pour le soutien des libertés du pays contre les entreprises du ministère, lui valurent les honneurs de la persécution et le glorieux surnom de *Martyr de la patrie.* Voyez le même *Dictionnaire des Hommes illustres de Provence,* tom. 1er, pag. 114.

[3] Celui-ci était originaire de Puymoisson, près de Riez. Il avait un oncle François Boqui ou Bouche, chanoine de Saint-Sauveur à Aix qui, étant allé voir sa famille à Puymoisson, y fut tué par « les libertins de la nouvelle religion » en 1574, et pour lequel il fut fait « le cantar du bout de l'an », le 17 août 1575 - (Voyez le registre des morts enterrés à Saint-Sauveur, de 1544 à 1629).

Louise Meyronnet. Son principal ouvrage est *la Chorographie ou Description de la Provence* et *l'Histoire chronologique du même pays,* en 2 volumes in-f°, auxquels il ajouta depuis des *additions et corrections.* Il donna gratuitement son manuscrit à la province qui le fit imprimer à ses frais,[1] avec les éloges que l'auteur méritait. Ses autres ouvrages dans lesquels il soutient la tradition des Provençaux sur l'arrivée de sainte Magdelaine, de saint Lazare et autres dans notre pays, contre l'opinion du célèbre Launoy, ne lui firent guères moins d'honneur; mais ils sont aujourd'hui à peu près oubliés et ils sont devenus assez rares.[2]

Les principales familles qui avaient eu leur sépulture aux Grands-Carmes étaient les Aygosi, les Azan, les Badet, seigneurs de Gardanne, les Barrigue, seigneurs de Fontainieu et les seigneurs de Montvalon, du même nom; les Bouchard, les Bouche, les Chailan, Seigneurs de Mouriez et les Chantre ; les marquis d'Espinouse, les barons de Limaye et autres du nom de Coriolis; les d'Escalis, barons d'Ansouis, seigneurs de Bras et de Saint Martin, les Farges, les Fauris, seigneurs de Saint-Vincens, de Noyers et de Saint-Clément, les Figuières et les Franc, les Garde, seigneurs de Saint-Marc, depuis barons de Vins, les Gibert, les Jorna, les Isoard, seigneurs de Chenerilles et les Lyon-Saint-Ferréol, les Maynier des anciens seigneurs de Saint Marcel Francfort [3] et les Mark-Tripoli-Panisse-Pazzi, les Michaëlis qui

[1] Aix, Charles David, 1664.

[2] *Vindicœ ſdei et pietatis Provinciœ pro cœlitibus illius tutelaribus restituendis,* etc., Aix, Jean Roize, 1644, petit in-8°. La *Défense de la foi et de la piété de Provence pour ses saints tutélaires Lazare et Maximin, Marthe et Magdalene, etc.,* Aix, Jean-Baptiste et Etienne Roize, 1663, in-4° — Voyez la *Biographie universelle d*e Michaud, tom. V, art. *Bouche,* pag. 266.

[3] Parmi ceux-ci, nous mentionnerons Balthazar de Maynier, fils d'Honoré et d'Anne de Guerin, né à Aix le 15 décembre 1639, mort le 12 janvier 1733, à

s'étaient divisés en une foule de branches dont aucune n'existe plus, les Piolenc, les Puech, les Séguiran et les Tabaret. C'est par l'énumération de ces familles et de celles dont nous parlerons à l'occasion des autres églises où elles étaient enterrées, que nous pouvons faire connaître à nos lecteurs l'étendue des pertes que la ville d'Aix a faites en ce genre, puisqu'on n'y rencontre aujourd'hui qu'un si petit nombre de ces familles.

l'âge de quatre-vingt-treize ans un mois ; auteur de *l'histoire de la principale noblesse de Provence.* Aix, David, 1719, in-4°, suivie d'un *Nouveau Etat de Provence.* Avignon, Chastel, 1728, in-4°.— Balthazar de Maynier avait composé aussi une *Histoire du Parlement d'Aix* qui est demeurée manuscrite ; mais ce n'est qu'une mauvaise copie de celle de Louvet.

PETITE-RUE-DES-CARMES.

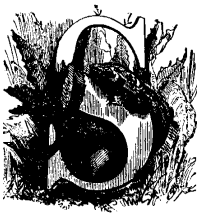

UIVANT P.-J. de Haitze, cette rue portait de son temps le nom de la Magdelaine,[1] et ce serait là que fut tué par Altovitis, le grand prieur Henri d'Angoulême, gouverneur de Provence en 1586. Nous ne partageons pas cette opinion. Le logis de la Tête-Noire où se passa ce tragique événement, était situé derrière l'église des Carmes, disent les mémoires du temps, ce qui s'applique à l'un et à l'autre côté de cette église ; et puisque Pitton [2] dit positivement que le prince revenait au palais par la

[1] *Aix ancienne et moderne,* manuscrit ; chap. V, *des Rues.*

[2] *Histoire d'Aix,* in-f°, pag. 307.

rue Papassaudi, il s'ensuit nécessairement que la Tête-Noire était située non pas dans cette Petite-Rue-des-Carmes, mais dans la grande rue ou plutôt la rue des Grands-Carmes, comme on dit actuellement.
C'est pourquoi nous placerons dans celle-ci le récit de la mort du grand prieur.[1]

[1] Voyez ci-après *rue des Grands-Carmes.*

PETITE-RUE-SAINT-JEAN.

RÉS anciennement la Petite-rue-Saint-Jean était une des plus belles rues de la ville comtale. On peut en juger par le peu qui reste de celles qui avoisinaient le palais de nos souverains, et les personnes qui, comme nous, ont encore vu cet antique édifice environné de rues si tortueuses et si étroites, en ont pu faire la comparaison. Mais lorsqu’en 1461, le bon roi René fit enclore dans la ville le couvent et l’église des Prêcheurs, la place qui porte encore aujourd’hui le nom de ces religieux devint ce qu’elle a été pendant deux cents ans, la plus belle promenade d’Aix au levant du palais comtal, et nos pères durent trouver que rien ne pouvait

égaler cette magnificence. De grandes et belles maisons s'élevèrent à son entour et sur l'une des deux lignes de la Grande-Rue-Saint-Jean (actuellement dite du Pont-Moreau),[1] qui fut bâtie à la même époque et vers l'extrémité de laquelle on transféra la porte de la ville qui était auparavant en face de la Petite-Rue-Saint-Jean. C'est alors que celle-ci reçut l'épithète de *petite,* par opposition à la *grande* qui lui est parallèle.

La petite rue continua néanmoins d'être fort bien habitée ainsi que le témoignent quelques anciennes maisons qui existent encore sur sa ligne occidentale, car celles de la ligne opposée ouvrirent dès lors leur principale entrée sur la grande rue. Aux XVI et XVIIe siècles, les Coriolis, les Rolland de Reauville, les Joannis de Châteauneuf et les Joannis de la Brillane y avaient leur habitation, et ces derniers même y demeuraient encore au moment de la révolution. Les deux premières de ces familles possédaient les maisons les plus voisines du rempart, du côté du midi; car on sait que jusqu'au milieu du XVIe siècle la ville ne s'étendait pas au-delà, et que tout ce qui est situé en-deçà de la ligne septentrionale du Cours, c'est à dire les quartiers de Saint-Jean et d'Orbitelle, se trouvaient hors la ville. La maison des Reauville était au midi de celle qu'avait habitée le grand Palamède de Forbin et la fameuse comtesse de Sault, dont nous parlerons plus bas,[2] c'est à dire à l'extrémité de l'île qui sépare la Petite Rue Saint Jean de celle du Pont-Moreau *;* c'est là qu'é-

[1] La ligne orientale de cette rue ne fut bordée alors que par le rempart au-delà duquel se trouvèrent les fossés de la ville. Ce rempart et ces fossés furent remplacés, à l'époque du septième agrandissement, en 1581 et années suivantes, par l'île de maisons que nous voyons actuellement entre la rue du Pont-Moreau et la rue Ganay.

[2] Voyez ci-après, *rue du Pont.-Moreau.*

taient nés, en 1577 et en 1580, Jean de Rolland de Reauville qui préféra le cloître à une fortune considérable que lui assurait sa qualité d'aîné, et qui se fit capucin, se distinguant par ses vertus et ses talents pour la prédication; et son fière cadet, Claude de Rolland, seigneur de Reauville, célèbre président à la cour des comptes, dont on peut voir l'éloge, ainsi que celui de Jean, dans le *Dictionnaire des hommes illustres de Provence.*[1] Ils moururent l'un et l'autre, à un mois d'intervalle, en l'année 1653.

La maison des Coriolis se trouvait du côté opposé, sur le sol des belles bâtisses actuellement comprises entre la rue Tournefort, la Petite rue saint jean et la Petite rue des carmes. Louis de Coriolis, dit *la Jambe de Bois,* à cause qu'étant jeune il avait perdu une jambe au service du roi et dont une des filles avait épousé le poète Malherbe, y était né en 1524. Conseiller, puis président au parlement d'Aix, il soutint avec autant d'intrépidité que de zèle les droits des rois Henri III et Henri IV contre les fureurs de la ligue, et se mit à la tête de cette partie du parle-

[1] Tom. II, pag. 162 et suiv.— Voici deux anecdotes qui n'y sont pas rapportées. Le président de Reauville s'opposant un jour à l'enregistrement d'un édit du roi, le premier président, de Seguiran, placé à côté de lui, s'emporta et lui donna un soufflet en pleine audience. Reauville lui présenta aussitôt l'autre joue, de quoi Séguiran fut si honteux qu'il se jeta à ses genoux pour lui demander pardon, et l'autre lui répondit qu'il l'avait déjà fait de bon cœur. Reauville ne manquait cependant pas de caractère, mais ce fut par esprit de religion qu'il se conduisit ainsi.— Une autre fois, cité à la Cour avec quelques autres conseillers qui refusaient aussi l'enregistrement d'un édit du roi, contraire aux privilèges de la province, il s'exprima dans le cabinet des ministres avec tant de force, de franchise et de liberté, que lorsqu'on l'entendait venir au bruit qu'il faisait avec un gros bâton sur lequel il s'appuyait pour avoir eu le bout du pied brûlé en touchant un boulet de canon, tandis qu'il était pag. du connétable de Montmorency, les ministres se disaient entre eux: « Voici ce président de Provence, expédions-le « promptement » ; et il finit par obtenir la révocation de l'édit. (Lettres manuscrites de Decormis à Saurin).

ment qui, demeurée fidèle à la cause du bon Henri, sortit de la ville et alla tenir ses séances successivement à Pertuis, à Manosque et à Sisteron. Les Etats de cette partie de la province et son corps lui-même le demandèrent au roi en qualité de premier président. Mais le roi crut devoir lui préférer Artus de Prunier, sieur Saint-André, Dauphinois, et Coriolis se relira à Avignon, où il mourut au mois de juin 1660, à l'âge de soixante-seize ans.

Laurent de Coriolis, son fils, baron de Corbières et président au parlement, fut encore moins heureux que lui. La peste qui commença par faire tant de ravages à Digne, au mois de juin 1629, pénétra dans Aix en juillet et ne disparut entièrement qu'au milieu de l'année suivante. On assure qu'elle y enleva environ douze mille habitants, c'est-à-dire plus des deux tiers de la population.[1] Dès le mois d'octobre, le parlement se partagea en deux chambres, dont l'une ayant à sa tête le premier président Vincent-Anne de Forbin-Maynier, baron d'Oppède alla siéger à Pertuis, et l'autre à Salon, sous la présidence de Laurent de Coriolis.[2] Ce président eut la prétention d'aller de chez lui aux grandes audiences en robe rouge, ce qui indisposa

[1] On trouve dans les registres des délibérations du chapitre de Saint-Sauveur (reg. de 1626 à 1629, fol. 64 v° à 94 v°) une relation très curieuse de cette peste de 1629 et.1630, écrite par le chanoine Jean Nicolas de Mimata, alors administrateur du chapitre, qui se distingua par son ardeur à secourir les pestiférés. — Nous possédons une copie de cette relation, prise sur celle de la bibliothèque Méjanes. Ce vertueux ecclésiastique mourut le 14 avril 1667, et le chapitre conféra aussitôt son canonicat à Charles de Mimata, son frère, qui lui survécut jusqu'en 1692. C'est ce dernier qui fit construire à ses frais, dans l'église de Saint-Sauveur, la chapelle actuelle de *Corpus Domini* qui termine la nef du même nom.

[2] La cour des comptes, aides et finances se retira à Toulon ; les trésoriers-généraux de France à Pertuis, et la sénéchaussée à Trets.

d'Oppède retiré à Pertuis avec la grande chambre. Des contestations s'élevèrent de part et d'autre et les esprits s'aigrirent réciproquement jusqu'au retour des deux chambres à Aix, au mois d'août 1630. Mais tout ne finit pas là : les membres du parlement de Salon, pour se venger de ceux de Pertuis, accusèrent le premier président d'avoir sollicité l'établissement des *élus.* L'édit portant cet établissement et quelques autres contraires comme lui aux libertés et aux franchises de la province, avait été rendu pendant que la peste sévissait dans la ville d'Aix, à la sollicitation du cardinal de Richelieu, premier ministre, qui voulait perdre le duc de Guise, gouverneur de Provence, en le dépopularisant dans ce pays par la présentation de ces édits. Des troubles violents, que nous décrirons ailleurs, en furent la suite, tels que la révolte des *cascaveoux,*[1] l'émeute soulevée contre l'intendant d'Aubray et la dévastation du bois de la Barben.[2] Il nous suffira de dire ici que le président de Coriolis, accusé d'être l'un des principaux auteurs de tous ces excès, quoiqu'il fût déjà vieux et devenu aveugle, fut contraint, pour sauver sa vie, de s'expatrier et de se retirer à Barcelonne, où le besoin de subsister le força de donner des leçons de droit. Des commissaires du conseil du roi chargés de lui faire son procès, le condamnèrent, le 29 octobre 1632 à perdre la tête, et ordonnèrent que sa maison d'Aix serait rasée et tous ses biens confisqués. Il eut l'imprudence, quelques années plus lard, de rentrer en France, espérant se réfugier dans le Comtat où il eût été plus à portée de sa famille ; mais il fut enlevé sur la route et conduit prisonnier à la tour de Bouc où il finit ses jours dans le plus

[1] Voyez *Place* et *porte de la Plate-Forme*

[2] Voyez *rue du Séminaire*

affreux dénuement. La grandeur d'âme qu'il déploya dans sa disgrâce fut supérieure aux hautes qualités qui l'avaient distingué jusqu'alors. On rapporte qu'un de ses neveux ayant obtenu la permission d'aller le voir et l'ayant trouvé enfermé dans une chétive chambre exposée aux vents et aux injures de l'air, n'ayant qu'une vieille caisse pour lui servir de chaise et de table, un verre dont le pied était de plâtre, et une paillasse, ne put s'empêcher de verser des larmes et de se plaindre de la dureté du cardinal de Richelieu, alors premier ministre. « Nous avons tort, mon neveu, lui répondit le président, de croire que le cardinal soit la cause de nos maux ; c'est un effet de notre amour-propre de rejeter sur autrui les maux qui viennent de nous. Nos péchés seuls en sont la cause, et le cardinal n'est que l'instrument dont Dieu se sert pour nous punir. Pour moi, je loue la Providence de m'avoir donné le moyen d'expier mes fautes passées, par les peines que j'endure. Elle me traite même avec douceur, car vous voyez que je suis a l'abri ; et quand je serais exposé aux injures de l'air ou réduit sur le fumier, j'aurais encore des grâces à lui rendre. »

Après la mort du cardinal de Richelieu et celle du président Laurent de Coriolis, le fils de ce dernier fut réintégré dans la charge dont son père avait été privé par suite de sa condamnation, et cette charge s'est perpétuée dans sa famille jusqu'en 1786, époque de la mort du dernier président de Coriolis, marquis d'Espinouse, le septième qui l'a possédée de père en fils. Un brevet du roi Louis XIV, du 31 mars 1645, autorisa même la reconstruction de sa maison qui avait été démolie, en vertu du jugement de condamnation de 1632 ; mais les Coriolis ne voulurent plus l'habiter. Ils vendirent le sol sur lequel furent élevées, lors de l'agrandissement de la ville qui eut lieu vers la

même époque, les deux belles maisons qui bordent aujourd'hui la rue Tournefort au nord, et qui terminent l'île venant de la rue des Grands-Carmes. Celle qui fait le coin dans la Petite-Rue-Saint-Jean fut bâtie par Pierre de la Rouvière, célèbre médecin de ce temps-là, père d'Arnaud de la Rouvière, avocat distingué, né dans cette maison, le 29 juillet 1669, mort le 26 avril 1742, laissant plusieurs ouvrages de droit, imprimés et manuscrits qui jouissent d'une réputation méritée. Charles-Vincent de la Rouvière-d'Eyssautier, son neveu, né à Aix, le 21 janvier 1712, mort à Marseille au mois d'octobre 1795, conseiller à la sénéchaussée d'Aix, puis commissaire des guerres, chevalier de Saint-Louis, avait acquis aussi quelque réputation comme membre de l'académie de Béziers.

La maison qui joint immédiatement celle de la Rouvière, en avançant vers le Cours, dans la rue Tournefort, fut bâtie par la famille de Boisson, connue dans la magistrature depuis le milieu du XVe siècle et qui s'est éteinte de nos jours en la personne de M. Joseph-Amédée-Xavier de Boisson de la Salle, ancien conseiller au parlement, auteur d'un *Essai sur l'histoire des comtes souverains de Provence*, imprimé à Aix, en 1820, in-8°. — Le souvenir de cet homme de bien sera toujours cher aux personnes qui l'ont connu. Il était né en cette ville le 6 février 1755, et y mourut le 5 août 1823.

LES RUES D’AIX

UNION

DU

BOURG SAINT-SAUVEUR

A LA

VILLE COMTALE.

LES RUES D’AIX

UNION

DU BOURG SAINT-SAUVEUR

A LA

VILLE COMTALE.

(1357)

EU d’années après le milieu du XIVe siècle, le bourg Saint-Sauveur fut réuni à la ville comtale, ce qu’on peut assurément considérer comme un agrandissement important fait à celle-ci. Nous ne lui donnerons cependant pas ce nom, puisque ce ne furent point de nouvelles habitations qui furent construites pour être ajoutées aux anciennes, mais une petite ville réunie a une autre ville voisine.

C'est ici le lieu de dire en quoi consistait le bourg Saint-Sauveur.

Situé au nord de la ville comtale dont il n'était séparé que par un chemin public qui s'étendait depuis les quatre coins de la Juiverie[1] jusqu'à l'extrémité de la rue Saint-Laurent, il comprenait tout le terrain borné au couchant par la rue Venel et celle des Guerriers dans l'entre-deux desquelles, en travers de la rue du Bon-Pasteur, était une porte publique dite du Puits-Chaud *(Putei-Calidi)* ; au nord par le rempart qui subsiste encore ou, du moins, sur l'emplacement duquel a été élevé le rempart actuel et ou se trouvait la porte *Dancrota* ou plutôt *Das Crotas* (aujourd'hui la porte Notre-Dame) ; au levant, par la rue du Séminaire, vers le centre de laquelle s'ouvrait, en face de la rue de la Porte-Peinte, une troisième porte publique appelée plus tard d'Anchali ou du Four d'Anchali; et au midi, par le chemin public dont nous venons de parler, faisant la séparation du bourg Saint-Sauveur et de la ville comtale. Sur ce chemin et en face du Portail-Peint (aujourd'hui la Tour de la Grande-Horloge),[2] s'ouvrait une quatrième porte du bourg, dite *deis Escourregus* ou *deis Fouitas (Portale Flagellatorurn),* porte qu'anciennement les malfaiteurs condamnés à recevoir le fouet passaient sous cette porte.

En 1188, Alphonse ou Ildefonse 1er roi d'Aragon et comte de Provence, donna au chapitre d'Aix la juridiction du bourg Saint-Sauveur que les prévôts ont exercée jusqu'à l'époque de la révolution. Cent quatre ans plus tard, cette concession fut le sujet d'un différend entre les officiers du roi et le chapitre, la-

[1] Voyez, plus haut, pag. 7, ce que sont les quatre coins de la Juiverie

[2] Voyez ci-dessus, pag. 9 et 141.

quelle fut terminée par transaction du 24 novembre 1292, entre la Cour royale au nom de Charles II d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence, et Guillaume de Collobrières, prévôt du chapitre, portant entre autres dispositions, que les cas de haute justice sont réservés au prince et la basse justice au prévôt; étant de plus déclaré dans cette transaction que suivant le privilège d'Alphonse 1er, le bourg est exempt de fouage personnel et de cavalcade.[1]
Ce fut en 1557 que les habitants du bourg Saint-Sauveur désirèrent se réunir à ceux de la ville comtale pour ne faire désormais avec eux qu'un seul corps de communauté. Les principaux accords de cette union furent qu'il ne serait fait dorénavant

[1] Cette transaction se trouve aux archives de l'ancienne cour des comptes (actuellement réunies à celles de la préfecture à Marseille), reg. *pergamenorum*, f° 97. — Elle est fort curieuse à connaître, parce qu'elle nous indique parfaitement en quoi consistait le bourg Saint-Sauveur à la fin du XIIIe siècle. Voici comment elle s'exprime : « Burgus vero Sancti-Salvatoris inter se continens burgum Sanctae-Mariae et Sancti-Andrex designatur et confrontatur atque ostenditur continibus infra scripitis, videlicet quod a parte meridici est portale burgi praedicti supra *portale pictum* civitatis Aquensis, mediante carriera et ab illo portale burgi praedicti versus orientem per dictam carreriam usque ad portale seu exitum *de la Fracha,** et ab iIlo loco *de la Fracha* protenditur per viam quae transit juxta barriuin dicti burgi deversus orientem eundo usqne ad portale *Dancalha* et ab illo portale recta linea** usque ad portale appellatum *Dancrota* versus Sanctum-Andream. Deinde viam praedictam usque ad portale *Putei-Calidi,* et ab illo protenditur per carreriam usque ad portale prius supra denominatum. »

* Le rempart de la ville comtale étant séparé de celui du bourg Saint-Sauveur à l'extrémité de la rue actuelle de Saint-Laurent, laissait entre-deux une issue ou sortie qu'on nommait *La Fracha,* dont usaient les habitants de l'une et de l'autre cité pour aller dans les champs. De Haitze pensait que cette *fracture* n'avait eu lieu que lorsqu'on abattit les deux portions de rempart en 1357, ensuite de la réunion du bourg Saint-Sauveur à la ville comtale. On voit qu'il était dans l'erreur, et que la dénomination de la *Fracha* était déjà usitée en 1292.

** Puisqu'on allait par une ligne droite le la porte *d'ancalha* à celle *d'Ancrota,* il s'ensuit que l'angle nord-est du bourg Saint-Sauveur était hors la ville en 1292, en effet, le palais archiépiscopal et le jardin de ce palais, qui occupent aujourd'hui cet angle, ne datent que de l'an 1333 environ, époque à laquelle l'archevêque Arnaud de Barchesio abandonna la résidence de ses prédécesseurs située dans la ville des Tours, pour venir se loger près de l'église Saint-Sauveur.

aucune distinction entre les citoyens de la ville et ceux du bourg ; que tous contribueraient également aux charges publiques ; que chaque année deux conseillers de l'Hôtel-de-ville seraient choisis parmi les habitants du bourg, et que, de trois en trois ans (a *tribus in tribus annis dumtaxat*), l'un des syndics ou consuls serait également tiré de leur sein.[1] Cet acte solennel fut passé dans la maison de l'Aumône,[2] le 7 octobre 1357 et les conditions en ont été exactement observées jusqu'à la révolution qui les a tacitement abolies.

Lors de la réunion de la Provence à la couronne de France, Palamède de Forbin promit de faire expédier par le roi des lettres-patentes portant réunion du bourg Saint-Sauveur sous la même juridiction que la ville, en indemnisant le prévôt de celle du bourg dont il jouissait ; mais le grand Palamède ayant été disgracié, sa promesse demeura sans effet.

La liste chronologique des prévôts de Saint-Sauveur, seigneurs temporels du bourg, se trouve dans la dernière édition du *Gallia*

[1]Cet acte fut passe en présence du grand-prieur de Saint-Gilles, lieutenant du viguier, et signé par Hubert Nauloni, docteur en droit, et Barthélemi de Grossis, damoiseau, l'un et l'autre syndics de la ville, et par les conseillers Bulgarin de Triboldis, Isnard Hugolin, Jean de Tabia, Laydet de Hurso, Jean Curateri, Anselme Terrassi, Sisteron Garde, Nicolas de Littera, Bertrand Stephani, Pierre Grandi, Jean Chabaudi, François Gavaudan, François Jean, Hugues Barrassi, Barthélémi Forcalquerii, Jean Ferreri et Pierre Aymari ; enfin par les représentants du bourg : Jacques Vésian, notaire et syndic, Guillaume Dorbon, médecin, Guillaume Neble, notaire, Bertrand Aycardi, jacques Culhayreri et Guillaume Berardi, en présence de Pierre Giraudi et François Avignon, notaires.
Voyez le *Livre rouge* aux archives de I'Hôtel-de-Ville, f°16 v° et suiv.

[2]Deux maisons de charité portaient, en ce temps-là, le même nom ; l'une, pour les mendiants invalides de la ville ; l'autre, pour les pauvres passants (voyez ci-dessus, pag. 214 et 223). Dans laquelle des deux cet acte fut-il passé ? Rien ne l'indique précisément.

christiana,[1] et ce qu'il y a de bien étonnant c'est que cette liste est terminée par une erreur : « François de Fargues, y est-il dit docteur en sainte théologie, etc., chanoine de Saint-Sauveur, est prévôt en cette année 1714. » Or, nous ne trouvons nulle autre part le nom de l'abbé de Fargues comme successeur de Benjamin de la Vergne de Juliac; nous lisons au contraire que celui-ci s'étant démis de la prévôté en 1724, le chapitre élut pour lui succéder Daniel-Joseph de Cosnac, neveu de l'archevêque de ce nom, et parent de l'abbé de Juliac. C'est par lui que nous commenerons ici la suite de cette liste chronologique qui ne sera pas indifférente à bien des gens et que nous avons continuée jusqu'à la révolution sur les registres du chapitre.

Daniel-Joseph de Cosnac fut élu le 3 novembre 1724, et permuta, avec le suivant, en 1730, contre un autre bénéfice dont jouissait celui-ci.

Augustin de Cadenet de Charleval, conseiller-clerc au parlement, élu par le chapitre, le 7 août 1730, mourut subitement le 17 novembre 1732. Il avait joué un grand rôle dans le fameux procès du P. Girard, jésuite, contre la demoiselle Cadière.[2]

Louis Lauthier, chanoine théologal, élu prévôt le 17 décembre 1732, mourut le 18 mai 1737, âgé de 86 ans. Quelques mois avant sa mort, il avait résigné son bénéfice à François Magnan, sou neveu, que le chapitre refusa de reconnaître attendu que la prévôté était, selon lui, élective et non résignable, ce qui amena un célèbre procès dont nous allons parler :

[1] Tome 1er, Paris, 1715, in-f°, col. 340 et suiv. La chronologie des archevêques d'Aix se trouve dans le même volume, et est continuée dans Papon jusqu'à la révolution *(Hist. gén. de Provence,* tom. 1er, pag.. 187 à 203)

[2] *Causes célèbres et intéressantes, etc.,* par Bicher, tom. II, in-12, notamment aux pag. 565 et 566.

André Bernard Coustance de Forbin-d'Oppède, aumônier du roi, abbé de Saint-Florent, élu le jour même de la mort du prévôt Lauthier, soutint avec le chapitre, ce procès contre l'abbé Magnan, et le gagna suivant l'arrêt du parlement d'Aix du 19 juin 1738, confirmé par arrêt du conseil d'État privé du roi, du 24 juillet 1739. Dès lors, le chapitre demeura en possession de l'élection et il fut convenu tacitement, dit-on, d'appeler désormais à la prévôté le doyen des chanoines de Saint-Sauveur.[1] L'abbé d'Oppède soutint, en 1764, contre la ville, un procès non moins important, comme prévôt et en cette qualité seigneur du bourg Saint-Sauveur. Il demandait la directe universelle dans ce bourg, mais il se désista de sa rétention par sentence d'expédient, et mourut le 23 mai 1767. André-François de Morel de Valbonnette fut élu pour lui succéder, le 22 juin suivant, et mourut le 26 août 1778, à l'âge de 83 ans.

Jean-Baptiste de Gautier-d'Aiguines, archidiacre, élu prévôt le 26 novembre 1778, mourut à Aiguines, le 29 juin 1780. Il était bon littérateur et se connaissait en antiquités.

Paul de Boyer-d'Argens, abbé de Cruas et chanoine de Saint-Sauveur, frère du marquis d'Argens et du président d'Eguilles desquels nous avons parlé plus haut,[2] fut élu prévôt le 19 décembre 1780, et mourut le 12 décembre 1785.

Balthazar Simon Suzanne de I'Enfant, chanoine, son successeur, élu le 20 février 1786, vivait encore en 1790, lors de la suppression des chapitres. Il mourut le 22 décembre 1795, et

[1] En effet, les quatre derniers prévôts, élus depuis la mort de l'abbé d'Oppède, étaient les doyens des membres du chapitre au moment de leur nomination.

[2] Page 40 et suiv.

sa famille s'éteignit avec lui. L'abbé d'Aiguines et lui, sont les seuls des huit prévôts que nous venons de nommer qui ne soient pas enterrés dans le chœur de Saint-Sauveur et dans la tombe des prévôts où reposent la plupart de leurs devanciers.

A l'exception des places de l'Archevêché et de l'Université qui sont plus modernes, le bourg Saint-Sauveur est actuellement, au bout de cinq cents ans, tel qu'il était à l'époque de sa réunion, composé des rues suivantes :

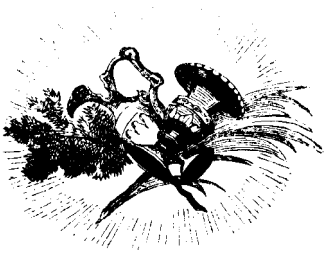

RUE

DE LA GRANDE-HORLOGE.

ANCIENNEMENT la rue droite du Bourg ou de Notre-Dame, comme celle qui en était, pour ainsi dire la continuation dans la ville comtale (aujourd'hui La place de l'Hôtel-de-Ville et la rue des Orfèvres), s'appelait également la rue Droite;[1] d'autres fois, elle porta le nom de rue *deis Escourregus* ou *deis Fouitas.* Nous avons donné il y a peu d'instants l'étymologie de ces noms.[2]

[1] Ci-dessus, pag. 62.

[2] Ci-dessus, pag. 250.

Enfin celui de rue de la Grande-Horloge lui a été assigné et lui est resté, à cause de la tour de l'Horloge qu'elle a en face.

Autrefois les archevêques d'Aix étaient présidents-nés des Etats-généraux de Provence et premiers procureurs-nés du pays. Les consuls et assesseur d'Aix, autres procureurs du pays et représentant celui-ci, allaient jusqu'à Avignon ou tout au moins aux bords de la Durance, au-devant de leur nouveau collègue lors de sa première entrée en Provence, pour le complimenter ; et le jour fixé pour sa réception dans cette ville, les mêmes consuls et assesseur, ayant le viguier à leur tête et suivis des anciens consulaires et des personnages notables de la cité, tous à cheval, allaient prendre l'archevêque au couvent des PP. Minimes (aujourd'hui les dames du Saint-Sacrement) autrefois Notre-Dame-de-la-Seds, église métropolitaine: « Où estant toute la compagnie seroyet entrée dans ledit couvant et dans le reflectoir neuf se seroyent presantes aud sieur archevesque et par monsieur l'assesseur faict la réception et arangue à ce requize en présence des revérendissimes evesque de Senéz et Riéz.

Après ledit sieur archevesque d'Aix ayant monté sur un petit cheval au-devant la porte du couvant, abillé de son abit d'évesque avec le bonnet carré et le chapeau d'évesque attaché au coul pendant par dernier, lesdits sieurs évesque de Senéz et Riéz au-devant de luy à cheval et messieurs le viguier et consuls et assesseur au dernier et toute la cavalerie au-devant, seroyent partis pour entrer dans la ville et passe au-devant la porte des Augustins le long de la lisse [1] et entrés par la porte

[1] C'est-à-dire tout le long de la ligne septentrionale du Cours actuel, attendu que tout ce qui est au midi était encore hors la ville à cette époque, et la porte Saint-Jean se trouvait à l'entrée de la rue du Pont-Moreau.

Saint-Jehan où estoyent tous les couvants de tous les ordres de la ville pour le recevoir, ayant passé par les mêmes rues que messieurs les consuls avoyent passé au sortir, jusques à la maison de ville.
Et là ledict sieur archevesque decendu du cheval avec toute la compagnie et entrés dans la grande basse court de la maison de ville ce seroyet assis à la chère à luy préparée et à l'instant messieurs les consuls et assesseur luy auroyent présanté le libvre des privilèges tant de la ville que du pays et. par la bouche de monsieur le baron de Tourves [1] lui auroyet esté remontré qu'il debvoyet jurer lesdicts priviléges ce qu'il auroyet à l'instant foyet en mettant la main sur la poictrine ainsy qu'est de coustume.
Et de ladicte maison de ville ledict sieur archevesque, les sieurs évesques de Senéz et de Riéz au-devant de luy, mes sieurs les viguier et consuls au dernier tous à pied seroyent allés entrer au bourc par la porte du grand Orologe là où messieurs de Saint-Saulveur auroyet faict dresser un chaffaud et autel où estoyent tous messieurs de l'église Saint-Saulveur avec la croix, vestus de leurs ornemants et chappes les plus beaulx de ladicte église pour le recepvoir et ledict sieur archevesque monté à l'eschaffaud et là vestu de ses abits pontifficaux pour le conduire dans ladicte église, le dé luy avoyet esté présanté qu'il auroyet reffuzé et incontinent retiré et remis dans la maison de ville, à laquelle église Saint-Saulveur, messieurs de ladicte église avoyent foyct une belle entrée et préparé toutes choses pour la réception de leur archevesque. Et ce foyct seroyct

[1] Magdelon de Vintimille, des comtes de Marseille, baron de Tourves, seigneur d'Ollioules, etc.. alors premier consul d'Aix.

ledict sieur archevesque esté conduit avec toute la compagnie dans le château archiépiscopal.... »[1]

En montant, sur la droite de la rue et peu après avoir dépassé celle de la Croix-Jaune, se trouve une belle maison dont la façade, entièrement en pierres de taille, est ornée de sculptures délicatement travaillées. Quelques documents, sur l'exactitude desquels nous avons lieu de compter, nous portent à croire que cette maison est celle où naquit, le 6 août 1675, Louis-Sauveur

[1] *Cérémonies et ordre tenu à la réception de révérendissime Mgr Louys Alphonse Duplessis de Richelieu, archevesque d'Aix, arrivé en ceste ville le 6 décembre* 1626 ; aux archives de l'Hôtel-de-Ville, *Livre jaune,* f° 67 v°. - Ce cérémonial avait été changé avant la révolution. M. de Boisgelin, arrivé à Aix *incognito,* au mois de novembre 1771, fut se loger au séminaire ; le 9 dudit mois les consuls et assesseur allèrent l'y prendre en grand cortège, et il vint avec eux, à pied, en rochet et en camail, à l'Hôtel-de-Ville où une estrade avait été dressée dans la cour qui était entièrement tapissée. L'archevêque et les consuls montèrent sur l'estrade et l'assesseur fit une harangue après laquelle Mgr de Boisgelin jura sur les saints Evangiles, en qualité de *premier citoyen d'Aix,* de maintenir les privilèges et les droits de la ville. L'archevêque et les consuls allèrent ensuite au-delà de la Grande-Horloge où une seconde estrade avait été placée sur le coin de la première maison à droite de la rue; ils y montèrent, et Mgr de Boisgelin fut revêtu de ses habits pontificaux. Le chapitre vint le recevoir processionnellement ; le capiscol le harangua, après quoi il descendit pour se rendre à Saint-Sauveur, et se plaça sous un dais dont les consuls et assesseur portèrent les bâtons; mais ayant fait quelques pas seulement, il fit retirer le dais. Tous les corps religieux de la ville bordaient la haie le long de la rue de la Grande-horloge. A la porte de Saint-Sauveur, il fut encore harangué et prêta serment entre les mains du chapitre. Entré dans l'église, il se plaça sur son trône à la droite du maître-autel. Un *te deum* fut chanté, et les oraisons étant finies, les consuls et assesseur allèrent lui baiser la bague pastorale, après quoi chacun se retira. - Archives de la ville, *Cérémonial d'Aix,* f° 181, v°. - Plusieurs archevêques ont fait depuis lors leur entrée solennelle dans Aix, suivant un tout autre cérémonial réglé par un décret impérial du 24 messidor an XII, notamment Monseigneur Joseph Bernet, comme archevêque, le 26 mars 1836, et une seconde fois comme cardinal, le mercredi 25 mars 1846, jour de la fête de l'Annonciation.

de Villeneufve, fils de François,[1] conseiller au parlement, et de Magdelaine de Forbin-Sainte-Croix. Louis-Sauveur était l'aîné de seize enfants, tous nés à Aix et baptisés à la paroisse de Saint-Sauveur où ses père et mère s'étaient mariés.[2] Après avoir fait ses études sous les jésuites, au collège royal Bourbon d'Aix, et avoir pris ses degrés à l'université de cette ville, il suivit son père à Marseille et lui succéda, en 1708, dans la charge de lieutenant-général de la sénéchaussée, qu'il exerça dignement pendant vingt ans, s'étant principalement distingué lors de la peste de 1720 et 1721. Au mois de mars 1728, le roi Louis XV le nomma son ambassadeur à la Porte et pendant treize ans qu'il résida en cette qualité à Constantinople, il rendit les services les plus signalés à son souverain, à sa patrie et au commerce. C'est

[1] Celui-ci vendit sa charge en 1702, pour aller occuper celle de lieutenant-général à la sénéchaussée de Marseille. On assure que le parlement, blessé de ce qu'un de ses membres l'avait quitté pour passer dans un tribunal subalterne, quoique ce fût pour y devenir chef, de simple conseiller qu'il était, mandait dans sa chambre, pour peu qu'il y eût sujet, M. de Villeneufve, à l'effet de rendre compte des motifs des sentences qu'il prononçait, ce qui ne laissait pas que d'être fort peu agréable pour l'amour-propre du lieutenant-général. Aujourd'hui personne ne se formaliserait de voir échanger une robe rouge contre un bureau de tabac, pourvu toutefois que celui-ci rendit quelques cents francs de plus que la robe, tellement les mœurs sont changées ; et, pour qu'on ne dénature les intentions qui nous dicte cette phrase, nous protestons que nous sommes loin de croire à l'accomplissement d'un pareil échange, surtout à Aix. Nous voulons dire seulement que si, par impossible, il pouvait se réaliser jamais, contre toute prévision, nul dans le public n'en serait scandalisé. Nous avons connu un solliciteur de places, qui est mort depuis, mais dont la famille se rappelle fort bien le fait dont elle gémissait, qui demandait indifféremment à ses protecteurs de Paris, une direction dans les droits-réunis et à défaut un évêché, quoique celui-ci rendît moins, avouait-il,que la direction ; mais il s'en contentait comme un pis-aller. De pareils faits caractérisent mieux que tous les discours possibles le malheureux siècle dans lequel nous avons, dit-on, le bonheur de vivre.

[2] Voyez les registres de la paroisse Saint-Sauveur de 1674 à 1697 inclusiv.

dans le cours de cette ambassade qu'il négocia, avec autant d'habileté que de succès, la paix entre l'Empereur d'Allemagne celui de Russie et le Grand-Seigneur, laquelle fut conclue à Belgrade, le 18 septembre 1739.[1] Revenu en France deux ans après, le roi le nomma conseiller d'Etat et érigea, en sa faveur, la terre de Forcalqueiret en marquisat. Enfin, par une lettre autographe, datée du camp devant Fribourg, au mois d'octobre 1744, S. M. lui annonça qu'elle le nommait ministre de ses affaires étrangères, honneur que le marquis de Villeneufve refusa par modestie plus encore que par raison se santé. Celui-ci mourut à Marseille le 18 juin 1745,[2] laissant un fils [3] mort sans enfants en 1760, et quatre filles richement mariées.[4]

[1] L'abbé Laugier (Marc-Antoine), de Manosque, a publié, en 1768, sur les mémoires du marquis de Villeneufve, une *histoire des négociations pour la paix conclue à Belgrade,* etc. (Paris, 2 vol. in-12). Dans la préface de cet ouvrage, l'auteur trace ainsi le portrait de l'ambassadeur : « il avait toutes les qualités qui conviennent à un négociateur ; une âme modérée et sans artifice, un cœur généreux et droit, une physionomie ouverte et spirituelle, de la réserve sans dissimulation, de la gaîté sans étourderie, l'abord honnête, les manières polies, le commerce agréable. » On ne sait pourquoi l'abbé Laugier le nomme partout *Villeneuve* au lieu de *Villeneufve* qui était son vrai nom ainsi que l'attestent sa signature et dans les contrats de sa famille que nous avons vus. Celle-ci était originaire de Grans près Salon où elle était connue dès le XIVe siècle; mais elle n'avait rien de commun avec celles des marquis de Trans, des barons de Vence et autres du nom de Villeneuve. Leurs armes même étaient différentes.

[2] Il fut enterré dans l'église des Prêcheurs ou Dominicains, où son épitaphe disait qu'il était mort *dans* sa *patrie;* ce qui avait paru suffisant à l'auteur du *Dictionnaire des Hommes illustres de Provence,* pour dire que M. de Villeneufve était natif de Marseille (tome II, pag. 332). On a vu plus haut que c'est une erreur.

[3] Joseph-Rollin de Villeneufve, colonel du régiment des Landes, infanterie, marié à Aix, en juillet 1743, à Anne-Rossoline de Glandevès, fille unique du comte de Pourrières, en la personne duquel s'est éteinte cette branche de Villeneufve-Forcalqueiret.

[4] Nous rencontrâmes par hasard, il y a huit ou dix ans, chez un fripier à la

François-Raynaud de Villeneufve, frère de Louis-Sauveur, né à Aix, le 2 avril 1685, était chanoine de Saint-Sauveur et vicaire-général du diocèse pendant la peste de 1720 et 1721. Il

place des Prêcheurs, une grande quantité de papiers concernant le marquis de Villeneufve et sa famille, et nous en fîmes un choix que nous réunîmes en un énorme volume que nous possédons. On y trouve notamment plus de trois cents lettres de félicitation sur la nomination de son frère à l'évêché de Mar-seille en 1723, ou sur la sienne à l'ambassade de Constantinople en 1728. Ces lettres sont curieuses comme autographes des personnes les plus distinguées d'Aix, de Marseille, Toulon et autres villes de Provence, et de quelques personnages de la cour de Versailles. Nous en extrayons les deux suivantes écrites par l'aimable Pauline, petite-fille de Mme de Sévigné, et nous en conservons ici l'orthographe :

« Je vous prie d'estre persuadé, monsieur, que personne ne *prant* plus de part que moy à la joye que vous avès de la nomination de monsieur vostre frère. Recevez-en, s'il vous plaist, mes très humbles et très sincères compliments. Dieu n'a pas voulu que cette joye fust *sens* quelque amertume, et la mort de madame d'Oppède* y aura fait une triste diversion. C'est un événement qui intéresse tout le monde, parce qu'elle estoit estimée et honnorée généralement. L'affliction de toute sa famille est complette. Recevés aussi mes compliments sur cette perte et sur le mariage de M. de Bausset.** Je crois qu'il y a plus de discrétion de faire passer mes très humbles compliments à mesdames de Villeneuve par vous, monsieur, que de les *acabler* de lettres. Ayés la bonté de vous un charger et de me croire, avec respect, vostre très humble et très obéissante servante.

Ce 27 *octobre*. GRIGNAN DE SIMIANE. »

« S'estoit donc à Viviers que vous alliés, mon grand magistrat. Il falloit écarter toute idée d'ambassade, il falloit s'en moquer et en badiner. Diantre, comme vous nous enjolés. C'est une répétition de politique très excellente pour le métier que vous allés faire. Or, de touts les compliments que vous recevrés, voudriés-vous bien favoriser le mien d'un caractère de vérité, de sincérité et de joye qu'il mérite assurément. Je ne veus pas le rendre long ni ennuyeus. Je conte que nous aurons bientost l'honneur de vous revoir,*** et que ce sera en vous embrassant bien tendrement que je vous féliciteroy de tout mon cœur et que je vous donneroy mes comitions pour le Grand-Seigneur. En attendant, recevés les compliments très humbles de toute ma famille et me croyés, avec l'attachement le plus tendre, mon très cher magistrat, vostre très humble et très obéissante servante.

2 *avril*. GRIGNAN DE SIMIANE. »

Je vous prie de dire quelque chose pour moy à M. d'Audiffret,**** par exemple que je l'aime et l'honnore toujours de tout mon cœur, et que je le félicite de vostre ambassade. »

* Marie-Catherine de Forbin-Janson, femme de Jean-Baptiste Henri de Forbin-d'Oppède. morte à Aix le 25 Octobre 1723, à l'âge de 23 ans. Elle était parente de M. de Villeneufve dont la mère était née Forbin-Sainte-Croix.

** Beau-frère de M. de Villeneufve qui avait épousé sa sœur Aune de Bausset.

*** M. de Villeneufve, était à Paris lorsque cette lettre lui fut écrite d'Aix où demeurait Mme de Simiane (voyez au second volume, *rue Saint-Michel*).

**** Capitaine des grenadiers aux gardes-françaises, parent de M. de Villeneufve.

se distingua par son zèle et sa charité envers les pestiférés et principalement envers les Chartreux qui quittèrent leur couvent pour se réfugier au séminaire dont il était alors supérieur. Le roi voulant récompenser l'illustre évêque de Marseille, M. de Belzunce, qui s'était immortalisé dans sa ville épiscopale à la même occasion de la peste, voulant reconnaître aussi ceux de l'abbé de Villeneufve, nomma le premier à l'évêché de Laon qui était alors un duché-pairie, et choisit le second pour lui succéder à Marseille.

Mais, M. de Belzunce refusa de se séparer de son troupeau et ce ne fut qu'au mois de septembre 1723, que l'abbé de Villeneufve fut appelé à l'évêché de Viviers qu'il gouverna pendant quinze ans. Le siége de Montpellier étant venu à vaquer en 1738, par la mort de M. Colbert, auteur du fameux *Catéchisme de Montpellier*, l'évêque de Viviers fut nommé pour le remplacer et dès cet instant jusqu'à sa mort, arrivée le 4 janvier 1766, il se montra le persécuteur le plus ardent des partisans de l'opinion de son prédécesseur touchant les affaires de religion qui divisaient alors l'église de France.

Deux autres frères de l'ambassadeur et de l'évêque furent tués, les armes à la main, l'un, au siége de Barcelonne, en 1706 ; l'autre, à la bataille de Parme en 1734.

En redescendant dans la même rue, de la place de l'Université vers la Grande-Horloge, la première rue à droite est formée par trois grands hôtels qui sont, sans contredit, les plus beaux du bourg Saint-Sauveur, à l'exception toutefois du palais archiépiscopal. Nous parlerons d'abord de celui de ces hôtels qui fait le coin dans la rue du Bon-Pasteur et où va être établie sous peu de mois, la Faculté des Lettres nouvellement créée pour notre ville.

Cet hôtel ne fut, dans les commencements, aux XII et XIIIe

siècles qu'un pied à terre où les archevêques se reposaient lorsqu'ils venaient officier à Saint-Sauveur; car longtemps encore après la construction de cette église, ces prélats continuèrent d'habiter leur ancien palais archiépiscopal dans la ville des Tours, auprès de l'église actuelle des Dames du Saint-Sacrement, aujourd'hui des RR. PP. Minimes, laquelle était, comme on le sait, l'ancienne église métropolitaine d'Aix.

Vers l'an 1338, l'archevêque Arnaud de Barchésio, céda cette habitation au prévôt de Saint-Sauveur, qui lui remit en échange celle qu'il possédait auprès de la sacristie de cette église, où Arnaud jeta les premiers fondements du palais archiépiscopal actuel. Les prévôts ne l'occupèrent pas au-delà de cent cinquante ans, puisqu'en 1490, il fut acquis par Accurse Maynier, baron d'Oppède, alors juge-mage de Provence. Ce magistrat fut ensuite nommé par Louis XII, en 1501, ambassadeur à Venise, d'où il revint à Aix, en 1507, pourvu de la charge de premier président du parlement. Mais s'étant brouillé avec sa compagnie, il passa l'année suivante au parlement de Toulouse où il mourut troisième président.

Jean Maynier, son fils, baron d'Oppède, né à Aix, dans la maison dont nous parlons, le 10 septembre 1495, fut aussi premier président du parlement en 1544, et se rendit célèbre l'année suivante, par l'exécution du fameux arrêt rendu par cette cour, le 18 novembre 1540, contre les hérétiques des lieux de Cabrières et de Mérindol. Sans entrer dans la discussion des actes de cruauté que lui reprochent à cette occasion la plupart des historiens, surtout les auteurs protestants, et dont il finit par être absous, nous ferons observer qu'il ne fit qu'exécuter les ordres du parlement et ceux du roi François 1er lui-même, plusieurs fois réitérés. Aussi, après la longue persécution

qu'il eut à essuyer, le roi Henri II le renvoya-t-il honorablement à ses fonctions en 1553.[1] Il mourut à Aix d'une dysurie, dans l'exercice de sa charge, au mois de juin 1558, sacrifié, dit-on, par un chirurgien protestant qui l'opéra avec une sonde empoisonnée, et il fut enterré dans l'église de l'Observance. Il était littérateur et amateur des beaux-arts. On conserve encore dans son hôtel une inscription romaine que Jules Raymond de Soliers y avait vue de son temps; il avait fait imprimer une traduction en vers français, *des six Triomphes de Pétrarque.* [2]
Anne de Maynier, sa fille, qu'il avait mariée de son vivant à François de Peruzzis, baron de Lauris, président au parlement d'Aix, fut son héritière et transmit cette riche succession à Claire de Peruzzis, sa fille, mariée, en 1578, à Jean de Forbin, seigneur de la Fare, depuis premier consul d'Aix en 1590-91, et une seconde fois en 1597-98. Vincent - Anne de Forbin-Maynier, leur fils, baron d'Oppède, premier président du parlement, de 1621 à 1631, et Henri de Forbin-Maynier, fils du précédent, aussi premier président, de 1655 à 1671, habitèrent successivement cet hôtel où ils étaient nés,[3] ainsi que Jean

[1] C'est alors qu'il fit graver sur la porte d'entrée de son hôtel l'inscription : *Veritas omnia vincit,* qu'on y voyait encore prés de deux cents ans plus tard.

[2] *Les triumphes de Pétrarque, traduictes de langue tuscane en rhyme françoyse,* par le baron d'Oppède; Paris, *chez* les Angeliers, 1538, in-8°.

[3] Savoir : Vincent-Anne, le 20 novembre 1579, et Henri, le 25 avril 1620. Le premier avait eu pour secrétaire, d'autres disent pour intendant, un avocat champenois, nommé Luc de Fagoüe, natif de Reims, qui depuis s'était *décrassé,* comme on disait alors, en achetant une charge de secrétaire du roi en chancellerie, qu'on appelait aussi une *savonnette à vilain..* Ce Fagoüe s'était marié dans Aix et avait eu six filles qu'il avait mariées toutes six fort honorablement. Nous ne citerons que l'aînée, la troisième et la plus jeune qui furent : Aymare de Fagoüe, filleule de la première présidente d'Oppède (Aymare de Castellane-la-Verdière), mariée, en 1646, à Pierre de Pitton, seigneur de Tournefort, et mère du grand botaniste

Baptiste de Forbin-Maynier-d'Oppède, fils d'Henri, mort en 1701, après avoir été président au parlement, ambassadeur de France en Portugal, etc. Ces grands magistrats illustrèrent leur compagnie par leur intégrité et leurs lumières, et leur nom vénéré se trouve lié à tout ce qu'il y eut de plus honorable en Provence à cette époque. Leur naissance, les charges dont ils étaient revêtus, l'immense fortune dont ils jouissaient, les alliances qu'ils avaient contractées, les hauts emplois que leurs enfants occupaient dans l'église [1] et dans les armées, tout concourait à les placer au premier rang des plus grands seigneurs de cette ville, où il y en avait tant alors et où il en reste si peu aujourd'hui.

Joseph Pitton de Tournefort, né en 1656 ; Angélique de Fagoüe, mariée, en 1655, à Simon l'Enfant, trésorier de France, d'où naquit Luc l'Enfant, conseiller au parlement. Celui-ci n'eut qu'une fille, Angélique de l'Enfant, mariée à Pierre-Jean de Boyer, marquis d'Argens et seigneur d'Éguilles, procureur-général au parlement, qu'elle rendit père du célèbre Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'Argens; Françoise de Fagoüe, mariée, en 1669, à Joseph de Ripert, sieur de la Verrière, et mère de Pierre-François de Ripert, seigneur de Monclar, conseiller puis procureur-général au parlement, lequel fut père de l'illustre Jean-Pierre François de Ripert de Monclar, aussi procureur-général au parlement. — Ainsi, trois des hommes qui ont fait le plus d'honneur à la ville d'Aix, avaient un Champenois pour auteur commun, dans la personne de ce Luc de Fagoüe qui fut, comme on vient de le voir, l'aïeul de Tournefort, le bisaïeul de Monclar, et le trisaïeul du marquis d'Argens. Ce rapprochement nous a paru assez curieux, pour mériter d'être remarqué.

[1] Louis de Forbin, fils de Vincent-Anne et filleul du roi Louis XIII, qui le tint sur les fonts baptismaux, à Saint-Sauveur le 11 novembre 1622, fut nommé à l'évêché de Toulon en 1664, et se fit estimer par sa sagesse et la pureté de ses mœurs. il mourut en 1675. — Joseph-Magdelaine, neveu du précédent et fils d'Henri, premier président, né à Aix le 19 novembre 1658, quitta le monde à l'âge de quarante ans environ pour entrer dans les ordres sacrés et s'ensevelir dans la maison de Sept-Fonts (réforme de la Trappe), dont il devint abbé et où il mourut saintement.

Leur hôtel que leur petit-fils vendit vers 1730, fut habité depuis lors par les Thomassin, marquis de Saint-Paul, présidents au parlement, dont la fortune et les alliances n'étaient pas moindres que celles de la maison d'Oppède. A la mort du dernier de ceux-ci, arrivée en 1781, l'hôtel fut acquis par M. d'Estienne-Gaufridi-du-Bourguet, baron de Saint-Estève, conseiller au parlement qui le possédait au moment de la révolution.

Mais avant de quitter cet hôtel nous devons parler de la journée de *Saint-Valentin,* ainsi nommée dans l'histoire d'Aix et fameuse par la sédition qui éclata contre le premier président Henri d'Oppède, le 14 février 1659. Depuis les troubles du semestre[1] et ceux occasionnés par les *Sabreurs* et les *Canivets,*[2] les esprits n'avaient pas cessé de fermenter; les inimitiés s'étaient perpétuées, et le premier président était devenu l'objet de la jalousie et même de la haine de plusieurs membres de la compagnie. Le président de Grimaldi-Regusse avait été son compétiteur pour la première présidence en 1655, lors de la retraite de Jean de Mesgrigni que tous ces troubles avaient dégoûté du séjour de la Provence, et la rivalité qui s'était établie entre eux n'avait pas peu contribué à entretenir ces malheureuses dispositions.

[1] Voyez ci-dessous, *rue et procession de Saint-Sébastien.* — On fera bien de lire cet article avant d'en venir à celui-ci.

[2] Les *sabreurs* et les *canivets,* qui avaient succédé aux *parlementaires et aux semestres* et dont les uns tenaient pour les princes et les autres pour le cardinal Mazarin, à la suite des troubles de la Fronde, à Paris, tiraient leurs noms de ce qu'à la tête des uns était Jean-Henri de Puget, Baron de Saint-Marc, premier consul d'Aix en 1650-51, lequel portait ordinairement un sabre au lieu d'une épée, et disait, lorsque quelqu'un lui résistait : *je le sabrerai et le mettrai à la raison.* Les autres se composaient, en grande partie, de gens de robe qui, disait-on par dérision, avaient besoin de *canifs* pour tailler leurs plumes.

Le conseiller de Glandevès-Rousset fut arrêté sur la place des Prêcheurs, le 26 février 1658, par le baron de Puget-Saint-Marc, et traduit à la forteresse de Bouc, puis au château de Saint-Tropez, en vertu d'un ordre du gouverneur, le duc de Mercœur. Le marquis de Simiane-Gordes, grand sénéchal et lieutenant de roi en Provence, Jacques de Forbin-la-Barben, alors premier consul d'Aix, et le président de Regusse furent mandés à la cour ; mais ce dernier reçut en chemin un ordre du roi qui le reléguait à Issoudun et les deux autres seuls se rendirent à Paris. Ces actes de violence indisposèrent toujours plus une partie du parlement contre son chef, et au bout de onze mois les mécontents finirent par obtenir le rappel des exilés. Ceux-ci n'étaient pas encore à Aix, lorsque le jour de Saint-Valentin, le cadet d'Estienne-Saint-Jean, ami de d'Oppède se prit de querelle auprès de Saint-Lazare, à peu de distance de la ville sur la route de Marseille, avec le jeune Baratte qui tenait le parti opposé et qui fut grièvement blessé par son adversaire. Ses amis se soulèvent aussitôt et courent les rues l'épée à la main, en ameutant le peuple contre le premier président qu'ils accusent d'avoir organisé un guet à pens et d'être l'auteur de l'assassinat de Baratte. Ils s'avancent de l'hôtel d'Oppède, résolus d'enlever ce magistrat et de l'immoler à leur ressentiment. Mais d'Oppède inaccessible à la crainte, se revêt de ses insignes, monte en carrosse, traverse la foule des séditieux qui, frappés de tant de fermeté, le laissent passer et se rend au palais où il fait assembler le parlement. Les séditieux revenus de leur stupeur, se dirigent alors vers le palais. Les consuls accourent sur les lieux pour tâcher de calmer l'émeute et le parlement envoie au-devant de la populace quelques-uns de ses membres, dont plusieurs avaient du crédit sur elle comme étant connus pour en-

nemis du premier président, tels que le président d'Escalis baron de Bras, et l'avocat général de Gallaup-Chastueil. Les factieux s'emparent du premier consul le marquis de Roquemartine, de la maison d'Aube, et du président de Bras et les font marcher forcément à leur tête, comme si la présence de ces magistrats pouvait autoriser leurs désordres. Une partie d'entre eux se porte sur l'hôtel d'Oppède en vue de le piller; mais les personnes qui s'y trouvent, ayant filé quelques coups de fusil par les fenêtres, l'émeute se dissipa sur ce pont. Revenus au palais, les agitateurs enfoncent les portes de la cour, de la grande salle et de l'audience, et tentent d'entrer dans la chambre où le parlement était assemblé. Ils demandent à grands cris qu'on leur livre le premier président et quelqu'un ayant proposé à ce magistrat de le faire évader par une porte dérobée, il répondit par ces paroles mémorables que les mémoires du temps nous ont conservées : « A Dieu ne plaise que je fasse cet affront à la magistrature; il n'y a pas d'asile plus sûr que le lieu où le roi m'a placé. Si quelqu'un d'entre vous ne se croit point en sûreté, qu'on ouvre les portes et qu'il sorte. Pour moi je ne dois rien craindre dans un sanctuaire où réside la justice et la majesté du souverain.[1]»

Cependant le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, avait

[1] Ordonnance du duc de Mercœur, dans *l'Histoire de Provence* de H. Bouche, tome II, pag. 1016; — Pitton, *histoire d'Aix*, pag. 470; — Papon, *Histoire générale de Provence*, tome IV, pag. 574; et autres auteurs. — En pareille circonstance et vers la même époque, Mathieu Molé, premier président du parlement de Paris, montra la même fermeté et le même courage ; mais comme il était sur un plus grand théâtre, on parle encore de lui dans toute la France en mille occasions et il est question de lui dans tous les dictionnaires ; tandis qu'on a presque oublié cette noble réponse du premier président d'Oppède qui en fit bien autant que celui de Paris, mais qui siégeait à Aix. Voilà la seule différence qu'il y a entre eux.

envoyé offrir ses services au parlement, et sans attendre le retour de ses députés, s'était rendu au palais. Il prend le premier président sous le bras, le couvre de son manteau et l'amène avec lui à l'archevêché où les mutins demandaient en dernière analyse qu'il fût retenu en otage. Des corps de garde furent établis aussitôt par ceux-ci à toutes les portes de la ville, à l'archevêché, sur la place des Prêcheurs. Le duc de Mercœur revenait le lendemain de Toulon. A une lieue d'Aix il apprit ce qui s'était passé et alla s'établir au château de Saint-Marc où le parlement et les autres cours souveraines lui envoyèrent des députés pour l'assurer de leur fidélité au service du roi. Par son ordonnance du 18 février, il convoqua la noblesse et les milices du pays et leur donna rendez-vous à Lambesc pour le 27 du même mois.

Ces préparatifs intimidèrent les factieux et en général tous les habitants d'Aix. Le cardinal Grimaldi et les consuls prièrent Duchaine, évêque de Senez [1] leur compatriote, alors casuellement dans sa famille, et Séguiran, premier président de la cour des comptes, d'aller implorer le pardon auprès du gouverneur; mais celui-ci exigea avant tout qu'on mît bas les armes et qu'on rendit la liberté au premier président, ce qui fut fait avec toutes les démonstrations du plus profond respect. Ce magistrat et les consuls se rendirent ensuite à Lambesc auprès du gouverneur, et le 3 mars suivant, d'Oppède fit une entrée triomphale dans Aix et alla reprendre sa place au parlement.

[1] Louis Duchaine ou Duchesne, fils d'un autre Louis, célèbre président au parlement, né à Aix le 7 juillet 1589, était chanoine de Saint-Sauveur, lorsqu'il fut nommé évêque de Senez, en 1623. Il se distingua par sa piété, sa charité et la régularité de sa conduite, et mourut à Aix, étant doyen des évêques de France, le 1er mars 1671. Il fut enterré dans l'église des Minimes, au tombeau de sa famille qui est éteinte depuis la fin du XVIIe siècle.

Le président de Regusse rapporte dans ses mémoires que le premier président promit, lors de sa mise en liberté « d'oublier le passé et de procurer une amnistie générale. Il embrassa, dit-il, M. Decormis, M. de Bras,[1] et tous ceux de la jeunesse qui lui avaient été les plus opposés et réitéra encore après avoir pris le Saint-Sacrement le même jour, qu'il oublierait tout ce qui s'était passé et promit une abolition générale. » Quoi qu'il en soit de cette assertion qui peut paraître suspecte de la part d'un ennemi de d'Oppède, il est certain que le premier président revint dans Aix, le cœur plein de vengeance et qu'il présida à tous les arrêts qui furent rendus à la suite de cette malheureuse *journée de Saint-Valentin.*

Les consuls et le gouverneur avaient demandé une amnistie au roi; mais en l'accordant, le monarque en avait excepté quarante personnes qui lui avaient paru indignes de pardon. Par arrêt du parlement, du 27 mars 1659, huit particuliers furent condamnés à être rompus vifs et leurs maisons abattues et rasées ; dix autres à être pendus et cinq à avoir la tête tranchée. Mais tous ces coupables s'étaient réfugiés à Marseille et y demeurèrent jusqu'à l'arrivée de Louis XIV, en 1660. La plupart se retirèrent alors en Italie ou en Allemagne et quelques-uns obtinrent leur *grâce* après la mort de d'Oppède.

« La vengeance n'étant pas satisfaite », comme dit Regusse, Bazin de Bezons, intendant de Languedoc, et Vertamont, maître des requêtes, furent commis par le roi pour continuer la procédure à l'égard de ceux envers qui l'arrêt du parlement ordonnait une plus ample information. Ces commissaires vinrent à Aix le 20 avril, et s'étant retirés à Villeneuve-lès-Avignon où ils s'ad-

[1] Tous deux présidents au parlement.

joignirent six assesseurs, ils prononcerait, le 29 mai, leur jugement en vertu duquel trois particuliers furent également condamnés à la roue et un à être pendu; l'avocat général Gallaup-Chastueil à être banni du royaume à perpétuité, sa charge confisquée, etc.;[1] le président de Bras a un bannissement de dix ans, etc. Mais tous ceux-ci étaient contumaces comme les premiers et il n'y eut pas d'autre exécution que celle d'un condamné seulement aux galères. Les familles des deux magistrats condamnés avaient réclamé pour eux le privilège d'être jugés par le corps auquel ils appartenaient, et non par une commission nommée par édit; mais le parlement enregistra l'édit sans égard à cette réclamation, et ce même parlement qui, dix ans auparavant, avait cassé le semestre établi par l'autorité du roi abandonna cette fois sans murmurer, l'un de ses plus beaux privilèges.

L'hôtel qui joint immédiatement celui dont nous venons de parler et qui fait face à la place de l'Archevêché, appartenait, au milieu du XVIIe siècle, à Charles de Grimaldi, marquis de Regusse, baron de Roumoules, *etc.*, président au parlement, né à la Ciotat, le 10 août 1612, mort dans la même ville au mois de novembre 1687. Entré au parlement comme conseiller, à l'âge de vingt-un ans et dix ans plus tard comme président à mortier, il fut l'âme de cette cour dans les circonstances difficiles où elle se trouva de son temps. Ses mémoires,[2] qui sont demeurés

[1] Voyez plus haut, *rue Neuve* ou Granet, pag. 166 et 167.

[2] Il en existe une copie à la bibliothèque Méjanes. Nous possédons dans la nôtre le manuscrit autographe qui nous fut donné de la manière la puis obligeante, il y a dix ans, par M. le marquis Charles de Grimaldi-Regusse, petit-fils du dernier président de ce nom, à qui nous en renouvelons ici nos plus sincères remerciements.

manuscrits, contiennent les détails les plus curieux sur l'établissement de la chambre des requêtes et du parlement-semestre, sur les troubles qui en furent la suite, la sédition qui faillit coûter la vie au premier président d'Oppède, enfin sur la venue de Louis XIV en Provence. Témoin et narrateur fidèle d'une foule d'intrigues dans lesquelles il joua souvent un grand rôle, exilé ou mandé plusieurs fois à la cour, il montra, dans toutes les circonstances, beaucoup de fermeté dans le caractère et le plus vif attachement aux intérêts du pays et de la compagnie à laquelle il appartenait. Il en devint second président en 1664. Son fils, son petit-fils et son arrière petit-fils ont exercé successivement la charge de président au parlement, jusqu'à la mort de ce dernier, arrivée en 1784.[1]

Environ soixante ans auparavant, l'hôtel de Regusse avait été vendu aux Forbin, seigneurs de La Barben, qui le possédèrent peu de temps, car il fut acquis, en 1745, par la famille Boyer de Fonscolombe qui l'occupe encore aujourd'hui. Parmi les personnages de mérite que cette famille a produits, nous citerons Jean-Baptiste Laurent, écuyer, amateur très distingué, né en 1788, qui avait formé un riche cabinet de livres, de tableaux et d'estampes que les voyageurs ne manquaient jamais de visiter ; Jean-Baptiste, son frère, né en 1719, mort en 1785, capitaine du régiment de Flandre et membre de l'académie de peinture et de sculpture de Marseille, etc., Sur lequel M. Porte a publie une notice intéressante, [2] en appréciateur de ses talents pour la peinture et surtout pour la miniature dans laquelle il se distinguait par les plus charmantes compositions ;

[1] Celui-ci a donné au public deux recueils d'arrêts de règlement du parlement d'Aix, en 2 vol. in-4°.

[2] *Mémoires de l'académie d'Aix,* t. V, pag. 181 et suiv.

Joseph-Roch, frère des deux précédents, né en 1720, mort en 1799, qui, après avoir été longtemps secrétaire d'ambassade auprès des cours de Varsovie, de Turin, de Rome et de Vienne, fut nommé par Louis XV, en 1766, son envoyé auprès de la république de Gênes ;
Emmanuel-Honoré-Hippolite, fils de Jean-Baptiste-Laurent, né en 1744, mort en 1810, conseiller au parlement, magistrat intègre et savant agronome, dont les *Mémoires de l'académie d'Aix* conservent plusieurs dissertations importantes ;
Enfin, MM. Hippolyte et Marcellin de Fonscolombe, enfants de ce dernier et actuellement vivants, qui, dès le début de leur carrière jusqu'à ce jour, n'ont jamais cessé de s'occuper utilement des sciences naturelles comme de celles de l'antiquité et des médailles. Leurs nombreux travaux ont été recueillis dans les *Mémoires de l'académie d'Aix,* et y sont placés, sans contredit, dans les premiers rangs.
Le troisième et dernier hôtel de la même île et qui fait le coin dans la rue des Bremondi, fut rebâti vers le milieu du XVIIe siècle, [1] Jean-François d'Aimar-d'Albi, baron de Châteaurenard, conseiller au parlement, qui eut l'honneur d'y loger le roi Louis XIV. Ce prince vint en Provence en 1660, pour apaiser les troubles qui agitaient cette province depuis si longtemps, notamment les villes d'Aix et de Marseille. Le roi avait avec lui la reine, sa mère, Anne d Autriche, veuve de Louis XIII, le duc d'Anjou, son frère unique, depuis duc d'Orléans, Made-

[1] M. de Giraud d'Agay, propriétaire actuel de cet hôtel, nous a assuré que plus anciennement il appartenait aux Rascas, seigneurs du Canet. Ce serait donc là que serait né Jean-Antoine de Bagarris, le savant numismate, dont nous avons parlé plus haut, *rue de la Verrerie,* pag. 198.

moiselle, sa cousine germaine, fille de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, le prince de Conti, le prince Eugène de Soissons et sa femme, le fils du prince de Monaco, la comtesse Palatine de Nevers, le cardinal Mazarin, le nonce du Pape, les évêques de Poitiers, de Rodez, de Béziers, de Valence et de Fréjus, plusieurs abbés, les maréchaux de Grammont, Duplessis et de Villeroi, les quatre secrétaires d'Etat et plusieurs autres grands seigneurs de sa cour.
Ce brillant cortège fit son entrée à Aix le samedi 17 janvier, au déclin du jour, mais sans aucune cérémonie, conformément aux ordres du roi. Les consuls lui avaient offert les clefs de la ville à la porte des Augustins et il les avait refusées, disant qu'on les lui apporterait chez lui, et ils lui avaient présenté le dais qu'il avait également refusé. Il entra directement en passant sous la Grande-Horloge, dans l'hôtel de Châteaurenard qui lui avait été préparé ci auquel on avait réuni l'hôtel de Regusse par des portes de communication. La reine fut logée au palais archiépiscopal, le cardinal Mazarin à l'hôtel d'Oppède, qui fut joint par un pont en bois jeté en travers de la rue à la maison qu'occupent encore les enfants de chœur du chapitre, pour aller de là, à couvert, à l'archevêché et Mademoiselle s'arrêta au Cours dans l'hôtel de Maurel-Pontevès, aujourd'hui l'hôtel de Mons.
Dès le 8 janvier, des députés des cours souveraines, les consuls d'Aix procureurs du pays, les procureurs joints des trois ordres du clergé, de la noblesse et du tiers-état, étaient partis pour aller recevoir le roi à Arles et avaient eu l'honneur de le complimenter. Le dimanche 18, lendemain du jour de son arrivée à Aix, les cours et toutes les autorités de la ville et de la province au complet, furent admises à le haranguer à l'hôtel de Châteaurenard, et les consuls l'ayant supplié de confirmer les privilèges

de la ville, S. M. mettant la main sur le livre qui les contenait, promit de les garder et observer suivant leur forme et teneur.

On peut lire dans les historiens de Provence, d'Aix et de Marseille, les rigueurs dont le roi usa envers cette dernière ville pendant son séjour dans la nôtre. Ce séjour est seul de notre sujet et nous nous bornerons à en faire le récit. Tout le temps qu'il fut à Aix, Louis XIV allait chaque jour à la messe, soit à Saint-Sauveur, soit dans les autres églises de la ville et où il communia plusieurs fois. Ses principaux divertissements étaient d'exercer des soldats au métier de la guerre dans la vaste cour de l'archevêché ou en rase campagne; de jouer à la paume et plus souvent encore au mail; enfin d'aller chasser dans les environs de la ville, notamment à Velaux. La cour suivait son exemple quant aux exercices de piété, et allait habituellement à la messe, aux vêpres, au sermon ou au salut, tantôt dans une église, tantôt dans une autre, enseignant ainsi au peuple que les grands sont tenus les premiers de l'accomplissement des devoirs religieux.

Le prince de Condé et le duc de Longueville étaient sortis de France depuis les troubles de la Fronde et s'étaient jetés dans le parti du roi d'Espagne. Ayant été compris l'un et l'autre avec les marquis de Coligny et de Bouteville qui les avaient suivis en Flandre, dans les propositions de paix faites entre les deux couronnes, ils vinrent en Provence pour obtenir leur grâce du roi, et arrivèrent à Aix le 27 janvier. Le cardinal Mazarin les présenta aussitôt à S. M. qui se trouvait en ce moment à l'archevêché, où une réconciliation vraie et franche fut conclue en quelques minutes d'entretien. Le cardinal voulut même loger chez lui le prince dont l'appartement avait été préparé dans

l'hôtel du premier président de la cour des comptes, Séguiran seigneur de Bouc.
Le 2 février, jour de la Purification, S. M. toucha une demoiselle de très grande condition, disent les mémoires du temps, sans la nommer, et elle fut à l'instant miraculeusement guérie du mal dont elle était atteinte depuis deux ans: « J'ai puis veu trois ans après, ajoute H. Bouche, cette même fille qui est parfaitement bien guérie et ay voulu parler à son père qui, pour la gloire de Dieu et pour celle de S. M., croit assurément, *comme tous les gens d'esprit et de science,*[1] qu'il ne s'est jamais fait en cette sorte de guérison, un miracle plus évident. »
Le même jour, 2 février, arriva à Aix la nouvelle que la paix avait été signée et publiée en Espagne, ce qui causa une joie extraordinaire, et le lendemain, mardi, de solennelles actions de grâces en furent rendues dans l'église métropolitaine de Saint-Sauveur. Le chœur de cette église fut disposé de cette manière : du côté de l'Evangile, vers le grand autel magnifiquement paré et décoré de toutes les reliques, était le banc des ambassadeurs où il ne se trouva toutefois que celui de Venise; du côté de l'Epître était celui des prélats, savoir : le cardinal Mazarin, l'archevêque d'Arles, les évêques de Senez, de Vence, de Grasse,. le coadjuteur d'Uzès, auparavant évêque de Saint-Paul, les évêques de Poitiers, de Rodez, de Bethléem, de Digne, de Fréjus et plusieurs abbés. Les chanoines de Saint- Sauveur occupaient le bas du chœur, du côté du prévôt. La cour de parlement en robes rouges, les présidents ayant le mortier sur la tête, prit les premières stalles du côté de l'archidiacre et la

[1] Si l'on ne connaissait la haute piété de Bouche, on pourrait soupçonner une ironie dans les mots que nous soulignons.

cour des comptes, aides et finances, en robes de velours noir, prit celles du côté du sacristain. Les consuls et assesseur firent tête du côté du capiscol. Les trésoriers généraux de France furent placés dans la nef de Notre-Dame-D'Espérance, et les officiers de la sénéchaussée dans la chapelle de Saint-Joseph. Un vaste amphithéâtre était élevé au centre du chœur de l'église, sur lequel le roi se plaça à droite, ayant derrière lui le duc d'Anjou, son frère, ainsi que les princes de Condé et de Conti et le duc de Longueville. A la gauche du roi fut placée la reine sa mère et derrière elle Mademoiselle, la comtesse de Soissons et autres dames, en sorte que, à l'exception du duc d'Orléans, malade à Blois, et de la princesse de Conti, qui n'arriva à Aix que le soir du même jour, toute la maison royale se trouva réunie dans le chœur de Saint-Sauveur. La ville n'avait jamais vu une pareille magnificence.

Le prévôt du chapitre entonna le *Te Deum* en absence de l'archevêque le cardinal Grimaldi qui, peu de jours avant l'arrivée du roi, avait reçu ordre du monarque de s'absenter de la ville. Pendant les oraisons, les mousquetons du roi firent trois décharges de leurs mousquets sur la place, devant l'église, et le soir un feu de joie fut brûlé sur la place des Prêcheurs, auquel mirent le feu le comte de Mérinville, lieutenant du roi en Provence (en absence du duc de Mercœur, gouverneur, occupé à Marseille à faire exécuter les ordres du roi), et les consuls et assesseur. Chaque particulier fit un feu devant sa maison et toutes les fenêtres furent illuminées.

Pendant qu'à Saint-Sauveur on chantait le *Te Deum*, le greffier du grand prévôt et les trompettes du roi publiaient la paix en différents quartiers de la ville, et le dimanche suivant, 8 février, une procession générale eut lieu, à laquelle assistèrent

tous les ordres religieux et tout le clergé séculier. Le jeudi, 12 février, à l'audience du parlement, la paix fut publiée et enregistrée, et dans l'après-midi elle fut encore publiée solennellement par le greffier en chef du parlement en robe rouge, précédé de tous les huissiers de la cour, ayant en tête le prévôt des maréchaux avec ses archers, et après lui les lieutenants de la sénéchaussée en robes de soie et les consuls en chaperon allant tous à cheval par la ville. Pareille publication eut encore lieu le 24 février, à l'audience de la cour des comptes, aides et finances. Cependant le roi, la reine sa mère et une partie de la cour étaient partis d'Aix le mercredi 4 février pour aller visiter Saint-Maximin, la Sainte-Baume, Toulon et Hyères, d'où ils revinrent par Cotignac, Brignolles et Saint-Maximin le lundi 23. Avant de rentrer à l'hôtel de Châteaurenard, le roi descendit chez sa cousine, Mademoiselle, qui était demeurée à Aix, et la complimenta sur la mort de son père Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, arrivée à Blois le 2 du même mois de février.

Le roi partit d'Aix une seconde fois le 2 mars et se rendit à Marseille où l'on sait qu'il voulut entrer par la brèche. Il n'y demeura que jusqu'au 8 et s'en revint à Aix où il séjourna encore quelques jours après lesquels il se mit en route le 14, passant par Avignon, le Languedoc et la Guienne pour aller conclure son mariage avec l'infante d'Espagne.[1]

[1] Sur le voyage de Louis XIV en Provence, voyez les divers historiens de cette province, postérieurs à l'année 1660, et notamment pour le séjour de ce prince à Aix *:* honoré Bouche, *Histoire de Provence*, in-f°, tom. II, pag. 1026 et suivantes ; et J-S. Pitton, *histoire d'Aix* in-f°, pag. 485 et suivantes — Nous avons suivi peut-être un peu trop longuement le récit de ces deux auteurs, témoins oculaires de ce voyage. Mais comme il s'agissait de l'époque la plus brillante de notre histoire, nous avons pensé que les détails en seraient lus avec plaisir.

L'hôtel de Châteaurenard où logea Louis XIV pendant les trente-cinq jours qu'il passa à Aix en ces trois reprises différentes, était tout nouvellement décoré, à cette époque, de ces belles peintures de Daret [1] qu'on y voit encore et qui furent décrites par de Haitze, dans le premier des ouvrages que publia cet auteur. [2]

La riche maison d'Aimar-d'Albi, qui possédait cet hôtel sous Louis XIV, finit en la personne de Sexte-Gabrielle d'Aimar, mariée, en 1727, à Jean-Louis-Gabriel de Thomassin, marquis de Saint-Paul, vicomte de Reillanne, président au parlement, et qui devint, par sa femme, baron de Châteaurenard. De cette maison étaient sortis plusieurs magistrats en l'une et en l'autre cour du parlement et des comptes, et quelques personnages de mérite tels que Jean-André,[3] surnommé *l'Ermite*, fondateur de la

[1] Jean Daret, peintre, qui a laissé tant de beaux ouvrages dans Aix et qui en avait orné la plupart de nos églises, était natif de Bruxelles et se maria à Aix le 3 décembre 1639 (paroisse Saint-Sauveur), avec Magdelaine Cabassole, d'une famille consulaire de cette ville, aujourd'hui éteinte depuis prés d'un demi siècle. L'acte de célébration de son mariage le dit fils de feu Charles Daret et d'Anne Junon. Il mourut à Aix le 2 octobre 1668, à l'âge de 55 ans, laissant deux fils, Michel et Jean-Baptiste Daret, peintres, mais bien éloignés de lui pour le talent.—Voyez, au second volume, *rue Cardinale.* — Une curieuse et savante notice sur Jean Daret a été publiée en 1845, où nous sommes cité comme ayant découvert que cet artiste logeait à la rue Cardinale. Belle découverte, vraiment! Il n'en eût pas plus coûté de dire que c'est dans notre article sur cette rue Cardinale *(Mémorial d'Aix* du 19 décembre 1843), qu'ont été puisés les détails biographiques, insérés dans cette notice, sur la patrie, le père, la mère et le mariage de Daret, détails absolument ignorés jusqu'alors et bien plus intéressants que le nom de la rue où il demeurait.

[2] *Les Curiosités les plus remarquables de la ville d'Aix,* Aix, Ch. David, 1679, petit in-8°, pag. 41 et suivantes jusqu'à 61.

[3] Né le 15 août 1561, à Aix où il mourut le 8 février 1624.

Chartreuse d'Aix ; François-Félix,[1] capitaine au régiment royal. connu à la cour de Louis XIV sous le titre de marquis de Châteaurenard, littérateur aimable et membre de l'académie royale d'Arles; et Joseph, seigneur de Brès, [2] second consul d'Aix en 1700, auteur d'un ouvrage intéressant demeuré manuscrit, contenant l'histoire de la baronnie de Châteaurenard depuis les temps les plus reculés.

[1] Fils de François d'Aimar et d'Anne d'Albi; né à Aix le 10 mars 1627 et non à Arles comme il est dit dans le *Dictionnaire des Hommes illustres de Provence,* tom. 1er, pag. 554.

[2] Né à Aix le 26 octobre 1654, baptisé en 1660, enseveli, suivant ses intentions, au cimetière de l'hôpital Saint-Jacques, le 19 mars 1738.— Nous possédons une copie de son ouvrage, qui porte le titre de *Remarques chronologiques et historiques des ventes et aliénations, réunions au domaine de Provence, et autres changements de main de la terre et baronnie de Châteaurenard et de ses dépendances.* On y trouve une foule de titres et de faits curieux et peu connus.

PLACE

DE L’UNIVERSITE.

AR lettres-patentes du 31 décembre 1413, Louis II d’Anjou, roi de Naples et comte de Provence, rétablit plutôt qu’il ne la fonda l’université d’Aix qui était fort ancienne, suivant le projet qu’il en avait soumis au pape Alexandre V, et que celui-ci avait approuvé par sa bulle du 5 des ides de décembre 1409, l’an 1er de son pontificat. Depuis plus de deux siècles, Alphonse ou Ildefons 1er, roi d’Aragon et comte de Provence, avait fondé à Aix une académie générale des sciences qui avait pris le nom d’Université. On connaît une foule de professeurs qui y avaient enseigné le droit bien avant le règne de Louis II, tels que :

LES RUES D'AIX

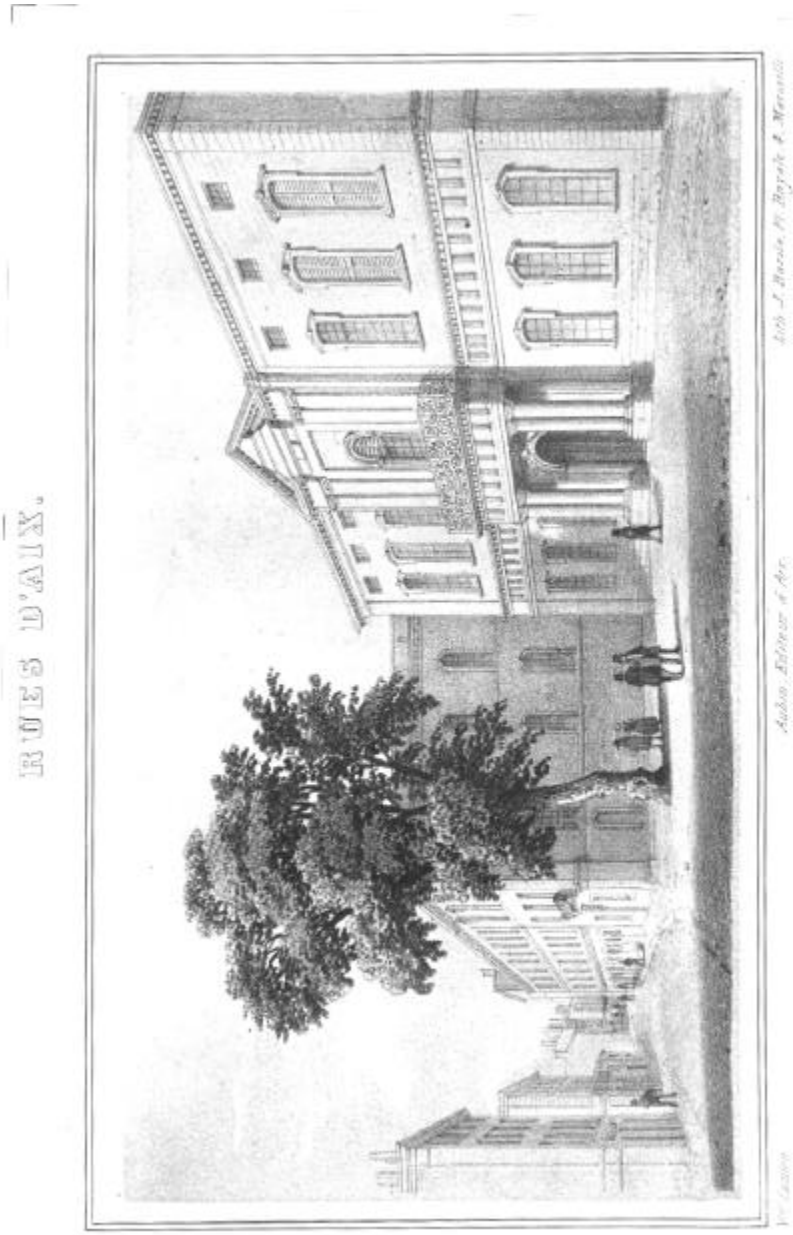

LES RUES D’AIX

Rostand de Capra, avant qu'il devint archevêque d'Arles en 1286. [1]
Thomas Seillans, juge-mage de Provence, en 1293. [2]
Pierre Boyre, Alquier Canola et Jean Cabassole qui, en 1303, furent présents à la déclaration que fît Béatrix, fille du roi Charles II, portant qu'elle ne voulait point être religieuse. [3]
Jean de Juvanaro, juge-mage de Provence, en 1336. [4]
Boniface de Lira dont nous avons parlé comme habitant de la *Bouèno-Carriéro*, en 1337.
François de Grossis, chevalier, enterré dans l'église de Saint-Jean en 1347,[6] et autres que nous pourrions nommer si nous ne craignions d'abuser de la patience de nos lecteurs.
Feu Aubine Henricy, avocat,[7] notre très honorable ami,

[1] Papon, *Histoire générale de Provence*, tome 1er, pag. 311 ; et *Dictionnaire des Hommes illustres de Provence*, tome II pag. 158.
[2] *Recueil des privilèges d'Aix* in-4°, pag. 225.
[3] Papon, *Histoire générale de Provence*, tome III, aux preuves, pag. 47.
[4] *État chronologique des juges-mages de Provence*, par le P. Bicays, de l'Oratoire, manuscrit.
[5] Ci-dessus, pag. 31.
[6] De Haitze, *Histoire d'Aix*, livre IV, § 20. — Le P. Honoré Moulin (et non Dumoulin), cordelier, *Recueil manuscrit d'inscriptions*, à la bibliothèque Méjanes.
—M. de Saint-Vincens fils, *Mémoire manuscrit sur les monuments, tableaux, statues*, etc. *les plus remarquables de la ville d'Aix*, écrit en 1790, peu avant la destruction de la plupart des églises où ils se trouvaient au moment de la révolution. — M. l'abbé Maurin, *Notice sur l'église Saint-Jean d'Aix*, insérée dans le tome V des *Mémoires de l'académie d'Aix*, pag. 255 et suivantes.
[7] Né à Aix le 13 avril 1756, mort dans la même ville le 17 février 1834. — Outre sa *Notice sur l'université*, il en a publié une autre non moins curieuse sur l'Origine *de l'imprimerie en Provence*, insérée dans le tom. III des *Mémoires de l'académie d'Aix*, pag. 1 et suivantes. On y trouve les documents les plus exacts sur les premières imprimeries établies à Aix en 1575 ; à Marseille, en 1594 ; à Arles, en 1647 ; à Toulon, en 1704. — Le premier livre imprimé à Aix est intitulé : *Traicté de l'église de Dieu contre les Calvinistes et autres qui se sont séparés et divisés*

avait publié, en décembre
consciencieuse [1] à

rapporter pour tout ce qui concerne cet établissement. Ainsi

distin
précédé son anéantissement, tels que Philibert Fézaye,

théologie; Charles Annibal Fabrot, Joseph Jules François
- oseph
Sextius Siméon et Joseph Jérôme Siméon, père et fils, dans

Joseph Lieu
et Pierre Pontier dans l'anatomie ; Pierre Garidel et Michel
botanique. Nous empruntons les noms de
;
d'entre eux, étant natifs d'Aix, se rencontreront encore

même en augmenter le nombre.

d'icelle pour f petit in 8° devenu très rare, imprimé
1575 au devant la grand église
-
datée d'Aix, le 1er juillet 1574, et est signée par *licot,*
était un conseiller à la sénéchaussée, mort en 1583.

[1] -
Mathieu de Montreuil, poète français, écrivain agréable et facile du

les voyages et l
Cosnac, évêque de Valence, et le suivit lorsqu'il fut transféré à

greffe de l'université, ce qui donna lieu au quatrain suivant

Mathieu Montreuil par Boileau tant vanté
Dont la prose

Le chef de l'université portait le titre de chancelier et était élu à vie. Thomas de Puppio, archevêque d'Aix, né en cette ville d'une famille noble, fut nommé chancelier lors de la première élection en 1414, et depuis lors jusqu'à la révolution, les archevêques, ses successeurs, ont rempli les mêmes fonctions. Lorsque le siége devenait vacant, on élisait comme chancelier un vicaire-général, un chanoine, quelquefois même un magistrat et jusqu'à la mort de ceux-ci on n'appelait pas les archevêques à les remplacer, à moins que le chancelier ne donnât sa démission.
Les anciens statuts de l'Université consacraient quelques usages singuliers, tels que celui-ci : le recteur ou primicier était élu annuellement le premier jour de mai, dans la chapelle de Sainte-Catherine, à Saint-Sauveur. Le jour de Pentecôte, il désignait six ou huit étudiants qui, proprement vêtus et tous à cheval, devaient aller chez le révérendissime archevêque, les chanoines, les docteurs et les licenciés en droit, les officiers temporels et spirituels, les nobles et les syndics de la ville, pour leur notifier que le lendemain, entre sept ou huit heures du matin, un tel (le nouvel élu) recevrait les marques de sa dignité à Saint-Sauveur. Ils devaient ensuite se présenter aux dames *(honestis mulicribus)* pour les inviter aux danses qui auraient

Le *Dictionnaire historique* de Ladvocat dit que Montreuil mourut en 1691*;* mais Moreri veut qu'il soit mort à Valence en 1692; en sorte que la question serait encore indécise, si *la Biographie universelle* de Michaud ne disait positivement (tom. XXX, pag. 41) que Montreuil mourut à Valence (et non à Aix) en juillet 1692. Voilà qui est affirmatif, ce nous semble. Mais voici qui nous parait encore plus certain. « L'an 1691 et le 21e du mois d'aoust, a été enseveli dans cette église Saint-Sauveur, M. Mathieu de Montreuil, mort le même jour, âgé d'environ quatre-vingts ans, natif de la ville de Paris ; présents, etc. (Registre de la paroisse de Saint-Sauveur, à Aix, année 1691, folio 50).

Pareille notification devait être faite aux chefs des divers
vents de la ville. Le bedeau, portant la masse de
l'Université précédait cette cavalcade, ainsi que des mimes
[1]

cé, depuis
1806, l'ancienne université, et dans quelques mois une

cette ville offre à la jeunesse studieuse qu'elle renferme, ou
qui y est attirée par la réputation et le savoir de MM. les
eurs.

construction des bâtiments de l'Université sur la place où
tuellement, en face de l'église de Saint-

en 1734 et qu'ils ont été rebâtis, tels que nous les voyons
[2] Au XIIe siècle, un
-Michel, existait sur ce même

[1] *Almæ Aquarum Sextiarum universitatis vetera et nova statuta*, etc.;
Roize, 1667 in- . 21, 34, 36, etc.

[2] 1751, *pag.*
et 1735, *pag.*

RUES D'AIX.

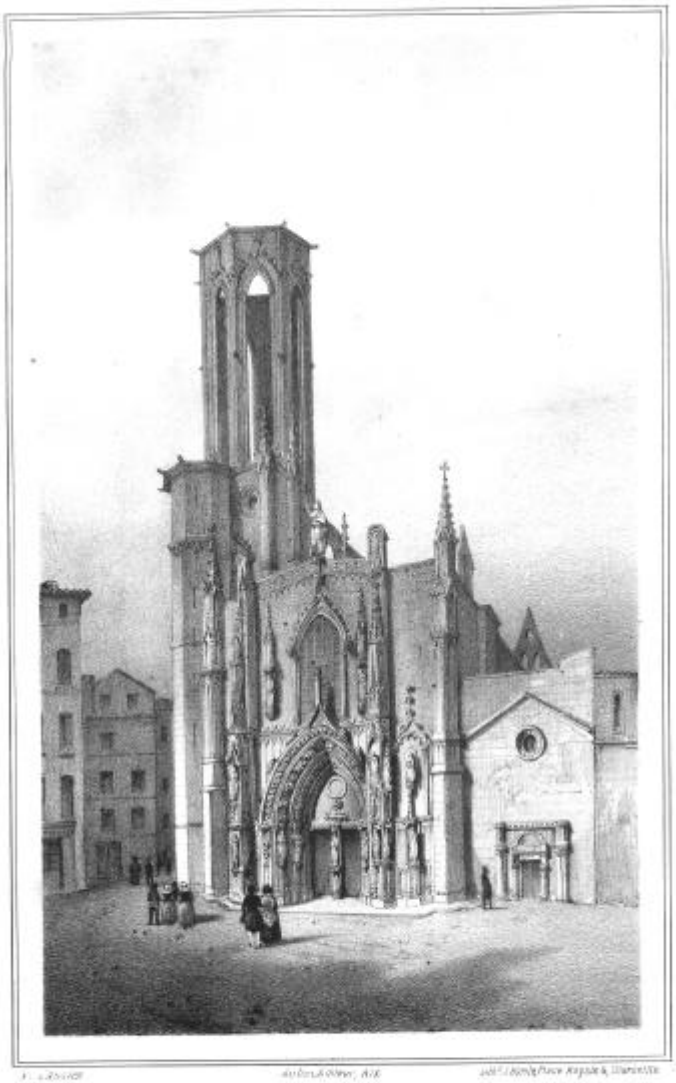

Eglise Métropolitaine de St-Sauveur.

LES RUES D’AIX

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE

DE

SAINT-SAUVEUR

AINT-SAUVEUR est un édifice gothique imposant par ses vastes proportions,[1] son architecture, les monuments et les tableaux qu'il renferme et les souvenirs qu'il rappelle. Dans les premiers siècles du christianisme, une petite chapelle fut bâtie là où existe aujourd'hui la métropole et fut dédiée au Sauveur des hommes.[2] Détruite par les Sarrasins dans l'une de leurs

[1] Elle a dans oeuvre 225 pieds de long (73 mètres environ), depuis le fond de la chapelle de Saint-Mitre jusqu'à la grande porte; 102 pieds de large (33 mètres environ), depuis la grille du purgatoire jusqu'à la porte des cloîtres; et 60 pieds de haut (19 mètres 50 centimètres environ). *Notice historique et descriptive de l'église métropolitaine de Saint-Sauveur*, par M. l'abbé Maurin, Aix, 1839, in-4°, pag. 38.

[2] Une très ancienne tradition portait que sainte Madelaine y avait reçu la communion peu avant sa mort, des mains de saint Maximin, l'un des disciples de J-C. et premier évêque d'Aix. Aujourd'hui les savants rejettent cette tradition.

irruptions en Provence au VIIIe ou au IXe siècle, elle fut rebâtie en 1080, lorsque l'archevêque Rostang de Foz et Benoît, prévôt du chapitre, faisant un appel à la piété des habitants, recueillirent d'eux des sommes suffisantes pour la construction d'une nouvelle église à laquelle la sainte chapelle fut réunie.[1] C'est ce qui forme aujourd'hui la nef de droite, dite de *Corpus Domini*. Environ vingt ans après, le prévôt Benoît et six chanoines de Notre-Dame-de-la-Seds vinrent habiter les nouvelles bâtisses, pour desservir cette église qui fut consacrée, en 1110, par l'archevêque Pierre III. La grande nef fut commencée en 1285, sous le règne de Charles II d'Anjou, dit le *boiteux*, roi de Naples et comte de Provence, Rostang de Noves étant alors archevêque, et elle ne fut terminée, en l'état actuel, que vers le milieu du XVe siècle sous le roi René et l'archevêque Olivier de Pennart. Le clocher, dont les fondements furent jetés en 1323, sous Cabrières de Concos, fut continué, après une longue interruption, en 1411, sous Thomas de Puppio [2] et orné de belles cloches en 1430, par

[1] Cette chapelle a été détruite au mois de février 1808, sous l'épiscopat de Mgr Champion de Cicé, sous prétexte de dégager la nef de *corpus domini*, qu'elle obstruait effectivement ; mais ce n'était pas une raison suffisante, selon nous, pour abattre cet antique et pieux monument.

[2] Nous possédons le cahier original des Etats-généraux de Provence, tenus à Aix au mois de février 1458 (v. st.), duquel nous parlerons ailleurs. L'article 29 de ce cahier est ainsi conçu : « Item, car per construction del cloquier de Sanct-Salvayre d'Aix, es estat consentit per lo sanct payre nre senhor lo Papa certa soma d'argent exigidoyra sus lo legats insertz en la pvenssa d'Aix, en laqual es stada exegida una tres grant soma dargent assendent segon que si referis otra la soma consentida per lo Papa del quel argent se dis esser grant quantitat ves alcuns dels senhors canonges de la dicha gleiza d'Ais ad aquo elegitz. Per so supplican à la dicha majestat que il plassa de ordennar que si avian contes daquellos que an exegit lo diche argent et se es tot pagat prohibir que tota autra exaction cesse et largent que si trobaria exegit et sera en las mans dels exi-

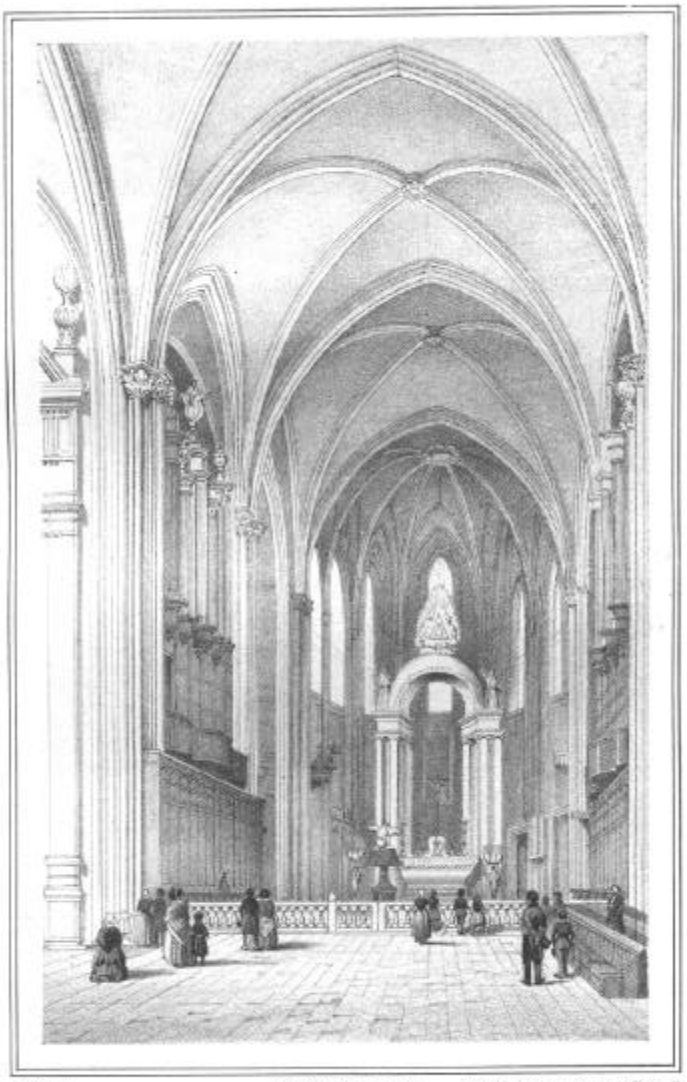

Intérieur de l'Eglise St. Sauveur.

LES RUES D’AIX

Aymon Nicolaï . Olivier de Pennart ayant terminé la construction de la grande nef, fit commencer, vers 1475, celle du portail où les magnifiques portes qu'on y voit encore furent placées en 1504. Enfin le baptistère, entouré de belles colonnes antiques qui avaient appartenu à un temple d'Apollon, fut élevé en 1579, par les soins et aux frais du chanoine Jean de Leone, fils et frère de deux conseillers au parlement.

Une infinité d'auteurs ont décrit les monuments et les curiosités qui existent à Saint-Sauveur : Pitton[1] a consacré un volume à l'histoire de l'église d'Aix ; et dans son histoire manuscrite de cette ville, de Haitze a rapporté fidèlement toutes les inscriptions et épitaphes qu'on trouve dans cette église. De nos jours, M. le président de Saint-Vincens, le fils, avant rédigé, en 1790, un mémoire important sur les monuments, tableaux, statues, etc., de la ville d'Aix,[2] le communiqua à M. Millin, son ami, et l'autorisa sans doute à en faire usage dans son *Voyage dans les départements du Midi*,[3] puisqu'il en a fait la matière d'un chapitre de son ouvrage. M. de Saint-Vincens a, depuis lors, fait imprimer

« gidors si deia convertir en la dicha construction del cloquier et despensar per monsio lo prebost d'Aix o outra per el eligidor. » — Sur quoi la reine Isabelle de Lorraine, première femme du roi René, répond, en absence de son mari alors à Naples : « Dicta majestas reverendissimum in xpo patrem archiepiscopum Aquensem requirit et ortatur ut canonicos ad rationem ponendam astringat quantum vero justiciabiles suae majestatis concernantur ad hec arceri et compelli ordinat et declarat. » — Il nous semble résulter de ce passage, de deux choses l'une : ou que le clocher de Saint-Sauveur n'était pas encore parvenu, en 1438, à la hauteur où nous le voyons ; ou que, s'il l'était, on avait le projet de l'élever encore plus haut.

[1] *Annales de la sainte église d'Aix*, par J-S. Pitton, docteur en médecine, Lyon, 1668, in-4°.

[2] Nous en avons parlé plus haut, pag. 283, note 6. La partie relative à Saint-Sauveur fut réimprimée à Aix, chez Pontier, 1818, en 19 pag. in-8°.

[3] *Voyage*, etc., tome II, chap. LII, pag. 265 à 282.

le sien séparément, et plus tard M. Porte a consigné dans *Aix ancien et moderne,* la description des tableaux de Saint-Sauveur et y a rapporté les principales épitaphes; enfin M. l'abbé Maurin a publié un travail très étendu sur tout ce qui a rapport à cette église;[1] en sorte que ce que nous pourrions en dire ne serait absolument qu'une répétition de tant d'écrits.

A quoi servirait, par exemple, de donner ici l'épitaphe de Françoise Casaneufve, femme de Pierre Laugier,[2] qu'on peut lire dans MM. de Saint-Vincens, Millin, Porte et Maurin, non plus que tant d'autres qu'ils ont eu soin de copier, avec quelques variantes, sur les marbres de Saint-Sauveur ? Nous nous bornerons donc à dire ce dont ces messieurs n'ont pas jugé à propos de parler.

L'église d'Aix a été gouvernée par quatre-vingt-sept prélats suivant Pitton, en y comprenant les dix archevêques qui ont succédé au cardinal Grimaldi auquel s'arrête cet auteur.[3]

Par quatre-vingt-quatre, suivant le *Gallia Christiana,* en ajoutant à la liste qui y est donnée, les sept successeurs de M. de Vintimille où finit cette liste.[4]

Par quatre-vingt-cinq, suivant l'abbé Hugues du Tems, qui finit la sienne à M. de Boisgelin, auquel ont succédé cinq prélats depuis la révolution.[5]

[1] Notice historique et descriptive de l'église métropolitaine de Saint-Sauveur; Aix, 1839, in-8°.

[2] Du 27 janvier 1597, devant Jean-Antoine Anglès, notaire à Aix ; contrat de mariage entre Pierre Laugier, avocat, docteur, fils de Charles, lieutenant de viguier du lieu des Baux, etc. ; et Suzanne Caseneufve, fille de feu Crapassy, receveur particulier du siège d'Aix, etc.

[3] *Annales de la sainte église d'Aix.*

[4] *Gallia christiana,* tome 1er, in-f°, Paris, 1715; — *Ecclesia Aquensis,* pag. 299 *à* 340.

[5] *Le Clergé de France,* tome 1er, in-8°, Paris, 1774; — *Archevêché d'Aix,* pag. 1 à 22.

Et par quatre-vingt-deux, suivant le P. Papon, y compris les cinq successeurs dudit M. de Boisgelin.[1]
Les curieux pourront consulter ces quatre auteurs et les comparer entre eux, pour connaître les causes de ces différences dans la nomenclature de nos archevêques.
Parmi ceux-ci on en compte dix qui ont été revêtus de la pourpre romaine.[2]

[1] Papon, *Histoire générale de Provence*, tome 1er, pag. 187 à 203.

[2] Les dix cardinaux-archevêques sont :
1er Guillaume de VICEDOMINIS, d'une très illustre maison de Plaisance, conseiller d'Etat de Chartes 1er, roi de Naples, comte de Provence, élu archevêque d'Aix en 1257, et cardinal-évêque de Palestine par le pape Grégoire X, son oncle maternel, en 1272. Quelques auteurs assurent qu'il fut élevé au souverain pontificat le 6 septembre 1276, qui fut le jour même de sa mort. Mais n'ayant point été couronné, on ne le compte pas au nombre des Papes.
2e Guillaume de MANDAGOT, transféré de l'archevêché d'Embrun à celui d'Aix, en 1311, fut fait cardinal-évêque de Palestine l'année suivante, par le pape Clément V, et se démit peu de temps après de son archevêché.
3e Pierre DES PRÉS, évêque de Riez, puis archevêque d'Aix en 1318, fut créé cardinal en 1520 par le pape Jean XXII et mourut en 1321.
4e François THEBALDESCHI, romain de naissance, créé cardinal en 1368, par le pape Urbain V, était archidiacre de Saint-Sauveur, lorsqu'il fut élu archevêque d'Aix en 1376. Mais s'étant rangé sous l'obédience de Clément VII qu'on regarde comme anti-pape, il fut excommunié par le pape Urbain VI, ce qui est cause que la plupart des historiens ne le comptent pas au nombre des archevêques d'Aix.
5e Guillaume FILASTRE, Manceau, créé cardinal de Sainte-Marie et archiprêtre de Saint Jean de Latran, en 1411, par le pape Jean XXIII, fut fait archevêque d'Aix en 1421, et mourut à Rome en 1428, âgé de quatre-vingts ans.
6e Laurent STROZZI, Florentin, neveu du pape Léon X, était archevêque d'Alby et cardinal de la création du pape Paul IV, en 1557, lorsqu'il fut transféré à Aix en 1566. Il mourut en 1571.
7e Alphonse-Louis DUPLESSIS DE RICHELIEU, chartreux, frère du cardinal, ministre de Louis XIII, fut nommé à l'archevêché d'Aix en 1625,et créé cardinal par le pape Urbain VIII, en 1629. il fut transféré la même année sur le siège de Lyon.
8e Michel MAZARIN, dominicain, frère du cardinal, ministre de Louis XIV, nommé archevêque d'Aix en 1645, fut fait cardinal, en 1647, par le pape Innocent X. Il mourut à Rome en 1648, à peine âgé de quarante-un an.

LES RUES D'AIX

La ville d'Aix a fourni de touts les temps, à l'église de France et à d'autres parties de la chrétienté, un grand nombre de premiers pasteurs dont nous avons déjà cité quelques noms, nous réservant d'en faire connaître encore plusieurs, lorsque notre marche à travers les rues d'Aix nous donnera occasion de les rappeler au souvenir de leurs concitoyens. TREIZE évêques ou archevêques, enfants de cette ville, ont été appelés sur divers sièges depuis le concordat de 1801, ce qui est assurément aussi rare qu'honorable, et ce qui ne l'est pas moins, c'est que jusqu a SEPT d'entre eux ont porté la mitre en même temps. Parmi eux nous citerons en première ligne S. E. Mgr. le cardinal d'Isoard, mort archevêque d'Auch en 1839.[1]

9e Jérôme GRIMALDI, noble Génois, vice-légat de la Romagne et du duché d'Urbin, gouverneur de Rome, etc., créé cardinal par le pape Urbain VIII en 1643, fut nommé archevêque d'Aix en 1648. Mais n'ayant obtenu ses bulles qu'en 1655, il ne prit possession que cette année-là, et mourut saintement à Aix, le 4 novembre 1685, dans sa quatre-vingt-neuvième année. Le souvenir de ses vertus rendra pendant longtemps sa mémoire en vénération parmi nous.
10e Mgr Joseph BERNET, Auvergnat, évêque de La Rochelle en 1827, et transféré à l'archevêché d'Aix en 1835, fit son entrée en cette ville le 26 mars 1836. il a été nommé cardinal dix ans après, par S. S. le pape Grégoire XVI, le 19 janvier 1846, et a fait une nouvelle entrée solennelle à Aix, le mercredi 25 mars, jour de la fête de l'Annonciation de la présente année 1846. Cent deux jours après nous avons eu le malheur de perdre ce prélat, mort dans son palais archiépiscopal, le dimanche 5 juillet de la même année à une heure et trois quarts de l'après-midi. S. Em. était âgée de 75 ans, 10 mois, 1 jour, sa naissance ayant eu lieu à Saint-Flour, le 4 septembre 1770.

[1] Voyez *rue de l'Ange.* — Les autres douze sont : MM. de Bausset-Roquefort, évêque de Vannes en 1808, puis archevêque d'Aix en 1819; des Gallois de la Tour, archevêque de Bouges en 1819 ; de Ruffo de Bonneval, ancien évêque de Senez, nommé archevêque d'Avignon en 1821; de Morel de Mons, archevêque d'Avignon en 1821, sur le refus du précédent; de Pizani de la Gaude, ancien évêque de Vence, évêque de Namur en 1804 ; Miollis, évêque de Digne en 1806; de Mazenod onde, évêque de Marseille en 1823; Michel, évêque de Fréjus en 1829; Bey, évêque de Dijon en 1832; de Mazenod neveu, évêque de Marseille

En 1318, l'archevêque Robert de Mauvoisin fut forcé de résigner ses fonctions, ensuite du procès qui lui fut fait par ordre du pape Jean XXII. « Il était accusé, dit le P. Papon, d'entretenir publiquement des concubines; de vendre les bénéfices et les sacrements ; de trafiquer des interdits qu il lançait contre les églises sur de légers motifs, et de mépriser les censures qu'il avait encourues pour avoir frappé l'archidiacre de son chapitre et quelques chanoines. On lui reprochait aussi d'avoir traversé la ville d'Aix le Jeudi-Saint au son des instruments et précédé de danseurs; d'aimer passionnément la chasse; de mener avec lui, lorsqu'il faisait la visite de son diocèse, des chasseurs, des chiens, des oiseaux, au grand préjudice des habitants dont il dévastait les campagnes ; de donner le sacrement de confirmation après-dîner ou le soir à la lumière hors de l'église, lorsqu'il revenait de la poursuite des bêtes fauves. Enfin on l'accusait d'avoir foulé le peuple dans ses visites pastorales et vomi des blasphèmes contre Dieu, la Vierge et les saints. Le pape nomma des commissaires pour examiner ces griefs. Le prélat diminua l'horreur de quelques-uns par les interprétations qu'il donna, et nia les autres. Mais accablé par les dépositions des témoins, il prévint sa condamnation en abdiquant volontairement au mois d'août 1318. »[1]

en 1837 ; Guibert, évêque de Viviers en 1842 ; et Guitton, évêque de Poitiers en 1842. Un cardinal, quatre archevêques et huit évêques sortis, dans l'espace de moins d'un demi siècle, non pas seulement d'un même diocèse, mais d'une même ville d'une population d'environ 25 000 âmes, sont assurément une chose très remarquable et qui ne s'était peut-être jamais vue nulle part.

[1] Le P. Papon, travaillant à son *Histoire générale de Provence,* découvrit à Rome, dans les archives secrètes du Vatican, les pièces de ce scandaleux procès. Il en fît des extraits qu'il mit en usage dans son troisième volume, pag. 125. Nous possédons une copie manuscrite de ces extraits.

Le jour de Noël 1566, deux siècles et demi après cet événement, un autre archevêque Jean de Saint-Chamond, donna un bien autre sujet de scandale dans son église même. Il monte en chaire, revêtu de ses habits pontificaux, déclame contre le Pape et l'église catholique, jette par terre sa mitre et sa crosse, embrasse le calvinisme et se retire à Genève ou il se marie.[1] Une tradition populaire veut qu'il épousa une religieuse du couvent de Saint-Barthélemy qu'il avait emmenée d'Aix avec lui; mais on a reconnu que c'était un conte. Au surplus, le châtiment suivit la faute de près, s'il est vrai, comme on le dit aussi, qu'il fut obligé de se faire porteur d'eau pour gagner sa vie.

Les anciens comtes de Provence étaient chanoines de Saint-Sauveur. Nous parlerons plus bas[2] de la réception du bon roi René en cette qualité, en 1437. Les chanoines n'étaient, dans les premiers temps, qu'au nombre de douze. L'archevêque Fulco ou Fouque les porta à vingt en l'année 1125 environ. Ils étaient encore en pareil nombre au moment de la révolution. Les quatre premiers étaient dignitaires, savoir : le prévôt, l'archidiacre, le sacristain et le capiscol . Par brevet du 12 décembre 1779, suivi de lettres-patentes du 3 janvier d'après,[3] le roi LOUIS XVI permit aux vingt, tant dignitaires que chanoines du chapitre d'Aix, ainsi qu'à leurs successeurs à perpétuité, de porter une croix d'or émaillée, à huit pointes égales ornées de fleurs de lys d'or, une dans chaque angle, sur le médaillon de laquelle croix était représentée la transfiguration de Notre-Sauveur à qui l'église d'Aix est dédiée avec cette légende *: Antiqua sine lege nobilitas;* et sur le revers se trouvait la représentation de la façade

[1] Voyez tous les historiens de Provence et d'Aix.
[2] Voyez *rue Littera.*
[3] Registre des *Lettres royaux adressés au parlement d'Aix,* en 1780. f° 105, v°.

de ladite église, avec cette devise, *venerabilis ecclesia Aquensis ;* cette croix était suspendue à un ruban moiré de couleur bleue, etc.[1] Ce qui est très curieux dans ce brevet et dans ces lettres-patentes, c'est qu'on y fait dire au roi que le chapitre d'Aix a toujours eu l'attention de n'admettre au nombre de ses membres que des ecclésiastiques nobles, tandis que de tous les temps, les familles bourgeoises y avaient été reçues et qu'au moment même de ce privilège, plusieurs chanoines n'avaient aucun titre de noblesse. Le prévôt Lauthier, dont nous avons parlé plus haut, était le fils d'un apothicaire ou d'un pharmacien, comme on dit aujourd'hui. Sous la restauration, les anciens chanoines de Saint-Sauveur qui vivaient encore, reprirent la croix et le ruban bleu, à l'exception toutefois du vénérable abbé Abel [2] qui s'y refusa.

[1] Un bourgeois, très fier d'être de la connaissance de quelques-uns de ces chanoines, en invita un jour quatre à aller dîner à sa maison de campagne à Puyricard . Au dessert il s'écria d'un ton emphatique : — Quel honneur pour moi, messieurs, d'avoir à ma table quatre cordons bleus! — Or, il faut savoir qu'on appelait *cordons bleus*, avant la révolution, les plus grands seigneurs du royaume que le roi honorait de l'ordre du Saint-Esprit, lequel équivalait, en France, à l'ordre de la Toison D'or ou à la Grandesse d'Espagne. Aussi, peut-on se figurer le vernis de ridicule dont se couvrit le moderne Amphitrion par cette exclamation bouffonne.

[2] Jean-Pierre Abel, né en 1765, reçu chanoine de Saint-Sauveur en 1789, sur la résignation de l'abbé de Lamanon, le parent et non le frère du naturaliste duquel nous parlerons plus bas. Cet abbé de Lamanon, partisan des nouvelles opinions, crut mortifier les autres chanoines en leur donnant un roturier pour collègue, tandis qu'ils prétendaient n'admettre que des nobles dans leur sein. Mais ce roturier fut aussi religieux, aussi homme de bien qu'aucun d'eux, et dans les jours néfastes qui suivirent, il ne s'écarta jamais de la ligne droite et se maintint constamment dans l'union du Saint-Siège. Lors du rétablissement du culte, en 1802, il fonda, dans les bâtiments ; de la paroisse du faubourg, un petit-séminaire d'ou sont sortis tant et tant de sujets distingués par leur piété et leurs vertus. L'abbé Abel devint successivement chanoine du nouveau chapitre

Un grand nombre d'anciennes familles, aujourd'hui la plupart éteintes, avaient leurs tombes à Saint-Sauveur. Nous nommerons parmi elles: les Adaoust, les Agut, les Arlatan de Montaud et les Audibert, seigneurs de Ramatuelle; les Benoît, les Blancard, les Boniface-Laidet, seigneurs de Fombeton, et les Bosco ; les Bouliers, les Bourdon, les Burle, les Burtin et les Bussau; les Cabassole, les Chartras et les Chauchardi; les Damian, les Donadeï et les Durand, seigneurs de Peynier et de Fuveau; les Eyguesier de la Javie, les Espagnet et les Estienne, seigneurs de Saint-Jean; les Flotte, seigneurs de Meaux, les Galice, les Galliffet, seigneurs du Tholonet, les Gasqui et les Guiramand ; les Hermitte, les Isnard, les Lapalud et les Lieutaud; les Martins, seigneurs de Puyloubier, les Martiny, seigneurs de Saint-Jean, et les Mérindol ; les Pellegrin, les Perrin, les Pinchinat et les Pitton; les Podio, les Pontevès, les Puget, seigneurs de Bouc, de Fuveau et de Tourtour, et les Puppio; les Regina et les Rostolan, les Ventre et les Ulme ou Ulmeto.

Le cloître de Saint-Sauveur, qui date du XIe siècle, est remarquable par ses jolies colonnes si déliées et les chapiteaux bizarres qui les couronnent. Moins beau sans doute que celui de Saint-Trophime d'Arles, il mérite cependant d'être visité par les voyageurs.

Le prévôt Gilbert-Charles Desbiès fut trouvé mort dans ce cloître, le matin du 16 avril 1601, lorsqu'on se rendait à l'office. Aucune blessure ne paraissant lui avoir été faite, on le désha-

de Saint-Sauveur, vicaire-général du diocèse, et mourut saintement le 15 janvier 1842, universellement regretté par sa douceur, sa modestie et les autres qualités qu'il possédait au plus haut degré. — Le courageux rédacteur un chef de l'excellente *Gazette du Midi*, M. Henri-Joseph Abel, né à Aix en 1796, est le neveu de ce pieux ecclésiastique.

LES RUES D'AIX

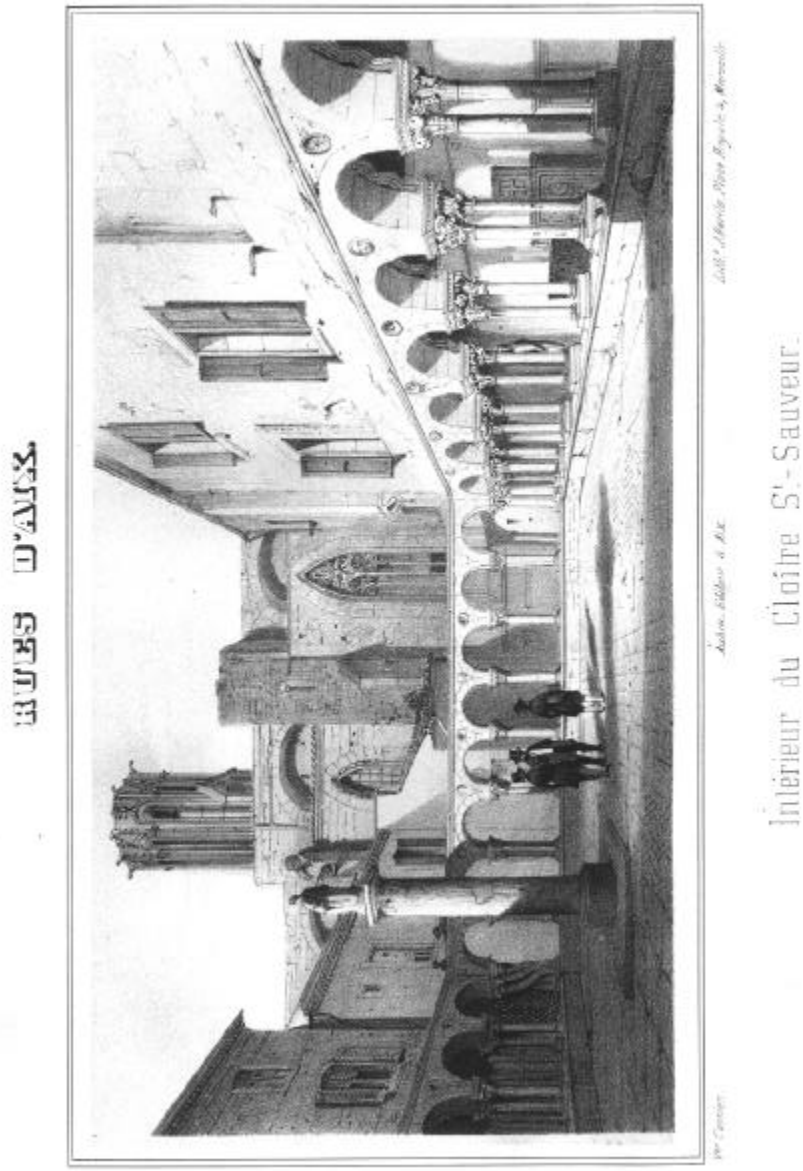

LES RUES D’AIX

billa et l'on trouva qu'on lui avait écrasé la poitrine à coups de sacs pleins de terre ou de plomb, ce qui s'appelle en provençal *saquettar*. Le capiscol Bernardin Delphin-Gonzard fut soupçonné de ce meurtre, étant connu par son animosité contre le prévôt. Des poursuites criminelles furent intentées à son égard ; l'archevêque le fit arrêter et constituer prisonnier à l'archevêché où il fut retenu pendant plusieurs années. Mais aucune preuve n 'ayant pu être fournie, il fut enfin mis en liberté.

Pendant les dix ou onze ans que dura le schisme occasionné par l'église de France, par la *constitution civile du clergé* décrétée par l'assemblée constituante en 1790, l'église d'Aix eut deux évêques constitutionnels, lesquels ne furent reconnus toutefois que par la minorité des fidèles, la majorité n'ayant pas cesse d'être unie de cœur à M. de Boisgelin et de le reconnaître pour légitime archevêque d'Aix. Ce digne pasteur ayant refusé de prêter le serment civique, fut déclaré réfractaire et démissionnaire, ensuite de quoi l'assemblée électorale des Bouches du Rhône, tenue à Aix, nomma, le 23 février 1791, pour évêque d'Aix, métropolitain des côtes de la Méditerranée, M. Charles-Benoît Roux, natif de Lyon, alors curé du lieu d'Eyragues. Celui-ci alla se faire sacrer à Paris, et revint à Aix prendre possession à Saint-Sauveur, le dimanche des Rameaux, 17 avril 1791. Trois ans après il fut condamné à mort comme fédéraliste, et périt sur l'échafaud révolutionnaire à Marseille, le 5 avril 1794, âgé de cinquante-cinq ans, ayant, assure-t-on, rétracté son serment civique avant de mourir. Nous avons vu sa crosse qui n'était que de bois argenté, servant de manche à un ignoble balai de millet, placé par dérision au coin de la porte du comité révolutionnaire d'Aix, jusque après la mort de Robespierre et la suppression de ce comité. Cette crosse, sa mitre et autres

ornements épiscopaux, sont appelés des *ustensiles* dans l'arrêt de mort de ce malheureux prêtre si cruellement puni, par ses sectateurs eux-mêmes, de sa participation aux principes de la révolution et au schisme. Le siége constitutionnel demeura alors vacant pendant quatre ans, au bout desquels M. Jean-Baptiste Aubert, augustin-réformé du couvent de Saint-Pierre d'Aix, né à Fontvieille, près d'Arles, le 14 août 1731, fut élu évêque d'Aix par trois de ses suffragants, MM. de Villeneuve, Rigouard et Etienne, évêques constitutionnels de Digne, de Fréjus et d'Avignon, réunis à Aix, le dimanche 29 avril 1798. Il fut sacré à Aix par les mêmes évêques, le dimanche suivant, 6 mai ; mais il n'exerçât jamais ses fonctions que dans Saint-Sauveur, toutes les autres églises de la ville et du diocèse ayant été tantôt remises par tolérance et tantôt retirées aux prêtres restés fidèles au Saint-Siége et à M. de Boisgelin. Celui-ci, quoique réfugié en Angleterre pendant dix ans, ne cessa pas, avons-nous dit, d'être reconnu par la majeure partie de ses diocésains. Enfin tous les deux se démirent lors du concordat de 1801. M. de Boisgelin fut transféré à l'archevêché de Tours où il mourut, étant cardinal, le 23 août 1804, et M. Aubert se retira à Fontvieille où il finit ses jours, le 17 février 1816.[1]

[1] Voici une note succincte des archevêques successeurs de M. de Boisgelin (dernier nommé dans les listes imprimées), depuis sa translation à Tours, jusqu'à ce jour.
M. CHAMPION DE CICE (Jérôme-Marie), ancien archevêque de Bordeaux, transféré à Aix en 1801, prend possession à Saint-Sauveur le 14 juillet 1802, et meurt le 22 août 1810.
M. DE BAUSSET ROQUEFORT (Pierre-François-Gabriel-Raymond-Ignace-Ferdinand), évêque de Vannes, transféré à Aix en 1817, prend possession à Saint-Sauveur le 13 novembre 1819, et meurt le 20 janvier 1829.
M. DE RICHERY (Charles-Alexandre), évêque de Fréjus, transféré à Aix en

La maîtrise de Saint-Sauveur a été célèbre de tous les temps par les élèves qu'elle a formés. A leur tête se montrent André Campra duquel nous aurons à parler ailleurs,[1] le malheureux Floquet et M. Félicien David, qui fait aujourd'hui l'admiration et les délices de la capitale. Notre ville se glorifiera toujours de le compter au nombre de ses enfants d'adoption.

Etienne-Joseph Floquet, né à Aix, le 25 novembre 1748, fit exécuter, à l'âge de onze ans, un motet à grand chœur qui fut généralement applaudi et qui fit présager les futurs succès de son auteur. Etant allé à Paris en 1769, il y en obtint en effet de très grands dans la musique de quelques opéras qui excitèrent un enthousiasme universel et qui eurent un nombre infini de représentations successives et de nombreuses reprises. Il passa ensuite en Italie pour se perfectionner dans son art, et de retour à Paris, il obtint de nouveaux triomphes. Mais la jalousie qu'excitèrent ses talents et les efforts d'une injuste cabale qui s'acharna contre lui, altérèrent sa santé, et il mourut à la fleur de son âge, le 10 mai 1785, non sans quelque soupçon d'avoir été empoisonné.[2]

1829, fait son entrée solennelle à Aix le 12 septembre de la même année, et meurt le 25 novembre 1830.

M. RAILLON (Jacques), évêque de Dijon, transféré à Aix en 1830, ne vient dans cette ville qu'en septembre 1832, et meurt le 13 février 1835.

M. BERNET (Joseph), évêque de La Rochelle, transféré à Aix en 1835, fut son entrée à Aix le 26 mars 1836. Créé cardinal le 19 janvier 1846, il fait une nouvelle entrée, en cette qualité, le 25 mars suivant, et meurt le dimanche 5 juillet d'après.

[1] Voyez, ci-après, *rue du Puits-Neuf.*

[2] Les biographes ne parlent pas de ce soupçon de poison ; mais les contemporains de Floquet en eurent une connaissance suffisante pour que nous le rapportions ici, sans prétendre affirmer un fait aussi odieux.

RUE

DROITE NOTRE DAME.

ous aurons peu à dire sur cette rue qui n'est, à proprement parler, que la continuation de celle de la Grande-Horloge dont elle est séparée par la place de l'Université. Le nom qu'elle porte lui vient de ce qu'elle tend à l'église de Notre dame de consolation, située à peu de distance en dehors des murs, laquelle fut donnée aux Capucins en 1585, et est réunie aujourd'hui à l'hôpital Saint-Jacques.

La porte publique dite de Notre-Dame qui termine cette rue, fut construite en 1786, en remplacement de l'ancienne, aux frais d'un particulier qui voulut demeurer inconnu. Bien des gens font honneur de cet acte de patriotisme à M. Joseph Sec,

marchand de bois, mort octogénaire en 1794, qui a bâti en grande partie le faubourg Notre-Dame, et dont le mausolée singulier et bizarre attire les regards des passants sur le cours du même nom, entre la ville et l'hôpital Saint-Jacques ; tandis que d'autres l'attribuent à M. Joseph-Boch Boyer de Fonscolombe
ancien envoyé du roi à Gênes, mort en 1799, dont la demeure n'était pas éloignée de cette porte.[1]
Deux belles maisons qui bordent cette rue, presque en face l'une de l'autre, appartenaient avant la révolution, la première, aux barons d'Aiguines et de Senez, du nom de Gautier; la seconde, aux marquis de Pontevès-Giens, de l'illustre famille de Pontevès. Avant la construction de la grande porte cochère qui conduit à l'ancienne maison d'Aiguines et qui date de 1780 environ, l'entrée de celle-ci se trouvait au fond de l'impasse situé sur la même rue, à droite en montant à la Porte Notre-Dame. On y voyait, il y a peu de temps encore, un portail en pierre de Calissanne, d'un travail très délicat, monument précieux de la renaissance des arts. Ce portail, sur lequel on lit le millésime 1542, a été transporté depuis peu dans le jardin de l'hôtel de M. le procureur-général Borély, rue Saint-Michel, anciennement hôtel de Limaye.
On dit que dans cette rue droite Notre-Dame, habitait, au XVIe siècle, le jurisconsulte Marc-Bertrand Maure, l'une des illustrations de notre ville, qui jouit dans son temps d'une si grande réputation et que les biographes ont néanmoins laissé dans l'oubli.
M. Charles Giraud, de l'institut, ancien professeur en droit à Aix, aujourd'hui membre titulaire du conseil royal de l'instruction publique, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, [2] a

[1] Voyez, ci-dessus *rue de la Grande-Horloge*, pag. 256.
[2] Voyez, ci-dessus, pag. 153.

vengé Maure de cet injuste oubli, en publiant sur lui une notice fort curieuse insérée dans celle qu'il a consacrée à Charles Annibal Fabrot.[1] C'est là que nous renvoyons nos lecteurs; ils y trouveront une intéressante biographie de ce personnage qui mourut en 1562, étant âgé d'environ trente-sept ans, victime, à ce qu'on croit, des guerres de religion qui désolaient alors la ville d'Aix.

On lit dans le journal manuscrit de Sobolis, dont nous parlerons ailleurs, que le 20 mars 1591, la femme du capitaine Barlangue, de Trets, demeurant à Aix à la rue Droite, accoucha de cinq filles; mais il n'y est pas dit si elles vécurent, ce qu'il serait curieux de savoir.

[1] Charles-Arnibal Fabrot, l'un des plus célèbres jurisconsultes de son temps, naquit à Aix le 15 septembre 1580, et mourut à Paris le 16 janvier 1659. Tous les dictionnaires biographiques, notamment ceux de Moreri et de Michaud, entrent dans les plus grands détails sur la vie et les travaux de ce savant homme; mais aucun n'en parle aussi au long que M. Charles Giraud, dans sa *Notice sur la vie de C-A. Fabrot, doyen des professeurs en droit de l'université d'Aix* (Marseille, Marius Olive, 1855, in-8° de 212 pag.), et c'est dans cet excellent ouvrage, plein de recherches et d'érudition, qu'on peut lire toutes les particularités qui concernent cet illustre compatriote.

RUE

DES NOBLES.

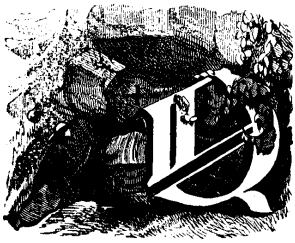

UE pourrions-nous dire de la rue Riquière, dont le nom est celui d'une famille qui l'habitait aux XIVe et XVe siècles? Aussi passerons-nous à celle des Nobles, appelée également dans les vieux actes la rue des Albert, où demeuraient, sous le roi René, les Albert qui, depuis, s'étaient divisés en plusieurs branches dont les deux dernières se sont éteintes de nos jours dans cette ville. Les unes et les autres étaient recommandables par une foule de magistrats tant au parlement qu'à la cour des comptes, plus anciennement celle des maîtres-rationaux, et par

des officiers de terre et de mer tous distingués par leurs honorables services.

Guillaume de Lessart, appartenant à une noble et ancienne famille de Champagne, avait pris parti dans les guerres civiles que la présence des Anglais, éternels ennemis de la France avait occasionnées dans ce royaume, sous le règne de Charles VII, et s'était réfugié en Provence auprès du bon roi René. Ce prince, voulant l'attacher à son service, lui donna une charge de secrétaire rational et archivaire en 1466, et le fit procureur-général en 1472. Il poussa sa carrière fort loin[1] et ne laissa en mourant qu'une fille mariée dans la famille d'Albert. Cette famille était venue à Aix depuis peu de temps à l'époque de ce mariage, et ce serait une erreur de croire que d'elle était issu le chanoine d'Aix Albert ou Alberic, auteur d'une *histoire de la première croisade,* depuis l'an 1095 jusqu'en 1120, qu'on peut lire dans le premier volume du *Gesta dei per Francos,* et dont on trouve la traduction dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, jusqu'au* XVIIIe *siècle,* par M. Guizot, 1824, in-8°.

Le chanoine Albert mourut à Aix, sa ville natale, vers l'an 1120.

[1] Voici son épitaphe telle qu'elle fut inscrite sur sa tombe dans le sanctuaire de l'église des Dominicains, aujourd'hui paroisse Sainte-Magdelaine, près le maître-autel, du côté de l'évangile où les Albert ont eu leur sépulture pendant près de trois cents ans — *Memoiræ felici proeclari viri nobilis Guillelmi de Lessart, regis consiliarii, procuraloris fiscalis et magistri-rationalis, qui prole masculina orbatus, obiit anno salutis* M CCCC XCVII. *Nobilis marquisa de Lessart, uxor nobilis Petri Alberti, magistri-rationalis, unica ejus filia posuit.*

RUE

DE JOUQUES.

ERTRAND DE JOUQUES,[1] deux fois premier syndic d'Aix en 1377 - 78 et 1381 - 82, a donné son nom à cette rue dans laquelle il demeurait. Lors de sa seconde administration, Louis, duc d'Anjou, fils puîné de Jean, roi de France, que la reine Jeanne de Naples avait adopté et déclaré son héritier universel, résolut d'accepter cette adoption et d'aller au secours

[1] Il ne faut pas confondre cette famille avec le village du même nom duquel il ne paraît pas qu'elle ait jamais eu la seigneurie. Celle-ci appartenait, à cette époque aux archevêques d'Aix et avait passé plus tard dans la maison d'Arbaud.

de sa bienfaitrice. Celle-ci était alors retenue prisonnière par son neveu Charles de Duras, véritable successeur de la première maison d'Anjou et de ses droits sur le royaume de Naples comme sur le comté de Provence. Louis d'Anjou vint à cet effet à Avignon, au mois de février 1382, auprès du Clément VII, pour s'assurer du concours de ce souverain pontife et de celui des Provençaux . Mais ceux-ci et principalement les habitants d'Aix, se souvenant des maux que douze ans auparavant [1] ce même Louis d'Anjou leur avait fait éprouver, refusèrent de le reconnaître, et ce fut pour les forcer que ce prince fit mettre le siège par ses troupes devant cette ville. Cependant ni la force des armes ni les négociations ne lui réussirent : il abandonna ce siège au mois de juin suivant et partit pour la conquête du royaume de Naples, espérant que la ville d'Aix se soumettrait d'elle-même lorsque la capitale du royaume se serait rendue. Cette résistance à la tête de laquelle fut le premier syndic Bertrand de Jouques, fut l'origine de la confédération connue sous le nom *d'Union d'Aix* qui se forma entre cette ville et quelques autres de Provence, en faveur de Charles de Duras contre la seconde maison d'Anjou, après la mort de la reine Jeanne, étranglée ou, selon d'autres, étouffée entre deux matelas, par ordre de ce prince, à Averse, le 22 mai 1382, pendant que Louis marchait à son secours. Celui-ci étant mort également au mois de septembre 1384, dans le royaume de Naples, combattant contre Charles de Duras, l'Union d'Aix n'en persista que plus fortement dans les sentiments de fidélité qu'elle avait voués à ce dernier, contre Louis II d'Anjou, fils aîné et héritier de

[1] Voyez ci-dessous, *rue des Guerriers.*

Louis 1er, et contre la reine Marie de Blois, mère et tutrice du jeune roi avec lequel elle vint s'établir à Avignon d'où elle continua la guerre et les négociations pendant plusieurs années.

Mais Charles de Duras avant été massacré en Hongrie, au mois de juillet 1386, la ville et l'Union d'Aix perdirent insensiblement la meilleure partie de leurs forces et finirent par traiter avec la seconde maison d'Anjou, c'est-à-dire avec la reine Marie et le roi Louis II, alors à peine âgé de dix ans. Toutefois avant d'en venir là, Rostang Attanulphi, l'un des plus honorables des habitants d'Aix dont il avait été premier syndic quelques années auparavant, fut député à Naples auprès du jeune roi Ladislas fils et héritier de Charles de Duras, et auprès de la reine Marguerite veuve de ce dernier. Le 21 avril 1387, Attanulphi, se qualifiant d'ambassadeur d'Aix, fit le tableau le plus touchant des maux que souffrait cette ville pour le soutien de la cause commune; il exposa que depuis quatre ans elle était livrée à tous les fléaux de la guerre, tels que la dépopulation, les déprédations, les extorsions, la captivité, les rachats et les injures des soldats de la duchesse d'Anjou qui dévastaient les campagnes et les récoltes, et usaient de violences envers les femmes et les filles.[1] Mais la cour de Naples n'était pas plus en argent que celle d'Anjou; il lui était impossible d'envoyer des secours en Provence, et Attanulphi s'en retourna convaincu de son impuissance. Les articles de la paix furent donc convenus au mois de septembre 1387, et nous croyons être agréable à nos lecteurs, en leur ici quelques passages du journal de l'évêque de

[1] Voyez le *livre rouge* sur parchemin, aux archives de la ville, f° 6 ; et Pitton, *Histoire d'Aix*, pag. 202.

Chartres, Jean Lefèvre,[1] chancelier de Louis 1er et de Louis II, relatifs à la conclusion de cette malheureuse guerre.

SEPTEMBRE 1387

Ce jour (le 7), eust Madame [2] certaines nouvelles par lettres de Guigonnet [3] et de la Caille, [4] que la cité d'Aix se estoit déclarée

[1] Nous avons parlé plus haut de cet important manuscrit, pag. 230, note 1. Il commence au 28 juillet 1381 et finit au 13 juin 1388. On y trouve les détails les plus curieux sur tout ce qui se passa à la cour de Louis 1er et de Louis II pour entrer en possession du royaume de Naples et de la Provence, en vertu du testament de la reine Jeanne. Nous en rapporterons ci-après les morceaux les plus intéressants pour nous, en ce qui concerne la réduction de la ville et de *l'Union d'Aix*, sous l'obéissance de la seconde maison d'Anjou. Le Laboureur a fait usage du manuscrit de J. Lefèvre, dans son *Histoire particulière de Louis de France duc d'Anjou*, etc., qui précède celle de Charles VI, roi de France (Paris, 1663, deux volumes in-f°, tome 1er pag. 46 à 72), et il en donne des passages entiers fort curieux, mais qui n'intéressent pas spécialement la Provence. — Baluze en cite aussi des fragments dans ses *Vies des papes d'Avignon*, ainsi que M. de Nicolaï dans ses *Mémoires sur la propriété du Rhône*. Les anciens historiens de Provence autres que Papon, ne l'ont pas connu du tout.

[2] Marie de Blois, veuve de Louis 1er d'Anjou, mère et tutrice de Louis II.

[3] Guigonnet Gerente ou Jarente, duquel nous avons parlé, pag. 177.

[4] Arnoux la Caille, de Senlis, notaire et secrétaire de Louis 1er, reçut le testament de ce prince le 26 décembre 1383 (*voyez l'Histoire de Charles* VI, *roi de France*, par Jean Juvénal des Ursins, 1653, in-f°, pag. 765 et suivantes) il fut l'un des plus zélés serviteurs de la seconde maison d'Anjou, et fut récompensé de ses services par la prévôté du chapitre de Saint-Sauveur d'Aix, lorsque cette maison fut en paisible possession de la Provence. C'est donc à tort que Bouche, Pitton et de Haitze disent qu'il l'était déjà en 1387, lorsqu'il persuada aux habitants d'Aix de reconnaître la souveraineté de Louis II (Bouche, *Histoire de Provence*, tome II, pag. 411; Pitton, *Histoire d'Aix* pag. 202; et de Haitze, *Histoire d'Aix*, livre V, $ 3). En 1400 le prévôt de la Caille traita, conjointement avec l'évêque de Sisteron et le docteur Flamenc, du renouvellement de la trêve conclue, douze ans auparavant, entre les comtes de Provence et de Savoie (Papon, *Histoire générale de Provence*, tome III, pag. 298) Il parait que c'était un homme de mérite, il mourut en 1408.

pour le roi Loys [1] et quatre chasteaulx Lourgues, Alps, le Canet et Grimaldes. Tharascon ne s'est déclarié, quar leurs ambaxieurs qu'ils envoioient en Aix ont été prins sur le chemin par les gens de la viscontesse de Turenne [2] et menés à Meyrargues.

Le 8. Ce jour au vespre on fist fen de joye pour la déclaracion d'Aix en Avignon et Villenove, *et cardinalis Ambianensis super omnes.*

Scellée une lettre pour maistre Guillem le Tort,[3] Olivier du Solier, Jehan Caroli, Antonel Henrici, secrétaires, auxquels Madame a donné les biens de Burgarin de Triboldis [4] de Aix, rebelle.

Ibi est clausula iniua et inhonesta : nonobstantibus donationibus per dominam aut per regem Ludovicum alii factis, quas revocat. Transivi ob favorem eorum et quia prius signata per dominun, Ray. Bernardum.

Le 11 jour, Jehan de Goy apporta lettres de messire

[1] Louis II d'Anjou, roi de Naples, comte de Provence, etc., né en 1377, mort en 1417.

[2] Eléonore de Comminges, mariée, en 1349, à Guillaume Roger, comte de Beaufort, frère et neveu des papes Grégoire XI et Clément VI, duquel elle eut Raymond, comte de Beaufort et vicomte de Turenne, célèbre dans l'histoire de Provence par les guerres qu'il y fit contre Louis II, et les dévastations qu'il y commit à la fin du XIVe siècle. Elle habitait alors le château de Meyrargues.

[3] Depuis évêque de Marseille, de 1396 à 1403 ; il avait été l'un des secrétaires, de la reine Marie.

[4] Ce Burgarin de Triboldis était un chaud partisan de Charles de Duras et, par conséquent, des plus opposés à tout traité avec la reine Marie ; car on lit dans le même journal de J. Lefèvre, à la date du 2 août 1387 « Ce jour eust Madame lettres que ceulz de Aix avoient eu rumeur et avoient les syndics fait prendre Burgarin et son fils et Antoine Terras, et mettre en fers en l'église Saint Jehan, laquelle est establie de ceulz de la part du roy Loys, et deux mauvais touchins qui crièrent : Vive le roy Carles ! furent occis. Les Triboldis demeuraient, à cette époque, à la rue de Bigourre, dite aujourd'hui la rue Boulegon, cette famille est éteinte depuis plusieurs siècles.

George[1] escrites à Aix que Balthazar[2] avoit fait hommage à Madame en la main de messire George, et que Saint-Maximin, Tholon, Yères et Tharascon et aultres feroient comme Aix.
Scellé un mandement *ad officiales euriae Aquensis et bajulum de Bredula ut ponant in possessionem bonorum quae fuerunt Gabrielis Ayraudi*[3] *de Aquis, Rostagnum Henrici, Petrum Hugonis juniorem et seniorem.*
Le 18 jour, Madame et messegneurs ses enfants alerent à Roquemaure, croyans prendre congié du pape[4], mais il voit que Madame attendist la venue des ambaxieurs de Aix.
Le 19 jour, les ambaxieurs de Tharascon alans à Aix, furent devers Madame, lesquels obtindrent les trèves estre ralongées jusques à la Saint-Michiel.
Le 21 jour, messire Pierre de Brueil parti à tout ce de gens qu'il peust avoir pour conduire les ambaxieurs de Tharascon à Aix.
Le 24 jour, le pape vint de Roquemaure en Avignon et le

[1] George de Marle, maître d'hôtel du Pape, était, depuis 1386, grand-sénéchal de Provence dans la partie qui reconnaissait la seconde maison d'Anjou, et le fut pour la totalité de la province, à la pacification des troubles, jusqu'en 1400.

[2] Balthazar Spinola ou Spinolis, était alors grand-sénéchal dans la partie de *l'Union d'Aix* ou de Charles de Duras. Il fit sa paix avec la reine Marie, et se fit acheter, tout comme s'il eût vécu de notre temps. Voici ce qu'on lit dans le journal de J. Lefèvre, à la date du 5 août 1387 : « Le 5 jour, Guigonnet et La Caille dirent en conseil à Madame que treize mille florins de chambre fault avoir à Balthazar dedans le 18 de ce mois, ou traictié nul. Quant à Balthazar, le mot fut dur que Madame ne les avoit. Assés pesamment fu conclu que Madame iroit en Avignon veoir comment pourroit finir. La reine était alors à Pertuis, cherchant partout à emprunter.

[3] Nous avons vu plus haut, pag. 31, que ce Gabriel Eyraud ou Ayraud, habitait la *Bouéno-Carriéro* en 1409.

[4] Clément VII, chacun sait qu'il résidait à Avignon, comme avaient fait ses prédécesseurs, depuis Clément V qui y transféra le Saint-Siége en 1309.

roy li fu au devant oultre Villenove et le convoia à cheval jusques près de la porte du pont devers Avignon à une chapelle, et là le pape se revesti de pluvial et mitre et le roy à pié le convoia, tenant le frain de sa mule jusques au palais et disna avec le pape, puis retourna devers la royne.[1]
Le 26 jour au matin vindrent les ambaxieurs d'Aix faire la revérance à Madame et au roy, depuis qu'ils l'avoient faite au pape en Avignon. Après disner madame ala de pié en Avignon devers le pape pour li dire povoir de finance envoyer au royaulme et li dist à part: *nemine præter ipsos duos audiente ;* puis nous fist le pape jurer *super canonem missæ et sacras reliquias* de tenir secret une chose qu'il nous reveleroit et mist excommunication *in revelantes* et jurer que loyalment conseillerions *de remediis. Cardinales Cusentius, Thuri, Viviers, episcopi Carnotensis, Aniciensis, camerarius papæ; marescalus papæ; Raymondus Bernardus, Dominus J. de Beauval. Res revelata fuit certa ligua quæ contra domina, machinabatur et contra papam.*
Le 27 jour, Madame ala devers le pape au matin et tout le jour y demoura. Conseillé fu que le plustot qu'elle pourra iroit en Aix et que soit forte de gens et ait grand et bon conseil.
Le 29 jour, les ambaxieurs d'Aix disnerent avec Madame et après disner alèrent à Tharascon messire Melchior de Spinollis, Rostaing Vincent[2] et Antoine Vaureille,[3] mandés par ceulx de Tharascon. Scellé..., *pro Hugone Bernardi*[4] *cive Aquensi, quem*

[1] Marie de Blois était alors à Villeneuve-lès-Avignon.
[2] Il avait été syndic d'Aix en 1350-51, et c'est probablement à cause de son âge qu'il se trouvait à la tête des *ambaxieurs* de cette ville. Il était seigneur de Rognes.
[3] Il était, en ce moment, premier syndic d'Aix.
[4] Hugues Bernardi avait été reçu secrétaire-rational le 30 novembre 1361.

regina Johanna rationalem Provinciae constituerat, quod officium ad vitam domina sibi confirmat. »

OCTEMBRE 1387, A VILLENOVE.

« Le quart jour, Madame ala devers le pape en Avignon, li exposer comment elle ne avoit point de finance pour aller en Aix. Quelle response elle eust, je ne scès.
Le 5 jour, les ambaxieurs d'Aix et de Tharascon en présence de Madame et du roy et du conseil déclairièrent leur propos de venir à l'obéissance de Madame et du roy. Requirent à Madame qu'elle alast en Aix. Présents furent le cardinal Albane, Cusence, Ravenne le chamberlan du pape *et plures alii*. Rostang Vincent parla pour ceulz de Aix et messire Bourges pour ceulz de Tharascon. Messire Raymond Bernard parla de par Madame.
Le 8 jour, le duc de Bourbon[1] arriva qui venoit d'Espagne. Vint veoir Madame et le roy, et les gens de Madame li furent au devant et je avec les aultres, et li feismes bienvenant. Il passa le pont veue Madame et le compagnerent cardinaulx Amiens et Ravenne.
Le 9 jour, scellé une lettre..., *pro universitate Aquensi littera per quom domina declarat cos propter opinionem quam substinuerunt pro Carolo de Duracio, nullam inobedientam rebellionem vel feloniam contra eam seu Regem Ludovicum natum suum incurisse.*
Item pro Antonio Bouterici[2] *de Aquis qum domina cons-*

[1] Louis II, duc de Bourbon, né en 1337, mort en 1404.

[2] Antoine Boutaric, reçu maître-rational le 4 novembre 1387, ne le fut comme procureur et avocat fiscal, que le 17 avril 1398. suivant MM. de Bœuf et de Clapiers.

tituit procuratorem et advocatum fisci comitatuum Provenciae et Forcalquerii ad gagia cousueta et ad vitam. Item pro Rostagno Vincentii de Aquis quem domina restituit ad partem Castri de Rogniis et *omnia bona sua mobilia et immobilia quoe habebat ante motam discordiam* in *Provincia, nonobstante donatione facta de ipsis nobili Jacobo de Allemanono.*
Item pro domino Arnulpho la Caille quem domina constituit magistrum rationalem regiœcuriœcomitatuum Provinciœet Forcalquerii ad gagia consueta.
Ce jour Madame fu devers le pape et le duc de Bourbon li fu au devant. Qu'ils besongnèrent, je ne scés, mais crois que pau ou nient.
Ce jour en la chambre du pape nommée la chambre du cerf, Madame me commanda, présent le pape et le chamberlan, que je feisse faire lettres à messire George pour l'office de seneschal de Prouvence lequel à la requeste du pape li a ottroyé.
Le 13 jour, *item pro Johanne Cassini*[1] *cive Aquensi cui domina promitit quod faciet eum restitui de Castro de Noheriis et de Teza pertuentus et quo usque fuerit restitutus, 200 florenos percipia* su*per gabella Berrae.*
Ce jour Madame envoia Olivier du Solier son secrétaire en Arles pour emprunter. Porta un blanch scellé pour faire recognoissance.
Le 15 jour, madame nous envoia messire de Bueil et moy devers monsieur de Bourbon requerir de Venir à Aix avec elle. Il le accorda.
Item..., pro judaeis commorantibus Aquis généralis confir-

1 Jean Cassini seigneur de Noyers et le Theze, était syndic d'Aix en 1380-81, et une seconde fois en 1389-90.

una cum expressione certorum capitulorum. matio privilegiorum Item pro domino J. de Mayronnis[1] *legum doctore de Aquis confirmatio et* de *novo donatio super officio magistri rationalis Provinciae. Item pro Rostagno Vincentii*[2] *de Aquis, consimilis confirmatio pro se et Raymondo filio suo. Item pro Johanne Cayrelli*[3] *de Aquis, cui ad requestam Rostangni Vincentii domina concedit officium porterii primae portae palacii Aquensis, cum gagiis consuetis.*

Le 16 jour, Madame parti de Villenove vint disner à Avignon au palais devers le pape et messegneurs ses enfants. Après disner parti a grande solempnité et vint trop tard à Noves et passa Durance à grand dangier.

Monsieur de Bourbon convoia Madame hors d'Avignon avec les cardinaulx et puis retourna promettant landemain à Noves.

Le 17 jour, Madame disna à Noves et délivra les prisoniers. Le duc de Bourbon vint là à elle. Au giste venisme à Orgon, trois lieues. Passantes par un chastel nommé Saint-Andéol. Bertrand Boistard vint au devant en belle ordenance.

Le 18 jour, venismes *ad castrum quod dicitur Malemo,* trois lieues. Après disner passames Lambesc et au giste fûmes à Saint-Cannat, trois lieues.

Le 19 et 20 jour, à Saint-Cannat, attendants l'entrée de Aix. Ce jour le duc de Bourbon escript à la vicomtesse de Turenne que elle venist à reconsiliation à Madame, par son conseil.

[1] Jean de Meyronis fut reçu maître-rational le 13 juin 1389. Noble Alphante Vincent, sa femme, était fille de Rostang, seigneur de Rognes.

[2] Avait été reçu maître-rational le 8 mars 1368.

[3] Il existe encore à Aix, dans la classe peu aisée, des Queyrel qui, probablement, ne se doutent pas de leur ancienneté dans cette ville.

Le 21 jour, Madame parti de Saint-Cannat, vint à Nostre Done de Consolacion[1] près de Aix. Là descendirent le roy et elle. Les sindics et conseil de Aix requirent que le roy et Madame jurassent observer les choses traictiées. Ils le jurèrent sur les esvangiles. Puis on cria *Vive le roy Loys!* et acceptèrent la segnorie. Puis fu le roi vestu d'une cote de parement des armes de Jérusalem et de Sicile et monta sur un bel cheval d'autel,
parement *extra*, et li fu porté une poile d'or bordé de ses armes, de celles de Madame et de la ville, et ala-on à la grande esglise [2] faire oraison. Puis vint au palais et monsieur de Bourbon toujours avec li. Après disner, danser, etc.
Ce jour, la vicomtesse de Turenne rescript à monsieur de Bourbon en effect que li infourmé de son fait, elle feroit son commandemant.
Le 22 jour à matin, visitames en l'ostel de monsieur de Jaurin [3] les chapitres de Tharascon et en y eust plusieurs discordables. Commis furent aucuns à après-disner les accorder.
Le 23.... Ce jour parti monsieur de Bourbon à aler en pèlerinage à Marseille, et Madame le fist couvoier par Bueil et Beauval.

[1] Ancienne église à quelques cents pas de la ville, hors la porte Notre-Dame, cédée aux RR. PP. Capucins lorsqu'ils s'établirent à Aix en 1385, maintenant réunie à l'Hôpital Saint-Jacques.
[2] L'église métropolitaine de Saint-Sauveur.
[3] Jaurin ou plutôt Javarin, aujourd'hui Raab, ville épiscopale de Hongrie, à vingt lieues de Vienne et de Bude. Il paraît, par le journal de J. Lefèvre, que l'évêque de Raab, qu'il appelle toujours Jaurin du nom de son évêché, était un cordelier gascon nommé Andrau natif de Saint-Emilion, et que Charles de Duras l'avait envoyé en Provence pour soutenir son parti. Il s'acquitta avec zèle de sa commission pendant plusieurs années, et finit par se rallier à la seconde maison d'Anjou lorsque la cause de la première maison fut entièrement perdue.

Le 25... ce jour, le duc de Bourbon se parti de Aix et nous le convoiasmes dehors la ville. Madame li donna un hanap d'or couvert et l'eiguiére de meisme, et li recommanda ses besongnes et il promist faire.
Le 27 jour, Vegile saint Simon et saint Jude, Madame ala oyr messe à l'esglise cathédrale et le roy, et fu le roy receu comme chanoine et vesti surplis et aulmuce et chappe et sci en estal en chor [1] et eust distribucions.
Le 28 jour, reviendrent messire P. de Bueil et messire J. de Beauval qui avaient convoié monsieur de Bourbon. Je me tings ce jour à l'ostel pour le fait que je devois faire landemain.
Le 29 jour, mardi, au palais, présents les evesques de Jaurin et de Sisteron, le comte camberlan[2], le visconte de Turenne[3], tout le peuple appelé, madame la royne et le roy son fils jurèrent tenir le traictié de Aix. Puis les trois syndics Antoine Vaureille, Guillem Verdun[4], Jehan Trois-Semaines[5] au nom de tout le peuple et de eulz firent hommage-lige à Madame et au roy son fils. Avant l'hommage fait, Antoine Boutherie conseiller de la ville fist une proposition moult notable, *haec dies quam fecit dominus,* etc. Après li je fis une aultre proposition avant les hommages.

[1] C'est-à-dire dans une stalle du chœur.
[2] Raymond d'Agoult, seigneur de Sault, chambellan du roi.
[3] Raymond Roger de Turenne qui, avons-nous dit plus haut, fit tant de ravages en Provence à la fin du même siècle.
[4] Les titres latins le nomment Verdoni, et les listes des syndics d'Aix, écrites en Français, Verdoin.
[5] Jean Tressemanes, tige de la maison de Tressemanes, qui subsiste et qui est aujourd'hui l'une des plus anciennes de cette ville où elle a donné un grand de nombre de magistrats au parlement, à la cour des comptes, etc. J. Lefèvre francise le nom de ce syndic qu'il ne nomme que le troisième, tandis que toutes les listes imprimées de nos syndics le placent au second rang.

Ce jour, scellé à Jehan des Haï es, escuyer breton, lettres par lesquelles madame le ordonne capittainne et viguier de Aix à un an. *Item pro Pontio Berardi* [1] *cive Aquensi quem domina constituit magistrum rationalem magnœcuriœ regiœad vitam, cum gagiis consuetis. — Item commissto ad cundem (Petrumn Raynaudi) pro Bernardo Campifloreti* [2] *de Aquis causam habente contra Raynaudum Michaelis* [3] *de Aquis. — Item pro Romeo de Podio cive Aquensi mandamentum ad offiales Aquenses pro restitutione sibi facienda de bonis ad eum pertinentibus in castro de Gardana et ijus districtu. — Item pro Audiberto de Roquavaria, cive Aquensi, mandatum super bonis suis ci restituendis.— Item commissio pro Petro Agorti de Aquis, ad cundum ad dominum Fulconem de Pontevès, pro controversia quœest inter eum et cos de Villanova..*

Le 30 jour, nous du conseil fusmes à une messe de *obit* en l'esglise cathédrale Saint-Sauveur, célébrée par le roy Loys. Après fu tenu conseil bien général devant Madame sur l'estat du pays. Assès parlé, peu conclu.

Ce jour parlèrent à moy Ber. Campifloreti, Poncius Berrardi, Jos. Siri [4] *cives Aquenses, Petrus Benedicti,* [5] *Jacobus Garaldani, super materia Danielis concordes cum prœauditis, et in idem conveniunt Jaurinensis et Sistaricensis episcopi.*

[1] Pons Berardi avait été syndic d'Aix en 1368-69.

[2] Les Campifloreti (champ fleuri) habitaient Aix aux XIVe et XVe siècles. Jean Campifloreti était syndic d'Aix en 1480-81.

[3] Les Michaëlis, fort anciens dans Aix, avaient donné une foule de syndics et de consuls, de magistrats au parlement et à la cour des comptes, et s'étaient divisés en plusieurs branches qui se sont éteintes dans le courant du XVIIIe siècle.

[4] On trouve dans la liste des syndics d'Aix un Pierre Sire en 1319 et 1326 et un Jean Sire en 1359.

[5] Pierre Benedicti, syndic d'Aix en 1380-81, puis en 1389-90, auteur d'une

Ce jour, le sire de Sault ala parler à la viscontesse de Turenne par l'ordonance de Madame, à Mairarghes et ce jour retourna.
Madame et le roy alerent oyr messe à une esglise près du palais, où sont nonnains de l'ordre de Saint-Dominice.[1] l'evesque de Jaurin dist les vespres après disner auxquelles Madame ne peust estre pour maladie qui li prinst, nous estans au conseil avec elle.

NOVEMBRE (1387).

Vendredi, premier jour de novembre, Madame oy messe à la grand esglise, et fist le service et le sermon l'evesque de Jaurin. Ce jour firent sacrement les officiaulz qui s'ensuivent : le président de la chambre nommé *Dominus Raymundus de Crota*, les maistres rationalz, les notaires de la chambre et des appellacions, les rationals, messire J. de Maironnis.
Die quarta, domina audivit missam in ecclesia Sancti-Johannis[2] *extra villam. Ecclesia est hospitalariorum in præceptoria domini Reforciati*[3] *qui ca die de aquis recedens ad spatium*

famille qui avait pris le nom de Benoît lorsqu'on commença à contracter en français sous François 1er, et qui s'était divisée en plusieurs branches. La seule qui existât à Aix à la fin du XVIIe siècle, s'était alors séparée en deux, lesquelles se sont éteintes de nos jours. Le dernier mâle de l'une, Pierre-Joseph-Marc de Benoît, était dernier consul d'Aix en 1783 et 1784 ; et le dernier mâle de l'autre, François de Benoît, était avocat du roi au bureau des trésoriers de France à Aix, au moment de la révolution en 1789. Ils n'ont laissé que des filles l'un et l'autre.

[1] Les religieuses de *Notre-Dame-de-Nazareth*, autrement dites de Saint-Barthélémy, à la rue de Bellegarde, supprimées au commencement de la révolution.

[2] L'église de Saint-Jean, alors commanderie et prieuré de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, se trouvait en ce temps-là hors la ville, et n'a été renfermée dans celle-ci qu'en 1646.

[3] De la maison d'Agoult. Reforciat d'Agoult, fils de Raymond, seigneur de Sault, vicomte de Reillane, etc.., grand-sénéchal de Provence, et de Léone des

unius lecœvel extra, prœdatus fuit per prœdones de Mairanicis[1] *de equis, mantica et vassella. Prœcedente dia, domina audivit missam in domo prœdicatorum et celebravit missam novam more vulgari loquendo, Thomassinus suus capelanus. Habuit bonam offerendam.*
Die quinta, ce jour madame oy messe aux Frères mineurs et Balthazar disnat avec elle, et li devoit faire response se il seroit seneschal de Prouvence ou non.
Rostaing Vincent fist hommage à Madame et au roy, *multis prœsentibus.*
Die sexta, audivit Domina missam in domo augustinensium. Tunc dolui corde quia contra consilium meum domina ut mihi dicebatur faciebat Balthazar senescallum.

Baux, des Seigneurs de Meyrargues, était commandeur d'Aix et de Puymoisson, lorsqu'il fit hommage à Louis II, suivant le journal de J. Lefèvre, le 26 mars 1385 (v. st.), et le 24 juillet d'après (1386), il portait, suivant le même journal, une bannière du roi à l'entrée de celui-ci à Sisteron. Il assista, au mois d'octobre 1387, aux chapitres de paix accordés entre la reine Marie, tutrice et régente de son fils, et la ville d'Aix ; et en 1396, il fut encore présent aux Etats-généraux tenus à Aix contre Raymond de Turenne. Le pape Benoît XIII le nomma grand-Prieur de Saint-Gilles, au mois de mars 1402, ce qu'on peut considérer comme une intrusion, Benoît XIII étant regardé comme anti-pape. L'auteur de l' *Histoire manuscrite des grands-prieurs et du prieuré de Saint-Gilles* (mss. *de* la bibliothèque Méjanes, deux vol. in-f°), Jean Raybaud, avocat et archivaire de ce grand prieuré, nous a conservé le *désappropriement* (ou testament) de Reforciat d'Agoult, écrit en langue provençale, à la date du 6 avril 1402, par lequel il choisit sa sépulture dans l'église de Saint-Jean *d'*Aix, et dans la chapelle où est le tombeau de la reine Béatrix, etc. *;* nommant pour ses exécuteurs testamentaires, Thomas de Puppio, archevêque d'Aix ; Guillaume Fabry, évêque de Riez *;* Guillaume Guiran et Raymond Filleul, l'un et l'autre syndics d'Aix (Raybaud, tome 1er, pag. 329, et tome II, pag. 242). On regrette que ce personnage ait été omis dans la *Notice sur l'église de Saint-Jean d'Aix,* publiée, en 1825, dans le tome V des *Mémoires de l'académie d'Aix,* pag. 201 à 308.

[1] Meyrargues, appelé en latin *Castrum de Mairanicis.*

Ce jour Elziarus Grassi,[1] *P.Ricardi senior, G. Tortoris, Hugo Berardi, P. Ricardi junior, J. Fabri, omnes negant velle subjici Danieli.*[2]
Item littera pro Guigoneto Jarente cui domina confirmat officium magistri rationalis sub eo modo quo habuit tempore Reginae Johannae.[3]
Die septima, fuimus congregati in ecclesia prœdicatorum et fuerunt illi de villa. Aliqua proposui et ipsi responderunt multum nebulose, domino Gauffrido Ganhon respondente.[4]
Die octava, de mane in domo prœdicatorum tenetum fuit consilium super modo invenendio quod gentes armorum exeant Provenciam.
Sero domina appunctavit secum Balthazaro quod non sit senescallus Provinciœ, dum tanem dominus Georgius senescallus constituatur.
Die nona, Domina audivit missam in ecclesia carmelistarum valde dirupta.
Item commissio pro G. Verdoni de Aquis quem domina retinet secretariuù regium.

[1] Il avait été syndic d'Aix en 1381-82.
[2] J. Lefèvre revient plusieurs fois sur cette affaire qui paraît avoir eu de l'importance, mais sans dire jamais en quoi elle consistait.
[3] On trouve encore, à la suite de ces passages, d'autres lettres qui accordent des grâces ou des récompenses tant au dit Guigonnet Jarente qu'à d'autres personnes d'Aix, telles que Jacques Grimoldi, Raymond de Crota, Jean et Antoine Albert, Delphine Gantelmi, fille de feu Bérenger Gantelmi, Jean Ganhoni, archivaire depuis 1367, Jacques Guiramand, le seigneur d'Oraison, qui est fait gouverneur de la ville d'Aix et de sa viguerie, Jean Bérenguier, syndic en 1385-86, établi capitaine du château de Vauvenargues, etc. Nous en faisons grâce à nos lecteurs, ainsi que d'autres lettres en faveur des religieuses de Notre-dame-de-Nazareth, des FF. Prêcheurs, Augustins, etc. Nous allongerions trop ces citations.
[4] Geoffroy Ganhoni devint avocat et procureur-général à la cour des maîtres-rationaux en 1399, puis président de la même cour en 1403.

Item pro domino Balthazar littera commissoria ut per Arnaudinum Prohane ponatur in !! *possessione castri Arcarum per dominam dicto Balthazar concesso. Item pro domino Balthazar per quam ei donat castrum de Barghenson et recompessare promittit dominum Raymundum de Agouto. Item littera per quam domina promittit dicto Balthazar implere omnes promissiones ci factas per dominum Georgium, Guigonetum, la Caille, etc..., promitit etiam dictum Balthazar et fratres amicabiliter tractare, contra quoscumque defendere.*

Decima die novembris, homagium ligium fecit dominus Balthazar de Spinolis regi Ludovico et dominœMariœ reginœSiciliœde iis quœdomina sibi dedit en Provincia sine rerum expressione.

Ce jour après disner, présent le conseil, Madame reconsilia ensemble le visconte de Turenne et Guillem de Reberghes, disant qu'elle voulait qu'ils fussent amis et leur fist toucher les mains ensemble.

Scellée une lettre à Balthazar que Madame le tient quitte de certains deniers à li baillés par le thrésorier *; summis non expressis.*

Le 12 jour, tendi Madame à conclusion que Balthazar venist avec Madame et il le refusa et tout le jour nous tint en suspens, enfin le nia, *unde nos omnes doluimus et suspicionem recepimus.*

Ce jour messire George et moy prenismes les serments des six frères de l'ospital[1] que en l'esglise Saint-Jehan ne souffreroient à leur povoir entrer personnes qui de l'obeissance la peut lever, et du capitainne avions reçu le serment, le jour devant,

[1] On entendait alors par *ospital*, l'église des Chevaliers hospitaliers.

de la tenir pour Madame et non la rendre à homme sans son consentement.
Le jour 13, à grande peine Madame optint accord de Balthazar de venir avec elle et ce nous fist demourir tout le jour. Après disner madame fist proposer aux sindics et conseil de la ville la cause de son département et furent dittes moult de bonnes paroles, *hinc et inde.*
Le 14 jour.... Ce jour nous partismes d'Aix et venismes disner à Saint-Cannat et après disner vindrent messire George et messire Balthazar comme nous.
Le 15, venismes à Orgon six lieues, *et ibis comes camerarius*[1] *furibonde coram domina locutus est prospter castrum de Barghenson datum Balthazar quod dicit suum, inferens minas domino Georgio et La Caille et Rostagno Vincent et domino Johanni de Maironnes, et manus apposuit, domina prœsente, à la Caille et dominus Reforciatus*[2] *ejus avunculus semper eum ad pejora accendebat.* »
Nous ne pousserons pas plus loin ces extraits du journal de l'évêque Jean Lefèvre. On y aura vu, avec plaisir, nous l'espérons, une notice assez différente du peu qu'on lit dans nos historiens, sur la manière dont la ville d'Aix passa sons la domination de la seconde maison d'Anjou, a la fin du XIVe siècle, cent quarante-deux ans après l'établissement de la première. Ces historiens veulent que la reine Marie fut alors à Marseille, et l'on a vu qu'elle se trouvait à Avignon. La Caille n'était point encore prévôt de Saint-Sauveur, comme ils le disent, et nulle mention

[1] Le comte *camberlan* était, avons-nous dit plus haut, Raymond d'Agoult, seigneur de Sault.

[2] Reforciat d'Agoult, commandeur d'Aix, était l'oncle de Raymond.

n'est faite dans ce journal, de la prétendue fuite de Balthasar Spinolis par la porte Sainte-Magdelaine.
Loin de là, il se rallia au nouveau souverain et se fit payer bien chèrement sa défection envers la première maison d'Anjou.
Les noms des principales familles et des personnages de distinction qui habitaient notre ville à cette époque ont dû inspirer quelque intérêt aux amis des temps passés, et ce sont là les raisons qui nous ont fait copier un peu au long le journal d'un témoin oculaire si digne de foi, tel que l'est l'évêque de Chartres.[1]
Deux siècles plus tard, les Arcussia, seigneurs d'Esparron de Pallières, habitaient la rue de Jouques. Charles d'Arcussia, premier consul d'Aix en 1596-97, puis en 1619-20, fils de Gaspard, conseiller au parlement, était né là vers l'année 1550.[2]

[1] Les chapitres de paix, signés le 21 octobre 1387 dans l'église de Notre-Dame-de-Consolation hors la ville, sont transcrits en langue provençale, dans le *livre rouge de* l'Hôtel-de-Ville, f° 19 et suivants, jusqu'au f° 30, sous la fausse date du 1er dudit mois d'octobre ; ce qui a causé l'erreur de nos historiens qui rapportent à cette date du 1er octobre 1387 l'entrée de Louis II et de la reine Marie à Aix. Mais au f° 34 v° du même *livre rouge* jusqu'au f° 41, les mêmes chapitres de paix sont transcrits en latin sous leur vraie date du 21 octobre, ce qui est conforme au récit de Jean Lefèvre. C'est de même à la date du 21 octobre qu'on a inséré ces chapitres de paix dans le *Recueil des priviléges d'Aix* (1741, in-4°), pag. 1 à 22, où on peut les lire, ainsi que dans Pitton. Quant aux actes passés au palais d'Aix suivant J. Lefèvre le 29 du même mois d'octobre, c'est bien à cette date qu'ils sont enregistrés dans le *livre rouge* précité, et aux f° que nous venons d'indiquer.

[2] Nous avouons ne pas avoir trouvé l'acte de baptême de Charles d'Arcussia dans les registres de la paroisse Saint-Sauveur ; mais il y a souvent des lacunes dans les registres de cette époque, et comme Gaspard d'Arcussia, son père, marié, en 1546, avec Marguerite de Glandevès, avait été reçu conseiller au parlement en 1542 et avait pris à nouveau bail, du chapitre de Saint-Sauveur, par acte du 17 avril 1549, notaire Bernardin Borrilli, une maison avec jardin à la rue de Jouques, moyennant une redevance annuelle dont il avait encore passé reconnaissance au chapitre le 15 juin 1553, devant le même notaire, nous ne faisons

Il est l'auteur d'un livre très curieux et devenu fort rare quoiqu'il ait été souvent réimprimé, intitulé *la Fauconnerie de Charles d'Arcussia,*[1] etc. « Si, pour juger du mérite de cet ouvrage, dit le P. Lelong, le grand nombre d'éditions qui en ont paru ne suffisait pas, l'estime où il a été chez les nations les plus instruites dans l'art de la fauconnerie, pourrait déposer en sa faveur. Il est rempli de recherches sur toutes sortes d'oiseaux, principalement sur ceux de la France et même sur l'histoire naturelle de différents autres animaux dont M. d'Esparron rapporte des particularités singulières. Il réfute fort judicieusement les erreurs des anciens naturalistes et des historiens, etc.[2] » Nous ajouterons plus particulièrement, pour ce qui nous concerne, qu'on trouve dans ce livre quelques anecdotes curieuses sur le roi Robert et le second mari de la reine Jeanne, sa petite-fille, Louis de Tarente. Ces princes, nous apprend-il,

pas difficulté de dire que Gaspard demeurait dans cette rue de Jouques, et que son fils Charles, qui a donné lieu à cette note, y était né vers 1550. Nous ajouterons qu'en 1573 et le 7 juin, ledit Chartes épousa, à Aix, Marguerite de Forbin-Janson, de laquelle il eut divers enfants baptisés à Saint-Sauveur, ce qui prouve qu'il avait continué d'habiter sa maison paternelle qui, depuis, a été confondue dans les bâtiments des pères de l'Oratoire, aujourd'hui les dames Carmélites. On voudra bien nous dispenser dans la suite d'entrer dans d'aussi longues explications pour tous les faits ou dates que nous rapporterons ; il faudrait des volumes entiers pour y satisfaire, et nous aimons à penser qu'on s'en rapportera à notre soigneuse exactitude en pareilles occasions.

[1] *La Fauconnerie de* Charles d'Arcussia de Capre, seigneur d'Esparron de Pallières et du Revest en Provence, divisée en quatre parties, avec figures ; Aix, 1598, in-8°, chez Tholozan. — Paris, 1604, 1608, 1615 et 1621, in-8°. — *Idem,* divisée en dix parties, dédiée au roi, avec les portraits au naturel de tous les oiseaux ; Paris, Houzé, 1627, in-4° et Rouen, 1644, in-4° — C'est de cette dernière que sont tirés les passages que nous citons.

[2] *Bibliothèque historique de la France,* par le P. Lelong, tome 1er, pag. 208, article 3590.

allaient chasser dans les quartiers du terroir d'Aix, au midi de la ville, nommés, à cause d'eux, les quartiers de Robert et de Luynes ; sur le comte Claude de Tende, fils du bâtard de Savoie, et le comte d'Angoulême, fils naturel du roi Henri II, l'un et l'autre gouverneurs de Provence et que l'auteur avait connus.

« Le comte de Tende, dit-il, fut un des premiers fauconniers de l'Europe, tant pour tenir un bel équipage, que pour estre entendu en toute sorte d'oyseaux. Or, il n'avoit ceste vertu seule: car il aimoit la noblesse de ce pays comme ses enfants et sa libéralité le faisoit adorer de tous, car nul n'alloit le voir qu'il n'en rapportast quelque don. Annuellement il tiroit de son arat trente ou quarante chevaux de quatre ans que ses escuyers dressoient. C'estoit pour les dresser à la jeunesse qu'il nourrissoit pages, au sortir qu'ils faisoient de lui où les principaux du pays taschoient de loger à telle académie leurs enfants aisnéz. Et j'ay veu deux seigneurs du pays qui ont du despuis esté nos gouverneurs, qui avoient esté avec nous en ceste escole de vertu. Sa compagnie de gendarmes estoit en telle estime et si bien entretenue que (à la monstre qui ne manquoit de se faire de trois en trois mois) on voyoit souvent trois jeunes gentilshommes logés en une place d'archer, portant pour marque, l'un la salade en teste, et les deux un brassal chacun. C'estoit à la vérité la vraye escole et l'académie de la jeune noblesse du pays.

Feu M. le grand-prieur de France, Henry d'Angoulestme, fils naturel du feu roy Henry II (dit, autre part, Charles d'Arcussia) estant nostre gouverneur en ce pays, s'exerçoit à la fauconnerie avec un si bel ordre, que despuis ou n'a veu pour les champs aux perdrix, un plus bel attirail que le sien. Mais il ne permettoit point que les paysans prinssent les perdrix

avec les chiens couchans, ni qu'on les tirast en volant. Aussi plusieurs de ce temps là qui vivent encore, peuvent dire que la quantité de gibier qui se trouvoit alors estoit infinie.

Je diray ensuite quel estoit ce bon grand-prieur de France. Mais à la vérité quand j'ouvre la bouche pour parler de ce Henry issu du sang royal, *portant le nom fatal et disgracié,*[1] je me trouble grandement. Si faut-il que j'achève mon entreprise. Je dirai donc que tout ainsi que l'extraction de ce dernier estoit du lieu le plus relevé, de mesme les vertus correspondoient à sa qualité. Les libéralités de l'un eussent esté vaincues par l'autre, s'il eust duré aussi longuement. Car ils reignoient par amour, consumant leurs rentes dans le pays où le commun profittoit. Quant à ce qui estoit de leur fauconnerie, je ne sçaurois à qui des deux en donner le prix. Tous deux en estoient capables et l'excellence de leur temps. Je ne vous diray les autres vertus qu'on reconnaissoit entre eux, ne se pouvant mettre sur une feuille de papier. L'un avoit acquis la prudence par le temps et les preuves, estant octuagenaire et l'autre n'ignoroit rien de ce qu'un prince doit savoir. Mais il fust vendangé avant son terme pour estre un fruict trop exquis pour la Provence. Si vous me reprenéz que ma lettre est longue, c'est la coutume des vieillards d'estre prolixes en leurs escritures. »

Jacques Maretz, professeur de mathématiques, géomètre et graveur qui vivait dans la première moitié du XVIIe siècle, de-

[1] Charles d'Arcussia avait vu périr sous le fer des assassins les rois Henry III et Henry IV ; le fameux duc de Guise, Henri de Lorraine et l grand prieur de France, Henri d'Angoulême, gouverneur de Provence, tué à Aix par Altovitis en 1386. Voyez, au sujet de l'assassinat de ce dernier, *rue des Grands-Carmes.*

meurait dans la rue de Jouques. Il est auteur du *plan géométrique de la ville d'Aix* qu'on trouve à la fin des discours sur les arcs triomphaux dressés en 1622 à l'occasion de l'entrée de Louis XIII en cette ville, et qui est très curieux en ce qu'il nous montre exactement la ville telle qu'elle était à cette époque. C'est sur ses mémoires que son gendre grava la *Carte géographique de Provence,* placée en tête de la grande histoire de cette province, par honoré Bouche, et il laissa, dit-on, en manuscrit une foule de plans et de dessins qui lui faisaient le plus grand honneur. Il vivait encore en 1642 et n'eut qu'une fille nommée Magdelaine, mariée, en 1637, à Louis Cundier, graveur. Celui-ci a exécuté, outre la carte de Provence dont nous venons de parler, le plan géométrique de la ville d'AIX qui accompagne l'histoire de cette ville par Pitton, et qu'il publia de nouveau avec quelques changements en l680. Ces plans sont curieux surtout quand ils sont rapprochés de tous ceux que nous connaissons et dont nous allons donner la nomenclature.

I - *Aquensis civitatis vera delineation, anno* 1468, *regnante Renato,* etc., dédié et présenté, en 1749, à MM. les consuls et assesseur d'Aix, par H. Coussin ; 11 pouces hauteur, 18 pouces largeur. (Ce plan, quoique exécuté plus de 300 ans après la date qu'on lui donne, représente assez fidèlement la ville telle qu'elle était en 1468 sous le roi René. Mais les distances y sont mal observées et c'est plutôt un tracé à vol d'oiseau que l'ouvrage d'un géomètre).

II - *Le vray portraict de la ville d'Aix en Provence* (1573) ; 11 pouces hauteur, 14 pouces largeur. Se trouve à la pag. 344 tome 1er de la *Cosmographie universelle,* de François de Belleforet, Paris, Chesneau,1575 in-f°. (Il est devenu très rare et il est fort curieux comme ayant été fait à l'époque même

dont il porte la date. On trouve néanmoins quelques inexactitudes comme au précédent.)
III - *Le plan géométrique de la ville d'Aix* (en 1622, lors de l'entrée de Louis XIII), dédié aux consuls, par Jacques Maretz ; 11 pouces hauteur, 7 pouces largeur.
IV - *Plan géométrique de la ville d'Aix, capitale de la Provence* (en 1666, pour l'histoire de Pitton), par Louis Cundier ; 15 pouces hauteur, 18 pouces largeur.
V - *Plan géométrique de la ville d'Aix, capitale de la Provence* (en 1680), par Louis Cundier ; 15 pouces hauteur, 18 pouces largeur. (C'est la même carte que la précédente retouchée. Un grand écusson aux armes de la ville, sur le bas à gauche, remplace notamment un précis en latin de l'histoire d'Aix qui se trouve dans l'autre).
VI - *Plan de la ville d'Aix, capitale de la Provence*, dédié à MM. les consuls et assesseur d'Aix, par Esprit Devooux, gravé par H. Coussin, 1741 ; 18 pouces hauteur, 25 pouces largeur. (Voy. sur H. Coussin, ci-dessus pag. 198, note 1).
VII - *Plan géométral de la ville et des dehors d'Aix, capitale de la Provence, divisée en ses cinq quartiers*, dédié à MM. les consuls et assesseur d'Aix, par Esprit Devooux, grave par H. Coussin (en 1753) ; 32 pouces hauteur, 44 pouces largeur. (Dans le coin inférieur à gauche, se trouve répété le plan de la ville en 1468, (ci-dessus n° I).
VIII - *Nouveau plan de la ville d'Aix et l'ancien tel qu'il était dans ses trois divisions nommées AquæSextiæ, etc.*, dédié à M. le baron de Caillard-Lonjumeau, par Esprit Devooux, gravé par H. Coussin (en 1762), 26 pouces hauteur, 36 pouces largeur. (Dans la partie supérieure de la carte se trouve le plan moderne de la ville l'Aix et dans la partie inférieure, le plan ancien de

la ville sous les Romains ; plan supposé, car il y a bien des erreurs, notamment en ce qu'on y porte l'ancienne ville jusqu'au Jas-de-Bouffan.)
Nous ajouterons à ces plans les suivants, sans dire pour cela qu'il n'en puisse exister d'autres que nous ne connaissions pas.
IX - *Plan d'Aix* ; sur le coin supérieur à droite du plan topographique de la ville de Marseille, 1830, planche vu de l'Atlas de la statistique du département des Bouches-du-Rhône. (Il est exact, mais un peu petit et ne figure pas mal auprès des autres satellites de la ville de Marseille, tels que Arles, la Ciotat, Aubagne, les Martigues, Salon, Saint-Rémy et Tarascon).
X - *Plan de la ville d'Aix;* dans la XIIe partie, pag. 4, de la *Topographie de la France*, par Martin Zeiller. (*Topographiae gallae,* etc.— *Franco Furti, apud Gasparum Merianum,* 1653, in-f°).
XI - *Plan de la ville d'Aix* dans la IIe partie des plans et parties des principales villes de France, par Tassin, n°8 des plans de Provence, 1652, in-4°.
XII - *Aix, ville capitale du comté de Provence.* C'est une simple perspective prise du côté du midi de la ville telle qu'elle existait au XVIe siècle, avant même les agrandissements de Villeneuve et de Villeverte. Aveline, qui a gravé cette perspective vivait cependant deux siècles plus tard et l'a copiée sans doute sur une ancienne vue d'Aix.
XIII - *Vue de la ville d'Aix capitale de la Provence,* etc., dédiée à ses concitoyens par Joseph Muraire, etc. (Mauvaise gravure in-f° qui paru vers 1790 et que nous mentionnons ici pour ne rien oublier de ce que nous connaissons en fait de plans et de vues de celle ville).

XIV - *Vue d'Aix* (petite et jolie gravure de M. Marius Reinaud, portant la date de 1824).
Nous ne parlons pas des deux plans que M. Aubin, notre éditeur, a promis à ses 500 premiers souscripteurs ; non plus que du tableau peint à l'huile, représentant le *Siège d'Aix par le duc d'Epernon*, en 1593 et 1594, qui se trouve au musée de la ville ; ouvrage très curieux dont nous donnerons la notice dans notre dernier volume, art. *Saint-Eutrope.*
Louis Cundier, gendre de Maretz, laissa trois fils qui furent graveurs comme lui ; Jean-Claude, Jacques et B... Cundier.[1] Jean-Claude fut peintre en même temps qu'il était graveur et eut un fils nommé Jacques, ainsi que l'un de ses oncles. Ce dernier, Jacques, naquit à Aix le 4 février 1694, et y mourut le 26 juillet 1732, à peine âgé de trente-huit ans. Il a gravé notamment une grande quantité de portraits comme avaient fait, avant lui, son oncle, Jacques Cundier l'ancien, et Coelmans.[2] Jean-Claude rivalisait pour la peinture avec les Cellony, Palme, Sièyes, etc. desquels nous avons déjà parlé.[3]
La rue de Jouques se recourbe, à son extrémité, le long du bâtiment de l'Université et vient aboutir sur la place du même nom. Là, était, au milieu du XVIe siècle, la maison de Barthélemi de Thomas, seigneur de Milhaud, d'où ce bout de rue s'appelait, avant 1811, la rue Milhaud, comme il est marqué sur les trois plans d'Aix gravés par Coussin, en 1741, 1753 et 1762 ; mais cet artiste a eu tort de lui donner encore ce nom de Mil-

[1] Le prénom de ce dernier ne nous est connu que par la lettre B, qu'il Employait dans ses gravures avant son nom propre.

[2] Sur jacques Coelmans, voyez ci-dessus, pag. 39, note 2.

[3] Voyez ci-dessus, pag. 86, notes 2 et 3 relatives à ces articles.

haud dans son plan de la ville telle qu'elle était en 1468, puisque Barthélemi de Thomas n'a vécu qu'un siècle plus tard. Reçu conseiller au parlement en 1544, il mourut en 1580.[1]

[1] Voyez ci-dessus, pag. 327, la liste des divers plans d'Aix, n^{os} I, VI, VII et VIII.

PARTIE SUPERIEURE

DE LA

RUE DU BON PASTEUR.

A partie supérieure de cette rue s'appelait anciennement la rue du Puits-Chaud *(doou Pous-Caoud ou Putei-Calidi),* à cause d'un puits alimenté par une source d'eau thermale, qui se trouve vers le coin de l'église bâtie, peu après le concordat de 1801, par les religieuses Carmélites, sur l'emplacement de celle de l'Oratoire, qui a été démolie pendant la révolution.

La rue des Guerriers et la rue Venel viennent aboutir près de là, dans celle du Puits-Chaud, et c'est dans l'entre-deux de ces rues qu'eut lieu, vers l'an 1476, l'horrible exécution dont nous allons parler, et que la tradition nous a conservée, ainsi que les chroniques du temps.

Un juif, qui se nommait, dit-on, Léon Asturg, se permit de

proférer des blasphèmes injurieux contre la sainte Vierge. Le roi René, qui faisait dans ce temps-là sa résidence habituelle à Aix, en fut informé et fit mettre Asturg en prison, où il lui envoya des docteurs en théologie, chargés de le catéchiser et de lui faire reconnaître son erreur. Mais le juif fut inébranlable, et continuant ses sacrilèges imprécations, René se vit forcé de le livrer au bras séculier. Son procès fut bientôt fait, et, par sentence du viguier, il fut condamné « à estre despouillé tout nud sur ung eschaffault dressé au droit de sa maison, et là estre escorché tout vif. »[1] La sentence fut aussitôt publiée à son de trompe, et l'exécution fixée à l'après-midi du même jour. Les autres juifs en ayant été instruits, s'assemblèrent incontinent pour aviser aux moyens de parer le coup ; « et ne sceurent trouver meilleur que le conseil d'un des plus anciens de la synagogue, lequel leur dict : messeigneurs, le meilleur moyen que je voye pour sauver de mort nostre frère, c'est que le roy de Sicile nostre prince (ainsi comme j'ay entendeu), n'est pas pour ceste heure fort pécunieux, et pour ce je suis d'advis que l'on le requière de pardonner à nostre homme, et que pour ce faire nous luy présentions vingt mille fleurins, et a trois ou quatre de ses plus privez et familliers a chascun mille a douze cens pour a ce l'induyre. »

Cet avis ayant prévalu, une douzaine de juifs des dus apparents, se rendent auprès du roi, et lui offrent la somme s'il veut

[1] Tous les passages précédés de guillemets, sont copiés mot à mot de *l'histoire agrégative des annales et chroniques d'Anjou,* par Jehan de Bourdigné, imprimée à Paris, 1529, in-f°, en caractères gothiques, feuillet CLXXI et suivants. —Voyez aussi Pitton, *Histoire d'Aix,* pag. 240 ; et de Haitze, *Histoire d'Aix,* mss, livre V, § 42.

pardonner à Léon Asturg. Mais René, indigné de la proposition, leur tourne le dos, et passe dans sa chambre où étaient réunis quelques courtisans : « Or ça, gallans, leur dit-il en souriant, il ne tient qu'a moy que je n'ay vingt mille fleurins ; je les viens de reffuser. » Il leur raconte alors ce qui s'est passé et. leur demande leur avis. « Et tous les seigneurs là présents (les quelz peult estre estant ja corrompus par pécune), furent d'oppinion qu'il devoit prendre ces fleurins, et laisser aller le paillard au dyable. Comment, dist, le bon roy, vous vouldriez donc que je laissasse en arrière les injures qui, par ce traystre, ont été dictes de la mère de Dieu, et que je en vendisse la pugnition ? Certes, si ainsi estoit je serois mauvais justicier ; et combien que pour le présent je aye de très urgens affaires pour lesquelz mettre a fin ceste pécune me seroit très nécessaire, touteffois aimeroys-je mieulx en avoir perdut dix fois autant, que ma bonne maistresse ne fust vengée. A Dieu ne plaise qu'il soit dict d'homme, ne escript en cronique que ung si énorme crime soit demeuré de mon regne impugny.

Les courtisans se turent alors. « Mais se trouva ung d'eulx qui eut ung peu l'esprit plus vif que aultres, lequel dist au roy : Sire, ces juifs sont mauvais paillards, et ont bien desservy d'estre taxés en quelque grosse amende d'avoir prins la hardiesse de requérir que vostre juste sentence fust révocquée. Si vous prie qu'il vous plaise me commander que je fasse la réponse pour vous, et je espère a l'ayde de Dieu tant faire que vous en serez tout content. »

Le roi René lui ayant donné toute liberté, ce courtisan, que Pitton dit être Jean de Matheron, ami du prince et son compère, alla trouver les malheureux juifs qui attendaient la réponse du roi, et, les regardant avec, un visage austère, il leur dit : Beaulx

seigneurs, le roy nostre sire et son conseil ne se peuvent assez esmerveiller de la présumptueuse audace qui vous a meu luy requérir de pardonner un si execrable crime à vostre compaignon, veu que vous mesmes le deussiez avoir pugny ; car il est dit en vous souffrant habiter entre les chrestiens, que aucun de vous ne doit mesdire de nostre seigneur Jesus-Chritz, ne de sa glorieuse mère. Parquoy le roy et son conseil ont jugié et sentencié par arrest que vous mesmes escorcherez le malfaicteur.

De ceste sentence furent les juifs si estonnés que peu faillir qu'ilz pasmassent de dueil, et se prindrent a regarder l'ung l'aultre moult piteusement, comme ceux qui mieulx eussent aymé mourir que de faire telle exécution. Parquoy pour trouver moyen d'en eschapper, ilz firent tant qu'ilz practiquèrent cinq ou six des mignons auxquelz ilz firent grans presens pour estre intercesseurs pour eulx a ce qu'il pleust au roy qu'ilz ne fissent point ceste exécution, et qu'ilz donneroient la somme de vingt mille fleurins que par avant ilz avoient offerte pour a leur homme sauver la vie.

Le roy par ces mignons adverty de l'industrie de son homme, qui a ce les avoit condampnés, en fut assez content et lui ensceut bon gré, et receut la pécune promise pour quicter les juifs d'exécuter le criminel ; lesquelz se tenoient heureux d'en estre eschappéz ainsi. Et a l'après disner du jour fist exécuter sa sentence sur le malheureux juif qui fust vif escorché par aucuns gentilz hommes masquez, lesquelz pour venger les parolles injurieuses contre la glorieuse mère de Dieu profférées, voulurent par bon zèle estre exécuteurs de la sentence. Et ainsi misérablement expira le malheureux juif, persévérant jusques a la mort en sa dampnée obstination. »

De Haitze assure dans son histoire manuscrite de la ville d'Aix, que pour perpétuer souvenir de cette exécution, une colonne fut élevée sur le lieu même où la scène s'était passée. Il n'y a pas quarante ans, en effet, qu'on voyait encore contre le mur de l'église de l'Oratoire, un tronçon de colonne de granit, et c'est peut-être ce que de Haitze a pris pour les restes ru monument dont il parle. Quoi qu'il en soit, rien de plus véritable que le fait. de cette exécution, et il est difficile, sans doute de justifier la mémoire du roi René de la tache que cette barbarie imprime sur son regne. Mais en se reportant au temps où il a vécu, on reconnaîtra que ce prince, d'ailleurs si bon et si éclairé, céda, en grande partie, aux exigences de son siècle. Quant à la supercherie faite aux juifs pour leur extorquer les vingt mille florins, il est moins aisé de l'en justifier. Mais cette dernière anecdote est-elle bien certaine ? C'est ce dont il est très permis de douter. Nous ne dirons rien de ces gentilshommes qui voulurent faire l'office du bourreau. Le lecteur en pensera ce qu'il voudra.

L'église de l'Oratoire, dont nous parlerons plus bas, avait été bâtie, en 1638, sur le coin occidental de cette rue, le long de celle des Guerriers, et fut abattue en 1799.[1] Elle renfermait une infinité de beaux tableaux dont quelques-uns sont encore conservés dans nos églises qui étaient dus aux pinceaux de Daret, de Mignard d'Avignon, de Rodolpho Zyeglart[2] et autres.

[1] Les religieuses Carmélites ont bâti leur église sur les ruines de celle de l'Oratoire ; mais celle-ci se dirigeait du midi au nord, et celle de ces Dames va du levant au couchant.

[2] Ce peintre était natif de Reinsfeld en Allemagne, et s'était fixé à Aix, ainsi qu'il est dit dans ses lettres de naturalisation, enregistrées, en 1653, à la cour des comptes, reg. *arrogantia*, f° 266. Nous ne doutons pas que ce ne soit le même que celui dont parlent MM. de Saint-Vincens, Porte, Maurin, etc., sous le nom de Egliéser ou Eliéser et qu'ils disent Flamand ; du moins ne connaissons-nous aucun artiste portant l'un de ces derniers noms.

Sur l'un, des côtés de la cour intérieure était une chapelle dont tous les tableaux étaient de Daret. Les connaisseurs admiraient surtout une sainte famille peinte sur le plafond, la galerie qui régnait autour de la Sainte-Famille et la draperie représentée au-dessus de l'autel.
Le savant canoniste, Jean Cabassut, prêtre de l'Oratoire, né à Aix en 1604, mourut dans cette maison le 25 septembre 1685. Il était d'une si grande simplicité, qu'il ne connaissait pas, dit-on, la valeur des pièces de monnaie ; mais son savoir dans le droit canon était immense. Le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, l'avait emmené avec lui à Rome, en 1660,[1] et Cabassut s'acquit, pendant dix-huit mois de séjour qu'il fit dans cette capitale, l'estime de tous de tous les savants d'italie. Il y recueillit les matériaux des ouvrages qu'il publia depuis et dont on trouve la liste dans tous les dictionnaires biographiques.

[1] Le cardinal, craignant un refus de la part du père Cabassut, lui fit accroire qu'ils allaient faire une promenade dans la vile en voiture, et lui confia, seulement à une lieue d'Aix, son dessein de l'emmener avec lui. Le même cardinal Grimaldi avait un intendant nommé Bonnet. — Monsieur *Bon-né,* lui dit-il un jour, votre compte n'est, ni *bon* ni *né!*. — Il lui légua cependant, par son testament, un tableau de sa galerie représentant saint Sébastien, que nous avons tout lieu de croire être le même que celui que nous possédons. Ce tableau est de Finsonius.

RUE

DE L'ECOLE.

ON appelait anciennement cette rue la *Carrièro d'oou plan d'oou Four.* Elle prit, en 1418, le nom de rue de l'école ou plutôt des Ecoles, à cause d'un établissement d'enseignement public qui y fut créé en vertu d'une délibération du conseil de ville : délibération honorable qui a reçu les justes éloges de tous ceux de nos historiens qui en ont parlé. Une bibliothèque publique fut attachée à cet établissement ; c'était trente ou quarante ans avant la découverte de l'imprimerie. La bibliothèque ne fut donc composée

que de manuscrits dont la perte est à regretter; car on pense bien qu'il n'en reste plus un seul aujourd'hui.

En l'année 1600, le R. P. Jean-Baptiste Romillon, prêtre, natif de Lisle, dans le comtat Venaissin, fonda, dans cette rue de l'école, la première maison que les Oratoriens aient eue en France et qui fut réunie, en 1619, d'un commun accord, à celle de la congrégation du même nom établie par le cardinal de Berulle. Les Oratoriens y bâtirent leur première église, dans la direction du levant au couchant et dont on voit encore la façade, à droite en entrant dans cette rue par celle du Bon-Pasteur. Ils la quittèrent depuis, en 1658, pour s'établir dans cette dernière rue où ils firent construire une église bien plus belle et plus spacieuse, dont nous avons parlé précédemment.

Mathieu Arnaud, prêtre de l'Oratoire et chanoine de Saint-Sauveur,[1] acheta, en 1615, la vieille église et les bâtiments de sa congrégation, et y fonda, avec l'agrément de l'archevêque et du parlement, une compagnie de Pénitents Bleus, sous le titre de Saint-Joachim, qui subsiste encore, d'où vient qu'on donne quelquefois à cette rue le nom de Saint-Joachim. Les fonctions de ces pénitents, qui furent confirmés en 1653 par lettres-patentes de Louis XIV, consistent à administrer des secours aux pauvres agonisants et surtout à donner la sépulture aux malheureux suppliciés qu'ils vont retirer de l'échafaud lorsque le ministère des bourreaux est accompli.

En 1771, le frère Jacques de Laurans, commandeur des or-

[1] Claude Arnaud, son frère et comme lui Oratorien né à Aix le 17 février 1602, mort à Arles le 29 août 1643, a traduit du latin en français et augmenté le *Trésor des cérémonies ecclésiastiques*, du P. Gavantus. On connaît plusieurs éditions de cette traduction qui a été fort longtemps d'une grande utilité dans l'église jusqu'à ce que d'autres auteurs se soient occupés du même sujet.

dres royaux, militaires et hospitaliers de N. D. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mestre de camp de cavalerie, inspecteur des maréchaussées et prévôt-général de Provence, étant supérieur de la compagnie des Pénitents bleus, obtint du roi Louis XV, de nouvelles lettres-patentes qui l'érigeait en maison royale et hospitalière ; et quelques années plus tard il y établit un hospice pour les pauvres aveugles, agrégé, en 1782, à l'hôpital des Quinze-Vingts de Paris. C'est alors que cet homme pieux et charitable, voulant agrandir l'église de Saint-Joachim, acquit de ses deniers quelques maisons voisines, et prolongeant ladite église du nord au midi, fit la principale façade dans la rue du Bon-Pasteur, en face de l'Oratoire. C'est là qu'il fut enterré à sa mort, arrivée le 2 janvier 1788. Il était né en cette ville, le 12 mars 1704.

La maison attenante à l'église de Saint-Joachim du côté du midi, dans la rue de l'Ecole, et que M. de Laurans avait achetée pour y établir l'hôpital des Aveugles, est celle où est né en 1656, le célèbre botaniste Joseph Pitton de Tournefort, non pas le 5 juin comme le disent tous les biographes, mais au plus tard le 3 du même mois, puisque les registres de la paroisse de Saint-Sauveur font foi qu'il y reçut le baptême le 5 juin 1656. Sa famille, éteinte en mâles en 1774, était originaire de Tours en Touraine, d'où son bisaïeul Jean Mesnagier, dit *Pitton*, avait été attiré à Aix par un Martin Pitton, son oncle maternel, aussi natif de Tours, pourvu, en 1557, d'un canonicat au chapitre de Saint-Sauveur. Ce Jean Mesnagier eut deux fils qui ne portèrent jamais d'autre nom que celui de Pitton, pour se conformer aux volontés du chanoine. L'aîné fut l'aïeul du botaniste dont nous parlons, et le cadet fut le père du médecin Jean-

Scholastique Pitton, né à Aix, le 18 décembre 1621, mort le 21 février 1689, auteur: 1° d'une *Histoire de la ville d'Aix,* in-f°, imprimée en 1666 ; 2° des *Annales de la sainte église d'Aix,* in-4°, 1668; et quelques autres ouvrages, tous assez peu estimés.

Mais ceux du botaniste, neveu de l'historien à la mode de Bretagne, ainsi que nous disons communément, et non son neveu germain comme on le croit, ont rendu le nom de celui-ci à jamais recommandable à la science. Tournefort, le plus grand botaniste de son temps, s'adonna de bonne heure à l'étude des plantes et parcourut successivement les hautes montagnes de la Provence, du Languedoc et du Dauphiné, les Alpes et les Pyrénées, d'où il rapporta une immense quantité d'espèces qu'il mit en ordre d'après un système plus simple et plus naturel que ceux qu'on avait connus jusqu'alors. En 1683, il fut nommé professeur de botanique au jardin royal des plantes à Paris, et il publia, en 1694, ses *éléments de botanique,* imprimés au Louvre, en 3 vol. in-8°, dont deux de planches, qu'il traduisit depuis en latin, sous le titre de *Institutiones rei herbariae.* Son *histoire des plantes qui naissent dans les environs de Paris* fut publiée en 1698, et la *Relation d'un voyage dans le Levant* qu'il fit par ordre du roi, attestera à jamais ses profondes connaissances dans les sciences naturelles et dans l'histoire ancienne et moderne. Ce dernier ouvrage était sous presse, lorsque l'auteur mourut à Paris, le 28 décembre 1708, dans sa cinquante-troisième année.[1]

[1] Voyez l'éloge de Tournefort par Fontenelle dans *l'Histoire de l'académie des sciences* ; tous les dictionnaires biographiques et surtout la *Biographie universelle* de Michaud, tome XLVI, pag. 360 et suiv.

Tournefort est, sans contredit, le savant qui a fait le plus d'honneur à la ville d'Aix. Ne serait-il pas digne de l'administration et du conseil municipal de cette ville, de faire placer sur la porte d'entrée de la maison où il est né, une plaque en marbre indiquant que ce grand botaniste y a vu le jour en 1656. Cet hommage, rendu à la mémoire de notre illustre compatriote, nous parait à l'abri de toute critique, et ne serait sujet ni aux vicissitudes des révolutions, ni aux caprices de la fortune, ni même à l'inconstance de l'opinion publique ordinairement si facile à égarer.

La rue de l'Ecole se recourbe en son extrémité méridionale pour se jeter, dans la direction du couchant au levant, dans celle de la Grande-horloge, ce qui forme, pour ainsi dire, une

nouvelle rue. On a continué de donner à celle-ci, non pas son ancien nom, mais une partie de son ancien nom, en l'appelant la rue du plan sur laquelle nous n'avons aucun souvenir à rapporter.

RUE

DES BREMONDI.

LLE portait jadis indifféremment le nom de deux familles Bremondi et Sibert qui, très anciennement, y fesaient leur résidence. Elle a retenu le premier, et il est surprenant qu’on ne lui aie pas donné préférablement celui d’une troisième famille qui y a demeuré aussi pendant plusieurs siècles et à laquelle; se rattachent d’honorables souvenirs.

Nous voulons parler de la famille Borrilli, dont quatorze membres, pères, fils, frères, oncles, neveux ou cousins, ont exercé le notariat dans Aix, pendant l’espace d’environ 260 ans, Depuis un François Borrilli, reçu en 1385, jusqu’à Boniface Borrilli, mort revêtu du même office en 1648.

Ce dernier était un savant antiquaire et un amateur éclairé des Beaux-arts, à l'exemple de Rascas de Bagarri et de Peiresc, ses illustres contemporains. Sa maison, qui était celle de ses pères, était située au bout de la rue dont nous parlons, à gauche en venant par celle de la Grande-Horloge et elle fait le coin dans la rue de l'Ecole, autrement dite de Saint-Joachim. Boniface Borrilli y avait formé un riche cabinet où l'on voyait plus de 120 tableaux des meilleurs maîtres, tels que Michel-Ange, le Bassan, le Titien, le Caravage, Léonard de Vinci et quelques autres ; le portrait de Rubens par Van-Dick,[1] des statues antiques et modernes, en bronze et en marbre, parmi lesquelles était une en marbre de Bandinelli, représentant un Sénèque mourant et du plus grand prix ; des vases et des instruments antiques très curieux qui avaient servi aux Romains pour leurs sacrifices ou à d'autres usages ; des ornements de femme, en matières précieuses et principalement deux bracelets en or, découverts à Antibes dans un tombeau de marbre ; trois squelettes en terre

1 Ce beau portrait avait été envoyé par Rubens lui-même à notre illustre Peiresc en 1629. (Voyez *les Lettres inédites de P.-P. Rubens*, publiées d'après ses autographes, par Emile Gachet, Bruxelles 1840, in-8°, de 290 pag., sans l'avant-propos et l'introduction. Lettre 73 de Rubens à Peiresc du 9 août 1629, et lettre 77, du même au même, du … août 1630). Après la mort de Peiresc il passa dans le cabinet des Borilli (*Curiosités d'Aix*, par de Haitze pag. 61), et c'était à peu près tout ce que le conseiller de Fabri-Borilli, dont nous parlons plus bas et qu'on avait spolié pendant son émigration, avait conservé du précieux cabinet des ses prédécesseurs. Une servante qui savait combien il y tenait, l'avait roulé et jeté dans un coin pour le soustraire aux regards des metteurs de scellés chez les émigrés. Tout le teste fut dilapidé ou vendu. A sa mort, M. de Fabri-Borilli le donna à son ami François Bermond, conseiller doyen de la cour royale d'Aix, démissionnaire en août 1830, mort le 21 mars 1842, âgé de 90 ans. Lequel nous à légué ce portrait en témoignage de l'estime et de l'amitié dont il nous honorait et nous le possédons depuis dans notre cabinet.

cuite, de Michel-Ange, un vase et un bassin de jais très remarquables par leur grosseur ; des pétrifications de toute espèces ; des momies d'Egypte, etc.., etc..; soixante-dix médailles d'or, grecques ou romaines, huit cents en argent, et seize cents en bronze ; les monnaies de tous les rois de France depuis Charlemagne ; celles des comtes de Provence; le sabre du fameux Raymond de Turenne, qui avait mis ce pays à feu et à sang à la fin du XIVe siècle; enfin un verre dont la coupe seule avait un pied de hauteur, contenant environ un pot de vin et qui avait appartenu au roi René. Sur le pied de ce verre on lisait ces mots provençaux tracés en lettres d'or : *Qu ben beoura Diou veï ra ;* et tout au autour du bord ces autres mots; *Qu me beoura de touto soun haleino veï ra Diou et la Madaleno.* En effet, l'image du Sauveur et celle de la Magdelaine étaient peintes au fond de la Coupe et se découvrait ainsi aux yeux de l'intrépide buveur qui l'avait vidée d'un seul trait.[1]

Michel Borrilli, prieur de Ventabren, fils de Boniface, et ses successeurs, avaient conservé jusqu'à la révolution la majeure partie de ces objets de ce cabinet, ainsi que la maison qui le renfermai. Mais depuis il a été dispersé et on en trouve encore à Aix quelques pièces éparses dans différents cabinets.

Louis XIII se trouvant dans cette ville au mois de novembre 1622, fut curieux de visiter le cabinet de Borrilli. Frappé de cet assemblage précieux de tant de raretés, il voulut y laisser un monument de sa munificence, et il y déposa le riche baudrier qui lui avait servi le jour de son sacre. Il décora en même temps

[1] Voyez le *Mercure français*, tome X, année 1624, pag. 392 et suivantes *;* — les *curiosités les plus remarquables de la ville d'Aix*, par de Haitze, pag. 61 ; — *Histoire d'Aix*, par Pitton, pag. 677 — *Histoire générale de Provence*, par Papon, tome IV, pag. 437 ; et. autres auteurs.

Boniface Borrilli du titre de secrétaire ordinaire de la chambre du roi qu'il porta jusqu'à la fin de ses jours, lui permettant aussi de placer la figure de ce baudrier en chef de ses armes, dans un champ d'azur et entouré de fleurs de lis d'or. C'est ce que fit Borrilli en y ajoutant cette devise : *totus me videat, gestet, miretur et orbis.* Il en fit aussi faire une représentation en marbre qu'il plaça en-dessous d'un buste de Louis XIII, en médaillon dans l'église des Cordeliers où se trouvait la sépulture de sa famille, avec cette inscription au bas : *Balteum marmoreum reddo quod aureum accepi.*

Un si noble présent exerça bientôt la muse de tous les beaux esprits du temps, et Borrilli en fit imprimer le recueil sous ce titre : *Le baudrier du sacre de Louys le Juste, XIII de son nom, roi très chrétien de France et de Navarre* ; Aix, Tholozan, 1623, in-4°.

La famille Borrilli était tombée en quenouille dans une autre honorable famille du nom de Fabri, qui avait réuni les deux noms et les deux écus, et qui s'est également éteinte en la personne de M. de Fabri-Borrilli, ancien conseiller au parlement d'Aix, mort en cette ville en 1821. Celui-ci avait occupé pendant quelques années, sous l'empire et à son retour de l'émigration, une place de juge au tribunal de première instance de Marseille, ce qui ne le flattait pas infiniment, comme on va le voir. Il nous souvient qu'en 1809, il fit une apparition à Aix et vint voir M. de Saint-Vincens son ancien collègue au parlement, alors maire de cette ville, chez qui nous nous trouvions dans ce moment. Ces messieurs causèrent librement des pertes qu'ils avaient éprouvées depuis vingt ans ; des dédommagements que leur offrait le gouvernement impérial, et surtout des métamorphoses que la révolution avait opérées en eux. M. de Fabri-Borrilli plaisantait

sur son nouvel état auquel étaient attachés néanmoins d'assez forts émoluments, ce qui le consolait tant soit peu, et il termina ses railleries par un sarcasme : ce *n'est plus beau*, dit-il, *mais c'est bon. — Hélas, mon ami,* lui répartit vivement M. de Saint-Vincens, dont les fonctions étaient gratuites, *ce qu'on m'a donné n'est ni beau ni bon.* Il ne prévoyait pas sans doute qu'à quelques temps de là, il serait nommé membre du législatif, puis second président de la cour impériale d'Aix, ou M. de Fabri-Borrilli entra le même jour que lui, comme conseiller, ainsi que d'autres anciens membres du parlement.

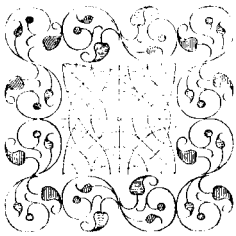

RUE

DE LITTERA.

UILLAUME DE LITTERA, chanoine et ensuite prévôt de l'église métropolitaine de Saint-Sauveur, mort en 1404, a son nom à cette rue où il demeurait. Il appartenait à une famille noble de cette ville, éteinte depuis fort longtemps et qui avait fourni un assez bon nombre de syndics pendant les XIVe et XVe siècles.

Il était prévôt lorsque le roi René fut reçu chanoine de Saint-Sauveur, le jeudi 29 décembre 1437. Revêtu du surplis et de l'aumusse, le prince fut introduit dans le chœur de la cathédrale et jura sur les saints Evangiles de garder et observer les statuts et les privilèges de cette église. « *Serenissimus,princeps*

dominus noster Renatus dei gratia, etc., canonicus dictae ecclesiae, super-pellicio et merlio indutus in choro dictae ecclesiae magn, juravit super sancta dei Evangelia mana dextera corporaliter tacta, libertates dictae ecclesiae servare et privilegia ejusdem custodire, illamque defensare, modo et forma per suos dominos retro principes, etc. »

On peut justement conclure de ces mots qu'il était chanoine-né en sa qualité de comte de Provence, et que ce ne fut pas seulement par une galanterie en harmonie avec les mœurs du XVe siècle, que le chapitre de la métropole offrit à son souverain l'insigne titre de chanoine d'honneur, ainsi que le dit l'historien de René.[1] On lit en effet dans le journal manuscrit de Jean Lefèvre, évêque de Chartres, chancelier de Louis 1er et de Louis II d'Anjou, rois de Sicile et comtes de Provence, que « le 27 jour (d'octobre 1387), Végile saint Simon et saint Jude, Madame (Marie de Blois, veuve de Louis 1er, alors à Aix où elle avait été reconnue depuis peu de jours comme souveraine du pays en sa qualité de tutrice de Louis II son fils), ala oyr messe à l'esglise cathédrale (Saint-Sauveur), et le roy (Louis II, à peine âgé de dix ans, qui fut depuis le père du roi René), et fu le roy receu comme chanoine et vesti surplis et aulmuce et chappe et sei en estal en chor et eust distribucions. »[2]

Le serment prêté par René, le fut entre les mains d'Aimon Nicolaï , alors archevêque d'Aix, du prévôt Guillaume de Littera et des autres chanoines de Saint-Sauveur, en présence d'un grand nombre de hauts personnages, tels que Raymond d'Agoult,

[1] *Histoire de René d'Anjou,* par M. le vicomte F.L. de Villeneuve Bargemont, Paris, 1825, en 3 volumes in-8°, tome 1er, pag. 247

[2] Voyez ci-dessus, pag. 316.

seigneur de Sault ; Bertrand de Grasse, seigneur du Bar ; Arnaud de Villeneuve, seigneur de Trans; Hélion de Glandevès, seigneur de Faucon ; Balthasar de Gerente et autres chevaliers nommés dans l'acte qui fut dressé à ce sujet, par Alban Felicii, notaire d'Aix, dont Me Bonnet possède aujourd'hui les écritures.

Dans le recoin qu'on voit à l'extrémité orientale de cette rue, est située une maison qu'a habitée pendant plus de deux siècles la noble famille d'Espagnet. Cette famille a produit pendant huit générations consécutives, un pareil nombre de conseillers au parlement de Provence, depuis 1573 jusqu'à la suppression de cette cour souveraine en 1790. Marc-Antoine d'Espagnet, le troisième d'entre eux, né à Aix, le 17 juin 1545, fut reçu conseiller en 1587, en survivance de son père[1] et se signala comme lui par son dévouement au parti de la ligue contre Henri III et Henri IV. Il fut plusieurs fois commis par sa compagnie à l'effet d'assister de son autorité et de ses conseils, les chefs des troupes que levèrent les ligueurs pour combattre celles du roi, et il fut l'un des députés envoyés par le parlement, en 1590, à la rencontre du duc de Savoie que les Etats de Provence et les principales villes avaient appelé dans ce pays.

Ayant fait sa soumission à Henri IV, il fut depuis aussi attaché à ce prince qu'il l'avait été à la ligue, et devint l'ami du premier président Duvair, qui fesait un cas particulier de ce magistrat. Il mourut dans sa 80ème année le 2 septembre 1624, et fut enterré le lendemain à Saint-Sauveur dans le tombeau de sa famille. Son père et lui avaient donné à cette église un grand

[1] C'est celui-ci, Raymond d'Espagnet, qui siégea, le 23 novembre 1590, lorsque le duc de Savoie fut proclamé par le parlement d'Aix en qualité de commandant en Provence. — Voyez ci-dessus, pag. 160.

tableau, représentant Notre-Seigneur au bas duquel on lisait l'inscription suivante :

CY EST LE VRAY PORTRAICT DE JESUS—CHRIST SELON LA
SAINCTE FACE QUI EST A ROME PEINCTE PAR SAINCT LUC ET
LA GRANDEUR DU SAINCT SUAIRE QUI EST A TURIN, A PRESENT
APPORTE PAR L'EMINENTISSIME CARDINAL DE LORRAINE
A TREZ ILLUSTRE PRINCESSE MADAME RENÉE DE LORRAINE
ABESSE DE SAINCT PIERRE DE RHEIMS. 1584.
EX DONO FAMILIAE D'ESPAGNET QUORUM CINERES
IN HOC TEMPLO SANCTI-SALVATORIS JACENT.

Nous ignorons la destinée de ce tableau depuis la révolution.[1]

D'Espagnet était l'ami de Malherbe et de César Nostradamus, qui composa en son honneur une pièce de vers intitulée: Sur le trespas et le tumbeau de feu monsieur Marc-Antoine d'Espagnet sénateur très magnifique, conseiller au parlement, le phenix des amys et des hommes. Cette ode funèbre est composée de vingt-cinq stances de treize vers chacune, et elle est suivie d'un sonnet et d'une épitaphe latine. Les curieux peuvent lire le tout dans la seconde édition de l'estimable ouvrage de M. Porte, intitulé : Aix ancien et moderne, Aix, 1833, in-8°, pag. 215 et suivantes. L'aimable poète provençal, Claude Brueys écuyer d'Aix, était aussi l'ami de Marc-Antoine d'Espagnet, à qui il avait adressé plusieurs pièces de vers qu'on trouve dans son Jardin deys Musos provensalos,[2] où on lit encore quelques pièces de d'Espagnet, qui témoignent de son goût pour la poésie.

[1] Un tableau gothique, bien plus remarquable sous le rapport de l'art, existait dans la chapelle des d'Espagnet à Saint-Sauveur ; c'est celui qu'on voit, aujourd'hui à la Magdelaine, représentant l'Annonciation, où le Père-Eternel est figuré dans un nuage, et la vierge Marie à genoux en face de l'ange qui annonce la volonté du Très-Haut. Un rayon de lumière qui sort de la bouche du Maître du monde pour entrer dans l'oreille de Marie, renferme un petit enfant qui va pénétrer chez celle-ci par cet organe. Cette singulière peinture est attribuée à Albert Durer, et est, dit-on, d'un grand prix.

[2] Voyez ci-dessus, pag. 77, note 2.

RUE

ADANSON.

U mois de juin 1840, le nom de l'un des plus illustres enfants d'Aix remplaça le nom ridicule *d'Esquicho-Mousquo*, que portait cette rue et que les étrangers devaient trouver si barbare et si peu agréable à prononcer. Il n'avait plus d'ailleurs pour nous, habitants d'Aix, aucune signification raisonnable. Cette rue était très anciennement tellement étroite qu'on disait avec quelque apparence de vérité, qu'une mouche qui serait entrée s'y serait trouvée serrée *(esquichado)* entre les deux lignes des maisons qui la bordaient; mais ayant été élargie en 1673, le nom *d'Esquicho-Mousquo* ne lui convenait plus depuis lors. Elle en avait porté d'autres en différents

temps, comme celui de Capoane et de Gazan, de deux familles qui y logeaient aux XIVe ou XVe siècles, et du Cloître ou de la Prévôté, parce qu'elle conduisait soit au cloître de Saint-Sauveur, soit à la demeure du prévôt du chapitre, située entre ce cloître et le palais des archevêques.
Michel Adanson, célèbre botaniste et l'émule du grand Tournefort, naquit dans l'une des deux dernières maisons de cette rue, à droite en allant à Saint-Sauveur, où, suivant d'autres, dans l'archevêché même qui touche ces dernières maisons, le 27 avril 1727. Son père, Léger Adanson [1] appartenait à l'une de ces familles écossaises qui avaient suivi la fortune du roi d'Angleterre, Jacques II, détrôné par son gendre en 1688. Il s'était attaché, en qualité d'écuyer, à M. de Vintimille, archevêque d'Aix, et s'était marié en cette ville avec une fille du pays, Marthe Buisson, de laquelle il avait eu six enfants : Clément, Charles-Gaspard-Guillaume, filleul de l'archevêque, Louis-Joseph, Anne, Michel, duquel nous parlons, et Jean-Léger Adanson, tous nés et baptisés dans Aix.
M. de Vintimille avant été transféré sur le siége archiépiscopal de Paris, la famille Adanson le suivit dans cette capitale où le jeune Michel fit les études les plus brillantes aux collèges Sainte-Barbe et Duplessis. Il devint ensuite un des savants les plus distingués du XVIe siècle dans les sciences naturelles, principalement dans la botanique, et il est compté par l'Europe entière au nombre des premières illustrations de la France, sur quoi

[1] Léger Adanson était natif du lieu de Ville-Jacques, au diocèse de Clermont en Auvergne, fils de Jacques Adanson (écossais) et d'Agnès Sanadre, ainsi est dit dans son acte de mariage avec Marthe Buisson, fille de Louis et de Marguerite Mouillin, en date du 4 juillet 1717, à la paroisse Sainte-Magdelaine d'Aix.

l'on peut consulter les ouvrages cités ci-dessous [1] et tous les journaux de l'époque de sa mort, arrivée à Paris le 3 août 1806. Son *Voyage au Sénégal,* ses *Familles des plantes,* attesteront à jamais la part qu'il a eue à l'immense développement de la science.

Un autre savant botaniste naquit, le 16 mai 1780, dans l'hôtel voisin de la maison où était né Adanson, au centre de la ligne orientale de cette rue ; Thomas-Albin-Joseph d'Audibert de Ramatuelle, chanoine de Saint-Sauveur, sur lequel on trouve une excellente notice historique dans les *Mémoires de l'Académie d'Aix,*[2] et qui périt d'une manière déplorable à Paris, le 26 juin 1794, un mois avant la chute de Robespierre. Détenu dans une des prisons de Paris avec tout ce que cette capitale

[1] *Notice sur la vie, les travaux, les découvertes, la maladie et la mort Michel Adanson,* par M. le Joyand, Paris, 1806, in-8°. —*Eloge historique de Michel Adanson,* prononcé à l'institut le 5 janvier 1807 par le savant M. Cuvier. —*Biographie universelle* de Michaud, tome 1er, pag. 194 et suivantes — *Moniteur universel,* n° 277, du 4 octobre 1806. — *Journal de Paris,* du 14 octobre 1806, n°287. — Autre du 24 octobre 1806, n° 297. — *Journal de l'empire,* du 4 octobre 1806, au feuilleton. — *Mercure de France,* du 7 février 1807, n° CCXC, etc. — Le buste en marbre d'Adanson est placé à la bibliothèque publique d'Aix, à côté de ceux de Tournefort, de Vauvenargues et de Peiresc, tous ouvrages de M. Ramus, habile sculpteur, natif de cette ville, dont nous aurons occasion de parler ailleurs.

[2] Tome 1er, pag. 118 et suivantes (Aix, 1819), par M. Hippolyte Roger de Fonscolombe. — Joseph-Jacques-Cyprien-Hippolyte d'Audibert de Ramatuelle, frère cadet du chanoine, né dans le même hôtel le 22 avril 1759, fut un officier de marine très distingué. Il publia à Paris, en 1802, un *Cours élémentaire de tactique navale,* un volume in-4°, et fut fait contre-amiral honoraire sous la restauration. — M. François-Auguste-Désiré d'Audibert, seigneur de Ramatuelle, aîné des trois fières, né en 1747, fut d'abord conseiller au parlement d'Aix depuis 1767 jusqu'à la révolution, et a été, pendant longues années, sous le consulat et l'empire, secrétaire-général de la banque de France, à Paris. où il est mort fort avancé en âge, postérieurement à 1830.

renfermait de gens de bien et comme eux dévoué à la mort, il vit ou crut voir la possibilité de s'évader. Mais ses mesures étaient mal prises, et il se précipita d'un toit élevé dans la rue. On lui avait proposé, quelques années auparavant, de faire partie de l'expédition de la Pérouse avec son compatriote le chevalier de Lamanon, de Salon,[1] et il s'y était refusé. Là ou là, sa destinée était de périr misérablement.

[1] Jean-Honoré-Robert de Patil de Lamanon, célèbre naturaliste, membre de l'académie des sciences de Turin et correspondant de celle de Paris, massacré par les sauvages le 10 ou le 11 décembre 1787, à l'île de Maonna, dans l'archipel des Navigateurs, à l'âge de 35 ans et quelques jours, était né à Salon le 6 décembre 1752. Il tenait à la ville d'Aix par sa mère, Anne de Baldoni qui y était née en 1717, d'une famille noble, éteinte par la mort des frères d'Aune, sans enfants, comme celle de Paul Lamanon l'a été plus tard par la mort des fils de ladite Anne dont aucun ne s'était marié.

PLACE

DE L'ARCHEVÊCHE.

L n y a guère plus d'un siècle que cette place existe, Car elle n'est pas figurée dans les deux plans d'Aix de Cundier, dont le dernier est de 1680, et on la voit dans le premier des trois plans de Coussin, gravé en 1741.[1]

L'archevêque Arnaud de Barchesio jeta les premiers fondements du palais archiépiscopal, vers l'an 1338. Ses prédécesseurs habitaient auparavant le château qui existait tout près l'église de Notre-Dame-de-la-Seds (aujourd'hui les dames du

[1] Voyez ci-dessus pag. 328, n° IV, V, VI, VII et VIII.

Saint-Sacrement), qui était anciennement la cathédrale. Arnaud échangea avec le prévôt de Saint-Sauveur la maison que celui-ci possédait adossée à la sacristie de cette église, et lui céda celle que les archevêques possédaient de l'autre côté de la rue comme un pied à terre lorsqu'ils venaient officier dans la moderne cathédrale.[1] Les successeurs de Barchesio augmentèrent les bâtisses qu'il avait commencées. Robert Damian fit faire le quartier qui fait face dans la grande cour, du côté du levant ; Pierre Filholi, le grand escalier ; le cardinal de Richelieu, la galerie ; et le cardinal Grimaldi, le beau corps de logis qui envisage le midi, à gauche de la cour en entrant.[2] C'est sans contredit la plus vaste habitation de la ville d'Aix et la plus susceptible d'une grande représentation.

Le roi Charles IX logea à l'archevêché, au mois d'octobre 1564, et l'on ne sera pas fâché, nous l'espérons, de connaître le cérémonial observé à l'occasion de sa réception dans Aix, par la cour des comptes, aides et finances.[3]

« Le jeudi XIX octobre, année susdite 1564, estant la court dès l'assemblée de la matinée, advertie de l'arrivée que

[1] Voyez ci-dessus, pag. 264.

[2] Pitton, *Annales de la sainte église d'Aix*, in-4°, pag. 175.

[3] La relation que nous donnons est tirée d'un manuscrit autographe de la bibliothèque Méjanes, duquel nous possédons une copie et qui est intitulé *: Ordre tenu par les seigneurs des comptes à l'arrivée du roy Charles* IX *en son pays et comté de Provence. A messeigneurs de la court des comptes, aides, archifz et finances du roy nostre syre en son pays et comté de Provence, Forcalquier et terres adjacentes, Th. Boisson, conseiller auditeur, secrétaire, archivaire dudict seigneur en ladicte court, leur humble serviteur en toute humilité et révérence leur présente salut.* — Thomas Boisson était le sixième aï eul du bon M. de Boisson la Salle, mort sans postérité en 1823, auteur d'un *Essai sur l'histoire des comtes souverains de Provence*, et duquel nous avons parlé ci-dessus, pag. 246. C'est lui qui donna à la bibliothèque Méjanes, le manuscrit en question.

ledict seigneur espéroit faire ledict jour en ladicte ville, ayant prins son disner en une maison aux champs appelée Sainct-Jehan de la Salle, proche d'une lieue, et ayant délibéré sur l'ordre à tenir, elle manda se assembler a la près-disnée pour s'en aller en corps de court au rencontre de Sa Majesté.... Et tout aussitost fut délibéré de partir et de si bonne heure que comme étant la justice la plus antienne instituée ci establie audict paï s, ont peu se présenter premier que tout autre à Sa Majesté, à temps et en lieu convenable pour la révérence de sa grandeur, de sorte que tout sur l'heure chacun en bon ordre fut à cheval. Les deux huissiers Phillippe Regnard et Pierre Lauthier pour l'absence des deux autres, allants avec leurs verges haultes et borrelets en signe de souveraineté devant monsieur maistre Jehan de Sade seigneur de Mazan et de Saumane premier président marchant premier tout seul ne s'estant peu accompagner de monsieur maistre Jehan Garnier seigneur de Montfuron, second président, lors détenu par malladie ; et apres messieurs des comptes deux à deux selon leur priorité scavoir maistres Jehan François seigneur de Chasteauneuf et de Carri au Martegues, et Artus Descalles seigneur de Bras et d'Estoblon maistres Jehan de Farges seigneur de Bruc et Raynaud Tressemanes seigneur de Chastueil et de Brunet, maistres Vincent Bompar seigneur de Magnan et André Albi, maistres François de Clappiès seigneur de Villehaultes et du Sambuc et Gaspard Guiran, maistres Jehan Arbaud seigneur de Bargemont et Gaspard de Beccaris son contretenant conseillers, après rnaistres Balthezar Albert et Arnaud Borrilli, moy Thomas Boisson et maistre Bertrand Malbec auditeurs secrétaires archivaires, maistre Honoré Arbaud advocat dudit seigneur se trouvant seul pour l'absence de maistre Jacques Arbaud son fraire procureur

du roy en la susdicte court, faisans tous les susnommés le corps d'icelle et ainsi partant du palais sortirent hors la ville par la porte Sainct-Jehan[1] prenant droit le chemin d'Avignon par lequel ledict seigneur devoit estre conduict, et tant parce que ledict jour estoit clair et beau que parce qu'on s'estoit advancé de l'heure et que ainsi aussi la compagnie le desiroit, d'un bon zelle jour la révérence deue à leur roy à son arrivée ils se conduirent jusques au dessus de la montée du grand chemin d'Avignon à une petite pleine où la royne [2] fut apperceue à l'improviste venant premier que la majesté dudict seigneur, accompagnée de monseigneur le cardinal de Guise et de monsieur de Crassol et autres grandz seigneurs de la court qui la conduisoient, dont la compaignie l'ayant approchée mondict seigneur le président et toute ladicte suite luy fist en-tendre que ceste compaignie, les gens des comptes du roy son trez honnoré seigneur et filz en ceste sienne province s'estoient assemblés en l'estat pour se venir rendre aux pieds de Sa Majesté comme à leur roy prince et naturel seigneur, luy offrir à sa bienvenue la fidellité et obéissance et service qu' ils lui doibvent, et que leur intention estoit dautant en présenter, honnorer, révérer et recognoistre. Sa Majesté comme royne, mère et protectrice de la personne, biens et affaires dudict seigneur et de son royaulme…ce que ladicte dame entendant print avec bon visaige et vous en remercia…

[1] On doit se rappeler que la porte Saint-Jean était alors vers l'extrémité de la rue du Pont-Moreau où finissait, la ville avant l'agrandissement de 1646.

[2] Catherine de Médicis, veuve du roi Henri II et mère de Charles IX. Elle revint en Provence, sans le roi son fils, Henri III, au mois de juin 1579, pour appaiser les troubles occasionnés par les Razats et les Carcistes! *;* voyez ci-dessus, pag. 136, note 1). Elle fit son entrée à Aix le samedi 27 juin, accompagnée du cardinal de Bourbon, du prince de Condé, etc., et logea de nouveau à l'archevêché, jusqu'à son départ qui eut lieu le lundi, 6 juillet.

et ayant incliné sa teste sur la compaignie par une forme de despart continua chemin vers la ville, et vous mesdits seigneurs, vous acheminates plus avant en entendant tousjours nouvelles des venants de vers le roy et fust advisé que de passer plus oultre on deviendroit à un estroict et long chemin costoiant une colline laquelle ne pourroist estre passée que au grand hazard d'y rencontrer ledict Seigneur où seroit mal aisé de s'y présenter sans l'incommoder, par quoy fust résolu de l'attendre et de se tenir au large en ceste petite plaine... et peu après la majesté du roy fust apperceue venir dont estant prez chacun mit pied à terre et comme la compaignie luy fut en veue et pouvoir de l'approcher, l'ayant recogneu accompaigné de monseigneur son frère duc d'Orléans [1] et du prince de Navarre [2] et autres princes sçavoir monseigneur le révérendissime cardinal de Bourbon, duc de Montpensier, marquis d'Albeuf, de Longueville, les sieurs de Bourdillon mareschal de France, comte de Tende grand seneschal gouverneur et lieutenant général dudict seigneur en cette province, le sieur de Sommerive, son filz de Sault, baron de la Garde, de Carces, de Cental, vicomte de Cadenet et sieur de Porrières et autres plusieurs princes et grands seigneurs.... vous mesdits seigneurs vous présentates à sadicte Majesté, ce qu'ayant apparceu, ledict seigneur comme roy debonnaire et prince doux et bening congnoissant à quel effect on voulloit devenir, il s'advança de ladicte assemblée pour en donner plus de moyen. Lors mondict seigneur le président approche le

[1] L'auteur se trompe ici : aucun des frères de Charles IX n'a porté le titre de duc d'Orléans. Il s'agit du duc d'Anjou qui accompagna le roi, son frère, dans ce voyage.

[2] Henri, qui fut depuis le bon Henri IV. Il était alors âgé de près de onze ans.

genoil en terre et toute la compaignie à l'instant, après luy avoir ouvert par un bon visaige le cœur de tous et faict paroistre la joye et liesse de son arrivée, commença à proposer ce à quoy sa présence, l'occasion en telle arrivée et sa charge l'obligeoient…[1] A quoy Sa Majesté respondit avec une gravité accompaignée de doulceur et clémence.... Mondict seigneur le président se leva, et toute sa compaignie par ordre embrassarent la cuisse au roy et ledict seigneur imposa sa main sur un chacun et se retirans avec une grande inclination et jusques à terre de sa présence ledict seigneur leur jecta comme par une faveur et forme d'adieu sa veue et fît cheminer vers la ville.... [2] et estant approché de la susdite église de Lassèz, là furent les consuls et assesseur sçavoir noble Estienne de Mantin seigneur dudict lieu, premier consul, maistre Pierre Seguiran accesseur, Claude Corriollis seigneur de la Bastide et Jehan Fabre, bourgeois second et tiers consuls, accompaignés de plusieurs nobles, bourgeois, marchans et autres de leur maison commune faisans et représentant le corps de ladicte ville, lesquels avec un cœur humble gros et enflé d'aise et contentement de se voir approcher de leur roy et naturel seigneur, et le peuple suivant ravy de liesse chantant souvent avec un bon visaige, une parolle, une grasce et bonne chere, louant Dieu de sa bienvenue disant *: Benedictus dominus qui dedit hanc volutatem in cor regis;* oultre encore tout le

[1] Suit l'analyse d'un très long discours dans lequel le premier président de Sade remonte à l'origine de la cour des comptes, fait l'histoire de cette cour et des comtes de Provence, etc., ce qui dut probablement fort *intéresser* le roi alors âgé de quatorze ans, le prince de Béarn et les autres présents.

[2] Avant d'arriver à Notre-Dame-de-la-Seds (aujourd'hui les dames du Saint-Sacrement, alors les P.P. Minimes) le cortège rencontra la com-mission qui, depuis près d'un an, remplaçait la cour de parlement à cheval, en robes rouges et chaperons fourrés, et qui fit son compliment au roi.

clergé accompaigné des autres parroisses et couventz fut en rencontre et procession généralle avec chappes et ornementz précieux, chantans et louans Dieu en disans : *Laetaré,* ô cité d'Aix, *quia venit Rex tuus mensuetus exoriens ex alto ad visitandum nos e ad dirigendos pedes nostros in riam pacis…* Sa Majesté fut de tous conduicte jusques à la porte de la ville et là receu et couvert d'un ciel-poelle de satin cramoisin broché et solenellement révéré honnoré et accompaigné en tel ordre dans ceste dicte ville par la porte des Augustins jusques à l'arcevesché où on avoit préparé son logis, les rues tendues et couvertes sur les carrefours desquelles on avoit dressé bon nombre de jeuz et moralités avec chansons nouvelles chantées sur des eschaffaultz par la jeunesse de ladicte ville avec plusieurs autres allegresses, pompes, théâtres, trophées, colomnes et pyramides eslevées à honneur et gloire et pour la resjouissance de Sa Majesté.... et ainsi accompaigné dans la grand maistresse esglise de Sainct-Saulveur où il rendit graces à Dieu et après les sainctes cérémonies observées et le *Te Deum* dévotement chanté, luy fut présanté la saincte croix à baiser et de là se retira ledict seigneur a ladicte arcevesché. »

Le séjour de Charles IX dans Aix fut de quatre jours entiers, pendant lesquels il fit abattre le fameux pin où l'on pendait les huguenots ainsi que nous le dirons ailleurs.[1] Il repartit de cette ville le mardi 24 octobre et alla dîner à Porrières et coucher à Saint-Maximin, d'où il se rendit à la Sainte-Baume, Brignolles, Soliès et Hyères. De là il vint à Toulon, Ollioules, La Cadière, Aubagne, et le lundi 6 novembre il fit son entrée à Marseille où

[1] Voyez au second volume, *place des carmélites*.

il séjourna sept jours. Il en repartit le 15 novembre et passant par Marignane, le Martigues et Saint-Chamas, il entra, le jeudi 16, à Arles, où les eaux le retinrent pendant trois semaines. Enfin, le 7 décembre il alla coucher à Tarascon, et le 12 du même mois il passa le Rhône pour entrer en Languedoc.

Louis XIII logea aussi à l'archevêché lorsqu'il vint en Provence, en 1622. Ce prince fit son entrée à cheval, le 2 novembre vers les trois heures de l'après-midi. Il venait de recevoir les hommages des cours souveraines et autres corps de la ville, assis sur un trône qu'on avait élevé devant l'église de Notre-Dame-de-la-Seds, appartenant alors aux PP. Minimes. Les membres du parlement étaient à cheval et en robes rouges, les présidents ayant leurs mortiers sur la tête.

A la porte des Augustins, qu'on appelait aussi la *Porte Royale*, parce que c'était par cette porte que nos rois faisaient autrefois leur entrée dans Aix,[1] les consuls et assesseur présentèrent à Sa Majesté les clefs en or de la ville, attachées ensemble avec une chaîne du même métal. Le roi rendit aussitôt les clefs aux consuls, disant qu'elles étaient bien entre leurs mains et jura d'observer et de garder les statuts et les privilèges de la ville. Il se plaça ensuite sous un dais porté par le juge-royal, le viguier et les consuls, et s'achemina vers Saint-Sauveur d'où, après quelques prières, il alla prendre son logement à l'archevêché. Le temps avait manqué pour faire les préparatifs convenables; aussi, le roi partant le 5 novembre pour Saint-Maximin et la Sainte-Baume, promit-il de repasser par Aix, ce qu'il effectua le 9 du même mois en venant de Marseille, et c'est à ce second passage que lui fut faite cette magnifique entrée, dont J. de Gal-

[1] Voyez ci-dessous, *porte des Augustins*.

laup-Chastueil nous a donné la description.[1] C'est alors qu'il dit, à ce que rapporte la tradition, qu'à Arles on l'avait reçu comme un gentilhomme, à Marseille comme un roi, et à Aix comme un Dieu. C'est encore alors qu'il visita le cabinet du notaire Borrilli ;[2] que l'avocat Thomas Billon lui présenta son recueil de 500 anagrammes sur le nom de Louis XIII (travail fastidieux que le roi récompensa par une forte pension),[3] et qu'un autre avocat, Jacques Arnoux, lui présenta aussi l'inventaire des reliques des saints conservés en Provence.[4]

On a vu plus haut [5] que Louis XIV étant à Aix en 1660, le palais archiépiscopal fut choisi pour la demeure de la *reine* mère Anne d'Autriche. Nous rappellerons que l'auguste fille de Louis XVI, madame la duchesse d'Angoulême, y a logé aussi lors de son passage à Aix, au mois de mai 1823. Pendant la révolution, les diverses administrations du département des Bouches-du-Rhône, directoire ou administration centrale, y ont tenu leurs séances jusqu'au préfet Charles Delacroix, qui y fut installé le 7 avril 1800,[6] et qui, dès le len-

[1] Voyez ci-dessus, pag. 166.
[2] Voyez ci-dessus, pag. 345.
[3] *Sibyla gallica, seu felicitas seculi, justo regnante Ludovico : auctore Thom. Bellonio. Parisiis, Buon,* 1616, in-f°. — *Secunda editio auctior, 1624,* in-f°.
[4] *Recueil et inventaire des corps saints et autres reliques qui sont au pays de Provence, la plupart desquels ont été visités par Louis* XIII *en 1622;* Aix, Et. David, 1636, in-8°.
[5] Voyez ci-dessus, pag. 275.
[6] Très peu de gens, si ce n'est les fonctionnaires publics, allèrent le voir à son arrivée, ce qui fut peut-être la cause première de l'aversion qu'il témoigna pour la ville d'Aix pendant tout le cours de son administration (Voyez plus haut, pag. 81, note 2); mais cette froideur des habitants d'Aix à son égard était naturelle, étant le résultat du vote de Charles Delacroix dans le procès de Louis XVI, vote trop récent pour qu'on l'ait oublié, comme on fit quelques années plus tard auprès

demain, alla s'établir à Marseille où ses successeurs ont continué de résider depuis. Inutile sans doute de rappeler les titres de la ville d'Aix pour le rétablissement de la préfecture dans ses murs ; mais il n'est pas défendu, il ne saurait l'être, d'exprimer à ce sujet les vœux les plus ardents. Puisse le gouvernement les exaucer un jour, s'il ne veut pas que, suivant l'énergique expression d'une dame de beaucoup d'esprit, notre ville devienne enfin *l'antichambre du cimetière.*

de deux autres régicides fameux chez lesquels la haute société ne craignit plus de se présenter. Le préfet Delacroix manda venir assez lestement un ancien conseiller à la cour des comptes, M. de la Gal...., chez qui se réunissait alors le petit nombre de personnes de l'ancien régime échappées à la révolution. «Je sais, lui dit-il d'un ton menaçant, que l'on conspire chez vous contre la république et le premier consul (Bonaparte). Je vous ferai surveiller, et malheur à vous si l'on trouve des traces de conspiration. — Citoyen préfet, répondit M. de la Gal..., l'homme le plus jovial qu'il y eut au monde, on vous a mal informé : on ne s'occupe chez moi que des *jeux de l'amour et du hazard,* » faisant allusion à une très jolie comédie de Marivaux qui porte ce titre. La maison de la Gal.... était, en effet, celle de la joie et du plaisir, autant qu'elle pouvait l'être toutefois dans ce temps si voisin de Robespierre et du directoire, et lorsque tant de familles émigrées n'étaient pas encore rentrées dans leurs foyers.

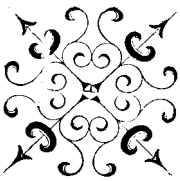

RUE

DES MENUDIERES.

LLE est ainsi nommée, à cause que les charcutiers y exerçaient leur profession très anciennement. Charcuter se dit en latin *minutatim concidere*, d'où est venu le mot provençal *Ménudières* appliqué aux saucisses, saucissons, cervelas et autres pâtes de viande qu'apprêtent les charcutiers.

En 1590, la ville était entièrement sous le joug des ligueurs. Dès le mois de janvier, ceux-ci avaient envoyé des députés au duc de Savoie, Charles-Emmanuel, pour l'engager à entrer en Provence et venir se mettre à leur tête, ce qu'il fit au mois de novembre suivant.

On comptait néanmoins dans la ville bien des royalistes qu'on appelait alors les *bigarrats,* parce qu'étant bons catholiques et tenant le parti d'Henri IV, quoique ce prince fût encore huguenot, il y avait, disait-on, de la bigarrure dans leurs sentiments.

Parmi eux se trouvait un jeune avocat, contrefait et bossu nommé François Rainaud, fils d'un conseiller au parlement mort depuis quelques années. Rainaud avait des intelligences avec la Valette gouverneur de Provence pour le roi, et résolut de lui livrer la ville. Il fut donc convenu entre eux qu'au mois de juillet, la Valette ferait approcher quelques troupes secrètement ; qu'on mettrait le feu aux meules de blé qui seraient alors déposées sur les aires publiques, au dehors des murs, et que tandis que les habitants seraient occupés à éteindre l'incendie, les soldats du gouverneur pénétreraient dans l'intérieur de la ville, au moyen d'un souterrain pratiqué dans une des tours adossées aux remparts le long de la rue des Ménudières et qui communiquait avec la maison de l'ancien capiscol de Saint-Sauveur.

Cette conspiration fut découverte par un chapelain de cette église, nommé Adam Decombis, prêtre, natif du lieu de Trets qui, feignant d'être *bigarrat,* se mêla aux conjurés et leur arracha leur secret qu'il alla dévoiler aux consuls. Rainaud fut aussitôt arrêté et son procès lui ayant été fait, il fut condamné, le lundi 9 juillet, par arrêt du parlement, à avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté le même jour. Ses biens furent confisqués par le même arrêt, distraction faite d'une somme de 500 écus au profit du prêtre Decombis qui avait déjoué la conspiration. Le parlement accorda néanmoins au condamné, en mémoire de son père, la grâce d'être enterré auprès de celui-ci dans l'église des Dominicains.

Ayant été appliqué à la question pendant qu'on instruisait son procès, Rainaud avait eu la faiblesse de nommer quelques complices notamment des religieux capucins, le président d'Estienne Saint-Jean, le notaire Maurel, Lambert et quelques autres qu'il déchargea de cette accusation lorsqu'il fut sur l'échafaud, prêt à recevoir le coup mortel. Quelques auteurs [1] ajoutent qu'il avait désigné parmi les conjurés, un nommé Reynier qui se trouvait absent lorsque la conspiration fut découverte et qui rentra par hasard dans la ville, au moment où l'exécution allait se faire. L'un des consuls, surpris de le rencontrer, l'aborde et lui faisant part de ce qui se passe, l'engage à prendre la fuite sur-le-champ. Loin de là, Reynier, sans se déconcerter, va s'armer d'un poignard, court à la place des Prêcheurs et monte sur l'échafaud à l'instant où le bourreau bandait les yeux au patient. Il lui fait signe d'attendre un moment et s'adressant à Rainaud, il le somme de dire publiquement la vérité. Rainaud le disculpe aussitôt, en rendant grâces au ciel d'avoir été à temps de sauver la vie à un innocent et périt lui-même un instant après, à l'âge de 34 ans. Cette histoire de Reynier est sans doute bien théâtrale et bien touchante ; mais comme Sobolis n'en dit pas un mot dans son journal manuscrit où il rapporte à chaque pag. des événements beaucoup moins intéressants que celui-ci, on nous permettra d'en douter un petit peu. Ce qui est plus certain, c'est que le vendredi suivant, Claude de Saint-Jacques, commis au greffe civil du parlement, fut pendu pour le même fait de conspiration en faveur de la Valette ;

[1] Gaufridi, *histoire de Provence*, in-f°, Tome II, pag. 700 ; et de Haitze, *Histoire d'Aix*, mss, livre VI, chapitre 32.

et que le surlendemain dimanche, 15 juillet, une procession générale eut lieu dans la ville pour remercier Dieu de l’avoir fait échouer. Les consuls, accompagnés de vingt-cinq notables habitants environ, allèrent ensuite prier le chapitre de Saint-Sauveur de pourvoir d’un bénéfice Adam Decombis, en récompense du service qu’il avait rendu à la cité par sa révélation, ce que le chapitre s’empressa de leur accorder.

RUE

DE LA PORTE PEINTE.

EPUIS longtemps on n'a fait qu'une seule rue des deux véritablement très courtes, qui établissent la communication entre la rue de Littera et celle du Séminaire. La première partie de ces deux rues, en venant de Saint-Sauveur, a porté plusieurs noms en différents temps : celui d'Agoult ou de Sault, à cause des seigneurs de Sault de l'illustre et puissante maison d'Agoult qui y avait une habitation du temps de nos anciens comtes de Provence, antérieurement même au bon roi René ; puis celui du Revestin ou des Revestins, appartenant à une famille éteinte

depuis fort longtemps, qui y avait demeuré. L'autre partie était la seule alors qui eut le nom de Porte-Peinte, et ce nom l'a emporté plus tard sur celui d'Agoult, par une bizarrerie difficile à concevoir. Une autre famille recommandable sous tous les rapports, la famille Dubreuil, a également habité cette rue pendant plus d'un siècle et s'y est éteinte en 1824. Charles Dubreuil, dernier consul d'Aix en 1713, fut père de Joseph Dubreuil, avocat, assesseur d'Aix pendant quatre années consécutives, de 1743 à 1746, que Louis XV ennoblit en 1749 à cause de ses services ; et de Charles-Mitre Dubreuil, respectable ecclésiastique,[1] qui, pendant une longue vie, ne cessa de s'occuper de travaux littéraires. Il avait traduit plusieurs auteurs grecs et latins et était en relation avec une foule d'hommes distingués dans la connaissance de ces deux langues, qui rendaient hommage à l'exactitude et à l'élégance de ses traductions. L'abbé Dubreuil n'en a cependant fait imprimer aucune et avait seulement entrepris la publication d'un *Choix de cantiques provençaux ;* mais il n'en parut que les 224 premières pag. qui sont devenues fort rares, et qui sont accompagnées d'un volume d'airs gravés. Il composa aussi une *Bibliographie provençale* qui se trouve en manuscrit à la bibliothèque Méjanes, pleine de recherches les plus curieuses relatives à tous les livres écrits sur la Provence ou par des Provençaux, et il initia de bonne heure l'aîné des fils [2] de son frère dans l'histoire de Provence qu'il connaissait à fond. Pendant plusieurs années l'un et l'autre occuperont leurs loisirs

[1] Né le 13 novembre 1708, mort le 30 mars 1783.

[2] Charles Dominique Hyacinthe Sextius Dubreuil, mort en 1797, à l'âge de cinquante-deux ans.

à faire des copies des manuscrits les plus intéressants laissés par divers auteurs sur cette histoire. [1] L'un et l'autre colligèrent enfin une immense quantité de pièces imprimées dont un grand nombre sont très rares, concernant l'histoire ou l'administration de la province, et ce recueil important sera à jamais un monument constatant leurs laborieuses recherches et leur amour pour leur pays. Joseph Dubreuil, avocat, [2] neveu et frère de ces hommes infatigables, fut assesseur d'Aix en 1785 et 1786, et se distingua dans son administration par la sagesse de ses vues. C'est à lui que la ville est redevable de l'éclairage public, car auparavant on était obligé de courir les rues pendant la nuit, avec une petite lanterne à la main, ou de se faire accompagner par un porteur de fanal. Les laquais, montés derrière les voitures des gens riches, portaient des flambeaux allumés, et lorsqu'il ne passait pas dans une rue une de ces voitures ou un de ces porteurs de fanaux, on était dans la plus profonde obscurité. Obligé d'émigrer à l'époque de la mort de l'avocat Pascalis, [3] il passa en Italie où il séjourna pendant près de dix ans, honoré et même employé quelquefois par les chefs des armées françaises, notamment par les généraux Bonaparte et Masséna. Rentré dans ses foyers aussitôt après le rétablissement de l'ordre public, il se

[1] Nous possédons leur copie de *l'histoire d Aix, par* de Haitze, en 4 volumes in-f° ; (voyez ci-dessus, pag. 88, dans le courant de la note).
[2] Né le 22 juillet 1747, mort le 5 juin 1824, le dernier de sa famille. — Voyez une *Notice biographique* imprimée après sa mort, chez Firmin Didot, Paris, en dix pag. in-12. — Voyez aussi la *Notice historique*, par M. Ch. Giraud, placée en tête de la nouvelle et excellente édition publiée par MM. Tardif et Cohen, avocats, de *l'Analyse raisonnée de la législation sur les eaux*, par Dubreuil ; Aix, Aubin, 1842, 2 vol. in-8°.
[3] En décembre 1790. — Voyez au second volume, *le Cours.*

consacra tout entier à la consultation et à la composition de deux ouvrages de droit, l'un renfermant la *Législation des Eaux*, l'autre des *Observations sur quelques coutumes en Provence*, qui font et fairont pendant longtemps autorité au barreau. En 1815, pendant les Cent-Jours, quel que fût son attachement à la maison de Bourbon, il crut pouvoir accepter, sans trahir ses devoirs et la fidélité qu'il avait jurée à son souverain, les fonctions de maire d'Aix ; mais il mit pour première condition à son acceptation, qu'il ne signerait pas le fameux acte additionnel qui proscrivait à jamais les Bourbons. Et qui peut dire mieux que nous les services qu'il rendit à cette époque, non seulement à son pays entier dont il sut écarter par sa conduite les dangers qui le menaçaient, mais encore à tels et tels particuliers qu'il faisait avertir secrètement de se tenir cachés où de s'éloigner momentanément…[1] Mais taisons-nous ; ses mânes souffriraient peut-être de notre indiscrétion. C'est aux malheureux proscrits qu'il obligea, à se souvenir des sages mesures qu'il prit pour les sauver des ressentiments de la réaction bonapartiste.

[1] Cet homme de bien nous contraignit, pour ainsi dire par son exemple et ses instances, à conserver, pendant ces malheureux Cent-Jours, l' emploi de secrétaire en chef de l'Hôtel-de-Ville que nous exercions depuis 1807 ; — d'autant mieux, nous dit-il, que vous n'avez aucun serment à prêter dans cet emploi purement municipal et de confiance. — Il comptait sur nous pour les avis paternels dont nous parlons… et son attente ne fut pas trompée.

RUE

DES EIGUESIERS.

AINTENANT, à proprement parler, c'est plutôt un impasse, étant borné au nord par une aile du palais archiépiscopal mais avant la construction de ce palais c'était une rue bien habitée où ont demeuré les Guiramand, depuis le milieu du XIVe siècle jusqu'à la fin du siècle suivant. Marcellin Guiramand reçu maître-rational en 1481 et conseiller au parlement en 1505, était fils d'une sœur du grand Palamède de Forbin et de Pierre de Guiramand, seigneur de la Penne, de Lagremuse et de la Durane, maître d'hôtel de Charles III, dernier comte de Provence de la

maison d'Anjou. Antoine et François de Guiramand, oncle et neveu, l'un frère et l'autre fils de ce Pierre, avaient été successivement évêques de Digne depuis 1479 jusqu'en 1513. Le premier de ces évêques avait été envoyé par Charles III, en 1481, avec Jean de Jarente duquel nous avons parlé plus haut,[1] auprès du pape Sixte IV, pour lui demander l'investiture du royaume de Naples. Tous ces personnages étaient nés dans cette rue où leurs ancêtres habitaient depuis un Mathieu Guiramand, syndic de la ville en 1368.

Les Eiguesier acquirent leur maison en 1497, et l'ayant possédée jusqu'au milieu du XVIIe siècle, c'est d'eux que cette rue a pris le nom qu'elle porte encore ; car elle s'appelait très anciennement la rue des Sparron du nom d'une autre famille noble qui y avait demeuré et de laquelle était issu un célèbre jurisconsulte, Guillaume de Sparron, qui vivait en 1341. Le 24 novembre de ladite année, ce Guillaume et un autre docteur en droit nommé Jacques Imberti, rendirent en qualité d'arbitres, entre l'évêque de Marseille Jean Gasqui et Nicolas de Valence, prieur du monastère de la Celle, un fameux jugement qui est rapporté dans *l'histoire des Évêques de Marseille*, par M. de Belzunce, tome II, pag. 413.

Jean Gasqui était natif d'Aix, et l'on peut voir dans la même histoire, tome II, pag. 419 et suivantes, son testament par lequel il fait divers legs à la chapelle de Saint-Martin qui appartenait à sa famille dans l'église de Saint-Sauveur d'Aix ; à chacune des filles de Pierre Gasqui, qu'il appelle son pauvre frère ; à deux autres nièces filles d'un damoisel d'Aix, nommé Mitre Berenger ;

[1] Voyez ci-dessus, pag. 178.

à Jacques et Isnard Gasqui, ses autres frères, chanoines, l'un de l'église d'Aix, l'autre de celle de Cavaillon ; etc., etc. L'inventaire de ses livres et des effets mobiliers dont il dispose par ce testament fait en 1344, est fort curieux à lire. Les Thomassin, seigneurs de la Garde logeaient dans cette rue depuis le milieu du XVIIe siècle, et s'y sont éteints avant la fin du siècle suivant. Le dernier d'entre eux a été aussi le dernier viguier d'Aix, dont l'office fut supprimé en 1750, et les attributions réunies à celles des consuls. Le viguier était chargé de la basse police et avait à ses ordres dix archers qu'on appelait la *famille du viguier*,[1] et qui furent remplacés, en 1751, par ce qu'on nomme encore aujourd'hui les gardes de police. Madame de Thomassin la Garde, femme de ce dernier viguier, employait utilement, dit-on, les servantes qui venaient porter leurs plaintes à son mari, contre d'autres servantes ou femmes du peuple qui se disputaient entre elles. En attendant que leur tour de comparaître devant leur juge arrivât, elle leur mettait une quenouille à la main et les faisait filer à son profit. Les vieilles gens du quartier appellent encore la rue des Eiguesier, la traverse du Viguier.

[1] C'est ainsi qu'en Italie comme en Espagne les agents subalternes de l'inquisition étaient appelés *familiers du saint-office.*

RUES

DE LA

CROIX JAUNE, DU GRIFFON ET AUTRES.

IX îles ou pâtés de maisons formant le coin sud-est du bourg Saint-Sauveur, et bornés au nord par les rues Littera et de la Porte-Peinte, au levant par celle du Séminaire au midi par la rue Saint-Laurent et au couchant par celle de la Grande - Horloge, sont traversés par six rues étroites et assez sales qui ne nous occuperont pas longtemps.

La rue Saint-Antoine tire son nom d'une statue de ce saint qu'on voyait très anciennement sur le coin d'une des maisons de cette rue, qu'on avait appelée aussi la rue Angelo, à cause d'un Jacques de Angelo qui y demeurait à la fin du XVe siècle et

au commencement du suivant. Ce personnage, natif de Tarascon, fut d'abord reçu avocat et procureur fiscal à la cour des maîtres-rationaux en 1487, et quatorze ans plus tard le roi Louis XII, instituant le parlement de Provence, le nomma son premier procureur-général auprès de cette cour. Il mourut en 1519.

La rue de la Croix-Jaune, anciennement la rue Cottier, du nom d'une famille qui l'habitait, a pris son nom moderne d'une hôtellerie à l'enseigne de la Croix-Jaune.

La rue *Esquicho-Couidé,* est ainsi appelée parce qu'elle est si étroite que les passants ont besoin, pour ainsi dire, de serrer les coudes s'ils ne veulent toucher de l'un et de l'autre côté les deux lignes de maisons qui la bordent. La famille Serre qui y demeurait au XVIe siècle, lui avait donné son nom qu on n'eût pas mal fait de lui donner de nouveau en 1811 lorsqu'on plaça des écriteaux modernes au coin des rues, plutôt que de ressusciter un nom long et dur à prononcer, dont les étrangers ne connaissent pas la signification.

La rue des Gondraux porte un nom de famille.

La rue du Griffon était appelée très anciennement la rue des Baille ou de Monet Baille, dont la maison était la principale de cette rue au XVIe siècle. Une hôtellerie à l'enseigne du Griffon qui y fut établie au siècle suivant, lui fit donner le nom qu'elle porte depuis lors. Antoine Girard, syndic d'Aix en 1494-95, est surnommé Griffon dans un acte de l'année suivante, indiquant qu'il était logé dans cette rue.

Enfin, la rue Louvière, du nom de laquelle nous ne trouvons l'étymologie nulle part, mais que nous présumons être celui de quelque ancienne famille qui nous est absolument inconnue, est la dernière des six rues que nous réunissons dans un même article.

RUE

SAINT LAURENT.

EPUIS la renaissance de la ville d'Aix jusqu'au milieu du XIVe siècle, cette rue était un chemin public qui séparait la ville comtale du bourg Saint-Sauveur. Les murs d'enceinte de ces deux fractions de la cité du moyen-âge bordaient alors ce chemin et ne furent abattus qu'à l'époque de la réunion du bourg Saint-Sauveur à la ville comtale, en 1357.

Elle a pris le nom qu'elle porte depuis lors, d'une très ancienne chapelle qui existait sur la ligne méridionale de cette rue, non loin de la place actuelle de l'Hôtel-de-Ville. Le chapitre de Saint-Sauveur, à qui elle appartenait, la céda, en 1647, aux Au-

gustins-Déchaussés qui y établirent une seconde maison de leur ordre ; car leur première maison, plus connue sous le nom de Saint-Pierre, et située hors la ville, dans le voisinage des casernes, datait de 1616. Ces Augustins-Déchaussés de Saint-Laurent furent supprimés vers 1770, à cause de leur petit nombre et réunis à ceux de Saint-Pierre. La chapelle continua de subsister encore pendant une vingtaine d'années sous la direction d'une pieuse confrérie d'hommes de bien et a fini par être détruite pendant la révolution. Le président de Saint-Vincens dit quelque part qu'elle avait été rebâtie sur les dessins du fameux Puget; mais nous ne trouvons la mention de ce fait en aucun autre mémoire.

Sur la même ligne méridionale de cette rue, en face de celle du Griffon, demeurait anciennement l'honorable famille de l'Evesque, éteinte en mâles en 1805, en la personne de François Augustin de l'Evesque, d'abord conseiller, puis président en la cour des comptes, aides et finances, ensuite second consul d'Aix, procureur du pays de Provence en 1785 et 1786. Ce respectable magistrat avait eu le malheur de voir périr sur l'échafaud révolutionnaire de Marseille, à la fin de 1795 et à l'âge de 33 ans, un fils unique héritier de son nom, et cette affreuse catastrophe avait rempli ses vieux jours d'amertume et de deuil.

Sa famille, issue d'un secrétaire du bon roi René dès l'an 1438, avait fourni un assez grand nombre de consuls d'Aix parmi lesquels nous citerons entre autres deux frères: Louis de l'Evesque, seigneur de Rougiers,[1] et Jean de l'Evesque, seigneur

[1] Second consul en 1557-58 ; premier consul en 1568-1569, et pour la seconde fois, premier consul en 1576-77.

de Saint Étienne, l'un et l'autre décorés du collier de
-
lettre qu'é
suite de laquelle nous transcrirons l'instruct
cette occasion au comte de Roussy dont il y est fait

r

vous avéz esté choisi et esleu par l'assemblée des
r

Sainct Michel pour
laquelle ellection vous notiffier et vous présenter de ma

présentement mémoire et pouvoir mons le comte de
neur d
vous priant vous rendre devers luy pour cest effect et estre

fère, qui sera pour augmenter de plus en plus la bonne

persévérer en la b
service ainsi que vous fera plus en plain entendre de ma

d'adjouster sur ce autant de foy que vous feriéz en moi
r

gard
CHARLES, et plus bas de Lanbespine; et au dos est écrit :

sont

Premier consul en 1566 67, et pour la seconde fois en 1572 73
avons dit plusieurs fois qu'avant 1669, les consuls et assesseur d'Aix,
er

et en sortaient le 31 octobre de l'année suivante, ce qu'il est essentiel
de ces magistrats. A dater de 1669,
er

différentes) avait été adressée par le même roi, dès le 26 mars précédent, au seigneur de Saint-Etienne,[1] admis dans l'ordre quelques mois avant son frère, quoique celui-ci fut son aîné. Nous ne la transcrivons pas ici pour ne pas faire une répétition inutile, et nous arrivons à l'instruction que nous avons annoncée plus haut et qui paraîtra sans doute fort curieuse.

« Monsr la Joute de Roussy enverra au sieur de Rogiers l'aisné la lettre que le roy luy escrit par laquelle il sçaura que pour ses vertus et mérites, il a esté esleu et choysi par iceluy sieur souverain et les autres chevalliers de l'ordre monseigneur Sainct-Michel estant auprès de luy, pour y estre associé, et s'il accepte ladite ellection qu'il luy fasse sçavoir où ils se pourront treuver ensemble.

Luy arrivé la luy fera entendre et desclarera plus amplement ladite ellection, et ce quy a meu iceluy sieur souverain et les autres chevalliers dudit ordre l'appeler en icelle compaignie a esté la renomée de ses grants et vertueux mérites et vaillances esquels ladite compaignie espère qu'il persévérera et les augmentera à l'honneur de l'ordre et à sa plus grande louange et recommandation.

Cela faict iront ensemble à la plus prochaine esglise et après avoir ouï la messe se mettra ledit de Rogiers l'aisné à genoux devant mondit sieur la Joute de Roussy et là promettra et jurera en ses mains par sa foy et serement, sa main touchant les Saincts Evangiles de Dieu, ainsy qu'il s'ensuict:

Vous juréz Dieu vostre créateur et sur la part que vous pré-

[1] Le chevalier chargé de lui remettre le collier de l'ordre fut le comte de Carces (Jean de Pontevès), depuis grand-sénéchal et lieutenant-général en Provence.

LES RUES D’AIX

n paradis que à vostre loyal povoir vous ayderéz a
garder, soustenir et déffendre les hautesses et droicts de la

l’ordre et ses successeurs souverains tant que vous vivréz
et seréz d’iceluy ; que d
employerez à maintenir ledit ordre en estat et honneur et

amoindrir tant que vous y pourréz remédier et pourvoir.
S’il advient, que Dieu ne veuille, que en vous feus
aulcune faulte pourquoy sellon les coustumes de l’ordre en
feussiez privé, sommé et requis en rendre le collier, vous

dudit ordre, sans jamais après ladite sommation porter ledit
collier ; et nitions et corrections que pour
autre ou moingdre cas vous pourroient estre enjointes et
compliréz pareillement sans
avoir paour ni porter à l’occasion de ce haine, malveillance
verain, frères, compaignons et
officiers dudit ordre, et de vostre loyal povoir accompliréz

ordre et le promettéz et juréz en spécial, tout ainsi que si
particulièrement et sur chascun poinct en av
serement.

collier de l’ordre et le mettra autour du col dudit sieur de
Rogiers l’aisné en lui disant: « L’ordre vous reçoit en son

présent collier. Dieu veuille que longuement vous le

saincte église, accroissement et honneur de l’ordre et de
vos mérites et bonne renommée, au nom du Père, du Filz et
-Esprit. » A quoy ledit de Rogiers respondra :

« Dieu m'en donne la grâce. » Après le baisera en signe d'amour perpétuelle.
Retirera mondit sieur la Joute de Roussy un acte de son acceptation dudit ordre signé de son seing et scellé de son scel, de la teneur dont luy est envoyé le mémoire et le renvoyera après au roy souverain dudit ordre.
Jean de L'Evesque, seigneur de Saint-Estienne, frère puîné du sieur de Rougiers, fut comme lui chevalier de l'ordre du roi, ainsi que nous l'avons dit plus haut, et comme lui encore deux fois premier consul d'Aix. Il eut successivement le gouvernement de la ville et de la viguerie de Forcalquier, puis celui du château de Tarascon et acquit, dans ces divers postes, la confiance et l'estime du souverain, ainsi que le justifient. plusieurs lettres du roi Henri III dont nous avons vu les originaux. En voici une de ce prince qui nous semble assez curieuse :
Monsr de Saint-Estienne, encore que j'estime qu'en ma faveur vous préféreréz volontiers le sieur du Buisson à tous autres, au mariage de vostre fille, suivant l'instance et prière que je vous en ay cy devant faicte, comme aussi à Monsr de Fréjus auquel j'ay sçeu qu'elle a ..... [1] néanmoings l'affection que je porte audict sieur du Buisson que j'ay nourry et honnoré de l'estat de gentilhomme de ma chambre, et le désir que j'ay de veoir les choses parfaictes m'ont meu à vous faire ceste seconde prière, en vous asseurant que vous ne sçauriéz faire chose de laquelle je reçoyve plus de contentement ny satisfaction qu'en cest endroit pour estre personnaige qui mérite beaucoup, ainsi que j'ay bon tesmoignaige par les bons services qu'il m'a

[1] Il y a ici un mot absolument illisible, mais qui doit équivaloir à promise ou fiancée.

faictz se
on que je ne le face ressentir de ma
faveur comme je feray tres vollontiers en vostre endroict,

à l'effect de laquelle je seray très aise qu'il tienne la main,
et comme je crois que vous auréz son all
agréable de laquelle n'en pourréz recevoir que tout
contentement, ainsi m'asseurant qu'a ceste occasion vous

en dire autre chose pour le présent [r] de
-Estienne, vo
Paris le XXIXme de janvier 1583, signé Henry, et plus bas
: « à Mons de Saint-

de Tarascon. »
fut suivie d'un prompt
succès, et le 23 avril 1583, Jeanne de l'Evesque épousa à

ordinaire de la chambre du roi, lequel fut depuis viguier de
Marseille, en 1587. Il ne paraît pas par le contrat de
age que le roi fit, à cette occasion aucune donation à
son protégé.
Bernard de Nogaret de la Valette, gouverneur de
Provence , où il soutenait avec beaucoup de courage et
d'ardeur le parti du roi contre celui de la ligue, convoqua à
cement de 1589, les gentilshommes dont
-Estienne
à se cette
donné des preuves de son dévoûment, le roi l'en remercia
par la lettre suivante :
Mons de Saint- ienne, vous avéz faict cognoistre par

[1] Il avait succédé au duc d'Epernon, son frère, qui vint reprendre ce

vostre adsistance en l'assemblée deuement teneue en la ville de Riéz et par la déclaration que vous y avéz faicte de vostre bonne volonté à mon service, en quel prix et estime vous avez *la fidélité envers un roy, qui est à la vérité le titre dont la noblesse est plus recommandable, comme aussi la perte d'icelluy apporte à ceux qui la délaissent et & leur postérité une perpétuelle infamie,* et d'autant que tout ainsy que je déteste à bon droict les uns, ainsy je loue et chéris les autres, je vous ay bien voulu dire par la présente le gré que je vous sçay de l'affection que vous continuéz à mondit service, vous exhortant d'y perseverer et la faire valoir près le sieur de la Valette aiant la charge du gouvernement dudit pays et sous ses commandements aux occasions qui s'y présenteront pour mon service, assuré que je le recognoistroy en ce que je pourroy faire pour vostre bien et avancement, priant Dieu qu'il vous aie, Monsr de Saint-Estienne, en sa saincte garde. Escrit à Tours le XXVIIIme may 1589, signé HENRY, et plus bas... »

Pendant trois ans Saint-Estienne soutint valeureusement les efforts de la Valette, mais celui-ci ayant été tué le 11 février 1592, devant le village de Roquebrune, près Fréjus, dont il faisait le siége, il paraît qu'il se retira dans ses foyers, puisqu'on ne trouve plus rien de lui après cette époque. Voici toutefois la lettre qu'Henri IV lui écrivit à l'occasion de la mort de la Valette :

« Monsr de Saint-Estienne, la nouvelle de la mort du feu sieur de la Valette me treuva aux confins de mon royaume le plus esloigné, et si envelloppé d'affaires que pour le premier reméde à ceste signallée perte, j'avoys délibéré de renvoyer en diligence le sieur chevallier de Buoux [1] pour visiter mes serviteurs.

[1] Antoine de Pontevès-Buoux, chevalier de Malte. Lui et son frère, Pompée

Depuis j'advise de despécher quant et luy le secrétaire Vicose avec les pouvoirs et instructions nécessaires, les ayant chargé tous deux de vous voir, vous représenter ce qui se passe et le désir que j'ay qu'un chascun remédie à ceste occasion l'assistance et le debvoir à quoy il est obligé. Je m'asseure que vous n'y manqueréz point de vostre part, comme je vous en prie et vous asseure aussi que je ne perdroy point le souvenir de l'affection et fidellité que vous m'y tesmoigneréz ainsi que j'ay chargé lesdits sieurs chevallier et Vicose vous dire de ma part sur lesquels je me remettroy, priant sur ce le créateur, Monsr de Saint-Estienne vous avoir en sa saincte garde. Au camp devant Routy, le XXIXme jour de mars 1592, signé HENRY, et plus bas Forget. Et au dos est écrit : Monsr de Saint Estienne.[1] »

de Pontevès, seigneur de Buoux, firent des prodiges de valeur en Provence, du temps de la ligue pour le service des rois Henri III et Henri IV.

[1] Cette lettre a été insérée dans le *Recueil des lettres missives d'Henri* IV, publié par M. Berger de Xivrey, membre de l'institut, etc., tom. III, imprimerie. royale, 1846, in-4°, pag. 602. — M. de Xivrey nous a fait l'honneur de nous nommer, comme lui ayant communiqué cette lettre du bon roi, que nous avions déjà publiée dans le *Mémorial d'Aix* du 16 juin 1842.

ME

TROISIÈME AGRANDISSEMENT.

(1368 environ)

EU d’années après la réunion du bourg Saint-Sauveur à la ville comtale, le troisième agrandissement eut lieu vers 1368, toujours sous la reine Jeanne. Par suite de cette réunion, la ville formait au nord-ouest, une échancrure ou angle rentrant qu’on fut bien aise de faire disparaître d’autant mieux que les habitants de la ville archiépiscopale ou des tours, abandonnant journellement leurs demeures pour se soustraire aux ravages des troupes de Louis d’Anjou qui infestaient le pays, il devenait urgent de leur

procurer de nouvelles habitations auprès de l'agglomération principale. A cet effet, le rempart fut étendu depuis l'extrémité septentrionale de la rue des Guerriers et dans la direction du couchant, jusqu'à la tour dite *Tourreluco,* qui a servi longtemps de poudrière et qui subsiste encore, d'où on le fit contourner vers le midi jusqu'à la porte actuelle des Cordeliers. C'est là qu'on avança cette nouvelle porte, en remplacement de celle des Anglais ou de Saint-Jacques-des-Pèlerins [1], qui existait depuis un peu plus d'un siècle, et cette nouvelle porte prit bientôt après le nom de porte des Cordeliers. Elle est encore dans son état primitif, ce qu'il est facile de reconnaître par son arceau en ogive. Le rempart fut ensuite continué vers le midi jusqu'à la rue de la Sainte-Baume d'où, se recourbant le long de cette rue, il vint rejoindre l'ancien au coin supérieur de la place des Tanneurs, là où se trouvait, avons-nous dit [2], la tour de la Tannerie.
Par cet agrandissement, les anciens bains romains nommés plus tard de l'Observance ou de Mayne et le faubourg des Anglais furent renfermés dans la ville qui s'accrut des rues suivantes :

[1] Voyez ci-dessus, pag. 188 et 190.

[2] Voyez ci-dessus, pag. 188, note 3.

RUE

DES GUERRIERS.

OBERT DE DURAS, cousin de la reine Jeanne, s’étant emparé du château des Baux, en l’année 1355, les Etats de Provence levèrent des troupes pour aller assiéger cette place et la retirer des mains de Robert, ce qui eut lieu en effet. Bertrand de Jouques, duquel nous avons déjà parlé à l’occasion de la rue qui porte son nom (ou plutôt un autre Bert-rand de Jouques, père ou oncle de celui-là) fui mis à la tête de la

compagnie que la ville fournit pour ce siège.[1] Cette compagnie fut réunie et exercée, avant le départ général des troupes, en dehors et le long du rempart occidental du bourg Saint-Sauveur, d'où vint qu'on appela cet emplacement le quartier des Guerriers; et lorsque douze ou treize ans plus tard cet emplacement fut renfermé dans la ville à cause de la terreur qu'inspiraient les troupes de Louis d'Anjou, comme nous l'avons dit à l'article précédent, on conserva ce nom des Guerriers à la rue qui fut bâtie sur le lieu même où était situé le rempart dont nous venons de parler.

[1] Pitton, *Hist. d'Aix*, pag. 184.

PARTIE INFÉRIEURE

DE LA

RUE DU BON PASTEUR.

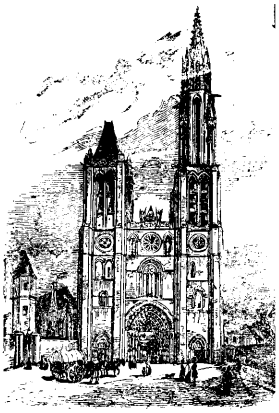

LORSQUE la partie supérieure de cette rue s'appelait la rue du Puits-Chaud, la partie inférieure se nommait la rue des Trabaux, du nom d'une ancienne famille qui y fesait sa demeure.

En 1629, trois vertueux habitants d'Aix, Jean-Nicolas de Mimata, chanoine de Saint-Sauveur; François de Beaumont, écuyer, et Michel Estienne, receveur du domaine, fondèrent dans cette rue, à la persuasion du R. P. Isnard, jésuite, recteur du collège Royal-Bourbon, une maison hospitalière en faveur des filles, qui, ayant mené jus-

qu'alors une vie peu régulière, voulaient revenir à Dieu. Cet établissement qu'on appela les *Filles Repenties* ou les *Filles du Bon-Pasteur*, et qui a subsisté jusqu'à la révolution, a donné à toute la rue le nom qu'elle porte encore aujourd'hui.

Vis-à-vis la maison du Bon-Pasteur était celle où logeait le pieux Jacques de la Roque, fondateur de l'hôpital Saint-Jacques de cette ville en 1519, sur lequel nous ne dirons rien, renvoyant le lecteur à l'intéressante notice que M. Mouan, avocat, a publiée en 1834 sur ce respectable personnage, et nous parlerons des Alagonia, seigneurs de Meyrargues, dont la maison d'habitation était voisine de celle de la Roque.

Artaluche d'Alagonia était un très grand seigneur du royaume de Naples, et y possédait des biens immenses. Ayant embrassé le parti du roi René contre Alphonse, roi d'Aragon, il suivit la fortune du premier, et se retira avec lui en Provence lorsqu'il abandonna le royaume de Naples à son heureux compétiteur. René, pour le dédommager des biens qu'il abandonnait en Italie, lui donna, en 1443, la terre et le château de Meyrargues, sur quoi il disait assez plaisamment qu'on lui donnait un poulailler (un *gallinaro)* en échange de trente mille ducats de rente qu'il avait perdus. Cet Artaluche d'Alagonia avait composé un *Traité de la Fauconnerie*, qui avait eu quelque réputation, et qui est oublié depuis longtemps.

Claude d'Alagonia, son arrière petit-fils, seigneur de Meyrargues, avait été créé chevalier de l'ordre du roi, par Charles IX, en 1568, et avait exercé trois fois les fonctions de premier consul d'Aix, procureur du pays de Provence.[1]

Louis d'Alagonia, fils aîné de Claude et seigneur de Meyrar-

[1] Savoir en 1562-63, en 1578-79 et en 1587-88.

gues, né à Aix en 1563, eut le malheur de conspirer contre la France, et expia sur l'échafaud sa criminelle entreprise. Se trouvant à Paris en qualité de député des Etats de Provence à la cour, il eut la coupable audace et la témérité de proposer à l'ambassadeur d'Espagne, Balthazar de Zuniga, de livrer à cette couronne le port et la ville de Marseille, où il commandait deux galères. Plus imprudent encore, il confia son projet à un forçat, homme de cœur, qu'il jugea capable de le seconder dans son dessein. Celui-ci, dans l'espérance d'obtenir sa liberté et une grosse récompense, découvrit le complot au duc de Guise, gouverneur de Provence, qui en avertit le roi. Des ordres furent donnés aussitôt, et dans la soirée du lundi, 5 décembre 1605 Meyrargues fut arrêté dans l'appartement qu'il occupait chez un nommé Georges de Romencq, dit le *Fresne*, sur la place Saint-Germain-l'Auxerois à Paris. Il avait passé une partie de cette soirée avec Marc-Antoine d'Honorat sieur de Pourcieux, ci-devant second consul d'Aix, et député comme lui des Etats de Provence à la cour. Après que celui-ci se fut retiré, Jacques Bruneau, flammand, natif de Gand, secrétaire de l'ambassadeur, était arrivé chez Meyrargues et causait avec lui de la conspiration, lorsque le lieutenant-criminel se présenta vers les neuf ou dix heures, et les constitua prisonniers l'un et l'autre. On les fouilla, et l'on trouva dans l'un des bas de Bruneau, au-dessous de la jarretière, un écrit de la main de Meyrargues, intitulé *l'Accord du fasché*, où il découvrait son plan, et se plaignait du peu de cas que le roi Henri IV faisait de ses services, ajoutant que ses ancêtres descendaient de la maison d'Aragon et des ducs de Terra-Nova, ce qui lui faisait désirer de servir le roi d'Espagne. Meyrargues fut conduit sur le champ au grand Châtelet et Bruneau au petit Châtelet. Mais celui-ci fut relâché quelque

temps après, sur les instances de l'ambassadeur, son maître, et non sans grandes difficultés de la part d'Henri IV, qui ne voulait pas laisser impunie cette violation de la foi publique. Quand à Meyrargues, il fut interrogé dans la même nuit au grand Châtelet par les conseillers d'Etat Pierre Jeannin et Antoine de Loménie, et il chercha à nier son crime, disant qu'il avait seulement demandé d'obtenir du service en Flandre sous l'archiduc. Bruneau fut interrogé à son tour, ainsi que Romencq, un nommé Etienne Vallon, lorrain, laquais de Meyrargues, et Jean-Baptiste Gueret, peintre, natif de Bordeaux, qu'il avait employé à copier un *pourtraict*, c'est-à-dire un plan de la ville de Marseille. Ces trois individus furent ensuite confrontés avec l'accusé, et il en résulta la preuve complète des entrevues de Meyrargues, tant avec l'ambassadeur d'Espagne qu'avec son secrétaire, dans le but de la conspiration. L'instruction étant achevée, le procès criminel fut renvoyé, par lettres-patentes du roi, à la grand-chambre du parlement de Paris réunie à la Tournelle et à la chambre de l'édit. Meyrargues fut déclaré atteint et convaincu du crime de lèze-majesté et *prodition* contre le roi et son Etat, et condamné a être décapité sur un échafaud dressé en place de Grève ; son corps mis ensuite en quatre quartiers et attachés à des potences plantées aux quatre principales portes de Paris, et sa tête portée à Marseille pour y être mise au bout d'une lance sur la principale porte de ladite ville; ses biens confisqués, etc.[1]

Cet arrêt fut exécuté le jour même où il fut prononcé, le lundi 19 décembre 1605, quelque espérance que put avoir

[1] Nous possédons parmi nos manuscrits une copie entière du procès criminel de Louis d'Alagonia, et des lettres-patentes en faveur de son frère le chevalier de Meyrargues.

Meyrargues d'obtenir sa grâce, à la considération de Marie de Berton, sa femme, nièce du brave Crillon, et parente des ducs de Joyeuse et de Montpensier. Mais par ses lettres-patentes du dernier jour de janvier 1606, enregistrées le 16 mars suivant au parlement d'Aix, Henri IV remit à Honoré d'Alagonia, chevalier de Malte, la confiscation des biens de son frère qui ne laissait point d'enfants. Cet honoré d'Alagonia fut le dernier mâle de sa famille, dont la succession fut recueillie par la maison de Valbelle.

Les Boutaric, dont nous avons déjà parlé,[1] demeuraient dans la rue des Trabaux au commencement du XIVe siècle, avant d'aller habiter la rue Rifle-Rafle; et le célèbre médecin Antoine Mérindol y était né le 20 octobre 1570. Louis XIII l'avait choisi pour son médecin ordinaire en 1616, et il était premier professeur royal de médecine à l'université d'Aix, lorsqu'il mourut en cette ville, le 26 décembre 1624. Ses oeuvres furent publiées par Jean Mérindol, son fils, en un vol. in-fol.[2], dont on n'a pas cessé de faire cas. Ce savant homme, avait publié, en 1600, divers traités sur les eaux thermales d'Aix et dans lesquels il établit la supériorité de la source dite de l'Observance sur celle des Bagniers, contre l'opinion du médecin spargirique Castelmont, qui soutenait le contraire.[3]

Mitre Mérindol, son neveu et non son fils, Oratorien, né à Aix le 5 juillet 1599, mort supérieur du collège de Toulon le 1er

[1] Voyez ci-dessus pag. 177.

[2] *Dictionnaire des hommes illustres de Provence,* tom. 1er, pag. 511.

[3] *Essai historique et médical sur les eaux de Sextius,* par M. le doct. Robert, pag. 52 et suiv. — *Aix ancien* et *moderne,* par M. Porte, 1ere édition, pag. 100; 2eme édition, pag. 143.

septembre 1666, a laissé plusieurs ouvrages destinés à faciliter l'étude de la langue grecque.
Deux autres Oratoriens de la mê
aujourd'hui éteinte, ont mérité d'être mentionnés honorablement dans le
de Provence, [2]
naissance et de leur décès Jacques Mérindol, aumônier du roi, né à Aix
novembre 1656; et Jean Mérindol, né à Aix le 7 avril 1660, mort à Paris le 20 mai 1732.
En 1318, Hugon Isnard prit à nouveau bail, des anniversaires de Saint Sauveur une maison située dans la rue des Trabaux que s
quatre cents ans, ce qui est assurément très rare et ce qui est prouvé par les recon
cense imposée sur cette maison, passées par les Isnard, savoir: par Isnard Isnard, docteur en droit,
conseil de ville, en 1351 ; Guillen Isnard, en 1485; un autre Guillen Isnard, en 1527; Isnard Isnard, en 1594 ; Esprit Isnard, en 1643 ; et Jacques Isnard, en 1688. C'est à la
-ci que la maison dont nous parlons fut
ous ignorons ce qu'est devenue depuis lors cette très ancienne famille.

[1] de Michaud, tome XXVIII, pag. 377.

[2] Tome 1 , pag. 512 et 515.

RUE

DU CANCEL.

ers le milieu de la ligne méridionale de la partie inférieure de la rue du Bon-Pasteur, autrefois la rue des Trabaux, existait, de toute ancienneté, un impasse ou cul-de-sac appelé *lou Canceou*,[1] lequel ayant été prolongé, il y a vingt-cinq ou trente ans, jusqu'à la rue des Cardeurs, forme aujourd'hui une rue qui conserve son premier nom, quoique celui-ci ne lui soit plus applicable.

[1] Mot provençal dérivé du substantif latin *Cancellatus* qui signifie barré, borné, limité, etc.

Sur l'un des côtés de cet impasse, se trouvait, au commencement du XVe siècle, une maison attenante à un vaste jardin qui, plus tard, ont été confondus l'un et l'autre dans le couvent du Bon-Pasteur. C'est là que logeait Jean Louvet, seigneur d'Eygalières, reçu président de la chambre rigoureuse [1] au mois de mars 1414, si connu depuis dans l'histoire de France, pendant les règnes de Charles VI et de Charles VII, sous le nom de président de Provence. Ce Louvet, appartenant à une famille noble du Languedoc, avait été viguier de Marseille en 1413, et s'était attaché à Louis II d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence ; mais la cour de ce prince lui paraissant un théâtre insuffisant pour son ambition, il se rendit à Paris, vers 1418, pour aller tenter la fortune à la cour de France. Il sut bientôt acquérir par ses intrigues, la confiance et les bonnes grâces du jeune Dauphin qui fut depuis le roi Charles VII, et finit par subjuguer l'esprit de ce prince, en sorte qu'il devint un de ses ministres et acquit d'immenses richesses, tandis que la France entière gémissait dans une affreuse misère. Aussi eut-il beaucoup d'envieux et se fit-il de grands ennemis qui tentèrent plusieurs fois de le culbuter ; mais il sut se maintenir, autant par sa souplesse que par le crédit de ses deux filles dont l'une partageait, disait-on, avec la belle Agnès Sorel, le cœur de Charles VII, et l'autre avait épousé le fameux comte de Dunois, le compagnon d'armes de Jeanne D'arc, dite la pucelle d'Orléans. Ayant été accusé du meurtre de Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne, assassiné à Montereau

[1] Le président de la chambre rigoureuse était chargé de décerner les contraintes contre ceux qui avaient soumis leurs biens et leur personne à son tribunal. Il tenait séance à la Cour royale parmi les maîtres-rationaux ; aussi l'appelait-on quelquefois président rational.

en 1419, il se crut trop solidement établi pour imiter l'exemple de Tanegui du Châtel, accusé du même crime, lorsque celui-ci se retira de la cour; mais en 1424 il succomba sous le poids de l'exécration publique et fut sacrifié par le roi, sur les instances du connétable de Richemont, ennemi particulier de Louvet.

Telle fut la fin de cet homme que ses contemporains nous représentent comme méchant et même cruel, opiniâtre et vindicatif, avide de biens et d'honneurs, enfin plus attaché à la puissance qu'à la personne de Charles VII.

La maison qu'il avait habitée pendant son séjour à Aix, appartenait, à la fin du même siècle, à deux personnages alors des plus distingués de cette ville: Urbain Chaussegros, seigneur de Mimet, secrétaire des commandements de la reine Jeanne de Laval, seconde femme du roi René, et receveur de cette princesse en ses terres et seigneuries de Provence, puis secrétaire rational et archivaire en 1469; et Guillaume Chaussegros, fils du précédent, seigneur de Mimet, de Lioux et de Gardanne, reçu maître-rational en 1481.[1]

[1] Boniface Chaussegros, fils de Guillaume, ne laissa qu'une fille nommée Françoise, mariée en 1501, à Bérenger d'Estienne, seigneur de Venelles et par elle de Lioux et de Mimet, dont la postérité, qui subsiste, ajoute à son nom celui de Chaussegros.

RUE

DES ETUVES.

NCIENNEMENT elle s’appelait la rue *das Estubos* ou *das Caoudanos* ; elle est bordée de l’un et de l’autre côté par de très vieilles maisons, au - dessous desquelles surgissent, de nombreuses sources d’eaux thermales. Dans plusieurs caves de ces maisons, sont des bains antiques dont la construction romaine ne saurait être révoquée en doute. Le docteur Robert, auteur d’un *Essai historique et médical sur les eaux de Sextius,* est le premier qui ait parlé de ces bains, et l’on peut voir ce qu’il en dit dans

son ouvrage.[1] Une de ces maisons fut vendue, en 1567, par les consuls, au nom de la ville, à un nommé Guigon Mayne qui, suivant tontes les apparences, y fit construire des bains publics. Le médecin Lauthier, écrivant en 1705, son *Histoire naturelle des eaux chaudes d'Aix,*[2] atteste, en effet, que suivant la tradition de cette époque, il n'y avait pas plus de cent cinquante ans, que les eaux du quartier de l'Observance servaient à faire des bains, et Pitton, qui publia en 1678, son traité intitulé *les Eaux chaudes de la ville d'Aix,*[3] est le premier auteur qui ait employé à leur égard le nom de Mayne. Tout nous paraît donc concourir à attribuer à ce Guigon Mayne, l'origine du nom vulgaire donné à ces bains publics, et continué ensuite jusqu'à ce jour aux nouveaux bains que la ville fit construire en 1705, à quelques pas de là et qu'on nomme aussi les bains de Sextius. On peut lire dans *l'Essai historique et médical,* ci-dessus cité,[4] ce que nous écrivions alors au docteur Robert, qui adopta sans difficulté notre étymologie, laquelle s'est depuis changée en certitude historique sous la plume de notre savant bibliothécaire, M. Rouard, dans sa *Notice* sur *la bibliothèque d'Aix, dite de Méjanes.*[5] La rue des Etuves aboutit, du côté du nord, à une place au devant de laquelle se trouvait l'église de l'Observance, bâtie en 1466, et qui a été détruite pendant la révolution, ainsi que le couvent des religieux Observantins. Cette église n'offrait rien de bien remarquable, sinon qu'elle renfermait, plus qu'aucune autre un bon nombre de sépultures d'anciennes familles de la

[1] Aix, G. Mouret, 1812, in-8°, pag. 100 et suiv.
[2] Aix, David, 1705, in-8°, pag. 10.
[3] Aix, David, 1678, in-8°, pag. 28.
[4] Pag. 350 et suiv.
[5] Aix, Pontier, 1831, in-8°, pag. 94.

ville, nobles ou bourgeoises. Le grand Palamède de Forbin, mort en 1508, y était enterré, de même que le premier président Jean Maynier d'Oppède, l'exécuteur de l'arrêt rendu contre les hérétiques de Cabrières et de Mérindol, mort en 1558; le premier président Jean-Augustin de Foresta, mort en 1588 ; François de Clapiers, seigneur de Vauvenargues et du Sambuc, mort la même année que le précédent, le premier auteur qui ait fait imprimer une histoire des comtes de Provence. [1] Nous rappellerons aussi le président François de Perussis, baron de Lauris, mort en 1587, et qui voulut être enseveli dans cette église, dans un tombeau antique en marbre, qu'il avait fait venir d'Arles, et sur lequel sont sculptés un grand nombre de personnages représentant les Israélites passant la mer Rouge. Ce tombeau est aujourd'hui au Musée. Dans la chapelle où il était placé à gauche du grand autel, on voyait deux tableaux sur bois qui servaient de portes au tableau de l'autel. Sur l'un était représenté ce président de Perussis, et sur l'autre le premier président d'Oppède, son beau-père, duquel nous venons de parler. Celui-ci était peint à genoux. Ces portraits ont disparu lors de la destruction de l'église. Voici quelles étaient les principales familles qui avaient leur tombeau à l'Observance et qui, presque toutes, avaient fourni des personnages de mérite : les Aquillenqui, les Aimar, barons de Châteaurenard, les Albertas seigneurs de Gémenos, marquis de Bouc, etc., les Albi, seigneurs de Bresc, les Albinot et les Alpheran ; les Anglès ou Anglesy, les Arbaud, seigneurs de Jouques, de Gardanne, etc., et les Audiffredi; les Baldoni, les Ballon, seigneurs de Saint-Julien, les Barcillon, seigneurs de

[1] Voir ci-dessus, pag. 74

Mauvans, les Barthélemi, seigneurs de Sainte-Croix, et les Beaufort; les Beauregard, les Becarris, les Benault-Lubières, marquis de Roquemartine, les Bezieux, les Billon, les Bougerel et les Broglia; les Cadenet, seigneurs de Charleval, etc., les Caissan et les Cipières ; les Clapiers, seigneurs de Vauvenargues, etc., les Colla, les Constans, les Dubourg et les Estienne, seigneurs du Bourguet ; les Feraporte, les Forbin (Janson, la Barben d'Oppède, Sainte-Croix et Soliès), les Foresta, seigneurs de Rougiers, marquis de la Roquette, etc.; les Gaillard-d'Agoult et de Longjumeau, les Garçonnet et les Garidel ; les Gueidan seigneurs de Valabre, marquis de Gueidan, etc., les Guerre, les Hélie et les d'Hupaï s; les Jujardi, les Issaurat et les Julianis; les Malespine, les Manosque, les Mazargues, les Mimata, les Mine et les Montaud ; les Ollioules, les Paule, les Pellicot, seigneurs de Saint-Paul, et les Rascas, seigneurs de Châteauredon et du Canet ; les Redortier, les Rians, les Roboli et les Roquebrune ; les Simon, les Trest, les Tributiis, seigneurs de Sainte-Marguerite, les Vinaud et les Vivaut.

M. François Alpheran, notre aï eul maternel, ancien garde du corps de Louis XV, mort en 1795, et descendant de l'une de ces familles, apprenant, en 1776, que le roi Louis XVI venait de prohiber les inhumations dans les églises, poussa aussitôt des cris de fureur, et alla jusqu'à dire QUE LE PRINCE QUI LUI ENLEVAIT LA CONSOLATION DE PENSER QUE SES CENDRES IRAIENT SE MÊLER A CELLES DE SES PERES, NE REPOSERAIT PAS LUI-MÊME, APRES SA MORT, AUPRES DE SES AUGUSTES ANCÊTRES. Effrayante prophétie qui s'accomplit dans moins de dix-sept ans, et à laquelle se rattachent de si douloureux souvenirs !!!

Dans notre enfance, nous avons entendu parler cent et cent fois de cette terrible prédiction de notre aï eul, à laquelle nous

n'attachions alors aucune importance. Les événements de 1789 et 1790 furent cause qu'on en parla encore plus souvent dans la famille, et lors de l'exécrable attentat du 21 janvier 1793, nous étions en âge de comprendre et de mesurer toute la portée de cette prédiction. Bien des gens en eurent connaissance dans le temps, notamment M. de Gabriel, ancien conseiller au parlement, avec qui nous en avons causé fort souvent depuis lors et qui partageait les idées et les regrets de notre aï eul à l'égard de leurs tombeaux de famille qui se trouvaient dans cette même église de l'Observance. Le malheureux Louis XVI aurait pu en effet se borner à interdire les tombes communes qui offraient vraiment du danger pour la santé publique, chacun pouvant s'y faite enterrer et ces tombes se rouvrant presque tous les jours ; il aurait pu prohiber la construction de nouvelles tombes dans quelque cas que ce fût, mais il devait, selon nous, laisser subsister celles des familles alors existantes, jusqu'à l'extinction de ces familles ou leur transmigration dans un autre pays. Mais sous Louis XVI, commençait le goût des innovations. Il fallait réformer, faire du neuf et l'on a vu jusqu'où nous a conduit cette dangereuse manie.

En face de l'église de l'Observance, est située une tour fort élégante construite vers le milieu du XIVe siècle, lorsque la ville fut agrandie de ce côté, et qui fait partie du mur d'enceinte.

Elle est nommée *Tourreluco* dans les anciens contrats de la ville, parce qu'en temps de guerre, on plaçait des sentinelles au-dessus, pour avertir de l'approche de l'ennemi. Cette tour est parfaitement conservée et mérite de l'être. En 1455, elle fut vendue à Mitrone de Rocca ou de la Roque, père du vénérable fondateur de l'hôpital Saint-Jacques, et passa depuis à Guillen Salvatoris, consul d'Aix en 1531-1532 ; mais la communauté la

reprit plus tard et en fit son magasin de munitions de guerre. Pendant la révolution on y conservait la poudre à canon, ce qui a continué jusqu'à la construction de la nouvelle poudrière bâtie, il y a environ vingt ans, sur la route de Marseille, à mi-chemin de la sortie de la ville au Pont-de-l'Arc.

A quelques pas au levant de l'église des religieux Observantins et le long de la lice qui conduit de *Tourreluco* à la rue des Guerriers, était située, en face du rempart, la chapelle des pénitents Blancs, dits de l'Observance, pour les distinguer des Pénitents Blancs, dits des Carmes. Cette chapelle, détruite pendant la révolution, était ornée de fort belles peintures, notamment d'un plafond de forme ovale, représentant la Résurrection, ouvrage de Jean Daret.

Ce qu'on remarquait de plus précieux dans cette chapelle était un bas-relief en marbre représentant Notre-Dame-de-pitié, sous la forme de la Vierge tenant Notre Seigneur mort sur ses genoux. Ce bas-relief, d'environ 4 pieds de haut sur 3 de large et qu'on attribuait à Michel-Ange avait été donné aux pénitents vers 1565, par le second comte de Tende, Claude de Savoie gouverneur de Provence qui avait été recteur de la confrérie. Son portrait se voyait dans une des salles attenantes à la chapelle, ainsi que ceux de René de Savoie, son père, et d'Honoré de Savoie, son fils, l'un et l'autre comtes de Tende et gouverneurs de Provence, qui avaient été aussi recteurs de ces pénitents. Ces portraits historiques ont été détruits et méritaient bien cependant d'être conservés. René de Tende, frère naturel de la mère de François 1er, avait été tué en combattant à côté de ce prince à la malheureuse bataille de Pavie, et honoré de Tende, son petit-fils, avait noblement refusé de faire exécuter la Saint-Barthélemy en Provence, en 1572. Mais que connaissaient les

démolisseurs de 1793 à la bataille de Pavie, ni même à la Saint-Barthélemy ?

Quelques autres portraits historiques ornaient encore ces salles et ont eu le même sort que les précédents : tels que ceux de Jean Maynier d'Oppède, premier président du parlement, mort en 1558 ; d'Henri de Forbin d'Oppède, issu du précédent par les femmes, mort également premier président en 1671 ; du duc de Mercœur, créé cardinal de Vendôme en 1667 ; enfin celui du grand prieur Henri d'Angoulême, fils naturel d'Henri II, tué à Aix par Altovitis en 1586. Ces divers personnages avaient été recteurs de la confrérie.

Le grand-prieur d'Angoulême, gouverneur de Provence, était un ami des arts ; il possédait un riche cabinet de curiosités antiques et modernes. Il désirait vivement y réunir le bas-relief de Notre dame de pitié, dont nous avons parlé, et le demanda aux pénitents qui le lui refusèrent. Piqué de ce refus, il les quitta pour se faire agréger aux pénitents des Carmes.

Ceux-ci portaient alors l'habit noir, étant une scission des pénitents Noirs établis dans le voisinage des religieux Cordeliers. Ces pénitents avaient pris la robe noire en 1563 au lieu de la robe blanche qu'ils portaient depuis leur fondation. En 1573, quelques-uns d'entre eux, mécontents de l'élection de leur recteur, s'étaient séparés d'eux et avaient fondé la chapelle des pénitents des Carmes dans l'église des religieux de ce nom, d'où ils se transférèrent, en 1654, au lieu qu'ils occupent actuellement dans la rue du Louvre.

Voulant reconnaître l'honneur que leur faisait le prince en s'agrégeant à eux, ils quittèrent en sa faveur la robe noire et adoptèrent la couleur blanche qui est la leur depuis lors. On fit à cette occasion la chanson provençale que nous allons

rapporter quoique assez mauvaise. Mais comme monument historique, elle offre quelque intérêt, attendu qu'elle fut chantée pendant plusieurs années dans les rues d'Aix sur un air connu à cette époque:

Frairés menouns,[1] prénéz-vous gardo !
Dien qué leis Carmés an fach bugado ;
Que senso liciou ni saboun,
Soun venguts blancs coumo coutoun.

Es els qué fouroun, dévéz saoupré
Daou temps qué sourtéroun dé vaoutrés,
En mil cinq cens huétanto-trés,
Négrés despiei seixanto-trés.

Si féroun blancs, l'histori escriou
Per aver moussu lou grand-priou,
Qu'éro reçu de la Servanço,
Despiei qu'éro vengut de Franço.

Dé l'aver per aver l'hounour,
Coumo éro nouestré gouvemour,
Senso sabounar seis habits,
Si soun fach blancs, la cansoun dis.

Quant au bas-relief, qui fut la cause de la rupture entre le grand-prieur et les pénitents de l'Observance, il est aujourd'hui placé dans la chapelle du palais archiépiscopal. Nous laissons aux connaisseurs le soin de décider s'il est de Michel-Ange, ainsi que le veut la tradition, et comme semble l'indiquer une gravure faite à Rome en 1579 qu'on trouve à la bibliothèque d'Aix, dans un des portefeuilles de MM. de Saint-Vincens.
Nous n'avons rien à dire sur la rue de la Treille voisine de celle des Etuves et qui est une continuation de la rue du Bon-Pasteur ou des Trabaux, sinon qu'un habitant y ayant planté une treille devant sa maison, il y a sans doute fort longtemps, lui a fait donner ce nom digne d'un village plutôt que d'une ville.

[1] Les Cordeliers étaient nommés par le peuple *leis frairés menouns*.

RUE

VENEL.

ASPARD DE VENEL, dont nous avons parlé plus haut,[1] à l'occasion de Magdelaine de Gaillard, sa femme, sous-gouvernante des enfants de France, fut reçu conseiller au parlement en 1633, peu de mois après son mariage, et se distingua par son zèle pour les intérêts de sa compagnie pendant les troubles du semestre.[2] Il la quitta néanmoins, on ne sait sur quel motif aussitôt après la sortie du comte d'Alais de prison pour vivre soit à la cour, soit dans son hôtel à Aix, où il se fit

[1] Pag. 196, note 1.
[2] Voyez ci-dessus pag. 55 et suiv., et ci-dessous, *Rue Saint-Sébastien.*

connaître durant longues années par les niches et les mystifications qu'il se plaisait à faire subir aux niais qui avaient le malheur de se présenter à lui, ou au-devant desquels il allait le plus souvent. La tradition nous a conservé le souvenir d'une foule de ses tours de malice dont plusieurs ont depuis été représentés sur le théâtre, tels que ceux-ci :

Deux pauvres capucins d'une ville voisine venaient quêter à Aix pour leur couvent. M. de Venel les rencontre et leur offre un gîte plus confortable que celui qu'ils auraient pu trouver chez leurs frères. Après un bon souper, on les conduit dans un vaste appartement où était un lit excellent, dans lequel ils s'étendent plus mollement qu'ils ne l'avaient fait de leur vie. Au milieu de la nuit l'un d'eux est réveillé par un besoin pressant. Il étend les bras de tous les côtés pour trouver un vase qu'il cherche inutilement et finit par sauter à bas du lit. Il tombe d'une certaine hauteur et tout étourdi qu'il est du coup, il cherche encore et rencontre enfin le meuble qui lui est si nécessaire, après quoi il veut se recoucher. Mais c'est en vain ; il ne peut parvenir à retrouver le lit, et faisant plusieurs fois le tour de la chambre, il ne rencontre que des chaises sous sa main. L'autre capucin veut venir à son aide, fait le même saut que lui, et, comme lui, ne peut jamais retrouver ce qu'ils ont perdu dans l'obscurité. Las de se promener inutilement, ils se couchent enfin sur des chaises, non sans avoir fait cette réflexion bien avant M. des Chalumeaux :

> Un lit pourtant ne se perd guère
> Comme on perd un tabatière.

A leur réveil, il sont tout surpris de revoir le lit à la même place où ils l'avaient laissé la veille, et quittent la maison après avoir déjeuné copieusement et fait leurs remerciements à M. de

Venel, ne se doutant pas que pendant leur sommeil, des cordages masqués par les draperies du lit avaient enlevé celui-ci jusqu'au plancher et l'avaient redescendu à sa place avant le point du jour. Les capucins ne se vantèrent donc pas de leur mauvaise nuit, et d'autres niais subirent encore la même épreuve après eux, jusqu'à ce qu'enfin la mystification étant connue, personne ne voulut plus recevoir l'hospitalité dans la chambre au lit mystérieux. Une autre fois, ce fut un pauvre paysan que M. de Venel aperçut, à l'entrée de la nuit, étendu ivre-mort sur un banc, au coin d'une rue. Vite il court chez lui, appelle quelques domestiques, vient enlever le soulard, le fit transporter dans le plus bel appartement de son hôtel et le fourre dans le meilleur lit. Le lendemain, le paysan avant cuvé son vin, se réveille et ne reconnaît pas le lieu où il se trouve. Les portes en étaient fermées; il appelle et quatre laquais accourent pour demander les ordres de monseigneur le duc de ....., qui a fait l'honneur à leur maître de descendre chez lui. Comme il est un peu sale, on lui fait prendre un bain, on le parfume d'essences, on le revêt d'habits magnifiques. Interdit de ce qu'il entend et de ce qu'il voit, le bonhomme croit rêver, et sur ce qu'on lui dit qu'il est fort bien éveillé, il se laisse persuader qu'il est en effet un très grand seigneur, et, comme s'il l'avait toujours été, il se fait servir impérieusement à déjeuner. M. de Venel arrive avec quelques amis, chapeau bas, et entame la conversation que le paysan soutient de la manière la plus risible par son langage, ses gestes et son maintien. L'heure du dîner sonne et il fait honneur à son hôte par son appétit dévorant; puis l'heure du souper, auquel assistent une foule de dames et de jeunes seigneurs, tous richement parés.

La musique se fait entendre dans la salle voisine ; c'est un concert auquel on invite monseigneur et qui est suivi d'un bal très brillant. Les domestiques de la maison ont la permission de laisser les portes ouvertes et de regarder de l'antichambre ce qui se passe. Parmi eux se trouve une femme du peuple, qu'une servante avait reçu l'ordre d'attirer auprès d'elle. Cette femme reconnaît son mari dans le prétendu seigneur, traverse l'assemblée et se jette à son cou. « Ah! mon mari, s'écria-t-elle, moi qui te croyais depuis hier au cabaret, selon ta coutume, lorsque tu étais ici, et dans quel équipage ! Est-il possible que tu aies fait fortune, sans m'en faire part et sans en faire jouir tes enfants ! »

— Quelle est cette aventurière ? dit le paysan d'un ton dédaigneux; qu'on la fasse sortir d'ici. Vas, malheureuse effrontée; vas chercher ton mari parmi tes pareils. Moi le duc de ....., le mari d'une telle femme ! Non, je ne le suis pas. Retire-toi, te dis-je; je ne te connais pas. — Tu ne me connais pas, reprit la femme, je vais te faire voir qui je suis. Et, sur ce discours, elle fait pleuvoir une grêle de coups de poings et de soufflets sur le pauvre mari qui a bien de la peine à s'en garantir et qui ne riposte que faiblement. On peut juger du rire fou que cette scène fit naître parmi les convives. Jamais ils n'avaient assisté à une tragi-comédie pareille. Cependant un somnifère qu'on avait fait avaler au paysan commençait à produire son effet. La femme lasse de le battre s'était retirée en le maudissant mille fois, et lui, chancelant, s'assied et s'endort. On le dépouille de ses beaux habits, on lui rend ses haillons et on le reporte au lieu même d'où on l'avait tiré la veille. A son réveil, plus de laquais, plus de bons repas, plus d'habits galonnés, plus de concert ni de bal. Il retourne

chez lui. « Ah ! ma chère femme, s'écrie-t-il en entrant, si tu savais le beau rêve que j'ai fait ! » — « Ce n'est point un rêve malheureux, c'était bien une réalité. Et ta pauvre femme comment l'as-tu traitée ? Mais elle t'a bien récompensé de tes dédains. » — « Ma femme! je ne l'ai pas vue, je me trouvais en si belle compagnie, qu'elle ne pouvait être là; etc. » Nous ne poursuivrons pas le récit de cette nouvelle scène, non moins curieuse, dit-on, que celle de la veille, et nous passerons à un autre tour de M. de Venel.

Un jeune étranger qu'il avait rencontré hors la ville et auquel il avait offert l'hospitalité, fut conduit, après un léger souper, dans une chambre dont les fenêtres étaient murées. Le lendemain matin il n'entend pas le moindre bruit dans la maison, et croyant qu'il était encore de bonne heure quoiqu'il en fût plus de dix, il tâche de se rendormir. Mais inutilement; le sommeil ne revient pas. Il se lève et ne pouvant ouvrir les fenêtres, il heurte rudement contre la porte qu'on avait fermée sur lui. Un laquais se présente en chemise et bonnet de nuit, un flambeau à la main et feignant d'être à moitié endormi.

« Que demande monsieur ? » « Est-ce qu'il n'est pas temps de se lever? »

« Comment? Vous lever déjà ! il n'est pas minuit, et c'est à peine s'il a une heure que vous êtes couché. » — Vraiment ! mais il me semble que je dors depuis longtemps.

— Vous vous trompez, monsieur, je vous souhaite une bonne nuit. »

Sur ce, le valet se retire ; mais bientôt après il est encore appelé par l'étranger qui lui fait les mêmes demandes et à qui il fait les mêmes réponses, l'un disant qu'il doit être jour, et l'autre assurant que la nuit est encore peu avancée. Cette mystification renouvelée d'heure en heure, dure toute la journée, et lorsque la nuit suivante est entièrement formée, le laquais, feignant

d'être impatienté de voir si souvent interrompre son sommeil propose à l'étranger de lui ouvrir la porte de la rue et de s'en aller, ce que celui-ci accepte très volontiers. Il trouve un cabaret ouvert, il entre et demande à manger. « Savez-vous, bon homme, dit-il au cabaretier, que les nuits sont furieusement longues dans ce pays-ci. »
— « Mais pas plus qu'ailleurs. » — Comment, pas plus qu'ailleurs ! » Et le voilà qui raconte ce qui lui est arrivé. Je vois ce que c'est, lui dit alors le cabaretier en éclatant de rire; vous étiez sans doute chez M. de Venel, et il vous a joue un de ses tours favoris, en vous retenant plus de vingt-quatre heures dans le lit sans manger ni boire. »
Nous avons dit ailleurs[1] comment il fit accroire aux diables de la Fête-Dieu, que le vrai diable était venu se mêler parmi eux, et nous finirons là nos citations sur le facétieux personnage dont le nom a été substitué, depuis plus de deux siècles, à celui des Rastoin que portait la rue dans laquelle il demeurait. Ce nom de Rastoin était celui d'une famille qui y logeait plus anciennement ; et avant que celle-ci vint s'y établir, c'est-à-dire depuis les XIIe et XIIe siècles jusque vers la fin du XVe, cette rue était appelée la Juiverie, à cause qu'elle était peuplée de juifs, lesquels se répandirent peu à peu dans les rues voisines, telles que celles de Vivaut et de la Juiverie proprement dite, aujourd'hui confondue dans celle de la Verrerie. [2]
Libert Laidet, sieur de Tournefort, habitait cette rue lorsqu'il fut élu second consul pour entrer en exercice le premier novembre 1544. C'est pendant son consulat qu'eut lieu la fameuse exécution de Cabrières et de Mérindol à laquelle il prit

[1] Pag. 139, note 13.

[2] Voyez ci-dessus, pag. 193 et 195.

une part active comme capitaine dans les troupes commises pur cette exécution.[1] On sait qu'à la tête de ces troupes furent le baron de la Garde, dit le capitaine Paulin, lieutenant de roi en Provence ; le premier président Jean Maynier, baron d'Oppède ; le président François de Lafond, les conseillers Bertrand de Badet, Honoré de Tributiis et l'avocat-général Guillaume Guérin. Les détails de ce mémorable et tragique événement, se trouvant dans tous les historiens de Provence, nous n'en parlerons pas autrement.

Les Boniface-Laidet, seigneurs de Fombeton, dans lesquels s'était fondue la postérité de Libert Laidet ; les Michaëlis, seigneurs de Bédejun, de Martialis et du Seuil ; les Rians et quelques autres familles de distinction qui, la plupart ont disparu, ont aussi pendant longtemps fait leur demeure dans cette rue où se voient encore les vastes maisons qu'ils habitaient. Celle du conseiller de Venel [2] est vers le centre de la ligne occidentale c'est-à-dire sur la gauche en montant de la rue des Cardeurs à celle du Bon-Pasteur.

[1] *Histoire de l'exécution de Cabrières et de Mérindol, dans* le plaidoyer du lieutenant Jacques Aubery, Paris, Cramoisy, 1645, in-4°, pag. 187.

[2] Il mourut en 1692 sans enfants. Mais une branche collatérale de sa famille subsiste à Signes, lieu renommé par la *Cour d'amour* qui y existait dans le XIIe ou XIIIe siècle, et encore aujourd'hui par la politesse et l'amabilité de ses habitants.

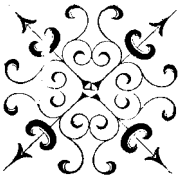

RUE

DES CARDEURS.

UGON DE SAINT-HONORE, dit le *Boyre*, qui vivait au XVe siècle, habitait la rue actuelle des Cardeurs et lui avait donné son nom, ou plutôt son surnom, ainsi que l'attestent les vieux registres du prieuré de Saint-Jean. Avant lui, on avait appelé la rue du Boyre, la rue des Constans, à cause d'une honorable famille qui avait été des premières à y faire bâtir à la fin du XIVe siècle, et qui subsiste encore de nos jours. De cette famille était né à Aix, le 16 décembre 1726 (mais non dans la rue dont nous parlons), Jean-

Baptiste Contans du Castellet, dont le père avait été nouvellement ennobli, ce qui n'empêcha pas le fils de se livrer aux spéculations commerciales dans lesquelles il fut peu heureux. Le commerce des soies fut celui qui l'attacha plus spécialement, et les Etats de Languedoc, justes appréciateurs de son mérite, lui décernèrent, en 1769, à l'occasion d'une machine de son invention, une médaille d'or portant cette inscription:

BOMBICIBUS SUFFOCANDIS SERICISQUE PERFICIENDIS
APTATI FUMI INVENTOREM NOBILI DECORANT MUNERE NOBILEM
JOANNEM-BAPTISTAM CONSTANS DU CASTELLET.

Au revers de la médaille sont les armoiries de la province de Languedoc, avec cet exergue: COMITIA OCCIT. 1769. Le dérangement de ses affaires ayant obligé Constans du Castellet à s'expatrier, il se retira à Turin où le roi de Sardaigne le pensionna pendant plus de vingt ans et le créa inspecteur-général des manufactures de soie en Piémont. Il mourut à Turin le 21 juin 1800. Le nom de cet industrieux compatriote ne se trouvant dans aucune biographie, nous formons des vœux pour que cette courte notice serve à faire réparer cette omission.[1]

Ce n'est qu'au XVIIe siècle, suivant de Haitze, que des cardeurs étant venus s'établir dans la rue du Boyre, dite plus anciennement des Constans, lui donnèrent le nom sous lequel elle est encore connue aujourd'hui.

[1] Il avait publié, de son vivant, ces deux ouvrages : *L'Art de multiplier la soie, ou traité sur les mûriers blancs, l'éducation des vers à soie et le tirage des soies,* par M. C... C..., imprimé par ordre de messieurs les procureurs du pays ; Aix, David, 1760, in-8°. — *Discours sur cette question: Est-il plus important de défricher les terres incultes, ou est-il plus utile de cultiver avec plus de soin et de s'occuper d'améliorer celles qu'on a déjà mises en nature de rapport* ? par M. le chevalier Constans du Castellet, membre honoraire de la société royale d'agriculture et de commerce de Chambéry, et associé correspondant de l'académie des géorgiphiles de Florence ; Turin, 1780, in-12.

PLACE

DES FONTETES.

L y avoit anciennement à la place où « est à présent le puits de ce nom, de petites sources ou fontaines qui y rejaillissoient naturellement et en grande abondance, dans lesquelles on descendoit par des degrés ; et depuis, le pavé ayant été élevé plus haut pour la commodité publique et l'ornement du quartier, on y a fait et laissé le puits qu'on y voit à présent presque à rèz de terre, qui a retenu le nom de ces sources et petites fontaines. »

C'est ainsi qu'il est dit dans un registre de l'Hôtel-de-Ville,[1] écrit en 1676, et de Haitze nous apprend que de son temps ce puits existait encore..[2] Il n'y a plus maintenant ni puits ni fontaine : tout a disparu.

Sur cette place logeait Foulques Sobolis, procureur au siège d'Aix, qui nous a laissé un journal extrêmement curieux de ce qui s 'est passé de son temps en cette ville, c'est-à-dire depuis l'année 1562 jusqu'à la fin du mois de septembre 1607.[3] Véritablement les premières pages de ce journal sont peu détaillées et ne peuvent être considérées que comme une introduction à ce qui va suivre ; mais la narration devient plus intéressante à l'époque où la reine Catherine de Médicis vint en Provence en 1579 pour appaiser les divisions qui s'étaient établies entre les Razats et les Carcistes. La peste qui survint l'année suivante y est encore assez longuement racontée. « J'ai vu, dit Sobolis, le fils coudre sa mère, les pères et les mères aller ensevelir ses enfants aux cimetières, pour éviter que les portefaix autrement ferrats ne vinssent à leurs maisons ; et à moi m'étant décédé deux filles, l'une nommée Françoise et l'autre Suzanne, leur fis une caisse à chacune et les *mandis* ensevelir au cimetière des Frères-Mineurs, par congé du père gardien : chose pitoyable à voir.

Lesdits portefaix *sive* fèrrats conduisoient d'ordinaire cinq ânes et aucunes fois onze qui chargeoient les morts et faisoient

[1] *Etat général des domaines et censives de la. communauté d'Aix,* intitulé au dos : *Levadour ancien,* in-f° de 362 feuillets, f° 175.

[2] *Aix ancienne et moderne,* chap. XVIII, des *Puits publics.*

[3] L'original de ce journal, demeuré manuscrit, a dû passer à la bibliothèque publique de Carpentras avec les livres de MM. de Mazaugues, auxquels il appartenait, il en existe une copie à la bibliothèque Méjanes, à Aix, une seconde dans celle de M. Rouard, et une troisième dans la nôtre.

quatre ou cinq voyages le jour dans la ville et les alloient mettre en sépulture au cimetière Saint-Laurent, au-dessus de Notre-Dame-de-la-Seds. ..... et si avoit jour que décédoient quarante ou soixante personnes et si mal alloit par la ville, encore plus mal alloit par les bastides tant de Puiricard que autres.... lesquels cuidoient estre bien sûrs et décédoient de jour en jour,.... Bref, soit dans la ville qu'à l'environ et bastides alloit si mal que je ne l'ose décrire, et au mois de novembre alla encore plus mal qu'au mois d'octobre et estoient maladies inconnues. Dans la ville ne se trouvoient aucuns meuniers qui voulussent moudre, ni boulangers qui voulussent faire pain et ne se trouvoient secours pour les pauvres qu'estoient enserrés.[1] »

Au mois de décembre, Sobolis se retira avec sa famille à la *bastide de Thonelle, le jardinier, assise au Sengle, terroir de Rousset*, et il ne rentra dans la ville que lorsque la contagion eut cessé. Dès son retour, il donna plus d'extension à son journal, et soit que les événements devinssent plus fréquents, soit que l'habitude d'écrire ce qui se passait fut devenue un besoin chez lui, il nota, jusqu à la fin de sa vie et pour ainsi dite jour par jour, ce qu'il voyait, ce qu'il entendait dire, en un mot tout ce qui lui paraissait digne d'être transmis à ceux qui viendraient

[1] Le chanoine Pierre Matal a aussi écrit une relation de cette grande peste de 1580, dans les registres du chapitre de Saint-Sauveur. Nous possédons, parmi nos manuscrits, une copie de cette relation. Matal, zélé ligueur, dont nous avons parlé ci-dessus, pag. 26, était chanoine théologal du chapitre d'Aix, et se distingua, pendant cette peste, par son zèle et sa charité envers les pestiférés. Il était natif de Toulouze, près Salins, au diocèse de Besançon, ainsi qu'il est dit dans ses lettres de naturalisation, enregistrées la cour des comptes d'Aix, reg. *libra*, f° 301, v°. Il avait été premier chapelain du collège royal de Bourgogne, à Paris, et mourut à Aix, au mois de novembre 1600. Il est enterré à Saint-Sauveur.

après lui. La partie la plus curieuse de ce journal est, sans contredit, celle qui se rapporte au siége d'Aix par le duc d'Epernon, en 1593 et 1594. Sobolis raconte jour par jour les divers accidents et les plus petites particularités de ce siége ; les moindres escarmouches entre les soldats et les habitants de la ville ; il compte les volées de canon tirées du fort St-Eutrope contre celle-ci ou de la ville contre le fort; il fait connaître les négociations entamées ou rompues entre les chefs des deux partis opposés, etc.[1] En un mot, pour les habitants d'Aix, ce journal est aussi intéressant, aussi curieux, que peut l'être celui de *l'Etoile* pour les amateurs de l'histoire de France en général.

[1] Voyez ci-dessus pag. 330, et dans notre dernier volume l'article *St-Eutrope.*

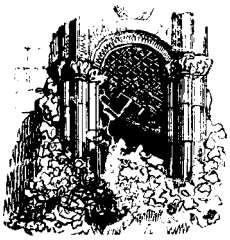

RUE

SAINT-SEBASTIEN.

UILLEN DES BAUX, seigneur de la vallée de Marignane, issu de l'ancienne et puissante maison des Baux, possédait le terrain sur lequel furent bâties, à la fin du XIVe siècle, les maisons qui bordent la rue dite actuellement de Saint-Sébastien, d'où vient que le premier nom qui fut donné à celle-ci, fut celui de rue des Baux ou Baussenque, qu'elle a porté jusqu'en 1618. A cette dernière époque, la chapelle de Saint-

Sébastien que le roi René avait fait bâtir sur la place aux Herbes,[1] en 1470, ayant été abattue pour être transférée au quartier de l'Observance, dans le local occupé, depuis la première année du XVIIe siècle, par les religieuses Ursulines, la rue Baussenque prit insensiblement le nom de Saint-Sébastien à cause de l'église du couvent de ces religieuses située dans cette rue et qui fut dédiée à ce saint. La procession de Saint-Sébastien qui se faisait anciennement à Aix le 20 janvier, et qui a été supprimée comme tant d'autres depuis la révolution avait été instituée par le bon roi René en 1470. Nous avons dit ailleurs,[2] que ce prince, voulant préserver sa capitale de la peste dont elle était affligée bien souvent, avait eu recours au pape Paul II, qui lui avait envoyé des reliques de saint André et de saint Sébastien. Le bon roi les avait déposées dans une châsse d'or enrichie de pierres précieuses et en avait fait présent à l'église métropolitaine de Saint-Sauveur, à la condition qu'il serait fait, chaque année, le jour de Saint-Sébastien, une procession générale autour de la ville, en dehors des murs. Depuis lors cette pieuse fondation avait été exécutée religieusement, et les consuls et assesseur y assistaient revêtus de leurs chaperons, à la suite d'une foule considérable de fidèles que la dévotion attirait à cette cérémonie.

En 1649, il y eut, ce jour-là, une sédition des plus violentes, et dont on a conservé le souvenir dans l'histoire d'Aix, sous le nom de *Journée de Saint-Sébastien.* C'était pendant la minorité de Louis XIV, et dans le temps des troubles de la Fronde, à Paris, et de ceux occasionnés en Provence par l'établissement

[1] Voyez ci-dessus, pag. 68 et 69.

[2] Ibid.

du parlement semestre, c'est-à-dire d'une nouvelle cour souveraine dont les officiers devaient rendre la justice pendant six mois de l'année, alternativement avec les officiers de l'ancien parlement qui n'auraient plus exercé leurs fonctions que pendant les autres six mois.

Le comte d'Alais, gouverneur de Provence, avait fait placer à la tête du semestre l'avocat Jacques Gaufridi, son conseiller intime, ancien assesseur d'Aix, puis président de la chambre des requêtes dont les membres avaient été incorporés dans le nouveau corps de magistrature.[1] Les officiers des deux compagnies étaient journellement en guerre ouverte et les habitants étaient divisés d'opinions, les uns en faveur du parlement, les autres en faveur du semestre. Les premiers étaient néanmoins les plus puissants et les plus nombreux, et leurs adversaires essuyaient fréquemment des avanies que le crédit et l'autorité du gouverneur ne pouvaient empêcher.

Nous n'entrerons ici dans aucun détail à cet égard, pour en venir au récit de la *Journée de Saint-Sébastien.* Il est néanmoins indispensable de dire quelques mots d'une première émeute qui avait eu lieu dans Aix deux jours auparavant.

Le comte d'Alais, traversant la place des Prêcheurs, entouré de ses gardes et des consuls, un laquais du conseiller de Saint-Marc eut l'insolence de le regarder fixement, sans ôter son chapeau. L'un des gardes du comte, nommé Pezenas, indigné de cette audace, s'approcha brusquement et lui jeta son chapeau par terre. Le laquais s'enfuit à toutes jambes vers le Portalet, où Pezenas le poursuivit et d'un coup de carabine lui cassa le bras.

L'alarme devint aussitôt générale ; les boutiques furent fermées en un instant, et chacun se mit à crier : *aux armes* !

[1] Voyez ci-dessus pag. 48.

Le comte fit alors ranger en bataille, sur la place des Prêcheurs, deux régiments qu'il avait auprès de lui, et les parlementaires coururent se réunir chez le président de Forbin d'Oppède, dont l'hôtel était voisin de la métropole et de l'université. Ceux-ci s'emparèrent du clocher de Saint-Sauveur où l'on assure que la douairière d'Oppède, mère du président, fut sonner elle-même le tocsin pour ameuter la populace. Le comte d'Alais, à la tête des consuls et de quelques gentilshommes de sa maison se mit à parcourir les rues pour tranquilliser les esprits et il eût peut-être dissipé l'attroupement qui se formait vers Saint-Sauveur, s'il se fût dirigé de ce côté. Mais arrivé à l'Hôtel-de-Ville, il gagna vers les Cordeliers et les Tanneries, et donna ainsi le temps à l'avocat-général Decormis de Beaurecueil d'amener encore plus de 300 de ses amis au secours des parlementaires. Des émissaires furent sur le champ envoyés par eux sur toutes les routes et dans les campagnes, chargés de faire venir dans la ville autant de paysans qu'ils en rencontreraient et auxquels d'Escalis, baron de Bras et d'Ansouis, distribua deux mille demi-réales d'Espagne pour les attacher à la cause du parlement. L'avocat-général les vint haranguer, après s'être couvert la figure d'un nez postiche, et le chanoine Decormis, son frère, également masqué et une pique à la main, les passa en revue sur la place de l'université. Leur vénérable père l'ancien avocat-général Pierre Decormis était cependant à l'extrémité et mourut trois jours plus tard. Mais que peu-vent les plus hautes convenances contre l'esprit de parti ! Cette émeute n'eut heureusement ce jour-là, aucune suite funeste. Un arrangement fut conclu et il fut convenu d'une part, que les parlementaires désarmeraient, de l'autre, que le gouverneur ne rendrait pas compte au roi de ce qui s'était passé. Mais cet

accommodement ne fut pas de longue duré
le voir.

alors en exercice, les consuls et assesseur s'étaient rendus
vers les dix heures à Saint Sauveur pour assister à la
procession. Ces magistrats étaient odieux au peuple,
qu ils n'avaient point été élus par le conseil de
ville, suivant la coutume, et que le comte d'Alais les avait
-patentes du roi. Tout à coup,

procession étaient déjà en dehors de la porte de Notre
Dame, le bruit se répand que le gouverneur est dans l'in-

entier hors de la ville ; qu'il fera ensuite arrêter les princi-
iers
dans diverses citadelles de la province ; enfin, qu'il fera
-veille, s'étaient déclarés
-
prits. La procession rentre en tumulte dans Saint Sauveur,
ainsi qu'une foule
contre les consuls, sous prétexte qu'ils sont d'intelligence
avec le comte d'Alais. Les consuls se réfugient dans la

Chaine, qui veut les garantir de la fureur de leurs ennemis.
-sacrés sans

semblant de se mettre à la tête de ces furieux, et si, ayant
pénétré dans la sacristie, il n'en fût sorti un instant ap
tenant à la main un des chaperons qu'il jeta au milieu de la
foule. Le peuple s'en empare, le place au bout d'une pique

qu'il venait de remporter sur les consuls.
ait sorti de chez lui dès le
matin

pour aller visiter le cardinal Barberin qui, venant de Paris, avait couché la nuit précédente dans le couvent des capucins situé derrière l'hôpital Saint-Jacques. Averti de ce qui se passait par le tocsin qu'on sonnait à Saint-Sauveur et à la Grande-Horloge, le gouverneur rentre aussitôt dans la ville et se rend au palais où il trouve les officiers du semestre et leurs amis qui étaient venus s'y réfugier. Il fait aussitôt mettre en bataille sur la place des Prêcheurs les deux régiments, l'un d'infanterie, l'autre de cavalerie qui se trouvaient dans Aix, et il donne le commandement au duc de Richelieu, général des galères. Ce jeune seigneur était venu à Aix depuis quelques jours, pour faire exécuter devant le gouverneur et madame la gouvernante sa femme, un nouveau ballet qu'on dansait à Marseille. Il avait amené, à cet effet, avec lui des Turcs employés comme gardes-chiourmes sur les galères, lesquels avaient porté les décorations et les costumes nécessaires pour ce ballet. Le peuple d'Aix avait pris ces Turcs pour autant de bourreaux déguisés qui devaient assouvir les vengeances du gouverneur, et sa haine contre celui-ci s'en était d'autant plus accrue. Au premier coup de mousquet, les deux régiments, forts de plus de mille cinq cents hommes, entre eux deux, s'enfuirent dans la cour du palais et laissèrent le champ libre aux parlementaires, ne voulant pas se commettre avec une populace en furie. Aussi ne périt-il guère que sept ou huit personnes dans cette journée. Quelques mémoires portent que le comte d'Alais se voyant dépourvu de munitions, donna lui-même à ses troupes l'ordre de se retirer.

Les parlementaires dressent aussitôt des barricades autour du palais. Rougiers, de Pertuis, en avait commencé une à la rue Bellegarde et l'avance jusqu'au Portalet, vis-à-vis l'église des Prêcheurs. Le président de Galliffet en dresse une autre vers la

chapelle de Sainte Catherine qui se trouvait à côté des prisons actuelles. Clapiers Vauvenargues en pose une troisième à l'entrée de la -Jean, mainte nant dite du Pont-
de la Plate- -Boulevard ; et le conseiller -Marc, les cadets du Chaine et Decormis en placent actuel de la place Saint Honoré qui n'existait pas alors. Ces dernier s avaient ainsi à dos la maison du président Gaufridi, qui est

Saint-
aujourd'hui l'hôtel d'Albertas.
Cette maison du président Gaufridi est saccagée et pillée -
mentaires barricadés dans la rue des Gantiers. Un pauvre onté sur le toit pour se sauver, y est massacré inhumainement. De là,

l'un de ceux qui étaient prisonniers à Saint- [2] et [3] était voir dit le matin, en passant devant l'hôtel d'Oppède, pour se rendre à la procession :
maison, mais dans deux heures elle ne sera plus sur

[1] Voyez ci dessus, pag. 47 et 48.

[2] Les autres étaient l'avocat Viany, assesseur, et Bompar, secon ; -là, dans la ville.

[3]

Rostolan, natif du lieu de Guillestre, au diocèse d'Embrun, marié, le 7 mars 1588, à E
Balthazar,
Balthazar, fut aussi dernier consul en 1687, et un autre André, petit- précédent, l'a été également en 1761. Celui ci est l'aï eul de M. Louis de Rostolan, né à Aix le 31 juillet 1791 ; aujourd'hui lieutenant général,

ce qui annonçait les sinistres projets du gouverneur et que les consuls en avaient co
La comtesse d'Alais était allée, avant l'émeute, faire ses
-Sébastien. Son mari,

du Bar pour l'escorter et la ramener auprès de lui. Mais la comtesse
rues détournées, sous le bras du conseiller de Venel et de Baschi d'Estoublon qui l'avaient accompagnée saine et

rue des Tanneurs et les Augus
rue Papassaudi on lui tira un coup de fusil qui ne l'atteignit pas ; mais, arrivé dans celle des Gantiers, un second coup

Pendant ce tumulte, les officiers du parlemen -
semblés dans l'hôtel du président d'Oppède pour délibérer

l'indécision, le conseiller de Boyer d'Éguilles les entraîne en s'écriant : *-vous qu'on*
mène le comte d'Alais pieds et poings liés ?
Marchons et nous l'emporterons!
l'Hôtel- -Ville, d'où Puget, baron de Saint Marc et Rascas du Canet, venaient de débusquer les soldats que le
-veille, po
salle d'armes qui s'y trouvait et la tour de la Grande Horloge. De là ils envoient prier le comte de Carces, de la

les joindre. Le comte se rend à l'Hôtel- -Ville et y trouve
vêque d'Arles, Castellane-
Séguiran et Rolland de Reauville présidents de la cour des comptes, et quelques autres qui se donnaient de grands

l- -
Ville au palais et du palais à l'Hôtel de-
faire un accommodement portant que les anciens officiers
du parlement rentreront immédiatement dans l'exercice de

sur le champ de la ville ; et que, pour la sûreté personnelle

demeureront auprès de lui dans le palais. On comprend que
ce dernier article était moins dans l'intérêt personnel du
lui, jusqu'à ce que le roi
eût approuvé ce qui s'était passé et révoqué le semestre. En

avenues de son appartement, et aussi longtemps que dura
sa détention, deux membres du parlement, qui se rele
alternativement chaque jour, furent commis à sa garde. On
tendit même des chaînes tout à l'entour du palais et c'est

trouva *encoffré,*
lorsqu'il apprit cet événement, demeura prisonnier dans
27
lorsque l'édit du roi, portant révocation du semestre et
amnistie générale, fut arrivé. Il tombait ce jour là une pluie
battante. Le comte ne voulut pas né
départ, disant qu'il *fait tou*
de prison. Des députés de Mar
pour féliciter le parlement sur l'heureuse issue des affaires,
et avaient voulu saluer aussi le comte d'Alais. C -ci,

un portrait du roi qui se trouvait dans sa chambre : LES

CONTRAIRE, SONT LIBERAUX ET VINDICATIFS. Puis, se
c'est- -dire grands justiciers.
paroles imprudentes

dans la circonstance, pouvaient retarder son élargissement, si elles eussent été révélées, puisqu'elles trahissaient évidemment les sentiments secrets de son cœur. Mais comme il s'était montré jusqu'alors d'un caractère doux et pacifique, on n'y fit point attention, et dès qu'il eut été mis en liberté, il fit bien voir qu'il n'était pas du sang des Bourbons,[1] en ravageant impitoyablement les territoires d'Aix et les lieux environnants.[2]

Les troupes du gouverneur sortirent donc de la ville le 20 janvier, dans la soirée et furent coucher à Eguilles. Le parlement sortit aussi de l'Hôtel-de-Ville, en corps et en robes rouges, pour se rendre au palais, ayant à sa tête les présidents de Forbin-la-Roque et de Grimaldi-Regusse qui conduisaient le comte de Carces entre eux deux. Leur marche dura plus de deux heures, au milieu de la nuit et à la lueur des flambeaux et des lampions placés à toutes les fenêtres, tant était immense la foule qui remplissait les rues et qui faisait retentir l'air de ses cris d'allégresse. Arrivé au palais, après un discours du président de la Roque et un réquisitoire très véhément de l'avocat-général de Beaurecueil, les anciens magistrats reprirent leurs fonctions et renouvelèrent leur serment de fidélité au roi. Ils pourvurent ensuite à la tranquillité de la ville comme à la sûreté de leurs ennemis. Le lendemain ils s'assemblèrent de nouveau et leur premier acte fut de casser le semestre par un arrêt solennel portant défenses à ceux qui le composaient, de faire aucune fonction de leurs charges, à peine de faux, et aux consuls des villes et lieux de la province, de les reconnaître, à peine de dix

[1] Le duc d' Angoulême, son père, était fils naturel du roi Charles IX, de la branche de Valois.

[2] Voyez ci-dessus, pag. 55, 60 et 61.

assesseur d'Aix, comme ayant été nommés contrairement
aux statuts municipaux du pays, et ils ordonnèrent que
-ci seraient remplacés par le premier
l'assesseur de l'année précédente, qui étaient le baron de
Bras et d'Ansouis et l'avocat Séguiran, en attendant qu'on

Nous avons déjà rapporté les suites de cette journée mémo
rable dans les annales d'Aix. Nous ajouterons cependant

délibéra qu'à l'avenir il assisterait annuellement en corps et
en robes rouges à la procession de Saint Sébastien ; qu'elle
ne sortirait plus désormais de la
lieu intérieurement ; que la cour fairait présent d'une lampe
en argent à l'église de Saint Sébastien où se faisait la fête
du jour ; que vingt cinq pauvres habillés de neuf aux
; enfin
qu'un de ses membres serait nommé, chaque année, en

prieur serait placé à la tête des pauvres, un flambeau à la
main, précédé des tambours et d'un huissier. Il fut encore
délibération, que le parlement fairait
exécuter une statue en argent de la sainte Vierge, du prix

de Notre- rance, à Saint-
cour assisterait, chaque année, à une messe solennelle dans

semestre ; enfin que cette messe aurait lieu le 15 avril, jour
anniversaire de l'arrivée à Aix des dernières expéditions

Ces usages ont subsisté
la seule différence que depuis 1660, le parlement n'assistait
plus

qu'en robes noires à la messe du 15 avril et à la procession de Saint-Sébastien. Celle-ci étant sortie de Saint-Sauveur, défilait en vue de chacune des portes de la ville qu'on tenait fermées pendant ce temps-là en mémoire de ce qui s'était passé en 1649. L'officiant s'arrêtait devant chaque porte et récitait une oraison pendant qu'on faisait une décharge de boîtes. Les consuls et assesseur avaient continué d'assister, comme auparavant, à la procession et tenaient en mains les cordons du dais. Quatre valets de ville, placés en avant du chapitre, portaient des flambeaux allumés et la sénéchaussée terminait la marche, à la suite du parlement.

La procession s'arrêtait dans l'église de Saint-Sébastien, détruite pendant la révolution. Le parlement, la sénéchaussée et les consuls y avaient, ce jour-là, des places réservées. L'officiant entonnait le *Tantum ergo* et donnait ensuite la bénédiction du Saint-Sacrement, après quoi la procession rentrait à Saint-Sauveur. Le parlement et la sénéchaussée y faisaient le tour du baptistère, en dehors des belles colonnes de granit qui en supportent le dôme, et allaient ressortir par la grande porte de l'église, tandis que les consuls et assesseur, après avoir fait le même tour du baptistère, se retiraient par la petite porte des chapiteaux.

Nous rappellerons, en finissant, que les bonnes religieuses de Saint-Sébastien ne manquaient pas d'inviter ce jour-là les cavaliers et les dames de la plus haute société de la ville, à venir assister au salut dans leur église ; et comme elles excellaient par-dessus toutes les autres, dans l'art du confiseur, elles ne laissaient sortir aucune des personnes invitées sans les avoir bourrées de biscuits, de confitures et de bonbons et en avoir rempli toutes les poches, principalement de *Cacas de nones :*

antiques et innocentes dragées qui ont disparu devant l'inexorable révolution, comme le parlement et les consuls, le couvent et la procession de Saint-Sébastien.

Sous la tyrannie de Robespierre, le club des *anti-politiques républicains* tenait ses séances dans cette église de Saint-Sébastien, dont les religieuses avaient été expulsées. Ce fameux club, affilié aux Jacobins de Paris et dont les membres s'énorgueillissaient du titre de *Sans-Culottes*, avait été fondé en 1790 dans l'ancienne église des Bernardines, par l'abbé Rive, duquel nous avons parlé ci-dessus, [1] et s'était transféré depuis dans celle-ci.

C'est de là que pendant le règne de la Terreur, sortaient journellement les motions les plus délirantes, les plus affreuses dénonciations, les proscriptions de tout genre contre les ci-devant nobles, les prêtres, les aristocrates et, des uns aux autres, contre tout ce qui possédait quelque fortune. Les vertus, les talents ne garantissaient personne de la fureur des *Sans-Culottes* et l'irritaient même bien souvent. Les arrêts de mort que prononçaient les tribunaux révolutionnaires établis dans toute la France, étaient, quant aux malheureux citoyens d'Aix qui y étaient traduits, élaborés à l'avance dans cet affreux repaire. Des bourreaux en sortirent même avant l'établissement de ces tribunaux, et combien d'entre eux ne s'y vantèrent-ils pas d'avoir pendu à la lanterne ou aux arbres du Cours, de la Rotonde ou de Fenouillères, tel ou tel prêtre, tel ou tel aristocrate ? Nous avons ouï parler, il y a plus de cinquante ans, d'un de ces pendeurs qui, se trouvant à dîner chez une famille respectable où la peur l'avait fait convier, sortit de sa poche un fragment de *tibia* avec lequel, dit-il, il serrait la corde autour du cou des

[1] Voyez ci-dessus pag. 92, not. 2.

malheureux que la pendaison n'étranglait pas assez vite. Il baisa ensuite cet os, le fit
passer à son voisin et malgré l'horreur qu'inspirait cette vue, tous les convives le baisèrent à leur tour, sans paraître témoigner aucune émotion. Le monstre les épiait et le moindre signe les eût conduit infailliblement à la mort.
Ce club fut fermé au commencement de 1795 et peu d'années après l'église de Saint-Sébastien fut abattue. Celle-ci était située vis-à-vis l'île de maisons qui sépare la rue de la Treille de la rue *Nouestré-Seigné* (Notre Seigneur), dont le nom est tiré d'une statue du
Sauveur qui y est étalée depuis un temps immémorial, et sur laquelle rue nous n'avons aucune anecdote à rapporter.

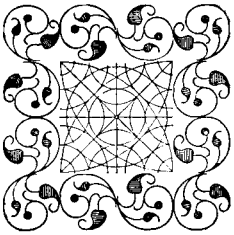

ambassadeurs à Aix, en 1236, auprès du
-
demander la main de la seconde de ses
princesse Eléonore de Provence,

France.[1] Le mariage fut célébré dans cette ville au mois de

l'année ne commençant alors que le 25 mars, et l'un des

[1] Voyez ci dessus, pag. 12.

épousa la princesse au nom de son souverain. Les gens de leur suite furent logés dans un petit faubourg, situé à peu de distance de la ville comtale, et du côté du couchant, là où se trouvent aujourd'hui les rues des Muletiers, de *Nouestré-Seigné* et la partie basse de la rue des Cordeliers. Dès lors, ce faubourg fut appelé le faubourg des Anglais,[1] et quoique renfermé dans la ville environ cent trente ans après le mariage dont nous venons de parler, ce quartier n'en conserva pas moins pendant fort longtemps le nom que le passage momentané des Anglais lui avait fait donner. De Haitze atteste que, de son temps, les vieillards se souvenaient l'avoir entendu appeler ainsi,[2] et nous trouvons qu'il est désigné sous cette dénomination dans l'Etat général des domaines et sencives de la communauté d'Aix, autrement dit le *levadour ancien*, conservé à l'Hôtel-de-Ville, folio 170.[3] Quant à la rue des Muletiers, située au centre de ce faubourg, c'est là que logeaient les voyageurs et les commerçants qui allaient de la haute Provence à Marseille et réciproquement. C'est même à cause des hôtelleries qui s'y trouvaient, que nous avons placé dans cette rue le séjour des Anglais qui vinrent à Aix en 1236.

[1] Voyez ci-dessus, pag. 188.

[2] *Aix ancienne et moderne*, chap. II, au 3e agrandissement.

[3] Nous avons déjà cité ce registre qui nous a été d'une grande utilité. Voyez ci-dessus, pag. 422, note 1.

PARTIE INFÉRIEURE

DE LA

RUE DES CORDELIERS.

AYMOND DE TURENNE, duquel nous avons parlé,[1] fut surnommé le *Fléau de la Provence,* parce que vers la fin du XIVe siècle, il fit des ravages infinis dans ce pays, en haine de ce que la seconde maison d'Anjou lui avait retiré les grands biens que la reine Jeanne avait donnés à sa famille. Il commit d'immenses dégâts dans le

[1] Voyez ci-dessus, pag. 309, note 2. — La guerre de Raymond de Turenne occupe une place importante dans l'histoire de Provence, à la fin du XIVe siècle. On en a conservé les détails dans une ancienne chronique manuscrite intitulée : *Discours das troublés qué fouron en Provenso dal temps de Loys second dal nom, filz de Loys premier, reys de Sécilo et comtés de Provenso, per aquel Reymond*

des Cordeliers, fondé vers l'an 12
la ville comtale du côté du sud ouest, à peu près là où est

religieux se retirè
n'était pas encore entiè la

église, l'une des plus belles de la ville, et qui a été détruite

révolution, bordant à peu près la ligne méridionale de la
enne rue des Fabres, donna son nom

depuis la porte publique jusqu'à l'Hôtel de Ville.
On voyait dans cette église, avant la révolution, la statue en
nom de Notre
Dame de Grâce, qui est actuellement conservée dans
-
solennellement le dimanche 22 mai 1791, comme nous le

Marguerite de Cos
fille de Jean de Cossa comte de Troye, baron de Grimaud,
- quelle avait épousé

Georges de Grimaldi, baron de Beuil. Cett
Aix, le 1 mars 1505, ainsi que le portait son épitaphe. Sa

Rougier dict de Thoraino, surnomat lo viscomté de Thoraino et Alienor
1389 — ique, dont nous

s'y trouvent dans les dates, mais qu'on peut rectifier avec le secours
gistres publics de cette époque. H.
ée dans le temps même de ces troubles. Le

Mazaugues ; et le P. Papon estimait qu'elle était du temps du roi René.

les mains jointes et un chien étendu à ses pieds. Peu de temps avant sa mort elle avait fait son testament [1] par lequel elle prescrivait que son sépulcre fût pareil à celui de l'amie de son enfance, Blanche d'Anjou, fille naturelle du roi René, morte en 1470, et dont nous avons parlé plus haut.[2] Ce monument a disparu pendant la révolution.[3]
On conservait dans la sacristie des Cordeliers une portion de la mitre et un rochet qui avaient appartenu à saint Louis, évêque de Toulouse, fils de Charles II et frère de Robert, rois de Naples et comtes de Provence, mort en 1297. Ces objets ont aussi disparu. [4]
Plusieurs illustres religieux de saint François, autrement dits

[1] Devant Imbert Borrilli, notaire à Aix.

[2] Voyez ci-dessus, pag. 233.

[3] Il est juste de dire que les religieux l'avaient déplacé pour la décoration de leur église, au commencement du XVIIIe siècle, et l'avaient relégué dans la chapelle du Crucifix, au fond de leur cloître d'où on ne sait où il a passé.

[4] Nous conservons, à titre de curiosités, deux autres objets qui ont appartenu à cette église: 1° une statue en bois du même saint Louis, évêque de Toulouse, haute de deux pieds (environ 65 centimètres) et qui date évidemment de la fin du XIIIe siècle. Le saint est revêtu de la robe de Cordelier et a les reins entourés du cordon de saint François qui pend jusqu'à terre. Il porte sur ses épaules un manteau long, d'azur, parsemé de fleurs de lys d'or, dont la dorure est assez bien conservée. Les bras sortaient de ce manteau ; mais ils ont disparu. La tête n'est pas sans expression et est surmontée de la mitre, telle que les évêques la portaient alors ; 2° Un écusson en pierre, très délicatement travaillé, portant les armoiries de la famille Jusbert, éteinte vers le milieu du XVIIe siècle, après avoir donné plusieurs consuls d'Aix en 1511, 1581, 1584 et 1596. Ces armoiries étaient de gueules, à un aigle aux ailes éployées d'argent, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or. D'où les Jusbert tenaient-ils le droit de porter ces fleurs de lys ? Il serait curieux de le savoir, mais nous n'avons pu le découvrir. Cet écusson était un pendentif de la voûte de la petite chapelle où ils avaient leur sépulture, dans cette église des Cordeliers. Nous devons le premier de ces objets à M. Baille, et le second à M. Boyer, ancien pharmacien, auxquels nous en renouvelons ici nos remerciements.

Frères Mineurs ou ont vécu dans ce couvent, et sans parler de Philippe de Aqueriis, mort en 1269, en odeur

Ségovie, mort également en odeur de sainteté en 1278, et de Raymond Gau ridi, natif d'Aix, général de son ordre, mort vers l'an 1300 ; non plus que de quelques autres qui [1] nous rappellerons le souvenir du 5 *Biographi* de Michaud, qui le fait mourir à Nice, nous ne savons sur quel [2] Cet illustre chronologiste, sans autre secours bliothèques de particuliers, releva avec succès les erreurs qui se vent dans les annales de Baronius et composa quelques autres ouvrages cités par Michaud, et mieux encore par le [3] père r 1685, mort le 16 octobre 1758. Il avait recueilli toutes les inscriptions et édifices publics de cette ville, et son manuscrit existe à la bibliothèque Méjanes. Il est vrai que la grande partie inscriptions avait déjà été rapportée par de Haitze, dans son *Histoire d'Aix*, suivant leur ordre chronologique. Mais il faut bien des recherches pour les y trouver, tandis que dans le père Moulin il n'est besoin d'aucune peine pour les

[1] *Annales de la sainte Eglise d'Aix*, pag. 140 et suiv.
[2] Tome XXXII, pag. 368 et suiv. Nous pensons qu'il y a là une faute d'impression.
[3] *Mémoires pour servir à l'histoire de plusieurs hommes illustres de Provence.* Paris, 1752, in-12, pag. 260 à 290.
[4] Jean Moulin, son aï eul, avocat distingué avait été assesseur en 1675, et Honoré Moulin, son oncle, dernier consul en 1711.

lire. Il y en a d'ailleurs dans son recueil que de Haitze n'avait pas connues.

Ainsi que dans toutes les anciennes églises, beaucoup de familles nobles et bourgeoises avaient leur sépulture dans celle des Cordeliers. Les principales d'entre elles étaient : les Antoine, les Audiffredi, les Basteti, les Bompar et les Borrilli, les Brun, les Capuci, les Chazelles et les Croze, les Dedons, marquis de Pierrefeu, etc., les Dupont, les Gaufridi et les Guiran, seigneurs de la Brillanne, les Jusbert, les Lalande, les Laugier, les Mayne et les Marcel, les Meyronnet, marquis de Châteauneuf et les barons de Saint-Marc, du même nom, les Mévolhon, les Montés et les Olivari, les Papassaudi, les Perier, marquis de Flayosc, seigneurs de Clumans, et les Rabillaud, les Solliers, les Sommat, les Trichaud, seigneurs de Saint-Martin, les Veteris, seigneurs du Revest et les Vincent.

RUE

DES PATIS.

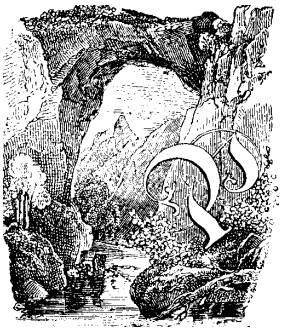

ATI, en vieux langage provençal, signifie cloître. De là vient qu'on a donné le nom de rue des Patis à celle qui longeait anciennement les cloîtres des Cordeliers. Au milieu du XVIe siècle, ces cloîtres furent cédés aux pénitents qui y transférèrent leur chapelle établie, depuis 1517 environ, dans la petite église de Notre-Dame de Beauvezet. Ces pénitents portèrent d'abord la robe bleue, mais en venant chez les Cordeliers, ils adoptèrent la robe noire qu'ils ont portée jusqu'à leur suppression en 1771.[1]

[1] Ils cessèrent à cette époque de s'assembler et vendirent même leur église pour payer leurs dettes, suivant leur délibération du 24 février, autorisée par le Parlement et que nous possédons en original.

LES RUES D'AIX

En 1562, la ville était sous le joug des huguenots, à la faveur de l'édit de janvier qui, le premier en France, leur accorda l'exercice public de leur religion. Cet édit, enregistré au parlement d'Aix le 6 février suivant, mit fin momentanément aux atrocités que les catholiques commettaient contre les protestants ; mais ceux-ci voulurent abuser de la tolérance qu'on leur avait accordée et ne tardèrent pas à être chassés de la ville.

Suivant un ancien usage, les catholiques se rendaient annuellement le 25 mars, jour de la fête de saint Marc, en procession et les pieds nus, à la chapelle de Saint Marc la Morée, située à la distance d'une lieue sur la route d'Italie, non loin des bords de l'Arc. Cette année (1562) les huguenots semèrent pendant la nuit sur la route, des graines d'épinards qu'ou sait être armées de petites pointes très aiguës et qui ensanglantèrent cruellement les pieds des pèlerins. Ceux-ci furent, à leur retour, l'objet des brocards et des sarcasmes de leurs ennemis qui se permirent même de leur frapper les jambes avec de longues verges, et ils - résolurent aussitôt de s'en venger. Ils soulevèrent le reste des habitants catholiques et tous ensemble ils forcèrent les troupes qui soutenaient les protestants à sortir de la ville. Les pénitents noirs se distinguèrent particulièrement dans cette expédition. Munis de cailloux qu'ils avaient cachés sous leur robe, ils assaillirent à l'improviste le corps de garde établi dans leur voisinage à la porte des Cordeliers et le mirent en fuite jusqu'à l'extrémité du faubourg, au lieu nommé la *Barricade*, où depuis fut élevée une croix de pierre en signe de cette victoire.[1]

[1] Cette croix a été abattue pendant la révolution. Elle était située à l'enfourchure du petit chemin qui de la rue des Bourras va aboutir à la traverse de la Molle, en passant devant la porte d'entrée du couvent des dames du Sacré-Cœur.

Cette journée, qu’on nomma la *Journée des Épinards*, fut le terme de la réaction que les protestants avaient commencé d’établir contre les catholiques qui, bien plus nombreux qu’eux, ne cessèrent jamais depuis d’être les maîtres dans Aix.

C’est à cause de cette confrérie de pénitents, que la rue des Patis est encore nommée, par bien des gens, la rue des Pénitents Noirs.

QUATRIÈME

AGRANDISSEMENT.

LES RUES D’AIX

QUATRIÈME AGRANDISSEMENT.

(1368 environ).

E faubourg de *Rabet* ou plutôt de *Naurabet*, ainsi appelé du nom de la première famille qui y bâtit des maisons, et qui s'était formé peu à peu en dehors des portes des Jardiniers et d'Anchali, [1] appartenant l'une à l'ancienne ville comtale, l'autre au bourg Saint-Sauveur, augmentant journellement par l'abandon complet de la ville archiépiscopale ou des tours,

[1] Ces deux portes subsistaient encore vers la fin du XVIe siècle et sont figurées sur le plan d'Aix, publié par Belleforêts, de même que la porte du Puits-Chaud. —Voyez ci-dessus, pag. 9, 250 et 327, plan n° 2.

on résolut de l'enclore dans la ville, dans les premières années du XVe siècle. C'est ce qui forme le quartier de Bellegarde.

Dans la partie de ce quartier voisine de la porte d'Anchali, se trouvaient la vigne du chapitre de Saint-Sauveur et des terrains qui avaient appartenu aux Templiers. Les chanoines de l'église métropolitaine ne furent pas fâchés, non plus que les Hospitaliers auxquels avaient été donnés les biens des chevaliers du temple, de voir couvrir ces terres d'habitations sur lesquelles ils imposèrent des redevances plus lucratives pour eux. Dans l'autre partie à l'est de la porte des Jardiniers s'étaient nouvellement retirées les religieuses dominicaines qui avaient été forcées d'abandonner leur couvent de Notre-Dame de Nazareth, situé au midi du faubourg Saint-Jacques, ainsi que nous le dirons bientôt.[1]

Pour l'exécution de ce dessein, le rempart fut poussé du côté du levant, depuis le haut de la rue du Séminaire en face des bâtiments de l'archevêché, jusqu'à la porte Bellegarde construite à cette époque, à quelques mètres en arrière, c'est-à-dire au midi de la porte actuelle. De là le rempart se recourbant vers le midi, vint aboutir à la tour de Suffren, située à l'extrémité orientale de la rue du même nom, d'où il fut dirigé en droiture vers le bas de la rue des Trois Ormeaux. Là, il se réunit à l'ancien rempart, laissant en dehors de la ville, le couvent, l'église et la place actuelle des Prêcheurs. Ainsi furent encloses dans la ville les rues suivantes :

[1] Voyez ci-après, *cinquième agrandissement.*

RUE

DU SEMINAIRE.

VANT la réunion du bourg Saint-Sauveur à la ville comtale, cette rue était un chemin public qui longeait le bourg du côté du levant. Une porte publique s'y ouvrait à l'extrémité de la rue de la Porte-Peinte et s'appelait le *Portail d'Anchali,* du nom d'une famille qui faisait sa demeure là proche et qui y possédait un four alors très fréquenté.

En remontant vers le nord à quelque distance de ce portail, existait, beaucoup plus anciennement, à peu près sur le sol aujourd'hui occupé par le palais archiépiscopal, l'hospice *das Crotas* ou *de Crotis* ; en sorte qu'après l'agrandissement de la ville par le quartier de Bellegarde, le chemin public devint une

grande rue qu'on appela soit la rue *das Crotas*, soit la rue *d'Anchali* ou du *Four d'Anchali*. Plus tard on la nomma aussi la rue Matheron parce qu'elle est réellement la continuation de cette rue dont nous parlerons plus bas. Enfin, le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, y ayant fait bâtir, en 1656, le grand Séminaire encore existant, le nom de cet important établissement est demeuré à cette partie de la rue Matheron.

Elle a toujours été fort bien habitée. Nous mentionnerons ci-après l'hôtel des marquis de Thomassin-Peynier faisant le coin de la rue Loubet. [1] Au-dessous de cet hôtel, en descendant vers la rue du Puits-Neuf, était la maison des Galice qui avaient fourni cinq magistrats aux cours souveraines de Provence, le premier desquels mourut doyen de la cour des comptes, aides et finances en 1608 ; et le dernier, doyen du parlement en 1765. Celui-ci avait fait peindre sur des Paravents qui existent encore, tous les jeux et la procession de la Fête-Dieu d'Aix ; peintures très remarquables par les figures et les costumes qu'elles représentent et qui mériteraient bien d'être conservées dans un établissement public tel que la bibliothèque ou le musée de cette ville. Puisse l'honorable propriétaire exaucer à cet égard les vœux de ses concitoyens dont nous osons ici nous dire l'interprète !

Du côté opposé, c'est-à-dire sur la ligne occidentale de cette rue, demeurait, au temps de la ligue, le fameux président Louis du Chaine, si recommandable par sa science et par son attachement à Henri IV. Le père Bougerel, de l'oratoire, a fait imprimer la vie de ce grand magistrat, [2] en sorte qu'il nous suffira

[1] Voyez *rue Loubet.*

[2] *Hommes illustres de Provence*, pag. 103 à 126.

d'en dire quelques mots. Né à Aix en 1543, il fut reçu conseiller au parlement en 1578, et président à mortier, huit ans après. Lorsque au mois de mai 1588, les habitants d'Aix signèrent la *Sainte-Union,* il se déclara ouvertement pour le parti du roi, et fut emprisonné dans l'archevêché, avec son collègue le président d'Estienne-Saint-Jean,[1] par ordre du baron de Vins, chef de la ligue en Provence, qui voulut, dit-on, se venger d 'un soufflet qu'il en avait reçu un an auparavant. Mis en liberté, après environ vingt mois de détention, mais à la condition qu'il quitterait la ville, il se retira auprès de son beau-père, Nicolas de Bausset, gouverneur du Château d'If, non loin de l'entrée du port de Marseille, et contribua puissamment à maintenir cette place forte sous l'indépendance des ligueurs.
Cependant au mois de décembre 1591, il revint à Aix et rentra dans le parlement, quoique celui-ci fut entièrement dévoué à la

[1] François d'Estienne, seigneur de Monfuron et de Saint-Jean de la Sale, fut l'un des meilleurs jurisconsultes et des plus grands magistrats de son temps. Il fut successivement conseiller, président aux enquêtes, enfin président à mortier au parlement en 1585. Les fureurs de la ligue ne purent le détourner de son devoir et de la fidélité qu'il devait à ses légitimes souverains Henri III et Henri IV. Aussi fut-il proscrit dans sa ville natale et forcé de se réfugier à Avignon où il mourut le 2 octobre 1593 ; mais quatorze mois après, son corps fut apporté à Aix et enterré à St-Sauveur avec la plus grande magnificence. Son recueil d'arrêts et décisions du parlement d'Aix, imprimé sous le titre de *Stephani Decisiones,* etc. atteste encore ses vastes connaissances dans la science du droit. Sa postérité tomba en quenouille en 1664, dans la famille de Martiny, qui possède depuis lors la terre de Saint-Jean de la Sale *(Sanctus-Joannes à Saliis)* à une lieue d'Aix et qui a vendu, il y a peu d'années, la maison de ce magistrat située dans la rue de la Grande horloge, au coin de celle des Brémondi, à l'opposite de l'ancien hôtel de Châteaurenard ; maison remarquable principalement par sa belle façade rebâtie à la fin du XVIIe siècle, sur les dessins du célèbre Puget. — La perte d'une page de notre manuscrit, arrivée lorsque la dix-huitième feuille de ce volume était sous presse et dont. nous ne nous aperçûmes pas dans le moment, fut cause d'une omission que nous réparons par cette note, autant qu'il peut dépendre de nous.

ligue et au duc de Savoie, mais ce fut pour tâcher de ramener la compagnie à son devoir. Ses vœux furent accomplis au bout de deux ans. En effet, le mercredi 5 janvier 1594, dans l'après-midi, le parlement ligueur demeuré à Aix, entraîné par l'exemple qu'avaient donné, le matin, le conseil de ville et le corps de la noblesse, fit arrêt portant qu'on reconnaîtrait le roi de Navarre, Henri de Bourbon, pour légitime roi de France et comte de Provence, et lorsque le parlement royaliste, qui avait siégé successivement pendant six ans, à Pertuis, à Manosque, à Sisteron, puis encore à Manosque, se fut enfin réuni à celui d'Aix, au mois de juin de la même année, le président du Chaine, après avoir prêté serment de fidélité à Henri IV, entre les mains du conseiller Louis d'Antelmi, alors à la tête du parlement royaliste, reçut le même serment de tous les membres des deux corps réunis en un seul.

Louis du Chaine se lia depuis, de la plus étroite amitié avec le célèbre premier président Duvair, et celui-ci prononça son éloge à sa mort, arrivée le 25 avril 1613.[1] Il était alors âgé de soixante-dix ans, et avait été assesseur d'Aix en 1574-75, avant d'entrer au parlement. Il a laissé quelques ouvrages sur le droit, qui sont demeurés manuscrits. Louis du Chaine, son fils cadet, né à Aix, le 7 juillet 1589, pendant la détention de son père, fut sacré évêque de Sénez, en 1623, et se fit remarquer par sa charité, la régularité de sa conduite et sa grande érudition. Il mourut à Aix, le 1er mars 1671 et fut enterré dans l'église des Minimes, auprès de son père et de tous les siens. Cette famille s'étant éteinte, une branche de la famille d'Albert, également éteinte avait joint le nom de du Chaine au sien, et de cette

[1] *Oeuvres de Duvair ;* Paris, 1625, in-f°., pag. 776.

branche était sorti Antoine d'Albert du Chaine, marquis de Fos Amphoux, célèbre marin, né à Aix en 1686, mort à Paris en 1751. Il était alors chef d'escadre depuis quatre ans, époque à laquelle une violente tempête l'ayant accueilli au sortir du port de Brest, et l'ayant porté seul et sans voiles au milieu de neuf vaisseaux anglais, il combattit pendant six heures avec une valeur incroyable, et ne se rendit qu'après avoir épuisé tous ses moyens de défense. Son éloge se trouve dans les mémoires de l'académie des sciences dont il était associé libre (année 1751 pag. 195 et suiv.).[1]

Sur la maison au midi de celle des du Chaine on voyait encore, il n'y a pas vingt-cinq ans, un boulet de canon parti en 1593 du fort que le duc d'Epernon avait construit sur les hauteurs de Saint-Eutrope, lorsqu'il faisait le siège de la ville d'Aix. Ce boulet avait frappé apparemment contre cette maison et le propriétaire l'avait fait incruster extérieurement dans l'angle formant le coin des rues du Grand-Séminaire et de la Porte-Peinte. On a eu tort, selon nous, de l'enlever ; c'était un souvenir de plus de deux cent cinquante ans, qu'on aurait dû conserver comme monument curieux et inoffensif de nos anciennes guerres civiles.

En delà de la maison des du Chaine est celle qu'habitaient au XVIe siècle les Albi, seigneurs de Brès, tombés en quenouille en 1612, dans la famille d'Aimar de Château-renard qui a fini à son tour. Après les Albi, les Forbin, seigneurs de La Fare et de Sainte-Croix, cadets des Forbin-d'Oppède, ont possédé cette maison jusqu'au moment où ils ont quitté Aix (vers 1720) pour se retirer à Avignon où ils sont connus actuellement sous le titre de mar-

[1] Dans cet éloge, il est mal à propos nommé *Charles* au lieu *d'Antoine*, ainsi que dans le *Dictionnaire des Hommes illustres de Provence*, in-4°, tome 1, pag. 13.

quis des Issards. C'est ici qu'était né, en 1611, Vincent de Forbin-la-Fare, mort grand-prieur de Toulouse, en 1688, et enterré dans l'église de Saint-Jean d'Aix, où il avait fait bâtir une chapelle.

Entre cette maison et les bâtiments de l'archevêché, est un bel hôtel qui appartenait, en 1789, aux Fulque, marquis d'Oraison. C'est là qu'habitait, lorsqu'il venait à Aix, le duc de Guise (Charles de Lorraine), fils du Balafré, gouverneur de Provence depuis 1594 jusqu'en 1631 ; car ce prince faisait sa résidence presque habituelle à Marseille. En 1600, le conseil de ville acheta, pour être affecté au logement du gouverneur, cet hôtel [1] qui appartenait alors à Henri de Raffelis, nouvellement marié à Julie de Vincent-d'Agoult, dame de Rognes, dont les descendants ont pris le nom. Jean de Rafflelis, seigneur de Courmes et de Saint-Martin, père de cet Henri, et deux fois premier consul d'Aix, en 1579-80 et en 1595-96, l'avait acquis de la succession d'un célèbre avocat que son mérite avait fait entrer dans la magistrature. Boniface Pellicot, natif de Marseille, assesseur d'Aix en 1556-57, fut reçu conseiller au parlement en mai 1573, puis président à mortier en septembre de la même année, le roi lui ayant donné cette dernière charge en récompense de ses services, et il en jouit jusqu'à sa mort arrivée en 1585, dans la maison ou l'hôtel dont nous parlons. Boniface Pellicot avait rempli les fonctions de procureur-général auprès de la commission tirée du parlement de Paris, que Charles IX envoya en Provence, en 1564, pour remplacer momentanément le parlement d'Aix

[1] De cet hôtel dépendait alors un vaste et beau jardin, mais qui en était séparé par la rue *das Crotas* ou Matheron et qui occupait l'emplacement où a été bâti depuis le grand Séminaire. Voyez l'acte du 27 septembre 1600, reçu par Granier, notaire à Aix, dans l'étude de Me Pison.

pendant son interdiction que les protestants avaient obtenue de ce prince. Ce fut le seul Provençal employé dans cette commission dont la durée ne fut que de huit mois.
Le duc de Guise s'était brouillé avec le cardinal de Richelieu, premier ministre sous Louis XIII, à raison de l'amirauté des mers du Levant depuis longtemps réunie au gouvernement de Provence. Le cardinal voulant d'une part remplir les coffres du roi, et de l'autre perdre son ennemi, donna commission à celui-ci de faire exécuter divers édits odieux aux Provençaux, notamment celui des Elus, espérant que la soumission du duc de Guise le perdrait dans l'esprit du peuple dont il était adoré, ou que sa résistance aux volontés de la cour indisposerait le monarque contre lui.
D'Aubray, maître des requêtes, fût envoyé dans ces circonstances en Provence, en qualité d'intendant, charge inconnue jusqu'alors dans notre pays, et arriva à Tarascon au mois d'avril 1630. Les esprits étaient singulièrement échauffés, tant à Aix que dans le reste de la province ; en sorte que d'Aubray ne se résolut à entrer dans cette ville que le 19 septembre. Il fut se loger à l'hôtel du duc de Guise que les consuls venaient de faire meubler convenablement, et peu d'instants après ils lui envoyèrent le présent d'honneur, consistant en confitures, en vins et en bougies. Le peuple ne doutant pas que d'Aubray ne vint pour mettre à exécution l'édit des Elus et pour effectuer la translation de la cour des comptes à Toulon dont on parlait depuis quelques jours, s'émut aussitôt, courut à l'Hôtel-de-Ville et se mit à sonner le tocsin à la Grande-Horloge. De là il fut investir la maison du premier président d'Oppède, à qui toutefois il n'arriva aucun mal, et celle de l'intendant qui eut bien de la peine à se soustraire à la fureur du peuple en s'esquivant, par le toit,

dans la maison du conseiller de Forbin-la-Fare, voisine, comme nous l'avons dit plus haut, de l'hôtel de Guise. Un de ses valets reçut plusieurs coups d'épée, et les mutins s'étant emparés de ses principaux meubles et de son carrosse, les traînèrent. sur la place des Prêcheurs où le tout fut brûlé publiquement aux acclamations de la populace. Quant à l'intendant, les conseillers d'Agut et de Boyer, l'avocat-général Decormis et quelques autres, favorisèrent, à l'entrée de la nuit, son évasion, par la porte Notre-Dame, et l'accompagnèrent même jusqu'à Eguilles sous bonne escorte, en sorte qu'il en fut quitte pour la peur et pour la perte de son mobilier. Il se retira de là à Cavaillon d'où il écrivit à M. d'Agut la lettre suivante que celui-ci rapporte dans ses mémoires manuscrits : « Je vous supplie d'excuser ma demeure [1] et de croire que j'aurai à jamais un ressouvenir de votre bienveillance et que vous avez beaucoup contribué à me garantir. Je ne puis rien faire pour votre service qui approche de ce bien. Je me dévoue entièrement à vous et aux vôtres et tiendrai à avantage si je puis faire paroitre en quelque occasion, le désir que j'ai, Monsieur, d'être à jamais votre très humble serviteur. » Nous avons déjà parlé et nous parlerons encore [2] des malheureuses suites de cette journée, telles que la révolte des *Cascaveoux*, le pillage de diverses maisons, la dévastation du bois de La Barben, etc., et nous mentionnerons, pour finir ce qui concerne cette rue, deux frères qui y étaient nés dans la maison qui fait le coin à droite avant d'entrer dans la rue du Puits-Neuf, en montant au grand Séminaire.

[1] C'est-à-dire mon retard à vous écrire.

[2] Voyez ci-dessus, pag. 46 et 224 ; et ci-après, *Place de la Plate-forme* et *rue Villeverte.*

L'un est Jean-François-Pierre Peyron, né le 15 décembre 1744, mort à Paris, le 20 janvier 1814 ; peintre d'histoire distingué et habile graveur, reçu membre de l'académie de peinture en 1783, et directeur de la manufacture des Gobelins en 1785.
L'autre est Jean François Peyron né le 4 octobre 1748, mort à Goudelour, dans l'Inde, le 18 août 1784. Ce littérateur estimable avait traduit divers ouvrages de l'anglais et de l'espagnol ; mais il doit principalement sa réputation à ses *Essais sur l'Espagne*, voyage fait en 1777 et 1778, où il fait preuve de grandes connaissances dans les beaux-arts et en antiquités. L'éloge de ces deux compatriotes est consigné. dans la *Biographie universelle* de Michaud, ce qui nous dispense d'en parler plus longuement ici.[1]

[1] Voyez aussi l'éloge du peintre, dans le *Moniteur universel* du 6 février 1814, n° 37, art. *Nécrologie.*

RUE

LOUBET.

E n'est pas le personnage fantastique créé par une brillante imagination, qui a donné son nom à cette rue. Nous devons le dire, dans l'intérêt de la vérité historique, il n'y a jamais eu à Aix d'avocat Loubet, ni de marquise d'Argevilliers. Quel que soit le talent employé par madame R..., née A..., notre estimable et spirituelle compatriote, dans la peinture de ce drame lugubre,[1] comme dans toutes ses productions si remarquables

[1] *Espagnoles et Françaises*, par H. Arnaud, (Madame Charles Reybaud), 2 vol. in-8°, à Paris, chez Ladvocat, place du Palais-Royal, 1857, tome II.

et si remplies d'intérêt, nous regrettons vivement que l'auteur l'ait exercé sur un pareil sujet, puisqu'à raison même de ce talent, les Duchesne et les Ducange futurs pourront vouloir puiser dans ce roman les savantes notes dont ils accompagneront les mémoires sur notre ville qui leur tomberont sous la main et alors quelle confusion dans notre histoire, que d'anachronismes, que d'erreurs ! ! ! Mais hélas ! Notre froide et véridique prose entrera-t-elle jamais en balance avec la charmante production de cet auteur ?

Le capitaine Boniface Buisson ou Bouisson, sieur du Loubet, mort en 1597, et enterré, le 5 avril, dans l'église de l'Observance, après avoir combattu avec honneur pour Henri IV, lors des guerres de la Ligue, est le véritable personnage dont cette rue a retenu le nom, parce qu'il y faisait sa demeure. Son fils Joseph étant mort jeune sans avoir été marié, sa succession fut recueillie par les frères d'Anne de Thomassin, sa mère, femme de Boniface, et parmi ceux-ci se trouvaient Joseph de Thomassin, seigneur de Taillas, avocat-général à la cour des comptes, duquel naquirent entre autres enfants, Pierre et Louis de Thomassin, dont nous allons parler.

Pierre de Thomassin, seigneur du Loubet, vit le jour le 22 novembre 1615, dans la maison qui fait le coin à gauche en sortant de cette rue pour entrer dans celle du Séminaire. C'était peut-être la même que celle du capitaine Loubet, ou du moins n'en était-elle pas éloignée. Peut-être aussi les deux maisons ont-elles été réunies, ce qu'il est difficile de savoir, puisque ça été depuis le vaste hôtel des seigneurs marquis de Peynier, du nom de Thomassin, conseillers, ensuite présidents au parlement, hôtel aujourd'hui occupé par les sœurs de la retraite, ayant son entrée sur la rue du Séminaire.

Quoiqu'il en soit, Pierre de Thomassin du Loubet, entra d'abord comme capitaine d'infanterie, dans les troupes du duc de Savoie, puis dans celles du roi de France. Mais s'étant retiré jeune du service, il fut nommé second consul d'Aix en 1652-53. Il s'adonna dès lors à l'exercice des bonnes oeuvres, et pendant plus de trente ans, son unique occupation fut de secourir les pauvres et de consoler les affligés. En 1674, il fonda, à ses dépens, la maison des Filles de l'Enfance que le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, fit venir de Toulouse, et dont l'institution était d'instruire les jeunes filles dès leur bas âge, dans les maximes du christianisme, ainsi que nous l'avons dit ailleurs.[1] En 1680, il fonda encore la première maison que les Doctrinaires aient eue dans Aix, pour l'instruction des jeunes garçons, les chargeant d'aller faire des missions dans les paroisses du diocèse où son ancien régiment pouvait avoir causé du scandale et des dommages. Après avoir fait des dons considérables au séminaire et aux hôpitaux, il finit ses jours au service des malades à l'Hôtel-Dieu, le 27 mai 1684, et fut enterré le lendemain dans le cimetière de cet hôpital, comme il l'avait désiré.

Louis de Thomassin, son frère, né dans la même maison, le 28 août 1619, est ce célèbre oratorien et ce grand canoniste trop connu dans le monde savant par son immense érudition et par ses nombreux ouvrages, pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici. Le pape Innocent XI était si satisfait de son mérite, qu'il voulut l'attirer à Rome, se proposant de lui donner le chapeau de cardinal ; mais la grande humilité du P. Thomassin, et le refus que fit Louis XIV de priver la France de ses lumières, firent échouer ce projet. Sur la fin de sa vie il oublia qu'il avait écrit,

[1] Voyez ci-dessus, pag. 219.

et il mourut à Paris, au séminaire de Saint-Magloire, dans la nuit du 24 au 25 décembre 1695.
Un autre Louis de Thomassin, neveu des deux précédents, à la mode de Bretagne, né à Aix, le 16 août 1637, fut nommé, en 1671, coadjuteur du célèbre Godeau, évêque de Vence, et lui succéda l'année suivante. En 1680, il fut transféré sur le siége de Sisteron qu'il gouverna pendant trente-huit ans, avec beaucoup de piété et d'édification, et où il fonda plusieurs établissements charitables. Il était le doyen des évêques de France à sa mort arrivée le 13 juillet 1718. Récitant son bréviaire en se promenant sur la terrasse de son château de Lurs, une vieille muraille s'écroula et il vint se briser sur des rochers au fond d'un précipice. Comme il passait pour avare, malgré les nombreuses fondations qu'il avait faites dans son diocèse, un plaisant lui fit cette épitaphe:

CI-GIT MONSIEUR DE THOMASSIN
QUI DE LA MORT SE VOYANT PROCHE
SE PRECIPITA D'UNE ROCHE
POUR EPARGNER LE MÉDECIN.

RUE

DU PUITS-NEUF.

N appela d'abord cette rue la rue des Barras, du nom d'une famille qui fut des premières à y faire son habitation, et ce nom fut changé depuis en celui du Puits-Neuf, à cause d'un puits public que la ville y fit creuser pour la commodité des habitants. Une partie du sol qu'elle occupe était auparavant complantée en vignes, et appartenait au chapitre de Saint-Sauveur, d'où vient qu'on l'appelait la *Vigne du Chapitre,* tandis qu'une autre partie, après avoir été du domaine des Templiers, avait passé plus tard dans

la mense du prieuré de Saint-Jean, auquel les biens des Templiers avaient été réunis lors de la suppression de ces religieux.
Rostang Henrici, secrétaire rational, y possédait une maison en 1409, [1] ainsi que les Brès, les Nauloli, les Robin, les Salerne, les Urgeri et autres familles, la plupart éteintes depuis longtemps. Vers la fin du même siècle, Geoffroy Talamer y demeurait aussi. Geoffroy Talamer,[2] le plus illustre ou du moins le plus illustré des notaires d'Aix passés, présents et futurs, pour avoir reçu dans ses écritures le testament du bon roi René, du 22 juillet 1474, et celui de Charles III d'Anjou, neveu et successeur de René, du 10 décembre 1481. Ces deux. célèbres testaments furent faits à Marseille où ces princes étaient allés et où Talamer les suivit en sa double qualité de notaire et de secrétaire particulier de Leurs Majestés. Chacun sait que c'est à Charles III, dernier de nos comtes de la maison d'Anjou, que la Provence dût d'être *adjointe et unie* pendant plus de trois cents ans, à *la couronne de France, avec tous* ses *droits, coutumes, privilèges, franchises et libertés, comme un principal à un autre principal, sans que à icelle couronne ne au royaume, elle fut pour ce aucunement subalternée, pour quelque occasion que ce put être.*
Quoique cette existence politique ait été brisée en 1789, il n'est

[1] Pierre Henrici était, à la même époque, procureur-général fiscal à la cour des maîtres-rationaux séant à Aix. Il était fils d'Antoine ou Antonel Henrici, secrétaire de la reine Marie de Blois, mère et tutrice de Louis II d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence. Il est parlé bien souvent de cet Antonel dans le journal manuscrit de Jean Lefebvre, évêque de Chartres, chancelier de Louis 1er et de Louis II, dont nous avons rapporté une foule de passages ci-dessus, pag. 308 à 322.

[2] Anne de Talamer, mère de notre aï eule paternelle, morte à Aix en 1751, dans sa 99e année, descendait en droite ligne de ce Geoffroy, dont la postérité masculine s'est éteinte à Lorgues, sur la fin du règne de Louis XV.

pas inutile d'en dire un mot en passant, ne fut-ce que pour apprécier toujours plus les agréments et les avantages de la centralisation et de la bureaucratie parisiennes.

Le roi René était pauvre et avait constamment besoin d'argent, surtout dans les dernières années de sa vie. Talamer lui en prêta plusieurs fois et ce fut pour l'en récompenser, que Charles III le pourvut, en 1481, d'un office de secrétaire rational archivaire, et lui légua, quelques mois plus tard, dans son testament, une somme de mille écus d'or, en lui confirmant la jouissance, qui lui avait été donné par René, du produit des greffes de la cour des maîtres-rationaux et de la cour ordinaire de cette ville d'Aix.

Au XVIe siècle les Romani, depuis seigneurs de Seranon, demeuraient pareillement dans cette rue où était né Bertrand Romani ou de Romans, chanoine de Saint-Sauveur et prévôt de l'église cathédrale de Glandèves, reçu conseiller au parlement d'Aix en 1555, enfin évêque de Fréjus en 1565. Il mourut en 1579, après quatorze ans employés dans l'épiscopat à lutter contre l'hérésie de Calvin qui commençait à se répandre de toutes parts et qui, grâce à son zèle, ne fit jamais de grands progrès dans son diocèse.

Deux anciennes familles parlementaires ont eu également pendant longtemps leur habitation dans cette rue : les Galliffet, seigneurs du Tholonet, qui ont fourni quatre président de père en fils, à la chambre des enquêtes du parlement, deux desquels jouèrent un rôle important dans les troubles du XVIIe siècle ; et les Trimond, seigneurs de Puymichel, qui avaient donné aussi quatre magistrats à la même cour. Les Calliffet vendirent leur hôtel vers le milieu du siècle dernier à l'œuvre de la Propagande ou plutôt de la Propagation de la foi, établie depuis 1636 pour

l'éducation des jeunes personnes qui abjuraient l'hérésie; et les Trimond ont occupé leur antique demeure jusqu'à la révolution de 1789.

André Campra, l'un des plus grands musiciens de son temps, était né dans cette même rue du Puits-Neuf, le 4 décembre 1660, et fut mourir à Versailles, le 29 juillet 1744, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Nous n'en parlerons pas, attendu que son éloge se trouve dans tous les dictionnaires biographiques ; mais nous dirons que Jean-François Campra, son père, natif du lieu de Gaillet, au diocèse de Turin était venu s'établir à Aix pour pratiquer la chirurgie et y avait épousé, en 1659, Louise Fabry, mère d'André, appartenant à plusieurs familles distinguées du pays, telles que les Duperier, les Bonfils et autres, ce qui exclu l'opinion où l'on est que Campra était d'une extraction peu relevée.[1]

[1] L'ouvrier qui, en 1811, renouvela si maladroitement les écriteaux indiquant les noms des rues (ci-dessus, pag. 8, note 1, etc.), qui en supprima quelques unes, en réunit plusieurs à d'autres, etc. ; ne trouvant aucun nom au passage qui monte de la rue du Puits-Neuf dans la rue Loubet, du côté du levant, lui donna son propre nom de baptême, et voilà pourquoi on appelle depuis lors ce passage la rue Saint-Henri.

RUE

BOULEGON.

NTOINE, Louis et Hugues Boulegon, qui passèrent reconnaissance ou titre nouvel, en 1474, 1524 et 1533, en faveur des anniversaires du chapitre de Saint-Sauveur, de la cense annuelle que supportait à ceux-ci la maison que lesdits Boulegon possédaient à la rue de Bigourre, étaient apparemment recommandables par leurs qualités personnelles ou par leur richesse puisque dès cette époque leur nom fut substitué à celui que portait cette rue. Ce nom de Bigourre était celui d'une famille

qui, la première, y avait habité et qui est éteinte depuis
temps comme la famille Boulegon.
re en 1524, avait sa maison
d'habitation vers le centre de la ligne septentrionale de

Écoles Chrétiennes depuis leur établissement à Aix, en 1733, jusqu'à leur dispersion en 1793. Il épousa Cather Bussan,[1] de laquelle il eut, entre autres enfants, Gaspard et Pierre qui jouèrent un rôle de leur temps et dont il est fait mention dans la plupart des historiens du pays ; c'est pourquoi nous allons en parler ici.

Gaspard Alpheran, né à Aix, le 1er janvier 1545, fut notaire comme son père et se montra zélé partisan de la Ligue. Il composa, eu 1598, une *Histoire provençale*, demeurée manuscrite, de laquelle nous possédons une copie et dont l'original existe à Paris, à la bibliothèque du roi, dans le fond de Dupuy, n° 655. [2] Cette histoire commence au déluge et ne peut servir que pour les événements dont l'auteur fut le témoin, sous les règnes de Charles IX, d'Henri III et d'Henri IV. Il mourut le 10 juin 1606. Pierre Alpheran, le dernier de ses frères, né à Aix, le 26 juillet 1555, suivit la carrière des armes et fut d'abord gendarme dans la compagnie d'ordonnance du grand-prieur de France, Henri d'Angoulême, gouverneur de Provence. [3] Il fut ensuite capitaine dans les milices que ce prince assembla contre les li-

[1] Contrat de mariage du 13 décembre 1534, notaire Hugues Martelli.

[2] Lelong, *Bibliothèque Historique de la France*, 1re édition, pag. 789, n° 15290, et 2e édition, tome III, pag. 553, n° 38104. — Pitton cite plusieurs fois ce manuscrit, en son *Histoire d'Aix*, liv. IV, pag. 261 à 364. — Voyez aussi le P. Papon, *Histoire générale de Provence*, tom. IV, *préface*, pag. 10, n° 34.

[3] Preuves d'honoré Alpheran, son petit-fils, pour son admission comme chapelain conventuel dans l'ordre de Malte reçues à Aix par Jean Lioutaud, notaire d'Eguilles, le 8 février 1645 et jours suivants.

gueurs et se distingua par son courage et son dévoûment. [1] Après la mort du grand-prieur, il se déclara pour la Ligue [2] et revint à Henri IV, lorsque ce monarque fut affermi sur le trône, le tout à l'exemple de son beau-frère, François Dupérier, l'ami de Malherbe, dont il avait épousé la sœur, Magdelaine Dupérier.[3] C'était, suivant la tradition de la famille, un très habile tireur d'armes, et les plus fameux ferrailleurs venaient de bien loin à Aix pour se mesurer avec lui. On dit même qu'il en avait tué plusieurs, lorsqu'un arrêt du parlement lui interdit de porter l'épée, en 1599. Il mourut le 24 mars 1622.

Ces deux frères sont les chefs des deux branches de cette famille qui subsistent encore en cette ville, et dont l'aînée fut ennoblie en 1724, à raison des services rendus au pays pendant la dernière peste, par Claude Alpheran, descendant de Gaspard.[4] L'une et l'autre de ces branches ont fourni plusieurs consuls d'Aix, des prieurs à l'église de Saint-Jean,[5] etc.

Nous ne dirons rien de la pauvre rue Buscaille attenant à celle de Boulegon sinon qu'un avocat des pauvres, Louis Benedicti, y demeurait en 1496 ; et un conseiller au parlement, Gaspard d'Honorat, seigneur de Pourcieux, en 1669. C'étaient cependant des personnages considérables qui se contentaient de logements que les plus petits bourgeois dédaigneraient aujourd'hui.

[1] Papon, *Histoire générale de Provence,* tome IV, pag. 253 note 1re.

[2] Nostradamus, *Histoire de Provence,* pag. 911. — Meynier, *Guerre civile de Provence,* f° 152. — H. Bouche, *Histoire de Provence,* tome II, pag. 758. — Louvet, *Troubles de Provence,* addit., tom II, pag. 135.—Gaufridi, *Histoire de Provence,* tom II, pag. 733, d'Hozier, *Provençaux Illustres,* table 75; etc.

[3] Contrat de mariage du 30 mars 1583, notaire Hercules Rancurel.— Sur François Dupérier, voyez ci-dessous, *Place des Prêcheurs.*

[4] Artefeuil, Histoire héroï que et universelle de la noblesse de Provence, tome 1er pag. 35.

[5] Voyez à notre second volume, *Eglise de Saint-Jean.*

RUE

DU MOUTON.

ous trouvons une telle confusion dans les registres et les actes publics du commencement du XVe siècle, relativement à ce quartier de Bellegarde, que nous ne saurions dire positivement Si c'est la rue actuellement dite du Mouton, ou la partie supérieure de la rue Bellegarde elle-même qui portèrent d'abord le nom de Boisson ou plutôt de Gabriel Boisson, l'un des premiers habitants de ce quartier. Ce Gabriel Boisson, syndic d'Aix en 1416-17, fut la tige d'une longue suite de magistrats tant à la cour royale des maîtres-rationaux, qu'à la cour des comptes, aides et finances, et qui se sont éteints en 1823, en la personne

d'un ancien conseiller au parlement.[1] Les Testoris, les Olivari, les Pequi, et quelques autres honorables familles, y demeuraient à la fin du XVe siècle et au suivant.

Les Bussan, connus a Aix dès l'an 1309, s'éteignirent dans la rue du Mouton, au mois de janvier 1582, en la personne de Jean Bussan, qui avait été trois fois consul d'Aix, procureur du pays de Provence.[2] Barthélemy Bussan, son bisaï eul, avait été ennobli par le bon roi René, suivant les lettres-patentes de ce prince données, dit-il, *en notre bastide lès notre cité d'Aix* [3] *le VIIIe jour d'avril, l'an de grâce mil CCCC septente et cinq,* signées et enluminées par lui.

Le roi René avait accordé, dans les dernières années de sa vie, un assez bon nombre de pareilles lettres d'ennoblissement qu'il faisait payer, dit-on, la modique somme de dix écus (trente livres tournois), tant il était pressé d'argent. Aussi étaient-elles si peu estimées que très peu furent enregistrées dans le temps. D'autres qui l'ont été plus tard sur des lettres de relief des rois de France, successeurs de René au comté de Provence, ne sont guère considérées que comme des témoignages de l'ancienneté des familles qui les avaient obtenues, plutôt que comme de véritables titres de noblesse.[4]

Une vieille tradition porte que quatre riches propriétaires, qu'on nommait les quatre B, à cause de la lettre initiale de leur

[1] Voyez, sur cette honorable famille qui avait produit dix magistrats, de père en fils, aux maîtres-rationaux et à la cour des comptes, ci-dessus pag. 246 et 357.

[2] Savoir en 1545-46, 1554-55 et 1575-76.

[3] Cette *bastide* était située là même où sont aujourd'hui les Infirmeries.

[4] Voyez, au sujet du peu de cas qu'on faisait de ces lettres d'ennoblissement, César Nostradamus, en son *Histoire de Provence,* pag. 646; de Haitze, *histoire manuscrite de la ville d'Aix,* livre V. § 49; et Artefeuil, *histoire héroï que et universelle de la noblesse de Provence,* tome II, pag. 386.

nom (Bardelin, Bompar, Bonfils et Bussan) et dont les

et d'Eguilles, fournirent des grains, dans une année de disett
bonne action. Nous regardons cette tradition comme apocryphe, n'en étant rien dit dans les lettres

encore dans un bon état de conservation, que nous avons

les calques des armoiries dessinées et enluminées par le bon roi, et de la signature de celui ci. Les lettres accordées à Nodon Bardelin sont d'ailleurs datées du palais d'Aix, le 1472, [1]
celles de Barthélemy Bussan ; pourquoi toutes deux ne porteraient elles pas la même date, si le fait rapporté par la tradition était exact ? Au reste, nous ne connaissons pas les mpar et des Bonfils. Quant aux quatre familles sus nommées, elles sont éteintes.
Il est facile de comprendre que c'est une enseigne d'auberge qui a donné plus tôt ou plus tard son nom à la

[1] On peut l *Oeuvres complètes du roi René,* Angers, 1845, 4 vol. in- er, *d'Anjou,* pag. CXXVII.

RUE

MATHERON.

ETTE rue porte le nom d'une ancienne et honorable famille qui y fait sa résidence depuis 500 moins trois ans, ce dont on ne trouverait peut-être pas un second exemple dans Aix, ni même bien loin. Il conste par des titres certains qu'au mois de novembre 1349, un Etienne Matheron acquit dans la rue de la Fustarié, comme on l'appelait alors, une maison que les descendants de cet Etienne possèdent et habitent encore aujourd'hui.

Jean de Matheron, sieur de Salignac et de Peynier, fils de Michel Matheron, secrétaire rational, et d'Anne Boutaric, fut

distingué, à cause de sa grande capacité dans les affaires, par le roi René qui le députa auprès de Galéas-Marie Sforce, duc de Milan, avec lequel il avait quelques intérêts à traiter. Le duc en preuve de son estime, le créa chevalier de son ordre, le 28 janvier 1468, et le roi René, satisfait de sa mission, le fit maître des requêtes la même année, puis maître-rational en 1470. Il l'envoya ensuite plusieurs fois, en qualité d'ambassadeur du pape Sixte IV, qui, pour récompenser son mérite, le nomma chevalier de Saint-Jean de Latran et comte Palatin, par une bulle du 8 février 1474, avec le singulier privilége d'avoir un autel portatif, où il pourrait faire dire la messe lorsqu'il serait en voyage, de créer des notaires et de légitimer des bâtards.

Le roi René le fit ensuite juge et conservateur des monnaies en Provence, charge que Charles III d'Anjou, neveu et successeur de René, lui confirma deux jours après la mort de son oncle, arrivée à Aix le 10 juillet 1480. Mais, Matheron ayant pris parti pour le duc de Lorraine contre Louis XI, au sujet de la succession de la Provence que ces princes se disputaient, ses offices lui furent enlevés et ses biens saisis ; il courut même risque de la vie.

Après la mort de Louis XI, il rentra en grâce sous la régence d'Anne de France, dame de Beaujeu, sœur de Charles VIII. Cette princesse le nomma conseiller d'État, et Charles VIII, ayant pris le gouvernement en mains, donna à Matheron, en 1487, l'office de grand président en la cour des maîtres-rationaux d'Aix, et celui de conservateur des juifs en Provence. Deux ans plus tard, il l'admit au nombre de ses chambellans et lui confia l'ambassade de Florence, pour traiter, avec les Florentins, du passage de l'armée française qui devait aller conquérir le royaume de Naples.

De retour en France, Matheron fut chargé, par la ville d'Aix, de solliciter du roi que ses magistrats municipaux qui avaient porté jusqu'alors la simple qualité de *syndics*, fussent autorisés désormais à porter celle de *consuls*, à l'instar de ceux des villes d'Avignon, Arles et de Marseille, ce qui lui fut accordé par lettres-patentes données aux Montils-lez-Tours, au mois d'août 1490. Ces lettres ne furent enregistrées, on ne sait pourquoi que le 18 mars 1496, par les maîtres-rationaux en sorte que les syndics élus en ladite année 1496, furent les premiers qui prirent le titre de *consuls* que leurs successeurs ont conservé jusqu'à la révolution.

Envoyé de nouveau à Rome comme ambassadeur, il y mourut au mois de février 1495, et fut enterré avec beaucoup de pompe dans l'église de la Minerve.

De tous les titres qu'avait porté successivement cet illustre habitant d'Aix, celui qui doit flatter le plus ses descendants, est, selon nous, la qualité de *son bon compère* que lui donnait le roi René. Ce prince avait tenu sur les fonts-baptismaux, René Matheron fils de Jean, et c'est peut-être à cette occasion qu'il fit présent à celui-ci de son portrait et de celui de Jeanne de Laval, sa seconde femme. Ces portraits conservés religieusement, de génération en génération, dans la famille de Matheron, et que les possesseurs actuels se font un plaisir de montrer aux curieux, avec tant d'obligeance et de politesse ; ces portraits, disons-nous ont été peints par le roi René lui-même, sur des tablettes de bois qui s'ouvrent et se ferment en forme de livre. Ils sont encore dans le même sac de velours cramoisi qui les renfermait, lorsque le bon roi les donna à son compère. D'un côté est le portrait de René, coiffé d'une barrette de velours noir, ainsi qu'il est représenté dans le tableau du *Buisson Ardent*, qu'on voit à Saint-

Sauveur. Son manteau est d'un brun foncé, fourré de pelleterie de même couleur, et la pelleterie lui forme une espèce de fraise autour du col. Sur sa poitrine est l'image de Saint-Michel, suspendu à un collier de coquilles, et il tient dans ses mains un chapelet à grains cylindriques. En regard de ce portrait, on voit celui de Jeanne de Laval, vêtue de noir, ayant sur la tête un bonnet d'étoffe de soie noire, dont les deux côtés pendent sur ses épaules.
Ce précieux monument de l'affection du bon roi René pour son compère, est dans un très bel état de conservation qui atteste le soin qu'en ont toujours eu les descendants de Matheron et qui les honore. La couverture en est parsemée de fleurs de lys d'or peintes sur un fond d'azur. Au milieu s'élève une tige de lys blanc, avec cette devise plusieurs fois répétée : *ditat servata fides* (la bonne foi enrichit).[1]
Le buste en marbre et en bas-relief de ce fidèle serviteur du roi René, a été placé, vu de profil, sur le piédestal de la statue de ce prince, élevée sur le Cours d'Aix, en 1823. Il a été tiré d'une médaille en bronze frappée à la fin du XVe siècle, et que

[1] Voyez *les tournois du roi René, d'après le manuscrit et les dessins originaux de la bibliothèque du roi,* (Paris, Firmin Didot, 1826, in-f°) où ce curieux diptyque a été lithographié.
Dans l'explication de cette planche, l'éditeur dit que le portrait, placé en face de celui du roi René, est le portrait d'une maîtresse nommée Capelle et non celui de la reine Jeanne de Laval. Il ajoute que ces portraits ont été tirés du cabinet de M. le chevalier Revoil, à Lyon, ce qui peut faire croire qu'ils sont sortis de la ville d'Aix et de la maison Matheron. Ces erreurs ont été relevées sur l'exemplaire de cet ouvrage qui est à la bibliothèque d'Aix, dans une note du savant bibliothécaire, qui a vu plusieurs fois, comme nous, cet ouvrage du roi René, si religieusement conservé par les descendants de Matheron, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Il est possible, au reste, que M. Revoil en eût pris une copie pendant le long séjour qu'il avait fait à Aix, et qu'on fasse passer cette copie pour l'original.

les présidents de Saint-Vincens possédaient dans leur cabinet. Cette médaille a été gravée par les soins du dernier de ces savants magistrats, à la suite du mémoire de son père sur les monnaies des comtes de Provence. On y lit, partie autour du buste de Matheron, et partie sur le revers : 10. MATHARON. D. DE SALIGNACO. EQUES. IVRIV. DOCTOR COMES PALATIN. MAGNVS IN PROVINCIA PRESIDENS CONSILIA. Q.e CAMBELLANVS REGIVS.
Nous devons ajouter, pour être vrai, que sa postérité mâle s'étant éteinte au milieu du XVIIe siècle, Charles de Volan, sieur d'Aubenas, fils de Jeanne de Matheron, fut substitué au nom et aux armes de Matheron que les Volan portent depuis lors.
A côté de la maison des Matheron, est située celle qu'occupait, au commencement du XVIIe siècle, Antoine de Thoron seigneur de Thoard et conseiller au parlement d'Aix, l'un des plus célèbres magistrats de son temps. Natif de Digne, il avait d'abord été conseiller à la sénéchaussée de cette ville, d'où il avait passé au parlement en 1588. Il était demeuré à Aix, pendant les troubles de la Ligue, mais il n'avait pris aucune part au fameux arrêt du 23 novembre 1590, par lequel sa compagnie conféra au duc de Savoie tout co-mandement en Provence. Il fut, au contraire, un de ceux qui hâtèrent, par leurs conseils, la réduction de la ville à l'obéissance d'Henri IV, dès les premiers jours de l'année 1594.
Antoine de Thoron fut, en 1611, l'un des commissaires chargés de l'instruction du procès de Louis Gaufridi, curé des Accoules de Marseille, accusé de sorcellerie et de magie, et qui fut brûlé vif sur la place de Prêcheurs, à Aix, le 30 avril de cette année. Voici ce qu'il raconte à ce sujet dans ses mémoires manuscrits.
« Or, il arriva, pendant qu'on travaillait à visite du procès,

avoient déposé que Gaufridi se transportoit au sabat,
s’être frotté d’une certaine huile magique, et qu’il revenoit

le temps qu’on lisoit ces dépositions, on entendit un grand

virent sortir
juges s ‘enfuirent presque tous. Pour moi, qui restoi au

effrayé, qu’il étoit un ramoneur qui, après avoir ramoné la
nt le tuyau joignoit celle

avoit passé par la cheminée du parlement. »
D’autres mémoires ne rendent pas le même témoignage à

comme ses co
c’est que sa robe se trouva embarrassée dans le bureau et
-
avoir imploré l’assistance du ciel et fait sur lui même force
sarda

d’Artignosc, ont occupée jusqu’en ,
lors, à MM. D’Isoard de Chénerilles.
Vers l’extrémité de
Saint Laurent, est sit
longtemps les Fortis et où était né, le 7 février 1625, Jean
François de Fortis, sieur de Claps, que sa haute piété porta

dans les Indes.
Ignace Cotolendi, né à Brignolle
pendant que la peste désolait la ville d’Aix, où ses parents

demeure habituelle et dont ils étaient sortis momentanément à cause du fléau, se dévoua, dès sa plus tendre jeunesse, au service de Dieu. A peine eut-il reçu la prêtrise, qu'il fut nommé curé de la paroisse Sainte-Magdelaine d'Aix, à l'âge de 24 ans, et peu d'années après il résolut de passer dans les Indes en qualité de missionnaire, quelques efforts que fissent ses père et mère pour le détourner de ce dessein. S'étant rendu à Paris à cet effet et ayant été admis à faire partie de la mission qu'allaient entreprendre deux pieux ecclésiastiques,[1] il fut sacré dans l'église des Jésuites de cette grande capitale, le dimanche de l'octave de la Toussaint en 1660, sous le titre d'évêque de Métellopolis, vicaire apostolique en Chine. Revenant en Provence pour s'embarquer à Marseille, il fut visité par Jean-François de Fortis qui, à l'instant même, se décida à le suivre et ils mirent à la voile le 2 septembre 1661. Arrivés le 25 juillet de l'année suivante à Masulipatam, sur la côte de Coromandel, les fatigues du voyage et l'insalubrité du pays, déterminèrent chez l'évêque une dysenterie et une fièvre continue qui forcèrent ses compagnons à le faire transporter à Paracol, petite bourgade située à deux journées de là, où il mourut saintement, le 16 août, dans la 33e année de son âge. Fortis ne lui survécut pas longtemps, étant mort à Masulipatam, le 10 janvier suivant : victimes, l'un et l'autre, de leur zèle ardent pour la propagation de la foi de Jésus-Christ.[2]

[1] François Pallu, chanoine de Saint-Martin de Tours, sacré par le pape, évêque d'Héliopolis, et N... de La Mothe-Lambert, ci-devant conseiller à la cour des aides de Rouen sacré évêque de Beryte, par celui d'Héliopolis.

[2] Voyez la *Vie de Mgr. Ignace Cotolendi, de la ville d'Aix, évêque de Mételiopolis* etc., par Gaspard Augery, Aix, David, 1673, in-4° ; et Pitton, *Annales de la saincte église d'Aix*, pag. 294 et suiv. — M. Jean-Baptiste-Boniface de Fortis, ancien conseiller au parlement, deux fois maire d'Aix sous l'empire, secrétaire-

Du côté opposé, c'est-à-dire sur la ligne orientale de la rue Matheron, était située la maison des Aguillenqui, noble famille éteinte depuis un peu plus d'un siècle, et de laquelle était née, le 17 février 1602, Françoise d'Aguillenqui, supérieure des religieuses capucines de Marseille, sous le nom de Sœur Agnès, morte saintement le 18 juin 1672. Sa vie a été écrite par trois auteurs différents, auxquels nous renvoyons nos lecteurs jaloux de connaître les circonstances d'une vie si pure, les merveilles et les prodiges qui suivirent la mort de la mère Agnès, et les miracles que Dieu opéra en faveur des personnes qui eurent recours à son intercession.[1]

Les Nas, qui avaient fourni plusieurs consuls d'Aix, tant à la fin du XVe siècle que dans le suivant, demeuraient également

général du ministère de la police du royaume sous la restauration, etc., actuellement chef de son honorable famille, est aujourd'hui le seul membre vivant des anciennes cours souveraines de Provence. Nous n'oublierons jamais que c'est à ce sage et respectable vieillard, chez qui le poids des ans n'a point affaibli l'ardeur dont il est animé pour le service des pauvres, que nous devons notre entrée à l'Hôtel-de-Ville, comme secrétaire en chef, en 1807 ; et nous le prions d'agréer, encore une fois ici, l'hommage de notre profonde reconnaissance. - Charles Cotolendi, de la famille de l'évêque, né à Aix avant le milieu du XVIIe siècle, avocat au parlement de Paris et littérateur distingué, avait publié une foule d'ouvrages dont on trouve la liste dans la *Biographie universelle* de Michaud, tome X, pag. 71, et qui lui firent beaucoup d'honneur. Cet auteur mourut au commencement du XVIIIe siècle; quelques-uns le disent natif d'Avignon. Nous croyons que c'est une erreur et que Cotolendi y avait seulement fait sa demeure, avant de s'établir à Paris. Voyez le *Dictionnaire des Hommes illustres de Provence,* in-4°, pag. 197 et 200.

[1] *Vie d'Agnès d'Aguillenqui*, etc., par le R. P. Marc de Beauduen, Marseille, Garcin, 1673, in-12. Autre, par le R. P. Hiacinte de Verclos, Avignon, Chave, 1740, in-8°.
Autre, dans *la Vie des premières religieuses capucines du couvent de Marseille*, Marseille, Sibié, 1754, in-8°, pag. 137 à 195. On trouve aussi dans ce dernier ouvrage, *la Vie de la mère Chérubine d'Aix* (de la maison Joannis), morte dans ledit couvent, le 9 janvier 1685.

dans cette rue. François de Nas, intrépide guerrier, se distingua, en 1553, dans la guerre que les Français portèrent en Corse contre les Génois, sous les ordres du maréchal de Thermes. Le maréchal ayant donné au capitaine Nas la périlleuse commission de s'emparer de la ville de Bonifacio, jusqu'alors regardée comme imprenable, notre jeune compatriote aborda la place avec quatre vaisseaux qu'il commandait et attacha courageusement le pétard à la porte de la ville, ce qui obligea celle-ci à capituler le 20 septembre.[1]
La maison des Nas fut acquise en 1612 par Honoré Lauthier, apothicaire, dont le fils, Toussaint Lauthier, aussi apothicaire avait, formé un riche cabinet de médailles, d'antiquités, de pierres précieuses, de tableaux et autres curiosités, parmi lesquelles a existé pendant longtemps le fameux cachet de Michel-Ange. [2] C*e* précieux cabinet fut vendu en 1737, à la mort de Louis Lauthier, prévôt de Saint-Sauveur, ainsi que la maison dont l'entrée s'ouvre depuis lors sur la place des Trois-Ormeaux.

[1] Nostradamus, *Histoire de Provence*, pag. 775 ; et Pitton, *Histoire d'Aix*, pag. 630.

[2] Curiosités de la ville d'Aix, par de Haitze, et Notice sur J.F.P. Fauris de Saint-Vincens.

N 1524, le connétable de Bourbon qui

mécontentements qu'il avait reçus à la

la tê
Charles Quint lui avait fournie. Ayant

rapidement aux environs d'Aix, parce que le pays n'étant

Quelques milices, l
marche, et, dès le 3 août, il fit sommer la ville de lui ouvrir

sortis. Le reste de la population, voyant l'i

nutilité de la résistance, fit répondre, à
sommation, qu'il était le maître d'entrer ; mais les consuls

leur devoir en re

et quelques autres, allèrent alo
où le connétable avait établi son quartier général, pour lui

entrée dans Aix. Il y fut reçu par de Prats qu'il avait
nt à le
[1]

Quelques historiens prétendent que de Prats était premier

d'autres qu'il était viguier de cette ville. Ce sont là de ces

[2]

Au milieu des acclamations, vraies ou fausses, dont les ha
bitants faisaient retentir les airs, un pauvre paysan refusa
vive Bourbon !
viguier de Pra
arbres qui ombragent la petite place triangulaire, dite des
-
de ce courageux ha
bien plus nos hom gens puissants, dont tout

habilement du côté du plus fort.

[1] Voyez de Haitze, livre 6, § 45 et suiv.

Voyez de Haitze, et
chronologique et hérald pag. 28 et suiv.

invincibles. » (Jean Baptiste ROUX,
syndics etc. . ci dessus, pag. 176).

Ruffi, voulant apparemment flatter ses compatriotes, dit que ce fidèle sujet était Marseillais.[1] Il erre volontairement dans cette occasion, d'autant plus qu'il avait sous les eux la relation d'un auteur contemporain, Jean Thierri de l'Estoille, lequel s'exprime en ces termes : « Sur ces Jours, en la ville d'Aix feut pendu un bon François cytoyen de la dicte ville, parce que le prévost Deprat ne lui peut faire crier ou dire *vive Borbon !*
Mais toujours ayant la corde au col sur le gibet, disoit *vive France* ! Par quoy ledit Deprat puni comme verrons cy après. »
Le connétable s'étant assuré de la capitale du pays, alla aussitôt entreprendre le siége de Marseille. La noble et vigoureuse résistance que fit cette ville, détruisit toutes les espérances que Bourbon avait conçues de faire ériger en sa faveur, un royaume composé de quelques provinces qu'il croyait pouvoir facilement démembrer de la France. François 1er accourait avec une armée formidable. A son approche, l'infidèle connétable leva le siége de Marseille, et abandonna la ville d'Aix et la Provence avec autant de précipitation qu'il y était entré.
Le roi étant arrivé à Aix, fit faire le procès à de Prats et à ceux qui, comme lui, étaient allés au-devant du connétable. Ils furent condamnés à perdre la tête *;* mais l'arrêt ne fut exécuté qu'en effigie, à l'égard de ces derniers qui avaient pris la fuite.[2]

[1] H*istoire de la ville de Marseille,* tome 1er, pag. 314, vers la fin.
[2] Les principaux de ceux-ci furent l'avocat Jacques Guerin, assesseur l'année précédente, qui mourut pendant son expatriation, et Boniface Séguiran, seigneur de Vauvenargues qui, ayant été compris dans les traités de Madrid et de Cambrai, conclus entre le roi et l'empereur, ainsi que tous ceux qui avaient suivi le connétable à l'étranger, fut relevé de sa condamnation et rétabli dans ses biens, suivant trois lettres de grâce de François 1er, données à Blois le 15 mars 1529, à Paris le

l'injuste supplice qu'il avait fait subir au malheureux
paysan dont nous avons par
Ce fut à cette occasion que les Marseillais donnèrent aux
Bourbonnais, en signe de

auraient dû avoir la générosité de remarquer que notre
position et la leur étaient
remparts n'étaient pas comme les leurs, capables de résister
à une armée appuyée par l'artillerie. Ce qui arriva douze

Charles- ustifie
pleinement, à cet égard, les habitants d'Aix. Les plus
er décidèrent que cette ville

Nous avons remarqué plus haut l'erreur dans laquelle est
ard des consuls qui étaient en exercice
lors de l'invasion de Charles Quint.[1]
été commise par le P. Papon, relativement à ceux qui
tions lors du connétable de Bourbon. Cet
auteur, d'ailleurs si instruit, place l'irrup -ci

1534,
unes et les autres, au parlement d'Aix, le 12 décembre suivant (regis-
1533 fut
reconnaissant, comme il devait l'être, de la clémence de son souverain,
, Charles Quint vint en personne en Provence à la tête
d'une armée formidable qu'il destinait à conquérir la France, il fut l'un
i, avec Fouquet Fabri, bisaï eul du
grand Peiresc, persuadèrent à leurs concitoyens de brûler leurs meubles

discrétion de l'ennemi. Acte admirable de patriotisme qu'on ne saurait
trop exalte *Histoire* pag.
265).

[1] Voyez ci-

l'Evesque, Hugues Bompar et Jean-Baptiste de la Lande.[1] Ces derniers n'entrèrent en fonctions que le 1er novembre 1525, et le connétable étant venu en Provence quinze ou seize mois auparavant, il s'ensuit que son arrivée et sa retraite eurent lieu sous le consulat précédent qui dura deux ans, c'est-à-dire du 1er novembre 1523 au 31 octobre 1525, comme nous le dirons plus bas. Or, ce consulat précédent était celui de Balthazar de Rodulphe, seigneur de Châteauneuf-le-Rouge, Bernard Pinelli, Raymond Bourdon et Antoine Gaufridi, assesseur, entrés en exercice le 1er novembre 1523 pour en sortir le 1er octobre 1524, mais que François 1er prorogea pendant un an, voulant récompenser ces quatre magistrats de leur fidélité. Nous avons rappelé plusieurs fois qu'avant 1669, nos anciens magistrats municipaux remplissaient leurs charges, non du 1er janvier au 31 décembre de la même année, mais du 1er novembre, jour de la fête de la Toussaint, au 31 octobre de l'année suivante.[2] Faute d'avoir fait cette remarque, le P. Papon s'est mépris sur ce consulat, comme Pitton s'était trompé dans une circonstance semblable.

Le seigneur de Châteauneuf et ses collègues s'étaient retirés, avons-nous dit, à l'approche de l'armée du connétable, ce dont ils furent récompensés par la confirmation dans leur magistrature pendant tout le cours de l'année d'après ; mais la ville n'en fut pas moins punie en leur personne par la privation du droit que nos consuls avaient auparavant de porter la robe rouge. Le roi ne leur laissa que le chaperon qui, de cramoisi qu'il était, fut mi-partie de noir et de rouge, ainsi qu'ils l'ont porté jusqu'à la révolution.[3]

[1] *Histoire générale de Provence*, tom. IV, pag. 46, note 1.
[2] Voyez ci-dessus, pag. 48, note 2 ; pag. 93, note 2 et ailleurs.
[3] Voyez ci-dessus, pag. 103, note 2.

Bertrand Bérici, troisième syndic en 1433-34, et dont la maison était située sur cette place, lui avait donné son nom comme nous l’apprenons par quelques anciens actes du prieuré de Saint-Jean. C’était sans doute avant qu’on y eut planté trois ormeaux, qu’on l’appelait la place de Bertrand Bérici.

RUE

DES EPINAUX.

ERNARD Pinelli, second consul lors de l'invasion du connétable de Bourbon, appartenait à l'une des plus illustres familles de Gênes, qui a fourni des doges à cette république, ainsi que des cardinaux à l'église romaine et qui avait fait une branche en Provence, éteinte en mâles en la personne de ce consul d'Aix.

Ces Pinelli de Provence, dont le nom se prononçait *Pineoux* en langage du pays, le donnèrent à la rue dans laquelle ils demeuraient, et ce nom s'est changé successivement en celui des Pinels ou des Pinaux lorsqu'on a

commencé de contracte e
siècle, d'où s'est formé, par corruption, le nom des

-

d
située vers le bout de cette rue à droite en allant vers celle

lui enleva ses voisins de droite et de gauche, ceux qui
- - chez lui, et même sa propre servante.
M. Decormis était alors plus qu'octogénaire, étant né à

facultés in
calamité qu'il s'occupa de donner au public une
oeuvres de son oncle ma
imprimées à Toulouse en 1721, en deux vol. in 4°.
Il entretenait, à la même époque, une correspondance

distingué, plusieurs foi
à sa maison de campagne, à une lieue de la ville, dans le
- - -
sur les bords de l'Arc : campagne qu'on nomme encore
La Saurine, plus agreste

-

bibliothèque publique d'Aix. Elle roule principalement sur
roit canon, et sur quelques points de

par les solutions qu'on y trouve sur diverses questions

moins âgé que M. Decormis de plus de trente ans, se montre peut-être plus savant que lui ; mais il est souvent bien hardi, et M. Decormis le redresse quelquefois, ou lui prouve, par son silence, qu'il y a des sujets qu'il n'est pas toujours sage de discuter : témoin une dissertation de M. Saurin sur le premier voyage et le séjour de saint Pierre à Rome, et sur la préséance du siége en cette ville.

Ce qui rend surtout cette correspondance infiniment précieuse pour nous, ce sont les détails qu'elle contient sur les progrès de la peste à Aix, ses périodes alternatives de croissance et. de décroissance, les actes de dévoûment, les moyens employés pour éteindre le fléau ou du moins pour le calmer. On y voit que M. Decormis fut le principal promoteur de cette salutaire quarantaine qui fut ordonnée par le marquis de Vauvenargues, premier consul d'Aix, commandant en cette ville, et qui mit fin à la contagion.

M. Saurin avait deux frères : l'un moine de l'abbaye de Saint-Victor; l'autre, officier de marine, qui lui donnaient des nouvelles de Marseille et de Toulon, et qu'il communiquait à M. Decormis. Il est fâcheux qu'il y ait des lacunes dans cette correspondance qui, sans la perte d'un assez grand nombre de lettres, serait le journal le plus intéressant de la dernière peste qui a affligé la Provence.

Ces mêmes lettres, surtout celles de M. Decormis, renferment un nombre infini d'anecdotes piquantes, dont plusieurs remontent jusqu'au temps de la ligue ; sur le grand prieur Henri d'Angoulême, gouverneur de Provence, sur le poète Malherbe, le premier président Duvair, l'avocat-général Pierre Decormis grand-oncle de celui dont nous parlons, et beaucoup d'autres magistrats du parlement d'Aix.

Voici une de ces anecdotes prise au hasard :
Du temps de M. Duvair, dit M. Decormis, un jeune
conseiller vint lui porter ses plaintes et lui
assemblée des chambres, à raison d'un soufflet qu'il avait
reçu.
«
insolent ? Il en perdra la main. Oui, monsieur, vous aurez
satisfaction. Mais quand avez vous reçu cet affront ? Dans
» « —
— « Au bal ! reprit M. Duvair, un conseiller au bal ! Si

serait pas arrivé. Adieu, monsieur, n'en parlons plus. »
ut-
robins. En voici une autre qui pourra soulever la bile de
nos publicistes modernes ; c'est toujours M. Decormis qui
:
«
que mon grand- ligue et qui avait été
chassé de sa maison avec son père, à cause de leur fidélité

donnerait dès lors sa malédiction, s'il prévoyait que je
fusse jamais contre le service du roi. »
M. Decormis poussa
lorsqu'il terminait sa quatre- -quinzième année. Il
-sept mille livres de rente en sus
moine s'étant trouvé le dernier actionnaire
d'une tontine apparemment mieux administ
tontines de nos jours. Il distribuait annuellement la majeure
partie de ses revenus aux pauvres, et les hôpitaux d'Aix

[1] Lettre de M. Decormis, du 2 décembre 1720, pag. 464. Nous avons
artie historique et anecdotique qui

publier si Dieu nous prête vie.

Ses consultations furent imprimées à Paris, l'année suivante, par les soins de M. Saurin, dont nous avons parlé plus haut. Il n'avait jamais été marié, et sa famille, qui avait donné plusieurs avocats d'un haut mérite et deux illustres magistrats au parlement d'Aix, s'éteignit en sa personne.

Joseph-Jacques Laget de Bardelin, chevau-léger de la garde du roi, né, en 1717, dans cette rue où il mourut en 1774, était un fort aimable poète provençal. Il a laissé en manuscrit des pièces fugitives et *la Henriado travestido en vers prouvençaoux,* qui mériterait plus que bien d'autres poésies, les honneurs de l'impression *;* car ce n'est point ici la froide *Henriade travestie,* de Monbron, servilement traduite en vers provençaux, mais une imitation libre, pleine d'esprit et de gaîté, du poème de Voltaire.

Ce moderne troubadour descendait de Joseph Laget, natif d'Auriol, qui vint, en 1574,[1] épouser Jeanne Bardelin, fille aînée d'André Bardelin, dit Nodon, trois fois consul d'Aix [2] et dernier mâle de sa famille dont les descendants de Jeanne ont perpétué le nom jusqu'à ce jour.[3] André était arrière-petit-fils de Nodon Bardelin, valet de chambre du roi René, duquel nous avons parlé plus haut,[4] comme ayant été ennobli par le bon roi, en 1472. Après la mort de ce prince et celle de Charles III, son

[1] Contrat de mariage du 8 mai 1574, notaire Hercules Rancurel.
[2] Savoir : en 1565-66, 1575-76 et 1581-82.
[3] Le seul mâle actuellement vivant de cette honorable famille, est M. le général de Bardelin (Auguste-Désiré), né à Aix en 1768, ancien garde-du-corps de Louis XVI, qui, ayant échappé aux massacres du 10 août et ayant passé de longues années en Angleterre, rentra en France avec le roi Louis XVIII, et débarqua avec ce prince à Calais en 1814.
[4] Voyez ci-dessus, pag. 475 et César Nostradamus, *Histoire. de Provence,* pag. 649.

successeur, il fut sous viguier des villes d'Aix et de Marseille, en 1483
soit par la rigueur avec laquelle il l'exerça, soit par tout autre motif qui nous est inconnu. Dans la nuit du mercredi

de furieux armés de hâtons ferrés et munis de longues

d'en briser la porte et d'en escalader les fenêtres. Bardelin accourt en robe de chambre et bonnet de nuit ; il est

cheveux Les séditieux pénètrent enfui dans la maison et font subir mille avanies à sa femme. Toutefois ces excès ne furent point réprimés par la justice, et ce ne fut qu'au

-

patentes du 27 mars , ordonna au viguier d'Aix de pables et de faire punir les trois principaux d'entre eux. (ni plus ni moins), cette [2] Dans ces lettres patentes, Nodon Bardelin est qualifié de maître ordinaire de la
accompagna Charles VIII à la conquête du royaume de Naples, d'où les Français se retirèrent précipitamment

encore à Aix en l'année 1500.

[1] Honora
contrat du 28 janvier 1475 (1476, n. st.), notaire Jean Borrilli. Dans ce contrat, Nodon Bardelin est dit originaire du diocèse de Bourges. La t de Naples où elle portait le nom de Bardelini.
[2] L'écrivain de ces lettres que nous possédons en original, avait laissé

punir, et la date des- et aire
Par le
AMYS (ou un nom à peu près, car cette signature est assez peu lisible.)

PORTE

BELLEGARDE.

A première construction de cette porte date du commencement du XVe siècle. Une tour, qui fut élevée tout auprès pour en défendre l'entrée et qu'on appela la Tour de Bellegarde, donna insensiblement son nom à tout le quartier, et fit oublier peu à peu le nom de Naurabet qu'il portait auparavant. Elle fut abattue en 1648, lorsqu'on recula la porte de quelques toises au-delà de l'ancienne, et la tour qui fut construite alors, à l'angle oriental du rempart, a disparu entièrement il y a quelques années.

En sortant de la ville par cette porte pour aller vers celle de Notre-Dame, on remarque un enfoncement dans le terrain situé entre le rempart et la chaussée servant de promenade publique. C'est dans cet endroit solitaire qu'eut lieu, suivant la tradition, le fameux duel entre Annibal de Forbin, seigneur de la Roque-d'Antheron, et Alexandre du Mas-de-Castellane : duel qui remplit la ville de deuil et d'effroi en 1612, et dont le bruit retentit dans toute la France.

Les bailes des terres d'Allemagne et de la Roque avaient eu ensemble quelques difficultés, et les seigneurs de ces terres avaient pris parti dans les querelles de leurs agents, d'où naquit une haine implacable qui ne pouvait se terminer que par la mort de l'un d'eux, et qui eut un résultat plus funeste encore. Mais nous laisserons parler un auteur contemporain, dont l'ouvrage fut imprimé à Paris en 1648, trente-six ans après ce malheureux événement.[1]

« La Roque avoit plus de soixante ans et Allemagne en pouvoit avoir environ trente, par quoy les billes n'étoient pas pareilles. Mais à quoy ne nous fait pas résoudre la rage quand elle s'empare de nostre cœur. Ce pauvre gentilhomme hors de combat et prest à faire une entrée naturelle dans le sépulchre, trouve moyen de l'anticiper par un duel qu'il croyoit ne luy estre point désavantageux, si fort sa passion l'avoit aveuglé. Il fait faire deux poignards, et appelant son ennemy dans la ville d'Aix : — *Monsieur,* luy dit-il, *vous estes jeune ci je suis vieux ; vous auriés trop bon marché de moy, si nous*

[1] Marc de Wilson, sieur de la Colombière, *le vray théâtre d'honneur et de chevalerie,* ou *le miroir historique de la noblesse :* Paris, Courbé, 1648, 2 vol. in-f° ; figures ; tom. II, chap. XLIX, pag. 523 et suiv.

nous battions à coups d'épée; mais prenez un de ces poignards et laissez-moy l'autre, pour tirer raison de l'offense que vous m'avez faite. — Allemagne ayant accepté ce beau party, ils convindrent de prendre deux seconds, qui furent le sieur de Vins pour la Roque, et le cadet de Valernes pour Allemagne. En cet estat, ils sortirent de la ville, et sans aller plus loin que sur le fossé, les seconds s'estant escartés, la Roque dit à Allemagne : — *Donne-moy la main.* — Il la lui donne, et se tenant ainsi tous deux fort près l'un de l'autre, ils se poignardèrent de la main droite. La Roque luy porta son coup dans le corps et receut celuy d'Allemagne dans la gorge, dont il tomba mort tout incontinent. Mais Allemagne eut encore assez de vie pour aller séparer les seconds qui estoient « déjà blessés tous deux, et après cette séparation, comme il sentit approcher celle de son âme, il voulut prier Dieu; « mais la mort le prévint, ainsi qu'il mettoit les genoux à terre. Voilà, selon mon avis (ajoute cet auteur), un des plus furieux et des plus enragés combats qui se soient jamais faits en France. »

Un généalogiste provençal, qui a écrit à la fin du même siècle,[1] rapporte que les deux combattants se placèrent dos à dos, et que s'étant fait lier le bras de l'un à celui de l'autre, ils se poignardèrent en se retournant simultanément face à face. Allemagne, ajoute-t-il, n'était alors âgé que de dix-neuf ans. Il avait épousé, deux ans auparavant, Marthe d'Oraison qui, sous le nom de baronne d'Allemagne, se distingua par ses rares

[1] L'abbé Robert de Briançon, *État de la Provence dans sa noblesse*, Paris 1693, 3 vol., tom II, pag. 357, art. du Mas.

vertus et la plus austère piété.[1] Cette dame, devenue veuve, fonda les Capucines de Marseille et se retira ensuite à Paris, où elle mourut en odeur de Sainteté en 1627, à peine âgée de trente-sept ans. Elle n'avait eut de son mariage qu'une fille qui fut mariée dans la maison de Villeneuve de Trans et des Arcs.

Melchior de Forbin, marquis de la Roque, petit-fils d'Annibal d'Aix, et qui mourut président au parlement, épousa Françoise d'Oraison, petite-nièce de la baronne d'Allemagne dont nous venons de parler. Ce président de la Roque a laissé, de même que Jean-Baptiste de Forbin, marquis de la Roque, son père, aussi président au parlement, des mémoires manuscrits sur ce qui s'est passé dans leur temps en Provence. Le P. Papon et M. de Saint-Vincens assurent que ces mémoires sont fort curieux, mais quelques recherches que nous ayons faites jusqu'à ce jour, nous n'avons pu les rencontrer nulle part, pas même dans la riche collection de manuscrits de la bibliothèque Méjanes. Pitton les cite quelquefois dans son *Histoire de la ville d'Aix,* ainsi que Papon dans son *Histoire générale de Provence.*

[1] Voyez sa vie par le P. Hilarion de Coste; autre par le P. Marc de Bandung Lyon, 1671, in-12 ; autre par Pierre Bonnet, Paris, 1632, in-8°.

RUE

BELLEGARDE.

ENTRONS dans la ville d'où nous nous sommes écarté un instant, et parcourons la rue Bellegarde qui rappelle une foule de souvenirs.

Après avoir dépassé la lice intérieure qui conduit vers le quartier de Saint-Louis, la première maison qu'on trouve à sa gauche, est celle où est né, le 8 mai 1796, M. Alexis-François-Auguste Mignet, aujourd'hui conseiller d'Etat, directeur des archives du ministère des affaires étrangères membre de l'académie française, secrétaire perpétuel de celle des sciences morales et politiques etc., et, sans contredit, l'une des premières illustrations actuel-

les de notre ville. Esprit éclairé, historien instruit, biographe impartial, écrivain élégant, c'est avec toute raison qu'on a dit de lui à Paris : « Qu'il serait difficile de décider si l'académie était faite pour lui ou s'il était fait pour l'académie. »

Au-dessous de cette maison, à peu près en face de la rue Boulegon, existait, à la fin du XVIe siècle, une fameuse hôtellerie à l'enseigne de la *Cloche*, où abordaient les étrangers qui ne descendaient pas à celles de *Saint-Jacques* ou de la *Tête-Noire*, non moins fréquentées alors que celle-ci. En 1578, il s'y passa une aventure tragique que nous allons raconter ; mais il est nécessaire de reprendre les choses de plus loin.

Au mois d'août de l'année précédente, Henri, comte d'Angoulême, fils naturel du roi Henri II et grand-prieur de France, duquel nous avons eu plusieurs fois l'occasion de parler, arriva à Aix pour commander en Provence, en absence du maréchal de Retz, gouverneur de cette province. Le lieutenant de sa compagnie d'ordonnance était un jeune seigneur piémontais nommé le comte Louis de Montafié qui, lors du siége de Ménerbes, dans le comtat Venaissin, entrepris par le grand-prieur peu de jours après son arrivée en Provence, demanda à ce prince, pour un de ses amis, le commandement de la place assiégée, lorsqu'elle se serait rendue à composition. Montafié se défiait néanmoins pour le succès de sa demande, de François de Gerente ou Jarente, baron de Sénas, gentilhomme provençal, qui servait dans l'armée du grand-prieur, et imagina de le rendre suspect à ce prince, en accusant le baron d'avoir des intelligences avec les assiégés. Sénas fut si blessé de cette accusation que, pour dissiper tous les soupçons, il s'exposa au danger plus qu'il n'avait fait jusqu'alors et se fit tuer sous les murs de la place. Montafié n'ayant plus rien à craindre de ce côté, continua ses

poursuites, mais voyant qu'il ne gagnait rien sur l'esprit du grand-prieur, il se répandit en propos peu respectueux contre lui, et finit même par abandonner son service pour se retirer en Piémont.

Le grand-prieur, irrité de cette conduite, résolut de s'en venger et ordonna à Maurillan, capitaine de ses gardes, de courir après Montafié et de le tuer. Maurillan répondit au prince que, pour l'obliger, il irait faire querelle à son ennemi et l'appellerait en duel, au risque de succomber dans le combat, mais qu'il ne pouvait se résoudre à jouer le rôle d'un assassin. Le grand-prieur s'adressa alors à Georges de Glandevès, seigneur de Saint-Martin, beau-frère du baron de Sénas, qui servait aussi dans son armée, et lui rappelant que Montafié était la première cause de la mort du baron, il lui persuada de ne pas le laisser sortir du pays sans avoir tiré vengeance de cette mort.

Saint-Martin, entendant à demi mot ce que désirait le grand-prieur, ne se fit pas prier longtemps, et se mettant à la poursuite de Montafié, il l'atteignit lorsque celui-ci était à dîner à Aix, au logis de la *Cloche*. Il entre brusquement dans la salle à manger avec trois de ses amis, Séguiran, Bastier et Bonieux et un laquais qui décharge un pistolet chargé à deux balles dans les reins de Montafié et les lui casse ; après quoi Saint-Martin lui fend la tête d'un coup de son épée. Une grande rumeur s'émeut aussitôt dans l'hôtellerie, et comme les assassins cherchent à s'évader un cuisinier armé d'une broche les attend au pied de l'escalier et la passe au travers du corps de Saint-Martin. On le remonte dans la salle où Montafié qui respirait encore lui adresse ces paroles : Malheureux jeune homme, que t'avais-je fait ? » Mais Saint-Martin était hors d'état de répondre et rend le dernier soupir, tandis que sa victime n'expirera qu'une heure après.

Maurillan, écrivant en 1614, à la demande de Peiresc, c'est-à-dire trente-six ans après l'évènement, ses mémoires qui sont demeurés manuscrits,[1] ne fait aucune réflexion à ce sujet, sans doute par égard pour les cendres du grand-prieur, son maître et son bienfaiteur; mais Antoine de Puget, seigneur de Saint-Marc, qui raconte aussi cet évènement, ajoute cette phrase, qui prouverait au besoin la véracité de Maurillan : « Il en fut parlé diversement, mais il ne faut pas dire tout ce qu'on sçait. »

César Nostradamus rapportant à son tour cette horrible tragédie, dans son *Histoire de Provence*, pag. 816, remarque que tous ceux qui y participèrent périrent depuis misérablement. « Saint-Martin tout le premier, dit-il, de la main d'un vil cuisinier ; Seguiran, d'un flux de sang ; Bastier, soldat huguenot de Bagnols, pendu et bruslé à Aix durant la Ligue ; Rambert escrazé d'une creveure de canon ; Bonieux transi et cuit de froid devant Pertuis, avec les jambes gelées et les blasphêmes à la bouche ; Croze troublé de sens ; et Fabry pauvre et nécessiteux. Et pour autant qu'il faut parler des princes avec respect et sobriété, je m'en tairay sagement. Tant y a que ce sont des exemples formidables qui doivent donner terreur, en quel throsne, honneur et grade que l'homme se trouve monté quand il entreprend telles choses. Que si quelqu'un en est exempt, il n'en est pas encore quitte. Il faut attendre le dernier jour de la vie, ainsi que les ides de mars. » Il est évident que Nostradamus veut parler ici du grand-prieur [2] et d'un autre per-

[1] Nous en possédons une Copie. Ils ne parlent guère que de cet assassinat et de celui du capitaine Anselme que nous rapporterons dans notre second volume, *rue d'Italie.*

[2] Voyez ci-dessus comment le grand-prieur d'Angoulême fut assassiné à Aix, en 1586, par Altovitis, dans l'auberge de la Tête-Noire, à la rue des Grands-Carmes.

sonnage qui avait aussi joué un rôle dans cette affaire et qu'il ne veut pas nommer, sans doute parce que ce personnage vivait encore lorsque l'historien écrivait.

Le malheureux Montafié était d'une naissance illustre. Il s'était marié en France avec Jeanne de Coesme, dame de Bonnestable et de Lucé dans le Maine, laquelle épousa en secondes nôces, en janvier 1582, François de Bourbon, prince de Conti, dont elle n'eut point d'enfants. Mais elle avait eu de son premier lit une fille unique, Anne de Montafié, qui épousa, en décembre 1601, Charles de Bourbon, comte de Soissons, frère puîné du prince de Conti, second mari de sa mère, et elle en eut le jeune comte de Soissons, tué à la bataille de la Marfée près de Sedan, en 1641.[1]

Sur l'emplacement de l'ancienne hôtellerie de la Cloche-d'Or ou tout auprès, est située la maison qu'occupait avant la révolution le médecin Tournatoris, professeur royal d'anatomie à l'université d'Aix, et l'un des hommes les plus instruits dans l'art de guérir, notamment dans l'ostéologie dont il avait fait une étude particulière.

Pierre-Claude-Jean-Tournatoris, [2] né à Aix le 28 décembre 1730, ayant reçu le bonnet de docteur à la faculté de Montpellier, vint s'établir dans sa patrie où l'attendaient les plus grands succès. Il composa, jeune encore, un savant traité d'ostéologie

[1] Voyez *l'Histoire générale de la maison de France*, par les frères Sainte-Marthe ; autre par le P. Anselme ; etc.

[2] On ne mettait pas autrefois comme on le fait aujourd'hui, de l'importance à l'ordre ni au nombre des noms de baptême ou prénoms, ce dont on pourrait fournir mille et mille exemples. Le docteur Tournatoris ne prenait dans les actes de lui que nous avons vus et dans ses diplômes dont nous possédons les originaux dans nos recueils, que les prénoms de Pierre-Jean ou de Jean-Pierre, et ne mentionnait jamais celui de Claude.

qui, malheureusement, n'a jamais été imprimé, quelque encouragement que pût lui offrir l'assemblée générale des communautés de Provence ; [1] mais le gouvernement à qui cette assemblée demandait de concourir à cette publication, ne mit aucun empressement à y participer, et l'auteur n'était pas assez riche pour faire les frais de l'impression de l'ouvrage, de la gravure des planches, etc.

Il était, en effet, très désintéressé, et il en donna des preuves lorsqu'en 1772 la ville de Forcalquier fut affligée d'une épidémie cruelle qui enleva une partie de ses habitants. Les consuls d'Aix, procureurs du pays, envoyèrent sur les lieux le docteur Tournatoris qui parvint à rétablir la santé publique, et qui, revenu à Aix, refusa d'accepter les témoignages de reconnaissance que voulaient lui donner le corps de la province et la ville de Forcalquier. C'est alors que l'assemblée générale dont nous avons déjà parlé,[2] demanda pour lui au roi le cordon de l'ordre de Saint-Michel, qu'un ministère jaloux ou insouciant, ne lui fit jamais obtenir, et dont la demande fut renouvelée par les états généraux de Provence assemblés à Aix en 1788.[3]

La révolution était là, prête à éclater. Effrayé des maximes qu'elle proclama bientôt, et des fruits amers que ces maximes produisirent, Tournatoris émigra comme une foule des plus notables habitants de la ville, et porta son savoir dans l'étranger, où il mourut en 179..., sans avoir eu le bonheur de revoir sa patrie. Mais son souvenir y est encore vivant, et une partie de son riche cabinet d'ostéologie y existe à l'Hôtel-Dieu.

[1] Cahier des délibérations de cette assemblée tenue en novembre 1767, pag. 245, et autre cahier de celle tenue au mois d'octobre 1768, pag. 155 et suiv.

[2] Cahier des délibérations de celle tenue en novembre 1772. pag. 115.

[3] Procès-verbal desdits états, séance du 31 janvier, pag. 266.

Le vaste et bel hôtel situé un peu au-dessous de la maison Tournatoris, fut bâti, vers la fin du XVIIe siècle, par Joseph-Anne de Valbelle, marquis de Tourves, comte de Sainte-Tulle, etc., reçu président au parlement en 1686 et qui mourut en 1722. La maison de Valbelle, originaire de Marseille et féconde en personnages de mérite, était alors divisée en quatre branches dont deux s'éteignirent vers la même époque, savoir celle des seigneurs de Beaumelle et d'Aiglun, qui était l'aînée de toutes, en 1716, et celle des marquis de Monfuron qui était demeurée à Marseille, en 1732. La fortune dont elles jouissaient vint accroître celle des deux autres branches établies à Aix depuis un siècle environ, et qui se réunirent, en 1723, par le mariage d'André Geoffroi de Valbelle, marquis de Rians, baron de Meyrargues, etc., avec Marguerite Delphine de Valbelle-Tourves, petite-fille de Joseph-Anne et unique héritière des marquis de Tourves.[1]

De cette dernière branche étaient issus deux illustres prélats successivement évêques de Saint-Omer, savoir François de Valbelle-Tourves, né à Aix, le 25 février 1664, mort à Saint-Omer, le 17 novembre 1727, et Joseph-Alphonse de Valbelle-

[1] Voyez la *Généalogie de la maison de Valbelle*, par le R. P. Gabriel Léotard, religieux de la régulière Observance de Saint-François, un vol. in-4° de 457 p., imprimé avec luxe, à Amsterdam, chez Henri Wetstenien (ou plutôt à Aix, chez Joseph David), 1730. Ce volume est assez rare et n'est point indiqué dans les catalogues. Il est orné de trente portraits, la plupart gravés par Jacques Cundier, (ci-dessus, pag. 330). Le père Léotard fait remonter l'origine des Valbelle aux anciens vicomtes de Marseille, ainsi que l'avaient déjà fait MM. de Ruffi, père et fils, dans leur *Histoire de la ville de Marseille*, première édition, pag. 327, et deuxième édition, tom. 1er, pag. 88. Mais les critiques contestent cette origine et rejettent de cette généalogie tout ce qui est antérieur au XVIe siècle, se contentant de reconnaître les hauts emplois dans l'église, dans l'épée et dans la robe, ainsi que les grandes alliances des Valbelle depuis cette dernière époque.

Tourves, neveu du précédent, né à Aix, le 24 novembre 1686, mort à Saint-Omer, le 12 juin 1754. François avait succédé, en 1708, à Louis-Alphonse de Valbelle-Monfuron, son parent, né à Marseille vers 1642, et qui était parvenu à l'épiscopat en 1684. Ces trois évêques, dont la mémoire est encore en vénération dans leur ancien diocèse, y avaient fondé plusieurs établissements charitables et pieux, le principal desquels est un hôpital-général à Saint-Omer, où sont recueillis depuis lors les orphelins qu'on y élève dans l'habitude et l'amour du travail, et qu'on met ainsi à l'abri du besoin pour le reste de leurs jours.

L'administration des hospices de Saint-Omer voulant donner à la mémoire de ces trois évêques une marque éternelle de la reconnaissance qu'on leur doit, a fait élever un monument en marbre, au côté droit de la chapelle de l'hôpital-général, sur lequel on lit l'inscription suivante :

A LA MEMOIRE DE
LOUIS-ALPHONSE DE VALBELLE,
FRANÇOIS DE VALBELLE
ET JOSEPH-ALPHONSE DE VALBELLE,
EVÊQUES DE SAINT-OMER,
FONDATEURS DE L'HOPITAL-GENERAL DES ORPHELINS.

Trois vertueux prélats protecteurs de l'enfance
Ont offert cet asile à la simple innocence ;
L'indigence y trouva la lin de ses malheurs ;
La faiblesse un soutien et l'orphelin un père ;
Le travail en écarte à jamais la misère.
Jeunes enfants, séchez vos pleurs ;
En célébrant de Dieu la bonté paternelle,
En élevant vers lui vos timides accents ;
Rappelez-lui dans vos chants innocents
Et les vertus et le nom de VALBELLE.

MM.
LA CHAISE, GÉNÉRAL, PRÉFET,
DUBOIS, SOUS-PRÉFET,
WATRINGUE, MAIRE,
GAILLARD, VASSEUR, BACHELET, DESSAUX-LEBRETHON
ET LEROI, ADMINISTRATEURS,
10 NOVEMBRE 1809.[1]

[1] Notice manuscrite à nous envoyée de Saint-Omer, en 1820.

Joseph-Alphonse-Omer, comte de Valbelle, maréchal des camps et armées du roi, etc., né à Aix, le 18 juin 1729, fut l'un des hommes les plus aimables de son temps. Devenu, en 1767 par la mort du marquis de Valbelle son frère aîné, qui ne laissait point d'enfants, l'unique héritier du nom et des diverses branches de sa maison il fut en même temps marquis de Tourves, de Rians et de Monfuron, comte de Sainte-Tulle et de Ribiers, vicomte de Cadenet, baron de Meyrargues, ce qui lui donna des revenus immenses qu'il sut employer tour à tour, au soulagement des pauvres, à l'encouragement des artistes, au plaisir et à la gloire. On parle encore du grand état de maison qu'il tenait à Paris comme à Aix, et plus encore à Tourves, où son château, démoli pendant la révolution, était le rendez-vous des hommes les plus galants et des dames les plus aimables de la province. C'est ce qu'on appelait avec raison une nouvelle *cour d'amour,* où les fêtes les plus brillantes et les mieux ordonnées se succédaient avec tout le luxe et la splendeur imaginables. Ces beaux jours, hélas ! ne devaient pas durer longtemps. Le comte de Valbelle mourut à Paris d'une attaque d'apoplexie foudroyante, le 18 novembre 1778, sans avoir été marié, et étant à peine âgé de quarante-neuf ans et quelques mois. L'avant-veille de sa mort, le roi avait signé pour lui la grande pancarte de commandant pour le civil en Provence, et que de bien n'en devaient pas attendre la province entière et la ville d'Aix en particulier, dont il soutenait à la cour les droits et les intérêts dans toutes les occasions !....[1] L'académie française fit placer son buste, après sa mort, dans le lieu de ses séances.

[1] Voyez le *Dictionnaire* des *hommes illustres de Provence,* tom. II, pag. 286 et suiv., où les noms *et* les dates sont souvent rapportés peu exactement ; et C. F. Bouche, *Essai sur l'histoire de Provence,* tom. II, pag. 437 et suiv., où l'on trouvera une foule d'anecdotes qui font le plus grand honneur au caractère et à la libéralité du comte de Valbelle.

M. Joseph-Louis de Caussini, baron de Valbelle, que la providence semblait avoir destiné à perpétuer ce beau nom par le don que le comte de Valbelle et la mère de celui-ci qui lui avait survécu, avaient fait audit M. de Caussini de la terre de Valbelle, auprès de Sisteron, de la baronnie de Meyrargues et de l'hôtel à Aix dont nous parlons,[1] ne jouit que peu d'années de ces libéralités, ayant été mis à mort à Marseille pendant la révolution, en 1794, comme nous le dirons ailleurs, et ne laissant qu'une fille mariée à Aix, en 1812, dans la maison d'Albertas.

La jolie et petite église attenant à l'hôtel de Valbelle, à laquelle on monte par des degrés, en face de la rue du Mouton, et maintenant occupée par les religieuses Ursulines, fut bâtie, en 1647, par celles de la Visitation de Sainte-Marie, qui l'ont possédée jusqu'à la révolution. Celles-ci avaient été établies, en 1624, par la sœur Perrone du Châtel, l'une des compagnes de la sainte mère de Chantal, fondatrice des Visitandines, et aïeule de Madame de Sévigné. Deux petites filles de cette femme célèbre sont enterrées dans cette église : Marie-Blanche de Grignan, religieuse audit couvent, où elle mourut le 4 septembre 1731, et l'aimable Pauline, sœur de la précédente, morte le 5 juillet 1737, étant veuve du marquis de Simiane, de laquelle nous parlerons ailleurs.[2] Madame de Venel, née de Gaillard, sous-gouvernante des enfants de France, et le facétieux conseiller de Venel, son mari, y reposent aussi. Nous avons parlé plus haut de ces deux personnages.[3]

[1] Les autres biens de la maison de Valbelle passèrent alors à MM. les comtes Joseph et Alphonse de Castellane frères, fils d'une sœur du marquis et du comte de Valbelle.

[2] Voyez au second volume, *rue Saint-Michel.*

[3] Voyez ci-dessus, pag. 196, note, et pag. 412 et suiv.

Ce fut à la considération de Madame de Venel, l'une des bienfaitrices de ce couvent, que Laure Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin et duchesse de Modène, qui avait été l'élève de cette dame envoya, en 1661, à l'église dont nous parlons, un autel en marbre, tiré des plus belles carrières d'Italie, autel qui fut, dit-on, vendu à des Génois, en 1795, pour la décoration d'une église de leur pays. Un chanoine de Saint-Sauveur nommé Ailhaud, y avait fait élever, en 1649, un autre autel à coté de la sacristie, en mémoire de la cessation des troubles du semestre, et avait fait placer au-dessus un tableau peint par Daret, représentant la ville d'Aix, et autour des murs l'armée du comte d'Alais, dont les personnages et les costumes étaient fort curieux à voir. Ce tableau a disparu pendant la révolution.[1]

Le jardin de ce couvent était anciennement traversé du couchant au levant par une petite rue dite de Pelage, parallèle à la rue Suffren, où était située en 1552,[2] une maison avec cour et jardin appartenant à Jean-Augustin de Foresta, chevalier, baron de Trets, reçu conseiller au parlement en 1543, président à mortier en 1554, enfin premier président le 20 juillet 1557. Ce grand et illustre magistrat exerça cette dernière charge pendant trente-un ans, et mourut le 24 octobre 1588. Il fut enterré le surlendemain avec la cuirasse et les éperons d'or, marques distinctives de la chevalerie, dans l'église de l'Observance, où son tombeau existait encore lors de la destruction de cette église

[1] Il eût fait pendant, s'il eût été conservé, à celui qu'on voit au musée, représentant le siège d'Aix par le duc d'Epernon en 1593 et 1594. — Voyez ci-dessus, pag. 330, et dans notre dernier volume, l'art. *Saint-Eutrope.*

[2] Actes des 23 septembre et 21 décembre 1552, Auditan, notaire, Bernardin Borrilli.

pendant la révolution.[1] Sa maison de la rue Pelage fut réunie depuis au couvent des Visitandines.

Deux maisons de la dernière île de cette ligne orientale de la rue Bellegarde en avançant vers la place des Prêcheurs, seront mentionnées ici, quoiqu'elles appartiennent au sixième agrandissement ; mais nous pensons que ce n'est pas le cas pour si peu de revenir sur cette rue.

La première, celle qui fait le coin de la rue de Suffren, à l'opposite du couvent dont nous venons de parler, fut acquise en 1810,[2] par M. François Sallier, qui avait été maire d'Aix pendant quatre ans,[3] et à qui la ville est redevable de plusieurs établissements importants, notamment de celui de l'école de dessin, fondée, il est vrai, en 1770, par le duc de Villars, gouverneur de Provence, mais qui avait été abandonnée pendant la révolution.

Ce sage administrateur, né à Aix, le 21 mai 1767, était l'ami des beaux-arts et s'était formé un riche cabinet de tableaux des meilleurs maîtres[4], de médailles, d'antiquités égyptiennes, grecques et romaines, et autres curiosités remarquables qui ont été dispersées à la mort de cet amateur, arrivée à Aix, le 20 février

[1] Voyez ci-dessus, pag. 406. — C. Nostradamus, *Histoire de Provence*, pag. 857 et suiv. — Journal de Sobolis. — Louvet et Moissac, *Histoire du parlement*, etc.

[2] Elle avait appartenu auparavant aux Guiran, seigneurs de la Brillane, dont nous parlerons plus bas, puis à M. Augustin-Laurent de Remusat, avocat général à la cour des comptes de Provence au moment de la révolution, et qui a été, sous le consulat de Bonaparte et sous l'empire, préfet du palais, maître de la garde-robe, préfet du département du Nord, etc.

[3] Du mois de mai 1802 au mois de juin 1806. *Voyez* la *Notice sur M. Sallier*, par M. Rouard, à la suite du procès-verbal de la séance publique de l'académie d'Aix, tenue le 8 juin 1833, et réimprimée séparément à Aix, chez Pontier, 1833.

[4] Le catalogue de cette précieuse partie du cabinet de M. Sallier, a été imprimé à Marseille, chez Dufort cadet, 1831, 114 pag. in-8°, et est assez rare.

1831. On a vu longtemps dans ce cabinet, la curieuse inscription qui est aujourd'hui au musée de la ville, contenant le préambule d'un édit de l'empereur Dioclétien, relatif aux prix des denrées dans les provinces de l'empire romain, sur laquelle inscription M. Marcellin de Fonscolombe a publié un savant mémoire dans le recueil de ceux de l'académie d'Aix [1] et dont il a donné depuis séparément une seconde édition.[2] On voyait aussi dans ce cabinet ces très curieux papyrus égyptiens que le savant Champollion le jeune, reconnaissait pour être *l'Histoire des campagnes de Sésostris Rhamsès,* écrite en caractères *démotiques* et contenant les détails les plus circonstanciés sur les conquêtes de ce prince presque contemporain de Moï se, les pays qu'il avait traversés, les forces et la composition de son armée,[3] etc.

L'autre maison dont nous voulons parler, située au midi de la précédente, appartenait dans le siècle dernier au médecin Jean Ailhaud ; si connu par la découverte de la poudre purgative qui porte son nom et qui eut une si prodigieuse réputation. L'immense débit qu'il en fit lui procura des sommes énormes qui le mirent à même d'acquérir les terres nobles de Vitrolles, du Castellet, de Monjustin et d'Entrechaus, ainsi qu'une charge de secrétaire du roi. [4] Il mourut en 1756 ; laissant le secret de la

[1] Tome III, Aix, Pontier, 1827, pag. 60 et suiv.

[2] A Paris, chez Dondey-Dupré, 1829, in-8°.

[3] Extrait des procès-verbaux des séances de l'académie d'Aix, séance du 2 août 1828, Aix, Pontier, 1828, 7 pag. in-8° ; et *Notice sur M. Sallier*, citée ci-dessus, note 3.

[4] Il fréquentait la haute société et jouait ordinairement très gros jeu. On raconte que se trouvant un jour chez M. le duc de Villars avec le marquis de Vauvenargues (frère du moraliste et mort, en 1801, le dernier de sa branche) qui jouait fort modestement, n'était pas bien riche, il se permit de le railler ; à quoi le marquis lui répondit froidement : *Memento homo, quia pulvis es et in pulverem*

fabrication de sa poudre à son fils, comme lui docteur en médecine à l'université d'Aix ; mais, depuis longtemps, cette mine ou plutôt cette fontaine d'or qu'on croyait inépuisable s'est tarie et l'usage de la poudre d'Ailhaud est entièrement passé de mode.

En face de ces deux maisons, c'est-à-dire sur la ligne occidentale de la rue Bellegarde, était situé le monastère des religieuses dominicaines, plus connues sous le nom de dames de Saint-Barthélemy ou de Notre-Dame de Nazareth, et qui ont subsisté jusqu'à la révolution. Le roi de Naples, Charles II, comte de Provence, qui avait fondé l'établissement de ces religieuses en 1290, comme nous le dirons plus bas,[1] les avait logées hors la ville comtale du côté du midi, à peu près là où furent bâtis depuis les couvents des Andrettes et des Bénédictines, actuellement occupés par le collège de la ville et par une belle filature de coton.

Ces religieuses dominicaines se trouvant exposées aux dévastations des gens de guerre qui ravagèrent la Provence sur la fin du règne de la reine Jeanne, arrière petite-fille de Charles II, et desquels nous avons parlé plusieurs fois,[2] furent transférées, en 1377, dans le faubourg de Naurabet[3] où elles apportèrent les

revertis. Avec un vrai gentilhomme, le marquis de Vauvenargues aurait tiré l'épée ; avec un homme nouvellement enrichi, il se contenta de le dédaigner. Telles étaient les mœurs du temps.

[1] Voyez ci-dessus, *Rue Nazareth.*

[2] Voyez plus haut, pag. 306, 391, etc.

[3] La nouvelle église qu'elles y bâtirent fut construite sur le sol qu'avait occupé celle des frères de la Pénitence de Sainte-Magdelaine, vulgairement dits les Frères Sachets *(leis frairés ensacats),* à cause d'une espèce de sac de toile dont ils étaient revêtus, et dont l'institution avait pour but de retirer de la débauche les femmes de mauvaise vie. Ces Frères Sachets, fondés dans le XIIIe siècle disparurent dans le siècle suivant.

reliques que Charles II leur avait données quatre-vingts ans auparavant et le corps de ce prince qui avait voulu être enterré dans leur église. Nous avons défit dit [1] qu'il y était conservé en effet dans son entier ; que les consuls et assesseur allaient le reconnaître le jour de leur installation et que cette cérémonie était regardée comme faisant partie essentielle de leur prise de possession. Aucun mausolée n'avait jamais été élevé à Charles II, parce que les Provençaux qui chérissaient vivement sa mémoire, avaient eu, dit-on, l'intention de le faire canoniser. Son corps fut donc mis en dépôt dans un cercueil en bois de cyprès recouvert d'un vitrage à travers duquel on pouvait le voir, ainsi que quelques lambeaux de son manteau royal en soie bleue, parsemé de fleurs de lys jaunes, son sceptre en cuivre doré, le pommeau de son épée, une boule et un sceau en métal. Tous ces objets ont disparu lors de la destruction de l'église et du couvent en 1792, de même qu'une statue colossale en pierre, de Charles II, qui existait dans le jardin.[2]

[1] Voyez ci-dessus, pag. 102.

[2] Dans un mémoire très curieux sur les églises, monuments, tableaux, statues les plus remarquables de la ville d'Aix, adressé, au mois de janvier 1791, aux nouvelles autorités constituées (municipalité, directoires du département et du district), le savant M. de Saint-Vincens, le fils, indiquait ceux de ces objets qui méritaient plus particulièrement d'être conservés comme historiques ou sous le rapport des arts. Il signalait nommément le cercueil et la statue de Charles II, et proposait de les faire transporter dans le chœur de Saint-Sauveur. Ses réclamations n'eurent aucun résultat, et eussent-elles produit quelque effet, deux ou trois ans plus tard ces objets n'eussent pas moins été détruits comme les tombeaux des comtes Alphonse II et Raymond-Bérenger IV et de la reine Béatrix qui se trouvaient à Saint-Jean ; celui de Charles III, qu'on voyait à Saint-Sauveur, etc. « Les cendres profanées de ces princes, disait M. de Saint-Vincens le père, ont a été dispersées par les vents, et avec elles vont disparaître pour toujours, nos coutumes, nos privilèges, nos franchises, nos libertés. » — Nous possédons une copie de ce mémoire qui est demeuré manuscrit.

Ce monastère étant de fondation royale, Louis XIV y établit, en 1679, une prieure perpétuelle, tandis que jusqu'alors les religieuses elles-mêmes avaient nommé leur supérieure sous le même titre de Prieure. Le monarque fit choix de la sœur Anne de Berulle, de Grenoble, petite nièce du célèbre cardinal de ce nom, fondateur de l'institution de l'Oratoire en France, laquelle sœur Anne prit possession le 20 octobre de la même année. A sa mort, arrivée en 1735, à l'âge de 92 ans, Marie-Françoise-Amable de Berulle, sa nièce, lui succéda et mourut en 1764. La sœur Julie-Victoire de Reboul-Lambert, fille d'un conseiller au parlement et sœur de l'évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux du même nom, née à Aix en 1711, fut alors nommée par le roi prieure perpétuelle et l'a été jusqu'à la révolution à laquelle elle survécut, n'étant morte qu'en 1805, âgée de 94 ans. Ces trois dames furent presque toujours en procès avec leurs religieuses qui se plaignaient de l'abus qu'elles faisaient de leur pouvoir et de la protection que leur accordait l'autorité royale. Aussi le nombre de ces religieuses, qui était encore d'environ soixante à l'arrivée d'Anne de Berulle en 1679, avait-il diminué successivement, au point qu'il y en restait à peine dix au moment de la révolution.[1]

[1] Voyez le *Mémoire pour les dames religieuses du monastère royal de Saint-Barthélemi de cette ville d'Aix,* rédigé par l'illustre M. Portalis (depuis ministre des cultes) et signé par quatre autres célèbres avocats au parlement ; Aix, David, 1785, in-4°.

RUE

DES TROIS-ORMEAUX.

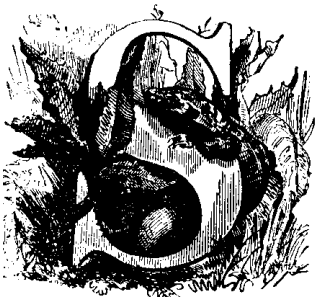

UR le coin à droite, en entrant dans cette rue par la place des Prêcheurs, existait autrefois et bien avant que le faubourg de Naurabet n'eût été renfermé dans la ville, une petite chapelle, dédiée à saint Sulpice, auquel les habitants d'Aix avaient alors la plus grande dévotion. Cette chapelle existait encore en 1377, lorsque les religieuses dominicaines vinrent s'établir à côté d'elle et ne tarda pas à être enclavée dans le couvent de ces religieuses.

L'emplacement sur lequel elle était bâtie n'en a pas moins conservé, depuis près de cinq cents ans, le nom de Saint-Sulpice qu'on donne vulgairement à ce coin des rues des trois-Ormeaux et de Bellegarde, et comme saint Sulpice est appelé *San Souspir* en langage provençal voici ce que disent les bonnes gens qui n'ont pas ouï parler de la chapelle en question. Il faut savoir qu'avant la révolution les criminels condamnés à mort étaient conduits devant la porte de l'église métropolitaine de Saint-Sauveur, où il fesaient ce qu'on appelait *l'amende honorable,* et d'où on les ramenait par les rues du Séminaire, de Matheron et des Trois-Ormeaux, sur la place des Prêcheurs pour y subir leur supplice. En débouchant de cette dernière rue sur la place ils apercevaient l'échafaud où ils allaient perdre la vie dans les tourments, et cette vue leur arrachait les *soupirs* qui, suivant ces bonnes gens, avaient fait donner le nom au coin dont nous parlons. — Et puis fiez-vous à la plupart des étymologies populaires.

Sur le haut, de l'autre côté de la rue, habitait, au XVIe siècle, un savant jurisconsulte natif de Grasse, Louis du Canet, qui fui assesseur d'Aix en 1566-67. Il avait d'abord professé le droit l'université de Toulouse et y avait fait imprimer un commentaire latin sur les *Substitutions vulgaire et pupillaire,* qu'il avait dédié au baron d'Oppède, Jean Maynier alors premier président du parlement d'Aix.[1]

Dans la même rue demeurait encore, à la fin du XVIe siècle, Honore du Laurens, frère de Gaspard qui fut depuis archevêque d'Arles, et d'André qui devint premier médecin d'Henri IV.

[1] *Impressum Tholosœ, apud Guidonem Boudeville,* 1545, petit in-4°.

Honoré étudia d'abord en médecine à l'université de Paris, puis en droit à celle de Turin, d'où il revint en Provence et passa docteur à Aix vers 1575.[1] En 1581 il succéda à François d'Ulme, sieur de Montravail son beau-père, dans la charge d'avocat-général au parlement, et embrassa avec ardeur le parti de la Ligue. Il fut député à Rome par les Ligueurs, en 1591, auprès du pape Sixte-Quint pour réclamer son intervention et son appui en leur faveur, dans le choix d'un roi catholique que les états-généraux du royaume, assemblés à Orléans, devaient élire.
Ayant perdu sa femme, Marguerite d'Ulme, il embrassa l'état ecclésiastique, et bientôt après Henri IV, qui l'estimait malgré le parti qu'il avait suivi, le nomma à l'archevêché d'Embrun en l'année 1600. « Monsieur l'archevêque, lui dit ce prince en recevant son serment, soyez-moi autant ami que vous m'avez été ennemi. » Il gouverna son diocèse très saintement pendant près de douze ans et mourut de la pierre, le 24 janvier 1612, à Paris où il était allé prononcer l'oraison funèbre de Marguerite d'Autriche, femme du roi d'Espagne, Philippe III. Il avait composé plusieurs ouvrages dont le principal est le

[1] Il était né le 7 mars 1554, non à Arles, comme on le croit communément, mais à Tarascon où naquit Gaspard, le 14 septembre 1567. André du Laurens, leur frère, premier médecin d'Henri IV, naquit à Arles le 9 décembre 1558 (voyez les *Notes manuscrites* de l'abbé Auguste-Honoré de Beaumont-Saint-Maurin, natif de Rians, mort à Aix, le 4 novembre 1803, à l'âge de 74 ans ; personnage très versé dans la connaissance de l'histoire du pays et bon littérateur). Il avait fait de nombreuses rectifications sur les marges de son exemplaire du *Dictionnaire des hommes illustres de Provence,* imprimé à Marseille en 1786, 2 vol. in-4° et les avait accompagnées d'observations critiques, judicieuses et vraies dont nous avons une copie. Voyez encore, sur Honoré du Laurens, le dictionnaire précité, tom. II, pag. 440 ; H. Bouche, *Hist. de Prov*., tom. II, pag. 736 ; Pitton, *Annales de l'église d'Aix,* pag. 145, etc.

Panégyrique de l'Henoticon,[1] où il joint toutes les connaissances d'un bon catholique romain à celles d'un littérateur distingué.

La maison qui fait le coin à gauche en entrant dans cette rue par la place des Prêcheurs et qui était apparemment plus vaste alors que celle qu'on voit aujourd'hui, appartenait, en 1417, à Elzéar de Littéra, depuis premier syndic de la ville, lequel la vendit en cette année 1417 à Philippe de Vietta, trésorier-général de Provence, et celui-ci la céda par transaction, en 1443, à Jean Martin, seigneur de Puyloubier, dont nous allons parler.

Jean Martin n'était point natif d'Aix comme on l'a cru. Il était originaire du diocèse de Sisteron ainsi qu'il est dit dans son diplôme de licencié en droit à l'université d'Aix à la date du 23 janvier 1419, souscrit par l'archevêque Thomas de Pupio, premier chancelier de cette université, alors nouvellement fondée par Louis II d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence. Jean Martin ne tarda pas à se distinguer parmi les habiles jurisconsultes qui vivaient à Aix à cette époque, ce qui lui ouvrit bientôt la carrière de la magistrature qu'il était destiné à parcourir avec honneur pendant un demi-siècle.

Louis III, successeur de Louis II, le pourvut, par ses lettres du 20 août 1425, de l'office d'avocat et de procureur du roi près la

[1] *Panégyrique de l'Henoticon, ou édit de Henri* III, *roi de France et de Poloigne, sur la réunion de ses sujets à l'église catholique, apostolique et romaine,* par M. Honoré du Laurens, conseiller du roy et son avocat-général en la cour du parlement de Provence ; dédié à monseigneur le grand-prieur de France, gouverneur, etc. ; et accompagné de nombreux éloges en vers latins ou français, par C. Nostradamus, C. de Cadenet, F. Dupérier, L. de Gallaup et autres beaux esprits du temps qui demeuraient à Aix ; 1 vol. in-8°, imprimé à Aix, par Guillaume Maillon, 1586, aujourd'hui très rare et assez cher.

cour royale des maîtres-rationaux séant à Aix; et lui donna, le dernier jour de mars 1431, l'honorable commission d'aller conclure son mariage avec Marguerite, fille d'Amédée, duc de Savoie, conjointement avec Pierre de Beauvau, gouverneur de Provence, Louis de Bouliers, vicomte de Reillane, Pierre de Venterol, seigneur dudit lieu, Guillaume Saignet, seigneur de Vaucluse, président du conseil du roi, Jourdain Brice, professeur en droit et juge-mage de Provence, et André Boutaric maître-rational en la chambre des comptes d'Aix, chanoine de Saint-Sauveur, depuis évêque de Marseille. Au mois de juillet 1433, Jean Martin, acquit d'Elzéar de Sabran, baron d'Ansouis, la terre et seigneurie de Puyloubier, par acte passé devant Jean Dieulofet, notaire d'Aix, ce qui sans doute ne mériterait guère d'être rapporté, s'il n'était dit dans un ouvrage,[1] très estimable sous tous les rapports et si rempli de curieuses recherches sur notre bon roi René, que ce prince lui avait fait don de cette terre.

René, frère et successeur de Louis III, appela le seigneur de Puyloubier aux fonctions de maître-rational le 12 janvier 1437, et six ans plus tard il le pourvut, par lettres du 5 février 1443, de l'office de juge-mage de Provence, vacant par la retraite de Jérôme de Miravail, napolitain. Par autres lettres du même jour, ce pince ordonna que le nouveau juge-mage continuerai d'exercer cumulativement les fonctions de maître-rational.

L'année suivante, Guillaume Saignet, seigneur de Vaucluse chancelier et garde des sceaux de Provence, étant venu à mourir, le roi René nomma pour lui succéder Jean Martin, seigneur de

[1] *Histoire de René d'Anjou,* par M. le vicomte de Villeneuve-Bargemont (aujourd'hui le marquis de Trans) tom. II, pag. 134.

Puyloubier, par ses lettres de provision du 8 mars 1444. Jean Martin exerça cette charge importante de chancelier pendant trente-un ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort arrivée en 1475, cinq ans avant celle du roi René, et comme chef de la magistrature provençale, il eut la plus grande part à la rédaction des sages ordonnances et statuts de ce prince sur les tutelles et les curatelles, sur les secondes nôces et autres qui ont été observées en Provence jusqu'à la publication du code civil actuel.

Le Dauphin, fils de Charles VII, qui fut depuis Louis XI, fit un voyage en Provence au mois de mai 1447 et distingua le chancelier Martin parmi les seigneurs provençaux qui lui furent présentés. En témoignage de son estime, ce prince lui accorda, le 10 du même mois, le brevet de conseiller en son grand conseil.

Le bon roi René était souvent obéré de dettes. Les guerres de Naples avaient épuisé ses finances et le forcèrent de recourir aux emprunts. En 1450, deux particuliers d'Avignon lui prêtèrent des sommes considérables qu'il s'obligea de leur rembourser dans six mois. Ce terme étant échu sans qu'il pût les satisfaire, les principaux seigneurs et officiers de sa cour lui ouvrirent leur bourse et il leur délégua le produit de ses salins du Rhône et des côtes maritimes de Provence par ses lettres-patentes du dernier jour de février 1451. Ces seigneurs étaient entre autres Tanegui du Chatel, sénéchal de Provence, Louis de Beauvau sénéchal d'Anjou, Fouquet d'Agoult, seigneur de Mison, Jean Martin, seigneur de Puyloubier, chancelier de Provence, Charles de Castillon, seigneur d'Aubagne, maître-rational, Jean d'Arlatan, seigneur de Châteauneuf, Guillaume de Pontevès, seigneur de Lambesc, Honoré de Berre, seigneur d'Entrevènes, etc.

Une autre commission honorable qui fut confiée au chancelier

Martin, fut celle que lui donna le roi René, par ses lettres du 10 avril 1459, d'aller traiter le mariage de Jean d'Anjou, duc de Calabre et de Lorraine, fils du roi, avec la fille du comte de Foix, conjointement avec Louis de Beauvau, sénéchal de Provence, et Charles de Castillon, baron d'Aubagne. Toutefois ce mariage n'eut pas lieu, on ne sait pourquoi.

En 1826, le hasard nous fit découvrir entre les mains d'un fripier qui s'occupait déjà de les détruire, les diverses pièces que nous venons de mentionner et plusieurs autres encore dont nous allons parler. Nous les rachetâmes aussitôt et nous les fîmes relier en un volume grand in-folio, auquel nous donnâmes le titre de JOHANNIS MARTINI, REGIS RENATI CANCELLARII, ATQUE ALIQUOT EJUS POSTERORUM CHARTULARIUM.[1]

Toutes ces pièces, au nombre de trente-six, sont écrites sur parchemin, le plus grand nombre en latin et quelques-unes en français. Trois portent la signature originale du bon roi René ; d'autres signées seulement par des secrétaires d'Etat, offrent néanmoins quelques mots de l'écriture de ce prince ou de celle de Louis II, son prédécesseur.[2]

Ce même recueil contient aussi diverses pièces délivrées au chancelier Martin, dans des intérêts privés, par les reines Isabelle de Lorraine et Jeanne de Laval, femmes de René ; par Jean d'Anjou, son fils ; par Louis de Beauvau, Bertrand de Beauvau, etc., et elles sont revêtues des signatures originales de ces personnages. Nous puisons dans l'une de ces pièces, la

[1] Voyez *l'Observateur provençal*, journal publié à Aix, en 1827, n°s 10 et 11.

[2] *Datum .. per manus* REGIS LUDOVICI OU REGIS RENATI... Les mots mis ici en petites capitales sont de l'écriture de ces princes dans les pièces dont nous parlons.

connaissance d'un fait ignoré des historiens de René ; c'est que Jean d'Anjou, son fils, pendant le cours de la trève qu'il avait conclue en Catalogne, avait fait un voyage en Provence peu de mois avant sa mort, arrivée à Barcelonne, le 16 décembre 1470. Ce prince, se trouvant à Aix, le 22 juin de ladite année, fit expédier au chancelier Martin un mandement signé de sa main, sur James de Monfort, maître de sa chambre aux deniers, de la somme de 400 florins, monnaie du pays pour prix de deux cents charges de blé que le chancelier lui avait envoyées pour l'avitaillement du château de l'Oeuf, lors des dernières guerres de Naples.[1]
Il paraît que Jean Martin eut, toute sa vie, une grande dévotion à l'ordre des frères mineurs. Dès le 10 janvier 1429, il avait été affilié, ainsi que sa femme et ses enfants au couvent de ces religieux à Sisteron, et le 20 mai 1467, le frère François, général, lui envoya de Florence des lettres d'affiliation et de participation à cet ordre. Nous avons cru un moment que la signature *frater Franciscus gnalis* apposée au bas de ces lettres, était celle de saint François de Paule, mort en 1507, à l'âge de quatre-vingt douze ans, et que le roi Louis XI avait appelé auprès de lui dans sa dernière maladie, espérant que les prières du saint ermite lui prolongeraient la vie. Mais il faudrait pour cela que saint François de Paule eût appartenu à l'ordre des frères mineurs, avant d'avoir fondé celui des Minimes, ce qui n'est indiqué nulle part et nous parait peu probable.

[1] Sous le roi René, le florin d'or valait 16 sols provençaux (8 francs 25 centimes de notre monnaie actuelle), ce qui revient à I 6 francs 50 centimes la charge de blé, équivalant à 16 décalitres 318 centilitres. C'était apparemment dans une année de disette ou les frais de transport étaient peut-être comptés dans ce prix; car, sous le roi René, la valeur du blé était habituellement bien inférieure à celle qui lui est donnée ici.

La postérité mâle du chancelier Martin s'est éteinte à la neuvième génération, dans les premières années de la révolution et a conservé jusqu'alors la seigneurie de Puyloubier, ayant fourni quelques hommes de mérite qui se sont distingués dans divers emplois civils et militaires. Les brevets ou provisions de ces emplois font partie de notre recueil et portent les signatures originales des rois Henri II, Charles IX et Henri III, de Louise de Vaudemont, femme de ce dernier, enfin la signature de Louis XIII.

Nous pensons qu'on ne saurait conserver avec trop de soin les monuments toujours plus rares des temps passés, et tout ce qui rappelle le souvenir de ces hommes recommandables qui se sont distingués par leur dévoûment au prince et à la patrie. C'est dans cette intention que nous aimons à *flâner* [1] sur les places publiques ou dans les boutiques des fripiers, des bouquinistes et des relieurs, chez lesquels viennent finir, tous les jours, les vieux titres et papiers des anciennes familles qui s'éteignent.

Ce précieux recueil contient en outre le cahier original des états-généraux de Provence tenus à Aix au mois de février 1438 (v. st.), duquel nous avons parlé plus haut. [2] Il est signé par la reine Isabelle de Lorraine, première femme du bon roi René,[3] et par Louis Rebuffelli, greffier des états ; il est écrit partie en latin, partie en provençal, sur vingt-six feuillets de papier. Nous croyons qu'on ne sera pas fâché d'en lire ici le

[1] C'est un reproche que nous font assez souvent de plus badauds que nous.

[2] Pag. 288 et 289, note 2.

[3] Ce prince se trouvait alors dans le royaume de Naples, aux prises avec Alphonse d'Aragon qui s'en était emparé, et la reine Isabelle était sa lieutenante-générale en Provence. — Aucun historien de ce pays n'a connu ces états tenus à Aix, au mois de février 1438 (1439, n. st.), si ce n'est Pitton qui en parle en son *histoire d'Aix*, pag. 225, où il cite ce même cahier que nous possédons.

préambule et de connaître le langage usité en Provence à cette époque :

« En nom de nre senhor Diou jhu xxist amen. L'an de la incartion del dich nre senhor mil IIIIe XXXVIII et lo jorn XXIII del mes de febrier, regnant lo tres excellent prince nre sobeyran senhor lo rey Renat per la gracia de Diou de Jhalem et de Sicilia, comte de Pvensa et de Forcalquier, duc d'Anjou, du Mayne et de Bar feliciter, amen. Es ver que de part lo susdich nre sobeyran senhor et tan per lo magnific e egregi cavallier mon^{r} Guillelmet Saignet, senhor de Valclusa, conseillyer et chancellier de la dicha majestat en lo grand tinel del palays royal en la ciutat d'Aix, qu an succedament en lo refreytor del couvent dels predicadors de la dicha ciutat, per ltras de crezensa expausada et declarada per los magnifics lo senhor de Mison et lo senhor de Castelnou en Martegues, chivalliers, conseillyers et ambayssadors elegits per la dicha royal majestat, fons demanda als senhors dels tres stats de Pvensa et de Forcalquier, aqui expressament accampats consell et ajuda peu sufficir à la necessitat de la dicha royal majestat per expellir de son royalme de Napol, son ennemi, loqual si dis rey d'Aragon.

Laqual proposta facha et madurament entenduda peu los dichs senhors dels tres stats, fon humblament per la part d'aquels respondut per lo tres honorat payre en Diou monsenhor l'archevesque d'Aix, etc., etc. »

Le chancelier Martin mourut, avons-nous dit, en 1475, et fut enterré à Saint-Sauveur dans une chapelle qu'il avait fondée dans la nef de Notre-Dame d'Espérance. On y a vu, pendant plus de trois cents ans, sa statue en marbre ainsi que celles de Marie de Barthélemi Sainte-Croix, sa femme, et de leurs enfants.

Ces statues, curieuses à cause des costumes du temps qu'elles représentaient, furent brisées en 1795, lors de la dévastation des églises. Jean Martin avait aussi donné, de son vivant, à la même église de Saint-Sauveur, un missel grand in-f°, sur velin, enrichi de superbes miniatures et tout aussi curieux et aussi beau que le missel dit de *Murri,* actuellement conservé à la bibliothèque Méjanes.[1] Dès les premiers jours de la révolution le chapitre, prévoyant, sa destruction prochaine, restitua ce manuscrit au dernier descendant du donateur qui vivait encore.[2]

[1] Au sujet du missel de *Murri,* voyez la *Notice sur la bibliothèque Méjanes,* par M. Rouard, pag. 154.

[2] En 1827 nous acquîmes, des héritiers de la famille des Martins de Puyloubier, le missel dont il est ici question ; mais sur les pressantes instances de M. Magnan de la Roquette nous le cédâmes, quelques années plus tard, à cet amateur distingué des beaux-arts. Nous en avons toujours eu du regret depuis lors, car le beau cabinet de tableaux et de curiosités de M. Magnan a été transporté à Paris et vendu après sa mort.. — Si nous n'avons pas mentionné ce cabinet qui rivalisait avec celui de M. Sallier, lorsque nous avons parlé de la place de l'Archevêché où demeurait M. Magnan, c'est qu'il est impossible de parler de tout, et l'on sait que nous préférons rappeler les choses passées dont les souvenirs s'éteignent chaque jour, au plaisir de décrire ce qu'ont vu ou pu voir nos contemporains. On trouve d'ailleurs dans chacune des deux éditions *d'Aix ancien et moderne,* par M. Porte de très intéressantes notices sur les divers cabinets qui, de notre temps, ont orné ou ornent encore la ville d'Aix, tels que ceux de MM. le marquis d'Albertas, Bourguignon de Fabregoule, le marquis de Lagoy, Magnan de la Roquette, le chevalier Alexandre de Lestang-Parade, les abbés Thaneron et Topin, etc. Au rapport de tous les voyageurs, il y a peu de villes en France, même de bien plus considérables qu'Aix, qui offrent encore autant d'objets de curiosité, de livres, de tableaux, etc., que celle-ci, malgré les pertes immenses qu'elle a faites pendant la révolution et depuis.

CINQUIEME

AGRANDISSEMENT.

LES RUES D’AIX

CINQUIEME AGRANDISSEMENT.

(1450 environ)[1]

N 1292, le roi de Naples, Charles II, dit le boiteux comte de Provence, avait transféré, au midi et non loin des murs de la ville comtale, le couvent des religieuses Dominicaines qu'il avait fondé deux ans auparavant, dans sa maison de campagne, au Plan-d'Aillane. Vers la même année, les religieux Augustins s'étaient établis assez près de là, en dehors de

[1] En tête du quatrième agrandissement (ci-dessus pag. 451), fut imprimé par mégarde la date 1368 environ. il faut lire : 1400 environ.

la porte de Marseille,[1] et ces deux circonstances réunies avaient donné naissance au faubourg Saint-Jacques (en provençal *San-Jaoumé)*, situé en grande partie entre le couvent des Augustins, près duquel passait le chemin allant à Marseille et la rue de Nazareth où était celui qui conduisait chez les Dominicaines. On avait ouvert sur cette rue de Nazareth une nouvelle porte publique, pour communiquer plus directement avec ces religieuses, et cette porte avait pris, comme tout le faubourg, le nom de Saint-Jacques, d'une hôtellerie voisine qui a subsisté jusqu'à nos jours, c'est-à-dire pendant plus de cinq cents ans.

Vers le milieu du XVe siècle et sous le bon roi René, ce faubourg fut renfermé dans la ville, ce qui fut fait en reprenant l'ancien rempart au coude qu'il faisait entre la rue de l'Aumône-Vieille et l'église du Saint-Esprit, et le faisant contourner par les rues Isolette et du Trésor jusqu'au Cours, où fut bâtie à cette époque la tour de Saint-Jacques, et de là en le prolongeant, en droite ligne, jusqu'au couvent des Grands-Carmes, dont nous avons plus haut indiqué la position. [2]

La porte des Augustins fut alors transférée au bout de la Grande-Rue-Saint-Esprit, là où vient se dégorger la rue Isolette, et la porte Saint-Jacques ne fut plus qu'un arceau sur lequel furent bâties des habitations telles qu'on en voyait en ce temps-là, à la rue du Pont et ailleurs et telles qu'on en voit encore aujourd'hui sur le Portalet, à la place des Prêcheurs.

Ainsi l'église du Saint-Esprit le couvent des Augustins et l'hôtellerie Saint-Jacques furent renfermés dans la ville, de même que les rues suivantes :

[1] Au bas de la rue Beauvezet ; voyez ci-dessus, pag. 189

[2] Voyez ci-dessus, pag. 228.

RUE

DES TANNEURS.

E commerce de la tannerie était anciennement fort considérable dans Aix. On cite plusieurs familles très honorables qui y avaient fait leur fortune et qui depuis ont occupé des charges importantes dans la magistrature. Les tanneurs habitèrent d’abord la rue actuelle de Magnan et quelques autres voisines. Ils passèrent plus tard dans celle dont nous parlons ici, lorsqu’elle devint la lice intérieure de la ville,

lors du cinquième agrandissement.[1] On y en voyait encore un assez grand nombre à l'époque de la révolution. Depuis, ce commerce parait avoir cessé presque entièrement.
Angélique Ardoin, native d'Aix, fut mariée en cette ville, au mois de février 1629, à Esprit Adaoust, du lieu de Jouques, fils de Sauveur Adaoust, dit *Bouscaud*, alors hôte du logis de Négreaux, appartenant au seigneur de Mirabeau et de Beaumont sur les rivages de la Durance, où les époux furent s'établir aussitôt après leur mariage. Mais n'ayant pu vivre en bonne intelligence, ils se séparèrent et Angélique qui se trouvait enceinte se retira à Aix chez un nommé Bonfilhon, son oncle, demeurant à la rue des Tanneurs, où elle accoucha d'un fils qui mourut le même jour. Sauveur Adaoust son beau-père vint la chercher peu de temps après et la ramena dans sa maison ; mais la mésintelligence des époux continuant, ils se séparèrent de nouveau d'un commun accord et du consentement de leurs parents, au mois de novembre 1631.
Esprit Adaoust partit alors pour Paris où l'on dit qu'il arriva le 1er janvier suivant et qu'il fut reçu par trois amis de sa famille, MM. Annihal Thus, comme lui natif de Jouques, alors curé de la paroisse Saint-Barthélemy, Houlonne, chirurgien, natif de Peyrolles, et Giraudenc, bourgeois de Rians, qui se trouvaient à Paris à cette époque. Au mois de mars suivant, il fut atteint d'une maladie qui fut reconnue contagieuse. Le curé

[1] La petite rue Isolette, située le long de la partie inférieure de celle des Tanneurs où elle va aboutir, n'a eu, pendant longtemps, aucun nom particulier pour la distinguer. Ce n'est que depuis cent cinquante ou cent soixante ans qu'elle a pris celui d'un de ses habitants, Jean Isolette, qui y exerçait la chirurgie vers la fin du XVIIe siècle, ainsi que l'attestent les registres de la paroisse de Saint-Jérôme du Saint-Esprit.

Thus le fit confesser, Houlonne le saigna à la cheville et
denc lui tint la jambe pendant cette opération. On
ajoute qu'il mourut deux jours après, ainsi que
personnages l'écrivirent à la famille Adaoust. Celle ci prit
le deuil, de même qu'Angélique Ardoin, laquelle, au bout

notaire dudit lieu de Jouques, dont elle eut plusieurs
enfants.
Au mois de mai 1653, vingt un ans après la mort d'Esprit
Adaoust, le régiment de Vendôme qui se trouvait en

La nommée Françoise Adaoust, femme de Jean Rouvière,
fut frappée de quelque ressemblance qu'elle crut
entre un soldat de ce régiment et ledit Esprit Adaoust, son
cousin germain. Elle in
avouer enfin qu'il est véritablement cet Esprit Adaoust
qu'on avait fait passer pour mort. Le bruit de cet
pand aussitôt dans le pays et dans tous les
lieux environnants. Le vieux Sauveur Adaoust accourt de
rait
depuis si longtemps. Celui ci raconte l'histoire de sa vie
passée. Au sortir d'Aix, en 1651, et réso -il, à ne

d'Adaoust, il avait pris à Avignon la route de Gap et
d'Embrun où il avait séjourné pendant sept ou huit mois. Il
-delà d'un an ; y
tombé malade et ne recevant aucune nouvelle de sa

interceptées, il avait épuisé toutes ses ressources, et le
besoin d'argent l'avait contraint de s'enrôler dans les
-légers du duc d'Orléans. Il ava
diverses campagnes en Allemagne, en Flandre et en
Piémont ; il était revenu en Provence et y avait assisté à la
-

Marguerite sur les Espagnols.[1] Il avait ensuite passé à Naples avec le duc de Guise. Fait prisonnier en même temps que ce prince, on l'avait conduit en Espagne où il était demeuré, ainsi que lui, pendant cinq ans. Retourné en France, il était entré dans le régiment de Montbrun et s'était trouvé avec lui à la *Journée du Val*, en Provence, où les troupes du Parlement avaient été battues par celles du comte d'Alais, gouverneur de cette province, au mois de juin 1649.[2] Son régiment ayant été envoyé peu après à Saint-Giniez, dans les environs de Sisteron, il avait été commis, avec le nommé Mounier ou Moynier, pour faire transporter les bagages, et ils avaient enlevé de vive force une jument qui depuis avait été volée par d'autres soldats. Passant peu de temps après sur le pont de Sisteron, quelques habitants de Saint-Giniez, et notamment, Antoine Bougerel, notaire dudit lieu, l'avaient reconnu, l'avaient arrêté comme coupable du vol de la jument, et l'avaient conduit dans les prisons de Sisteron. Craignant de faire tort à sa famille s'il paraissait sous le nom d'Adaoust, il avait pris alors celui de Jean Mounier, appartenant à son camarade, qui avait eu le bonheur de s'évader. Le lieutenant criminel l'avait condamné, sous ce nom de Mounier, au carcan pendant deux heures et au bannissement du ressort de la sénéchaussée de Sisteron. Il avait servi depuis dans divers corps et s'était trouvé au siège de Roses, en Catalogne. Enfin, il était rentré en Provence avec le régiment de Vendôme, qui avait pris son logement à Beaumont, où sa cousine, Françoise Adaoust, l'avait reconnu.

Antoine Adaoust, frère d'Esprit, étant accouru aussi à

[1] En 1637.

[2] Voyez ci-dessus, pag. 56 et 57.

Beaumont pour voir le soldat, fut moins crédule que Sauveur Adaoust son père. Il ne vit qu'un imposteur dans celui qui se disait son frère, et protesta hautement contre cette supposition. Il est vrai que l'apparition de ce frère, privait Antoine Adaoust de la majeure partie de la succession de leur père commun, puisqu'il lui aurait fallu désemparer la donation qui avait été faite à Esprit Adaoust, lors de son mariage avec Angélique Ardoin. Furieux ainsi que Mathieu Péna second mari d' Angélique, on prétend qu'ils subornèrent, l'un et l'autre, à prix d'argent, des assassins chargés de les débarrasser de ce nouveau venu. Mais diverses tentatives faites par ceux-ci contre lui, furent heureusement détournées par les habitants du lieu. C'est alors que Sauveur Adaoust, craignant les suites terribles de ces tentatives, rétracta devant notaire la reconnaissance qu'il avait faite d'abord, par une nouvelle déclaration portant que le soldat, loin d'être son fils, n'était qu'un imposteur et qu'il le désavouait. Néanmoins il lui fit remettre secrètement quelque argent et lui fit dire de se rendre à Aix, pour consulter le célèbre jurisconsulte Scipion Dupérier. On assure même qu'il versa des larmes amères, en disant qu'il lui fallait perdre un de ses fils pour conserver tous les autres.

Cependant le soldat était venu à Aix. Péna qui le guettait, le saisit au collet, sur la place des Prêcheurs, et le conduisit aux prisons où il fut écroué, sur la plainte dudit Péna, appuyée de celle de la famille Adaoust. C'était au mois de juin 1653, à l'époque de la foire de la Fête-dieu. Des habitants de Saint-Giniez qui se trouvaient à Aix, furent appelés et reconnurent dans le soldat le véritable Jean Mounier dit *Mauvans*, leur compatriote, le moine qui avait été condamné au carcan et au bannissement par le lieutenant criminel de Sisteron. Le prisonnier se

crut perdu alors et fut conseillé d'avouer qu'il était ce Jean Mounier. Il fut condamné aux galères pendant dix ans, par le lieutenant criminel d'Aix, comme convaincu de faux et de supposition de nom. Mais sur son appel le parlement réduisit la peine à celle du fouet et à cinq ans de galères, par arrêt du 29 juillet de la même année.

Pendant que ce malheureux subissait sa condamnation, Sauveur Adaoust et Antoine Adaoust, son fils, moururent, ainsi que Mathieu Péna, et il fut dit que les deux premiers avaient témoigné à leur lit de mort les plus vifs regrets de leur conduite envers leur fils et leur frère. En effet, le soldat étant sorti du bagne, reprit publiquement le nom d'Adaoust, et impétra des lettres-royaux de requête civile envers l'arrêt qui l'avait frappé. Les trois enfants d'Antoine Adaoust, la sœur et le beau-frère de ce dernier, et Angélique Ardoin s'opposèrent à cette nouvelle prétention qui fut débattue de part et d'autre par deux fameux avocats de cette ville, MM. Peissonnel et Courtez, dans des mémoires imprimés, que nous avons sous les yeux. Il serait trop long de les analyser ici ; mais nous pouvons assurer que ce procès mériterait de figurer parmi les causes célèbres, à côté de ceux de Martin Guerre, du faux Caille et antres qui n'offrent pas plus que celui-ci cette foule de circonstances vraies ou supposées, cette incertitude du pour ou du contre qui piquent si vivement la curiosité des lecteurs. M. Peissonnel fit d'incroyables efforts pour faire triompher la cause de son client. Il en fit trop peut-être..... *Avec vos subtilités, vous le ferez pendre,* lui disait Scipion Dupérier, et c'est ce qui arriva.

Par arrêt du parlement, du 22 avril 1664, la grand'chambre et la Tournelle réunies, Jean Moynier, dit Mauvans, atteint et convaincu des cas et crimes de faux, imposture et supposition

amende honorable et à être pendu ; ce qui fut exécuté le
main, sur la place des Prêcheurs.[1]

[1] Lorsque nous publiâmes cette histoire du faux Adaoust dans le *Mémorial d'Aix* du 2 novembre 1839, nous en adressâmes un
Jouques, et notre ancien
-
Thus vint nous remercier quelques jours après
conservait chez lui, à Jouques, le portrait d'Angélique Ardoin, qui
le personne. « Le plus curieux de l'affaire,
- -
Adaoust, et n'était nullement un imposteur. Suivant la tradition de ma
se

et Péna pour le reste de ses jours, il eût sauvé sa vie ; mais il s'entêta et

enfants du second lit de sa femm
de secondes nôces. » Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde !

PARTIE INTERMÉDIAIRE

DE LA

GRANDE RUE SAINT ESPRIT.

Nous venons de dire que lors de cet agrandissement, la porte dite de Marseille ou des Augustins, qui était située à l'extrémité inférieure de la rue Beauvezet, fut transférée dans celle du Saint-Esprit, entre la rue Isolette et celle du Trésor. Cette partie de rue fut donc une prolongation de celle des Salins, et elle en prit le nom. On lui donna aussi, tantôt le nom de rue des Augustins, tantôt celui des Hôtelleries ou des Auberges, à cause de quelques hôtelleries qui y furent établies, telles que celles aux enseignes du Lion et du Sarrasin qui

étaient fort renommées en ce temps-là. Les Puget, seigneurs de Tourtour y faisaient leur demeure au XVIe siècle, de même que les Rici et quelques autres familles nobles dont aucune ne subsiste plus depuis longtemps.
Un peu au-dessus de la maison des Puget produit plusieurs hommes de mérite. Nous citerons parmi eux 1° André de Colonia, religieux minime, bon prédicateur, auteur de divers ouvrages, dont l'un notamment, intitulé *Eclaircissements sur le légitime commerce des intérêts*, eut successivement quatre éditions, à Lyon, à Bordeaux et à Marseille, et fut néanmoins condamné par le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, et par l'évêque de Grenoble, le Camus. André était né à Aix le 10 septembre 1616, et mourut à Marseille en 1688 ; 2° Dominique de Colonia, jésuite, né à Aix le 31 mai 1658, et non le 25 août 1660, comme le disent les biographes, mort à Lyon le 12 septembre 1741. Celui-ci a laissé un plus grand nombre d'ouvrages que son oncle, entre autres *les Antiquités de la ville de Lyon* et *l'Histoire littéraire de la même ville, avec une bibliothèque des auteurs lyonnais sacrés et profanes,* dans lesquels il fait preuve d'érudition, mais où on lui reproche des omissions et quelquefois un peu de vague dans ses indications.[1]

[1] Voyez, sur André et Dominique de Colonia, la *Biographie Universelle* de Michaud, tom. IX, pag. 313 et suiv. ; le *Dictionnaire des Hommes illustres de Provence,* tom. 1er, pag. 185 et 186 ; *Mémoires de Trévoux,* novembre 1741, etc. - Joseph-Jules-François de Colonia, né à Aix en 1716, y mourut en 1766, avec la réputation d'un des plus célèbres avocats de son temps. Voyez Ch.Fr. Bouche, *Essai sur l'Histoire de Provence,* tom. II, pag. 332, à la *notice des Provençaux célèbres.* — M. Pierre-Joseph de Colonia, son fils, né à Aix en 1746, fut d'abord avocat-général au parlement d'Aix, en 1766, puis maître des requêtes

L'église paroissiale de Saint-Jérôme, vulgairement dite du Saint-Esprit, est située au bas de cette portion de rue, sur l'emplacement de l'ancien hôpital Saint-Esprit, destiné aux enfants trouvés, et fondé au commencement du XIIIe siècle, sous l'épiscopat de Bernard Cornuti, d'une famille noble de cette ville, lequel fut d'abord prévôt du chapitre de Saint-Sauveur, puis évêque de Fréjus, enfin archevêque d'Aix en 1212. Une nouvelle paroisse ayant été jugée nécessaire attendu l'augmentation de la population, l'église de l'hôpital Saint-Esprit fut choisie, en 1670, pour y établir le culte paroissial, et le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, la plaça sous l'invocation de son patron saint Jérôme ; mais le nom de Saint-Esprit a continué de prévaloir et s'est perpétué jusqu'à nous dans l'usage habituel et journalier, lorsqu'on parle de cette paroisse. La bâtisse de l'église actuelle ne fut entreprise qu'en 1706, et la première pierre en fut posée le 4 mars, sous l'épiscopat de Daniel de Cosnac, en présence du chapitre, par MM. les consuls et assesseur. Elle a été consacrée, un siècle plus tard, le 24 octobre 1806, par Mgr. Jérôme-Marie Champion de Cicé, archevêque d'Aix, assisté de Mgr. Arnaud-Ferdinand de la Porte, évêque de Carcassonne.
Un tableau historique assez curieux, provenant de l'ancienne chapelle du parlement au palais, auquel on fait néanmoins peu d'attention, est actuellement conservé dans cette église. Il est peint sur bois et représente l'assomption de la Sainte-Vierge. On assure que chacune des figures des apôtres qui entourent

aux conseils du roi sous Louis XVI, enfin conseiller d'État et vice président du comité des finances, sous Louis XVIII. il mourut, en 1823, à Paris, où il avait établi son honorable famille au retour de l'émigration.

le cercueil, est le vrai portrait de l'un des douze membres de l'institution du parlement d'Aix, créé par Louis XII, en 1501 et 1502.[1] Ce tableau date de quatre ou cinq ans plus tard.

L'église des Augustins, détruite pendant la révolution, avait son entrée en face de l'église du Saint-Esprit, sur la ligne méridionale de la rue. Il n'en subsiste plus que le clocher en forme de tour octogone reposant sur un massif carré, construit peu après le milieu du XVe siècle, aux frais de noble Jean Guiran, notaire, mort en 1483, et dont on voit encore les armes en relief sur plusieurs faces du clocher.[2] Cet écu atteste que Jean Guiran appartenait à la noble famille de ce nom, qui, dès le commencement du même siècle, avait fourni à notre ville une foule de syndics et de consuls, de maîtres-rationaux et de magistrats à la cour des comptes, aides et finances, etc. Cette famille, après avoir possédé les seigneuries du Castelet, de la Brillane et autres, s'est éteinte, en 1790 ou 1791, en la personne de Henri-François de Guiran de la Brillane, bailli, grand'croix de l'ordre de Malte, né à Aix le 11 septembre 1727.[3] Il était, à l'époque de sa mort, ambassadeur de son ordre

[1] Ces magistrats étaient Antoine Mulet ou Muleti, président ; Louis de Forbin, seigneur du Luc, fils du grand Palamède, premier conseiller ; Guillaume de Puget, prévôt de l'église de Saint-Sauveur, conseiller-clerc ; Jean de Cuers, prévôt de l'église de Marseille, conseiller-clerc ; Raymond Picard, prévôt de Ventabren, conseiller-clerc ; Pierre de Brandis, conseiller-clerc; Bertrand Durand ou Duranti, seigneur de Fuveau et de Peynier, conseiller-laïque ; Melchior de Séguiran, seigneur de Vauvenargues, conseiller-laïque ; Pierre Mathei, seigneur du Revest, conseiller-laïque ; Simon de Tributiis, seigneur de Sainte-Marguerite, conseiller-laïque ; Michel Audibert, conseiller-laïque ; et Gaspard Dupérier, conseiller-laïque.

[2] L'horloge publique qui le surmonte, y fut placée en 1677.

[3] On lit dans l'excellente *histoire de Malte*, par M. Miége, ancien consul de France à Malte, etc. (Paris, 1840, 3 vol. in-8°), et au tom. II, pag. 332 et suiv.; que le bailli de la Brillane *se montra le défenseur intrépide de l'Ordre* dès les pre-

auprès du malheureux Louis XVI, et passait pour un habile diplomate. Les services qu'il avait rendus auraient pu le faire arriver au magistère, s'il eût vécu lors d'une vacance ; et s'il eût succédé au grand-maître de Rohan, on peut conjecturer d'après l'énergie de son caractère, que l'île de Malte ne se fût pas rendue aussi lâchement qu'elle le fit en 1798.[1]

Les religieux Augustins avaient été reçus dans Aix vers la fin du XIIIe siècle. Leur église était par conséquent l'une des plus anciennes de la ville. Elle n'avait rien de bien curieux, si ce n'est une grande niche placée derrière le maître-autel, dans laquelle étaient deux figures en pierre et de grandeur naturelle, dont l'une représentait Jésus-Christ, portant la Croix et montant au Calvaire. Saint Augustin l'accompagnait, la mitre en tête et la crosse à la main, et au haut du Calvaire étaient placés le soleil et la lune peints sur verre et qu'on pouvait éclairer par derrière, au moyen d'un petit escalier pratiqué dans le mur. Au bas de la niche, qui datait du temps du roi René, ce prince avait fait placer une vingtaine de vers de sa composition, en caractères gothiques, et entourés d'un cadre

miers jours de la révolution de France, et qu'il *mourut subitement en sortant d'une conférence avec le ministre Montmorin.*— Nous parlerons, dans notre second volume *(église de Saint-Jean),* des obligations que nous avons à M. Miége, dont. la politesse égale le savoir.

[1] MM. les chevaliers Alexandre et Melchior de Lestang-Parade, conservent dans leur cabinet à Aix, les originaux des bulles portant : 1° Approbation de la part du pape Pie VI, des nouveaux statuts de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem ou de Malte, dressés par le chapitre général dudit ordre en 1777 ; 2° Création de la langue anglo-bavaroise, la 8me de cet ordre, en 1782. Dans ces bulles se trouvent consignées les preuves de ce que nous disons de l'expérience et de la capacité que le bailli de la Brillane déploya dans ces deux circonstances où il fut l'un des principaux délibérants et négociateurs, tant à Malte, qu'à la cour de Rome et à celle de Bavière.

bleu parsemé de fleurs de lys d'or en relief. Nous ne rapporterons pas ces vers qui ont été imprimés plusieurs fois,[1] et nous dirons seulement que ce monument a été transporté, sous la restauration, dans l'ancienne église des Capucins, dépendante aujourd'hui de l'hôpital Saint-Jacques ou Hôtel-Dieu, où on l'a replacé à peu près tel qu'il existait chez les Augustins.

Nous connaissons très peu de familles qui eussent leur sépulture dans l'église de ceux-ci : nous ne pouvons même citer que les Colonia, les Duranti,[2] les Pigenat et les Tressemanes,[3] parmi les familles de marque qui y reposaient. Ces derniers étaient divisés, depuis l'avant dernier siècle, en deux branches encore existantes, qui possédaient, l'une, la seigneurie de Brunet, l'autre, celles de Chasteuil et de Rousset, et qui, plus qu'aucune maison d'Aix, avaient fourni un nombre considérable de chevaliers de Malte.

André de Tressemanes-Chasteuil, l'un d'eux, né à Aix le 20 septembre 1653, mourut à Grenoble le 10 mai 1718, étant lieutenant-général des armées du roi, et commandant en chef pour S. M. en Dauphiné. Il avait été auparavant inspecteur-général de l'infanterie française. C'était un très bon militaire que Louis XIV envoya, en 1714, au grand-maître Perellos, comme le plus capable de commander les troupes de l'Ordre dans l'île de Malte et celles que la France se proposait de faire passer au secours de cette île alors menacée par les Turcs. Mais on apprit que les

[1] Millin, *Voyage dans les Départements du Midi*, tom. II, pag. 338 ; M. de Saint-Vincens, *Description des Antiquités, Monuments et Curiosités de la ville d'Aix,* Aix, Pontier, 1818, in-8°, pag. 29*;* et M. Porte, *Aix ancien et moderne*, 1re édition, pag. 104, 2ème édition, pag. 147.

[2] Voyez ci-dessus, pag. 48, not. 2.

[3] Voyez ci-dessus, pag. 316, not. 5.

armements de ceux-ci étaient dirigés contre les Vénitiens, et les craintes du grand-maître furent dissipées.
Gaspard de Tressemanes-Brunet, chanoine de Saint-Sauveur, né au château de Brunet, près Riez, au commencement du XVIe siècle, fut nommé et sacré évêque de Glandèves en 1755, et se démit de son évêché en 1771 pour se retirer dans son abbaye de Saint-André, à Villeneuve-lez-Avignon, puis à Franconville-la-Garenne dans les environs de Paris, où il mourut le 6 septembre 1784. Il était, dit-on, d'un caractère inconstant et difficile, et il aimait les procès plus qu'il ne convenait à son état.
Au pied du maître-autel était la sépulture de Pierre Marini, religieux de cette maison des Augustins, évêque de Glandèves, confesseur et prédicateur du roi René, mort à Aix en 1467. M. le président de Saint-Vincens, le fils, a publié sur cet évêque une très curieuse notice à laquelle nous renvoyons nos lecteurs qui ne connaîtront pas sans plaisir les sermons de ce P. Marini, dont M. de Saint-Vincens possédait le manuscrit.[1]
Un autre religieux de cette maison, Hyacinthe le Blanc, né à Aix le 5 mai 1696, personnage d'un mérite distingué, fut nommé par le pape Benoît XIII, à l'évêché de Joppé, *in partibus infidelium*, et sacré à Rome en cette qualité, le 18 avril 1728, par le cardinal de Polignac. Il était chanoine et grand vicaire de Rheims, lorsqu'il mourut dans ladite ville, le 26 avril 1755. au moment où il allait être pourvu d'un évêché en France.
Au temps de la ligue, Gaspard de Pontevès, comte de Carces,

[1] *Notice sur un manuscrit de la bibliothèque Saint-Vincens, à Aix, contenant les sermons de Pierre de Marini, etc.* — Dans le *Magasin encyclopédique*, mai 1813; et chez Pontier, Aix, 1816. in-8°.

l'un de ses chefs en Provence où il fut depuis grand-sénéchal et lieutenant-général, habitait le couvent des Augustins, lorsqu'il était à Aix. Jean de Pontevès, son père, premier comte de Carces, avait occupé les mêmes charges, et l'un et l'autre s'étaient distingués par leur bravoure et leur zèle pour les intérêts du pays, comme on peut le voir dans tous les historiens de Provence.[1] Le fils avait épousé une fille du premier lit de la duchesse de Mayenne, [2] ce qui justifie en grande partie son attachement à la ligue ; il était d'ailleurs cousin germain du célèbre baron de Vins, duquel nous avons parlé plus haut.[3]

[1] Voyez aussi les *Mémoires des généreuses actions de feus messeigneurs Jean et Gaspard de Pontevès, père et fils, comtes de Carces, chevaliers des ordres du roi,* conseillers en ses conseils d'Etat et privé, capitaines de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, grands-sénéchaux et lieutenants-généraux pour S. M. en Provence ; à madame, madame la comtesse de Carces, par Barthélemy Augier,** leur secrétaire.* Manuscrit in-fol. fort épais, dont nous possédons une copie in-4° prise en 1803, sur l'original de B. Augier, conservé au château de Tournefort, commune de Rognes, dans la bibliothèque de M. de Sermet de Tournefort fils, neveu et gendre de quatre de nos plus anciens et meilleurs amis. La bibliothèque Méjanes a aussi une copie de ces mémoires, de même que celle de Carpentras et quelques autres.

[2] Du 27 février 1588, Guillaume Présan, notaire à Dijon, contrat de mariage entre Gaspard de Pontevès, comte de Carces, etc., et Léonor Despréz, fille de feu Melchior, seigneur de Montpezat, etc., « et de très illustre princesse madame Henrye de Savoye, duchesse du Mayenne, à présent fame et compaigne de très illustre prince monseigneur Charles de Lorraine, duc du Mayenne, pair et grand-chambellan de France, gouverneur et lieutenant-général pour le roy en ses pays et duché de Bourgogne, etc. »

[3] Voyez ci-dessus, pag. 24 et suiv.

* Ils n'étaient que chevaliers de Saint-Michel, et n'avaient jamais appartenu à l'ordre dit du Saint-Esprit.

** Barthélemy Augier était natif d'Aix, ainsi que nous le lisons dans un acte du 20 août 1587, Honoré Rigault, notaire à Barjol, recevant ledit acte au château de Carces.

LES RUES D'AIX

Nous ne saurions dire où M. Prosper Mérimée a trouvé que le clocher des Augustins est appelé la tour de César ou de la Caï rié. [1] La tour qu'on nomme ainsi, est située, nous le savons tous, à la distance d'une lieue environ au nord-est de la ville.

[1] *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, Paris, 1855, in-8°, pag. 233. Les voyageurs ne sauraient trop se méfier de leurs souvenirs ou des fausses indications qu'on leur donne.

RUE

DE LA MASSE.

NE enseigne d'auberge a donné son nom à cette rue depuis les premiers temps que celle-ci est renfermée dans l'enceinte de la ville ; car nous trouvons dans les anciens registres du prieuré de Saint-Jean, qui possédait des censes dans ce quartier, que sous le prieur Pierre Curti, en 1416, une hôtellerie de la Masse existait déjà, lorsque cette rue n'était encore qu'une portion du chemin qui, au sortir de la porte de Marseille ou des Augustins, conduisait d'Aix à Marseille, en allant passer devant la maladrerie de Saint-Lazare.

M. de Haitze, rapporte qu'au XVe siècle, on donna à cette rue le nom de Marini,[1] à cause de ce religieux augustin, évêque de Glandèves, etc., duquel nous avons parlé dans notre article précédent. Apparemment que la partie du couvent des Augustins qu'occupait cet évêque, avait son issue dans cette rue.

Nous n'en trouvons rien dans les registres de Saint-Jean, mais nous y lisons que les Valbelle-Meyrargues ayant fait bâtir, pendant la dernière moitié du XVIIe siècle, ce grand hôtel qui fait le coin à droite en entrant dans cette rue par le Cours, ainsi que nous le dirons en parlant des hôtels qui bordent cette belle promenade, la rue de la Masse a été appelée durant une cinquantaine d'années la rue de Valbelle.

Les Augustins avaient obtenu, nous ne savons à quelle époque, la permission de construire sur la ligne orientale de leur église, des chapelles qui empiétaient considérablement sur le sol de la rue de la Masse. Bien des gens vivent encore qui peuvent se souvenir, comme nous, de les avoir vues avant la révolution, lorsque cette église était en état. En 1806, M. Sallier, maire d'Aix, les racheta au nom de la ville, des mains des acquéreurs nationaux, et rendit le sol à la voie publique.

[1] Aix ancienne et moderne, mss. de 1715, chap. V, des Rues.

RUE

COURTEISSADE.

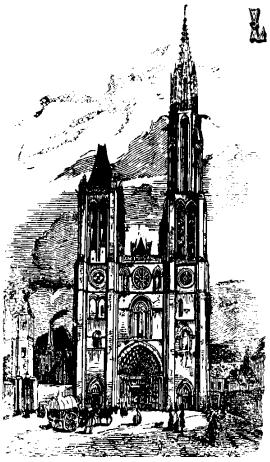

A rue Courteissade tire son nom d'une famille d'Aix, depuis longtemps éteinte, qui y faisait sa demeure dès le milieu du XIVe siècle. Deux cents ans plus tard, les Margalet, autre famille éteinte de nos jours, y acquirent une maison qui était située vers le commencement de la rue, à gauche en entrant par celle de Nazareth. Cette maison est celle dans laquelle Malherbe se maria en 1581, et qu'il a habitée pendant le long séjour qu'il a fait à Aix.

Ce père de la poésie Française était venu en Provence en qualité de secrétaire d'Henri d'Angoulême, grand-Prieur de France, qui fut tué à Aix par Altovitis en 1586. La faveur dont Malherbe jouissait auprès de ce prince, lui procura l'alliance de Magdelaine de Coriolis, fille de Louis, président au parlement, et sœur d'une dame de Margalet.
Le contrat de mariage passé chez cette dame, le 1er octobre 1581, devant Abel Hugoléni, notaire d'Aix, dans les écritures duquel nous l'avons découvert après de longues recherches dans plusieurs études,[1] nous a appris que François de Malerbe, écuyer de la ville de Caen, en Normandie, était fils d'un autre François de Malerbe et de Louise de Vallois, ce qu'aucun biographe n'a jamais connu, ce nous semble. Magdelaine de Coriolis, dont le nom s'écrivait alors Carriolis, ainsi que le prononcent encore les gens du peuple, était, à cette époque, déjà veuve de deux maris : l'un, Jean Bourdon, écuyer d'Aix et seigneur de Bouc, dont elle avait eu un fils [2]; l'autre Balthazar Catin, sieur de Saint-Savournin, lieutenant au siége de Marseille, duquel elle n'eut point d'enfants.[3] Ce dernier était un petit homme bossu, et lorsque les amis de Malherbe le raillaient sur son mariage avec la veuve d'un tel magot, il répondait gaîment que c'était *une licence poétique*.[4]
Une chose très singulière dans ce contrat de mariage, est que Malherbe y fait écrire son nom et celui de son père, MALERBE sans H, et qu'il le signe de même, précédé de la particule *de*, et

[1] Nous le trouvâmes chez Me Perrin, dont l'étude a passé depuis à Me Pison.
[2] Contrat de mariage du 16 février 1573, Barthélemy Catrebards, notaire à Aix.
[3] Contrat de mariage du 16 avril 1577, même notaire.
[4] Papon, *Histoire générale de Provence*, tom. IV. pag. 255, note, d'après la lettre de Decormis à Saurin, du 10 décembre 1720, voyez ci-dessus, pag. 492 et suiv.

en un seul mot : DEMALERBE. Cette circonstance nous a conduit à vérifier que Malherbe a signé ainsi constamment dans tous les actes qu'il a passés à Aix chez divers notaires, pendant plus de vingt ans, c'est-à-dire jusqu'en 1603 et 1604, époques des dernières quittances qui lui ont été données du loyer de cette maison qu'il occupait à la rue Courteissade.

A la fin de l'année suivante, Malherbe, qui avait déjà fait depuis son mariage trois voyages en Normandie, dont l'un avec sa femme, quitta définitivement notre ville, pour aller se fixer à Paris. C'est alors seulement qu'il plaça une H dans son nom et qu'il changea jusqu'à la forme des lettres qu'il employait auparavant dans sa signature. Il serait curieux sans doute de savoir pourquoi ces changements opérés à l'âge de cinquante ans mais nous n'avons pu en découvrir le motif. Au reste, il fit plus tard plusieurs apparitions à Aix, où sa femme et son fils ne cessèrent pas de résider. Il s'y trouvait en 1616, lorsque le premier président Duvair fut fait garde des sceaux de France, et en 1622, lors du voyage de Louis XIII en Provence.

En quittant la ville d'Aix en 1605, il y écrivit pour son fils une *instruction*[1] renfermant les détails les plus circonstanciés sur sa famille et ses affaires domestiques ; détails absolument ignorés et souvent différents de ce que disent les biographes. Il

[1] M. Ph. de Chenevières, jeune normand, aussi aimable que spirituel et érudit, que nous avons eu le plaisir de connaître pendant plusieurs années à Aix où il faisait son cours de droit, a publié dans son entier cette *Instruction de Fr. de Malherbe* à *son fils*, à Caen, chez F. Poisson et fils, 1846, 38 pag. grand in-8°. Dans un avertissement de 4 pag. qui précède et qui est daté d'Aix, février 1844, M. de Chenevières a la bonté de nous citer comme ayant le premier fait connaître cette instruction au public, dans nos *Recherches biographiques sur Malherbe*, etc., dont nous parlerons ci-après. Il ajoute à cet égard des phrases trop liai flatteuses pur que nous les reproduisons ici.

y parle de ses études chez les frères *Philippes* à Caen ; à Paris avec son cousin de Mondreville le jeune ; puis de rechef à Caen chez *Varion* ; un an sous *Lamy*. son précepteur ; après, sous *Dinot*, environ six ou sept mois à Caen ; et enfin sous le même, deux ans en Allemagne.
Son grand-père, dit-il, était cadet de sa maison dont le chef était, lorsqu'il écrivait, François de Malerbe, son cousin, sieur de Bouillon et d'Escorchebœuf. « Mon père, dit-il encore, peut aujourd'hui posséder six ou sept cents écus de rente, selon l'estimation que je lui en ai oui faire plusieurs fois, et même dernièrement quand je partis de Normandie au mois de décembre 1599. »
Suivent quelques particularités sur sa grand-mère paternelle qui était de la maison d'Elleboeuf ; sur sa mère, Louise de Vallois, fille d'Henri le Vallois, sieur d'Ifs, à demi-lieue de Caen ; sur un frère et deux sœurs de sa mère; enfin sur ce même frère Jean de Vallois, sieur d'Ifs, dont la fille avait épousé le sieur de Bouillon, ce cousin de Malherbe, dont il a déjà parlé.
« Nous avons été neuf enfants, ajoute-t-il plus bas : François, Jeanne, Eléazar, Pierre, Josias, Marie, Jeanne, Etienne et Louise. Jeanne la première, Josias et Etienne sont morts en enfance. Pierre mourut à Lisieux au retour du siége de la Fère ; je crois que lors il n'avait que dix-sept ou dix-huit ans.— La seconde Jeanne, décéda il y a environ huit ou neuf ans et a laissé plusieurs enfants mâles, ayant été mariée avec le sieur Fauconnier, trésorier de France.— Marie est mariée au sieur de Reveillon-Putecoste, dont elle a des enfants. —Louise est veuve du sieur de Colombier-Guerville, et a eu un fils et une fille. Mon frère est marié avec demoiselle Marie Lambert, dame en partie de la terre d'Ouville, près Falaise. En faisant

son mariage, mon père lui donna un état de conseiller au siége présidial de Caen, qu’i
84.

d’août, et n’y revins qu’au mois d’avril 1586, dix ans après. Dans cette absence, je n’ai pas eu un liard de la
en
suivant, et nous nous retirâmes au logis de ma cousine de

maison, que peut- »

Quatre ans après son mariage, Malherbe avait eu un premier fils né à Aix le 21 juillet 1585, dont le parrain fut le grand-prieur Henri d’Angoulême, qui lui donna au baptême le

nom de Henri.[1] Cet enfant fut emmené à Caen par sa mère, en 1586, lorsque celle-ci alla y rejoindre son mari, aussitôt après la mort du grand-prieur, et il y mourut le 28 octobre 1587.

Son père lui consacra, dans une église de ladite ville, une épitaphe en prose et assez longue, dont nous avons découvert une copie et que nous avons publiée comme une des premières oeuvres de Malherbe.[2]

C'est pendant son premier voyage en Normandie que Malherbe eut une fille nommée Jourdaine, dont Jourdaine-Magdelaine de Montmorenci, femme du sieur de la Vérune, gouverneur de la ville et château de Caen, fut la marraine, et qui mourut de la peste à Caen, au mois de juin 1599.[3]

Malherbe étant de retour à Aix à la fin de cette même année, sa femme devint une troisième fois enceinte, après dix-neuf ans de mariage, et accoucha, le jeudi 14 décembre 1600, d'un fils qui fut nommé Marc-Antoine. Malherbe écrivant pour lui, comme nous l'avons dit, l'instruction précitée, y invoque le témoignage d'une foule de Normands qui, étant venus à Aix pour diverses affaires, notamment Mme de la Vérune, née de Montmorenci, y ont vu et connu ce fils, « ce que j'ai voulu écrire ici, dit-il, parce qu'il arrive quelquefois que ceux qui sont nés hors de la maison de leur père, sont méconnus de leurs parents qui veulent s'attribuer la part qui leur doit ap-

[1] Voyez son acte de baptême dans les registres de la paroisse Sainte-Magdelaine, à la date du 1er août 1585.

[2] Voyez *l'Appendice à nos recherches biographiques sur Malherbe,* etc., Aix, Nicot et Aubin, 1841, 3 pag. in-8°.

[3] C'est de Henri son premier fils et de cette fille Jourdaine, que Malherbe dit dans ses stances à Dupérier :

De moi, déjà *deux fois* d'une pareille foudre
Je me suis vu perclus, etc.

partenir. Je ne crois pas que mon frère le voulut faire, mais il n'y a pas de mal de laisser les choses avec plus de

que trop de ténèbres. »

mis de Malherbe à Aix étaient : François-

avec assez de succès la poésie et la numismatique ;[1] Nostradamus, historien de Provence, poète, peintre et excel aup-
auteur de plusieurs pièces de vers qui n'étaient pas sans mérite ; Jean de la Cépède, conseiller au parlement, ensuite premier président de la cour des comptes, dont on a [3]; François d'Escallis, N. de Villeneuve la-
aujourd'hui oubliés, mais qui formaient à cette époque, une société de gens bien nés, aimables et ins
planait le génie de Malherbe.

au mois de novembre 1600, allant épouser Henri IV, [5] En

leur fils Marc- [6] Celui ci eut, à l'époque de la Fête-

C'est à lui que Malherbe adressa ces belles stances qui commencent :

Ta douleur, Dupérier, sera donc éternelle ?

Voyez ci- *Bibliothèque française*, t.

[3] *Bibliothèque française*, to

[4] D'Escallis ou plutôt d'Escalis, était né à Aix le 1 mars 1569, et était

[5]

[6] n acte de baptême dans les registres de la paroisse Sainte-

avec un jeune officier que nous croyons être le même Fortia de Pilles avec qui il eut une dernière affaire en 1627; car ce Marc-Antoine parait avoir été une assez mauvaise tête.

A raison de l'affaire dont nous parlons, il fut décrété de prise de corps par le parlement. Malherbe, qui était venu passer quelques mois à Aix à la même époque, emmena aussitôt avec lui son fils à Paris et l'envoya de là en Normandie. Mais Marc-Antoine était revenu à Aix en 1627 au plus tard, puisque au mois de juin de ladite année, Paul de Fortia de Pilles, y étant venu aussi pour épouser une fille de Jean-Baptiste de Covet, baron de Trets et de Marignane, conseiller et garde-des-sceaux du parlement, et des fêtes ayant été données à cette occasion dans l'une ou l'autre de ces terres également distantes de quatre lieues de la ville d'Aix, Malherbe le fils y eut avec de Pilles une nouvelle affaire dans laquelle il fut tué par celui-ci, assisté de Gaspard de Covet, baron de Bormes, son beau-frère.[1]

Ce duel eut lieu le 13 juillet, et le surlendemain le corps de Marc-Antoine fut apporté à Aix où il fut inhumé dans l'église des P. P. Minimes, aujourd'hui les dames du Saint-Sacrement. Il était alors près d'être reçu conseiller au parlement. On sait encore que Malherbe fut inconsolable de cette perte, et ne survécut à son fils que quinze mois, étant mort à Paris le

[1] Voyez, sur toutes les circonstances de ce duel, les *lettres de Malherbe* dans la plupart des éditions de ses oeuvres; la nouvelle collection de ses lettres à Peiresc (imprimée à Paris, chez Blaise en 1822, in-8°, lettre 207, pag. 498); celle que Malherbe adressa au roi Louis XIII, et que Meusnier de Querlon a insérée dans son édition des *Poésies de Malherbe, rangées par ordre chronologique* (Paris, Barbou, 1764, in-12) ; *Collection des classiques français* (Malherbe, tom. II, pag. 140 et suiv.); *Historiettes de Tallement des Réaux,* Paris, 1834, in-8°, 1er vol., à la fin de l'historiette de Malherbe ; nos *Recherches biographiques sur Malherbe,* etc.

16 octobre 1628, ainsi que cette date est constatée dans le testament de Magdelaine de Coriolis, sa veuve. Il avait institué pour son héritier Vincent de Boyer, seigneur d'Eguilles, depuis conseiller au parlement et petit neveu de sa femme, comme le dit encore le même testament de celle-ci [1]; mais nous n'avons pu retrouver celui de Malherbe que nous eussions été si jaloux de publier. Marc-Antoine avait du talent pour la poésie et avait laissé quelques vers où il y avait plus de feu, dit l'abbé Goujet, [2] mais moins de correction que dans ceux de son père. Ces vers sont probablement perdus pour toujours, ainsi que la plupart des livres de la bibliothèque de Malherbe, pillée et dispersée pendant la révolution et durant l'émigration de MM. d'Eguilles. On trouve cependant quelques-uns de ces livres, de temps à autre, chez les bouquinistes, à Aix.[3]

[1] Testament du 1er août 1629, déposé le lendemain, en présence de témoins, à Joseph Aymar, notaire à Aix. Sur Vincent de Boyer d'Eguilles et ses descendants, voyez ci-dessus, pag. 39 et suiv.

[2] *Bibliothèque française*, tom. XV, pag. 179.

[3] Voyez nos *Recherches biographiques sur Malherbe, adressées à MM. les Maire, Adjoints et Membres du conseil-municipal de la ville de Caen*, Aix, Pontier, 1824, 28 pag. in-8°, réimprimées sous le titre de *Recherches biographiques sur Malherbe et sur sa famille*, dans le IVe volume des *Mémoires de l'Académie d'Aix*, pag. 365 et 426, avec des augmentations et *fac-simile* de quatre signatures différentes de Malherbe ; et tirées séparément chez Nicot et Aubin, 64 pag., in-8°. Ces recherches sont terminées par une lettre de Malherbe fort curieuse et jusqu'alors inédite, sur la mort de son fils. Il faut y joindre *l'appendice* dont nous parlons à la pag. 555, note 2, et depuis laquelle on nous a communiqué une cinquième signature *Demalerbe* (en un seul mot et sans H), différente des autres et que nous aurons peut-être l'occasion de publier avec celle du grand-prieur, Henri d'Angoulême, au bas de laquelle elle est apposée.

RUE

DU GRAND PUITS.

ON donnait autrefois ce nom à la rue qui, du milieu de celle de Nazareth, en face de la rue Papassaudi, va se jeter dans la Grande-Rue-Saint-Esprit. On le lui donnerait encore sans la maladresse d'un barbouilleur qui fut chargé, en 1811, de restaurer les écriteaux indiquant les noms des rues, et qui trouva bon de faire de celle-ci une continuation de la rue Papassaudi ; erreur qu il serait bien facile de réparer,[1] et qu'on réparera tôt ou tard,

[1] Voyez ci-dessus, pag. 8, not. 2.

nous l'espérons ; c'est pourquoi nous séparons ici cette rue de la rue Papassaudi.

A l'entrée de cette rue, du côté de celle de Nazareth, sur la droite, se trouve une source abondante d'eau thermale, qu'on nomme le Grand-Puits, et qu'ou ouvrait au public seulement dans les temps de sécheresse. On y a placé, il y a quelques années, une pompe en fonte destinée à fournir constamment de l'eau à ce quartier. La maison près de laquelle cette borne-pompe est établie, appartenait jadis à une branche de l'ancienne famille de Bermond, qui possédait les seigneuries de la Galinière et de Pennafort. Boniface et Armand de Bermond père et fils, moururent l'un et l'autre étant doyens du parlement, le premier en 1618, le second en 1653. Ce dernier était amateur de pièces curieuses et d'antiquités. Un marchand de Marseille avait rapporté d'Afrique une inscription arabe, qu'Honoré Bouche croyait écrite en caractères hiéroglyphiques égyptiens,[1] et que ce marchand destinait au savant Peiresc. Mais ayant trouvé à son arrivée ce grand homme mort, il déposa cette inscription dans la maison du conseiller de Pennafort où elle était encore il n'y a pas trente ans, quoique cette maison ait bien souvent changé de maître. Millin l'avait vue inscrutée dans le mur du vestibule, lors de son passage à Aix en 1804, et voici la traduction qu'il en donne.[2]

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Que Dieu soit propice au prophète Mahomet et à sa race, et qu'il leur accorde le salut ! Toute âme [3] éprouvera la mort ; mais vous re-

[1] *Histoire de Provence*, tom. 1er chorographie, pag. 202.
[2] *Voyage dans les départements du midi*, tom. 11, pag. 556.
[3] C'est-à-dire toute personne.

cevrez le salaire qui vous sera dû au jour de la résurrection. Celui-là sera bien honteux qui sera écarté du feu et introduit dans le paradis. C'est ici la sépulture de Hadji Thabet, fils d'Abdalrahim, mort dans la première décade du mois de Djoumada premier, l'an 585. »[1]

Cette pierre appartient aujourd'hui à M. Porte. Elle a été moulée et il en existe des copies en plâtre dans divers cabinets de curieux de cette ville.

Dans la nuit du 29 au 30 juillet 1776, le feu se manifesta dans la boutique d'un menuisier qui occupait le rez-de-chaussée de cette maison. L'incendie fut bientôt si violent qu'avant cinq heures du matin on était déjà en train d'abattre, dans la crainte d'un plus grand mal, l'arceau qu on appelait le portalet de Saint-Jacques, et qui unissait la maison incendiée à l'île voisine située entre la rue Papassaudi, la place Saint-Honoré, celle d'Albertas, etc. Ce portalet, qui n'a pas été rétabli depuis, était pareil à celui qui existe encore à la place des Prêcheurs, à l'entrée de la rue Rifle-Rafle, et qui avait été, avons-nous dit,[2] une porte de la ville. Au moyen de cette démolition, le feu ne s'étendit pas plus loin du côté du levant ; mais il gagna du côté opposé en allant vers le Saint-Esprit, et l'on fut obligé également d'abattre une partie des autres maisons formant cette île de figure triangulaire qui est entourée par les rues du Grand-Puits et de Nazareth, et par la Grande-Rue-Saint-Esprit. Les meubles de ces maisons furent. jetés par les fenêtres, et c'était un spectacle affreux pour les habitants d'une ville où les incendies sont si rares et où, de mémoire d'homme, on n'en avait pas vu de pareil.

[1] Cette date se rapporte à l'an 1189 de J.-C.
[2] Voyez ci-dessus, pag. 9 et 532.

Heureusement, il n'en coûta la vie à personne. MM. les consuls, les ingénieurs de la ville et de la province, un très grand nombre de maçons et d'ouvriers étaient accourus sur les lieux dès que les cloches des églises avaient commence à sonner, et a dix heures il n'y avait plus à craindre aucun danger pour les maisons environnantes. Le feu n'en continua pas moins le lendemain, et pendant plusieurs jours les décombres exhalèrent de la fumée.

Le marquis de Vauvenargues était alors premier consul d'Aix, procureur du pays de Provence. Ce digne frère de l'illustre moraliste, en qui s'est éteinte, en 1801, cette branche si populaire de la maison de Clapiers, eut la généreuse pensée de faire une quête publique en faveur des incendiés. Ses collègues et lui-même ne dédaignèrent pas d'aller de porte en porte, la bourse à la main, pour recueillir les aumônes des habitants. M. l'archevêque (Boisgelin) donna 1,500 francs ; le parlement eu corps 37 louis [1]; la cour des comptes, aides et finances, 33 louis ; les trésoriers de France, 10 louis ; le chapitre de Saint-Sauveur, 100 écus, et chaque membre de ces compagnies donna encore à la porte de sa maison. MM. les consuls et assesseur avaient été les premiers à verser 12 louis dans la bourse commune. Ils eurent la satisfaction de recueillir au-delà de dix mille francs qu'ils distribuèrent aux victimes de l'incendie, dans la juste proportion des pertes que celles-ci avaient éprouvées. Les maisons furent rebâties ou restaurées; mais quelques personnes regrettèrent que la ville n'eût pas saisi cette occasion de convertir, à peu de frais, cet emplacement en une place publique.

[1] Le louis d'or valait 24 livres tournois, ou quatre écus de 6 livres.

RUE

DE NAZARETH.

ES Dominicaines, fondées à Aix, en 1290, par le roi de Naples, Charles II dit le *Boiteux*, comte de Provence, furent. d'abord logées par ce prince à la maison de campagne qu'il possédait à une lieue environ de la ville, du côté du couchant, et qui porte aujourd'hui le nom de *la Durane*. Mais cet établissement n'était que provisoire, et deux ans plus tard, c'est-à-dire au mois de juillet 1292, Charles II transféra ces religieuses auprès des murs de la ville, dans l'enclos dit de Saint-Antoine qui appartenait alors aux moines de Saint-Victor-lez-Marseille et qu'il avait acheté de Raymond Lordeti, leur abbé. Le roi,

accompagné de l'archevêque d'Aix, Rostang de Noves, alla prendre les religieuses à *la Durane* en grande cérémonie, et vint, les installer lui-même dans leur nouvelle habitation qui était située à peu près dans le local où furent bâtis, au XVIIe siècle, les couvents des Andrettes et des Bénédictines, occupés actuellement, l'un, par le collége de la ville, l'autre, par une filature de coton.
L'église de ce monastère des Dominicaines fut dédiée à la bienheureuse vierge Marie de Nazareth, et de là vient que le chemin public qui conduisait de la ville au couvent fut appelé le chemin de Nazareth, nom qui fut depuis continué à la rue qu'on traça sur le même emplacement, lorsque le quartier des Augustins fut enclos dans la ville, au milieu du XVe siècle.
Le couvent de Nazareth fut l'objet constant de l'affection de Charles II. Il voulut que cette fondation fut pour cent religieuses issues de familles nobles, lesquelles vivraient sous la conduite des Dominicaines, et qui éliraient elles-mêmes leur prieure. Il affecta, pour leur dotation, la terre de Meyreuil, celle de *la Durane*, quelques bastides au Sambuc, les moulins de Pertuis et d'autres biens dont il ne leur restait, lors de la révolution, que la seigneurie de Meyreuil ; aussi le nombre de ces religieuses était-il considérablement diminué, et depuis longtemps on n'y en admettait plus aucune si elle n'apportait une dotation en argent, ce qui était contraire à leur première institution.
Le 8 septembre 1297 le même roi Charles II, ayant fait venir de Rome et des lieux saints, un nombre considérable de reliques qu'il avait déposées au Palais, dans la chapelle de Saint-Mitre, les fit porter processionnellement dans l'église de Notre-Dame de Nazareth, et assista en personne à cette pro-

cession, accompagné des archevêques d'Aix et d'Otrante, des évêques de Marseille, de Vence, de Digne et de Riez, et du grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Guillaume de Villaret que les intérêts de son ordre retenaient à Aix, à cette époque, à la cour du roi de Naples. Ces Saintes reliques existaient encore au moment de le révolution, et l'on peut en voir un inventaire détaillé dans de Haitze.[1]

Charles II avait confié aux religieuses de Notre-Dame de Nazareth, dès les premiers jours de leur fondation, l'éducation de la princesse Béatrix, l'une de ses filles, qu'il destinait à l'état monastique ; mais cette princesse ne répondit pas à son attente, et le 23 janvier 1303, elle déclara formellement à l'évêque de Marseille, à celui de Fréjus, qui fut depuis le pape Jean XXII, et au grand-sénéchal de Provence, Richard de Gambateza, qu'elle n'entendait point prendre le voile et se faire religieuse. Cette déclaration fut faite en présence d'un grand nombre de témoins, parmi lesquels on remarque l'archevêque d'Aix, le viguier et le juge-royal de cette ville, plusieurs jurisconsultes et quatre professeurs de droit civil.[2] La princesse Béatrix épousa, en effet, en 1305, Azzon IV, marquis d'Est, duquel étant devenue veuve, elle se remaria, en 1308, à Bertrand de Baux, comte d'Andria, grand amiral du royaume de Naples.

Enfin, le roi Charles II étant mort à Naples, le 5 mai 1309, à

[1] *Curiosités les plus remarquables de la ville d'Aix,* pag. 110 et suiv.

[2] Cette charte est très curieuse. Elle est imprimée dans *l'Histoire de Provence,* par le P. Papon, tom. III, aux preuves, n° 31. — *Prefata vero domina Beatrix, y* est-il dit, *premissis diligenter auditis, ipsa a parte respondit, quod nolebat redire ad monasterium ante dictum, quod non decebat ut asseruit regis filiam monachari ; et licet vita illa religiosa bona existeret secularis tamen sibi amplius complacebat,* etc.

l'âge de 63 ans, dont il en avait passé 24 sur le trône, son corps fut apporté à Aix, ainsi qu'il l'avait ordonné par son testament, pour être enseveli dans cette église de Sainte-Marie de Nazareth qu'il avait fondée.

Nous avons dit plus haut comment les religieuses dominicaines furent transférées, en 1377, dans le faubourg de Naurabet.

La rue de Nazareth est appelée communément par bien des gens la rue Saint-Jacques, à cause d'une hôtellerie très renommée, à l'enseigne de ce saint, qui se trouvait sur la ligne orientale de cette rue, en face de celle de Courteissade. Celte auberge, qu'on a démolie en partie depuis une dixaine d'année datait de près de cinq siècles et était encore, il n'y a guère plus de soixante ans, la plus fréquentée de la ville. [1]

Les Dignoscyo, d'une ancienne famille d'Aix, qui a quitté cette ville sous la restauration, avaient été maîtres d'hôtel au logis de Saint-Jacques dans le courant du XVIIe siècle, à la suite apparamment de quelque revers de fortune ; car ils descendaient d'un Agricol de Dignoscyo, originaire d'Avignon, qui était venu à Aix pour y exercer l'office de procureur-général fiscal à la cour des maîtres-rationaux, sous le roi René, en 1473.

Avant eux le même logis de Saint-Jacques avait appartenu aux Aygosi, puis aux Boniface, seigneurs de Mazargues, enfin aux Ornano, le dernier desquels fut Henri-François, seigneur de Mazargues, fils et frère des deux maréchaux de France Alphonse et Jean-Baptiste d'Ornano.

[1] Un peu au-dessous de cette hôtellerie, en allant vers le Cours, est un impasse ou cul-de-sac que nos pères nommaient *lou filadoux*, parce qu'ils allaient, comme dit Scarron, *y pousser leur selle* sans façon et tout à leur aise.

RUE

PAPASSAUDI.

NCIENNEMENT elle s'appelait la rue de la Couronne, et elle était ainsi nommée parce qu'il y avait eu là une hôtellerie dite le Logis de la Couronne que Louis III d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence, donna à Pierre de Beauvau gouverneur et lieutenant-général, en le chargeant de faire vendre les biens meubles et immeubles de Poncet et Rosetto, condamné à perdre la tête par la cour majeure pour crime de lèze-majesté, en 1429.

A l'extrémité orientale de cette rue, fut bâtie, un siècle plus tard par la famille Papassaudi, une grande et belle maison qui a aujourd'hui son entrée dans la rue de la Miséricorde, et dont

une partie qui en a été démembrée fait face actuellement à la place Saint-Honoré. On y voit encore dans un vestibule les armes des Papassaudi, sculptées sur une pierre de quelques pieds en carré. Le logis de la Couronne ayant disparu, on s'accoutuma peu à peu à donner à cette rue le nom de Papassaudi, bien que la famille de ce nom se soit éteinte depuis plus de deux siècles, dans la personne de Honorade de Papassaudi, laquelle avait épousé Gaspard, baron d'Ansouis, de l'illustre maison de Sabran.

Vers le milieu de la ligne méridionale de cette rue, se trouve une autre grande maison qui appartenait, au moment de la révolution, aux Meyronnet, barons de Saint-Marc, et qui était, à la fin du XVIe siècle, à la famille Pignoli, éteinte peu après, mais dont le souvenir mérite d'être conservé, à cause du noble dévoûment de Louis Pignoli, premier consul d'Aix en 1580.

En cette année mémorable dans notre histoire, la peste se déclara en cette ville dès le commencement de l'été, et fit de tels ravages que les cours souveraines furent contraintes d'en sortir, ainsi que la majeure partie des plus notables habitants.

L'époque de l'élection consulaire étant arrivée à la fin de septembre, les suffrages du conseil de ville se portèrent sur Honoré de Nas, N... Castillon et Jean Bon, auxquels on donna pour assesseur l'avocat Honoré Guiran, sieur de la Brillane. Le 1er novembre, jour de la Toussaint, était alors celui de l'installation de ces magistrats municipaux. L'assesseur Guiran et Bon, dernier consul, se présentèrent seuls à la cérémonie, Nas et Castillon ayant refusé de rentrer dans la ville dont ils étaient sortis précédemment. Le conseil les fit inviter de se rendre à leur poste, mais inutilement; et dans une nouvelle assemblée tenue le 28 novembre, on nomma Louis Pignoli, premier consul, et Jean Salla, troisième consul, en remplacement de Bon, qu'on

Ni lui ni Pignoli, n'étaient cependant de la qualité requise

fut faict, disent les registres [1]
de la ville, lors grandement affligée de la contagion. L'un
et l'autre se montrèrent dignes de l'honorab
qui fut faite en leur faveur. Pignoli surtout se dévoua avec
tant d'ardeur au ser -
même atteint du mal sous lequel il succomba moins de

dans le cimetière de Saint Lazare, le long de l'ancien
chemin qui conduisait à Marseille, dans le voi
boucherie, au pied d'une croix de pierre abattue en 1795, et
dont on voit encore une partie du massif en maçonnerie qui
i, à notre avis, devrait être
rétabli pour perpétuer la mémoire du généreux Pignoli.
C'est pendant cette peste qui dura un an, et qui moissonna
près du tiers des habitants d'Aix, que parut un ermite
-
Colombe.
guérison de plusieurs d'entre eux qu'il opéra au moyen des
remèdes qu'il leur donnait, lui acqui
réputation. Le peuple d'Aix le considérait comme un saint.
On grava son portrait, et chacun vou
côté de son lit ; on la plaça même sur l'autel de la chapelle
de Saint Eutrope, hors la porte Bellegarde, sur la route de
Pertuis. C'était un homme âgé d'environ cinquante ans,

membres ; il avait le nez aquilin, le regard gracieux, la

nus et n'avait pour tout

[1] Voyez la note mise en tête du *Livre rouge*, -
-

vêtement qu'une soutane grossière qui lui descendait jusqu'aux genoux ; enfin, il était ceint d'une corde à laquelle pendaient un chapelet et un crucifix.

La peste ayant reparu vers la fin de l'année 1586, et une seconde fois pendant l'été de l'année suivante, on commença a soupçonner l'ermite d'entretenir le mal contagieux pour se faire valoir. Il graissait, disait-on, avec des drogues de sa composition, les marteaux des portes de certaines maisons. On observa d'ailleurs du changement dans ses mœurs et ses habitudes ; on s'aperçut qu'il fréquentait des hommes accusés de crimes et des femmes de mauvaise vie, principalement la nommée Arnaude. On résolut de l'arrêter, mais on n'osa pas le faire publique-ment, dans la crainte d'un soulèvement, tant était grand le crédit qu'il avait acquis dans l'esprit du peuple.

Il avait poussé l'audace jusqu'à enlever des mains des exécuteurs dans la rue des Trois-Ormeaux, un criminel qu'on menait au supplice, et auquel il accorda la vie de sa propre autorité. Un jour qu'il était allé visiter les prisonniers, le guichetier eut ordre de le retenir dans les prisons, ce qui fut fait sans bruit et sans causer le moindre tumulte. Son procès fut instruit aussitôt, et sur les nombreuses preuves qu'on recueillit de sa vie licencieuse, il fut condamné à être brûlé vif, ce qui fut exécuté sur la place des Prêcheurs, le 23 décembre 1588. On rapporte qu'en allant au bûcher, ce malheureux ne cessait de répéter ces paroles: *A peccato vecchio, penitenza nuova.* Sa concubine en fut quitte pour être fustigée par le bourreau dans tous les carrefours de la ville, pendant trois jours consécutifs.[1]

1 Voyez sur cet ermite tous les historiens de Provence et d'Aix.

RUE

DE LA MISERICORDE.

ETTE rue n'existe que depuis les premières années du XVIIe siècle. Il suffit pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur le grand tableau peint à l'huile qu'on voit au Musée et qui représente le siége de la ville d'Aix par le due d'Epernon, en 1593 et 1594. Dans ce tableau, extrêmement curieux pour notre histoire, la rue de la Miséricorde n'est point du tout indiquée, et l'on n'aperçoit qu'une seule île de maisons ayant en face, au levant, les églises des Grands-Carmes et de la Magdelaine, et au couchant, la rue de Nazareth où se trouvait l'hôtellerie Saint-Jacques.

Dans le *vray pourtraict de la ville d'Aix* que Belleforest a publié en 1575,[1] cette île dont nous parlons, est reconnaissable par la maison Papassaudi qui y est figurée sur le milieu de la ligne septentrionale ; le surplus du terrain étant occupé, à droite, par un vaste jardin ; à gauche, par quelques maisons éparses dont plusieurs ont pu appartenir plus tard à la rue de la Miséricorde, mais n'en fesaient pas certainement partie alors. Un petit portail placé au coin occidental de la maison Papassaudi,[2] facilitait la communication avec elles, ainsi que l'indique ce plan de Belleforest. Quelle est donc l'époque à laquelle cette rue de la Miséricorde a été ouverte ? Nous croyons que c'est vers la fin du règne d'Henri IV, ou au commencement de celui de Louis XIII ; car elle existait déjà lorsque ce dernier prince visita la Provence, en 1622. On la distingue parfaitement sur *le plan géométrique de la ville d'Aix*, dessiné et gravé par Jacques Maretz, à cette occasion.[3] C'est au premier coin à gauche de cette rue, en y entrant par le Cours [4] que fut construit, en 1658, le monastère ou plutôt la maison hospitalière des religieuses de Notre-Dame de Miséri-

[1] *La Cosmographie universelle de tout te monde*, etc., tom. 1er, pag. 344 de la seconde pagination. Voyez ci-dessus pag. 327 n° II.
[2] Nous avouons que la rue de la Miséricorde est indiquée dans les deux plans d'Aix, tels que cette ville était censée être en 1468. (Voyez ci-dessus, pag. 327 et 328, nos I et VII); mais il faut observer que ces plans ont été gravés par Coussin, trois cents ans plus tard et qu'il y a quelques inexactitudes.
[3] Voyez ci-dessus, pag. 328, n° III.
[4] Il faut se rappeler que le Cours était encore hors la ville à cette époque, ou plutôt qu'il n'existait pas plus que les quartiers d'Orbitelle et de Saint-Jean. Ainsi, cette rue de la Miséricorde était alors à l'extrémité méridionale de l'ancienne ville.

corde, fondées par le célèbre P. Antoine Yvan, saint prêtre, natif de Rians, et par la mère Marie-Magdelaine Martin, dite de la Trinité, née à Aix, de parents pauvres, dans la rue Sainte-Claire, le 3 juin 1616. Le but principal de cette institution, la première qui ait paru en France, était de recevoir les filles de qualité qui se présenteraient avec une véritable vocation et dont les parents n 'auraient pas assez de bien pour les faire entrer dans d'autres maisons religieuses. La mère Marie-Magdeleine fonda depuis d'autres couvents de son ordre à Marseille, à Avignon, à Paris, où mourut le P. Yvan, en 1655, à Arles, a Salon, etc., et mourut saintement à Avignon le 20 février 1678, à l'âge de 62 ans lorsqu'elle se disposait à partir pour Rome où elle était demandée et attendue. Sa maison d'Aix a subsisté jusqu'à la révolution, et bien des gens peuvent se souvenir comme nous, d'y avoir lu, jusqu'en 1792, sur le coin extérieur de l'église, l'inscription que voici :

LA MÈRE DE DIEU ET DE MISERICORDE
EST LA SEULE FONDATRICE DE CETTE MAISON.

En effet, le P. Yvan et la mère de la Trinité n'ayant pas par eux-mêmes les moyens suffisants pour faire un établissement aussi considérable, le virent cependant édifier en moins d'un an, grâces aux aumônes cachées des habitants d'Aix ; si bien que les bonnes gens disaient que les anges descendaient du ciel, pendant la nuit, et mettaient la main à l'œuvre pour accélérer la bâtisse de l'église et du couvent.

La seconde maison de l'île qui fait face à la Miséricorde, était celle du plus célèbre avocat qu'ait peut-être jamais entendu le parlement de Provence. Jean-Jacques Pascal, né à la

Seyne, près Toulon en 1701, fit ses études chez les Doctrinaires à Aix, puis à l'Université de la même ville. « Il s'annonça, dès son début au barreau, comme l'un des plus profonds jurisconsultes et des plus véhéments orateurs de son siècle. Ses premiers pas furent ceux d'un géant qui marchait à la gloire. Ses traits prononcés avec force, ressemblaient à ceux de Jupiter tonnant. D'épais sourcils ombrageaient ses yeux étincellants. Lorsqu'il plaidait, tout ce qui l'environnait suivait l'impression rapide de son discours. Il n'imita personne et il ne sera jamais que faiblement imité. »

Les biographies [1] où nous puisons ces éloges qui n'ont rien d'exagéré, citent les principaux titres de sa renommée, en rappelant les causes les plus importantes qu'il plaida et les honorables suffrages qu'elles lui valurent. Nous ne les répèterons pas ici, ces biographies étant entre les mains de tout le monde ; mais nous rapporterons une anecdote inédite qui fera connaître l'originalité de son esprit.

Un marchand, devenu riche, voulut avoir de la vaisselle d'argent et la faire armorier. Il fit venir un graveur qui consulta le nobiliaire du pays et crut pouvoir attribuer au nouveau parvenu les armes d'une ancienne famille noble de la Haute-Provence portant le même nom. Cette usurpation parut téméraire et offensante au noble, qui attaqua l'ex-marchand en réparation avec amende, dédommagement, etc. Celui-ci fort effrayé recourut à M. Pascal qui le rassura, et le jour de l'audience étant arrivé, lorsque l'avocat du plaignant eut conclu,

[1] *Dictionnaire des hommes illustres de Provence*, in-4°, tom. II, pag. 39 et s.
— *Notice des Provençaux célèbres*, à la suite de *l'Essai sur L'histoire de Provence* de C—F. Bouche, tom. II, pag. 400 et suiv.

M. Pascal le pria de préciser formellement les pièces composant l'écu de M. le marquis de.... — Une tête de *Bœuf* d'or dans un champ d'azur, répondit l'avocat. — C'est bien, répliqua M. Pascal ; mais ces armoiries ne sont pas celles de mon client qui vous demande acte de sa déclaration que les siennes sont une tête de *Vache*, etc. Les juges et les membres de l'auditoire éclatèrent de rire et le prétendu usurpateur fut mis hors de cour sans dépens.

M. Pascal mourut le 24 février 1772. Cette funeste nouvelle parvint aussitôt au palais pendant l'audience de la grand'chambre du parlement. Le président qui la tenait la leva sur-le-champ, en signe de deuil..... Hommage éclatant rendu à la mémoire de cet illustre avocat.

La dernière maison au haut de la même île, qui était, avons-nous dit, celle des Papassaudi, passa, dans le siècle suivant aux d'André. Ceux-ci avaient fourni quelques magistrats à la cour des comptes, et au parlement un conseiller qui fut député d'Aix, en 1789, aux états-généraux de France et plusieurs fois président de l'assemblée nationale constituante. Il fut depuis ministre de la police générale du royaume, sous Louis XVIII, lors de la première restauration. Nous ne savons si c'est médisance ou calomnie, ou même une pure invention ; mais il fut dit dans le temps qu'au mois de mars 1815, ce ministre avait été le dernier dans tout Paris à apprendre le fatal retour de l'île d'Elbe.

Balthasar d'André, son bisaïeul, avait été l'un des commissaires députés par le roi, en 1666, pour la recherche des faux nobles en Provence, sur quoi il disait : « La noblesse de cette province n'a pas les titres qu'on croit ; la plupart des bonnes maisons ont péri et les autres ont négligé ou perdu leurs

papiers. Les gentilshommes d'Arles descendent de bons *ménagers* [1]*;* ceux de Marseille, de marchands ; et ceux d'Aix, de procureurs ou de notaires. » [2]

Lors de cette recherche des faux nobles ordonnée par Louis XIV, on comptait en Provence environ quatre mille personnes qui se prétendaient nobles et qui prenaient la qualité de chevalier ou d'écuyer, avec armes timbrées. Une commission composée du premier président, de cinq conseillers et d'un avocat-général de la Cour des comptes, aides et finances, fut nommée par le roi et établie à Aix, pour procéder à la vérification de leurs titres. Tous furent cités par-devant cette commission, et cinq cent soixante-onze jugements seulement furent rendus, portant déclaration de noblesse en faveur d'autant de familles dont les titres furent reconnus bons et valables.

Cinq cent treize personnes furent condamnées à l'amende de mille francs, pour avoir usurpé le titre et la qualité de noble, et douze cent quatre-vingt-quatre autres payèrent aussitôt volontairement l'amende de cinquante francs, renonçant sur le champ à leur prétention à la noblesse, sans attendre un jugement de condamnation. Enfin quarante-six autres personnes, qui avaient voulu d'abord soutenir leur dire, furent admises à ne payer que l'amende de cinquante francs, parce qu'elles se désistèrent enfin de bonne grâce. Que d'argent ne retirerait pas aujourd'hui le gouvernement qui en a un si grand besoin et qui en demande toujours plus, si

[1] En Provence on appelle *ménager* le cultivateur qui fait valoir son propre bien, sans être au service d'autrui.

[2] Voyez les *Mémoires d'Antoine de Félix*, mss., à la date du 17 octobre 1668. Nous les avons déjà cités, ci-dessus pag. 196 et 199, aux notes. L'auteur assure que Balthazar d'André lui avait tenu ce propos.

pareille recherche était faite à l'égard de tant de bourgeois qui se disent nobles, et de tant de nobles qui se prétendent marquis, comtes ou barons, sans avoir ni marquisats, ni comtés, ni baronnies ! ! ! [1]

[1] Un impôt levé sur la vanité du riche ne serait-il pas en effet plus équitable que celui qu'on perçoit sur les objets de première nécessité, tel, par exemple, que le pain qui est bien souvent la seule nourriture du pauvre ?
Pourquoi le simple bourgeois qui a la fantaisie de s'ennoblir sans l'avoir mérité par ses services, ne paierait-il pas une somme quelconque pour jouir du plaisir de faire précéder son nom de la noble et chère particule ? Pourquoi le simple gentilhomme n'achetterait-il pas les titres dont il se décore sans que le souverain les lui ait donnés ?
On fait payer à la chancellerie un droit au particulier qui veut changer de nom ou ajouter au sien celui d'un ami, d'un bienfaiteur, de sa mère ou de sa femme ; pourquoi n'en serait-il pas de même de celui qui veut changer de condition ?
Les lois sont quelquefois bien inconséquentes, en vérité ! C'est peut-être, nous n'oserions l'affirmer, parce que les riches font la loi et que les pauvres ne sont pas même consultés quand on la fait.

Nous rétablissons ici une note que nous avions destinée à être placée à l'avant-dernière pag. (576), à la suite du troisième alinéa et après les mois *fatal retour de l'île d'Elbe.*
Le conseiller Antoine-Joseph-Balthazar d'André, né à Aix en 1759, l'un des constituants en 1789, et ministre de la police sous la première restauration, fut fait, après les malheureux cent-jours, intendant des domaines de la couronne, ce qui prouve qu'il ne perdit pas la confiance de son souverain, quelques reproches que la malignité du public ait pu lui adresser dans une circonstance critique.

RUE

DES GRANDS-CARMES.

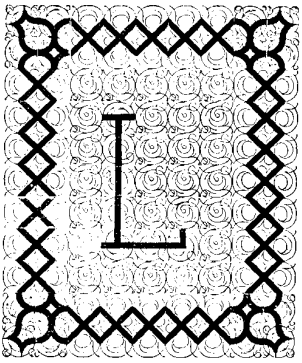

A seconde maison à droite, en entrant dans cette rue par le Cours, était anciennement une hôtellerie, et il n'y a pas trente ans qu'elle avait encore la même destination. C'est dans cette hôtellerie, nommée alors la Tête-Noire, que périt misérablement le grand prieur de France Henri d'Angoulême, gouverneur de Provence, amiral des mers du Levant, duquel nous avons déjà en plusieurs fois l'occasion de parler.

Ce prince était fils naturel du roi Henri II, et d'une dame écossaise de la maison de Leviston, nommée Flamin. Son édu-

cation avait été confiée à Jean Morel, d'Embrun, le disciple et l'ami d'Erasme, qui lui avait inspiré le goût des lettres et des arts. Envoyé en Provence, en 1577, pour commander en absence du maréchal de Retz, gouverneur, il s'attira, par son naturel doux et affable, l'affection des Provençaux qui le demandèrent au roi pour gouverneur, après la démission du comte de la Baume-Suze qui avait succédé au maréchal de Retz, et que les principaux gentilshommes du pays n'avaient pas voulu reconnaître. Il fut donc nommé gouverneur au mois de mai 1579, et pendant sept ans qu'il vécut encore en Provence, il maintint le pays dans le devoir, malgré les intrigues d'Hubert de Vins, qui fut depuis général de la Ligue, et les séditions qui éclatèrent à diverses époques, soit à Marseille, soit à Arles.

En 1586, le grand prieur avait convoqué dans Aix, pour le premier jour du mois de juin, une assemblée des États de Provence. Parmi les gentilshommes qui devaient y assister, se trouvait Philippe Altovitis, de Marseille, d'une famille originaire de Florence, lequel avait épousé depuis peu de temps la belle de Châteauneuf. C'est ainsi qu'on nommait Renée de Rieux, d'abord fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis, puis maîtresse d Henri III. Ce prince, qui l'avait aimée passionnément, lui avait donné la baronnie de Castellane, le jour de son mariage avec Altovitis qui, dès-lors, s'appela le baron de Castellane, à raison de cette terre que sa femme lui avait apportée en dot, et non qu'il fut de la noble et illustre maison de Castellane, comme l'ont cru quelques auteurs.

Altovitis n'aimait pas le grand prieur, et écrivit contre lui à sa femme qui était demeurée à la cour, espérant bien que ses plaintes parviendraient jusqu'au roi. Le monarque se fit remettre la lettre et l'envoya à son frère par l'entremise du colonel

Alphonse Ornano, qui commandait alors quelques troupes corses en Provence, et qui fut depuis maréchal de France. Le grand prieur l'ayant lue entra en fureur et jura de se venger, disant devant Puget-Saint-Marc, Boniface-la-Molle et Forbin-Saint-Cannat, qu'il soupçonnait de tenir secrètement au parti de la Ligue : *on veut me chasser de Provence, mais avant d'en sortir, j'arracherai la barbe à quelqu'un,* sur quoi Saint-Cannat, alors fort jeune, dit tout bas à la Molle : *cela ne me regarde pas, puisque je n'ai point encore de barbe.*

Le dimanche de la Trinité, premier juin 1586, jour fixé pour l'ouverture des Etats, le grand prieur apprend qu'Altovitis est arrivé à Aix et va le chercher à l'hôtel Saint-Jacques où il le croyait logé. Ne l'ayant pas trouvé, il revenait au palais par la rue Papassaudi et celle des Grands-Carmes,[1] lorsqu'il l'aperçoit malheureusement causant avec d'Aréne, autre gentilhomme de Marseille, à une fenêtre du logis de la Tête-Noire. Tout bouillant de colère, il s'élance et monte dans la chambre où se trouvaient ces seigneurs. Est-ce toi qui as écrit cette lettre ? dit-il à Altovitis en la lui montrant, et tandis que celui-ci balbutiait quelques mots d'excuse, il lui passe son épée au travers du corps. Alto-

[1] Il existait alors au milieu de cette rue un petit passage qui a subsisté jusqu'à nos jours, au bas de l'église de Sainte-Magdelaine, et par le moyen duquel on communiquait de la rue des Grands-Carmes à la place Sainte-Magdelaine, devant la partie du palais qu'on appelait le *gouvernement.* On évitait ainsi le contour qu'il aurait fallu faire dans la rue des Gantiers, pour aller de celle de Papassaudi au palais ; ce qu'il est nécessaire de remarquer pour comprendre comment le grand prieur, venant de la rue Papassaudi, put apercevoir le logis de la Tête-Noire adossé au couvent des Carmes, à l'extrémité opposée de la rue du même nom, rue qui décrit encore aujourd'hui une courbe, telle qu'on ne peut la voir d'un bout à l'autre. — Voyez ci-dessus, 238.

vitis a encore la force de saisir son poignard, et, furieux, il en perce à son tour le grand prieur dans le bas-ventre.
Au bruit qu'ils font en se débattant l'un et l'autre, les gens de la suite du grand prieur accourent et trouvent leur maître baigné dans son sang et qui s'écrie *: je suis mort, Altovitis m'a tué.* Ils se jettent aussitôt sur celui-ci et l'achèvent à coups d'épée ; ils aperçoivent ensuite le malheureux d'Aréne qui n'était pour rien dans la querelle, ils le massacrent aussi et font voler les deux corps par les fenêtres.
Le grand prieur ne mourut pas sur le champ de sa blessure. On le transporta au palais qu'il habitait comme gouverneur ; mais les gens de l'art ne tardèrent pas à reconnaître qu'il n'avait que peu de temps à vivre. Le P. Pompée Perille, cordelier, son confesseur, depuis évêque d'Apt, lui annonça qu'il fallait se disposer à mourir. Il entendit cette nouvelle avec une résignation vraiment chrétienne, et ayant reçu les sacrements, il expira, à la fleur de son âge, le 2 de juin vers midi, 24 heures après le fatal événement arrivé la veille.
La ville fut aussitôt plongée dans le deuil, et malgré les mesures que prit le parlement pour maintenir la tranquillité, la populace pilla le riche cabinet du prince, dont on voyait encore des débris à Aix, plus d'un siècle après, dans diverses maisons de curieux.
Le corps du grand prieur fut embaumé et provisoirement déposé dans l'église des Grands-Carmes, à la chapelle du roi René, puis inhumé solennellement, le 17 février 1587, par ordre d'Henri III, dans la tombe des archevêques, au pied du maître-autel de l'église métropolitaine de Saint-Sauveur.

SIXIÈME

AGRANDISSEMENT.

LES RUES D’AIX

SIXIÈME AGRANDISSEMENT.

(1451 ou 1452)

E fut encore sous le bon roi René qu'eut lieu cet agrandissement, le dernier de ceux entrepris sous nos comtes de la seconde maison d'Anjou. Ce prince fit élargir le palais comtal, en 1451 ou 1452, du côté du levant où il fit construire la principale façade qui visait auparavant au midi.[1] Voulant, à la même époque,[2] se procurer une promenade devant son palais et enclore

[1] Voyez ci-dessus, pag. 14 et 23.

[2] De Haitze prétend, et nous l'avions dit d'après lui (ci-dessus, pag. 240), que ce sixième agrandissement n'eut lieu qu'en 1461, en quoi il se trompe évidemment, puisque dès 1454 et 1456, la ville céda à bail emphytéotique deux tours de cette partie du nouveau rempart, l'une aux religieux dominicains, l'autre à Jean Gastaudi, ainsi que nous le dirons vers la fin de ce volume.

dans la ville le couvent et l'église des Dominicains, il fit étendre le rempart depuis la tour de Suffren, [1] jusqu'à l'entrée méridionale de la rue du Pont-Moreau, en passant dans le jardin et contre le clocher des Dominicains ; puis sur la ligne occidentale d'une partie de la rue du Bourg-d'Arpille, enfin sur le terrain même qu'occupent aujourd'hui les maisons situées entre la rue Ganay et celle du Pont-Moreau ; après quoi le rempart vint rejoindre l'ancienne porte Sainte-Magdelaine, à l'entrée méridionale de la Petite-Rue-Saint-Jean.

Cette porte de la Magdelaine fut alors abandonnée et il en fut ouvert une nouvelle à quelques mètres plus au levant et en face de l'île qui sépare cette dernière rue de celle du Pont-Moreau, au bout de la rue Tournefort. C'est cette nouvelle porte qu'on nomma la Porte-Saint-Jean, laquelle a subsisté jusqu'en 1646, époque de l'avant-dernier agrandissement. On comprend que lors du sixième dont il est ici question, la place des Prêcheurs devint le lieu le plus fréquenté et la plus belle promenade de la ville.

Sur la ligne orientale de cette place, en face de la rue actuelle du Collége, fut alors ouvert un petit portail qui a subsisté jusqu'en 1641, et par lequel le bon René se rendait en droiture au Jardin du Roi, situé là où depuis furent établis les Jésuites et le Collége Royal-Bourbon.

La place des Prêcheurs et deux rues composèrent seules cet agrandissement.

[1] Voyez ci-dessus, pag. 452, où était située la tour de Suffren.

PARTIE SUPÉRIEURE

DE LA

RUE DU PONT MOREAU.

E que nous appelons aujourd'hui la rue du Pont-Moreau se nommait autrefois la Grande-Rue-Saint-Jean. Ce nom lui fut donné en 1451, lorsque, sous le bon roi Renié, le couvent et la place des Prêcheurs furent renfermés dans la ville. Le rempart qui passait auparavant le long des murs du palais des comtes de Provence, fut porté au levant et à quelques toises du couvent des Dominicains ou Prêcheurs, et de là, en suivant par la rue Ganay, jusqu'au-dessous du lieu où nous voyons aboutir l'égoût du Pont-Moreau, vers l'extrémité orientale de la rue Tournefort c'est là qu'on construisit une nouvelle porte de la ville,

qu'on nomma la Porte Saint-Jean, parce qu'elle conduisait à l'église de ce nom appartenant aux chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et encore parce qu'on voulut conserver le nom de l'ancienne porte qui se trouvait à l'entrée de la Petite-Rue-Saint-Jean d'aujourd'hui. [1]

Ce qu'on a appelé depuis lors le Pont-Moreau continua de se trouver hors la ville jusqu'en 1646, époque à laquelle le cardinal Michel Mazarin, archevêque d'Aix, obtint du roi la permission d'enclore de murs le quartier de Saint-Jean, celui d'Orbitelle et le Cours, où finissait l'ancienne ville. Comme il y eut alors dans ce nouvel agrandissement la rue de la Porte-Saint-Jean, actuellement rue d'Italie, la rue Longue-Saint-Jean, et la rue Cardinale, dite vulgairement la rue de l'église Saint-Jean, la Grande-Rue-Saint-Jean, qui se trouve entre le Pont-Moreau et la place des Prêcheurs, prit insensiblement le nom de rue du Pont-Moreau qui lui est resté.

En arrivant dans cette rue par le Pont-Moreau ou par la rue Tournefort, on aperçoit, à gauche, une grande maison qui a été coupée en deux il y a quelques années, et dont la partie au nord est aujourd'hui surmontée d'une terrasse agréablement ornée de vases de fleurs et d'arbustes. Cette maison, dont les derrières se trouvent dans la Petite-Rue-Saint-Jean, appartenait sur la fin du règne de René, au grand Palamède de Forbin, seigneur de Soliès, son principal ministre et l'immortel auteur de la réunion de la Provence à la couronne de France ; car nous ne devons jamais oublier que c'est à la couronne de France et non à la France que la Provence fut unie, et nullement subalternée, en 1481, par le testament de Charles II d'Anjou, neveu et hé-

[1] Voyez ci-dessus, pag. 241.

ritier du roi René, et en 1486 par l'édit du roi Ch [1]
que jusqu'en 1789, les rois de France n'ont régné sur nos

de France..... Le bonheur incroyable dont nous jouissons

départements, fait
française, de l'empire français ou du royaume de France,
-
souvenir des franchises et des libertés que notre pays avait
, rois de France,

bureaucrates de Paris qui règlent si bien aujourd'hui

à l'illustre Palamède de Forbin.
Ce grand homme, dont la plupar
pas, sans doute parce que jamais il n'ensanglanta la terre,

disons nous, fut d'abord grand président de la chambre des
oi

la même faveur sous Charles III, dernier comte de

ce prince, qui n avait pas d'enfants de léguer son petit Etat
successeurs, non comme rois de France,

-

vi Prêcheurs
vive
Voulant

Voyez ci dessus, pag. 152 et suiv.

faire soulever le peuple en faveur de René II, duc de Lorraine, qui réclamait la Provence comme petit-fils du roi René, par sa mère Yolande d'Anjou, fille de ce prince. Palamède accourut aussitôt avec tout ce qu'il put réunir de partisans de la France dans les rues de Littera, de Matheron et des Trois-Ormeaux où il frappait à toutes les portes. Il fondit avec eux sur François de Luxembourg, dont il dissipa les adhérents, et qu'il força à se réfugier lui-même dans l'église des Prêcheurs où il le fit prisonnier.
En récompense de tant de services, Louis XI le nomma grand-sénéchal, gouverneur et lieutenant-général de Provence et de Dauphiné, avec toute l'autorité d'un vice-roi, et lui donna le vicomté de Martigues confisqué sur François de Luxembourg.[1] Louis de Forbin, son fils, fut nommé par lui juge-mage de Provence, et Raymond de Glandevès, sieur de Faucon, son gendre, grand-sénéchal Ses parents et ses créatures furent pourvus de tous les emplois, et il gouverna souverainement la Provence avec autant de zèle que de talent. Une si haute fortune lui suscita des envieux et des ennemis qui firent tous leurs efforts pour le perdre dans l'esprit de Louis XI ; mais il sortit victorieux de toutes leurs accusations. Il fut moins heureux sous Charles VIII auquel il fut enfin obligé d'adresser la démission de toutes ses dignités, pour rentrer dans la vie privée où il montra

[1] Nous nous proposons de publier ici en entier le texte des lettres-patentes expédiées par Louis XI, en faveur de Palamède de Forbin à la date du 19 décembre 1481, qui sont bien le titre le plus honorable qu'aucune famille de ce pays puisse produire ; mais leur extrême longueur nous y fait renoncer, et nous nous bornerons à renvoyer nos lecteurs aux divers auteurs provençaux qui en donnent l'analyse, tels que César Nostradamus, *Hist. de Prov.*, pag. *656;* Hon. Bouche, *Hist. de Prov.*, tom. II, pag. 489 ; Gaufridi, *Hist. de Prov.*, pag. 358; Papon, *Hist. gén. de Prov.*, tom. III, pag. 407, etc., etc.

autant de courage et de résignation qu'il avait déployé de

de dimanche, se promenant hors la ville, au soleil et à la
cheminée du ro le long du rempart qui s
la ligne septentrionale du Cours actuel, une défaillance
l'obligea de s'asseoir sur un banc de pierre, près la porte de

cérémonie, le 12 du même mois, dans l'église de

honneur, témoignage honteux de l'ingratitude de ses
contemporains.
Mais, de son vivant, il avait eu le bonheur de marier sa
petite fille, Marguerite de Glandevès, avec Jean d'Anjou,
-à Mousson, en Lorraine seigneur de
Saint Remy et de Saint-
bon roi René. Ce mariage fut célébré à Aix, dans la
maison dont nous venons de parler, le 15 mai 1500, et il en
seule fut mariée. Ce fut Catherine
d'Anjou, petite fille du roi René, laquelle épousa, en 1526,
le cousin germain de sa mère, François de Forbin, Seigneur
de Soliès, petit fils du grand Palamède. Elle lui apporta en
dot les terres de Saint Remy et de Saint Cannat et ses
droits sur le marquisat de Pont à-
de Lorraine s'emparèrent après la mort de Jean d'Anjou, et
que les descendants de celui ci ont vainement réclamé
depuis lors.
Chrétienne d'Aguerre, qui joua un si grand rôle en
Proven
Lorraine peu après le milieu du XVIe
d'Aguerre, baron de Vienne- -Châtel, grand maréchal de
Lorraine, et de Jeanne de

[1] *Hist. de Lorraine*, par dom Calmer, in f°, aux preuves, tom. III, pag.

Hangest, vicomtesse de Berneuil. Elle épousa, au mois de novembre 1571, Antoine de Blanchefort, d'une très noble et ancienne maison du Limousin et petit-neveu d'un grand-maître de Rhodes. En considération de ce mariage, le cardinal Antoine de Créqui, évêque d'Amiens, prince de Poix, sire de Créqui et de Canaples, oncle maternel d'Antoine de Blanchefort, institua son neveu son principal héritier et lui donna dès-lors les terres de Créqui et de Fressin, à la charge de porter le cri, le nom et les armes de l'illustre maison de Créqui. Mais Blanchefort ne jouit pas longtemps de sa haute fortune ; il mourut jeune, ne laissant qu'un fils nommé Charles de Créqui, lequel fut depuis duc de Lesdiguières, pair et maréchal de France.

Chrétienne d'Aguerre, devenue veuve, se remaria, au mois d'avril 1578, [1] à François-Louis d'Agoult-Montauban, comte de Sault, le plus grand seigneur de Provence, où il possédait un nombre infini de terres nobles, auxquelles il réunit encore la baronnie de la Tour-d'Aigues. Ayant été fait chevalier de l'ordre du Saint-Esprit en 1585, il paraissait n'avoir plus rien à désirer, lorsqu'il mourut de maladie au camp devant Sisteron, au mois de novembre 1586. C'est alors que sa veuve vint se fixer à Aix avec ses enfants, et prit son logement dans la maison qu'avait habitée l'illustre Palamède de Forbin, dans la Grande-Rue-Saint-Jean, aujourd'hui du Pont-Moreau.

La comtesse de Sault ne tarda pas à se mettre à la tête du parti de la Ligue qui commençait à se déclarer ouvertement, et elle acquit un si grand crédit sur l'esprit des habitants d'Aix, que le conseil de ville lui rendit, aux fêtes de Noël 1589, un hommage réservé jusqu'alors aux premières puissances

[1] Ant. Forbin et Phil. Cothereau, notaires au Châtelet de Paris.

du pays. Suivant une ancienne coutume, observée sous les comtes de Provence, les magistrats municipaux de cette ville portaient solennellement, la veille de Noël, au palais de nos souverains, une grosse pièce de bois destinée à tenir le feu et à brûler pendant les trois fêtes de Noël : c'est ce qu'on nommait en provençal *lou Kalenaou* ou *lou Cacho-fuech.* Ces magistrats qui étaient les syndics de la ville, dont le nom fut depuis changé en celui de consuls, faisaient leur collation à la table du souverain ou, en son absence, à celle du grand sénéchal, et allaient ensuite avec l'un ou l'autre entendre pieusement la messe de minuit. Lorsqu'il n'y eut plus de comtes résidant dans le pays, le gouverneur de Provence ou l'archevêque d'Aix succédèrent à l'honneur de voir porter la bûche de Noël chez eux, par les syndics ou par les consuls, et comme ni l'un ni l'autre ne se trouvaient dans la ville en 1589, à cause des troubles, le conseil délibéra, le 25 décembre, que l'on irait *honorer madame la comtesse de Sault de la busche, Si tel estait son bon plaisir, et que messieurs les consuls lui fairaient un présent pour la collation.*.[1]

Les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas de suivre la comtesse de Sault dans toutes ses intrigues pour faire arriver en Provence le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, à qui le parlement ligueur, demeuré à Aix, conféra toute autorité et commandement des armées, état et police du pays, sous l'Etat et couronne de France. [2] Nous nous proposons d'ailleurs d'en faire le sujet d'une notice plus étendue sur la vie de cette femme extraordinaire dont il n'est fait mention dans aucune biographie.

[1] Voyez, aux archives de la ville, le registre des délibérations du conseil, année 1589.

[2] Voyez ci-dessus, pag. 157 et suiv.

Charles-Emmanuel fit son entrée solennelle à Aix, le dimanche 18 novembre 1590, à la tête de son armée. La veille au soir, il était venu incognito dans la ville pour voir la comtesse à qui il avait de si grandes obligations. On raconte que lorsqu'il entra chez elle, la comtesse donnait quelques ordres à son cuisinier pour le repas du lendemain. Le duc s'approche sans bruit derrière elle, lui serre la tête et lui ferme les yeux avec les deux mains, en lui disant : *devinez, Madame, qui je suis ;* ce qui amena quelques plaisanteries, à la suite desquelles ils soupèrent ensemble amicalement.

Mais leur intimité ne dura guère. Le duc de Savoie, voulant consolider son établissement en Provence, fut infidèle aux promesses qu'il avait faites aux principaux chefs du parti qui l'avait appelé, car c'est ainsi qu'en usent ordinairement les usurpateurs. Le gouvernement de Berre qu'il donna au comte de Martinengue, l'un de ses lieutenants, quoiqu'il l'eût promis à Castellane-Bezaudun, [1] favori de la comtesse de Sault, fut cause

[1] Honoré-Louis de Castellane, sieur de Bezaudun, l'un des principaux chefs de la Ligue en Provence. Il a laissé des mémoires manuscrits très curieux, dont nous possédons une copie, commençant en 1589 et finissant au 30 mars 1592, à l'époque du retour du duc de Savoie dans ses Etats. Ces mémoires sont écrits avec chaleur, mais il y a souvent de la déclamation. Bezaudun, second fils de Philibert de Castellane, seigneur de la Verdière, et de Louise d'Ancésune, sa femme, était né au château de la Verdière, le 8 mai 1559. Un manifeste éloquent, qu'il avait publié contre le duc d'Epernon, fut cause de sa mort ; car ayant été fait prisonnier à l'affaire de Sénas, près d'Orgon, par le capitaine loyer, il fut conduit par celui-ci devant d'Epernon qui, ne pouvant retenir les mouvements de colère que la vue de Bezaudun venait de réveiller en lui, le fit massacrer inhumainement en sa présence le 17 avril 1594, n'étant alors âgé que de 35 ans. Quelques auteurs le nomment, par erreur, Antoine-Honoré, et d'autres, Louis-Honoré. — Balthazar de Castellane, seigneur d'Ampus, son frère cadet, né au château de la Verdière, le 7 juillet 1560, fut encore plus grand capitaine que lui, et devint général de la Ligue en Provence, après la mort du fameux baron de

comtesse
cabala sourdement pour le chasser du pays, et le duc la fit

de la faire conduire prisonnière au château de Nice. La comtesse ne perdit pas la tête : elle se dit malade et se mit

Le médecin que le duc avait placé auprès d'elle y fut trompé et lui ordonna un remède que l'apothicaire Bertier,
[1] lui apporta à l'entrée de
-
dre le remède ordonné,
mettre sur- -champ dans son lit sa femme de chambre,

haut de la maison avec Charles de Créqui, son fils aîné.
e ; son
fils se

-dessus, pag. 24
suiv.). D'Ampus fut premier consul d'Aix, procureur du pays, en 1589 90, et était sorti de charge depuis peu, lorsqu il voulut surprendre la ville de Tarascon occupée par les royalistes. Il y fut blessé mortellement le 10 janvier 1591, et expira le lendemain, à l'âge de trente ans et six mois, emportant les regrets de
— Jean de Castellane, seigneur de la Verdière, leur
ut à Aix étant premier consul, procureur du pays, le 15 septembre 1589, âgé de quarante quatre ans et fut enseveli solennellement le dimanche 18 décembre, dans l'église de Saint Sauveur. Il était né le 10 septembre 1544.

[1] Nous remarquerons en passant que
celle de Bertier est occupée par des apothicaires ou pharmaciens : nous y en avons déjà vu quatre ou cinq de notre temps. Celui dont nous parlons plus haut
-Joseph Bert
décembre 1702 (et non en 1710), mort à Paris le 15 novembre 1783. Correspondant de l'Acadé
Royale de Londres, il s'attacha particulièrement à la physique et à la philosophie de Descartes
recherches curieuses on petit en voir le nombre et les titres dans le *Dictionnaire des hommes illustres de Provence,* -4°, tom. II, pag. 573, et
Biographie universelle de Michaud tom. IV, pag. 362. Louis XV
père aux tourbillons, et d'Alembert disait de lui qu'il

déguise en jardinier et tous les deux montent sur le toit d'où ils passent dans la maison voisine. Ils y trouvent Fabrot, leur valet de chambre, qui les conduit à la porte Saint-Jean, par laquelle ils sortent de la ville. Des chevaux les y attendaient, et en quelques heures ils furent rendus à Marseille, d'où la comtesse agit avec tant d'ardeur contre le duc, qu'elle le contraignit enfin de s'en retourner dans ses Etats, au mois de mars 1592.

La comtesse de Sault se lia immédiatement avec le connétable de Montmorenci, le duc de Lesdiguières et le marquis de la Valette, frère du duc d'Epernon, qui commandaient les troupes du roi en Languedoc, en Dauphiné et en Provence, et lorsque Henri IV fut assis sur son trône, elle se rendit à sa cour, où l'on assure toutefois qu'elle jouit de peu de crédit. Elle avait eu de son second mariage Louis d'Agoult-Montauban, comte de Sault, Philippe d'Agoult, baron de Grimaud, et Jeanne d'Agoult, mariée à François de la Baume, comte de Montrevel. Elle perdit le second de ses fils, mort en 1608, ne laissant point d'enfants de Marie-Raymonde de Montlaur, sa femme ; et Louis d'Agoult mourut à la Tour-d'Aigues un an après son frère, en 1609, sans avoir été marié.

On prétend qu'il fut empoisonné, et que lorsqu'il eut expiré, la comtesse de Sault, sa mère, fit placer dans son lit le meunier de la Tour-d'Aigues, auquel elle avait fait la leçon, et qui dicta au notaire qu'on avait appelé, un faux testament par lequel la comtesse fut instituée héritière des biens de son fils. On ajoute que le meunier, profitant de sa position, se légua à lui-même les riches moulins de la Tour-d'Aigues, et que *lui ayant été remontré l'importance du legs, il y insista toujours,* ainsi qu'il est dit dans le manuscrit que nous allons citer, et ce qui rappelle cette réplique si plaisante de Crispin dans le *Légataire:*

…….Oui, sans laquelle clause,
Le présent testament sera nul, et pour cause.

La tradition de ce fait s'est conservée sur les lieux jusqu'à nos jours, et nous avons connu à Aix bien des personnes dignes de foi, notamment M. le président de Saint-Vincens le fils qui nous l'ont raconté plusieurs fois avec l'accent de la vérité. Nous n'oserions pas cependant en parler aussi publiquement, si nous ne l'avions trouvé rapporté dans les lettres manuscrites de l'avocat Decormis à son ami Saurin, qui se trouvent à la bibliothèque Méjanes.[1] M. Decormis assure avoir lu parmi les papiers de l'avocat-général Pierre Decormis, son grand-oncle, *une description de faux contre ce testament, du temps de Charles de Créqui, fils aîné de la comtesse de Sault.* C'est en 1721 que M. Decormis, alors âgé de 82 ans, écrivait cette lettre, [2] et la gravité de son caractère ne permet pas de supposer qu'il ait voulu faire un conte. D'ailleurs, M. Saurin avoue, en lui répondant, qu'il a toujours entendu parler de l'imposture du meunier, ce qui nous parait une nouvelle et très forte présomption de la vérité du fait. *Il y eut,* ajoute M. Decormis, *une transaction sur ce faux, avec grande formalité et précaution.* En effet, la comtesse de Sault avait très mal usé des biens de la maison d'Agoult, en les léguant à Charles de Créqui, son fils du premier lit, au préjudice de la comtesse de Montrevel qui en était l'héritière naturelle.
La comtesse de Sault mourut à Paris, le 7 avril 1611, au moment où elle se disposait à aller en Flandre, pour visiter Notre-Dame de Montaigu à qui elle s'était vouée pendant

[1] Voyez ci-dessus, pag. 492 et suiv.

[2] Lettre du 9 juin 1721 pag. 1525, et réponse du 11 juin, pag. 1545.

sa dernière maladie, ainsi que l'écrivait Malherbe à notre illustre Peiresc.[1] Son corps fut apporté en Provence et inhumé dans l'église paroissiale de Sault, où reposaient déjà son second mari et le dernier fils qu'elle avait perdus. En 1760, quelques réparations furent faites à cette église. On découvrit en les faisant, à ce que rapporte un auteur contemporain,[2] le caveau des anciens seigneurs de Sault, et on y descendit par divers degrés. On y trouva plusieurs cercueils de plomb, soudés hermétiquement et enchâssés dans d'autres cercueils de sapin parfaitement conservés. On ouvrit celui de la comtesse de Sault et on trouva le corps de cette dame entier, plein de suc, le visage frais et vermeil, souple et flexible, moins semblable à un corps mort qu'à une personne vivante qui repose. Ce corps avait cinq pieds six pouces de longueur, et conservait encore beaucoup d'embonpoint, ce qui prouve, ajoute cet auteur, que la comtesse était une très grande et très grosse femme. Elle avait été mise dans le cercueil sans chemise, enveloppée d'une simple toile qui n'était nullement endommagée.

Environ dix-sept ans après la mort de la comtesse de Sault la maison qu'elle avait habitée à Aix fut le théâtre d'une supposition de part dont les circonstances nous ont été conservées dans les mémoires manuscrits de Jacques Gaufridi, alors assesseur d'Aix, depuis premier président du parlement-semestre et l'âme du parti du comte d'Alais, gouverneur de Provence pendant les troubles occasionnés par l'établissement de cette

[1] *Lettres de Malherbe.* Paris, Blaise, 1822, in-8°, lettre 78, pag. 195.
[2] Le marquis de Cambis, *Addit. au même hist. et critiq. sur le maréchal de Bellegarde*, par M. Secousse ; Paris, 1767, in-12, pag. 115 et suiv. jusqu'à 123.

[1] Cet auteur croyait, nous dit il, ces circonstances dignes de la curiosité des siècles à venir, attendu la

Il
premier mariage, un fils nommé Charles de Créqui, lequel, sous l'habit d'un jardinier, s'évada avec sa mère, en 1591,

prisonniers. Lorsque les troubles de la Ligue furent

comtesse de Sault maria ce fils à Magdelaine de Bonne, alors fille unique de l'illustre François de Bonne de

pair, enfin connétable de France. Ce mariage fut célébré à

du vivant de Claudine de Bérenger du Gua, sa femme, mère de Magdelaine, des liaisons avec Marie Vignon,
chand de soie nommé Matel ; il l'avait

Sa femme étant morte en 1608, il épousa, peu d'années après, cette marquise de Tréfort, dont il avait déjà deux

le crédit de faire légitimer par des lettres patentes du roi, enregistrées au parlement de Grenoble, quoique ces filles

Françoise de Bonne fut mariée, en 1612, à Charles René

[1] Voyez ci dessus, pag. 48 et 49. Ces mémoires, dont nous possédons
pies, forment deux ouvrages distincts qu'on peut appeler les grands et les petits mémoires. Ces derniers ne sont, à proprement

l'année 1622 jusqu'au mois d'octobre 1666, sauf les lacunes. Les
d'Histoire de Provence, et contiennent

jusqu'à la fameuse journée de Saint- -
dessus, pag. 26 -ci que se trouve l'aventure

Dupuy, marquis de Montbrun, dont elle n'eut point d'enfants. Son mariage fut cassé après la mort de ses deux sœurs, et son père lui fit épouser, en 1623, en lui donnant sept cent mille livres de dot, son beau-frère Charles de Créqui, veuf de Magdelaine de Bonne. Quant à Catherine, troisième fille du connétable et sa bien-aimée, elle avait épousé, en 1619, son neveu François de Créqui, comte de Sault, fils de Charles de Créqui et de Magdelaine sa première femme ; mais elle était morte sans enfants en 1621. Le connétable mourut lui-même en 1626, ayant fait son testament par lequel il instituait héritiers par égales parts, sa fille Françoise, seconde femme de Charles de Créqui, et son petit-fils François de Créqui, comte de Sault, à la charge par celui-ci de porter le nom de Bonne de Lesdiguières.

Le comte de Sault supportait difficilement qu'une femme, qu'il regardait comme illégitime, lui enlevât la moitié de la succession du connétable son aïeul, et quoique cette femme fût à la fois sa tante, sa belle-mère et sa belle-sœur, il lui tendit un piége auquel elle ne put s'empêcher de se laisser prendre. Il n'est pas certain, dit Gaufridi, que le comte de Sault ait eu lui-même la première pensée du crime dont il va être parlé, ou si cette pensée lui fut inspirée par quelqu'un qui voulait se rendre considérable auprès de lui; mais il est constant qu'il en eut connaissance dès le premier jour, qu'il en suivit les progrès et qu'il contribua de tout son pouvoir à sa réussite. Quoi qu'il en soit, Françoise de Bonne, duchesse de Lesdiguières, fille du feu connétable de ce nom et seconde femme du maréchal de Créqui, se voyant, privée des caresses de son mari, qui ne témoignait que trop par sa froideur ne l'avoir épousée qu'à cause de sa fortune, fut conseillée de feindre une grossesse qui devait, lui disait-on, lui rendre les bonnes grâces de son époux. Le nommé Charles

le Sourd, son valet de chambre, l'entretenait sans cesse de cette idée que sa stérilité seule était cause de l'indifférence du maréchal, et que si elle pouvait lui donner un enfant, il reviendrait à elle avec la même tendresse qu'il avait eue pour sa première femme.

La duchesse vint donc à Aix vers le mois de juin 1627, se disant enceinte, et jouant si bien son rôle que chacun y fut trompé. Les remords l'accompagnaient cependant et plus d'une fois elle voulut mettre fin à cette comédie. Il est même positif que, sortant un soir de l'église des Grands-Carmes qui avait une issue qu'on voit encore dans cette petite rue qui, de celles des Gantiers et de l'Ancienne-Magdelaine, vient aboutir dans la Petite-Rue-Saint-Jean, presque en face des derrières de la maison qu'habitait la duchesse,[1] cette malheureuse femme se laissa tomber à dessein dans l'intention de supposer une fausse couche. Mais sa destinée était plus forte que sa raison, et sa femme de chambre, nommée Montagne, d'accord avec le Sourd, lui persuada tellement qu'il n'était plus temps de reculer et que sa fécondité allait la rendre au bonheur en renouvelant la tendresse de son mari, qu'elle se laissa entraîner.

Déjà, par les soins de cette femme de chambre, Claude Montagne, frère de celle-ci, et un nommé Goudin, natif d'Usèz, qualifié d'écuyer de la duchesse, étaient allés chercher en Languedoc une femme enceinte dont le terme de la grossesse s accordât avec leurs vues. Gaufridi assure que Montagne passant par Avignon, y vit le père Flotte, jésuite, par le moyen duquel il fit donner avis au comte de Sault, à Grenoble, de l'état des choses, et que le comte envoya alors à Aix un nommé Valois,

[1] C'est celle que nous nommons la Petite-Rue-des-Carmes.

son confident, pour entretenir la duchesse dans ces dispositions. Une femme enceinte et complaisante fut trouvée à Usèz, et amenée secrètement à Aix dans la maison de Sault, où les douleurs de l'enfantement la surprirent, tandis que la duchesse donnait un bal chez elle, dans les premiers jours de janvier 1628. Il fallut interrompre les danses et congédier la compagnie qui se laissa tromper aux apparences des tranchées que la duchesse feignit d'éprouver. Les bonnes femmes trouvaient déjà une ressemblance frappante entre le maréchal de Créqui et le nouveau-né, lorsque ce malheureux enfant mourut comme étouffé par les caresses peu d'heures après sa naissance, et la duchesse eut encore la pensée, suivant Gaufridi, de cesser toute feinte et de se refuser aux vues de ses domestiques. Mais ceux-ci l'emportèrent de nouveau, et son prétendu fils fut porté à la sépulture dans l'église des Minimes avec toute la pompe qu'on croyait due à sa condition. L'archevêque d'Aix, Duplessis de Richelieu, frère du cardinal, ministre de Louis XIII, assista au convoi, et toutes les personnes de distinction de la ville furent admises à présenter leurs hommages à la prétendue accouchée, ainsi qu'à lui témoigner la part qu'elles prenaient à son affliction.

Cependant le maréchal de Créqui et son fils le comte de Sault furent avertis à point nommé de l'événement. Le comte de Sault partit sur-le-champ en poste de Grenoble, et étant arrivé à Aix, il se présenta, le 14 janvier, au parlement où, attendu sa qualité de lieutenant de roi dans la province de Dauphiné, on lui donna séance au-dessus du doyen. Mais il fut arrêté qu'après avoir fait son compliment à la compagnie, s'il avait une plainte à porter, il la fairait du bureau et qu'il se pourvoirait par requête, ce qui eut lieu. Ayant demandé une information contre la dame de Créqui, la cour, attendu qu'il s'agissait d'une dame de la *qualité*

(ce sont les termes de l'arrêt) y procéda les
bres assemblées. L'information fut ordonnée, et le
conseiller Julien de Périer, sieur de Clumans, en fut chargé.

parlement, des gardes pour sa sûreté personnelle, craignant,
-elle, les violences de son mari qui venait de faire

(Marie Vignon), et l'avait faite conduire prisonnière au fort
Barraux.
La duchesse eut sa maison pour prison, et l'on décréta de

l'enfant qui avaient eu le plus de part à cette intrigue. La
prétendue accouchée fut interrogée et elle persista dans sa

ayant justifié l'im
c'était là le véritable but de cette odieuse trame, la
duchesse enfin obligée de les abandonner à la maison

mise hors de cour et de procès par un arrêt du parlement. Il

malheureuse position de cette femme si lâchement abusée,
et que s'ils ne sévirent pas contre les véritables auteurs de
-ci ne

Honoré Bouche, le seul de nos historiens imprimés qui

succinct dans son *histoire de Provence*, et se borne à dire,
qu'elle se termina à l'avantage du duc de Créqui. Les
du parlement et l'histoire manuscrite de cette
compagnie, par le conseiller d'Hesmivy de-
ont été d'un grand se-

[1] Tom. II, pag. 873.

cours dans le récit que nous venons de faire, de même que Tallemant des Reaux qui en parle aussi dans ses *historiettes,*[1] seulement il place la scène à la Tour-d'Aigues, et il diffère en quelques circonstances, des récits de Bouche et de Gaufridi, dont les témoignages nous paraissent plus certains, et sont d'ailleurs conformes aux registres du parlement, tandis que Tallemant écrivait à Paris sur ce qu'il entendait dire dans les salons. Mais, comme Gaufridi, il accuse la maison de Créqui, d'avoir voulu elle-même perdre la duchesse pour la faire cloîtrer et s'emparer de ses biens, et de plus il assure que l'enfant fut étouffé à sa naissance, d'après les instructions secrètes du maréchal.

L'historien Bouche que nous venons de citer, rapporte [2] que de son temps, la maison dont nous avons parlé, avait été refaite à la moderne par le président de la Roque, du nom de Forbin. Il reste cependant une partie de la façade de derrière, dans la Petite-Rue-Saint-Jean, qui date certainement du temps du grand Palamède, à en juger par un arceau en ogive que les passants peuvent remarquer. Nous ajouterons, pour compléter l'histoire de cette maison, qu'elle appartenait, en 1789, au moment de la révolution, à M. de Romégas, ancien lieutenant-général en la sénéchaussée de cette ville ; que Mgr. Claude Rey, sacré évêque de Dijon en 1832, démissionnaire en 1838, aujourd'hui chanoine du premier ordre du chapitre royal de Saint-Denis, y est né le 27 novembre 1773 ; enfin que feu M. Carle, pharmacien, y avait formé, il y a peu d'an-

[1] Tom. I, pag. 82 et 83.

[2] Pag. 741.

nées, ce beau cabinet d'ornithologie que la commune a
rès le décès de cet amateur, et qu'on voit
aujourd'hui dans une des salles de l'Hôtel de-

-
Rue Saint- -Moreau, maison qui vise
ment sur ces deux rues et sur la place du Palais de-
e siècle, à l'un des magistrats
mables et les plus considérés de son temps,
dont les historiens du pays n'ont pas fait cependant une

notice.

1619, d'une famille noble du comtat Venaissin. A peine
âgé de 22 , il fut reçu conseiller au parlement d'Aix, et

intégrité. En 1661, il fut choisi pour faire partie de la

du procès du surintendant Fouquet, accusé d'énormes
dilapidations. On connaît les circonstances de ce

Sévigné portait au surintendant. Roquesante se rendit

force et d'éloquence, et qui devint celui de la majorité des

bannissement que le roi commua en une prison perpétuelle.
Le ministère aurait voulu cependant obtenir une condam-

opinions. Entre autres moyens employés pour gagner celle
de Roquesante, la supérieure de l'abbaye du Val de-
à Paris, avait été chargée de solliciter de celle des
vellement établies à Aix, deux
places dans leur couvent pour les

filles de Roquesante, et faisait valoir auprès d'elle l'estime qu'on avait à la cour pour ce magistrat et pour sa femme. D'autres faveurs lui furent aussi promises sans doute ; mais rien ne put l'ébranler et il demeura fidèle à sa conscience et au malheur. Aussi, le ministère le poursuivit-il avec acharnement après la prononciation de l'arrêt qui fut rendu en 1664. Il fut exilé à Quimper-Corentin, en Basse-Bretagne, et ses biens furent confisqués. Il fut obligé de se défaire de sa charge et ce ne fut qu'en 1667 qu'il eut la liberté de revenir en Provence. Ses biens lui furent enfin rendus par lettres-patentes en 1674, et la même année le roi lui accorda des lettres de conseiller honoraire. Mais il en fit peu d'usage, et se retira à son château de Grambois, où il finit ses jours le 14 septembre 1707, dans sa 89e année. On y voit encore la chambre où il mourut, qu'on a conservée dans l'état où elle se trouvait à cette époque, et qui est décorée de son portrait peint par Mignard.

De son vivant, des sommes considérables lui furent offertes plusieurs fois, au nom de la famille du malheureux Fouquet, mais il les refusa toujours avec dignité, disant que le témoignage de sa conscience suffisait pour l'indemniser des revers que cette affaire lui avait causés. Un jour, un inconnu se présente au château de Grambois, et remet au domestique qui vient lui ouvrir, une caisse de peu d'apparence et portant l'adresse de Roquesante ; après quoi cet inconnu disparaît au plus vite. On ouvre la caisse et l'on trouve qu'elle renferme deux peintures qui sont encore aujourd'hui conservées dans ce château. L'une, admirable par sa fraîcheur et sa beauté, représente l'image du Sauveur, peinte sur cuivre et entourée de vingt-deux têtes d'anges en forme d'auréole. Cette tête paraît vivante, et l'on n'a peut-être jamais rien vu d'aussi parfait. Au-dessous, on lit en

lettres d'or, sur un fond noir, une inscription en anglais que nous regrettons de ne pouvoir rapporter textuellement, mais dont le sens est que *Ce portrait de N. S. J. C. a été envoyé au pape Innocent, par le Grand Turc, pour prix de la rançon du frère de celui-ci qui avait été frit prisonnier;* ce qui se rapporte à l'infortuné prince Zizim, fils et frère des sultans Mahomet II et Bajazet II, mort en 1495, et dont l'histoire est assez connue. On peut la lire au surplus dans celle de Malte par l'abbé de Vertot, et mieux encore dans la *Biographie universelle* de Michaud, tom. LII, art. *Zizim.* Le cadre de ce précieux tableau est en ébène, et les quatre coins en sont garnis en argent. Un verre recouvre la face de N. S. qui repose sur un fond doré.

L'autre peinture, bien inférieure à celle dont nous venons de parler est un tableau allégorique qui, seul, pouvait indiquer d'où venait un aussi riche présent. Il est en forme de médaillon ovale, représentant un rocher où tâche de se réfugier un écureuil poursuivi par une couleuvre et par un lézard. L'écureuil la couleuvre et le lézard sont les principales pièces des armoiries de Fouquet, de Colbert et de Letellier de Louvois, ennemis mortels du surintendant. [1] Au haut du rocher on lit cette légende: *Rocca di salute,* qui fait allusion au nom de Roquesante, et une guirlande de fleurs entoure le médaillon.

Un des fils de ce vertueux magistrat, mort supérieur de la maison de l'Oratoire de Toulouse, [2] y fut l'ami d'un fils de Fou-

[1] Le grand Turenne disait d'eux : l'un, a plus d'envie que Fouquet soit pendu ; l'autre, a plus de peur qu'il ne le soit pas.

[2] Jean de Raffelis-Roquesante, né à Aix le 4 octobre 1656, mort le 16 avril 1747, âgé de 91 ans. On peut lire son article dans le *Dictionnaire des hommes illustres de Provence,* in-4°, tom. II, pag. 173.

quet, aussi prêtre de la même congrégation, qui lui donna, en témoignage de son affection et de la reconnaissance que sa famille avait conservée pour Roquesante, un superbe crucifix en ivoire monté sur une croix en bois d’ébène, qui avait appartenu à l’évêque d’Agde, son oncle, frère du surintendant. Ce crucifix, longtemps déposé dans la maison de l’Oratoire à Aix, orne actuellement le grand autel de l’église métropolitaine de Saint-Sauveur.

LES RUES D'AIX

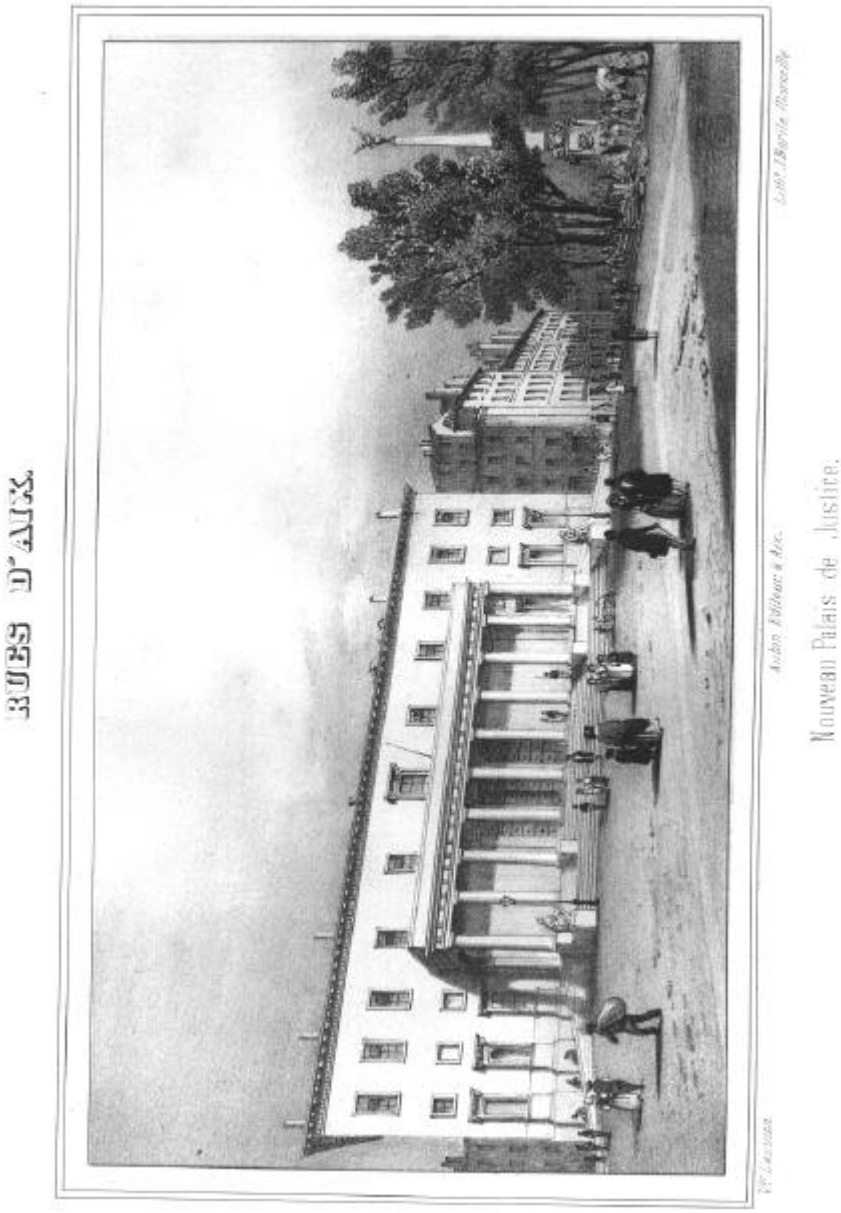

LES RUES D’AIX

ous avons cru inutile, en
la rue du Pont Moreau, de répéter[1]

ne fut bordée d'a
rempart au delà duquel se

rempart et ces fossés, disions nous,
ent remplacés, à l'épo
vers la fin du XVI siècle, par l'île de maisons que nous

-

Ganay.

[1] Pag. 241, note 1re
Voyez *rue Ganay*, d

Il n'en fut pas de même à l'égard de la place des Prêcheurs dont la ligne orientale fut bordée de belles maisons assortissant la nouvelle façade que le roi René fesait construire sur la ligne opposée, au levant du palais comtal, et les autres maisons qui existaient déjà à la suite de ce palais, en remontant vers les rues des Trois-Ormeaux et de Bellegarde.

Celle de ces nouvelles maisons qui fait aujourd'hui le coin de la place et de la rue du Grand-Boulevard ou de la Plate-Forme, en face de celle du Pont-Moreau, était habitée, peu avant le milieu du XVIe siècle, par Guillaume Guérin, avocat, général au parlement, connu par le rôle odieux qu'il joua dans la mémorable affaire de Cabrières et de Mérindol et par sa fin tragique. Traduit à raison de cette affaire devant le parlement de Paris avec Jean Maynier, baron d'Oppède, premier président de celui d'Aix, le président Lafond, les conseillers de Badet et de Tributiis, et les autres exécuteurs de cette horrible boucherie, il s'en fût tiré sans doute comme eux, si son animosité personnelle contre d'Oppède ne l'eût porté à fabriquer des pièces fausses, à raison de quoi il fut condamné a être pendu, ce qui fut exécuté sur la place des Halles, à Paris, le 20 avril 1554. [1] Sa tête fut envoyée à Aix et plantée sur un pieu à la place des Prêcheurs, soit sur l'échafaud qui y était dressé, soit devant

[1] Voyez les divers historiens de Provence, de la ville et du parlement d'Aix voyez surtout les *Essais historiques sur le parlement de Provence* (Paris, Pihan-Delaforest, 1826, 3 vol. in-8°, tom. 1er, pag. 79 à 135), par notre honorable et malheureux ami M. Prosper Cabasse, alors conseiller à la cour royale d'Aix, depuis procureur général à la Guadeloupe, etc. Aux pag. 128 et suiv. de ces *Essais*, l'auteur rapporte textuellement l'arrêt de condamnation de Guérin d'après la copie que nous lui avions communiquée et que nous avions prise nous- même sur une expédition en forme, sur parchemin, appartenant à feu M. le marquis de Grimaldi de Cagnes, mort à Aix en 1816.

sa maison même. La tradition porte que le jour de son exécution a Paris, sa femme, étant à jouer aux cartes, à Aix, avec quelques dames de ses amies, vit sur la paume de sa main l'empreinte de la tête ensanglantée de son époux, qui lui apparaissait en vertu du pouvoir d'un magicien qu'elle avait consulté. Ce conte ridicule n'a pas besoin d'être réfuté.

La maison qu'avait habitée Guérin fut acquise depuis par Honoré d'Agut, conseiller au parlement, né à Aix le 25 novembre 1565, mort en 1643, âgé d'environ 78 ans. Ce magistrat a laissé des mémoires intéressants dans lesquels il donne des détails curieux sur les divisions qui existèrent dans sa compagnie au temps de la Ligue et sur la manière dont la ville d'Aix rentra sous l'obéissance d'Henri IV.[1]

Pierre d'Agut, son petit-fils, aussi conseiller au parlement, fit reconstruire la maison dont nous parlons dans l'état où nous la voyons encore, en 1676. [2]

La belle et vaste maison qui fait le coin de l'île suivante et qui a, depuis 1641, sa principale entrée dans la rue actuelle du Collège, a trois façades : l'une, sur cette rue ; l'autre, sur la rue du Bourg-d'Arpille ; la troisième, sur la place des Prêcheurs.[3]

[1] Ces mémoires, dont le manuscrit autographe se trouve à la bibliothèque Méjanes dans le fonds de M. de Saint-Vincens, sont intitulés: *Discours de l'institution, establissement, progrés et suitte du parlement de Provence, faict par M. Honnoré d'Agut, conseiller du roy audict parlement.* Ils se terminent à l'établissement de la chambre des requêtes en 1641.—Nous en possédons une copie.

[2] Le balcon de la façade de cette maison est soutenu par des cariatides.

[3] Quelques personnes peu instruites ont imaginé, depuis quinze ou vingt ans, que cette maison était la demeure du bon roi René. Nous n'avons besoin, pour réfuter cette opinion, que de les renvoyer à ce que nous avons dit ci-dessus (pag. 10 à 17) sur le *Palais des anciens comtes de Provence*, démoli de 1776 à 1786, où naquirent la femme du roi saint Louis et ses trois sœurs, les reines d'Angleterre, des Romains et des Deux-Siciles, et où moururent le comte Raymond-Bérenger IV, leur père, et le roi René lui-même en 1480.

C'était l'ancien hôtel de La Cépède, depuis hôtel de Simiane, remarquable par le souvenir de quelques-uns des personnages qui l'ont habité ou qui y sont nés : tels que Jean de La Cépède, ami de Malherbe, mort premier président de la chambre des comptes, en 1622 ; Gaspard de Simiane, plus connu sous le nom de chevalier de La Coste,[1] qui, par excès de zèle et de charité se dévoua et mourut de la peste en 1649, au service des forçats retenus sur les galères du roi à Marseille ; et Jean, marquis de Simiane, président au parlement, magistrat renommé par son intégrité et par la sainteté de sa vie, mort en 1687.[2]
Au commencement du siècle dernier, un voleur qu'on allait pendre avec quelques autres eut le rare bonheur d'échapper à la vigilance des exécuteurs, pendant que ceux-ci dépêchaient ses camarades. Telle est la bizarrerie du cœur humain ! Tandis qu' une populace barbare se presse pour savourer le spectacle affreux offert à ses yeux, elle ouvre ses rangs et favorise la fuite d'un misérable qui a mérité le supplice. Celui-ci parvient, à travers la foule, jusqu'à la porte de l'hôtel de Simiane, qu'il trouve ouverte. Il entre, monte le grand escalier, parcourt divers appartements, et arrive, sans avoir rencontré personne, dans une chambre où madame de Simiane, née de Valbelle alors en couches, était alitée et seule pour le moment. Il se jette à ses genoux et lui demande la vie: - Cache-toi sous mon lit, et sois tranquille, lui dit madame de Simiane. - En effet, ses femmes, que le tumulte avait attirées aux fenêtres du salon voisin donnant sur la place, rentrent dans sa chambre; elle leur tait ce qui

[1] Il était né le *7* juillet 1607. Voyez sa vie par Ruffi, Aix, David, 1659, in-16.
[2] Il était né en 1660. Voyez *la Retraite spirituelle de M. le marquis de Simiane La Coste, président à mortier au parlement de Provence,* donnée au public par M. J. Cousin, avocat ; Aix, Legrand, 1687, in-12, avec portrait.

s'est passé. Arrivent bientôt les suppôts de la justice qui suivent les traces du criminel, mais personne n'a rien vu, rien entendu. Après deux heures d'inutiles recherches dans tous les recoins de l'hôtel, ils sortent enfin, persuadés que le fuyard a pris une antre direction. La nuit se forme, madame de Simiane éloigne ses femmes sous divers prétextes et ne retient auprès d'elle qu'un domestique affidé à qui elle révèle son secret. Le voleur est retiré plus mort que vif de dessous le lit. Sa libératrice lui fait remettre des aliments, des habits, quelque argent et l'exhorte à devenir meilleur. Le domestique le fait sortir secrètement de l'hôtel et le conduit, sous son bras, jusqu'à la porte de la ville.

Peu de mois après, madame de Simiane allant à Paris, est arrêtée à quelques lieues d'Aix, dans le *Bois des Taillades*, passage alors très dangereux. Parmi les brigands qui entourent la voiture et qui vont la dévaliser, elle reconnaît celui à qui elle a sauvé la vie. — Malheureux, lui dit-elle, as-tu pu oublier que tu as manqué d'être pendu ? — Eh! répartit le voleur, les gens de ma profession ne doivent-ils pas finir par là tôt ou tard !

La tradition qui nous a conservé cette anecdote, et que nous ne garantissons pas, ajoute que madame de Simiane fut sauvée, à son tour, par le voleur reconnaissant. Il nous a été dit aussi qu'une autre tradition donnait un dénoûment bien différent à la bizarre aventure de cette dame.

De longues années s'étaient écoulées depuis l'évasion du malheureux destiné à la potence, lorsque cette dame vit entrer chez elle un ermite à la barbe blanche, au front chauve et courbé sous le poids des ans. « Vous voyez devant vous, ma dame, lui dit-il, ce misérable que vous avez jadis soustrait à une mort infâme. Depuis lors, le ciel m'a touché de sa grâce,

et je tâche d'expier les crimes de ma jeunesse. Je n'ai pas voulu quitter ce monde sans arroser vos pieds de mes larmes, vous témoigner ma vive reconnaissance et vous assurer que je ne passe pas de jour sans me souvenir de vous dans mes prières. »

Ce dénoûment est sans doute plus moral, mais est-il plus vrai que l'autre ? Nous l'ignorons, n'ayant jamais rien trouvé d'écrit à ce sujet. Quoi qu'il en soit, ce touchant repentir n'excluant pas absolument l'aventure du bois des Taillades, nous pensons qu'on pourrait faire de celle-ci un tableau piquant, et du tout un mélodrame des plus intéressants de ce genre.

Nous donnerons plus bas une notice de l'ancienne église des Dominicains, actuellement l'église paroissiale de Sainte-Magdelaine, dont la grande porte d'entrée est sur la place des Prêcheurs, et nous en viendrons à la maison qui termine cette place au nord. Cette maison avait appartenu[1] à Louis Ventre, sieur de la Touloubre, célèbre avocat au parlement et professeur du droit français à l'université d'Aix, né en cette ville le 26 novembre 1706, mort à Avignon et non à Aix le 3 septembre 1767. Il avait cultivé dans sa jeunesse le commerce des muses et avait obtenu des succès dans la poésie ; mais il se livra depuis exclusivement à l'étude du droit et publia divers ouvrages qui attestent l'étendue de ses connaissances. [2] Son édition des

[1] Elle est possédée actuellement par M. Bremond, notaire, à qui nous sommes redevable d'une foule de documents qui nous ont été de la plus grande utilité dans nos recherches, notamment sur l'ancien prieuré de Saint-Jean, dont feu M. son père était le notaire avant la révolution. Qu'il veuille bien en recevoir ici nos remercîments.

[2] Voyez le *Dict. des hom. illust. de Prov.*, tom. II. pag. 272, et la *Biog. univ.* de Michaud, tom. XLVI, pag. 331, où tous les ouvrages de la Touloubre sont mentionnés.

Oeuvres de Scipion Dupérier, en trois volumes in-4°, est la meilleure de toutes celles qui ont paru.
Christophe-Félix-Louis Ventre de la Touloubre, l'un de ses fils, né dans la maison dont nous parlons, le 18 mai 1746, mort à Paris en 1816, entra de bonne heure chez les jésuites et puisa dans leur société les principes dont il ne se départit jamais et cette instruction variée dont il a fourni tant de preuves dans ses ouvrages. Outre les romans si intéressants des *Quatre Espagnols*, du *Manuscrit du mont Pausylipe* et autres, il a donné au public, sous le nom pseudonyme de *Monjoie*, d'autres écrits qui, malheureusement, ne sont point des romans, tels que *l'Histoire de la conjuration de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, surnommé Égalité*, celle de la *Conjuration de Robespierre*,[1] etc.
Catherine Vincens, sa mère, épouse de Louis de la Touloubre, était sœur du père Joseph-Alexis-Benoit Vincens, savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né dans la même maison que son neveu, le 17 juillet 1702, mort à l'abbaye de Jumièges, en Normandie, le 3 septembre 1769. Dom Vincens prêcha longtemps avec succès à Carcasonne, Toulouse, Bordeaux, Rouen et Caen, et il était attendu à Paris, lorsqu'une infirmité grave dont il fut atteint, l'obligea d'abandonner la chaire évangélique. Il est auteur de plusieurs ouvrages qui lui ont mérité une mention honorable dans le *Dictionnaire des hommes illustres de Provence*.[2]

[1] Voyez *Aix ancien et moderne*, par M. Porte, deuxième édition, pag. 91, où sont énumérées toutes les productions de Monjoie et où se trouvent des erreurs sur les prénoms de cet auteur, indiqués, dit M. Porte, dans le *Journal de la Librairie* de 1810.

[2] Tome II, pag. 335, où son nom est écrit *Vincent* par erreur.

La grande maison construite en pierres de taille, dont une partie repose sur le Portalet, à l'entrée de la rue Rifle-Rafle, et qui fait face à la fontaine et à la rue de la Porte-Saint-Louis, fut bâtie, dans les premières années du XVIe siècle, par Gaspard Dupérier, l'un des conseillers de l'institution du parlement d'Aix, créé par Louis XII en 1501.

François Dupérier, petit-fils de Gaspard, fut un des beaux esprits de son temps. Il était intimément lié avec Malherbe. Il faisait aussi des vers dont aucun n'est parvenu jusqu'à nous. Le grand-prieur, Henri d'Angoulême, gouverneur de Provence, qui avait amené Malherbe dans ce pays et qui protégeait les lettres, faisait un cas particulier de Dupérier. On raconte que ce prince lui fit un jour apprendre par cœur des vers de sa composition, avec ordre de les réciter après dîner, comme s'il en était l'auteur. Le grand-prieur, qui voulait éprouver Malherbe, loua beaucoup ces vers et demanda au poète normand comment il les trouvait. — Mauvais, répondit brusquement Malherbe, et c'est vous, Monseigneur, qui les avez faits.

Dupérier possédait un riche cabinet de tableaux, de livres et d'objets d'antiquités, que son grand-père avait commencé de former et qu'il avait considérablement augmenté. Son médaillier fut acquis en 1608, au prix de 5,000 écus, par les Etats de Provence, dans l'intention d'en faire cadeau au roi, qui l'accepta avec plaisir. C'était, en un mot, un personnage très distingué, auquel on peut reprocher toutefois un peu de versatilité dans sa conduite politique.

Ayant été longtemps le favori et le commensal du grand-prieur qui soutenait, en qualité de gouverneur, les intérêts du roi Henri III, son frère naturel, il embrassa avec ardeur le parti de la Ligue, après la mort de ce prince. Suivant l'usage, l'in-

térêt personnel eut beaucoup de part à ce changement. Depuis 1564, Arnaud Borrilli, zélé protestant, et possesseur d'une maison voisine, avait obtenu des premiers juges et du parlement, une sentence et un arrêt portant, que la partie de la maison des Dupérier, bâtie sur le *Portalet,* serait démolie ; ce qui avait été exécuté. Dupérier, devenu partisan de la Ligue, n'eut pas de peine à faire reconstruire cette partie de maison, en vertu de lettres-patentes du duc de Mayenne, du mois de novembre 1590.[1] Il fut ensuite élu second consul d'Aix, procureur du pays de Provence, en 1592, pour en exercer les fonctions à partir du 1er novembre jusqu'à pareil jour de l'année suivante. Ce fut pendant son consulat, qu'Henri IV fit son abjuration dans l'église de Saint-Denis, en France, le dimanche 25 juillet 1593. Dupérier comprit aisément que cette abjuration allait porter le dernier coup à la Ligue, et, dès-lors, il se retourna habilement vers le parti royaliste et prépara en secret, avec lui, le triomphe d'Henri IV en Provence.

Le parlement d'Aix ayant reconnu ce monarque pour vrai et légitime héritier de la couronne de France, par son arrêt du 7 janvier 1594, Dupérier fut un des premiers à se déclarer ouvertement en sa faveur. Bientôt après il fut l'un des députés que la ville d'Aix envoya au roi pour lui prêter serment de fidélité, lorsqu'il eut fait son entrée dans Paris, et il rapporta de sa mission l'assurance d'obtenir du roi de nouvelles lettres-patentes qui lui furent expédiées au mois de juin 1595, [2] portant approbation de la reconstruction de cette partie de maison bâtie sur le Portalet. Au reste, comme il n'y eut, après la soumission

[1] Registre des lettres-royaux du parlement d'Aix, 1587 à 1594, f° 348 v°.
[2] Registre des lettres-royaux du parlement d'Aix, 1595 à 1598, f° 53 v°.

de la Ligue, ni 20 *mars*, ni *journées de juillet*, Dupérier demeura depuis constamment fidèle à Henri IV et à Louis XIII, jusqu'à sa mort arrivée en 1623.

Scipion Dupérier, son fils, né à Aix en 1588, mort en 1667 au mois de juillet, fut un des plus célèbres avocats du parlement de Provence. Ses oeuvres ont été imprimées plusieurs fois et sa vie a été publiée par le P. Bougerel, de l'Oratoire ; c'est pourquoi nous n'en dirons rien de plus. Sa postérité s'est éteinte de nos jours, dans la personne de Charles-Philippe Dupérier, marquis de Montcravel, écuyer de main du roi Louis XV, qui vendit la maison dont nous avons parlé plus haut, en 1780, et mourut à Paris sans enfants peu d'années après.

Mais la famille Dupérier ne finit pas entièrement avec lui. Le père de François, ami de Malherbe, avait laissé, d'une seconde femme,[1] un fils nommé Claude Dupérier, gentilhomme du duc de Guise, gouverneur de Provence, lequel épousa, en 1619, Anne de Moriès, [2] d'une famille noble de Lorgues. De ce mariage naquirent Charles Dupérier, l'un de nos meilleurs poètes latins, né à Aix le 31 janvier 1622, mort à Paris le 27 mars 1692 ; et un autre fils qui avait eu, de deux lits, vingt-quatre garçons et huit filles ; plusieurs individus de cette nombreuse famille adoptèrent le nom de Moriès que, par corruption parisienne, on a ensuite changé en celui de Dumouriez.[3] Anne-François Dupé-

[1] Louise Alpheran, mariée, le 14 novembre 1573 (notaire Arnaud Raynaud, à Aix), à Laurent Dupérier, avocat, fils de Gaspard, conseiller de l'institution du parlement. Elle était sœur de Gaspard et de Pierre Alpheran, mentionnés ci-dessus (pag. 471 et 472), lequel Pierre épousa, dix ans plus tard, Magdelaine Dupérier, fille dudit Laurent et de Honorade de Murot, sa première femme.

[2] Contrat de mariage du 24 octobre 1619, notaire François Jusbert, à Lorgues.

[3] *Mémoires du général Dumouriez*, liv. 1er, chap. 1er .

rier-Dumouriez, né à Paris en 1707, était l'un de ces vingt-quatre frères. Il est connu, dans la littérature, par sa traduction en vers français du poème italien de Richardet.[1] C'est le père du général Charles-François Dumouriez, né à Cambrai en 1739, mort à Londres en 1823, et qui, au mois de novembre 1792, gagna sur les Autrichiens la bataille de Jemmapes, dont le résultat fut la réunion momentanée de la Belgique à la France. Un autre Charles-François Dupérier-Dumouriez, cousin du général, né au Mans en 1746, a été sacré évêque de Bayeux sous Louis XVIII, et est mort d'apoplexie dans sa cathédrale en célébrant les saints mystères, le jour de Pâques de l'année 1827. Il est difficile de croire qu'il n'existe pas encore aujourd'hui quelque rejeton de cette famille, qui a subsisté à Aix avec honneur, pendant près de cinq cents ans.

Au midi de la maison de Dupérier et du Portalet, on voit l'ancienne maison des Pellicot, seigneurs de Saint-Paul, qui fait actuellement le coin de la rue Peiresc et qui, avant la démolition du palais des comtes de Provence, était attenante à cet édifice. Antoine Pellicot, maître-rational, l'avait acquise en 1539, et ses descendants l'ont possédée jusqu'à nos jours. Il était frère de Boniface, duquel nous avons parlé plus haut, [2] et fut le père de Jean Pellicot, célèbre avocat, assesseur d'Aix en 1465-66, ensuite premier conseiller à la sénéchaussée de cette ville lors de sa nouvelle création en 1572. Celui-ci avait composé plusieurs ouvrages [3] entièrement oubliés depuis longtemps, et dont le dernier fait époque chez nous comme étant le

[1] Voyez la *Biographie universelle* de Michaud, tom. XII, au mot *Dupérier*, et tom. XXVIII, au mot *Périer*.
[2] Pag. 458.
[3] *Hist. des hom. illust. de Prov.*, tom. II, pag. 450.

premier livre imprimé à Aix, suivant M. Henricy dans sa savante notice sur l'origine de l'imprimerie en Provence [1]. H. Bouche dit, dans son *Histoire de Provence,* [2] qu'au temps de Boniface Pellicot furent plantés, entre autres arbres, sur la place des Prêcheurs, trois micocouliers qui, lorsque cet auteur écrivait, étaient d'une dimension remarquable. Si quelqu'un rapprochait ce passage de cet autre, tiré de la *Flore française,* de MM. Lamark et de Candolle [3]: « On cite un micocoulier d'une grosseur extraordinaire qui se trouve à Aix sur la place des Prêcheurs » il pourrait en conclure que c'est là un des trois arbres dont parle Bouche, et il commettrait une grande erreur. De mémoire d'homme il n'a été vu de micocoulier sur la place des Prêcheurs ; ceux que cite Bouche n'existent plus depuis au-delà de cent cinquante ans à en juger par la grosseur des ormeaux qui les ont remplacé et le micocoulier que mentionne la *Flore française* se trouve sur la place des Quatre-Dauphins. Il date tout au plus de 1646, époque où le quartier d'Orbitelle fut renfermé dans la ville. La belle fontaine qu'on voit au centre de la place des Prêcheurs, date de 1760 et 61. L'obélisque, les quatre lions qui le supportent et qui reposent eux-mêmes sur une base élégante, sont l'ouvrage de Chastel, [4] ainsi que le grand aigle déployant

[1] Voyez ci-dessus, pag. 283, not. 7.
[2] Tome 1er, Cosmographie, pag. 208.
[3] Troisième édition, Paris, Agasse, 1805, in-8°, tom. III, pag. 315.
[4] Jean-Pancrace Chastel, né à Avignon en 1728, était fort jeune encore lorsqu'il vint s'établir à Aix pour s'y livrer à la sculpture ; il s'y maria en 1754 et une seconde fois quatre ans après. Il excella dans son art, et ses ouvrages, répandus à Aix, attestent qu'il devint le rival du Puget. Le comte de Valbelle, son protecteur et son ami, l'employa longtemps aux embellissements de son château de

ses ailes et prêt à s'élancer, qui couronne le monument. Les quatre inscriptions latines qu'on y lit et qu'on retrouve dans l'ouvrage de M. Porte,[1] ne sont point de M. de Saint-Vincens le père, comme l'a cru cet auteur : elles furent composées et envoyées de Paris par l'académie des inscriptions et belles-lettres.[2] Les quatre médaillons placés au-dessus des inscriptions représentent C. Sextius Calvinus, fondateur de notre ville ; Charles III, dernier comte de Provence de la maison d'Anjou, qui légua la Provence à Louis XI ; Louis XV, roi régnant à l'époque de l'érection de la fontaine ; et le petit-fils de Louis XV (qui a été depuis le roi Louis XVIII), né cinq ans auparavant et auquel le monarque donna le titre de comte de Provence que n'avait jamais porté jusqu'alors aucun fils de France, quoique la Provence fût réunie à la couronne depuis près de trois siècles.

Nous avons ouï dire à d'anciens assesseurs d'Aix, procureurs du pays, [3] qui le savaient par la tradition de leurs devanciers, tradition d'ailleurs très peu ancienne, que l'administration ne vit pas, à cette époque, cette innovation de bien bon oeil, quelque démonstration contraire et peu sincère que sa position lui commandât [4] il n'était, en effet, que trop évident pour elle que

Tourves. Le fronton du bâtiment des greniers publics, dont nous avons parlé plus haut, pag. 79 ; la fontaine des Prêcheurs, qui donne lieu à cette note, et la statue de la Vierge, que nous mentionnerons en parlant de l'église paroissiale de Sainte-Magdelaine, fairont à jamais le plus grand honneur à son ciseau. Ruiné par les premiers événements de la révolution, il mourut à l'hôpital des Incurables, à Aix, le 30 mars 1793.

[1] *Aix ancien et moderne*, deuxième édition, pag. 174.

[2] *Description des antiquités, monuments et curiosités de la ville d'Aix*, par M. de Saint-Vincens le fils, qui devait le savoir, pag. 36.

[3] MM. Pazéry, Alpheran, notre oncle maternel, Dubreuil et Roman de Tributiis.

[4] Cahier des délibérations de l'assemblée des communautés, février, 1756. pag. 8 et 74.

tout en feignant de flatter les Provençaux, on avait dès lors en vue, à la cour et au ministère, de les accoutumer à regarder leurs pays comme une province de France et non comme un État séparé, indépendant et nullement subalterné à la France. Nous avons entendu même citer, à ce propos, ces mots d'un ministre de Louis XV, à raison de quelques remontrances basées sur les libertés et les franchises du pays : « Révoltez-vous ; on enverra cinq ou six régiments qui vous conquerront; vos privilèges seront abolis et vous serez à l'instar de toutes les provinces de France. » Richelieu et Mazarin n'avaient jamais osé parler si haut ; il est vrai que les temps et les mœurs étaient changés et qu'au XVIIIe siècle il n'y avait plus à craindre de voir se renouveler les troubles des Elus et des *Cascaveoux,* non plus que ceux du Semestre et du Sabre, tous excités, au siècle précédent, par les atteintes portées à la constitution provençale.

Un spectacle odieux et affligeant déparait cette belle place des Prêcheurs : celui d'un échafaud permanent, solidement construit en pierres de taille, où se faisaient les exécutions des jugements criminels. La plupart des anciens plans de la ville, gravés ou inédits, nous représentent ce monument au-dessus duquel sont figurés des roués et des pendus. C'est là que furent brûlés vifs l'ermite dont nous avons parlé dernièrement, et Louis Gaufridi, prêtre de l'église des Accoules de Marseille, accusé de sorcellerie et de magie.

Le parlement d'Aix avait la réputation d'être un des plus grands justiciers du royaume. Ses détracteurs modernes l'accusent même de partialité à cet égard et ne craignent pas de dire que s'il sévissait rigoureusement envers les malfaiteurs de bas-étage, les criminels qui tenaient un certain rang dans la société trouvaient grâce devant lui. Ce sont là de ces infâmes ca-

lomnies inventées, depuis soixante ans, contre tout ce qui a appartenu à l'ancien ordre de choses ; car les registres du parlement attestent encore aujourd'hui que sa justice était égale pour tous. Sans remonter à des temps bien éloignés, nous citerons quelques exemples dont nos pères ont été les témoins pendant le siècle dernier et dont le souvenir n'est point encore entièrement effacé.

Qui n'a lu la relation imprimée de l'affreux parricide commis, le 9 novembre 1712, dans une campagne du territoire de Marseille, sur la personne de François de C.. de S.., capitaine de galère ? Le crime ayant été connu et poursuivi l'année suivante, Jean-Baptiste de C.. de S.., fils aîné, fut roué vif, après avoir eu les deux poings coupés, le 18 avril 1714. François-Guillaume de C.. de S.., son frère, fut décapité, après avoir eu le poing droit coupé ; et Anne de S.. de P.., leur mère, fut décapitée. Les trois corps furent ensuite brûlés et les cendres jetées au vent.

Jacques Gravier, époux de Marguerite de Pontevès, et par elle seigneur de Beauduen, fut, quelques années plus tard assassiné dans sa terre par un paysan qui déclara n'avoir agi qu'à l'instigation de François de B.., sieur de St-B... Celui-ci, convaincu de son crime, fut roué vif le 10 avril 1726.

Scanne de G.. de la ville d'A.., sœur de Joseph de G.., écuyer, sieur de C.., ayant été égorgée dans son lit par ses deux neveux et par sa nièce, celle-ci nommée Elisabeth de G., à peine âgée de 22 ans, fut pendue le 7 décembre 1753, tandis que ses frères, Joseph-Dominique de G.., âgé de 20 ans, et Honoré de G.., âgé de 16 ans, expiraient sur la roue. Enfin le 17 mars 1757, un jeune officier réformé du régiment de..., nommé Balthazar d'A.. de la ville de St-R... et Joseph T..., bourgeois, furent également punis du supplice de

la roue, pour avoir assassiné un autre bourgeois de la même ville.

Nous ne pousserons pas plus loin nos citations afin de ne pas trop nous rapprocher de nos jours. Celles-ci suffisent pour attester la justice du parlement d'Aix. Nous ne pouvons nous empêcher cependant de rappeler la mémorable exécution faite le 15 septembre 1768, d'une bande entière d'assassins et de voleurs qui infestaient les environs d'Aubagne et de Roquevaire. Onze hommes furent roués, deux autres et une femme pendus, ce qui porte au nombre de quatorze les individus qui furent suppliciés le même jour.

Ces exécutions eurent lieu sur cet échafaud dont nous parlons, situé sur la place des Prêcheurs, au grand regret des âmes honnêtes qui souffraient péniblement de voir couler le sang au milieu d'une place aussi belle et aussi fréquentée. Dès l'année 1643, le parlement avait délibéré que l'échafaud serait transporté ailleurs, et l'on ne sait pourquoi cette translation n'avait pas eu lieu.

Il était réservé au dernier marquis de Vauvenargues, fils de celui qui s'est immortalisé par son généreux dévoûment et sa noble conduite pendant la peste de 1720, et frère du vertueux moraliste dont notre ville se glorifiera à jamais, il lui était réservé, disons-nous, de faire détruire enfin cet épouvantable monument. Nicolas-François-Xavier de Clapiers, marquis de Vauvenargues et de Claps, étant premier consul d'Aix, procureur du pays de Provence, en 1775 et 1776, résolut avec ses collègues, MM. Barlet, assesseur, de Puget-Bras et Gallicy, second et dernier consuls, de s'adresser au roi pour obtenir que l'échafaud serait détruit et porté dans un des coins les

plus reculés de la ville. Louis XVI régnait alors ; c'est dire d'avance que la demande fut accueillie favorablement.
Le 4 décembre 1775, MM. les consuls ayant convoqué tous les maîtres maçons à l'Hôtel-de-Ville, M. de Puget se mit à leur tête et se rendit à la place des Prêcheurs. Là ce magistrat porta le premier coup de marteau sur l'antique échafaud qui, en peu d'heures, fût entièrement démoli.[1]

[1] Il était situé en face de la rue du Collége. La place qu'il occupait est encore reconnaissable à quelques pierres de ses fondations qui ont résisté au marteau des démolisseurs. Il convient d'expliquer pourquoi l'un des consuls marcha à la tête de ceux-ci et porta le premier coup. Un antique et salutaire préjugé faisait noter d'infamie les malheureuses familles qui, de près ou de loin, touchaient à l'échafaud. Dans la circonstance dont nous parlons, aucun maçon n'eût voulu marcher, retenu qu'il eût été par ce préjugé, et dans la crainte qu'on n'eût un jour reproché à ses enfants, à ses petits-enfants, que leur père ou leur aï eul était monté sur l'échafaud. Tous les maçons vivants ayant concouru ensemble à la démolition, faite d'ailleurs publiquement et conjointement avec l'autorité, cette crainte n'en était plus une pour aucun d'eux ni de leurs descendants. On ne prévoyait pas qu'à moins de vingt ans de là tant d' illustres et d'innocentes victimes, le vertueux Louis XVI même, perdraient la vie sur un échafaud, sans pour cela perdre l'honneur, le plus précieux des biens.
Voici l'état que nous avons dressé, aussi exactement que nous l'avons pu, de ces malheureuses victimes, égorgées judiciairement par le bourreau, sous le règne de la terreur, dans l'espace de onze mois, et qui appartenaient à la ville d'Aix. Puisse ce déplorable tableau inspirer l'horreur des révolutions, en rappelant à nos contemporains les scènes sanglantes qui se sont passées sous leurs yeux, et en apprenant à nos neveux combien il est dangereux de renverser les empires pour courir après un bonheur idéal que les ambitieux et les charlatans promettent sans cesse et qu'ils sont incapables de donner.

ÉTAT DES CONDAMNÉS A MORT PAR LES TRIBUNAUX RÉVOLUTIONNAIRES, SOUS LA TYRANNIE DE ROBESPIERRE, APPARTENANT A LA VILLE D'AIX PAR LEUR NAISSANCE OU LEUR ETABLISSEMENT DANS CETTE VILLE.

BERTET Joseph François, homme de loi (ancien Procureur du roi à la police);
GALLUD MERIAUD Pierre Michel Jean Charles Antoine Martien, homme de loi (ancien substitut du procureur général au parlement);

LES RUES D'AIX

Condamnés, le 2 octobre 1795, par le tribunal criminel des Bouches-du-Rhône, séant à Marseille, comme contre-révolutionnaires, ayant exercé pendant la tenue des sections, au printemps et dans l'été de la même année ; l'un, les fonctions d'administrateur du département ; l'autre, celles de président de la municipalité d'Aix. Ils furent amenés à Aix et décapités le lendemain sur la place du Palais.
— Nous nous rappelons la consternation générale que cette exécution répandit dans la ville. La stupeur était empreinte sur le visage du peu de gens qui circulaient dans les rues ; la plupart des magasins et boutiques étaient fermés. Les cris féroces des *sans-culottes* seuls retentissaient dans les airs. Nul autre qu'eux n'osait se montrer aux fenêtres ni sur les portes des maisons ; une bonne partie des habitants sortit même de la ville dès le matin et beaucoup n'y rentrèrent plus. Joignez à cela le grand nombre d'émigrés de 1791 et 92, ceux des citoyens qui s'étaient éloignés ou cachés depuis l'entrée de Carteaux, le mercredi 21 août précédent, et les soixante ou soixante-dix personnes qui avaient été emprisonnées comme suspectes, à la fin de septembre, la ville ressemblait à un véritable désert, pire peut-être qu'en un temps de peste.
PIDOUX Jean-Pierre, ex-prêtre (ancien religieux feuillant) ; condamné, le 8 octobre 1793, par le tribunal criminel de Marseille, comme ayant prêché la contre-révolution dans les sections ; exécuté à Marseille.
REY Jean, cultivateur ; condamné, le 12 octobre 1793, par le tribunal criminel de Marseille, comme porteur des dépêches du comité des sections d'Aix à celui de Marseille ; il fut amené à Aix et décapité à la Rotonde au bout du Cours, le lendemain, jour de dimanche, ce qui répandit la même consternation que l'exécution du 3 octobre. Nous n'avions aucun soupçon de celle de Rey, et nous allions voir et consoler notre respectable père, détenu depuis dix-sept jours comme suspect, dans les prisons alors situées dans le bâtiment des casernes au cours Sainte-Anne, lorsque nous rencontrâmes, au milieu de la grande cour, le lugubre cortège dont la vue nous glaça d'effroi et est encore présente à notre souvenir. Notre malheureuse mère que nous accompagnions, faillit s'évanouir et eut de la peine à faire encore quelques pas pour arriver jusqu'à la porte des prisons. Elle n'avait que trop, comme nous, le pressentiment qu'a deux dimanches de là, elle perdrait son vertueux époux d'une manière à peu près aussi lamentable. — Voyez ci-dessus, pag. 174 et suiv., et au second volume, *rue Cardinale.*
Aucun des suivants ne périt à Aix ; ils furent tous mis à mort dans le lieu de leur condamnation.

CHAUVET Jean-François, huissier ; condamné, le 4 novembre 1793, par le tribunal criminel de Marseille, comme contre-révolutionnaire.
MITTRE Jean-Baptiste, bourgeois ; condamné, le 5 novembre 1793, par le tribunal criminel de Marseille, comme contre-révolutionnaire.
VLLENEUVE Louis Elzéar dit d'ANSOUIS ex-noble ; condamné, le ... novembre 1793, part la commission révolutionnaire de Lyon comme ayant porté les armes, pendant le siège de celle ville, contre l'armée de la république.
BARBEZIER Jean Bernard, notaire ;

LES RUES D'AIX

PERRIN Jean Antoine, notaire ; condamnés, le 23 novembre 1793, par le tribunal criminel de Marseille, comme contre-révolutionnaires.
BEGUE Joseph Paul, bourgeois ; condamné, le 30 novembre 1793, par le tribunal criminel de Marseille, comme contre-révolutionnaire.
LIVIEUX Jean-Baptiste, teneur de livres ; condamné, le 5 décembre 1793, par la commission révolutionnaire de Lyon comme contre-révolutionnaire.
MARTIN Joseph, perruquier ; condamné, le 8 décembre 1793, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme ayant porté les armes contre la république pendant le siège de cette ville.
ROUX Jean François Xavier, ex-prêtre (ancien religieux augustin du couvent de Saint-Pierre); condamné, le 15 décembre 1793, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme prêtre réfractaire. *(*Voyez au second volume, *rue d'Italie,* la lettre que ce saint prêtre écrivit à sa famille, à Aix, quelques heures après sa condamnation).
SIBILOT Jean-Baptiste, propriétaire ; condamné, le 17 décembre 1793, par le tribunal criminel de Marseille, comme contre-révolutionnaire et ayant fait feu sur la garde qui allait le saisir.
BARNIER Joseph, commis-négociant ; condamné, le 18 décembre 1793, par le tribunal criminel de Marseille comme ayant marché dans l'armée départementale, pendant la tenue des sections, contre celle de la république ; commandée par le général Carteaux.
RICAUD Pierre Louis, ex-prêtre et vicaire de l'évêque constitutionnel d'Aix condamné, le 21 décembre 1793, par le tribunal criminel de Marseille, comme contre-révolutionnaire.
ARBAUD André Elzéar dit de JOUQUES, ex-noble (ancien conseiller au parlement) ;
BONNET Joseph Philippe dit de la BEAUME, ex-noble (ancien conseiller au parlement) ;
FORBIN Gaspard Anne François Palamède de, ex-noble (ancien seigneur de la Barben, la Roque, Soliès, etc., à qui C.-F. Bouche avait dédié son *Essai sur l'histoire de Provence ;* condamnés, le 26 décembre 1793, par la commission révolutionnaire de Lyon comme contre-révolutionnaire.
L'EVÊQUE François, ex-noble (voyez ci-dessus, pag. 680) ; condamné, le 26 décembre 1793, par le tribunal criminel de Marseille, comme contre-révolutionnaire.
TERRIS Joseph Jean Claude, secrétaire d'homme de loi ; condamné, le 29 décembre 1793, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme ayant porté les armes contre la république lors du siége de cette ville.
COLOMBON Antoine Joseph Blaise, homme de loi ; condamné, le 7 janvier 1794, par le tribunal criminel de Marseille, comme contre-révolutionnaire.
GIRARD Antoine, huissier ; condamné, le 9 janvier 1794, par le tribunal criminel de Marseille, comme contre-révolutionnaire.

LES RUES D'AIX

ARBAUD Joseph Victor Alphonse, homme de loi *;* condamné, le 23 janvier 1794, par le tribunal criminel de Marseille, comme conspirateur, ayant prêché la contre-révolution dans sa section.
BONNETTY Joseph, ex-prêtre (curé de la paroisse de Saint—Sauveur) ; condamné le 1er février 1794, par le tribunal criminel de Marseille, comme contre-révolutionnaire, ayant présidé le comité central des sections et signé une adresse contre le vertueux *sans-culotte* Marat.
MARTIN Vincent Gaspard, ex-prêtre (ancien bénéficier à Saint-Sauveur) ; condamné, le 10 février 1794, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme prêtre réfractaire et contre- révolutionnaire.
ARQUIER Jean-François Marie dit des BAUMELLES, ex-noble (ancien conseiller au parlement)
ASTOIN Jean-Baptiste Antoine, greffier du tribunal du district (anciennement de la sénéchaussée) ;
BRAZE Jean-François, directeur des vivres des hôpitaux militaires (anciennement commis au greffe de la province) ;
GUIRAND Esprit Siméon marchand mercier ;
MILLET Jean-Baptiste, propriétaire ;
MATHERON Pierre Germain, négociant ;
PERRET Jean-Paul, négociant, fabricant de bonnets ;
REDORTIER Esprit, bourgeois (ancien consul, procureur du pays) ;
SALVATOR Jean Antoine, propriétaire (ancien procureur au parlement) ;
TERRIS Louis Jean Baptiste, secrétaire d'homme de loi (frère de Joseph Jean Claude, ci-dessus) ;
Condamnés, le 4 février 1794, par la commission militaire révolutionnaire de Marseille, pendant la suspension du tribunal criminel, comme contre-révolutionnaires, ayant exercé des fonctions dans leurs sections.
ESTIENNE Antoine d', surnommé *Caiphas*, ex-noble ; condamné, le 24 février 1794, par la commission militaire révolutionnaire de Marseille, comme contre-révolutionnaire.
GAJAN Barthélemy, meunier ;
GUERIN Joseph, cultivateur (se donna la mort avec un couteau après la prononciation du jugement ; son cadavre fut néanmoins porté à l'échafaud et décapité) ;
Condamnés, le 16 mars 1794, par la commission militaire révolutionnaire de Marseille, comme contre-révolutionnaires.
FOSSENQUI Sébastien François, fontainier ;
MERENDOL Jean-Baptiste Alexandre, homme de loi ;
Condamnés, le 17 mars 1794, par le tribunal criminel de Marseille (après le rétablissement de ce tribunal), comme contre-révolutionnaires.
MARCOU Jean Joseph, cultivateur ; condamné, le 24 mars 1794, par le tribunal criminel de Marseille, comme contre-révolutionnaire.

ROUX Charles-Benoît, ex-prêtre, ex-évêque constitutionnel des Bouches-du-Rhône (ancien curé d'Eyragues) ; condamné, le 4 avril 1794, par le tribunal criminel de Marseille, comme contre-révolutionnaire, ayant célébré la messe sur le Cours, à Aix, le jour où les sections jurèrent de ne plus reconnaître la Convention nationale. (Voyez ci-dessus, pag. 97.)
CAUSSINI Joseph-Louis dit de VALBELLE, ex-noble (voyez ci-dessus, pag. 510) ;
RAOULX Jean-Claude, cordonnier ;
Condamnés, le 10 avril 1794, par le tribunal criminel de Marseille, comme contre-révolutionnaires.
LAURENT François, gendarme; condamné, le 12 avril 1794, par le tribunal criminel de Marseille, comme ayant cruellement persécuté les bons patriotes pendant la contre-révolution des sections.
HERMITTE Antoine Hypolitte dit de MAILLANNE, ex-noble (ancien conseiller au parlement) ; condamné le 14 avril 1794, par le tribunal criminel de Marseille, comme contre-révolutionnaire.
DÉCOME Pierre, maçon; condamné, le 4 juin 1791, par la commission militaire de Toulon, comme convaincu d'avoir crié *vive le roi!*
PERRIN Elzéar, homme de loi, juge au tribunal de district ; condamné, le 11 juin 1794, sous les noms de Pierre Jacques *Perrein,* par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur et l'un des principaux chefs des contre-révolutionnaires.
RIPERT Jules Charles Louis dit MONCLAR, ex-noble (ancien substitut au parlement, puis officier au régiment de ...) ; condamné, le 19 juin 1794 par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur dans la maison d'arrêt où il était détenu (voyez ci-dessus, pag. 183).
BRUNY Jean-Paul dit d' ENTRECASTEAUX, ex-noble (ancien président au parlement) ; condamné, le 20 juin 1794, par la commission populaire d'Orange, comme contre-révolutionnaire.
BOISGELIN Gilles Dominique Jean Marie de, ex-noble (ancien maréchal de camp) ; condamné, le 5 juillet 1794, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur dans la maison du *Luxembourg* où il était détenu.
VIANY Laurent Jean Baptiste, ex-noble (ancien conseiller à la cour des comptes) ; condamné, le 7 juillet 1794, par la commission populaire d'Orange, comme contre-révolutionnaire.
ROUBAUD Jean Laurent se disant *Audibert,* maître de mathématiques ; condamné, le 17 juillet 1794, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme agent, sous le costume d'un mendiant, de Pitt et de Georges, tyran d'Angleterre.
PUGET Henri de, ex-noble (ancien mousquetaire noir) ; condamné, le 25 juillet 1794, par le tribunal révolutionnaire de Paris, avec environ quatre-vingts autres individus des deux sexes, de tout âge et de tout pays, inconnus les uns aux autres (dit Prudhomme), qu'on envoyait, ainsi journellement à la mort, sous les yeux et les auspices de la convention nationale, sans autre forme de procès que

de leur demander leurs noms, sans leur laisser jamais la faculté de parler et souvent même sans qu'on daignât leur dire de quoi ils étaient accusés. Le motif de la condamnation de ceux-ci, était d'avoir formé dans la maison d'arrêt des Carmes, où ils étaient détenus comme suspects une conspiration tendant à s'évader de leur prison, se porter sur la convention, en égorger les principaux membres et rétablir la royauté.

CADENET Césaire Augustin dit de CHARLEVAL, ex-noble, (ancien major du régiment d'Aunis, lieutenant de la garde constitutionnelle de Louis XVI, etc.) condamné, le 24 juillet 1794, par le tribunal révolutionnaire de Paris, avec soixante ou quatre-vingts autres individus, comme les précédents, pour pareille conspiration dans la maison d'arrêt de *Saint-Lazare.*

La chute de Robespierre, arrivée le 27 juillet 1794 (9 thermidor an II), vint enfin mettre un terme à cette horrible boucherie de chair humaine. Les tribunaux et les commissions établis dans les départements furent révoqués. Le seul tribunal révolutionnaire de Paris continua, mais faiblement, de juger les personnes qui avaient pris part à la révolte des sections, jusqu'à ce qu'enfin il fut lui-même cassé. Dans cet intervalle il ne périt qu'un seuil citoyen d'Aix : GROGNARD Jean-Baptiste Mitre, ex-prêtre (ancien religieux minime) ; condamné à Paris, le 22 août 1794, comme ayant pris part à cette révolte des sections.

RECAPITULATIONS

En octobre1793	4	Prêtres	7	à Aix	3
novembre	6	Nobles	14	Marseille	36
décembre	11	Bourgeois, Avocats, Procureurs, Notaires, huissiers	21	Toulon	1
janvier 1794	3	Négociants ou Marchands	6	Orange	2
février	13	Artisans ou Cultivateurs	9	Lyon	8
mars	5			Paris	7
avril	5				
mai					
juin	4				
juillet	5				
août	1				
	---		---		---
	57		57		57

ÉGLISE PAROISSIALE

DE SAINTE-MAGDELAINE,

ANCIENNEMENT

DES DOMINICAINS.

ERS l'an 1218 les Dominicains avaient été reçus dans Aix et furent logés d'abord au quartier des Fontêtes, non loin du bourg des Anglais. Mais ils n'y habitèrent pas longtemps, car sept ou huit ans après ils vinrent s'établir au levant de la ville et en dehors des murs, dans le voisinage du palais des comtes de Provence. C'est là qu'ils commencèrent à bâtir au moyen des libéralités du comte Raymond-Bérenger IV, une église et un couvent magnifiques, entièrement achevés avant la fin du même siècle. Ce couvent,

disent nos anciens historiens, avait deux grands cloîtres : l'un situé le long des rues actuelles de Bellegarde et de Suffren l'autre, sur le local même que ces religieux ont occupé depuis lors jusqu'à la révolution et qui subsiste encore aujourd'hui.

En 1383, un violent incendie consuma entièrement ces édifices qui furent reconstruits en partie, notamment l'église dont le couvert s'écroula subitement cent deux ans après, c'est-à-dire en 1485, le 28 décembre, jour de la fête des Innocents. Il ne paraît pas que personne ait été victime de ce désastre ; mais que d'actions de grâces ne dût-on pas rendre au ciel de ce qu'il n'avait pas eu lieu quelques jours plus tôt, lorsque la solennité des fêtes de Noël attirait un si grand nombre de fidèles dans les lieux saints.

Le grand missionnaire, saint Vincent Ferrier, visita trois fois la maison des Dominicains, savoir : en 1400, en 1401 et 1408 ; à cette dernière époque, les syndics ou consuls de la ville allèrent le complimenter, revêtus des marques de leur dignité, et donnèrent deux florins d'or au couvent à cette occasion. On remarqua qu'il ne mangeait point de viande, quoique les autres religieux se permissent de le faire. En mémoire de son passage, on plaça dans l'un des dortoirs une statue de ce saint avec un bonnet noir sur la tête, dans la main gauche un bâton, et dans la droite une flamme d'où sortait un rouleau portant cette inscription : *Finis venit universœcarnis,* qui était le sujet ordinaire de ses prédications.

Dès la fondation de l'église et du couvent, le maître-autel fut dédié la mère de Dieu, mais sa décoration a été changée plusieurs fois. Celle-ci ne consista d'abord qu'en une simple peinture sur bois, appliquée contre le mur, où l'on voyait la mère de Dieu assise sur une chaise, tenant l'Enfant Jésus sur

son bras gauche et une rose à la main droite. A ses côtés étaient saint Dominique et saint Louis roi de France. Cet autel, épargné par l'incendie de 1383, eut besoin de réparation trois ans plus tard, et il en coûta six deniers pour cela, ainsi qu'il est porté au livre de la dépense de 1386 : *Die quinta novembris pro vino expenso quo fuit purgatum tabularium sive retaule altaris majoris...* 6 den.[1]
En 1450, il fut reconstruit en pierres et l'on y plaça la figure de Notre-Dame-de-Pitié, tenant son divin fils dans les bras. Aux pieds de la statue de la Vierge, on lisait, sur une grande pierre carrée, l'inscription suivante : *O vos omnes attendite et videte si est dolor similis sicut dolor meus, ann. dni,* 1450 ; et cette autre inscription en patois provençal

MAIRE DE PIETIA
REGARDAS PER VOSTE BONTA
COUSSIN MON FILS AN NAFFRAT.[2]

Cet autel a servi jusqu'en 1630, époque à laquelle fut faite une nouvelle décoration, au moyen d'une amende de mille fr., qui fut appliquée au couvent des Dominicains, par arrêt du parlement du mois de juin 1628 ; voici à quelle occasion. Le jour de Pentecôte de la même année, le président de Forbin la Roque, était allé entendre les vêpres dans cette église et avait sa place au haut d'un banc destiné à cet effet aux officiers

[1] Cet alinéa et le suivant sont extraits d'un manuscrit autographe du R. P. Louis Forrat, de l'ordre des fières Prêcheurs, docteur en sainte théologie, originaire du vicariat de Briançon et prieur du couvent d'Aix ; lequel manuscrit de 143 pag. petit in-4°, commencé en 1757 et continué les années suivantes, est en notre pouvoir et renferme une foule de détails curieux sur cette église.
[2] NAFRAR ou NAFFRAR, verbe ; Blesser, Meurtrir. - *Lexique roman, ou dictionnaire de la langue des troubadours.* par M. Raynouard.

du parlement, lorsque Pierre d'Hostager, seigneur de Courmes, gentilhomme marseillais et maître d'hôtel du roi, arriva et prit place après lui, sut le même banc. L'avocat-général Pierre Decormis arriva ensuite et ne voulant point être séparé du président de la Roque, il invita M. d'Hostager à lui céder la place. Celui-ci s'y étant refusé et la dispute s'échauffant, malgré les sages remontrances du président, le maître d'hôtel s'emporta jusqu'à donner un soufflet à l'avocat-général. Une insulte aussi grave, faite publiquement et dans un pareil lieu à un magistrat aussi recommandable que M. Decormis, excita l'indignation du parlement, et dès le lendemain M. d'Hostager fut décrété de prise de corps et emprisonné à la conciergerie malgré sa qualité de maître d'hôtel du roi. Ses amis parvinrent à le faire évader quelques jours après ; mais le parlement le condamna à une amende de mille francs, en réparation de son irrévérence, ainsi que nous avons dit.

La chapelle du St-Sépulcre, aujourd'hui dédiée à Sainte-Magdelaine et qui est située dans le transept du nord de cette église, était ornée avant la révolution d'une douzaine de personnages en bois, peints ou dorés et de grandeur naturelle, représentant la mise du Sauveur au tombeau. Cet autel se trouve actuellement chez les pénitents gris (ou bourras) de la rue Beauvezet. C'était un *ex-voto* de Pierre Mathei, seigneur du Revest, l'un des conseillers de l'institution du parlement d'Aix, et datait de l'an 1515, suivant un auteur des plus estimables et assurément des plus estimés du pays. Malheureusement le même auteur dit dans un autre ouvrage de sa façon que Antoine Donati, seigneur de St-Antonin, aussi conseiller au parlement l'avait fait faire en 1534. Qui donc faut-il en croire ? Mais la contradiction n'est qu'apparente suivant un autre auteur non

moins recommandable, qui nous en donne l'explication que voici ; suivant lui ce serait bien la famille Mathei du Revest qui aurait fait faire cet *ex-voto* en 1515, et elle le destinait à l'église de N.-D. de Beauvezet, occupée alors par les pénitents blancs. Le don, ajoute-t-il, n'en put être fait parce que les pénitents quittèrent la chapelle, et Antoine Donati, héritier des Mathei, en fit présent à l'église des Dominicains.

Celle-ci fut reconstruite en 1691, telle que nous la voyons aujourd'hui, et ne fut entièrement terminée qu'en 1703. C'est assurément la plus belle église moderne de cette ville et même de tout le département. Le maître-autel, avons-nous dit, avait été placé jusqu'alors au fond de l'abside, contre le mur, et le chœur se trouvait en avant comme celui de l'église métropolitaine de Saint-Sauveur. En 1691, cet ordre fut changé ; le chœur fut placé derrière l'autel et celui-ci porté en avant ainsi que nous l'avons vu jusqu'à ce jour. C'est l'ancien ordre auquel on est revenu en 1845, en reportant l'autel au fond de l'abside, non pas toutefois adossé contre le mur, maïs à une petite distance de celui-ci, et le chœur a été rétabli tel qu'il existait autrefois, pareil à celui de Saint-Sauveur: changement approuvé par les uns et critiqué par les autres, comme tout ce qui se fait en ce bas-monde...[1]

Les ordres religieux avant été supprimés dès le premier jour de la révolution, l'église des Dominicains fut désignée pour remplacer celle de la Magdelaine infiniment moins vaste et

[1] Nous avons entendu dire à bien des gens qui passent pour avoir du goût « qu'on aurait pu amasser de quoi faire à cette belle église une façade dont elle manque, si on eût mis de côté tout l'argent qu'on y a dépensé, depuis près de cinquante ans, en babioles, en colifichets, en fanfreluches, etc. »

moins belle, qu'on démolit à cette époque, et le culte paroissial y fut transporté, le 7 mai 1791, par le clergé constitutionnel. Deux ans et demi après, ce clergé ayant été proscrit à l'égal des prêtres non assermentés auxquels ils avaient succédé, l'église fut fermée vers la fin de l'année 1793 ; puis ouverte momentanément en 1795.
Alternativement ouverte ou fermée jusqu'en 1798, suivant l'esprit des partis qui régnaient dans ces malheureux temps, elle fut, à cette dernière époque, transformée en *Temple de la Raison.* C'est là que les corps constitués allaient chaque *décadi* entendre la lecture des bulletins officiels des lois et des armées, assaisonnés de déclamations plus ou moins violentes contre les tyrans, d'apologies plus ou moins mielleuses des vertus républicaines, etc.
En 1802, l'église de Sainte-Magdelaine, anciennement des Dominicains, fut enfin rendue à l'exercice du vrai culte et elle fut consacrée, le mardi 30 avril 1822, par M. de Bausset, archevêque d'Aix, assisté de MM. de Morel-Villeneuve de Mons, archevêque d'Avignon, et Miollis, évêque de Digne, en présence de M. de Richery, nommé à l'évêché de Fréjus, depuis archevêque d'Aix. L'ancienne église avait été consacrée, le 9 janvier 1452, par Robert Damiani, alors archevêque de la même ville.
A l'occasion de quelques ouvrages que M. le curé de la paroisse Sainte-Magdelaine fit exécuter, en 1845, dans le chœur de son église, on parla beaucoup à Aix du tombeau de Fr. André Abellon, religieux dominicain, mort en odeur de sainteté en 1450, que ces ouvrages mirent a découvert. Nous eûmes en quelques pages, tout ce qui a été écrit sur Abellon par nos anciens historiens, tels que honoré Bouche, Pitton, de Haitze, le président de Saint-Vincens, etc., ainsi

que divers documents inédits, et nous publiâmes ce recueil avec une lithographie représentant la pierre tombale de ce religieux.[1]

A la même occasion, on rappela qu'un assez grand nombre de personnages distingués par leur savoir, par leur naissance ou par leurs dignités, ont également reçu la sépulture dans la même église, et nous allons faire connaître les principaux d'entre eux, en suivant l'ordre chronologique :

Pierre d'Allamanon, évêque de Sisteron, d'une très noble famille de Provence éteinte depuis longtemps, mort à Aix sur la fin de l'année 1303. Ami du prince Charles, fils de Charles 1er d'Anjou, roi de Naples et comte de Provence, il le suivit dans sa captivité en Aragon, et lorsque ce prince monta sur le trône en 1285, sous le nom de Charles II, celui-ci ne tarda pas à reconnaître l'attachement de son fidèle ami, en lui procurant l'évêché de Sisteron.

Jacques de Cabrières de Concoz, aussi religieux dominicain, confesseur du pape Jean XXII, nommé par lui évêque de Lodève, puis archevêque d'Aix en 1322. Il mourut à Aix le 1er mai 1329 et voulut être enseveli dans l'église que son ordre possédait en cette ville.

Isnard de Glandevès, surnommé le grand, baron de Glandevès, seigneur de Cuers et de Pourrières, dont la famille, l'une des plus illustres de Provence, s'était divisée en huit ou dix branches, la dernière desquelles s'est éteinte à la chambre des pairs, peu après 1830. La reine Marie de Blois, tutrice de Louis II, sou fils, comte de Provence, l'employa utilement dans

[1] *Notice sur André Abellon, religieux dominicain, mort en odeur de sainteté, à Aix en 1450.* Aix, Aubin, 1845, 16 pag. in-8°.

la haute Provence, lors des troubles suscités par Raymond de Turenne, à la fin du XVIe siècle, et il remit cette partie du pays sous l'obéissance du roi. Il mourut à Aix en 1409 et fut inhumé le 21 mars dans l'église des Dominicains. Ses obsèques furent magnifiques, et l'évêque de Grasse y officia. Suivant ses intentions et conformément à l'usage alors observé aux funérailles des hauts barons, deux hommes à cheval, l'un vêtu de blanc, l'autre de noir, aux armes de la maison de Glandevès, portaient chacun un drapeau ou plutôt une bannière ornée des mêmes armes et traînant jusqu'à terre. Les chevaux que montaient ces porteurs de bannières étaient de la valeur de quinze florins, et furent ensuite donnés à la chartreuse de Montrieux.
Pierre Contier, médecin du roi René, mort à Aix en 1464, enterré au pied de l'autel de la chapelle alors dédiée à saint Hyacinthe (la troisième à gauche en entrant dans l'église, où se trouvait naguère la statue de N. D. de Grâce, transférée, en 1844, au fond de la même nef). Son épitaphe, en caractères gothiques, se voit encore autour de la pierre sépulcrale où il est représenté avec le costume du temps. Voici ce qu'elle porte :
Hic jacet egregius et nobilis quondam vir magister Petrus Conterii, regius physicus et consiliarius, habitator hujus civitatis Aquensis, qui obiit anno 1464, *dic* 14 *novembris, cujus animam possideat paradisus.*
Jeanne de Lorraine, petite-fille de notre bon roi René, fille de Ferry de Lorraine comte de Vaudémont et de Yolande d'Anjou, sa femme, fille de René. En 1473 elle épousa le cousin germain de sa mère, Charles d'Anjou, comte du Maine, qui fut depuis l'héritier du roi René, son oncle, et qui mourant sans enfants, au mois de décembre 1481, légua la Provence à Louis XI, roi de France, son cousin germain. Au mois de janvier pré-

cédent, ce prince avait perdu sa femme qui, par son testament du 22 dudit mois de janvier 1480 (v. st.) élut sa sépulture dans l'église des Dominicains. Elle légua à cet effet 2500 écus pour la construction d'une chapelle royale dans cette église où elle serait ensevelie ; mais Charles III, dernier comte de Provence, son mari, n'eut pas le temps d'exécuter cette fondation, et le roi Louis XI qui fut l'héritier de Charles III, ne s'en occupa pas davantage; en sorte que le corps de la princesse resta déposé sans honneurs, dans une caisse de plomb, au côté droit de l'abside, dans l'épaisseur de la muraille du clocher. Un simple drap noir marqué d'une croix blanche et des armes de la défunte, appliqué contre le mur, a seul indiqué pendant deux siècles environ, cette sépulture royale et a fini par disparaître entièrement. Il paraît même par les fouilles qui furent faites en ce lieu, en 1845, que la caisse de plomb a disparu aussi, puisqu'on n'a découvert que des ossements de femme, autant qu'on a pu en juger, et on a accusé de cet enlèvement les vandales de 1793. Ne serait-il pas convenable, aujourd'hui qu'on est si prodigue d'inscriptions pour moindre sujet, d'en consacrer une de quelques lignes à la mémoire de la femme de notre dernier comte particulier, à la petite-fille du roi René, l'idole des Provençaux ? Nous laissons à qui de droit, le soin de répondre à cette question.

Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, marquis de Courton, gouverneur et grand-sénéchal de Provence mort à Aix en 1518.

René Matheron, filleul du roi René et quatre fois premier consul d'Aix, savoir : en 1498, 1504, 1512 et 1520. Il mourut en 1534 et non en 1552, comme l'a fait croire son épitaphe qui porte la date de l'année où elle fut posée et non celle de

la mort de Matheron. Cette épitaphe a été souvent imprimée, mais toujours inexactement, parce que le premier qui l'a publiée l'ayant mal lue, ses copistes n'ont pas pris la peine d'y regarder de si près. Si quelque nouveau compilateur veut la publier encore, nous lui conseillons de la chercher d'abord, car nous ignorons où elle a passé, et de la mieux lire ensuite avant de la livrer à l'impression. La voici telle qu'elle était gravée sur le marbre, s'il faut en croire un vieux manuscrit :

Icy gist mort en bon renom
Le noble René Matheron
Jadis seigneur de Peynier
Que la mort print et fist finier
Bon citoyen le tenoist-on
Aussy vrav patriote bon
Or vueillez Dieu pour luy prier
Qu'en paix puisse requiescer
Amen
1552 du 5 febvrier

Les savants ou illustres personnages que nous venons de mentionner, ne sont pas les seuls dont la mémoire mérite d'être conservée. Jean de Sade, Seigneur de Mazan, et Jean des Rollands, son petit-fils, seigneur de Réauville, successivement premiers présidents de la cour des comptes, aides et finances de Provence, furent ensevelis dans la même église des Dominicains, l'un en 1600, l'autre en 1607. Avant eux, Etienne de Mantin, 1er consul d'Aix, procureur du pays en 1563-64 et chevalier de l'ordre du roi, y avait été enterré en 1578. Théodoric de Mantin, son fils, vice-amiral des mers du Levant sous Louis XIII, fut un des plus grands hommes de mer de son temps ; il se signala dans un combat contre cinq

vaisseaux algériens, en vue de Sarragosse en 1620 ;[1] puis à la reprise des îles Sainte-Marguerite sur les Espagnols, en 1637.

Un grand nombre d'anciennes familles d'Aix, dont la sépulture se trouvait aussi dans cette église, avaient fourni des magistrats distingués, soit au parlement et à la Cour des comptes, soit au bureau des finances de la généralité d'Aix, soit enfin à l'Etat consulaire de cette ville.

Nous citerons entre autres : les Aimar, seigneurs de Puymichel et de Pierrerue, les Albert, seigneurs de Saint-Martin, de Sainte-Croix, de Saint-Hippolyte et autres, les Antelmi, les Arnaud, seigneurs de Rousset, les Augeri et les Arpille ; les Bardelin, les Blanc, seigneurs de Ventabren, les Bonaud-Saint-Pons, seigneurs de la Galinière, et les Brueys ; les Decormis, seigneurs de Beaurecueil, les Dumas et les Dupérier ; les Félix, les Gallaup, seigneurs de Chastueil, les Gantès, seigneurs de Valbonnette, les Gautier, seigneurs d'Artigues et de Valabre, les Grognard et les Guidi ; les Honorat, les Lestang-Parade, les Matheron, seigneurs de Salignac et de Peynier, les Mayol, les Maynier-Bussan et les Monier, seigneurs de Melan et de Châteaudeuil ; les Payan, seigneurs de Saint-Martin, les Peyssonnel, seigneurs de Fuveau, les Piscatoris et les Pigono ; les Ricard, marquis de Bregançon, les Roux,[2] les Saint-Marc, les Saqui, seigneurs de Sannes et de Collobrières, les Saurin et les Ségur, seigneurs de Luynes ; les Simiane-la-Coste, marquis de Simiane-les-Aix, les Spinola, les Thibaud-Tisati et les Thoron, seigneurs d'Entrages ; les Traversery, les Villeneufve, barons d'Ansouis, et les d'Yse.

[1] Ruffi, *Histoire de Marseille*, liv. IX, § 72 et suiv.—*Diction. des hommes illustres de Prov.*, tom. 1er, pag. 474.

[2] Voyez ci-dessus, pag. 174.

Plusieurs personnages dont nous avons déjà parlé ou dont nous parlerons dans le cours de cet ouvrage, appartenant aux familles que nous venons de nommer, reposent dans cette église, tels que le poète Claude Brueys, François Dupérier, l'ami de Malherbe, et l'avocat Scipion Dupérier son fils, surnommé le *Papinien moderne,* le grand Peiresc, l'avocat Joseph-Ignace Saurin et autres.

De très beaux tableaux sont à remarquer dans cette église [1] plus que dans aucune autre de cette ville, ainsi que deux statues de la Vierge. L'une en marbre, ouvrage de Chastel, et peut-être le chef-d'œuvre de cet admirable artiste, est une Annonciation ; l'autre en bois, représentant Notre-Dame-de-Grâce, existait, avant la révolution, dans l'église des Cordeliers,[2] et avait été donnée, dit-on, à ces religieux par saint Bonaventure ; au moins est-il certain qu'elle date du XIIIe siècle, et que depuis cinq cents ans on n 'a jamais invoqué en vain Notre-Dame-de-Grâce dans les calamités publiques et principalement dans les grandes sécheresses. Nous en avons vu, au mois d'avril 1830, un exemple mémorable dont tous les habitants d'Aix peuvent se souvenir.[3] Les particuliers ont éprouvé aussi, mille et mille fois, la puissante intercession de Notre-Dame-de-Grâce, ainsi que l'attestent les nombreux *ex-voto* suspendus à l'entour de son image.

Lors de la suppression du couvent des Cordeliers en 1791 cette statue fut transférée solennellement, le dimanche 22 mai

[1] *Aix ancien et moderne,* par M. Porte, 2e édition, pag. 165.
[2] Voyez ci-dessus, pag. 442.
[3] Voyez la *Notice sur la dévotion établie dans la ville d'Aix en l'honneur de la très sainte Vierge, sous le titre de Notre-Dame-de.grâce ;* Aix, Gaudibert, avril 1830, 22 pag. in-12.

de la même année, dans l'ancienne église des Dominicains, également supprimés, et devenue, avons-nous dit, depuis le 7 du même mois de mai, l'église paroissiale de Sainte - Magdelaine. Comme cette translation fut faite par les prêtres assermentés, beaucoup de paroissiens, demeurés fidèles à leurs anciens pasteurs, s'abstinrent de paraître à cette procession, et pour suppléer au nombre, le cercle des *Amis de la constitution* y assista [1] sur l'invitation des prieurs de la confrérie de Notre-Dame-de-Grâce, ainsi que le régiment de la vieille-marine, alors en garnison à Aix.

[1] Nous puisons ce fait dans un registre in-f°, recouvert en parchemin et fort curieux, que le hasard nous fit trouver sur la place des Prêcheurs, chez un fripier, au mois d'avril 1844, intitulé *Second livre des délibérations de la société des Amis de la constitution établie à Aix, département des Bouches-du-Rhône, commencé le* 3 *décembre* 1790, *l'an II de la liberté.* Ce registre contient 370 pag. et finit au 13 juillet 1791. Quoique isolé et séparé du précédent et de ceux qui ont dû le suivre, il n'en est pas moins précieux pour l'histoire de ces premiers temps de la révolution. Les évènements du mois de décembre 1790, lors desquels furent pendus, à des réverbères sur le Cours, MM. Pascalis, de la Roquette et de Guiramand, y occupent une place importante. Nous en parlerons dans notre second volume.

RUE

DE SUFFREN.

LES aïeux de l'illustre bailli de Suffren ont donné leur nom à cette rue qu'ils ont habitée pendant longtemps, soit à la fin du XVe siècle, soit dans le suivant. Les Suffren étaient originaires de Salon, et étaient entrés en 1568 au parlement d'Aix, auquel ils avaient fourni successivement six conseillers jusqu'au grand-père du bailli, mort doyen de cette cour souveraine en 1737. Les derniers avaient quitté la demeure dont nous parlons, pour se loger sur le Cours, et leur hôtel appartient aujourd'hui à M. le marquis de Forbin-d'Oppède. C'est dans cet hôtel que serait né,

suivant toutes les apparences, comme fils d'habitants d'Aix, Pierre-André de Suffren-Saint-Tropez,[1] vice-amiral de France, chevalier commandeur des ordres du roi, grand'croix de l'ordre de Malte, etc., l'un des plus grands hommes de mer dont la France s'honore, si sa mère n'eût accouché de lui au château de Saint-Cannat, près de cette ville, le 17 juillet 1729 et non en 1726, comme il est dit par erreur dans le *Dictionnaire des hommes illustres de Provence* [2] et dans la *Biographie universelle* de Michaud.[3] Paul de Suffren, son père, seigneur de Saint-Tropez, de Richebois et de la Molle, marquis de Saint-Cannat, etc., avait été premier consul d'Aix, procureur du pays de Provence en 1725, comme le fut, en 1779 et 1780, Joseph Jean-Baptiste, frère du bailli. La ville d'Aix peut donc s'énorgueillir de ce grand homme, bien plus que la ville de Salon, où on lui a érigé une statue et où il existe encore une branche collatérale

[1] Nous possédons, parmi nos manuscrits, l'original sur parchemin de ses preuves de noblesse faites pour sa réception dans l'ordre du Saint-Esprit, le 23 mai 1784, pardevant MM. Philippe de Noailles, duc de Mouchy, maréchal de France, etc., et le comte de Vintimille, chevaliers commandeurs du même ordre.

[2] Tom. II, pag. 512, où on le fait naître le 17 juillet 1726.

[3] Tom. XLIV, pag. 156, où on le dit né le 13 juillet 1726. L'auteur de cet article de la *Biographie universelle*, M. Hennequin, avait publié, en 1824, in-8° de 248 pag., imp. de Rignoux, à Paris, un *Essai historique sur la vie et les campagnes du bailli de Suffren*, où la même erreur est consacrée. On y donne aussi pour père du bailli, un Laurent-Pierre de Suffren qui n'a jamais existé. Notre observation n'empêchera certainement pas qu'on ne dise à jamais que Pierre-André était né en 1726 et était fils de Laurent-Pierre, parce qu'à Paris on sait ces choses là beaucoup mieux qu'à Aix. Nous tenons cependant à noter ici qu'il était né le 17 juillet 1729 et que son père s'appelait Paul, ainsi que nous l'avons vérifié sur le registre de la paroisse de Saint-Cannat et qu'il est rappelé dans les preuves de noblesse d'ont nous parlons ci-dessus à la note 1. (Tout ceci soit dit sans offenser qui que ce soit).

de cette famille. Celle d'Aix, ayant obtenu la pairie sous Louis XVIII, est éteinte depuis lors.
Avant de prendre le nom de Suffren, la rue dont nous parlons portait celui de Monfuron à cause de la famille des Garnier, seigneurs de Monfuron, qui y avait fait aussi sa demeure dans le XVIe siècle. Jean Nicolas Garnier de Monfuron, abbé de Valsainte, était né dans cette rue en 1580 environ. [1] Poète aimable et facile, il serait plus estimé qu'il ne l'est, s'il se fût plus conformé dans ses vers aux exigences de son état. Des poésies tendres et langoureuses convenaient peu à un ecclésiastique, aussi l'abbé Goujet,[2] en louant ses talents, blâme-t-il sévèrement l'usage qu'il en fit. Monfuron eut néanmoins des succès à la cour où on le regardait comme un digne disciple de Malherbe. Il mourut à Aix en 1640, après avoir fait imprimer dans la même ville[3] le recueil de ses vers dont la plupart avaient déjà paru en feuilles volantes ou dans les recueils du temps. Sa branche s'éteignit en 1688 ; mais une branche cadette a subsisté en mâles jusqu'en 1796.
Le chef de celle-ci habitait, au commencement du dernier

[1] On trouve dans les registres de la paroisse Sainte-Magdelaine Aix, les actes de baptême de ses frètes et d'une sœur nés, comme lui, de Marc-Antoine de Garnier, seigneur de Monfuron conseiller en la cour des comptes, et de Claire d'Esmenjaud de Barras, aux années 1575, 1577, 1579 et 1584 ; mais le sien ne s'y trouve pas, soit parce que le feuillet où il pouvait être inscrit est égaré soit parce Jean Nicolas serait né hors d'Aix pendant la grande peste qui désola cette ville en 1580. C'est ainsi que Peiresc naquit, cette année là, à Belgencier de père et mère nés, et domiciliés à Aix et que la peste obligea de sortir de cette ville.
[2] *Bibliothèque française*, tom. XV, pag. 291 et suiv.

[3] Recueil des vers de M. de Monfuron, abbé de Valsainte ; Aix, Estienne David, 1632, in-8°, aujourd'hui assez rare.

siècle, sa terre de St-A..., à quelques lieues d'Aix. Il avait une nombreuse famille et destinait deux de ses fils à l'ordre de Malte. Le plus âgé des deux ayant atteint sa douzième ou treizième année, fut envoyé à Malte où il était attendu en qualité de pag. du grand-maître. En entrant dans la cour du palais de ce prince, le premier objet qu'il aperçoit est une autruche. Le pauvre enfant n'avait jamais vu que les oiseaux de la basse cour de son père. Plein d'admiration il s'écrie dans son patois provençal : Ô! *lou beou dindas !* [1] Grands éclats de rire de la part des assistants, et le sobriquet ou surnom de *Dindas* lui est appliqué à l'instant même, pour ne plus le quitter de ses jours.

Quelques années plus tard, l'autre frère est pareillement envoyé à Malte. Les recommandations les plus précises lui sont faites par ses père et mère, de ne pas prendre les autruches pour des dindons et surtout de parler français comme doit le faire un jeune homme bien élevé. Cette fois c'est un singe que l'enfant remarque en entrant dans le palais du grand-maître. — Voilà une belle autruche, dit-il, — et le surnom de *l'Autruche,* qui lui est donné sur le champ, l'accompagne jusqu'à sa mort. Tous deux ont été depuis officiers de marine, pleins d'honneur et de courage, et loin de se fâcher de ces sobriquets par lesquels leurs camarades les désignaient le plus souvent, ils avaient d'en rire et d'en attribuer l'origine au peu d'éducation qu'ils avaient reçu dans leur château.

[1] O ! le beau dindon !

ETAT

DE LA VILLE EN 1481,

LORS DE LA REUNION DE LA PROVENCE

A LA COURONNE DE FRANCE.

AR suite des six agrandissements et de l'union du bourg Saint-Sauveur à la ville comtale, dont nous avons parlé successivement dans ce volume, la ville d'Aix était parvenue à l'époque de la réunion de la Provence à la couronne de France, à la moitié environ de ce qu'elle est aujourd'hui.[1]
Les remparts dont elle était alors entourée étaient flanqués de trente-neuf tours ou tourelles, dont la plupart dataient du temps de la reine Jeanne. Le règne de cette princesse avait été continuellement agité par les guerres de Robert de Duras et d'Arnaud de Servole dit *l'Archiprêtre,* des Tard-Venus et de

[1] Voyez le plan qui est joint à ce présent volume.

Louis d'Anjou. Ce fût dans ces temps malheureux que les habitants d'Aix construisirent ces tours pour fortifier leurs remparts, et en considération des dépenses considérables qu'ils firent à cette occasion, la reine Jeanne leur fit don, par ses lettres-patentes du 4 septembre 1369,[1] desdits remparts, tours, lices et fossés existant à l'entour de la ville.

[1] Voyez aux archives de la ville, le livre *Catena,* fol. 141 . — « C'est à l'époque de ces guerres, sous la reine Jeanne, que furent construites, sur les principales hauteurs aux alentours de la ville, des tours dont les gardiens furent chargés d'allumer de grands feux pour avertir les gens de la campagne de l'approche de l'ennemi, du plus loin qu'ils l'apercevraient. On sonnait les cloches de toutes les églises, et les paysans se retiraient aussitôt dans la ville dont on fermait les portes sur eux.... Celles de ces tours qu'on voyait encore sous le roi René, étaient, au sud-est de la ville, la tour *d'Aymon*[*] qui dominait le vallon de *Roland* et le chemin de Saint-Maximin et de Toulon ; au nord-est, la tour du *Prévôt* ou de la *Prouvengue*,[**] beaucoup plus élevée que les autres et que l'on aperçoit de plusieurs lieues à la ronde ; c'est de là qu'on découvrait tout ce qui arrivait de la Haute-Provence ; au nord, la tour *d'Entremonts*[***] qu'on dit avoir été bâtie sur les ruines d'une plus ancienne, dont la construction remontait au temps de César. De cette tour on voyait approcher tout ce qui abordait de France et d'Avignon ; au nord-ouest, la tour du *Pey-Blanc*[****], d'où l'on surveillait les routes de Salon et d'Arles ; au sud-ouest, la tour de *Rénéguen* ou de la *Rouvégue*,[*****] assez voisine de l'Arc, au midi de laquelle passait le chemin de Martigues; enfin au midi, la tour *Merlatade,* [******] destinée à observer l'ennemi dans le cas où il tenterait le passage de l'Arc, du côté de Marseille. » Toutes les lignes précédées de guillemets dans cette note sont extraites de notre petit roman prétendu historique, intitulé LA

* « Cette tour, qui ne subsiste plus depuis longtemps, était située sur la première hauteur que l'on rencontre à droite et sur la limite des territoires d'Aix et du Tholonet, en passant par le petit chemin. »

** « C'est la seule qui subsiste encore et en assez bon état de conservation. On la nomme vulgairement la tour de la KEYRIE ou plutôt de la QUEYRIE, parce que les enfants allaient autrefois s'y battre à coups de pierres, ce qu'on appelle en provençal S'ENQUEYRAR. » (Voyez ci-dessus, pag. 548).

*** « Elle fut démolie à la fin du XVe siècle, après les troubles de la Ligue, en vertu d'un arrêt du parlement d'Aix. Il parait, par les anciens documents, qu'elle était plus fortifiée que les autres. Un bâtiment a été élevé sur l'emplacement qu'elle occupait. »

**** « Cette tour fut abattue vers le milieu du XVIe siècle. »

***** « On l'a nommée plus tard la tour des ANEDOS (des canards) à cause du voisinage de la rivière, et l'on sait qu'elle subsistait encore au temps de la Ligue. C'est aujourd'hui un moulin à vent dit de GALICE. »

****** « Nous disions dans notre roman qu'elle était ainsi appelée à cause de sa situation dans un lieu où l'on tendait le plus de piéges aux oiseaux, et où l'on, prenait surtout une très grande quantité de merles. C'est une fiction son nom lui venait du mot italien, MERLATURA qui signifie crénelure ou dentelure. Apparemment cette tour était crénelée ou dentelée. Elle était bâtie sur un tertre assez élevé au versant septentrional du Monteigués, sur le lieu même qu'on nomme encore le CHÂTEAU DU DIABLE.

Celle-ci, dans le courant des XVe et XVIe siècles, aliéna les tours à titre de baux emphytéotiques à différents particuliers dont nous allons citer les noms qu'on sera sans doute curieux de connaître.[1] La plupart de ces tours sont fidèlement représentées dans le tableau du siége d'Aix par le duc d'Epernon, ce qui prouve l'exactitude de ce précieux tableau dont nous avons parlé plusieurs fois ; [2] et un grand nombre subsistent encore aujourd'hui à l'entour de la partie supérieure de la ville.[3]

En partant de la porte des Cordeliers et se dirigeant vers celle de Notre-Dame, il y avait dix tours ou tourelles :

1. La tour de	Giraud Basteti,	aliénée en		1455.[4]
2	—	Hugues Boète,	—	1455.[5]
3.	—	Bérenger Duranti,	—	1455.[6]
4.	—	Mathieu Raici,	—	1455.[7]
5.	—	Mathieu Railloni,	—	1455.[8]

TOUR MERLATADE ET LE CHÂTEAU DU DIABLE, *chronique provençale du* XVe *siècle ;* Aix, Aubin, 1844, in-8° et qu'on peut lire dans les feuilletons du *Mémorial d'Aix,* des 4, 7 et 11 janvier de la même année.

[1] Ce que nous allons dire sur ces tours est tiré de l' *Etat général des domaines et censives de la communauté d'*Aix, autrement dit le *Levadour ancien*, dressé en 1676, et conservé aux archives de la ville, comme nous l'avons dit plus haut, pag. 422.

[2] Voyez ci-dessus, pag. 330 et 572.

[3] Celles-ci sont, à l'exception de deux, dépouillées de leurs mâchecoulis ou de leurs créneaux, et plusieurs même ont été rabaissées aux deux tiers ou à la moitié de leur ancienne hauteur.

[4] Elle était élevée sur la porte même des Cordeliers et ne subsiste plus depuis environ 250 ans.

[5] On la voit encore presque en face de la rue des Muletiers.

[6 et 7] L'une des deux ne subsiste plus. L'autre est située à peu près en face de la rue *Noustré-Seigné.*

[8] Elle existe encore en face de la rue du Bon-Pasteur.

6. La tour de Claude Bonardi, aliénée en 1455.[1]
7. — Mitre ou Mitronne de Rocca, — 1455.[2]
8. — Claude Berardi, — 1455.[3]
9. — Bertrand Barano, — 1487.[4]
10. — Catherine Muratoris *de Burgo*, 1517.[5]

De la porte Notre-Dame à celle de Bellegarde, six tours :

1. La tour de Guillaume Aymari, aliénée en 1455.[6]
2. — Jacques Flotte, — 1456.[7]
5. — Pierre Girardi, — 1511.[8]
4. — Georges Devergis, — 1454.[9]
5. — Jacques Trimondi, — 1452.[10]
6. — Guillaume Arnulphi, — 1455.[11]

De la porte Bellegarde à celle de Saint-Jean,[12] huit tours :

1. La tour de Jean Nègre, aliénée en 1455.[13]

[1] Elle est enclavée depuis peu d'années dans le bâtiment des Eaux-Thermales.
[2] On la nomme vulgairement *Tourreluco* ou tour de la Poudrière. Nous en avons parlé ci-dessus, pag. 408. Elle est octogone et surmontée de mâchecoulis bien mieux conservés que ceux de la tour de Trimondi, mentionnée ci-après.
[3 et 4] On les voit encore le long des anciens cimetières.
[5] Elle subsiste encore à quelques pas au couchant de la porte Notre-Dame.
[6 et 7] Elles sont enclavées dans les maisons bâties au levant de la porte Notre-Dame.
[8] Elle était située à l'angle saillant du rempart. S'étant écroulée de vétusté, il y a vingt-cinq ou trente ans, on ne l'a plus relevée.
[9, 10 et 11] Elles subsistent encore. Celle de Trimondi, située en face de la rue Saint-Henri, est carrée et couronnée de mâchecoulis à demi ruinés, qu'on devrait restaurer et conserver, selon nous, comme débris curieux de nos anciennes fortifications.
[12] Il faut se rappeler que cette porte Saint-Jean était située à l'entrée méridionale de la partie supérieure de la rue actuelle du Pont-Moreau, où la ville finissait alors. Voyez ci-dessus, pag. 586, 588, etc.
[13] C'est celle qu'on nommait la tour de Bellegarde et dont nous avons parlé ci-dessus, pag. 497.

2. La tour de Louis Blanqui, aliénée en 1456.[1]
3. — Lambert Bezaudun, — 1454.[2]
4. — Louis Bruni, — 1507.[3]
5. — Antoine Favolon, — 1507.[4]
6. — Les PR. PP. Dominicains, stipulant pour eux frère Jean Boleti, leur prieur, — 1454.[5]
7. — Jacques Bergeri, — 1509.[6]
8. — Jean Gastaudi, — 1456.[7]

De la porte Saint-Jean à celle des Augustins,[10] huit tours :

1. La tour de N... Romani, aliénée en — 1561 .[8]
2. — Jean Maury, — 1503.
5. — Jean de la Garde, — 1542.
4. — Aymar Blanqui, — 1522.

[1 et 2] Elles subsistent encore en partie, ainsi qu'un morceau du vieux rempart situé entre l'ancienne lice (en face des derrières de l'hôtel de Valbelle) et le dernier agrandissement de la ville, fait en 1788.
[3] Elle ne subsiste plus depuis ce dernier agrandissement cité à la note précédente.
[4] Elle n'existait déjà plus au milieu du XVIIIe siècle. Elle appartenait, en 1611, au conseiller de Suffren, du nom duquel nous l'avons appelée la tour de Suffren ; ci-dessus, pag. 452 et 586.
[5, 6 et 7] Ces trois tours furent démolies lors de l'agrandissement la ville, par les quartiers de Saint-Louis (ou d'Arpille) et de la Plate-Forme, à la fin du XVIe siècle. Elles étaient situées : l'une, dans le jardin des Dominicains ; les deux autres, le long des rues actuelles du Bourg-d'Arpille et de Ganay.
[8] Cette porte était alors placée entre les rues Isolette et du Trésor. Voyez pag. 552.
[9] Il est à remarquer que cette tour et les suivantes, au nombre de huit en tout, ne furent aliénées par la ville que dans le XVIe siècle, tandis que tontes les autres l'avaient été dans le XVe, ce dont nous ne saurions donner la raison. Elles étaient situées le long de l'allée septentrionale du Cours actuel, jusqu'a la rue du Trésor, où se trouvait la tour de Saint-Jacques ou d'Escoffier; et six furent abattues en 1646, lorsque les quartiers d'Orbitelle et de Saint-Jean furent enclos dans la ville. Les autres deux l'avaient été plus anciennement.

5. — François Plumassi, —1535.
6. — Claude Margalet, — 1555.[1]
7. — Pierre Darbezi, — 1533.
8. — Pierre Escoffier, — 1565.[2]

De la porte des Augustins à celle des Cordeliers, sept tours :

1. La tour d'Augier Mayenqui, aliénée en 1455.[3]
2. — Antoine Ville, — 1456.[4]
5. — Hugues Martin, — 1453.[5]
4. — François Gerente, — 1453.[6]
5. — Antoine Saureli, — 1455.[7]
6. — Pierre Audibert, — 1485.[8]
7. — Jacques Jouven, — 1455.[9]

[1] Elle était située en face de la petite ruelle qu'on voit sur la ligne septentrionale du Cours, entre les rues de la Masse et de Nazareth, laquelle ruelle aboutit à la maison Margalet, dans la rue Courteissade, où se maria Malherbe et qu'il habita si longtemps. (Voyez ci-dessus, pag. 551 et suiv.)

[2] C'est celle qu'on nomma d'abord la tour de Saint-Jacques, et qui était située vers l'entrée de la rue du Trésor.

[3, 4 et 5] Ces trois tours furent démolies au commencement du XVIIe siècle lorsque les prairies de Bonfils (aujourd'hui le quartier de Villeverte) furent renfermées dans la ville. Elles longeaient la rue actuelle des Tanneurs, depuis la rue Isolette jusqu'à celle de la Sainte-Baume.

[6] Elle fut abattue en même temps que les précédentes. C'était probablement la même que la tour de la Tannerie dont nous avons parlé à la pag. 188, note 3. En ce cas, au lieu d'être située *dans l'angle saillant qui sépare la rue des Patis de la place des Tanneurs*, elle devait se trouver à quelques pas plus au sud-ouest, c'est-à-dire *vers l'entrée et non en face de la rue de la Sainte-Baume*, comme nous l'avons dit d'après de Haitze.

[7] Dans les vieux actes elle est nommée *turris angulis* (la tour de l'Angle ou du Coin), parce qu'elle était située en face de la rue de la Sainte-Baume, du côté du couchant, où l'ancien rempart formait un angle en se recourbant jusqu'à l'extrémité orientale de la même rue. Elle est maintenant confondue dans les bâtisses modernes adossées au rempart, sur le cours Sextius.

[8] Elle est aujourd'hui confondue dans les mêmes bâtisses que la précédente.

[9] Elle est encore en état, en face de l'ancien couvent des Cordeliers.

LES RUES D'AIX

La ville dont nous venons de décrire le circuit, ne comptait alors dans son enceinte que deux paroisses : celles de Saint-Sauveur et de Sainte-Magdelaine ;
Cinq couvents de religieux : les Prêcheurs ou Dominicains, les Cordeliers ou Frères Mineurs, les Grands-Carmes, les Augustins et les Observantins ;
Deux couvents de religieuses : les Dominicaines ou Dames de Saint-Barthélemy, et les Daines de Sainte-Claire ou Claristes ;
Quatre églises moins considérables que celles de ces couvents : celles de Saint-Antoine, de Notre-Dame-de-Beauvezet, du Saint-Esprit et de Sainte-Catherine ;
Enfin les chapelles de Saint-Mitre, renfermée dans le palais comtal, et celle de Saint-Sébastien.
Quatre grands édifices, en sus de ceux que nous venons de nommer, décoraient seuls la ville, savoir : le palais des comtes de Provence, celui de l'Archevêque, l'Hôtel-de-Ville et l'Université.
A l'exception de quelques maisons que les seigneurs de la cour du roi René avaient fait construire autour de la place des Prêcheurs la ligne occidentale de la Grande-Rue-Saint-Jean, aujourd'hui celle du Pont-Moreau, il n'y avait alors que très peu de vastes habitations de particuliers. La plupart n'étaient que des demeures étroites et obscures ou se trouvait comme entassée une population qui, suivant les documents officiels,[1] était d'environ vingt-trois mille âmes. Il n'y avait guère que quatre mille âmes de plus trois cents ans plus tard, c'est-à-dire en 1790, au commencement de la révolution, et cependant la ville avait presque doublé d'étendue. La raison en est que dans les siècles

[1] *Statistique des Bouches-du-Rhône,* tom. III, pag. 34 et 36, tab. 4 et 5.

suivants les grands seigneurs, les familles parlementaires ne voulurent plus habiter, en général, que dans de vastes hôtels ; les bourgeois eux-mêmes, jouissant d'une certaine aisance, voulurent occuper seuls des maisons où, plus anciennement, logeaient plusieurs familles à la fois.

Suivant P.J. de Haitze, il n'y avait, en 1503, vingt-deux ans après l'époque dont nous parlons, que onze cent cinquante maisons dans Aix, formant quarante-deux rues. Le titre sur lequel repose l'assertion de cet auteur, nous paraissant tant soit peu suspect sous d'autres rapports,[1] nous nous bornerons à faire observer que nous venons de citer dans ce volume deux fois plus de rues que n'en compte de Haitze ; et puisque les maisons étaient alors infiniment moins spacieuses que celles d'aujourd'hui, s'il est prouvé que l'on comptait, il y a à peine vingt-cinq ans, trois mille sept cent dix-huit maisons dans la ville,[2] on peut en conclure, ce nous semble, qu'il y en avait plus de deux mille en 1481, c'est-à-dire plus de la moitié de celles qui existaient en 1822.

Cinq portes publiques donnaient entrée dans la ville ou en facilitaient la sortie : les portes des Cordeliers, de Notre-Dame,

[1] En juillet 1505 les consuls procédèrent., par ordre du parlement, à un inventaire général des armes qui se trouvaient dans la ville, et de Haitze ne cite qu'une copie de cette pièce « aussi ancienne, dit-il, que l'original qui, même, pourrait passer pour tel, et qui se trouvait parmi les manuscrits de l'avocat général de Gaufridi, baron de Trest. » Au lieu de nous dire ensuite combien il y avait d'armes à feu et combien d'armes blanches, ce qui pourrait être curieux à connaître, il cite les familles nobles ou considérables qui logeaient, dans telle ou telle rue, et sur cela nous trouvons quelques différences avec les documents qui nous ont servi dans notre travail ; ce qui fait soupçonner que, par ses citations, l'auteur a voulu quelquefois donner une certaine ancienneté à telle ou telle famille. (de Haitze, *Hist. D'Aix*, mss., liv. VI, § 20).

[2] *Statistique des Bouches du Rhône*, tom. III, pag. 63, tab. N° 31.

de Bellegarde, de Saint-Jean et des Augustins ; car nous ne comptons pas au nombre des portes l'ouverture pratiquée au levant de la place des Prêcheurs, en face du palais comtal, et par laquelle on allait au Jardin du Roi, situé là où depuis fut bâti le Collége Royal-Bourbon, au quartier de Saint-Louis.

En dehors de la porte des Cordeliers et de celle de Saint-Jean, il y avait déjà quelques habitations qui ont été les commencements des faubourgs dont l'un, celui de Saint-Jean, fut renfermé dans la ville en 1646, et l'autre est aujourd'hui d'une étendue considérable.

Tout autour de la ville régnaient des fossés qui protégeaient les remparts et qui, étant devenus inutiles depuis la cessation des guerres du XIVe siècle, avaient été vendus par la ville à divers particuliers, dont les uns y avaient fait des jardins, et les autres des cloaques où se ramassaient les engrais. [1]

Les lices extérieures entouraient les fossés, et celle qui, de la porte Saint-Jean, allait aboutir à la tour Saint-Jacques vers les Augustins, était ce que le bon roi René appelait sa *cheminée*.[2] Au midi de cette partie de la lice extérieure étaient situés les prés et les jardins de l'archevêque dont une grande portion est aujourd'hui enclavée dans le quartier d'Orbitelle; et vers l'extrémité du fossé qui se trouvait au pied du rempart, en face du couvent

[1] Voyez le *Levadour ancien*, aux archives de la ville, f° 40 v°, 41 v°, 45 v°, 101, 104, etc., etc.

[2] On comprend qu'elle était là où est le grand Cours actuel, au midi de l'ancienne ville.

> ……...Et ce modeste abri,
> Où ce roi dont ton peuple a gardé la mémoire,
> Fit de ton beau soleil son foyer favori.
>
> (M. D'ARBAUD-JOUQUES, *Ode à la ville d'Aix, ma patrie*)

des Augustins, était établi le jeu de l'arbalète, auquel se livraient alors les jeunes gens.[1]

Dans le faubourg Saint-Jean existait un moulin à eau, là où a été bâti depuis l'hôtel du Poët appartenant maintenant à M. Icard, adjoint à la mairie, et situé en face de la grande allée du Cours ; [2] et plus au midi, au lieu où se trouve l'établissement. des Missionnaires de Provence qui était, avant la révolution, le couvent des Carmélites, était une fabrique destinée à la teinture des étoffes de laine, laquelle appartenait, sous le roi René, à un nommé Perrinet Trignati, dont les successeurs, au commencement du XVIe siècle, étaient les Saurat, famille alors très opulente et qui s'est éteinte depuis plus de cent cinquante ans.[3]

Au sud-ouest et non loin de la porte des Augustins, dans la prairie où a été bâti, au commencement du XVIIe siècle, le quartier de Villeverte, était une immense fabrique de tuiles que la ville avait vendue, en 1455, au nommé Pierre Tortelli, moyennant une redevance annuelle et à la condition notamment qu'il ne pourrait pas vendre le cent de tuiles au-delà de douze sols (soixante centimes de notre monnaie actuelle).[4] Apparemment que ce prix ne se rapportait qu'aux ventes faites dans la ville, car il est dit que ces matériaux seront rendus sur place.

[1] Voyez le *Levadour ancien* de la ville, f° 102. — Il paraît par ce registre, aux f° 132 et 136, qu'il y avait aussi un *jeu de l'arc* indépendant de celui de *l'arbalète* et qui était situé hors la porte des Augustins en remontant vers le nord, là où est aujourd'hui la rue de la Couronne.

[2] Voyez le *Levadour ancien*, f° 108.

[3] *Ibid.*, f° 97. Un autre *ouvroir de teinturier*, comme dit ce nième registre, f °97 v°, existait plus près de la porte Saint-Jean, à gauche en sortant de la ville, et appartenait, en 1455 et 1509, à Elzéar Silvi et François Silvi, ce dernier sous la tutelle de Pantèle Bourille, sa mère.

[4] *Ibid.*, f° 206.

Au midi du chemin d'Arles et d'Avignon, qui partait de la porte des Augustins, était un vaste champ qu'on nommait le *Pré Bataillier*. Ce champ comprenait tout le terrain actuellement occupé par les jardins situés entre le vieux chemin de Marseille, au couchant de l'ancienne maladrerie Saint-Lazare, la Rotonde et les allées ; cette Rotonde et ces allées ; la partie méridionale du Faubourg, c'est-à-dire les grands hôtels du Bras-d'Or et de la Mule-Blanche; la rue de l'Aigle-d'Or et les aires publiques situées entre celle-ci et la route d'Avignon ; en un mot, jusqu'à l'ancienne église de Notre-Dame-de-la-Seds, aujourd'hui les Dames du Saint-Sacrement. « On n'a su trouver, dit le *Levadour* de la ville, comment et en quel temps le Pré Bataillier est tombé dans le domaine et possession de la communauté; car ce n'est point par l'octroi du roi René [1] qu'elle le tient, puisque cet octroi n'est que de l'an 1470, et on trouve « qu'en 1368 la communauté délibéra de le donner à nouveau bail..... » On voit que c'était une terre inculte et gazonnée de grande étendue, etc. ... Cette terre est appelée le Pré Bataillier, à cause que du temps des guerres de ce pays, on en fesait comme la place d'armes de la ville : on y fesait faire l'exercice militaire par les troupes qu'on y avait et, par conséquent, lors des entrées de nos rois et des gouverneurs de la province dans cette ville, on y a toujours assemblé les compagnies des quartiers qu'on levait et qu'on y envoyait à la rencontre..... Ce pré a été aussi de tout temps le lieu et la place publique des autres exercices des habitants, notam-

[1] Par ses lettres-patentes datées d'Aix, le 24 août 1470, le roi René fit don aux habitats de cette ville de toutes les terres gastes et incultes qu' il possédait dans le territoire, telle que la colline d'Arbois, etc.

ment de ceux de la course, de la lutte et autres de cette nature, et ordinairement du jeu des quilles ou des boules. [1] Telles étaient les innocentes récréations de nos pères, alors qu'il n'y avait ni comédies, ni concerts, ni autres divertissements de ce genre.

Nous parlerons, dans notre second volume, des quatre agrandissements qui, sous les rois de France, ont porté la ville au point où nous la voyons aujourd'hui, et nous fairons connaître alors les nouveaux établissements qui s'y étaient formés, le Cours, ces rues larges et alignées, Ces magnifiques hôtels, qui en avaient fait une des plus belles villes de France dans le second ordre, comme elle le serait encore sans les pertes qu'elle a faites à la révolution de 1789.

[1] Voyez le *Levadour ancien* de la ville, f° 208, 208 v° et 209.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

N parlant de l'hôtel d'Albertas, pag. 44, ligne 16, nous avons dit : S.A. R. MONSIEUR, comte d'Artois, qui a été depuis l'infortuné Charles X, y passa une partie de la journée du 29 septembre (1814) et la nuit suivante, etc.

Il faut lire : la journée du 29 septembre, la nuit d'après, la journée du lendemain et la nuit suivante, etc. En effet, S. A. R., arrivée le 29 à Aix, n'en repartit que le 1er octobre, allant à Marseille, et repassa une seconde fois à Aix en revenant, mais il ne fit qu'y coucher.

Pages 287 et suivantes, en parlant de l'église métropolitaine de Saint-Sauveur, nous aurions dû ajouter :

Une tradition constante dans cette église porte que Raymond Bérenger II, comte de Provence de la maison de Barcelonne, y est enterré dans le tombeau des archevêques qui se trouvait alors sous la coupole de l'ancienne église, aujourd'hui la nef de *corpus domini*. Ce prince, mécontent des habitants de Nice qui refusaient de le reconnaître, porta la guerre chez eux et fit le siége de leur ville où il fut tué d'un coup d'arbalète, au mois de mars 1166. Alphonse 1er, roi d'Aragon, son cousin, s'étant emparé de la Provence, au préjudice de la fille unique que Raymond-Bérenger laissait en bas âge et qui mourut bientôt après, voulut tirer vengeance de cette mort, et ayant soumis les Niçards, il obligea les consuls et les principaux habitants de la ville à porter le corps du défunt à Aix où il lui fut fait de magnifiques obsèques. Trois historiens seulement font mention de cette translation du corps du prince à Aix (Nostradamus, Pitton et de Haitze) ; les autres n'en parlent pas, ce qui peut faire douter de la vérité de la tradition dont nous parlons. Ainsi nous ne nous y arrêterons pas plus longtemps et nous nous bornerons à remarquer que nul monument n'ayant été élevé à Raymond Bérenger II, à Saint-Sauveur, supposé que ses cendres y reposent effectivement, celles-ci ont échappé, en 1793, à la profanation dont furent frappées celles de Charles III d'Anjou, mort en 1481, dont le superbe mausolée se trouvait dans le chœur de Saint-Sauveur et fut entièrement détruit à cette époque.

Pag. 455, note 1, en parlant du célèbre président François d'Estienne, seigneur de Monfuron et de Saint-Jean de la Sale, nous avons dit :
Sa postérité tomba en quenouille, en 1664, dans la famille de Martiny, etc.

Il faut lire : la postérité de son fils aîné, André d'Estienne, tomba en quenouille, etc.; mais celle de son second fils, Gabriel d'Estienne, subsiste encore en Dauphiné ; et le dernier évêque de Grasse, Mgr François d'Estienne de Saint-Jean de Prunières sacré en 1752, encore vivant en 1790, était de cette seconde branche, issue du président dont nous parlons (Voyez le *Nobiliaire de Provence* de l'abbé Robert, tome II, pag. 28, et celui d'Artefeuil, tome 1er, pag. 353).

Pag. 474, ligne 1, en parlant de la rue du Mouton, nous avons dit :
Les Testoris, les Olivari, les Pequi, etc., y demeuraient à la fin du XVe siècle, etc.
Il faut ajouter par note, après le nom Olivari : Tout porte à croire que c'est là où naquit, au commencement du XVIe siècle, Pierre Olivari, savant religieux dominicain, docteur et professeur en théologie, qui fit imprimer à Paris, en 1540 *(apud Vidoveum Vernoliensem),* en un petit in-8° de 111 feuillets, un traité *de Inventione dialectica,* dédié au comte Claude de Tende, gouverneur de Provence, et dans lequel il fait voir qu'il a de l'esprit. Il y promettait de traiter toute la philosophie d'une manière nouvelle, si le public goûtait cet essai. Suivant quelques auteurs, il avait fait imprimer aussi un *Traité de la connaissance de Dieu et de nous-mêmes,* et un autre *de la Gloire de Dieu;* mais aucun de ces deux derniers ne nous est parvenu.

Pag. 521, ligne 13, où nous citons un Jean Dieulofet, notaire d'Aix en 1455, *il faut ajouter par note :* Ce notaire fut enterré dans le cloître des Cordeliers, où son épitaphe se lisait encore au moment de la révolution, en ces termes *: hic inferius jacet*

honorabilis et discretus vir magister Joannes Dieulofet, notarius hujus civitatis qui obiit die VII *novembris* M. CCCC. LXXV. *Cujus anima in pace requiescat. Amen.*

Pages 625 et suivantes, *il faut rectifier le tableau des condamnés comme il suit :*

M. D'ARBAUD DE JOUQUES, au lieu de conseiller au parlement, *lisez:* président au parlement; et au lieu de M. MATHERON Pierre Germain, *lisez :* MATHERAT.

Il faut, en outre, ajouter à ce tableau les trois personnes suivantes :

RENOUX Jean-Baptiste, commis-marchand ; condamné, le 4 février 1794 (avec les autres dix mentionnés à la même date), par la commission militaire révolutionnaire de Marseille, comme contre-révolutionnaire.

SILVY Jean-Antoine, notaire ; condamné, le 9 février 1794, par la commission militaire révolutionnaire de Marseille, comme contre-révolutionnaire.

GUÉRIN André, commis-marchand, condamné, le 26 février 1794, par la commission militaire révolutionnaire de Marseille, comme porte-drapeau de l'armée départementale rebelle qui marchait contre la convention nationale.

Ce qui porte à soixante le nombre de ces malheureux condamnés à mort judiciairement ; encore ne pouvons-nous pas affirmer que cette liste soit complète. Il est essentiel de remarquer que dans ce nombre de soixante ne sont point comprises les premières victimes de la fureur populaire : MM. Pascalis, Maurellet de la Roquette et de Guiramand, pendus sur le Cours à des réverbères le 14 décembre 1790 ; le gendarme Mongin et l'abbé Vigne, aussi pendus à des réverbères au mois d'août 1792 ; l'avocat Verdet et huit ou dix autres également pendus, soit à des réverbères du Cours ou de la rue de l'Official, soit à des arbres de la Rotonde ou dans les prés de Fenouillères, aux mois de janvier, février et mars 1793 ; le concierge Bayle et huit ou dix autres que le tribunal populaire établi à Marseille par les sections, fit, mettre à mort au mois d'août de la même

année, comme auteurs ou complices de ces pendaisons ; les vingt-neuf personnes qui furent massacrées inhumainement à la même heure dans les prisons, alors situées dans les casernes, le 11 mai 1795, comme nous le dirons dans notre second volume ; les dix ou douze jeunes gens fusillés par jugements de divers tribunaux ou commissions militaires, sous le directoire et sous le consulat du général Bonaparte, comme sabreurs, tels que Cazèle, Feraud, Bargès, Lalane, Castinel, Camille de Clapiers, etc. Et si l’on récapitule tant et tant de malheureuses victimes de nos discordes civiles, on trouvera que le nombre s’en approche de cent cinquante et peut-être plus.

FIN DU PREMIER VOLUME.